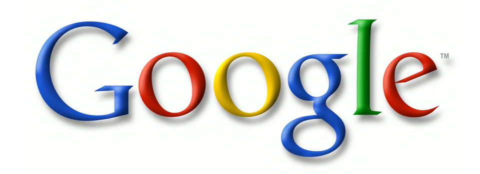






MES SOUVENIRS

SUR

NAPOLÉON

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.



Gros pinx. — Imp. Wittmann — Héliog. Dujardin

JEAN ANTOINE CHAPTAL

COMTE DE CHANTELOUP

E. PLON NOURRIT & Cie EDIT.

MES SOUVENIRS

SUR

NAPOLÉON

PAR LE

C^TE CHAPTAL

PUBLIÉS PAR SON ARRIÈRE-PETIT-FILS

LE V^TE AN. CHAPTAL

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE

Portrait en héliogravure



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1893


THE
NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
Astor, Lenox and Tilden
Foundations.
1897.

INTRODUCTION

LA VIE ET L'ŒUVRE DE CHAPTAL

MÉMOIRES PERSONNELS RÉDIGÉS PAR LUI-MÊME
DE 1756 A 1804
CONTINUÉS, D'APRÈS SES NOTES, PAR SON ARRIÈRE-PETIT-FILS
JUSQU'EN 1832.

I

1756-1804

Je suis né à Nojaret, département de la Lozère (ci-devant Gévaudan), le 3 juin 1756.

Mes parents étaient de riches et honnêtes propriétaires, qui jouissaient de l'estime et de la vénération publiques : leur maison était l'asile des pauvres; leur conduite, la règle et l'exemple de la contrée, et leurs conseils étaient toujours la loi suprême pour tous les habitants. Depuis cent cinquante ans, l'aîné de la famille restait attaché à la culture des domaines, et les cadets embrassaient l'état ecclésiastique, la profession d'avocat ou celle de médecin.

La profession de médecin était généralement préférée, et cette vocation était surtout décidée par

plusieurs ouvrages de médecine et d'histoire naturelle qui existaient dans la maison et dans lesquels on lisait de préférence à tout autres. Je me suis souvent reporté moi-même par la pensée à ce premier âge, où, à peine instruit dans les éléments de la lecture, je prenais un plaisir tout particulier à feuilleter un Aristote qui m'était tombé sous la main. Cet ouvrage piquait particulièrement ma curiosité par de mauvaises gravures en bois qui reproduisaient les principaux animaux. Je me rappelle même qu'à l'insu de mes parents j'en détachai quelques gravures que je calquai assez grossièrement, et que j'avais ensuite la petite vanité de présenter comme des dessins d'après nature.

Mon éducation fut peu soignée jusqu'à l'âge de dix ans; à cette époque, je fus placé chez un bénéficier de la cathédrale de Mende, appelé M. Caylar; ce prêtre, qui ne savait guère qu'un peu de latin, m'initia d'abord dans les principes de cette langue et me mit dans le cas d'entrer au collège des Doctrinaires de cette ville, où je débutai par la cinquième. Mes progrès furent assez rapides, et, en peu de temps, je parvins à être un des premiers de ma classe. M. Caylar surveillait mes études, excitait mon émulation, me faisait parler latin dans la conversation et tirait vanité de quelque facilité que j'avais, avec une pédanterie qui, même à cette époque, me paraissait fort ridicule.

Un de mes oncles occupait alors le premier rang parmi les médecins praticiens de Montpellier; on lui rendit compte de mes progrès et de mon amour pour l'étude; il n'était point marié, et il se chargea de pourvoir à mon éducation.

Dès ce moment, je devins l'objet de l'affection de tous mes maîtres; tous donnèrent à mes progrès une attention particulière. M. Lafont, syndic du pays du Gévaudan, ami de mon oncle, le nourrissait dans l'espérance qu'il se préparait un successeur, et l'intérêt que mon oncle prenait à moi, sans m'avoir vu, allait toujours croissant; cet intérêt était excité par les rapports que lui faisaient M. Lafont, M. l'évêque de Mende et autres personnes qui, tous les ans, se rendaient aux États de Languedoc qui s'assemblaient à Montpellier.

Je passai cinq années au collège de Mende; j'y parcourus successivement toutes les classes, jusqu'à la rhétorique inclusivement, et, quoique distingué dans mes études, le résultat fut d'avoir appris le latin de manière à pouvoir expliquer, sans embarras, les auteurs classiques les plus faciles. — Tout ce qu'on y apprenait d'histoire ou de géographie dans le cours d'une année s'oubliait pendant les vacances, et cela, par la mauvaise méthode d'enseigner qui ne consistait qu'à apprendre des mots, sans les fixer dans la mémoire par l'inspection d'un globe ou d'une carte, de manière qu'on traitait

l'histoire et la géographie comme si l'on eût parlé d'un monde imaginaire.

J'allais passer le temps des vacances dans la maison paternelle, et mes parents y réunissaient tous les curés et vicaires des environs; là nous faisions assaut de latin, d'histoire, de grammaire; j'étais constamment le plus fort, ce qui donnait de l'orgueil à ma famille et excitait singulièrement mon émulation.

Après cinq années d'études au collège de Mende, mon oncle me fit passer à celui de Rodez (département de l'Aveyron, ci-devant Rouergue) (1). Il donna la préférence à ce collège, parce qu'il était fort lié avec M. de Cicé, évêque de Rodez, et que le professeur de philosophie, M. Laguerbe, jouissait d'une réputation méritée. Je fus donc fortement recommandé à M. Laguerbe, j'eus une chambre au collège et je fis table commune avec les professeurs.

M. Laguerbe me donna des soins tout particuliers; il passait les journées avec moi, me faisait apprendre et répéter mes cahiers, me choisissait seul chaque mois pour soutenir une thèse publique sur tout ce qui avait été enseigné dans le mois, et, à la fin de chaque année, il me désignait pour sou-

(1) Le collège, fondé par le cardinal d'Armagnac en 1562, avait été gouverné par les Jésuites jusqu'en 1762, époque de leur suppression : du temps de Chaptal, des prêtres séculiers étaient chargés de l'enseignement.

tenir une thèse générale. Ces épreuves publiques enflammaient mon émulation et me forçaient à travailler.

Des études aussi assidues auraient pu avoir un résultat plus avantageux pour moi, si le fonds avait été plus philosophique et les sujets mieux traités; mais tout se bornait à des discussions inintelligibles sur la métaphysique, à des subtilités puériles sur la logique, etc., etc., et, à l'exception de quelques notions exactes, mais superficielles, sur l'algèbre, la grammaire et le système du monde, je n'ai retiré de ces études forcées pendant deux ans qu'une grande facilité à parler latin et une passion pour l'ergoterie, que j'ai heureusement abandonnée, après en avoir senti de bonne heure tout le ridicule.

Mes thèses générales firent une grande sensation. Tout le chapitre, la noblesse, l'évêque, s'y rendirent. Pour les rendre plus solennelles, je les avais dédiées au chapitre lui-même, et là, pendant trois ou quatre heures, je me débattis contre les personnes les plus redoutables en argumentation. Comme les disputes roulent sur la métaphysique, attendu que les mathématiques, la physique et l'astronomie sont susceptibles de démonstration, l'argumentant joue le premier rôle, parce qu'il attaque ou des articles de croyance ridicules, ou des opinions hasardées sans preuves; mais la victoire reste constamment à celui qui parle avec le plus d'assu-

rance et de facilité, et, à cet égard, je ne le cédais à personne.

Ma conduite et mes succès me firent une grande réputation; les souvenirs que j'ai laissés à l'école ne se sont pas encore effacés; c'est au point que, même encore de nos jours, on donne ma chambre à habiter au plus studieux du collège, et qu'une inscription placée sur la porte rappelle l'époque où elle a été habitée par moi. J'avouerai franchement que cet hommage rendu à mes premiers succès dans la carrière des sciences m'a plus flatté que tous les titres académiques dont j'ai été honoré par la suite.

Après deux ans passés à Rodez, je me rendis à Montpellier, auprès de mon oncle, qui avait vieilli dans la pratique de la médecine, qui jouissait d'une grande réputation de talent comme praticien et qui avait conquis l'estime publique non seulement par ses succès, mais par un désintéressement et une dignité dans l'exercice de sa profession, qui le faisaient adorer. Ses succès l'avaient fait surnommer le *Guérisseur* (1).

Le choix de mon état ne pouvait pas être douteux : l'exemple de mon oncle, son amour pour une profession qu'il exerçait si honorablement, l'espoir de lui

(1) Claude Chaptal contribua beaucoup à propager la découverte de Jenner, et, comme botaniste, il fit partie de la Société royale des sciences de Montpellier.

succéder, la certitude d'hériter d'un nom vénéré et d'une fortune considérable, tout me faisait un devoir de me livrer à l'étude de la médecine.

Je me fis donc inscrire en 1774 à l'école de Montpellier, qui comptait alors parmi ses professeurs les hommes les plus éclairés du siècle, les Leroy, les Barthez, les Venel, les Gouan, les Lamure (1). Mais l'enseignement y était très mal réparti : Venel, habile chimiste, y professait l'hygiène, et René nous récitait quelques pages de Macquer pour toute chimie ; Barthez y enseignait l'anatomie, et Gouan faisait des leçons sur la matière médicale, de sorte que personne n'était à sa place. Ce vice provenait de ce que, indistinctement pour le concours de toutes les chaires, on donnait à traiter des sujets de médecine, et que, par suite, un simple praticien se présentait pour la chimie comme pour la botanique

(1) « Les leçons éloquentes de Barthez excitaient, dans tous ceux qui l'écoutaient, une sorte de passion pour la physiologie. Entre les mains de ce génie profond la science achevait de se dépouiller de toutes ces fausses doctrines, tour à tour empruntées à une mécanique, à une physique, à une chimie imparfaites. A la vérité, une sorte de métaphysique obscure y régnait beaucoup trop encore; mais peut-être cette forme métaphysique était-elle aussi un de ces degrés par lesquels la science devait passer avant d'atteindre à cet état positif qu'elle n'a dû qu'aux travaux de Glisson, de Frédéric Hoffmann, surtout de Haller; travaux à jamais mémorables et qui ont enfin nettement posé le problème physiologique dans l'analyse directe des fonctions spéciales, des propriétés distinctes, de chacun des éléments divers qui constituent nos organes. » (FLOURENS, *Éloge historique de Chaptal,* prononcé le 28 décembre 1835, en séance publique de l'Académie française.)

et obtenait d'autant plus aisément les suffrages de l'école qu'il n'était que médecin. Alors la médecine pratique était tout; la chimie, la botanique ne formaient que des accessoires très subalternes.

Dans la première année de mes études médicales, je m'adonnai, d'une manière spéciale, à l'étude de l'anatomie et de la botanique. Ces deux sciences avaient un attrait tout particulier pour moi.

Dès la deuxième année, je fus en état de préparer les leçons de l'école sous la direction de Laborie, très habile démonstrateur d'anatomie, et, à la fin de la même année, je lus à la Société royale des sciences de Montpellier un mémoire de physiologie produisant des conclusions nouvelles (1).

Un fait assez extraordinaire vint refroidir mon zèle pour l'anatomie. Les cadavres ne suffisent pas à Montpellier pour les besoins des amphithéâtres, et très souvent l'on est forcé de suspendre les cours jusqu'à ce que l'hospice puisse en délivrer. C'est cette pénurie de moyens d'instruction qui m'avait porté à me lier avec M. Fressines, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, pour travailler en commun sur l'anatomie. Un jour, Fressines vint m'annoncer qu'il venait de faire porter un cadavre dans son amphithéâtre particulier; nous nous y rendîmes de suite; je trouvai le cadavre d'un jeune homme

(1) Chaptal donne sur le sujet de cette thèse des détails qui n'ont pas leur place ici.

mort d'une fluxion de poitrine depuis quatre à cinq heures; je reconnus ce jeune homme pour m'avoir servi plusieurs fois à ramasser mes boules dans mes parties au jeu de mail; ce qui déjà me fit éprouver quelque peine. Néanmoins, je me mis en devoir de le disséquer, mais, au premier coup de scalpel sur les cartilages qui lient les côtes au sternum, le cadavre porta la main droite sur le cœur, et agita faiblement la tête; le scalpel me tombe des mains, je m'enfuis de frayeur, et, depuis ce moment, j'ai abandonné l'étude de l'anatomie.

Déjà, la deuxième année, je m'étais occupé de l'étude de la physiologie; cette partie avait de l'attrait pour moi, et les savantes leçons de Barthez entretenaient en moi un amour passionné pour cette étude. La troisième année, j'en fis, pendant six mois, ma principale occupation. L'habitude que j'avais prise à Rodez d'argumenter et de disputer sur tout me donnait un goût privilégié pour les systèmes; et, comme la physique du corps humain est celle de toutes les sciences qui présente le moins de faits positifs, je me trouvais dans mon centre; je discutais avec pédanterie et indifféremment le pour et le contre de toutes les hypothèses; j'étais en querelle ouverte avec tous mes camarades; je prenais constamment le contre-pied de leur opinion; j'eusse peut-être persisté encore longtemps dans ce système puéril d'ergoterie, sans le concours de deux

circonstances qui ont tellement changé mes habitudes scolastiques et influé sur le temps de ma vie qui va suivre, que je ne puis les omettre.

Le fils d'un de mes amis, M. Coustou, devait soutenir ses thèses générales au collège de Montpellier. Ses respectables parents et lui m'invitèrent à y assister, je m'y rendis. L'assemblée était nombreuse et brillante; je fis d'abord quelques questions à l'élève; je lui donnai des éloges; mais, ayant éprouvé quelque embarras pour répondre à mes arguments, son professeur (M. Léger) voulut prendre la parole, et, dès lors, la discussion s'engagea entre ce dernier et moi; je le pressai si fort et de si près qu'il resta muet, et, comme on dit, il fut mis *au sac;* le maître et l'élève rougirent, et je proclamai leur défaite. Je ne jouis pas longtemps de ma petite victoire, car, revenant bientôt à mes sentiments naturels pour cette respectable famille, je me sentis dévoré du chagrin de l'avoir humiliée, et mon cœur soulevé contre moi me fit expier pendant longtemps la peine que je lui avais faite. Depuis ce jour, je me suis abstenu de toute argumentation et j'ai pris en aversion les subtilités scolastiques, qui n'ont pas d'autre but que de tendre des pièges à la raison.

A peu près à cette époque, je me liai d'amitié avec M. Pinel (devenu célèbre à Paris), qui, doué d'un esprit sain et cultivé, nourri des bons principes de la médecine, était venu fortifier, à Mont-

pellier, sous les yeux et par l'exemple des grands maîtres, les bonnes études qu'il avait faites à Toulouse. Son goût éclairé pour l'observation, son mépris pour les systèmes en médecine contrastaient singulièrement avec ma manière de voir et avec mes habitudes; nous disputâmes longtemps et sans nous convaincre; mais M. Pinel prit à la fin un parti qui ne pouvait pas manquer de produire son effet : il me conseilla de renoncer, pour quelques mois, à l'étude des auteurs qui ne s'occupent que de théorie et d'explication, pour ne consulter que trois auteurs, Hippocrate, Plutarque et Montaigne. La lecture réfléchie de ces auteurs, que nous faisions très souvent en commun, opéra sur moi une révolution que j'avais regardée d'abord comme impossible; je me passionnai pour l'étude de ces trois philosophes à tel point qu'à force de les lire et de les méditer, j'en savais plusieurs chapitres par cœur. Ma conversion fut complète. Je pris en horreur les hypothèses; je ne connus plus que l'observation pour guide de mes recherches dans tout ce qui tient à la vie animale; je reconnus que les lois vitales échappaient à la mécanique, à l'hydraulique, à la chimie, et que les mouvements dans les corps vivants dépendaient de quelques lois primitives dont il fallait étudier et comparer les effets sans en rechercher les causes. Sans doute, les lois de la mécanique, de l'hydraulique et des affinités

chimiques s'exercent sur toute la matière; mais, dans l'économie animale, elles sont tellement subordonnées aux lois de la vitalité que leur effet est presque nul; et les phénomènes de la vie s'éloignent d'autant plus des résultats calculés d'après ces lois, que la vitalité est plus intense, de sorte que leur pouvoir est presque insensible dans les fonctions dévolues aux animaux.

Pénétré de cette doctrine, j'en fis l'application dans ma thèse de bachelier que je soutins vers le milieu de la troisième année de mes études en médecine (1). Je voulus développer les causes des différences que l'on observe parmi les hommes considérés dans le physique et le moral, et je divisai

(1) Le titre latin de la thèse est : « Conspectus physiologicus de fontibus differentiarum inter homines relative ad scientias... Quem Deo duce, et auspice Dei.-Para in augustissimo Ludovico medico monspeliensi, tueri conabitur. Auctor J. Antonius-Claudius Chaptal, nojarensis apud Gabalos, liberalium Artium magister et jamdudum medicinæ alumnus, die 5 mensis novembris anni 1776. »

Elle a pour épigraphe :

Castor gaudet equis, ovo prognatus eodem
Pugnis. Quot capitum vivunt totidem studiorum
Millia.

(Horace, *Sat.* lib. II.)

La thèse est dédiée à son oncle Claude :

Avuncule carissime,
Inspice, si possim donata reponere cultu.
Add. hum. Nepos tuus J. A. Claudius Chaptal.

Cette thèse a un véritable mérite littéraire, sans parler de l'intérêt scientifique qu'elle présente. Elle eut un tel succès qu'on en fit deux éditions successives de deux mille exemplaires, « ce qui ne s'était jamais vu ».

ce vaste et beau sujet en quatre parties. Dans la première, je m'attachai à faire connaître les différences que nous apportons en naissant. Cette partie, très difficile à traiter, puisqu'il faut se préserver de toute influence étrangère, exigeait des connaissances profondes sur les lois générales de la vitalité; aussi m'y suis-je appliqué à les présenter toutes dans leur ensemble pour en déduire les modifications qui constituent les différences ou les constitutions individuelles. Dans la deuxième partie, je m'essayai à faire connaître ce qui est dû à l'éducation, que je considérai dans ses effets sur la sensibilité et la mobilité physique, de même que sur l'imagination, la raison et la mémoire. Dans la troisième partie, j'examinai les modifications qu'apportent les climats sur toutes les facultés vitales; et, dans la quatrième, je tâchai de déterminer l'influence des gouvernements ou de telle éducation politique qui donne un caractère propre à une nation.

Cette thèse volumineuse, écrite en latin, soutenue en cette langue, nourrie de tous les exemples que les écrivains voyageurs, politiques et philosophes m'avaient fournis, fit une grande sensation.

Je fus reçu docteur trois mois après; mais, poursuivant mes études dans la même direction, je sentis bientôt que ma thèse de bachelier n'était qu'une ébauche; mes études me présentaient chaque jour de nouveaux faits qui venaient appuyer mes

principes, et, un an après, je rédigeai un traité sur cette matière, que j'écrivis en français. Je donnai mon travail à la Société des sciences de Montpellier, dont j'étais déjà membre; le rapport, profondément raisonné, me fut extrêmement favorable; on m'invitait à le livrer au public; mais, peu confiant dans un travail de cette importance, et persuadé qu'un sujet aussi vaste ne pouvait être traité qu'imparfaitement par un jeune homme de dix-neuf ans, je renfermai mon manuscrit et le rapport, et me bornai à inscrire sur la première page l'époque et l'âge où il avait été composé. Cet ouvrage m'a été volé cinq ou six ans après.

Mon oncle avait toujours eu le projet de faire de moi un médecin praticien; il souriait à l'idée de se donner un successeur. En conséquence, après mon doctorat, il me délégua des malades et des consultations; j'avais l'air d'entrer dans ses vues, mais Plutarque et Montaigne les contrariaient en moi de toute la force du goût et de la raison, et je ne m'occupais de la médecine qu'autant qu'il en fallait pour ne pas me brouiller avec mon oncle.

Pour me soustraire à cette tyrannie médicale, je parvins à persuader à mon oncle qu'on se livrait trop jeune à la pratique de la médecine, qu'il convenait de se préparer à l'étude de cette noble profession par des recherches profondes; j'appuyai mon opinion d'exemples honorables et je le décidai

à me laisser passer deux années à Paris pour m'y perfectionner. Cette négociation fut longue et difficile, et mon oncle n'y consentit que parce que l'occasion se présenta de faire le voyage avec M. de Cambacérès, notre ami commun (depuis prince archichancelier de l'Empire).

J'arrive donc à Paris (1) avec M. de Cambacérès. Nous descendons rue Croix-des-Petits-Champs, à l'hôtel de Bourbon, et employons les deux premiers mois de notre séjour à visiter les édifices et tous les monuments de cette immense cité. Chaque jour, nous sortions à sept heures avec le projet de voir tout ce qu'il y avait de curieux dans un quartier, et ne rentrions qu'à trois heures pour dîner. Après avoir parcouru tout ce que la capitale nous offrait de curiosités, nous entreprîmes des excursions dans son voisinage et visitâmes successivement tous les châteaux et palais des environs. Je me rappelle avec plaisir que tous les soirs, occupant notre société du détail de nos courses, nous éprouvions la surprise de voir que nous étions plus instruits que ceux qui habitaient Paris depuis vingt ans, ou qui y étaient nés; nous avions l'air de leur parler de la Chine ou de la Perse, et nous eussions pu très souvent leur donner des romans pour l'histoire de leur pays, tant il est vrai que la facilité de

(1) En 1776.

pouvoir visiter, à chaque instant, un monument, fait qu'on diffère du jour au lendemain et qu'on passe sa vie à côté sans jamais y entrer.

Après ces excursions dans Paris et au dehors, je me liai avec quelques littérateurs du temps tels que Lemierre, Roucher, Berquin, Cabanis, Delille, Fontanes, etc. Nous avions établi des séances académiques chez M. Lacoste, directeur de l'enregistrement, rue Saint-Thomas du Louvre, où nous lisions nos productions à tour de rôle. Je fréquentai beaucoup le Théâtre-Français et je ne respirai plus que poésie. Quelques essais en ce genre, que j'avais faits au collège et dans le cours de mes études en médecine, me valurent des encouragements, et il n'en fallut pas davantage pour me tourner la tête; je traduisis en vers les hymnes de Santeuil; je composai trois comédies; j'eus même la prétention de travailler à une tragédie dont le sujet m'était fourni par l'histoire de la Pologne; j'en avais terminé le deuxième acte, lorsque je sentis que ma verve s'affaiblissait et que mon troisième acte ne présentait partout que la gêne, l'embarras et le refus prononcé de Minerve. J'en restai donc là heureusement après avoir perdu deux ans dans cette carrière; je me bornai dès lors à composer des vers de société et employai le reste de mon séjour à Paris à cultiver les sciences. Je n'avais pas cessé, d'ailleurs, de correspondre sur

l'état de la médecine à Paris avec mon vieil oncle, qui ne m'aurait pas pardonné de faire des vers. Je fis deux cours d'accouchements sous M. Baudelocque; je suivis les leçons de chimie de Bucquet, à l'École de médecine; de Mitouard, dans son laboratoire, rue de Beaune, et de Sage, à la Monnaie; je cultivai beaucoup Romé de Lisle, et, quoique peu versé dans la chimie, Dillon, l'archevêque de Narbonne, président des États de Languedoc, me désigna pour aller professer cette science à Montpellier.

Je sentis bientôt tout le poids du fardeau qu'on venait de m'imposer; je redoublai de zèle pour m'instruire dans la science que je devais professer, et je partis pour Montpellier, après un séjour de trois ans et demi à Paris.

Arrivé à Montpellier trois mois avant l'ouverture des États de Languedoc (1), je m'occupai du soin pénible de former un laboratoire dans le local de la Société royale des sciences, et me mis en mesure d'ouvrir mon cours pendant la session des États. Ce cours, honoré de la présence des prélats et des seigneurs qui venaient aux États, fut extrêmement brillant (2). Je travaillais nuit et jour pour préparer

(1) En 1780.

(2) La première leçon fut donnée, avec une grande solennité, dans la salle même des réunions de la Société. « Jamais la chimie n'avait été professée devant un tel auditoire. La plupart des membres des États y assistaient, et il ne s'y trouvait pas moins de

mes leçons; je parlais avec une grande facilité et une hardiesse au moins égale; et les États délibérèrent la création d'une chaire de chimie aux appointements de six mille francs par an.

Malgré mes succès dans l'enseignement de la chimie et les faveurs des États, mon oncle voyait avec peine que j'échappais à la pratique de la médecine; il m'en faisait chaque jour des observations, et chaque jour je m'efforçais de lui persuader que, lorsque je me serais fait une grande réputation dans la chimie, j'en aurais bien plus de facilité pour m'illustrer dans la pratique; je lui citais Stahl et Vœrhaave qui avaient été les premiers chimistes et les plus grands médecins praticiens de leur temps : ces exemples ne laissaient pas que de faire impression.

A l'époque où je commençai à professer la chimie (1), la nouvelle doctrine n'existait pas encore; l'ancienne commençait à être ébranlée : la découverte des gaz, la décomposition de l'air, la théorie des oxydations métalliques, déduites du mémoire de Lavoisier sur les oxydes d'étain et de mercure, tout nous montrait l'horizon du beau jour de la

deux archevêques et de douze évêques : *on eût dit un concile.* » (JUNIUS CASTELNAU.)

(1) Charles Dupin, qui prononça un discours, le 1er août 1832, aux funérailles de Chaptal, dit qu'il avait « reçu de la nature un organe flexible et sonore, une physionomie expressive, un regard spirituel et puissant; en un mot, tout ce qui contribue, par le langage d'action, au succès physique du professeur ».

chimie; cependant le phlogistique n'était pas encore banni; on le pliait aux explications des nouveaux faits, et c'est dans cette doctrine que j'ai fait mon premier cours (1).

Je travaillai à la chimie avec une ardeur incroyable pendant six mois, je répétai toutes les expériences avec soin, et me livrai à de nouvelles recherches : après ce court intervalle, je crus pouvoir livrer au public un petit volume de Mémoires (2), dans lesquels je faisais connaître quelques faits

(1) M. de Humboldt, qui passait par Montpellier, pour se rendre en Amérique, voulut entendre la parole de celui dont la réputation était déjà si grande. On le vit un jour assister à une leçon de Chaptal.

(2) En 1781. Les *Mémoires de chimie* sont dédiés à « Messeigneurs les gens des Trois-États de la province de Languedoc ». Ils sont précédés d'un discours où se révèlent une virilité précoce et des aspirations qui contiennent comme le programme du rôle qu'il sera appelé à jouer : Chaptal s'estime heureux d'être placé d'une manière qui lui permette d'être utile. Le choix flatteur dont il est l'objet lui en fait désormais un devoir; mais, ajoute-t-il avec une noble fierté, « cette douce obligation est si conforme à mes sentiments que mes travaux auront toujours le caractère de la liberté ». Déjà sont confondues, dans l'esprit de ce jeune homme, les préoccupations du savant et celles de l'homme d'État. Pour lui, ce n'est point assez que de rendre la science utile, d'enseigner l'art de tirer parti des richesses de notre sol, de produire des objets nouveaux : il faut ouvrir des moyens de communication entre les diverses parties du royaume et de la province, car « ils influent sur les mœurs, sur la soumission aux lois, et sur le respect pour le prince »; il faut surtout encourager ceux qui cultivent les sciences, car c'est en protégeant les classes supérieures que les classes inférieures se forment. Il n'y a pas de bons artisans où il n'y a pas de bons artistes, et ceux-ci, dans nos contrées, ne peuvent être fixés ni formés que par les ouvrages publics. Ces paroles sont empruntées à l'archevêque Dillon, dans le *Mémoire* que l'assemblée des États généraux de la province de Languedoc a délibéré, le 31 décembre 1779, de présenter au Roy, etc.

nouveaux, tels que la formation de l'acide phosphorique et de l'acide sulfurique par la décomposition de l'acide nitrique sur le phosphore et le soufre, l'analyse des pierres calcaires, etc. A travers tout cela, l'ouvrage portait l'empreinte de la jeunesse; il y avait de la déclamation, de l'affectation, et pas assez de précision ni de gravité. Tel qu'il était, il parvint à M. de Buffon, qui, à mon grand étonnement, m'écrivit une lettre apologétique, dans laquelle il dit, entre autres choses : « Ce que vous « dites de mes ouvrages est ingénieusement vu, « très bien senti, et présenté avec autant d'esprit « que de grâce : continuez, Monsieur, et je vous « prédis que vous serez un jour un des premiers « écrivains de votre siècle, et un de ses savants les « plus illustres, etc. »

Mes études assidues me firent connaître la futilité du phlogistique, et, dès la seconde année, il fut banni de mes leçons; Fourcroy et Guyton s'obstinaient encore à le défendre dans leurs cours, et, lorsque ce dernier publia son premier volume de l'*Encyclopédie méthodique,* je fus si étonné de voir qu'il prenait à cœur de soutenir cette doctrine en la modifiant, que je lui écrivis qu'il ne terminerait pas l'ouvrage sans faire amende honorable.

Pour cultiver mes goûts d'une manière plus indépendante et me mettre à l'abri des persécutions de mon oncle, je le décidai à me marier : il y con-

sentit, et j'épousai, en 1781, Mlle Lajard, fille d'un des négociants les plus recommandables de Montpellier. M. de Cambacérès fit la demande de ma femme, et son frère le cardinal fit la bénédiction du mariage. Mon oncle me donna 120,000 francs, ma femme fut dotée de 70,000 francs; je fus logé chez mon beau-père, de sorte que je trouvai, dans tous ces arrangements, assez de liberté pour suivre mes goûts, et assez de fortune pour fournir à mes travaux. Ce mariage est devenu pour moi une source de bonheur : un esprit droit, un cœur divin, une conduite toujours irréprochable, une bonté inépuisable, une humeur douce et égale forment le caractère de ma respectable épouse. Sans cesse occupée de ses enfants, de son mari et de soins domestiques, je ne l'ai vue se distraire de ses saints devoirs que pour soulager les malheureux, porter des consolations dans les cœurs affligés, partager et adoucir leurs peines, et, naturellement compatissante pour les faiblesses d'autrui, jamais, non, jamais je ne l'ai entendue ni blâmer le ridicule d'une femme de sa connaissance, ni accréditer une action coupable ou déshonorante. C'est à cette école que se sont formées ses filles, qui, à son exemple et sans jamais la quitter, ont été élevées dans la pratique de toutes les vertus domestiques qui seules font le bonheur, parce qu'elles sont pour tous les instants de la vie.

A peine possesseur d'une fortune considérable pour une ville de province, je formai le projet d'affranchir ma patrie du tribut onéreux qu'elle payait à l'Angleterre et à la Hollande par l'importation en France des produits de leurs préparations chimiques; j'achetai un local à côté de Montpellier, j'élevai des bâtiments considérables et je fabriquai successivement les acides sulfuriques, nitriques, muriatiques, oxaliques, etc., l'alun, les couperoses, le sel ammoniac, celui de Saturne, le blanc de plomb, les préparations de mercure et de plomb, etc. (1). J'y formai même un atelier de poterie pour fabriquer les porcelaines et les poteries de grès dont j'avais besoin. Quelques années après, j'associai M. Bérard, mon élève, à ces établissements, et, lorsque j'ai quitté Montpellier pour me fixer à Paris, je lui en ai laissé la propriété.

Peu de temps après, je me liai d'intérêt avec la

(1) Mon travail sur les aluns artificiels me coûta le plus de peine; j'avais fabriqué des montagnes de sulfate d'alumine avant d'avoir trouvé le moyen de le faire cristalliser; je repris alors l'analyse de l'alun de Romé, et je trouvai qu'outre l'acide et l'alumine il contenait de la potasse. Dès ce moment le problème fut résolu, et je fabriquai en grand de l'alun. Peu de temps après, j'envoyai un mémoire à ce sujet à M. Fourcroy, mais quelle ne fut pas ma surprise, lorsque six mois plus tard je vis paraître dans les *Annales de chimie* l'analyse des aluns, par Vauquelin, dans laquelle il annonçait les mêmes résultats que moi, qui depuis deux ans les avais mis en pratique dans mes ateliers! — J'en témoignai mon étonnement à Fourcroy, qui me répondit que lorsqu'il avait reçu mon mémoire, Vauquelin venait de faire la même découverte.

maison de commerce de mon beau-père, et je fus chargé de diriger les opérations de la teinture en coton. Cet art, nouveau pour la France, reçut en mes mains de grandes et importantes améliorations.

La ville de Montpellier avait formé d'immenses fabriques de mouchoirs et tissus de coton. On avait fait venir du Levant deux ou trois teinturiers pour teindre les fils en rouge dit d'*Andrinople*. Le procédé était un secret. Je parvins à le découvrir et à établir une teinture où le rouge et toutes les nuances qui en dérivent furent perfectionnés et devinrent des procédés publics.

Je crois être le premier en France qui ait appliqué, dans toute son étendue, les connaissances chimiques aux arts; j'ai nationalisé quelques procédés inconnus jusqu'à moi; j'en ai créé plusieurs et perfectionné un plus grand nombre. A mon exemple, beaucoup d'autres chimistes ont formé de grands établissements, et c'est à cette heureuse révolution que nous devons la conquête de plusieurs arts et le perfectionnement de tous. Jamais science n'a rendu de plus grands services au commerce et à l'industrie que la chimie dans ces derniers temps.

Ces occupations manufacturières ne me détournaient point de l'enseignement; mes cours étaient si suivis que mon amour-propre ne m'eût pas permis de me relâcher; je rédigeai même des mémoi-

res, dont quelques-uns sont insérés dans les volumes de l'Académie des sciences, dans les *Annales de chimie* et dans le *Journal de physique* (1).

Les États de Languedoc avaient placé en moi une confiance entière; j'exerçais auprès d'eux le ministère des arts et de l'agriculture; ils me comblaient de faveurs et de gratifications; mes propositions pour des améliorations de l'industrie étaient constamment accueillies; et je vivais heureux de ma considération, des succès de mes établissements et de mon bonheur domestique.

Je publiai, au milieu de ces occupations, mes *Éléments de chimie*, en trois volumes in-8°. Je n'attachai à cet ouvrage que le mérite de pouvoir servir de guide à mes nombreux élèves, et je négligeai d'en envoyer aux libraires de Paris et de le faire annoncer; mais quelle fut ma surprise lorsque je vis qu'on en demandait de toutes parts, et que toutes les nations se l'appropriaient par des traductions! L'édition fut bientôt épuisée, et Déterville, libraire à Paris, me demanda d'en faire une seconde; j'y consentis; le succès fut le même. Déterville fait dater sa fortune de l'époque où mon ouvrage parut. Cette seconde édition fut suivie d'une troisième; celle-ci, d'une quatrième, et, en

(1) Ces mémoires ont trait aux sujets les plus variés de médecine, d'histoire naturelle, d'agriculture, de physiologie, de chimie, de chimie appliquée et surtout d'économie politique.

quelques années, il s'est répandu quatorze mille exemplaires de cet ouvrage. J'ai eu la consolation de voir que, pendant douze à quinze ans, mes *Éléments* ont été presque le seul ouvrage qu'on ait mis entre les mains des élèves en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Allemagne et en Amérique. — Outre la méthode qui régnait dans mes *Éléments,* on y trouvait des applications nombreuses aux arts, ce qui était tout à fait nouveau, et c'est surtout à cela qu'il faut rapporter le succès prodigieux du livre.

Les États de Languedoc, qui voyaient, par eux-mêmes, combien, depuis huit ans, l'industrie s'était accrue dans le Midi, voulurent former un second établissement de chimie à Toulouse, et je fus chargé de l'organiser. Mes succès à Toulouse, furent les mêmes qu'à Montpellier; une population plus nombreuse devait encore fournir à mes leçons un plus grand nombre d'auditeurs; aussi, quoique la salle fût très vaste, on fut obligé de prolonger l'amphithéâtre dans la cour, qu'on réunit par ce moyen au laboratoire. Les États avaient encore délibéré cinq mille francs de traitement fixe pour cette chaire et trois mille francs pour les frais de déplacement.

Je profitai de l'intervalle de mes cours pour parcourir la province, visiter les ateliers et les mines, et porter partout la lumière de la chimie.

Mon oncle mourut en 1788, âgé de quatre-vingt-neuf ans; il me laissa pour héritage un nom vénéré et trois cent mille francs de fortune.

Les États de Languedoc, qui m'avaient comblé de faveurs, voulurent y ajouter encore, et leur députation auprès du Roi fut chargée de demander pour moi des lettres de noblesse et la décoration de l'ordre du Roi. Ils l'obtinrent sans peine, avec la permission de porter les marques de l'ordre avant ma réception. J'avais alors trente et un ans. Cette faveur était cependant le privilège exclusif des personnes qui avaient vieilli dans les services publics les plus éminents. Les lettres patentes et mes titres de noblesse (1) portent l'énumération de tout ce que j'avais déjà fait pour la chose publique.

Les États m'accordèrent en même temps une gratification de cinquante mille francs, que je n'ai pas perçue.

A cette époque, la convocation de l'Assemblée des notables, la faiblesse d'un ministère qui énervait le courage de tous les dépositaires de l'autorité, les agitations du peuple, tout annonçait une commotion politique dont aucun ne pouvait prévoir le résultat. Chaque jour, l'horizon politique s'obscurcissait de nouvelles vapeurs; l'audace restait impunie, et le 14 juillet 1789 donna le signal d'une in-

(1) Ces lettres de noblesse étaient valables pour deux cents ans seulement.

surrection générale. On s'arma de toutes parts. Dans cette confusion générale, dans ce débordement de toutes les passions, l'homme sage étudiait le rôle qu'il devait jouer; il lui paraissait également dangereux, et de rester tranquille au milieu de ces agitations, et d'y participer (1).

Je crus devoir m'abstenir de paraître dans aucune des Assemblées qui furent convoquées à cette époque; mais lorsque l'Assemblée constituante fut organisée, lorsque j'aperçus dans les discussions les grands talents qui l'honoraient, alors je crus qu'on se bornerait à établir une bonne constitution, à détruire des abus et à porter le corps politique au niveau des lumières du siècle. J'entrai donc dans l'assemblée populaire, ou club de Montpellier, et je ne tardai pas à y jouir d'une grande influence. On disputait, on raisonnait encore, on pouvait approuver ou condamner une opinion émise, une mesure arrêtée; il était permis de ne

(1) Chaptal écrivait, le 2 octobre 1789, à Mlle Montialoux, de Mende, une lettre qui indique bien son état d'esprit à ce moment : « La révolution qui s'effectue est une belle chose; mais je voudrais qu'elle fût arrivée il y a vingt ans. Il est fâcheux de se trouver dessous, quand on démolit une maison, et voilà notre position. Nos enfants jouiront, et ils ne pourront pas nous accuser d'avoir pensé plus à nous qu'à eux : c'est ce qui me console. Le clergé et la haute noblesse sont déchus de leurs prétentions, l'égalité primitive rétablie; la vertu, le talent, feront seuls les distinctions; le pauvre cultivateur respirera enfin, et l'homme le plus utile sera aussi l'homme le plus considéré : voilà sans doute une belle *spectative;* mais elle ne sera effectuée que tard, et c'est le seul de mes chagrins. »

pas désespérer du salut de la patrie; mais la dispersion volontaire des membres de l'Assemblée constituante après la session, le dépôt de la constitution confié à une Assemblée législative composée d'avocats, de journalistes, de comédiens et autres individus sans fortune, sans principes, sans connaissances d'administration, firent bientôt craindre qu'on ne portât le vaisseau de l'État au milieu des tempêtes, et c'est ce qui ne tarda pas d'arriver.

L'Assemblée législative s'arroge le titre de Convention, ou d'Assemblée constituante; il se forme de nouvelles factions : les unes, plus modérées, invoquent les principes; les autres, plus audacieuses, multiplient les ruines pour recomposer en entier le système social; il ne manquait à la Convention, après avoir fait disparaître la constitution, que de se débarrasser du Roi et de quelques membres qui, par leur talent, entravaient ses opérations; les journées du 21 janvier et du 31 mars lui en donnèrent les facilités.

Les hommes qui ne s'étaient jetés dans la Révolution que pour corriger des abus et consacrer, par une bonne constitution, des principes de garantie pour les personnes et les propriétés, s'alarmèrent de ces actes atroces; ils s'insurgèrent de toutes parts et organisèrent le système de résistance qu'on a appelé le *fédéralisme*.

Je fus mis à la tête de ce parti dans le Midi, et je

devins le président de ce fameux Comité central, établi à Montpellier et composé des députés de trente-deux départements. Il comptait soixante-quatre membres. Nous organisâmes trois corps d'armée, l'un à Bordeaux, l'autre à Lyon et le troisième au Pont-Saint-Esprit. Nous convoquâmes une nouvelle Convention à Bourges, où se rendirent plusieurs de nos députés; nous créâmes un tribunal à Clermont, pour juger les membres de la Convention. Nous nous étions emparés de l'administration dans les départements fédéralisés. Nous correspondions avec M. de Wimpfen, qui avait formé une armée en Normandie; nous marchions à grands pas vers le succès. Nos départements n'avaient plus qu'un sentiment, celui de se soustraire à la domination de quelques hommes audacieux qui, sous le nom de Convention, forçaient la volonté d'une majorité faible et sans énergie; mais la retraite, ou plutôt la fuite de Wimpfen, porta l'alarme dans nos rangs; l'audace redoubla dans le cœur des chefs de l'anarchie; nos comités furent dissous, les membres emprisonnés; la terreur devint générale; toutes les places de l'administration et des services publics furent confiées à des têtes exaltées ou à des brigands; des députés revêtus de tous pouvoirs furent envoyés dans les départements, les échafauds furent dressés sur toutes les têtes, et l'anarchie porta sa torche sur toutes les

institutions, sur tous les établissements, sur les châteaux et les propriétés.

Tous les actes du Comité insurrectionnel avaient été signés par moi, ainsi que la correspondance. Aussi, je fus arrêté le premier, par décision du Comité de sûreté générale, et on me donna la citadelle pour prison. Le temps des massacres n'était pas arrivé; les tribunaux révolutionnaires n'étaient pas organisés, mais les administrations venaient d'être renouvelées.

Après huit ou dix jours de séjour à la citadelle, j'écrivis à un membre influent de la nouvelle administration pour lui déclarer que, si je n'étais pas mis de suite en liberté, j'allais imprimer pour ma défense. Ils sentirent tous que je pouvais les compromettre, parce qu'ils avaient tous ouvertement professé mes principes et que la plupart avaient été membres du fameux Comité central insurrectionnel. En conséquence, ils se réunirent en séance et m'ouvrirent les portes de la citadelle, malgré l'arrêté du Comité de sûreté générale, en vertu duquel ils m'avaient enfermé.

Je connaissais trop l'esprit qui dominait dans les comités de la Convention pour me croire en sûreté, et je partis de suite pour les montagnes des Cévennes, où je fus me cacher.

La terreur s'emparait alors de tous les esprits. Pour se soustraire au glaive révolutionnaire, l'émi-

gration devint générale. J'eusse été moi-même chercher ma sûreté dans les pays étrangers, si l'intérêt de ma famille ne m'eût retenu. Je craignais de la dévouer aux fers, à l'échafaud ou à la misère. J'avais alors de bien puissantes raisons pour fuir ma patrie; on m'offrait un refuge en Espagne, à Naples et dans l'Amérique du Nord. Le gouvernement de l'Espagne m'assurait 30,000 francs de traitement par an pour y porter mon industrie. M. le chevalier de Bessuya, à son retour de Paris, passa à Montpellier en 1788 pour me porter les propositions du gouvernement de Madrid; il y resta trois jours pour me déterminer; il employa même l'influence de M. le comte de Périgord, commandant de la province vers ce temps-là.

L'infant d'Espagne, prince de Parme, depuis roi d'Étrurie, entretenait avec moi une correspondance suivie sur la chimie, qu'il possédait très bien. Il m'écrivit en 1792 ces paroles remarquables :

« Votre Révolution vient de nous apprendre, mon cher ami, que le métier de roi ne vaut plus rien; jugez de celui d'héritier présomptif. Après y avoir bien réfléchi, je me suis décidé à conquérir mon indépendance et je crois que je puis y arriver en formant des fabriques en Espagne, où elles manquent. Mais je ne puis y parvenir que par votre secours. Venez me trouver, et nous travaillerons ensemble. Mon beau-père nous donnera tous

les secours d'argent et de protection. Lorsque nous aurons fait fortune, nous irons vivre là où nous trouverons le repos, s'il en existe encore sur la terre, etc. »

Je me refusai encore à ces offres. Ce jeune prince promettait alors un homme distingué dans les sciences. Mais des attaques d'épilepsie énervèrent tellement sa raison que je n'ai plus retrouvé le même homme à son passage à Paris pour l'Étrurie; il pleurait avec moi sur ses infirmités.

La reine de Naples, à peu près à la même époque, me pressait de me rendre dans ses États; mais je résistai encore.

Enfin, le célèbre Washington, alors président des États-Unis, m'écrivit deux fois à ce sujet. Dans sa première lettre, il y avait cette phrase remarquable : « Quoique président des États-Unis, je ne puis m'engager vis-à-vis de vous pour aucun salaire; mais les hommes utiles comme vous ne sont pas délaissés par ma nation. Venez, et nous nous ferons tous un plaisir de vous accueillir. »

Toutes ces offres ont été successivement repoussées. Si j'avais voulu m'expatrier, j'aurais préféré la patrie de Washington et de Franklin; mais l'amour de mon pays l'a toujours emporté sur des offres séduisantes de fortune et m'a fait courir toutes les chances d'une révolution orageuse sans altérer mes sentiments à cet égard.

A cette époque, les frontières de la France étaient inondées d'armées ennemies, pendant que nos arsenaux étaient dépourvus d'armes, de salpêtre et de poudre. On avait organisé quatorze armées, mais elles manquaient de tout. Il s'agissait de tout improviser, et on eut recours aux savants. On institua une administration particulière, afin de pourvoir à ces besoins. Le Comité de salut public me nomma, quoiqu'à contre-cœur, de ma part et de la sienne, inspecteur général des poudres et salpêtres dans le Midi. Je reçus mon arrêté de nomination au milieu des montagnes et vins de suite à Montpellier.

Je parcourus en un mois toute la Provence et le bas Languedoc pour former partout des ateliers de salpêtre; le résultat de ce mouvement fut incroyable; la terreur était telle que toute la population se précipitait dans les ateliers; tous les particuliers y apportaient leurs terres salpêtrées et le combustible nécessaire (1).

(1) Par un arrêté du 4 nivôse an II, le Comité de salut public avait défini les pouvoirs confiés aux huit inspecteurs chargés, sur toute l'étendue de la République, « de répandre les lumières et l'ardeur républicaines pour l'exploitation que réclame la patrie ». Ces pouvoirs étaient presque illimités. Berthollet, qui avait mis ses talents au service du Comité de salut public et qui était un ami de Chaptal, lui écrivait le 18 pluviôse an II : « Ta mission te donne un pouvoir qui n'a de bornes que celles de l'activité publique. » Il est assez remarquable que le Comité de salut public, ordinairement si ombrageux, ait confié une telle autorité à un homme aussi suspect.

L'administration centrale, que le Comité de salut public avait formée à Paris pour diriger ce grand mouvement, était composée de trois membres de la fameuse municipalité de Paris : l'un était un ancien perruquier de la rue de Vaugirard nommé Müller; l'autre, un marchand de maroquins du passage de la *Reine de Hongrie*, appelé Daubencourt, et le troisième, un clerc de procureur, nommé Caillot. Ces hommes reconnurent bientôt leur insuffisance et me demandèrent au Comité de salut public pour diriger cette entreprise.

Le courrier qui me portait l'arrêté de ma nomination me trouva à Carcassonne et me remit, en outre, une lettre de mon respectable ami M. Berthollet, qui m'inspira de la confiance. Je partis donc pour Paris (1).

(1) La lettre du Comité de salut public, qui le mande à Paris, est du 28 frimaire an II : « ...Les trois millions de salpêtre qu'on a retirés jusqu'ici par année sont bien éloignés de suffire aux guerres que nous avons à soutenir pour la liberté... La chimie est une des occupations humaines dont la République doit tirer un des plus puissants secours pour sa défense... Pars sur-le-champ au reçu de notre lettre pour te rendre à Paris. Tu y trouveras des frères et des amis qui brûlent du désir d'anéantir par tous les moyens possibles les tyrans qui nous font une guerre impie. Viens promptement; tu es attendu avec impatience, et c'est au nom de la Patrie que nous t'invitons et qu'au besoin même nous t'enjoignons de te rendre à Paris. Nous te communiquerons ce que la République attend de ton zèle et de tes connaissances.

« Les membres du Comité de salut public,

« *Signé* : Carnot, Prieur. »

Berthollet lui avait déjà écrit le 7 ventôse pour le prévenir que « la Roue de la Révolution allait l'appeler à d'autres fonctions ».

Arrivé dans cette capitale, je fus assez surpris de trouver pour collègues les trois hommes que je viens de signaler. Je me rendis le soir même au Comité de salut public, et on m'y exposa la situa-

Mais Chaptal avait cru devoir opposer un refus à l'invitation du Comité de salut public. Berthollet lui mande le 29 ventôse : « Quoique le refus que tu fais de venir occuper une place dans l'administration révolutionnaire des poudres et salpêtres m'ait affligé, mon cher ami, j'ai cependant tâché de le faire approuver par les membres du Comité de salut public. Mais ils m'ont paru bien décidés à te *mettre en réquisition* et à t'obliger à venir occuper le poste auquel ils pensent que tu es indispensable par tes talents et par ta réputation... » Et le 30 ventôse : « ...Ton refus, ton retard nous nuisent beaucoup... Sais-tu que l'agence, avec tous ses moyens, ne pourra pas fabriquer plus de six millions de poudre dans l'année, et que nous en voulons, et que nous en ferons trente millions... » « Il s'agit bien de compromettre ta réputation; ta réputation ne peut être compromise... le Comité de salut public te *mettra sûrement en réquisition.* » Le 9 floréal : « Le Comité de salut public n'a rien voulu entendre sur ton refus; il sait que tu es fort utile dans ta mission... mais il a besoin de toi pour te placer au centre de l'action... Viens ici, tu auras derrière toi la force du Comité de salut public pour faire le bien et pour *résister aux malveillances,* s'il s'en montrait... Je crois qu'une plus grande résistance *serait mal interprétée.* »

Une seconde lettre du Comité de salut public (3 germinal an II) lui montre en effet qu'il ne lui est plus permis de se dérober : « Lorsque tu nous as marqué par ta lettre, du 21 ventôse, que tu préférais la mission dont nous t'avons chargé aux fonctions que la Commission des armes et poudres t'a proposé de remplir dans l'administration révolutionnaire des poudres et salpêtres, tu ignorais sans doute que ta nomination était concertée avec le Comité de salut public. Nous avons reçu de fréquents témoignages de ton zèle et de ton activité dans l'inspection que nous t'avons confiée; mais nous avons jugé que tu serais plus utile à la République en te plaçant au centre de l'action révolutionnaire que nous imprimons à la fabrication des salpêtres et poudres, et il est du devoir d'un bon citoyen de se dévouer à la République; ainsi nous t'invitons à te rendre sans délai au poste auquel tu es appelé.

« Les membres du Comité de salut public,

« *Signé :* CARNOT, PRIEUR. »

tion : la campagne projetée par Carnot ne pouvait s'ouvrir; la plupart de nos quatorze armées étaient arrêtées dans leur marche en avant, faute de poudre. Celle des Pyrénées-Occidentales avait été obligée de rétrograder pour le même motif. Il me fut enjoint, « sous ma responsabilité », de prendre mes mesures pour que, dans le délai d'un mois, la campagne pût s'ouvrir sur tous les points. Cet ordre me fut intimé par Robespierre, que je voyais pour la première fois.

Je me mis donc à l'œuvre, et dès lors fut imprimé ce beau mouvement qui couvrit la France d'ateliers de salpêtre. Cette matière arrivait à Paris de toutes parts. L'église de Saint-Germain des Prés en était presque remplie; mais les procédés de raffinage connus et pratiqués jusqu'alors exigeaient au moins six mois, avant que le salpêtre pût être employé à la composition de la poudre. La fabrication de la poudre était aussi très lente par les procédés ordinaires, et les établissements ne pouvaient pas fournir le tiers de nos besoins les plus pressants.

Je me concertai avec MM. Berthollet, Monge, Fourcroy, Carny, Vandermonde, Guyton de Morveau, Prieur, etc., et, avec leur aide, j'imaginai et je mis en œuvre des procédés nouveaux et rapides pour le raffinage du salpêtre et la fabrication de la poudre. Pour la première opération, une raffinerie

fut établie à Saint-Germain des Prés, et, pour la seconde, je fondai la fameuse poudrerie de Grenelle.

Ces deux établissements prospérèrent pendant six à sept mois, et les résultats obtenus furent si considérables que, vers la fin, je fournissais régulièrement trente-cinq milliers de poudre par jour, et que, régulièrement, on expédiait, tous les deux jours, pour les arsenaux et les armées, dix-huit chariots militaires attelés de quatre chevaux.

Grenelle n'avait été établi que pour une fabrication journalière de huit milliers de poudre. L'enceinte avait été déterminée à cet effet. Les bâtiments avaient été espacés, de manière que si le feu prenait à l'un, son voisin ne fût pas atteint. Les opérations n'inspiraient par elles-mêmes aucune crainte; mais, lorsqu'on fut arrivé au maximum projeté d'une fabrication de huit milliers par jour, le Comité de salut public, pressé par le besoin, exigea qu'on portât la fabrication à seize milliers. J'eus beau lui observer que l'établissement n'était pas disposé pour cela; que tout y était calculé pour une fabrication de huit milliers; qu'en plaçant de nouveaux bâtiments entre ceux qui existaient, il n'y aurait plus ni proportions ni garantie, etc. Ces observations furent inutiles, on ordonna, et il fallut se résigner.

Quand je fus parvenu à une fabrication de seize

milliers par jour, le Comité m'ordonna de la porter à trente-deux. Mêmes observations de ma part, même détermination de la part du Comité de salut public.

Dès lors, tout fut chaos, plus d'ordre, surveillance insuffisante, accidents inévitables. Mille à douze cents constructeurs, maçons, plâtriers, charpentiers, serruriers se trouvaient mêlés à deux mille cinq cents poudriers; les voitures chargées de matériaux de toute espèce circulaient partout dans les chemins pavés sur lesquels les ouvriers conduisaient des brouettes ou roulaient des tonneaux pleins de poudre; les ouvriers constructeurs étaient surpris, à chaque minute, une pipe à la bouche. Tout cela faisait prévoir la catastrophe inévitable qui se produisit, et je regarde encore comme un miracle l'existence de huit mois qu'a eue l'établissement.

L'explosion de Grenelle a brûlé six cent cinquante milliers de poudre embarillée ou en fabrication, cinq cent cinquante hommes y ont péri, et un nombre à peu près égal est mort à l'hôpital.

Deux postes militaires, de vingt-cinq hommes chacun, ont disparu en entier.

Soixante chevaux employés aux manèges ont été brûlés.

Les mille constructeurs ont été également décimés.

De trois grosses charrettes, attelées chacune de cinq chevaux et chargées, l'une de poutres et les deux autres de pierres, il n'en est resté trace. J'ai retrouvé un gros essieu, contourné en spirale, au milieu du Champ de Mars : il tenait encore à quelques fragments du moyeu.

Mais ce dont je n'ai jamais pu me rendre raison, c'est la disparition de tous les hommes et animaux qui ont péri sans laisser aucune trace. En parcourant toute l'enceinte, une heure après l'explosion, je n'ai aperçu que deux ou trois cuisses ou bras humains, et pas un vestige de cheval.

Un autre phénomène qui m'a beaucoup frappé, c'est que, parmi les hommes qui en ont échappé, une centaine sont restés sourds et aveugles pendant trois ou quatre mois, et depuis sont guéris.

L'étoile qui me protégeait contre les fureurs de l'anarchie voulut bien encore, par une espèce de miracle, sauver ma tête dans cette circonstance.

Depuis quatre mois, j'allais régulièrement à Grenelle tous les matins à cinq ou six heures, et j'en revenais à neuf ou dix, pour diriger les affaires de l'administration; j'y retournais à six heures du soir, pour n'en revenir qu'à dix heures.

Pour la première fois depuis quatre mois, j'étais absent ce jour-là : la veille, j'avais été entraîné à la chasse dans le parc de Bercy et n'étais rentré qu'à minuit très fatigué. L'explosion me trouva dans

mon lit, le lendemain matin, à six heures trois quarts. La secousse jeta au milieu de la chambre tous les meubles et tout ce qu'il y avait sur les tables ou sur la cheminée. J'étais logé à l'hôtel de l'administration, quai Malaquais.

Heureusement pour moi, le 9 thermidor avait changé les hommes du gouvernement. Robespierre avait péri; deux de mes collègues dans l'administration avaient subi le même sort, le 10 thermidor. Sans cela, quel beau motif d'arrestation pour immoler une victime aux mânes des patriotes brûlés à Grenelle! Déjà entaché de fédéralisme, absent de Grenelle pour la première fois depuis quatre mois, il eût paru évident que j'avais tout disposé, tout préparé pour cet épouvantable résultat. Et j'aurais payé de ma tête l'événement que j'avais prévu et que j'avais essayé de prévenir par toutes sortes d'avertissements donnés au Comité de salut public.

La catastrophe de Grenelle a été terrible; mais elle a entraîné la mort de peu d'ouvriers domiciliés à Paris, car les sections ne m'envoyaient que les aboyeurs des clubs de province qui se rendaient à Paris pour y chercher pâture.

On accorda les deux tiers de leur journée à tous ceux des ouvriers qui viendraient les réclamer. Mais, sur une population de 2,432 individus, inscrits sur les registres, il ne s'en est présenté que 1,215 dans l'intervalle de deux mois et demi; le reste

avait péri dans la poudrerie ou dans les hôpitaux.

Huit jours après, la raffinerie de l'église de Saint-Germain des Prés fut incendiée, et ce fut encore par l'imprévoyance du Comité de salut public.

Pendant cinq mois, nous avions séché le salpêtre raffiné dans des chaudières de cuivre, où la dessiccation se faisait à merveille : on persuada au Comité qu'une étuve serait plus convenable et plus économique; l'ordre fut donné au député conventionnel qui surveillait l'établissement de la construire. J'eus beau observer qu'elle était inutile, que la chaleur d'une étuve ne pouvait sécher le salpêtre qu'à la longue; mes observations ne furent pas écoutées, et l'étuve fut construite.

On ne tarda pas à se convaincre que la chaleur était insuffisante. On multiplia les poêles qu'on tenait toujours au rouge, et, dix jours après, l'incendie s'y développa sur tous les points. Les progrès en furent si rapides qu'on ne put pas garantir la précieuse bibliothèque de Saint-Germain, aussi riche en ouvrages imprimés qu'en manuscrits des Bénédictins à qui elle appartenait.

Ainsi périrent les deux plus beaux établissements qu'on ait formés pendant la Révolution.

Je frémis encore quand je pense que ma tête serait tombée sur l'échafaud après l'écrasement du fédéralisme, si le Comité de salut public n'avait pas eu besoin de moi pour diriger la fabrication

4

des salpêtres et poudres; qu'elle serait tombée de même après l'explosion de Grenelle et l'incendie de la raffinerie, si ces deux catastrophes n'étaient pas survenues après le 9 thermidor.

Mais je frémis bien davantage, lorsque je me rappelle que, par trois fois, mes écrits de fédéraliste ont été envoyés ou portés au tribunal des Jacobins, et que, trois fois, ils ont été transmis par arrêté à Fouquier-Tinville, pour faire justice de l'auteur. A Montpellier, l'animosité était telle que le club députa à Paris un nommé Espinasse, un aveugle, pour demander justice contre moi. (Ce misérable était président des Jacobins à Montpellier et avait un borgne, nommé Pouget, pour secrétaire.) Le Comité de salut public, qui croyait avoir besoin de moi, a constamment ordonné à Fouquier-Tinville de différer l'accusation à six mois, persuadé qu'alors je ne serais plus aussi utile.

Ainsi, j'ai dû la conservation de mes jours à la chimie, comme je lui dois ma fortune et une grande partie de la considération dont je jouis.

Néanmoins, on concevra sans peine que j'aie passé deux années dans des incertitudes mortelles. Aussi, dès que j'ai pu m'échapper de l'administration des salpêtres et poudres, en ai-je saisi l'occasion, qui s'est produite cinq à six mois après le 9 thermidor.

Le Comité d'instruction publique me chargea

alors d'organiser l'école de médecine de Montpellier. Je m'y nommai professeur de chimie et présentai ma démission de ma place dans l'administration; je rendis mes comptes et prouvai qu'en onze mois on avait fabriqué en France vingt-deux millions de livres de salpêtre et six millions de poudre, résultat extraordinaire auquel la postérité aura de la peine à croire.

J'avais trouvé le moyen de concilier ces fonctions avec celles de professeur de *chimie appliquée aux arts* à l'École polytechnique, qui venait d'être créée. J'avais été nommé peu de temps après mon arrivée à Paris. Mon cours eut un succès prodigieux. Aucun des nombreux élèves de cette époque n'a oublié une circonstance qui fit alors une grande impression. Un jour, en récapitulant les découvertes qu'on avait faites en chimie depuis quelques années, je terminai par ces mots : « C'est au célèbre, c'est à l'infortuné Lavoisier que nous devons toutes ces découvertes. » Une explosion générale partit de tous les coins de la salle. Tous les élèves agitaient leurs chapeaux avec enthousiasme; tous s'écriaient, en présence des autres professeurs assistant à la séance : « Il est le premier à nous en parler. » Ce mouvement sublime ne se calma que cinq ou six minutes après, tant il est vrai que, même à cette époque terrible de la Révolution, on n'avait pu étouffer, dans le cœur de la jeu-

nesse, ces sentiments généreux qui la caractérisent.

Je n'ai pas retrouvé, depuis cette époque, un seul de mes nombreux auditeurs qui ne m'ait rappelé ce moment.

Si cet incident eût été dénoncé au Comité de salut public, il eût fourni encore un bel acte d'accusation contre moi.

De retour à Montpellier, je repris mes cours de chimie dans mon ancien amphithéâtre; mais c'est à peine s'il pouvait contenir les mille ou douze cents auditeurs qui s'y pressaient deux ou trois heures avant mes leçons.

Mon absence forcée avait été désastreuse pour mes intérêts particuliers. La suspension totale des travaux de ma fabrique, le maximum et les assignats avaient dévoré presque toute ma fortune. J'évaluais ma perte à 500,000 francs. Mais un événement heureux me fournit les moyens de la réparer. On venait de conclure la paix avec l'Espagne, qui restait toujours en guerre avec l'Angleterre. Les fabriques de Catalogne, qui s'étaient approvisionnées jusqu'alors chez les Anglais d'acide sulfurique, d'eau-forte, de couperose, de sel de Saturne, etc., furent obligées de recourir à moi. N'ayant pas de concurrents, je mis un prix très élevé à mes produits; en un an, je fis un bénéfice de 350,000 francs : j'eus encore l'avantage d'habituer les Espagnols à mes produits, et je chassai

pour toujours de l'Espagne les Anglais, qui, ayant fait la paix avec elle, ne purent plus soutenir ma concurrence.

Je passai quatre ans à Montpellier, uniquement occupé de l'enseignement de la chimie et de la surveillance de mes ateliers de teinture et de produits chimiques.

Mais le séjour de Montpellier n'avait plus le même attrait pour moi : les États n'existaient plus, la Révolution avait rompu les liens de mon ancienne et aimable société; et, après avoir réparé ma fortune et reconquis par là mon indépendance, je partis pour Paris avec l'intention de m'y fixer.

Je formai de suite un immense établissement de produits chimiques aux Ternes, près de la barrière du Roule, et je confiai celui de Montpellier à MM. Bérard et Martin, que j'y avais associés.

Pendant mon séjour à Paris, la mort de M. Bayen laissa une place vacante à l'Institut, Académie des sciences, section de chimie. MM. Sage et Baumé, membres de l'ancienne Académie des sciences, se mirent sur les rangs. Mes amis m'inscrivirent pour le concours. Mes deux concurrents avaient pour eux leur titre de membres de l'Académie; ils firent imprimer et répandre avec profusion la liste de leurs ouvrages; leurs anciens collègues les servirent avec chaleur. Je ne fis aucune visite, je ne fis rien imprimer et je fus nommé, quoique ne rési-

dant pas à Paris, contre le texte formel de la loi qui avait créé l'Institut. A la vérité, j'étais le premier sur la liste des correspondants de l'Institut, et il était évident que je voulais me fixer à Paris.

Après un nouveau séjour à Montpellier, pour le règlement définitif de mes affaires, je repris le chemin de Paris avec ma famille.

C'est à cette époque que j'ai publié mon *Essai sur l'art de faire le vin*. La France n'a pas encore appris à tirer de ses vignobles toutes les richesses qu'ils pourraient produire. Je me suis proposé d'éclairer cet art par les principes de la science (1).

Peu de temps après, arriva cet heureux événement qui releva le courage abattu des Français et fit concevoir les plus belles espérances. En ce moment, les armées ennemies, russes et autrichiennes, menaçaient les frontières du Nord et du Midi. L'armée française, peu nombreuse, et découragée par des revers, ne pouvait ni arrêter ni retarder la marche de l'ennemi. La nouvelle se répand que le général Bonaparte vient de débarquer à Fréjus.

(1) Cet ouvrage, remanié en 1819, a été souvent réimprimé. Il a vulgarisé une découverte dont le mérite appartient tout entier à Chaptal, et qui est connue, parmi les vignerons, sous le nom de *chaptalisation*. Dans les mauvaises années, le vin fermente mal parce qu'il n'est pas assez sucré. Le procédé de Chaptal, qui lui fournit le sucre nécessaire, le dépouille de son âcreté, augmente sa force et sa couleur, et lui permet de se conserver. Édouard Adam et, plus tard, le Bourguignon Petiot l'ont perfectionné, mais leurs améliorations découlent des principes que Chaptal a posés.

L'espérance renaît dans tous les cœurs, et chacun appelle par ses vœux le héros de l'Italie à la tête du gouvernement. Le 18 brumaire débarrasse la France d'une administration impuissante, le peuple place l'autorité dans les mains de l'homme qui faisait sa gloire et son espoir. Tout change : la force succède à la faiblesse, l'ordre remplace partout l'anarchie, et, en trois mois, on organise un gouvernement fort, éclairé; on réunit dans les administrations les hommes instruits, zélés et courageux, que les factions avaient écartés ou oubliés.

Ici commence pour moi un nouvel ordre de choses et, pour ainsi dire, une nouvelle carrière. Je fus appelé au conseil d'État et, par mon brevet de nomination, « chargé de l'instruction publique ». Le ministre de l'intérieur, frère du premier Consul, voulut se retenir l'instruction publique, et il y parvint. Ces attributions furent donc rapportées, et je restai simple conseiller d'État.

Les fonctions de conseiller d'État étaient alors aussi pénibles qu'étendues; il fallait tout organiser, et, chaque jour, nous nous réunissions, en conseil ou en section; presque tous les soirs nous avions un conseil chez le premier Consul, où nous discutions et délibérions depuis dix heures jusqu'à quatre ou cinq heures du matin. Ce fut surtout dans ces conférences que j'ai appris à connaître le grand homme à qui nous venions de confier les rênes du

gouvernement. Jeune encore et peu instruit dans les diverses parties de l'administration, il portait dans la discussion une clarté, une précision, une force de raison et une étendue de vues qui nous étonnaient. Infatigable dans les travaux, inépuisable dans les ressources, il rattachait et coordonnait, avec une sagacité sans exemple, les faits et les opinions éparses à un grand système d'administration. Plus jaloux de s'instruire que d'affecter un savoir que ses études militaires et son âge ne lui avaient pas permis d'acquérir, il demandait souvent la définition des mots, interrogeait sur ce qui existait avant son gouvernement, et, après avoir solidement établi ses bases, il en déduisait des conséquences toujours favorables à l'état présent. Travaillant jusqu'à vingt heures par jour, on n'aperçut jamais ni son esprit fatigué, ni son corps abattu, ni aucune trace de lassitude, et je me suis souvent dit qu'un tel homme, vis-à-vis de l'ennemi, devait avoir, par cela seul, un avantage incalculable.

Pendant mon séjour au conseil d'État, j'ai été chargé de deux affaires bien importantes : la première était la loi sur l'administration générale; la seconde avait pour but l'organisation de l'instruction publique.

La première fut rédigée par moi et portée et défendue, au Corps législatif, par M. Rœderer et moi; le Tribunat la combattit de toutes ses forces;

le tribun Daunou prononça, à ce sujet, un discours très fort. Je lui répondis, et la loi passa.

Cette loi administrative est la même qui nous régit aujourd'hui. Elle a institué les préfets, les conseils de préfecture, les conseils généraux, les sous-préfets, les conseils d'arrondissement, les maires, les municipalités et les conseils municipaux, etc.; elle fixe les attributions de chacune de ces autorités; elle détermine tous leurs rapports entre elles; elle a délimité l'étendue des préfectures, des sous-préfectures, etc.

La loi concernant l'instruction publique fut également rédigée en projet de loi; mais des difficultés survenues de la part du ministère ne permirent pas de la soumettre au Corps législatif, et le projet fut imprimé (1).

Dix mois après mon entrée au conseil d'État, je fus nommé ministre de l'intérieur (2).

Après dix ans d'anarchie qui venaient de dévorer

(1) *Moniteur* du 18 brumaire an IX. Une note de la rédaction montre avec quelle impatience le public attendait l'apparition de ce projet. Il forme, avec l'*Essai sur le perfectionnement des arts chimiques en France*, un système complet d'éducation nationale. Si le fondateur de l'Université impériale en a peu goûté les principes, c'est qu'ils répondaient à une conception de la vie politique, économique et sociale toute différente de la sienne. Chaptal aurait voulu établir sur l'indépendance et l'autorité de la famille les assises du véritable gouvernement libre, qui maintient l'harmonie entre les différents organes de la société.

(2) D'abord par intérim, en remplacement de Lucien Bonaparte (6 novembre 1800-15 brumaire an VIII), puis comme titulaire (21 janvier 1801-1er pluviôse an IX).

la France, il n'existait presque plus d'organisation sociale : il fallait imposer d'autres lois, il fallait relever le commerce et ranimer l'industrie; il fallait établir une éducation publique; pénétré de ces idées, je m'efforçai de satisfaire à tout, et ma tâche devint d'autant plus facile que l'homme qui gouvernait avait une volonté ferme.

Le ministère de l'intérieur était alors bien plus chargé qu'il ne l'est aujourd'hui; l'administration naissante exigeait une correspondance bien plus étendue. Il fallait tout créer et faire tout marcher et d'après un plan uniforme; il fallait juger les administrateurs et les diriger tous dans le même sens. Le département qui m'était confié ne comprenait pas seulement les administrations, qui constituent aujourd'hui ce qu'on appelle le ministère de l'intérieur; il embrassait en outre l'instruction publique, les cultes, les droits réunis, le contentieux des douanes, les spectacles, les fabriques devenues impériales, les palais, la maison du Souverain, les musées, les travaux publics, etc. Aujourd'hui, plusieurs ministères se sont partagé ces attributions.

Je sentis toute l'importance des fonctions qui m'étaient dévolues, et je m'occupai d'abord d'organiser mes bureaux. Les commis furent réduits au nombre de 84, et ma demande de fonds pour mes employés et mes frais de bureau ne dépassa jamais 600,000 francs.

Je me livrai aux soins de mon ministère avec un zèle et un courage qui ne se sont pas démentis un seul instant. Je crois avoir fait quelque bien. Du moins, ma conscience et l'opinion publique me rendent ce témoignage.

Je conserve le doux souvenir d'avoir réorganisé les hôpitaux de Paris et amélioré le régime des prisons; j'ai proposé et fait arrêter tous les plans d'embellissement de la ville de Paris; j'ai créé un dépôt de 500,000 setiers de blé à Paris, pour mettre à l'abri du besoin une population qui n'est dangereuse que lorsqu'elle manque de pain.

Je réorganisai l'instruction publique et l'Institut, en supprimant tout ce que la Révolution avait introduit de dispositions contraires à l'intérêt des sciences et à l'indépendance des classes.

Enfin je me consacrai de toutes mes forces au relèvement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Je me propose de donner sur ces différentes parties de mon ministère des développements qui montreront d'une façon plus complète les améliorations que j'ai pu y introduire.

Hôpitaux, hospices. — Les établissements de bienfaisance et d'humanité avaient ressenti les effets inévitables de la Révolution; non seulement une grande partie de leurs revenus fixes avaient disparu, mais les religieuses charitables consacrées

au traitement des malades avaient été dispersées. Des personnes vertueuses avaient beau se dévouer au service des pauvres, elles ne pouvaient remplacer dans tous les détails ces Sœurs hospitalières qui s'étaient vouées par état au soulagement de l'humanité.

Ces établissements étaient donc encore, en 1800, dans l'état de dénuement le plus déplorable : à Paris, l'entretien des hôpitaux et hospices était sous la main d'une régie dont l'intérêt était nécessairement opposé à celui des pauvres. Je pris bientôt connaissance de ce désordre et je me hâtai d'y porter remède.

Une visite que je fis à l'Hôtel-Dieu me détermina à commencer mes améliorations par cet hôpital, le plus important de tous et le plus mal tenu Soixante fous, liés par les pieds et par les mains aux quatre pieds du lit, occupaient les salles supérieures. Leurs cris, qui pénétraient presque partout, ne permettaient aucun repos aux malades dans les salles voisines. Ces malheureux n'éprouvaient la charité publique que par un martyre qui ne finissait qu'à la mort. Les autres salles étaient occupées par environ deux mille malades de tout sexe, de tout âge, gisant, presque partout, deux à deux dans le même lit. Je m'assurai que le linge était insuffisant et dans le plus mauvais état, et que les vivres étaient tous de la plus mauvaise qualité

Je rentrai chez moi le cœur navré et bien résolu à corriger de suite cet état de choses. J'appelai auprès de moi M. Barbier-Neuville, chef, au ministère, des hôpitaux et autres établissements de bienfaisance, et je lui fis connaître ma résolution : 1° de transporter, dès le lendemain, les fous de l'Hôtel-Dieu à Charenton et à Bicêtre, où l'on soignait déjà ces maladies; 2° de préparer de suite un hôpital spécial pour y réunir et y traiter les seuls enfants malades; 3° de ne plus admettre à l'Hôtel-Dieu que les malades adultes des deux sexes et de ne plus les y recevoir qu'après avoir fait constater à la porte l'état de la maladie. Je crus devoir établir un mode rigoureux d'admission, parce qu'il était notoire que plus de six cents individus venaient passer leur quartier d'hiver à l'Hôtel-Dieu et n'en sortaient que lorsque les chantiers se rouvraient au travail, ce qui encombrait l'hôpital.

Qui croirait que des mesures aussi sages éprouvèrent une grave opposition de la part de M. Barbier-Neuville, homme très instruit et très raisonnable? Il m'observa que j'agissais contre l'institution fondamentale des Hôtels-Dieu, qui, par leur création, étaient destinés à admettre toutes sortes de malades, quelle que fût la maladie, sans distinction d'âge ni de sexe; que je dénaturais ces établissements; que les familles des fondateurs réclameraient contre l'inexécution des volontés des fonda-

teurs leurs ancêtres, etc., etc. Je répondis que ces observations étaient applicables aux Hôtels-Dieu dans les villes où il n'y avait qu'un hôpital, mais qu'à Paris, où il existait six à huit hôpitaux, et plusieurs dans lesquels on n'admettait que des maladies spéciales, ces observations n'avaient aucun fondement.

Le lendemain, les fous furent transférés à Charenton et à Bicêtre. Des médecins furent placés à la porte de l'Hôtel-Dieu pour examiner les malades qui se présentaient, et, peu de temps après, il fut affecté un hôpital spécial pour y traiter les maladies des enfants. La population de l'Hôtel-Dieu a été réduite, par cette seule réforme, entre six à huit cents malades; tous les lits n'ont jamais été occupés depuis cette époque, et l'on n'a plus à gémir sur l'état misérable dans lequel se trouvait le premier hôpital de Paris.

C'était peu que d'opérer ces premiers changements; il fallait régénérer l'administration économique et la confier à des hommes honnêtes, probes, bienfaisants, éclairés, pour qui la charité fût un devoir et un sentiment, et dont les soins n'eussent d'autre dédommagement que le bien qu'ils faisaient.

Je formai donc, sous le nom de Conseil général de l'administration des hospices et hôpitaux de Paris, une réunion de douze des plus capables et

des plus vertueux personnages de la capitale, tels que MM. Bigot de Préameneu, Camus, B. Delessert, Daguesseau, Duquesnoi, Mourgues, Pastoret, Parmentier, Richard d'Aubigny, Thouret, etc. Le président-né du Conseil était le préfet de la Seine. Le sous-président, pris dans le Conseil, était à la nomination du Conseil.

Je formai une commission pour exécuter les ordres et délibérations du Conseil, assister au Conseil général avec voix purement consultative et y faire des rapports sur l'état et les besoins des hôpitaux.

Dans la première réunion du Conseil général, les membres du Conseil assignèrent à chacun la surveillance spéciale d'un ou de plusieurs établissements, et chaque membre de la commission reçut une désignation spéciale.

Le Conseil général tenait une séance par semaine au ministère, sous ma présidence; je crus cela nécessaire pour éviter les longueurs et les embarras qu'éprouve constamment une administration naissante; là, nous arrêtâmes presque tous les règlements qui sont encore en vigueur; là, nous convînmes du plan d'amélioration qu'il fallait opérer.

J'ouvris à chaque établissement un crédit pareil à la dépense qui y avait été faite l'année d'auparavant, et j'autorisai chaque membre du Conseil attaché spécialement à tel ou tel établissement à

disposer, en améliorations, de toutes les économies qu'il pourrait faire dans l'année. Cette mesure produisit les plus grands effets. On vit des hommes, dont le zèle n'avait certainement pas besoin d'être excité, se pénétrer d'une sainte émulation et chercher à qui d'entre eux ferait le plus de bien.

L'effet le plus prompt s'opéra à la Salpêtrière. Cet hospice sert de dernier asile à cinq mille vieilles femmes, qui n'y sont admises que lorsqu'elles ont atteint leur quatre-vingtième année ou lorsque, dénuées de tout moyen d'existence, des infirmités incurables ne leur permettent de se livrer à aucun travail.

En entrant à l'hospice, chacune de ces femmes était placée dans un lit; on leur apportait leur nourriture. Il n'y avait, dans l'enceinte de la maison, ni promenade, ni réfectoire, ni salle de travail. M. Richard d'Aubigny, chargé spécialement de cet hospice, conçut le projet, que j'approuvai, d'en faire une vaste congrégation bien organisée. Il établit des cuisines et des réfectoires; les heures des repas furent marquées; il fit approprier de grandes salles où toutes les femmes valides étaient obligées de se rendre à des heures déterminées pour s'y livrer à leur travail accoutumé, dont le produit leur était abandonné. Il convertit les cours en belles promenades; il assigna des heures pour le lever et le coucher, de sorte que leur vie oisive fut

remplacée par une vie aussi active et aussi variée que peut le permettre la vieillesse. La nourriture devint meilleure et plus substantielle; et cet hospice devint, en quelques mois, un modèle d'ordre, de propreté et de bonne administration dans toutes ses parties. M. Richard d'Aubigny fut parfaitement secondé par M. Desportes, membre de la commission administrative, dont le Conseil général n'a eu qu'à louer le zèle, l'intelligence, la probité depuis vingt-deux ans qu'il exerce les mêmes fonctions. (J'écris en 1824.) M. Richard d'Aubigny eut bientôt calculé qu'il aurait près de trois cent mille francs d'économie sur les dépenses de l'année précédente, et c'est avec ces économies qu'il opéra tout ce bien. Il me présenta un jour l'état du service qu'avait fait la régie dans cet hospice l'année d'auparavant, et me prouva qu'en supposant toutes les fournitures de première qualité, elle avait gagné 400,200 francs, ce qui me fit concevoir comment il avait pu améliorer le sort de ces cinq mille vieilles femmes et opérer tout le bien qu'il avait fait dans l'administration et le régime.

Pour fournir constamment du pain de bonne qualité aux hôpitaux et aux hospices de Paris, qui renferment journellement une population de vingt à vingt-deux mille personnes, indépendamment des agents de toute sorte, le Conseil général ne tarda pas à se convaincre qu'il lui fallait organiser

une boulangerie dans laquelle on confectionnerait, par ses soins et sous ses yeux, seize mille kilogrammes de pain par jour. L'établissement fut formé. Des marchés sont passés aux enchères, chaque année, à des marchands de farine, pour la fourniture de farines de qualités convenues. La surveillance la plus active règne dans toutes les opérations de la fabrication du pain, et, par ce moyen, l'administration économise par an quatre-vingt mille francs sur les prix de la régie et celui des boulangers, et le pain est toujours de première qualité.

L'administration a toujours en réserve trente mille quintaux métriques de blé pour parer à une année de disette et ne pas concourir avec le particulier pour s'approvisionner sur les marchés publics à ces époques désastreuses.

Le Conseil général a cru devoir encore établir une pharmacie centrale dans laquelle on prépare tous les remèdes simples et composés qui sont employés dans les hôpitaux et hospices de Paris. On n'épargne rien pour se procurer les matières de première qualité, et les pharmaciens les plus instruits dirigent et surveillent toutes les opérations de laboratoire.

L'économie est telle que les prix des remèdes chimiques sont au-dessous des prix courants chez les apothicaires d'environ les quatre cinquièmes. Cette

vérité a été démontrée au Conseil général par la comparaison qu'il a faite de la dépense des bureaux de charité qui se fournissent encore chez les pharmaciens avec celle de ceux qui se pourvoient à la pharmacie centrale.

Le Conseil général a formé un établissement de filature et de tissage pour confectionner toutes les toiles dont on a besoin dans les hospices et hôpitaux. Son but n'a pas été de se procurer cette fourniture à plus bas prix qu'en employant la voie du commerce, mais de donner du travail à deux mille cinq cents femmes et à deux cents hommes qui, sans quitter leur ménage et en soignant leur famille, peuvent gagner de quoi fournir à une partie de leurs besoins. Sans cette ressource auxiliaire, la plupart de ces individus surchargeraient les hospices et les hôpitaux et coûteraient bien davantage à l'administration. L'établissement délivre tous les objets nécessaires à la filature et au tissage, d'après l'invitation du maire et la garantie de quelques notables de l'arrondissement. Lorsque l'administration a assuré son service, elle vend au commerce le reste de ses produits.

Un des établissements les plus utiles que j'aie formés pendant mon ministère, c'est la création d'une École de sages-femmes : cette importante partie du service est mal organisée dans les départements; les personnes qui s'y vouent à l'art des

accouchements ne peuvent recevoir ni la science ni la pratique qui leur sont nécessaires.

Le seul hospice de la Maternité, où se font plusieurs milliers d'accouchements chaque année, offre plus d'exemples dans un jour qu'une ville de province dans le cours de plusieurs années. Je pensai donc qu'en appelant deux à trois cents jeunes personnes des départements à l'hospice de la Maternité, où elles seraient logées, nourries et instruites moyennant une légère pension, on remplirait le but que je m'étais proposé.

En conséquence, le local fut disposé pour les recevoir. L'enseignement y fut organisé; une instruction fut adressée à tous les préfets pour faire choix de jeunes personnes qui, par leurs mœurs, leur intelligence et l'état de leurs parents, inspirassent la confiance et pussent justifier le choix qu'on faisait d'elles.

M. Baudelocque, premier chirurgien accoucheur de Paris, fut nommé professeur de cette école; M. Dubois le remplaça à sa mort.

M. Chaussier y fut nommé professeur des maladies des femmes en couche, et M. Auvisy y a été attaché ensuite en qualité de médecin des maladies des enfants de naissance.

Mme La Chapelle y a rempli jusqu'à sa mort les fonctions de maîtresse sage-femme.

Les élèves ne sortent que très rarement, et seu-

lement pour des motifs connus et approuvés par la maîtresse sage-femme. L'instruction s'y donne chaque jour; des examens fréquents font juger du progrès des élèves; des prix sont distribués chaque année à celles qui ont fait preuve de la meilleure conduite et des plus grands progrès.

Ces élèves sont d'abord témoins de la marche et des détails de tous les accouchements; elles servent d'aides en débutant et opèrent ensuite elles-mêmes.

Après deux ans d'étude, elles sont, en général, assez instruites pour être renvoyées chez elles, où elles ne tardent pas à se faire une grande réputation.

Depuis que ce bel établissement existe, l'art des accouchements s'est régénéré en France, et on trouve des femmes très instruites, sorties de cette école, dans chaque arrondissement.

Indépendamment de ces grands établissements formés dans nos hôpitaux et hospices, on a pratiqué à l'hôpital Saint-Louis, principalement affecté aux maladies de la peau, des bains de vapeurs sulfureuses, des bains de vapeur d'eau douce, des douches, des fumigations pour traiter toutes les maladies de la peau qui se présentent. On y traite même les malades externes qui viennent, à des heures fixes, faire leurs remèdes et s'en retournent de suite pour vaquer à leurs ouvrages.

Depuis que le Conseil général des hospices est

établi, les hôpitaux et hospices de Paris sont devenus des modèles d'ordre, de bonne administration et d'économie pour tous les établissements de même nature en Europe. Dans toutes les saisons de l'année, il y a constamment plus de lits que de malades; chaque lit a une bonne paillasse, un excellent matelas et deux draps propres blanchis à la lessive; plusieurs hôpitaux possèdent cinq ou six paires de draps pour chaque malade; l'administration renouvelle tous les lits en les construisant en fer; la plus grande propreté règne dans les salles; les bois et les pavés sont frottés et lavés chaque jour; les murs sont souvent blanchis à la chaux. La nourriture y est excellente; le pain est de première qualité; on n'y emploie que du vin du Midi; la viande est toute de bœuf, et souvent, dans les principaux hôpitaux, on y sert de la bonne volaille.

J'eus à peine formé le Conseil général et arrêté les règlements et les principales améliorations, que je sentis la nécessité de rétablir les Sœurs hospitalières, qui, se dévouant par état aux soins des malades, exercent leurs pénibles fonctions avec une abnégation d'elles-mêmes, une résignation, une intelligence et un courage qui en font la providence consolatrice des malheureux. L'expérience venait de nous prouver, pendant dix ans, que les femmes les plus vertueuses, les plus charitables de la société, qui les avaient remplacées après leur sup-

pression, n'avaient pas pu atteindre à ce haut degré de perfection. Le Conseil général s'occupait avec succès de tout l'ensemble de l'administration; mais l'application de ses règlements au régime intérieur, les soins des malades, laissaient nécessairement à désirer et exigeaient qu'on donnât des auxiliaires au Conseil.

Le rétablissement des Sœurs hospitalières n'était pas aisé. Bonaparte avait, à la vérité, arrêté la Révolution en créant des institutions plus monarchiques que républicaines; mais l'opinion existait la même : rétablir une corporation contrastait avec toutes les idées du temps. Cependant, comme je sentais la nécessité, pour couronner mon œuvre des hospices, d'y faire rentrer mes religieuses, je me décidai sans consulter ni Bonaparte ni le Conseil d'État.

Ces vertueuses Sœurs s'étaient dispersées et classées dans la société. Je parvins à en trouver une que j'avais connue en qualité de supérieure à l'Hôtel-Dieu de Montpellier; je lui proposai de rétablir son Ordre et lui demandai si elle pourrait réunir huit à dix de ses anciennes compagnes pour établir une maison de noviciat. Sur sa réponse affirmative, je fis disposer à la hâte, dans la rue du Vieux-Colombier, une maison appartenant aux hospices; je dépensai 120,000 francs et pus y recevoir, en peu de temps, quarante novices. Bientôt, la maison se

trouva trop étroite pour admettre toutes les aspirantes, et on fut forcé de leur en donner une beaucoup plus grande (1).

Cet exemple fut imité dans la province, et, peu à peu, ces institutions admirables furent partout rétablies.

Quelque temps après, j'accompagnai Napoléon à Lyon, où il avait réuni la Consulte d'Italie, et,

(1) Voici le texte de l'arrêté ministériel qui a rétabli, *de fait*, l'institution des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. La capacité civile ne lui a été concédée qu'en 1809.

Le Ministre de l'Intérieur,

Considérant que les lois des 14 octobre 1790 et 18 août 1792, en supprimant les corporations, avaient conservé aux membres des établissements de charité la faculté de continuer les actes de leur bienfaisance, et que ce n'est qu'au mépris de ces lois que ces institutions ont été complètement désorganisées;

Considérant que les secours nécessaires aux malades ne peuvent être assidûment administrés que par des personnes vouées par état au service des hospices et dirigées par l'enthousiasme de la charité;

Considérant que parmi tous les hospices de la République, ceux-là sont administrés avec le plus de soins, d'intelligence et d'économie qui ont rappelé dans leur sein les anciens élèves de cette institution sublime dont le seul but était de former à la pratique de tous les actes d'une charité sans bornes;

Considérant qu'il n'existe plus, de cette précieuse association, que quelques individus qui vieillissent et nous font craindre l'anéantissement d'une institution dont s'honore l'humanité;

Considérant que les soins et les vertus nécessaires au service des pauvres doivent être inspirés par l'exemple et enseignés par les leçons d'une pratique journalière,

Arrête :

Article premier. — La citoyenne Deleau, ci-devant supérieure des Filles de la Charité, est autorisée à former des élèves pour le service des hospices.

Art. II. — La maison hospitalière des Orphelines, rue du Vieux-Colombier, est mise à cet effet à sa disposition.

Art. III. — Elle s'adjoindra les personnes qu'elle croira utiles

dans une visite que je fis à l'Hôpital général, j'y trouvai plusieurs des anciennes religieuses, mais sans costume, sans décorations, habillées comme des femmes du monde. J'en témoignai mon étonnement aux administrateurs; je leur observai que le costume seul inspirait le respect, les égards et l'obéissance aux malades, aux infirmiers, aux étrangers, etc. J'ordonnai que toutes celles qui avaient conservé leur costume et leur croix s'en revêtissent de suite; j'ajoutai qu'au sortir du conseil d'administration que j'allais présider, je voulais les voir toutes parées de leurs anciens attributs. Après la séance, je les vis avec ces vêtements, et, comme plusieurs n'en avaient plus à leur disposition, je donnai deux mille francs à la supérieure pour leur en acheter.

Nonobstant toutes ces améliorations, les hôpitaux de Paris me présentaient encore un vice que j'aurais voulu corriger, mais qui a résisté au temps

au succès de son institution, et elle fera choix des élèves qu'elle jugera propres à en remplir le but.

Art. IV. — Le gouvernement payera une pension de trois cents francs pour chacun des élèves dont les parents seront reconnus dans un état d'indigence absolue.

Art. V. — Tous les élèves seront assujettis aux règlements de discipline intérieure de la maison.

Art. VI. — Les fonds nécessaires pour subvenir aux besoins de l'institution seront pris sur les dépenses générales des hospices. Ils ne pourront pas excéder la somme annuelle de douze mille francs.

Paris, le 1er nivôse an IX.

Signé : Chaptal.

et à ma bonne volonté. Je veux parler des infirmiers. Cette classe d'hommes destinée à servir les malades devrait posséder les vertus humaines dont les Sœurs leur donnent l'exemple, mais il n'en est rien. Ils sont pris parmi les convalescents ou recrutés aux coins des rues; trop faiblement salariés, ils ne s'attachent point à un état qui ne leur présente aucun avenir satisfaisant; la religion n'obtient aucun sacrifice de la part de gens de cette sorte; ils n'ont ni les égards ni les douceurs qu'on doit aux malades; ils ne peuvent même pas avoir les soins et employer les attentions qu'exige la nature débile et souffrante, parce qu'ils n'ont ni l'habitude, ni l'adresse, ni la force nécessaires.

J'ai toujours pensé qu'on pourrait facilement établir deux noviciats d'infirmiers et d'infirmières dans l'hôpital des Enfants trouvés : l'un serait destiné à former les hommes et l'autre les femmes. Vingt à trente élèves de chaque sexe seraient attachés à chaque infirmerie. On les choisirait bien portants, forts et de mœurs douces; on les prendrait à l'âge de seize ans. Des Sœurs très capables les instruiraient dans leur état. Cette pépinière fournirait à tous les hospices et hôpitaux de Paris.

On assurerait une retraite honorable à ces employés dans les cas de vieillesse ou d'infirmité.

Ces enfants qui ont eu leur berceau dans les hospices seraient sans cesse sous la surveillance et la

protection paternelle de l'administration, et cette destination est plus morale que celle qu'on leur donne aujourd'hui en les livrant sans parents, sans soutien, aux divers états de la société.

Prisons. — Il y a plusieurs classes de prisonniers : 1° les prévenus de crime ou de délit, avant d'être jugés; 2° les condamnés par jugement; 3° les prisonniers pour dettes; 4° les détenus par correction paternelle.

Chaque tribunal de justice a, auprès de lui, au moins une prison pour y placer ces quatre sortes de prisonniers; presque partout ils sont détenus dans la même enceinte, et souvent l'espace est tellement étroit qu'on ne peut ni séparer les sexes, ni assigner un local particulier et séparé aux prévenus, aux condamnés, aux débiteurs et aux enfants. Il existe des prisons où l'air est si malsain, l'habitation si humide, qu'on n'oserait pas en former la demeure d'un animal immonde.

Tout est à faire pour les prisons; et, si le plan que MM. le duc de la Rochefoucauld, B. Delessert et moi fîmes adopter sous le ministère de M. Decazes, avait reçu son exécution, les prisons auraient déjà éprouvé la même régénération que celle qu'ont reçue les hôpitaux de Paris.

Je m'étais déjà occupé de cet objet sous mon ministère. J'avais même arrêté ma réforme en com-

mençant par les condamnés qui sont les plus nombreux et qui restent dans les prisons le plus longtemps. On avait déjà choisi dans les départements quinze maisons consacrées à recevoir les condamnés, et on en avait disposé plusieurs à cet usage. Chacune devait contenir entre sept cents et mille prisonniers.

Le travail y était forcé, et l'administration traitait avec des entrepreneurs pour convenir des prix de fabrication et approuver ou rejeter le genre d'industrie qu'on voudrait y introduire.

Les heures de travail étaient fixes, et, sur le produit, on donnait, conformément à la loi, un tiers au prisonnier, qui lui était compté à la fin de la semaine; un tiers était mis en réserve pour lui être donné à sa sortie de prison; l'autre tiers appartenait au gouvernement. On doit considérer le travail régulier comme le moyen le plus sûr d'amender les condamnés, de corriger leurs habitudes et de vaincre leur penchant à la paresse, source de presque tous les crimes.

Deux établissements de ce genre que je consacrai à la détention des seuls enfants condamnés, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, me présentaient les plus belles espérances; au lieu de les livrer à la corruption, en leur faisant partager la demeure et la société des vieux criminels endurcis, je croyais les rendre dignes de la société en les formant au

travail et en leur faisant apprendre un métier qui, à leur sortie, assurait leur existence.

Je ne puis pas me refuser à faire connaître un fait qui, mieux que tous les discours, prouvera ce que peut le travail : au lieu de se borner à donner quelques notions imparfaites de métaphysique aux nombreux sourds-muets de l'école de Paris, je crus devoir leur apprendre des métiers et j'y établis des ateliers de tailleur, de cordonnier, de graveur, d'imprimeur, de tourneur, etc., dans lesquels je répartis tous les élèves; les progrès furent rapides, au point qu'en peu de mois on y confectionnait les habits et les souliers de tous les lycées de Paris, et que le ministère de l'intérieur n'employait presque pas d'autre imprimerie que celle des sourds-muets.

Un événement inattendu me présenta l'occasion de faire un essai dont le résultat fut heureux : cinq hommes furent saisis, à deux heures après minuit, vidant une boutique dans la rue Montmartre; dans le nombre se trouvait un sourd-muet, robuste, âgé de dix-huit ans; tous furent condamnés à vingt ans de fers. Je demandai le sourd-muet à Napoléon pour le placer aux Sourds-Muets dans l'atelier des cordonniers. Quelques mois après, je fus visiter la maison et demandai des nouvelles de mon sourd-muet. On me répondit que c'était le plus fort travailleur de l'atelier, et que sa conduite était exemplaire. On ajouta qu'il faisait régulièrement trois

souliers par jour, et que, partout ailleurs, il gagnerait trois francs; je lui fis faire quelques questions auxquelles il répliqua avec l'accent de la conviction que « s'il avait eu ce métier pour gagner sa vie, on ne l'eût pas pris volant dans une boutique ».

La société doit moins aux condamnés qu'aux autres classes de détenus, parce qu'il faut qu'ils expient par des privations les torts qu'ils ont eus envers elle; mais elle ne doit pas perdre de vue que presque tous doivent lui être rendus à l'expiration de leur peine, et qu'il est de son intérêt de les rendre meilleurs. Il faut donc leur faire contracter l'habitude du travail et les y intéresser pour le leur faire aimer. Il faut être juste envers eux, ne leur infligeant que des punitions nécessaires, entretenir parmi eux l'ordre et la décence, exiger l'émulation d'une bonne conduite par des égards et l'espérance de faire abréger leur détention, ne jamais oublier qu'ils sont hommes et écarter, dans le traitement, la nourriture et l'habitation, tout ce qui peut altérer leur santé, provoquer leur indignation et porter à la violence ou au désespoir.

Il existe une classe de prisonniers qui, quoique simplement détenus par présomption de crime ou de délit, éprouvent une captivité plus rigoureuse que celle des condamnés. C'est celle des prévenus. Dès qu'un crime ou un délit sont commis, on fait des recherches pour parvenir à connaître les cou-

pables, et l'on s'assure, par prudence, de la personne de ceux sur lesquels portent les soupçons. Ces prévenus sont enfermés dans les prisons les plus voisines du tribunal qui doit juger. Là, on leur donne un mauvais lit composé d'une paillasse et d'une couverture, une soupe aux légumes et une livre et demie de pain noir; le travail n'est point organisé pour eux; on y voit des femmes qui y sont enfermées avec des enfants à la mamelle; aucun vêtement n'est mis à leur disposition. Les prévenus en sont réduits à envier le sort des condamnés qui sont mieux couchés, mieux nourris et habillés par l'État. Ces derniers ont encore l'avantage sur les prévenus de pouvoir adoucir leur sort par le produit de leur travail. Cependant les condamnés ont à expier un crime ou un délit par des privations, tandis que les prévenus ne sont pas retranchés des rangs de la société, et qu'ils sont encore réputés innocents. Cette barbarie a pris naissance dans l'idée où a été le législateur que la détention du prévenu ne pourrait pas être longue. Mais l'expérience nous a prouvé, depuis longtemps, que c'était une erreur; car j'ai vu, à la prison des Madelonnettes, en compulsant le registre des écrous, que des femmes prévenues pourrissaient dans cette prison depuis douze et quinze mois, sans pouvoir parvenir à être jugées. La raison qui m'en a été donnée par M. le procureur général, c'est que la

procédure s'instruisait à vingt et trente lieues de Paris, et qu'on y apportait des lenteurs qu'il n'était pas en son pouvoir d'abréger.

L'humanité et la justice elle-même réclament hautement contre la manière de traiter les simples prévenus, et elles ne seront satisfaites que du moment où ils seront enfermés dans des maisons propres et spacieuses, et vêtus et nourris de manière à ne pas leur infliger des peines avant le jugement.

Embellissements de Paris. — J'eus un jour l'occasion de proposer à Bonaparte d'attacher son nom à l'exécution de trois projets dont un seul pouvait immortaliser sa mémoire.

Le premier sur lequel j'insistai fut celui de conduire dans les rues de Paris un volume suffisant d'eau pour fournir abondamment à tous les besoins de la capitale (1).

Le second objet dont j'occupai le premier Consul fut l'achèvement et une entière restauration du Louvre.

Depuis deux siècles, la façade actuelle du côté de la rivière avait été élevée en avant de l'ancienne, de sorte qu'il existait un intervalle de douze pieds entre la nouvelle et l'ancienne ; il fallait donc

(1) On lira plus loin la conversation que Chaptal eut avec Bonaparte à ce sujet, et à la suite de laquelle furent résolues la mise à l'étude, puis l'exécution du canal de l'Ourcq.

remanier toute cette aile, refaire les toits et distribuer différemment tout l'intérieur, ce qui exigeait un temps très long et des dépenses immenses. Il n'y avait que la portion de l'aile qui avait été habitée par Henri IV qui eût conservé quelques fenêtres et parquets. C'est là que s'étaient établies les Académies; le reste ne présentait que des murs solides, entre lesquels on avait pratiqué des logements pour près de douze cents artistes. La belle colonnade tombait en ruine; les belles sculptures des façades de l'intérieur n'étaient pas terminées, et elles avaient été suspendues à la mort de Jean Goujon, qui fut tué d'un coup de fusil, sous le règne de Charles IX, au moment où il finissait de sculpter le fronton qui touche au pavillon de l'Horloge.

C'était sans doute beaucoup que de terminer un des plus beaux monuments de l'Europe; mais le principal but était de réunir dans cette vaste enceinte tout ce que renferme la Bibliothèque royale : les livres devaient être placés au premier étage, les manuscrits et les estampes au second, les statues et la sculpture au rez-de-chaussée.

Pour mettre ce grand dessein à exécution, il fallait préalablement déloger les Académies, les artistes et les savants qui occupaient tout l'intérieur des bâtiments : je disposai de suite le « palais des Quatre-Nations » pour recevoir les Académies, et les bâti-

6

ments de la Sorbonne et l'hôtel d'Angevillers pour y loger les artistes. Ceux qui ne purent pas y trouver place reçurent une indemnité annuelle pour frais de logement.

Ces préliminaires remplis, les travaux de l'achèvement et de la restauration du Louvre furent confiés à M. Raynoud, habile architecte, et poussés avec vigueur. Le Louvre fut achevé; mais la translation de la Bibliothèque n'eut pas lieu. Une cause très singulière en elle-même la fit différer, il m'importe de la faire connaître. Un jour que je visitais les nouveaux travaux du Louvre avec Napoléon, il fut frappé de l'ensemble et de l'immensité de la galerie qui en établissait la communication avec les Tuileries : « Convenez, me dit-il, que des rois ou des ambassadeurs qui descendraient au Louvre pour venir me visiter aux Tuileries seraient bien étonnés. » Je ne pouvais pas en disconvenir, et je lui dis imprudemment qu'il reproduirait à Paris ce qu'on nous dit du palais des rois de Thèbes, mais qu'il faudrait que ces rois et ces ambassadeurs fussent jeunes, car ils auraient un bon quart de lieue de chemin à faire. Cette plaisanterie ne fut pas de son goût, et il me répondit brusquement : « Continuez à restaurer le Louvre, mais ne vous pressez pas sur sa destination. »

Peu de temps après, Napoléon commença la construction de l'aile parallèle à celle du midi pour

lier les Tuileries au Louvre du côté du nord. Une dépense énorme pour l'achat des maisons ne l'effraya pas, et, d'après les plans que je lui ai entendu développer et la facile défense du château, une fois que cette aile serait terminée, je n'ai jamais douté que son but principal ne fût de se prémunir pour repousser une insurrection populaire de Paris, comme, plus tard, j'ai été convaincu que la construction du palais du roi de Rome avait moins pour but de servir d'habitation royale que de forteresse; l'emplacement et le plan qu'il en avait tracé lui-même l'indiquaient suffisamment.

Le troisième projet d'embellissement que je proposai à Napoléon avait pour objet de terminer les quais de Paris sur les deux rives de la Seine et d'y multiplier les ponts.

Les quais, sur la rive droite de la Seine, étaient, à peu de chose près, perfectionnés, mais ceux de la rive gauche étaient incomplets; ils étaient bornés, dans le bas de la rivière, à la rue de Poitiers; le reste n'était ni pavé ni bâti; et, dans le haut, après le pont Notre-Dame, ils ne présentaient aucune continuité. La prolongation du quai d'Orsay jusqu'à l'Esplanade des Invalides fut achevée pendant mon ministère.

Il fut décidé qu'il serait construit un pont en pierre vis-à-vis de l'École militaire, et bientôt on accueillit la proposition d'une compagnie d'action-

naires, qui offrit de construire, à ses frais, deux ponts de fer, l'un entre le Louvre et le collège des sénateurs, pour le passage des gens à pied, et l'autre entre le Jardin des Plantes et l'Arsenal, pour le passage des voitures. Le premier fut terminé pendant mon ministère, et le second peu de temps après.

J'ai proposé successivement, pendant mon ministère, de nombreux embellissements pour Paris : plusieurs ont été exécutés par moi, d'autres modifiés par mes successeurs, et quelques-uns rejetés. Je parlerai des uns et des autres.

1° L'immense séminaire de Saint-Sulpice couvrait la belle façade qui décore l'église de ce nom, chef-d'œuvre de Servandoni; une rue étroite séparait ces deux édifices. Je fis raser le bâtiment du séminaire, qui fut remplacé par une place, au milieu de laquelle fut placée une fontaine; de cette manière, la façade fut rendue au public et ce quartier fut aéré.

2° Le palais du Luxembourg, l'un des plus beaux monuments de Paris, n'avait aucune communication directe avec la Seine : je fis percer, entre la rue de Seine et la rue de Tournon, une rue droite, et la communication fut établie. Je voulais plus, je voulais faire abattre les deux pavillons du collège des Quatre-Nations qui avancent sur le

quai, pour aligner et dégager ce beau quai, et en même temps pour que l'avenue du Luxembourg ne fût pas bornée à son extrémité par l'un d'eux; mais cette opération fut ajournée.

3° Le faubourg Saint-Germain, formé de grands bâtiments et de jardins spacieux, est très mal percé pour les communications du nord au sud. On ne compte que trois rues transversales qui partent des quais entre les Invalides et le pont Royal : encore ces trois rues ne le traversent-elles pas d'un bout à l'autre. Celle de Poitiers se termine à la rue de l'Université; celle de Bourgogne se prolonge jusqu'à la rue de Varennes; et celle de Bellechasse finissait à la rue Saint-Dominique.

Le projet que je soumis à Napoléon, et qu'il adopta, était de continuer la rue de Poitiers et la rue Bellechasse jusqu'à la rue de Babylone, d'ouvrir une communication directe entre la rue de Seine et la rue Guénégaud en prolongeant la rue de l'Université pour communiquer en ligne droite au pont Neuf.

J'eus le temps de percer la rue Bellechasse jusqu'à la rue Hillerin-Bertin. Je commençai par celle-ci, parce que c'était la plus centrale : mes successeurs au ministère ont ajourné les autres.

4° Lorsque l'incendie consuma la Halle au blé, l'immense coupole de cet édifice fut brûlée : je la fis reconstruire en fer et recouvrir de lames de cuivre.

C'est le premier exemple de cette construction qu'on ait donné à Paris.

5° J'ai fait exécuter sous mon ministère une grande partie des embellissements qui décorent le jardin des Tuileries, et j'avais fait adopter des plans pour orner les environs, mais ils n'ont pas été suivis après moi tels que je les avais proposés.

La grande communication des Tuileries aux boulevards par les rues qu'on appelle aujourd'hui Castiglione et de la Paix avait été arrêtée, mais la salle de l'Opéra devait être bâtie au milieu d'une place immense qui était pratiquée au centre du terrain très étendu qu'avait occupé le couvent des Capucins. Tous les bâtiments auraient été réguliers et recouverts en terrasse, ainsi que l'Opéra.

Sur l'emplacement actuel des maisons et de la rue de Rivoli, je devais bâtir une orangerie dans toute la longueur; et, en avant vers les Tuileries, j'établissais une promenade couverte de même longueur et de vingt-cinq pieds de largeur. Les arceaux de l'Orangerie auraient chauffé et parfumé la promenade; celle-ci eût communiqué par des arceaux correspondants avec l'allée des Feuillants.

6° C'est encore sous mon ministère qu'on a arrêté le projet de déblayer les maisons dont on avait encombré le Carrousel entre les Tuileries et le Louvre. Toutes ces constructions avaient été bâties sur une simple autorisation des ministres

des rois qui s'étaient succédé depuis Louis XIV. Plusieurs existaient encore dans les mains de la famille des premiers donataires, telles que celles d'Anisson-Duperron, et n'avaient aucun titre de propriété. Napoléon les regarda comme légitimes possesseurs et m'ordonna de les payer leur valeur actuelle : je consigne ici ce fait, parce qu'il honore sa mémoire.

Établissements d'instruction publique. — Il n'existe pas en Europe une réunion d'établissements consacrés à l'instruction publique pareille à celle qu'on trouve à Paris. Depuis les arts libéraux jusqu'aux sciences naturelles, physiques et mathématiques, l'enseignement public y est établi par les maîtres les plus habiles.

Indépendamment des nombreuses bibliothèques publiques, qui sont ouvertes tous les jours, et des riches collections d'histoire naturelle, de médailles, de manuscrits, d'estampes, de machines, qu'on peut consulter à chaque instant, il y a des établissements où l'on enseigne les sciences spéciales. Tels sont celui du Musée d'histoire naturelle, où dix ou douze célèbres professeurs font des cours sur chacune des branches de cette intéressante science; celui du Collège royal de France, où les sciences physiques et mathématiques, la littérature et les langues anciennes sont enseignées toute l'année;

celui de l'Observatoire, où se donnent des leçons d'astronomie, etc. Nous ne parlons pas de ceux de médecine, de pharmacie, de droit, de dessin, de peinture, de gravure, de langues orientales, etc.

L'étendue des découvertes, et les développements qu'ont reçus les sciences naturelles et expérimentales, ont successivement exigé des emplacements plus spacieux. L'affluence des auditeurs, qui pour certains cours s'élèvent à douze cents et deux mille, a forcé à construire partout d'immenses amphithéâtres; l'enseignement des différentes parties de l'histoire naturelle n'a paru devoir être profitable qu'autant qu'on pourrait le donner au milieu de collections, qui présentassent au naturel les objets dont on s'occupait.

Cependant, presque partout les collections sont réunies dans des espaces trop étroits : le Collège de France, le plus ancien de nos établissements d'instruction publique, n'a reçu que peu de changements depuis François Ier, qui l'a fondé, quoiqu'on y ait ajouté l'enseignement de plusieurs sciences. J'ai voulu réunir aux bâtiments actuels ceux du collège qui leur est contigu. J'avais arrêté le plan et commencé les travaux, mais ce projet a été abandonné du jour où j'ai quitté le ministère, et je n'ai pu disposer dans l'ancien local que quelques salles provisoires pour l'enseignement de la chimie, de la physique, etc

Le Jardin des Plantes est devenu par l'ensemble et l'étendue de ses collections, ainsi que par la perfection de l'enseignement qu'on y donne sur toutes les parties de l'histoire naturelle, le musée le plus complet de l'Europe.

Mais quelque vaste que fût le local, il s'est trouvé trop petit, et il a fallu l'étendre à mesure que l'histoire naturelle a pris des développements. Il a fallu augmenter les collections de tous les objets qu'on découvrait dans les diverses parties du monde.

J'ai fait pour ce bel établissement tout ce qui a été en mon pouvoir.

Les allées qui servent de promenade publique n'étaient pas praticables les trois quarts de l'année : un terrain gras et pâteux en repoussait les promeneurs. J'ai fait renouveler le sol à deux pieds de profondeur. Le milieu du jardin, qui présentait la même nature de terre que celle des allées latérales, a été défoncé à trois pieds de profondeur et garni de la meilleure terre qu'on ait pu se procurer. On y a pratiqué des bas-fonds en talus pour y planter des arbustes de toutes les espèces ; on a divisé cet espace immense en carrés qu'on a entourés de grilles. Aujourd'hui ces carrés bien plantés portent mon nom.

La collection de minéralogie était incomplète, surtout sous le rapport des minerais d'or, d'argent et de mercure : je saisis avec empressement une

occasion unique de la compléter, et j'achetai pour la somme de 200,000 francs le cabinet de M. Mais, le plus riche en ce genre qui nous fût connu.

La ménagerie de Versailles, qu'on avait transportée au Jardin des Plantes, avait été placée provisoirement dans des demeures étroites, malsaines, au-dessous de celles que construirait un particulier pour une pareille destination : je fis de suite dresser le plan d'une immense ménagerie où se trouvaient de nombreux parcs entourés de barrières, et plantés en arbres des pays naturels à chaque espèce d'animaux qu'ils devraient recevoir; des bassins pour les oiseaux et les animaux aquatiques et amphibies, des loges spacieuses pour les animaux dangereux ou féroces, des volières pour les oiseaux. Ces travaux furent avancés, mais pas complètement terminés, et le projet n'a pas reçu, depuis ma retraite du ministère, les développements que je lui avais assignés.

Le Conservatoire des Arts et Métiers ne date que d'environ trente années : l'idée de réunir dans un vaste local tout ce que la mécanique a inventé jusqu'à nos jours pour abréger le travail, le perfectionner, diminuer la dépense et multiplier les produits, est bien conçue, et l'exécution mérite des encouragements. Le Conservatoire des Arts est la bibliothèque des artistes : ils voient là les progrès successifs de la mécanique, ils y puisent des idées

et des connaissances, et ne s'exposent ni à reproduire ce qui a été fait avant eux, ni à employer ce qui a été défavorablement jugé.

Le Conservatoire fut formé d'abord par la réunion des machines et modèles qui se trouvaient dans les cabinets de Vaucauson et de M. le duc d'Orléans. On y a ajouté successivement les objets de mécanique qui restaient entassés dans les salles de l'Académie depuis sa création et ceux qu'on a achetés des particuliers ou dans les pays étrangers. Une école de dessin fut établie au Conservatoire pour former les jeunes gens à dessiner des machines.

On y a créé depuis des chaires d'économie politique, de chimie et de mécanique; mais le plan d'enseignement que j'avais conçu pour cet établissement était bien plus vaste; le temps ne m'a pas permis de le mettre à exécution.

J'avais le projet de lier le Conservatoire aux écoles d'arts et métiers établies à Châlons et à Angers. Les élèves qui sortent de ces écoles sont instruits dans la partie théorique et pratique des arts mécaniques : il ne s'agissait que de leur faire contracter l'habitude des travaux en grand, de manière qu'ils sortissent de ces écoles de perfectionnement en état de monter des ateliers ou de les diriger.

A cet effet, je formais trois grands ateliers dans le Conservatoire : l'un qui aurait eu essentiellement

pour but les travaux sur le fer et l'acier; l'autre, les travaux sur le bois; et le troisième, la construction des instruments de physique ou de précision. J'aurais appelé dans ces ateliers les trois artistes les plus distingués dans ces parties, et je n'eusse exigé d'autre rétribution que de prendre leurs ouvriers parmi les élèves sortant des écoles de Châlons ou d'Angers. Ces élèves auraient en outre reçu par semaine une leçon de chimie et une de mécanique appliquées aux arts. La durée du séjour de ces élèves dans le Conservatoire eût été au moins de deux ans.

La célèbre faculté de médecine de Montpellier, la plus ancienne de l'Europe, venait d'être placée dans les bâtiments de l'évêché, mais on n'avait pris aucune disposition convenable pour l'y établir. Je crus devoir m'occuper de cette école et fournir aux moyens d'instruction tout ce que réclamait la science.

J'envoyai donc à Montpellier M. Lagardète, habile architecte de Paris, qui me soumit des plans dont j'ordonnai l'exécution.

On bâtit un superbe amphithéâtre pour l'anatomie; on appropria la chapelle à une salle d'examen et de réception, qu'on orna du buste antique d'Hippocrate et de ceux d'Esculape et de la déesse Hygie, que j'envoyai de Paris.

Je composai à cette école une bibliothèque de

35,000 volumes et de manuscrits précieux, et j'enrichis le jardin de botanique d'une belle orangerie et de serres chaudes dont elle manquait absolument.

Je m'aperçus bientôt que l'École des mines n'était pas organisée de manière à produire tout le bien qu'on s'en était promis : elle portait avec elle les vices de première institution dont presque tous les établissements français de ce genre sont entachés : partout l'état-major, chargé de l'administration, est très nombreux et fortement salarié ; l'instruction donnée à grands frais y est purement théorique, et les élèves qui sortent de ces écoles sont hors d'état ni de former des établissements, ni de diriger les travaux de ceux qui existent.

Je résolus d'améliorer cette institution en fondant des écoles pratiques dans les départements, où les élèves recevraient le complément de leur instruction. L'une de ces écoles fut établie à Pezay en Savoie, auprès d'une mine de plomb qui y était en exploitation ; l'autre, à Gailautern sur les bords du Rhin, au centre des mines de fer, de houille, de calamine, etc.

Dans chacune de ces écoles étaient réunis des praticiens habiles pour chaque partie de la métallurgie, et les leçons se donnaient dans les ateliers où les élèves étaient les principaux ouvriers. Les professeurs et les élèves visitaient successivement toutes les exploitations du voisinage pour y recueillir le

genre d'instruction nécessaire à chaque sorte de minerai.

L'école de Pezay fut organisée de suite, et l'instruction y a été donnée sur ce plan, avec un grand succès, pendant plusieurs années.

La Révolution, qui avait atteint toutes les fortunes, avait détruit les moyens d'existence du plus grand nombre des savants et des littérateurs : les pensions, les traitements avaient été supprimés en grande partie, et l'on voyait des vieillards infirmes, recommandables par de longs et utiles services, traîner leurs vieux ans dans un état très voisin de la misère.

A la vérité, on avait déjà rétabli quelques chaires, on avait réuni les débris des quatre anciennes Académies en un corps divisé par classes, sous le nom d'Institut; on avait assigné des traitements à chaque membre; mais l'organisation était vicieuse et portait le caractère des idées qui dominaient.

Je commençai donc par réorganiser l'Institut en rétablissant quatre classes ou académies avec les attributions et l'indépendance l'une de l'autre, qu'elles avaient autrefois. Je répartis dans chaque classe les membres de l'Institut d'après leurs études et connaissances spéciales, et cette organisation s'est maintenue.

Je recherchai soigneusement les savants et les artistes qui éprouvaient des besoins, et je leur assi-

gnai des pensions à tous : j'en distribuai à la fois pour la somme annuelle de 120,000 francs.

Les artistes célèbres de nos théâtres ne furent pas oubliés : Mlle Dumesnil était réduite au dernier dénuement et gardait le lit depuis un an. Je lui envoyai 2,000 francs et lui assurai une pension de 1,500 francs, dès que je connus son état.

Mlle Arnoult, qui était logée à l'hôtel d'Angevillers, me fit connaître son état de détresse : je la traitai comme Mlle Dumesnil, je lui proposai de donner une représentation de *Didon* à son bénéfice, à condition qu'elle se montrerait au public en habit de reine de Carthage. Elle accepta, mais elle m'écrivit le lendemain « qu'elle venait de voir, la veille, la reine de Carthage monter dans son lit, et que si le public l'avait vue comme elle, il en aurait eu pitié. Il faut savoir abdiquer à temps, ajoutait-elle, surtout lorsque, comme moi, on a eu un règne brillant. » — Mlle Clairon jouissait de 4 à 5,000 francs de rente. Cependant elle se trouva un jour dans le besoin; elle me le confia, et je vins de suite à son secours : elle avait plus de quatre-vingts ans et désirait voir Napoléon avant de mourir. Je la conduisis à la Malmaison. Elle s'était affublée en reine de théâtre et entra dans le salon comme sur la scène. Napoléon l'accueillit bien, causa avec elle, et lui demanda dans le cours de la conversation qui était le héros qu'elle avait le plus

affectionné. « Citoyen premier Consul, dit-elle, c'est celui dont l'histoire n'est pas encore écrite. »

Après des succès à Paris, le célèbre Piccini se retira en Italie, où il vivait avec sa nombreuse famille dans un état voisin de l'indigence; il revint à Paris sous mon ministère. Dès que je connus son état, je lui donnai un logement à l'hôtel d'Angevillers et lui assurai une pension de 6,000 francs. Je sus par lui que le célèbre graveur Porporati était presque dans l'indigence à Turin, son grand âge ne lui permettant pas de travailler; je le fis inscrire de suite pour une pension de 1,500 francs.

Je ne puis pas me refuser à retracer ici un trait de l'amitié généreuse de M. Colin d'Harleville en faveur de son ami l'historien Gaillard. Ce dernier s'était retiré à Saint-Germain en Laye, où il vivait dans une grande médiocrité de fortune; je venais de donner une pension de 1,200 francs à Colin. Sur le premier avis qu'il en reçut, il se transporte chez moi et me supplie, les larmes aux yeux, de la faire inscrire sous le nom de son ami, qui avait plus de titres et de besoins que lui. Je refusai sa demande, mais j'accordai une pension semblable à Gaillard. Il riait de plaisir, pleurait de reconnaissance et me quitta pour aller, à Saint-Germain, faire passer, disait-il, une bonne nuit à son ami et le tranquilliser sur l'avenir.

Dans le nombre des savants, artistes et gens de

lettres que j'ai été dans le cas de connaître et sur lesquels j'ai cru devoir appeler les bienfaits du gouvernement, je n'en ai trouvé qu'un qui les ait repoussés. C'est Anquetil-Duperron, de l'Académie des inscriptions, qu'on appelait « l'Indien », par rapport au long séjour qu'il avait fait dans l'Inde; il était frère de l'auteur de l'*Esprit de la ligue* et de l'*Histoire de France*. Anquetil vivait dans un galetas, entouré de livres et couché sur de la paille, couvert d'une grosse couverture. Une chopine de lait et un petit pain suffisaient par jour à sa nourriture. Je m'apitoyai sur son sort, que je voulus améliorer. En conséquence, je me hasardai à lui envoyer 1,200 francs par M. Arnaud, chef de l'instruction publique. Mon don fut rejeté avec dédain. Mais M. Arnaud, apercevant une vieille pendule sous un tas de livres, parut désireux de la posséder et l'estima cinquante louis. L'original la lui offrit à ce prix, et M. Arnaud l'emporta.

Lorsque, après avoir organisé l'Institut, j'en appelai tous les membres au ministère pour y prêter le serment à Napoléon, un seul s'y refusa. Ce fut Anquetil-Duperron. Il répondit, par écrit, à mon invitation « qu'il ne devait pas de serment aux hommes, et qu'il renonçait à l'Institut; je n'ai prêté, ajoutait-il, qu'un serment en ma vie, et je me suis singulièrement parjuré. Le sage doit au moins éviter les récidives. »

Industrie, commerce. — L'industrie, le commerce et l'agriculture, qui sont les trois sources principales de la prospérité d'une nation, exigent une surveillance éclairée de la part du gouvernement. Sans doute, on ne crée pas à volonté ces diverses branches de richesse, mais on peut en faciliter le succès et les développements.

La nature du sol, le climat, la position des lieux, le caractère des hommes sont des conditions premières et indispensables qui décident de l'industrie qui convient à tel ou tel pays; mais le gouvernement doit la protéger, l'encourager, ouvrir des débouchés à ses produits, la défendre de la concurrence de toute industrie étrangère mieux favorisée.

Pour encourager utilement l'industrie d'un pays, il faut connaître ses ressources, ses moyens, ses imperfections et ses embarras. Il faut savoir si les matières premières qu'on travaille sont de la même qualité que celles qu'on emploie à l'étranger, parce que, si elles sont inférieures, vainement voudrait-on concourir pour les produits. Il faut calculer si la main-d'œuvre est plus ou moins chère; l'usage d'une machine, qui apporte de l'économie dans l'exécution, en force nécessairement l'adoption si l'on veut concourir en produits.

Souvent, le gouvernement peut hâter les salutaires progrès de l'industrie en procurant les machines perfectionnées qu'on emploie à l'étranger ou

en appelant des fabricants plus habiles que les nationaux. Colbert introduisit la belle draperie fine en fixant en France Van Robais et Flavigny, et la bonneterie par les métiers en y appelant Indret.

A la fin du dernier siècle, les Anglais appliquèrent avec un grand succès les mécaniques à filer la laine, à tondre et à lainer les draps. Cette économie dans la main-d'œuvre, et la perfection dans les produits, leur donnèrent un énorme avantage sur nos procédés de fabrication. Il ne se présentait qu'un moyen de soutenir la concurrence, c'était celui de les imiter. En conséquence, je traitai avec M. Douglass, l'un des meilleurs mécaniciens en ce genre; je le fixai à Paris, en mettant à sa disposition le vaste bâtiment des pompes à feu, au Gros-Caillou, et je nommai une commission composée des meilleurs fabricants français, tels que MM. Decretot et Ternaux, pour suivre les opérations et juger les résultats. En moins d'un an, il y eut plus de cinquante équipages complets de machines introduits dans nos fabriques.

Nos artistes s'emparèrent bientôt de la construction des machines; ils les perfectionnèrent, et la France s'est rapidement portée au degré de supériorité de nos voisins.

La France était alors à un grand degré d'infériorité, par rapport aux Anglais, pour la construction des instruments de précision. Je fis venir de Lon-

dres la machine à diviser la plus parfaite qui fût alors connue, et je la plaçai au Conservatoire des arts et métiers, pour qu'elle fût à la disposition de tous les artistes.

Pendant tout le temps qu'a duré mon ministère, je ne crois pas avoir passé une semaine sans aller visiter une fabrique ou un atelier. Les secours que je distribuais aux ouvriers, les encouragements que j'accordais aux artistes, excitaient le zèle et enflammaient d'une noble émulation. Ces communications presque familières entre l'ouvrier et l'homme revêtu du pouvoir produisent toujours un grand effet et attachent au gouvernement.

J'ai encore introduit dans nos fabriques l'usage de la navette volante, dont les étrangers se servaient depuis quelque temps. Cette manière d'employer la navette a l'avantage sur l'ancienne de fatiguer moins l'ouvrier, attendu qu'il ne se courbe pas sur sa chaîne, et de pouvoir servir à tisser les plus grandes largeurs.

J'ai créé cette Société d'encouragement, qui a rendu de si grands services à l'industrie. Tous les artistes y communiquent leurs découvertes pour les faire juger. Tous viennent y chercher des conseils et des encouragements. Des prix nombreux y sont proposés pour remplir les lacunes ou les imperfections que présentent encore quelques arts. La Société publie tous les mois un Bulletin dont les

livraisons forment deux volumes in-4° par année.

La Société ne reçoit aucun fonds du gouvernement. La souscription de trente-six francs par sociétaire, qui reçoit le Bulletin gratis, a fourni à toutes ses dépenses, et l'administration a régi jusqu'ici avec tant d'ordre que, depuis la création, elle a formé un capital de 312,000 francs (16 août 1824), ce qui assure son existence.

Je fus nommé président de la Société à l'époque de sa création, et, chaque année, j'ai été réélu, à l'unanimité, dans la séance générale où l'on renouvelle le bureau et les comités.

Pendant mon ministère, j'ai formé le projet de connaître enfin les richesses de la France et d'avoir une statistique générale de ses produits. J'organisai un bureau pour cet objet. Je donnai des instructions aux préfets (1) et leur adressai des modèles d'états qu'ils étaient tenus de remplir, et, en trois ou quatre ans, j'eus les statistiques complètes de vingt-cinq à trente départements, dont six ou sept furent imprimées. Les autres présentaient des lacunes qu'on devait remplir avec le temps.

Ce beau travail a été continué par mes successeurs, et, jusqu'en 1812, pendant une période de douze ans, on n'a pas discontinué d'envoyer au ministère les états de toutes les espèces de récoltes,

(1) Circulaire du 15 germinal an IX.

de tous les produits de l'industrie manufacturière, du nombre des animaux de luxe ou employés à l'agriculture, etc.

C'est sur ces bases que je me suis établi pour composer mon ouvrage de *L'industrie française.* Je n'ai pu embrasser qu'une période de douze années, parce que mes renseignements n'allaient pas plus loin.

II

1804-1832

Ici s'arrête la notice autobiographique laissée par mon arrière-grand-père; il l'a terminée avec son ministère, comme si pour lui l'intérêt de sa vie finissait avec les hautes fonctions dans lesquelles il a pu rendre de si grands services à son pays. Mais, en quittant l'une des charges les plus difficiles et les plus importantes de l'Empire, il ne cessa pas pour cela de jouer auprès de l'Empereur le rôle d'un conseiller très écouté et très sûr. J'ai donc cru qu'il était intéressant pour le lecteur de connaître, jusqu'à la fin, la vie de mon arrière-grand-père et de montrer, pour l'intelligence de ses *Souvenirs sur Napoléon,* dans quelle confiance et dans quelle

intimité il fut tenu par ce souverain, après une séparation qui eut plus d'éclat officiel que de réalité.

Le 17 thermidor an XII (5 août 1804), après quatre ans de ministère, un décret de Napoléon, daté de Calais, remplaça Chaptal par Champagny, ambassadeur à Vienne. Mon arrière-grand-père avait envoyé sa démission à l'Empereur, qui l'avait immédiatement acceptée. La lettre était ainsi conçue :

« Sire, lorsque vous m'avez appelé à remplir successivement les fonctions de conseiller d'État et celles de ministre de l'intérieur, je n'ai consulté que mon entier dévouement à votre auguste personne.

« J'ai renoncé à des études qui avaient pour but la prospérité de nos arts et les progrès de notre industrie manufacturière

« Aujourd'hui que je crois avoir fait preuve de zèle, aujourd'hui que, par vos soins et par l'effet de votre constante sollicitude, tout est organisé dans l'administration, je supplie Votre Majesté Impériale de me rendre à mes premières occupations.

« Je suis...

« CHAPTAL. »

Le lendemain, l'Empereur répond de Calais :

« Je vois avec peine l'intention où vous êtes de

quitter le ministère de l'intérieur, pour vous livrer tout entier aux sciences. Mais je cède à votre désir. Vous remettrez le portefeuille à M. Portalis, ministre des cultes, en attendant que j'aie définitivement pourvu à ce département. Désirant vous donner une preuve de ma satisfaction de vos services, je vous ai nommé sénateur. Dans ces fonctions éminentes, qui vous laissent plus de temps à donner à vos travaux pour la prospérité de nos arts et les progrès de notre industrie manufacturière, vous rendrez d'utiles services à l'État et à moi.

« Sur ce, je prie Dieu, etc...

« NAPOLÉON. »

Il est rare qu'une lettre de démission indique les véritables motifs de la retraite d'un ministre. D'autre part, Napoléon s'attendait évidemment à cette démission, à laquelle il n'a fait aucune objection. Au contraire, il pourvoit immédiatement au remplacement d'un homme qui avait été (Laplace et Lucien Bonaparte ne firent que passer au pouvoir) son premier et son principal ministre pour les affaires intérieures, pendant si longtemps; qui, au Conseil d'État et dans le gouvernement, avait été un de ses plus indispensables éducateurs, et pour qui, nous le verrons par la suite, il avait conservé tant d'estime.

Quelles sont donc les causes de cette démission

si vite donnée et si vite acceptée? Voici ce que Chaptal en dit dans ses notes : « Pour connaître le véritable motif de ma retraite, il faut se rappeler qu'elle a eu lieu deux mois après que le premier Consul fut déclaré Empereur. La cour de Vienne refusait de le reconnaître, et l'Empereur crut devoir la menacer, en retirant son ambassadeur, M. de Champagny; mais, pour ne pas entraîner une rupture, il fallait donner à cet ambassadeur une place équivalente et nommer un envoyé extraordinaire à cette cour. L'Empereur, qui était à Boulogne, écrivit à S. A. l'archichancelier pour lui observer que, dans les circonstances, il ne voyait que le ministère de l'intérieur qui convînt à M. de Champagny; il ajoutait qu'il me nommerait pour le remplacer à Vienne; il me donnait, dans cette lettre, une grande marque de bienveillance en disant : « Je serais fâché de faire quelque chose qui déplût à Chaptal. » Je convainquis le prince archichancelier que mes études, mes goûts, mes habitudes, mon caractère me rendaient peu propre à remplir une place de diplomate; il transmit mes observations à l'Empereur, qui, dans les termes les plus obligeants, m'offrit l'ambassade de Constantinople ou celle de Madrid. Je répondis en adressant ma démission, qui fut suivie d'une lettre très honorable de Sa Majesté et de ma nomination au Sénat. »

Il me semble que cette explication donnée par

mon aïeul ne fait que déplacer la question et n'y répond pas. Pourquoi Napoléon tenait-il tant à faire un diplomate d'un homme que ses aptitudes désignaient pour de tout autres fonctions?

Le public connaît déjà, par la Biographie Michaud, les relations qui ont existé entre Chaptal et Mlle Bourgoin, de la Comédie-Française. Ce n'est plus un secret de famille, et je n'ai pas de scrupule à y faire allusion. On sait que Napoléon, s'il s'agissait de satisfaire à une fantaisie, n'hésitait jamais à froisser même les personnes auxquelles il tenait le plus. Mlle Bourgoin aurait donc été recherchée (si le mot peut s'appliquer ici) par l'Empereur, et mon aïeul s'en serait offensé (1).

Il est naturel qu'il n'ait pas donné cette explication dans les *Souvenirs* destinés à sa famille. Quoi qu'il en soit, il serait difficile de voir, dans l'incident dont il s'agit, autre chose que la cause secondaire de la démission. Il n'a tout juste fait que déterminer une rupture devenue inévitable depuis un certain temps. A cette époque, comme Chaptal l'indique lui-même dans ses *Souvenirs sur Napoléon,* l'Empereur avait besoin, non plus de conseil-

(1) Le fait est celui-ci. Les journaux du temps en ont parlé, et il est confirmé par une tradition de famille : Napoléon travaillait un soir avec son ministre, lorsqu'on vint lui annoncer l'arrivée de Mlle Bourgoin. L'Empereur la fit prier de l'attendre. C'était un coup de théâtre qu'il avait préparé. Chaptal mit ses papiers dans son portefeuille et s'en alla brusquement. La nuit même, il rédigeait sa lettre de démission.

Fac-simile de l'écriture et de la signature de Chaptal.

L'empereur admettoit a ses soirées un petit
nombre d'individus, et j'étois de ce nombre. il
aimoit beaucoup a parler, surtout a questionner.
c'étoit presque toujour moi dont il s'emparoit.
aussi il est peu de personnes qui aient plus
d'anecdotes sur son compte et qui l'ait connu
mieux dans sa vie privée

Le Cte Chaptal

lers, mais d'instruments aveugles de ses volontés. Il avait appris ce qu'il lui paraissait suffisant de connaître en administration, et les hommes qui avaient des opinions personnelles et qui ne voulaient pas sacrifier leur caractère et leurs convictions, comme Chaptal, ne pouvaient plus lui convenir dans le ministère.

D'ailleurs, la séparation s'est faite sans trop grande secousse, et Napoléon s'est hâté de rendre toute sa faveur au ministre démissionnaire. « A partir de ce moment, dit Chaptal, l'Empereur me montra peut-être plus de confiance et me donna plus de preuves d'affection que pendant mon ministère. » Ainsi, « il admettait à ses soirées un petit nombre d'individus, et j'étais de ce nombre. Il aimait beaucoup à parler, surtout à questionner. C'était presque toujours moi dont il s'emparait. Aussi il est peu de personnes qui aient plus d'anecdotes sur son compte et qui l'aient mieux connu dans sa vie privée. »

Quant à Champagny, qui le remplaçait, mon arrière-grand-père n'éprouva jamais de rancune envers lui. Une lettre du nouveau ministre de l'intérieur, datée de Vienne, 13 fructidor an XII (1), et adressée à son prédécesseur, ne laisse aucun doute sur ce point. Une correspondance s'était éta-

(1) Champagny ne prit possession de son poste que trois mois après sa nomination.

blie entre eux pour le règlement de certains détails matériels relatifs à l'hôtel particulier du ministre. Champagny prie Chaptal de prolonger, autant qu'il lui conviendra, son séjour dans cet hôtel, que, dit-il, « je ne suis pas pressé d'habiter ». Il ajoute : « Lorsque je serai auprès de vous, je vous demanderai des avis plus importants et plus nécessaires. Mon extrême confiance en vous me permet d'espérer que vous ne me refuserez aucun des renseignements propres à me faciliter la tâche effrayante de vous succéder. »

L'ère nouvelle qui allait commencer rendait effrayante, en effet, la tâche du ministre de l'intérieur, avec toutes ses attributions de cette époque; mais ce qui était effrayant, ce n'était plus tant l'étendue de l'œuvre à accomplir, puisque la réorganisation administrative du pays était presque achevée; — c'était la dépense progressive des forces nationales dont les ministres de Napoléon allaient devenir les instruments.

Malgré son attachement profond à l'Empereur, dont on retrouve la trace presque à chaque page de ses *Souvenirs*, mon arrière-grand-père éprouva donc une satisfaction sincère à se voir soustrait aux responsabilités du régime nouveau. Sa lettre de démission est motivée par le désir de se remettre à ses travaux de chimie et d'économie politique, qui n'avaient cessé de l'absorber jusqu'à l'âge de

quarante-quatre ans. Cette allusion à de « chères études » n'est pas, pour Chaptal, une clause de style, comme elle l'a été pour d'autres ministres. Les nombreux ouvrages qu'il a commencé à publier dès sa sortie du ministère en sont la preuve. Certainement, il était heureux de s'échapper de ses fonctions. C'est le mot dont il se sert dans ses notes. C'est aussi celui qu'il a employé, on s'en souvient, pour exprimer son contentement en quittant l'administration des Poudres et Salpêtres, même après que la chute de Robespierre eut ouvert une carrière plus tranquille et plus sûre à son ambition. A aucun moment de sa vie Chaptal n'a montré d'ambition politique. Ainsi, en 1793, dès qu'il lui fut possible de quitter Paris, Chaptal retourna à Montpellier. Jamais il ne songea à profiter de la célébrité qu'il s'était acquise à Paris comme fabricant de poudre *révolutionnaire*. S'il revient à Paris, c'est uniquement pour des raisons privées. Il ne prend aucune part aux événements politiques. On ne le voit mêlé à aucun des incidents ou pourparlers préliminaires du 18 brumaire. Aucun mémoire du temps ne mentionne son nom à cette occasion. Bonaparte l'appelle auprès de lui sans l'avoir jamais vu, sans que Chaptal en ait jamais fait la demande : sa réputation seule l'a désigné pour ce choix.

Il est devenu ministre, parce qu'on a eu besoin de lui, à peu près comme il était venu fabriquer de

la poudre à Paris, sous la menace d'une réquisition. Après quatre ans d'une administration où il a eu la satisfaction de réaliser une partie des idées que son expérience antérieure lui a fait concevoir et mûrir, après avoir appris à admirer, mais aussi à connaître l'homme dont le génie et l'impulsion rendent possible l'application des réformes nécessaires, il quitte le gouvernement en homme satisfait de son œuvre.

« Je fus presque rendu à la vie privée et au repos, que je pourrais appeler *otium cum dignitate*, dit-il dans ses notes, et je repris mes études favorites. » Le fruit de ces études est d'abord une *Chimie appliquée aux arts*, dédiée à l'Empereur (1807); puis un volume sur la *Teinture du coton* (1807).

Il avait publié en 1801, c'est-à-dire pendant son ministère même, un *Traité sur l'art de faire le vin*. Pour s'expliquer le succès de ces ouvrages, qui furent traduits dans toutes les langues de l'Europe, il faut se rendre compte que, pour la première fois, la science se mettait à la portée du fabricant et de l'agriculteur. Ces livres sont, pour ainsi dire, le nouvel évangile que les savants viennent proposer à l'industriel. Celui-ci jusqu'alors s'était méfié des théoriciens. Aujourd'hui que la chimie est devenue l'auxiliaire indispensable de l'industrie, nous aurions peine à concevoir les préjugés

que les fabricants, avant que ces ouvrages parussent, nourrissaient encore à l'égard des recherches scientifiques.

Mais dès que, dans un style clair et facile, Chaptal eut expliqué à chacun les principes de l'art particulier auquel il était adonné, lorsqu'il eut livré à tous le secret de mille perfectionnements ingénieux et indiqué le moyen d'en découvrir d'autres, l'industriel, l'agriculteur, le vigneron entrèrent avec ardeur dans les voies nouvelles que leur ouvrait la chimie, et l'on peut dire que de ce moment date véritablement l'industrie moderne. Flourens a écrit (1) que la « vocation de Chaptal a été de renouveler l'industrie par la science ». Professeur, chef de grandes manufactures, conseiller d'État, ministre, l'application de la chimie aux arts a été en effet sa pensée constante, et l'on peut dire encore avec Flourens que « son histoire se confond avec l'histoire même des progrès que l'industrie française a dus aux découvertes de la chimie ».

Ce sont les découvertes de Lavoisier, de Berthollet, de Monge, de Fourcroy (2), aussi bien que

(1) *Éloge historique de M. Chaptal.*

(2) « Il n'est presque pas une branche de fabrication, surtout dans celles qui ressortent des connaissances chimiques, que Chaptal n'ait contribué à perfectionner; il en est plusieurs qu'il a créées : parmi tant d'objets que nous pourrions citer, nous signalerons principalement la fabrication des aluns artificiels, celle du salpêtre, celle des ciments remplaçant la pouzzolane par l'emploi des terres ocreuses calcinées, le blanchiment à la vapeur,

les siennes, qu'il vulgarise ainsi; son mérite propre est d'avoir trouvé le moyen de les rendre populaires dans les ateliers et d'avoir, pour ainsi dire, forcé par persuasion les industriels les plus ignorants à les étudier et à les appliquer. Ce n'est pas le premier exemple de cette vérité, qu'il faut parfois obliger les gens à s'enrichir malgré eux. Le titre de chimiste, jusqu'alors si dédaigné, surtout par les industriels, pour qui il ne représentait que quelque chose de chimérique, fut revêtu depuis ce moment d'un prestige extraordinaire (1). Ce sont les élèves des savants que je viens de citer, auxquels il faut ajouter Guyton de Morveau, Darcet, etc.; ce sont les élèves de l'École polytechnique et des Écoles d'arts et métiers, celles-là créées par Chaptal, qui, employés dans les fabriques, contribuèrent le plus à donner à notre industrie la première place en Europe. Voilà tout le secret de cet essor économique de la France, si étonnant parce qu'il se produit au milieu de tous les obstacles suscités par les guerres de Napoléon et sa lutte avec l'Angleterre. A cette époque, « la France ne connaît pas de rivale

la teinture du coton en rouge d'Andrinople, les perfectionnements introduits dans la préparation de l'acide sulfurique, dans la teinture, dans la fabrication du savon, dans le vernis des poteries, etc. » (*Notice sur Chaptal,* par le baron DE GÉRANDO, lue à la séance générale de la Société d'encouragement, le 22 août 1832.)

(1) « Le titre de chimiste était presque un opprobre. » (Julia-Fontenelle, secrétaire perpétuel de la Société des sciences physiques, chimiques et arts industriels de Paris. *Éloge de Chaptal.*)

pour les arts chimiques. Le consommateur qui, jadis, repoussait avec dédain presque tous les produits de nos fabriques, s'en pare aujourd'hui avec orgueil, et l'Europe les recherche avec empressement (1) ».

Lacépède, en recevant de Chaptal un exemplaire de sa Chimie, lui adresse ces paroles : « Il y a bien peu d'exemples d'un succès aussi rapide que celui qu'ont justement obtenu vos importants préceptes. Avant peu d'années, vous aurez produit des résultats bien nombreux et d'une bien grande utilité pour les propriétaires et pour notre patrie. Vous jouirez d'une gloire bien grande : celle d'avoir fait servir vos vastes connaissances en chimie au progrès de l'agriculture, du commerce et des manufactures. »

Ce n'est plus un mérite aujourd'hui, mais on voit par ce témoignage que c'en est un en 1807 que de faire servir la science au développement de la richesse publique.

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale, que Chaptal avait fondée, dont il était président depuis l'origine, car on le réélisait chaque année à l'unanimité des suffrages, contribuait de plus en plus à la propagation de la science nouvelle au milieu de nos manufactures. « L'éclat de

(1) *De l'industrie française,* par CHAPTAL.

son nom, dit le baron de Gérando (1), la juste célébrité qui y était attachée, la confiance qu'inspiraient son expérience et ses lumières, rejaillissaient sur la société dont il était le chef. » Chaptal était le plus assidu aux séances, où il arrivait toujours un des premiers; « il savait rendre les discussions fructueuses, par l'art de les diriger en commun ». « L'autorité qu'il exerçait, dit encore de Gérando, venait du seul ascendant de son expérience, de son impartialité, de sa sagesse, d'une dignité simple, d'un esprit conciliant, sans qu'il imposât jamais la gêne la plus légère aux délibérations. » Il éprouvait, pour ainsi dire, une joie personnelle à constater les découvertes, les inventions utiles que l'on venait exposer à la société, lorsqu'il y apercevait un élément fécond pour la prospérité publique. « L'âme qui anime notre société, dit de Gérando, semblait ainsi respirer par son organe. »

Chaptal n'était pas moins assidu aux séances de l'Académie des sciences, pour laquelle il a rédigé de nombreux mémoires.

Il avait été nommé trésorier du Sénat, presque immédiatement après son entrée dans ce corps. C'était l'une des quatre places d'administrateurs qui était devenue vacante huit jours après sa nomination de sénateur. Le Sénat le présenta à l'Empe-

(1) *Notice sur Chaptal.*

reur, qui confirma cette présentation. Chaptal fut extrêmement sensible à ce témoignage d'estime de ses collègues et du souverain. « Cette marque de faveur de la part du Sénat s'est profondément gravée dans mon cœur, écrit-il dans ses notes, — car c'est surtout au moment où l'on quitte une grande place qu'on peut apprécier l'estime dont on vous honore. » — « Je ne fus pas moins sensible, ajoute-t-il, à cette nouvelle preuve de bienveillance de la part de l'Empereur. »

Pendant quatre ou cinq mois par an, c'est-à-dire dès que ses fonctions de trésorier lui rendaient sa liberté et qu'il ne « se croyait plus tenu, par décence, à quelques apparitions au Sénat », comme il s'exprime lui-même (1), Chaptal allait habiter sa terre de Chanteloup, dont le séjour lui plaisait beaucoup. Il avait acheté en 1802 cette ancienne résidence du duc de Choiseul, que Napoléon érigea en majorat en 1810.

Chanteloup, situé près d'Amboise, à proximité de la Loire, avait été construit, en 1712, pour la princesse des Ursins. Choiseul en avait fait la royale demeure que l'on sait. Après la Révolution, le château passa en différentes mains peu aristocratiques et surtout peu soigneuses, et menaçait de tomber en ruine, lorsque Chaptal vint s'y établir.

(1) Dans une lettre à son fils.

Il le restaura si bien qu'il pouvait dire en 1808 (1), lorsque Napoléon manifesta un jour l'intention d'y placer le prince des Asturies, que « le château était en état de recevoir une tête couronnée ». Mais ni sa fortune ni ses goûts ne le disposaient à y déployer le faste qui a rendu fameux le séjour du ministre de Louis XV.

Arthur Young, qui visita Chanteloup en 1787, dit, à cette occasion, qu'au lieu de s'entourer de forêts, de sangliers et de chasseurs, au lieu de dorer des dômes et d'élever, comme Choiseul, une pagode chinoise, les grands seigneurs éprouveraient une satisfaction plus intime, augmenteraient leur confort et ajouteraient à leur bonheur privé et à celui de leurs voisins, s'ils peuplaient leurs terres de fermes propres et bien cultivées et d'heureux paysans, et s'ils ne construisaient que des bâtiments utiles. La destinée appela Chaptal à réaliser le vœu du célèbre voyageur anglais. Le 10 septembre 1787, une vacherie seule avait trouvé grâce devant celui-ci; après 1804, il aurait rencontré plus de sujets de satisfaction. Mon aïeul transforma Chanteloup en une exploitation agricole. Il eut un troupeau de mérinos, qui devint célèbre en Europe. On venait de partout lui acheter ses béliers; cette race était alors peu répandue. Il avait une distillerie d'eau-

(1) Lettre à son fils.

de-vie, pour laquelle il avait imaginé ou imité les procédés les plus perfectionnés. Enfin, il se consacrait à des expériences sur le sucre de betterave, qui sont un de ses principaux titres de gloire.

La guerre avec l'Angleterre rendait presque impossible l'importation des denrées coloniales, et le sucre de canne atteignait des prix fantastiques (1). Encore une fois les savants furent mis à contribution. Il s'agissait de tirer du sol français le moyen de se passer du sucre des colonies. C'est alors qu'on étudia le procédé de Margraff et d'Achard, chimistes prussiens, dont le premier, dès 1747, découvrait dans la betterave une substance saccharine, et le second avait, en 1799, présenté quelques pains de sucre à Frédéric-Guillaume III (2). En 1800, Achard avait publié ses procédés dans une *Instruction sur la préparation du sucre brut, du sirop et de l'eau-de-vie de betteraves.* Ce document appela l'attention de l'Institut, qui se fit faire un rapport très détaillé sur la nouvelle industrie. Mais les procédés d'Achard étaient encore imparfaits; on n'était pas parvenu à fabriquer un produit dont le prix fût accessible à toute la population. Aussi se mit-on à chercher tour à tour le sucre dans toutes les plantes cultivées en France, et le gouvernement

(1) Jusqu'à douze francs le kilogramme pendant le blocus continental.

(2) Voir l'ouvrage de KAUFMANN, *Die Zucker-Industrie.* Berlin, 1878.

encourageait ces essais. En 1810, le chimiste Proust recevait de l'Empereur la croix de la Légion d'honneur et une somme de 100,000 francs pour sa découverte du sucre de raisin. Mais ce sucre ne contenta pas le public, qui se moqua encore une fois des chimistes :

. . . . Pour avoir composé
De sirop de raisin trois ou quatre topettes,
Mon vieil apothicaire est mis dans les gazettes.

On revint à la betterave. L'Institut avait nommé une Commission composée de Chaptal, Fourcroy, Darcet, Guyton-Morveau, Vauquelin, Deyeux, etc., qui étudiait les procédés d'Achard et cherchait à les améliorer. Le 21 mars 1811, paraît le résumé de ces investigations sous le titre d'*Instruction pour extraire le sucre de betterave,* rédigé par Deyeux. Mais Chaptal n'attend pas ce moment pour commencer ses recherches personnelles. Dès la première heure, il établit une fabrique à Chanteloup, à laquelle il consacre soixante arpents et une mise de fonds de 25,000 francs. Il parle de ses essais à l'Empereur et lui prouve que cette fabrication peut devenir avantageuse. Napoléon accueille d'abord avec intérêt ses idées, puis il accorde sa confiance aux inventeurs, comme Proust, qui cherchent le sucre ailleurs que dans la betterave. Cependant

Proust échoue, bien que couvert de gloire par l'Empereur. La betterave rentre en grâce. Les fabriques françaises sont enfin parvenues à obtenir un sucre à plus bas prix que celui des colonies.

L'honneur de la découverte revient à Benjamin Delessert, un Lyonnais établi depuis 1801 à Passy. Après dix ans d'études assidues et bien conduites, B. Delessert, le 2 janvier 1812, accourt chez Chaptal, le protecteur officiel de la betterave, et lui fait part de son succès. Celui-ci en parle aussitôt à l'Empereur. Napoléon, ravi, part sur-le-champ pour Passy, en emmenant Chaptal. En toute hâte, Delessert retourne à son usine. Quand il arrive, il trouve la porte de sa raffinerie occupée par les chasseurs de la garde impériale, qui lui refusent le passage. Il se fait connaître. Il entre. L'Empereur a tout vu, tout admiré, il est entouré des ouvriers qui l'acclament, et, lorsque Delessert paraît, il détache, pour la lui remettre, la croix d'honneur qu'il porte sur sa poitrine.

On a peine à se figurer aujourd'hui le prestige dont un industriel enthousiaste et épris de son art, comme B. Delessert, jouissait parmi ses ouvriers. A cette époque, une harmonie, qui nous étonnerait maintenant, régnait dans la grande industrie naissante entre le patron et le travailleur. Le premier cherchait beaucoup plus à associer ses employés à ses efforts qu'à faire produire à son usine le plus

d'argent possible. L'ouvrier, le plus souvent originaire de la campagne, avait confiance dans un chef dont la plus grande préoccupation était de le former et de l'instruire.

Dans sa *Chimie appliquée aux arts* et dans sa *Chimie appliquée à l'agriculture,* Chaptal n'a cessé de prémunir les manufacturiers contre la tentation séduisante d'établir leurs industries dans les villes. Il a toujours regardé les grandes agglomérations d'ouvriers comme un des plus dangereux fléaux attachés aux progrès de la civilisation. « Je crois, dit-il (1), qu'il est d'une sage et prudente politique de les prévenir : outre qu'elles menacent, à chaque instant, la tranquillité publique, elles compromettent le sort de l'art lui-même, puisqu'elles l'exposent aux chances très variables de tous les événements qui agissent si puissamment sur la population des villes.

« Pour concilier ce goût exquis, qui n'existe que dans les villes, avec la facilité et l'économie de la main-d'œuvre, qui se trouvent dans les campagnes, sans s'exposer aux suites funestes de cet encombrement d'ouvriers, je pense que le chef d'un établissement doit résider dans les villes, tandis que les bras qui exécutent peuvent être dispersés dans les campagnes. Par ce moyen, le chef consulte chaque

(1) *Chimie appliquée aux arts.* Discours préliminaire.

jour le goût du consommateur; il est entouré d'artistes et de savants qui l'éclairent; il a toutes les facilités désirables pour ses approvisionnements et la consommation de ses produits; il fait mettre en œuvre ou donner l'apprêt, sous ses yeux, aux matières qui sont préparées à bas prix dans les campagnes; il augmente ou réduit sa fabrication, selon les circonstances et d'après le simple calcul de ses intérêts, parce qu'il ne craint point que l'homme des champs, qui n'emploie à la fabrication que le temps qu'il ne peut pas donner à l'agriculture, retombe dans une mortelle oisiveté par la cessation des travaux de l'industrie.

« Si nous portons nos regards sur les fabriques qui prospèrent depuis longtemps, et dont l'existence a été inaccessible aux orages des révolutions, aux caprices des modes et à la versatilité des lois et des règlements sur le commerce, nous les verrons toutes dans les campagnes, où l'aridité du sol et la rigueur des frimas ne permettent pas à l'habitant de se livrer, sans interruption, aux travaux de la terre; et l'expérience nous apprendra que, quoiqu'au sein des montagnes et sous le chaume les moyens d'exécution soient moins perfectionnés que dans les villes, néanmoins les produits qu'on y fabrique sont offerts, sur tous les marchés de l'Europe, à plus bas prix que ceux des villes; ce qui provient de ce que la main-d'œuvre y étant moins

chère, elle balance avec avantage l'imperfection des moyens par lesquels on l'exécute. »

Le résultat de toutes les exploitations agricoles et industrielles réunies sur la terre de Chanteloup avait été d'en élever le revenu de 14,000 à 60,000 francs. Ce chiffre a été presque atteint sous l'Empire. Il a été dépassé depuis. C'était un grand exemple donné aux agriculteurs de ce temps. Ils y virent la preuve, nouvelle pour eux, qu'un savant ou un inventeur, devenu agronome, peut faire de bonnes affaires, tout en appliquant ses théories. Celles de Chaptal, il est vrai, avaient un caractère pratique qui se distinguait aisément. En outre, ce savant était un agriculteur de race. Il descendait d'une longue lignée de cultivateurs, et l'instinct héréditaire le guidait aussi sûrement que la science acquise par la suite.

Les problèmes agricoles ont toujours exercé sur son esprit un attrait invincible. Son attention a paru se porter plus particulièrement vers le développement de l'industrie ; mais l'amour de la terre a gravé sur son âme une empreinte plus profonde. Tandis qu'il assistait, de ses propres yeux, à l'épanouissement de notre richesse manufacturière, l'agriculture, plus négligée, lui inspirait des sentiments de pitié. Il n'a été heureux que le jour où il a pu, en publiant sa *Chimie appliquée à l'agriculture,* éclairer la population rurale sur ses véri-

tables intérêts. « La science, écrit-il, peut seule donner à l'agriculture des principes certains : tant que celle-ci les repoussera, elle marchera au hasard et sa marche sera très lente. » Il compte avant tout sur ce livre pour passer à la postérité, et il dit : « C'est celui qui me fera le plus d'honneur. »

Ainsi la vie qu'on menait à Chanteloup n'était pas animée par les fêtes et par les plaisirs ; mais elle était heureuse et tranquille. C'était une vie de famille.

Mon arrière-grand-père a tracé lui-même, on s'en souvient, le portrait de sa femme. Il célèbre les nombreux mérites de sa « vertueuse » et de sa « respectable » épouse. Quand il s'agit de ses affections domestiques, il emploie le langage en usage dans son pays d'origine.

La comtesse Chaptal, petite-nièce d'un ministre de la guerre de Louis XVI, était une femme d'infiniment de bonté, comme en témoignent les lettres de son mari et de son fils, qui nous sont parvenues. Elle avait une grande dignité, qui en imposait, mais elle s'effaçait à dessein dans l'ombre du foyer domestique. Cependant son rôle n'en était pas moins grand, et, dans les biographies de Chaptal publiées vers 1832, on reconnaît partout le cas que les amis de son mari faisaient d'elle. « Elle a embelli sa vie », a dit l'un.

Elle avait eu de nombreux enfants ; il lui en était

resté trois, un fils et deux filles, la première mariée au baron de Laage, la seconde au marquis de la Tourrette. La première, Virginie, paraît être la fille préférée de son père. Voici le portrait qu'il trace d'elle et qu'il adresse à son mari : « Je vous assure que, si vous avez de l'affection pour elle, elle vous paye bien de retour. C'est un être essentiellement aimant et qu'on ne parviendra jamais à gâter : elle serait même la plus malheureuse des créatures, si elle ne trouvait pas dans ceux qui l'entourent de quoi nourrir ses sentiments de bonté, de douceur, d'aménité et de délicatesse. » Le caractère de sa fille Virginie était un miroir où il se reconnaissait lui-même : un des traits de sa physionomie morale que je note en effet parmi ceux que ses contemporains et ses amis lui reconnaissaient, c'est qu'il n'était pas seulement bon, bienveillant : il avait un caractère aimant.

Mon arrière-grand-père, haut dignitaire de la franc-maçonnerie, n'avait guère de religion, comme une grande partie des hommes qui ont traversé la Révolution. Mais la piété profonde de sa femme et de sa fille Virginie lui inspirait une grande admiration, et la religion de cette dernière le touchait encore plus. Sa fille incarnait à ses yeux le sentiment religieux. Un jour, ses devoirs de président d'une des nombreuses sociétés dont il faisait partie l'obligent d'assister à une grand'messe à Notre-Dame et à

un long sermon. Il raconte la chose à son gendre : « Virginie vous dira que ce n'est pas ce qui m'a le plus amusé; mais Virginie se trompe : le sermon était de l'abbé Frayssinous, et, quoiqu'il fût mauvais et hors-d'œuvre, il m'a plu (1). »

Il croyait à une certaine Providence, je ne sais laquelle, mais à une Providence, amie de l'humanité et surtout infiniment indulgente à ses faiblesses. C'est son cœur qui lui avait, pour ainsi dire, dicté sa philosophie. On peut dire que toute sa vie a été consacrée à améliorer le sort matériel de ses semblables. L'amour de l'humanité était sa religion.

Je relève ces mots dans une de ses lettres. Il s'agit du sentiment de l'amitié : « Toute la théorie du matérialisme ne peut pas étouffer ce doux sentiment dans un cœur qui n'est pas corrompu ou déplacé. C'est un exemple terrible (il s'agit d'un fils brouillé avec son père) de ce que peut produire le dégoût des vraies jouissances, auquel mène une vie dissolue ou une philosophie peu éclairée (2). »

Il ne faut pas oublier qu'il avait été un partisan enthousiaste de l'École de Montpellier; s'il en avait abandonné certaines théories, après que Lavoisier en eut montré l'inexactitude, on peut dire cependant que sa philosophie date de là.

(1) Lettre au baron de Laage, 29 juin 1819.
(2) Lettre à son fils, 29 mars 1810.

Quant à la religion catholique, on peut se rendre compte de ses sentiments à son égard à travers le récit qu'il fait des démêlés de Napoléon et de Pie VII. C'étaient des sentiments de neutralité bienveillante. Une seule chose lui faisait horreur, la bigoterie, qui, pour lui, découle du même instinct que la superstition. Mais certaines œuvres du catholicisme lui inspiraient une admiration profonde. Qu'on se reporte au récit qu'il fait du rétablissement des Sœurs de Saint-Vincent de Paul dans les hôpitaux, dont l'état déplorable l'avait effrayé. C'est là son œuvre personnelle. Il a agi de son propre chef, sans consulter Napoléon. Ce qui l'a décidé, c'est uniquement le souvenir qui lui était resté de ses études médicales à Montpellier, où il avait vu à l'œuvre ces religieuses, « uniquement animées de l'enthousiasme de la charité », comme il s'exprime lui-même dans l'arrêté du 1er nivôse an IX (1).

(1) Il se rappela toujours la petite église de Badaroux, près de Mende, où il avait été baptisé, et dans laquelle *il aurait voulu*, a-t-il dit, *que son souvenir fût gardé d'une manière ineffaçable.* Il lui fit cadeau d'un tableau pour l'autel de la Vierge et d'un ostensoir en argent. Plus tard (10 mars 1827), il écrivit au curé de ce village la lettre suivante : « Monsieur le curé, vous mettez beaucoup trop de prix au peu que j'ai fait pour votre église; j'ai conservé une grande affection pour les lieux qui m'ont vu naître et l'église où l'on m'a baptisé. Les événements m'ont transporté sur une autre terre, mais aucun ne m'a fait perdre le souvenir de mon berceau.

« Je suis flatté que vous m'ayez fourni l'occasion de vous exprimer les sentiments que je dois au vénérable pasteur de ma paroisse. »

Je reviens à Chanteloup, où Chaptal aimait beaucoup à inviter et à recevoir ses amis. C'étaient Laplace, Monge, Berthollet, même Talma, pour qui mon arrière-grand-père partageait le goût de Napoléon. Talma avait été son administré, puisque la Comédie-Française relevait alors du ministère de l'intérieur. Ces amis faisaient de longs séjours à Chanteloup. La comtesse Chaptal savait donner du charme à ses réceptions et connaissait l'art de rendre le séjour de sa maison agréable à chacun. Pendant les deux dernières années de sa vie, Raynouard y fut très assidu. L'auteur des *Templiers* et des *Troubadours* et des *Cours d'amour* avait même entrepris de faire un cours de littérature française aux deux filles de son ami.

A Chenonceaux, qui n'est pas loin de Chanteloup, Chaptal avait un ami, le docteur Bretonneau, le maître célèbre de Trousseau et de Velpeau. L'influence de l'ancien ministre contribua beaucoup à décider son ami à accepter, en 1815, les fonctions de chirurgien en chef de l'hôpital de Tours.

Chaptal aimait à faire le bien autour de lui. Dans les années de disette, surtout à partir de 1812, il distribue du blé gratuitement aux habitants d'Amboise. En 1807, le conseil supérieur de vaccine décerne des encouragements aux personnes qui contribuent le plus à répandre dans les campagnes les procédés de Jenner. L'ancien ministre de l'in-

térieur reçoit une médaille en récompense de ses services pour la propagation de la vaccine aux environs de Chanteloup. Il aimait à rappeler ce fait; il n'en parlait qu'avec une sorte de vanité.

Son fils n'apparaissait presque jamais à Chanteloup. Chaptal lui avait cédé ses établissements, situés aux Ternes, près de Paris. Lui-même avait abandonné définitivement, à partir du moment où il devint ministre, la carrière des recherches scientifiques. Son goût de plus en plus dominant le conduisait dans la voie des applications de la chimie aux arts, ce qui est une étude toute particulière. C'est la raison qu'il donne dans ses notes; il en donne encore une autre : « La chimie a poussé si loin ses analyses, les appareils se sont tellement perfectionnés, que cette science s'est renouvelée et qu'elle exige des soins minutieux, des travaux difficiles et une habitude de recherche et de manutention qu'on n'obtient que par une longue pratique. »

La présence de Chaptal à Chanteloup, alors que son fils restait à Paris, nous a valu une correspondance qui s'étend de 1806 à 1821 et d'où j'ai déjà tiré plusieurs passages. Cette correspondance est principalement consacrée aux affaires de la fabrique et à celles qui concernent la distillerie ou l'usine à sucre de Chanteloup. On y trouve relativement peu de chose qui soit d'un intérêt général. Les crises commerciales sont un sujet qui revient

constamment à partir de 1811. L'époque était dure pour les fabricants. Les produits chimiques ne se vendaient pas; les maisons les plus solides périclitaient. Chaptal console et rassure son fils par ces paroles : « Dans le moment de crise où se trouve le commerce, il faut s'estimer heureux de ne pas perdre. Le temps viendra où de grands établissements, comme les tiens, conduits avec intelligence et économie, devront naturellement prospérer. On doit, en ce moment, s'estimer heureux d'avoir tout fait par ses propres fonds et de n'avoir pas usé d'un crédit qu'on ne peut pas alimenter (12 janvier 1811). »

Ces derniers mots font allusion aux spéculations commerciales, que l'ardeur vigoureuse des négociants de cette époque et les vicissitudes de la politique d'alors avaient développées fortement. Chaptal avait en horreur les spéculations de marchandises. Ayant appris qu'un des associés de son fils était accusé de spéculer et qu'on avait porté l'affaire jusqu'à l'Empereur, il écrit lettres sur lettres à son fils pour qu'il se débarrasse immédiatement des marchandises que sa maison, c'est-à-dire en réalité son associé, avait en commission. « C'est une grande maladresse, dans un moment comme celui-ci, de servir d'intermédiaire pour faire la fortune d'autrui et recevoir tout l'odieux. Je ne veux plus qu'on prenne ni sucre ni café à

9

commission. Je crois sage de vendre le plus tôt possible ce que nous avons... Je ne veux pas compromettre mon existence pour quelques mille francs de plus... Le gouvernement ne tardera pas à prendre des mesures violentes; elles sont nécessaires. Vends, je te répète encore... » — Et, en post-scriptum : « Les gens qui se respectent ne spéculent pas sur un malheur public. Tàche de conserver notre nom sans tache. »

Son fils obéit immédiatement, et le père le remercie et le félicite.

Dans une des lettres relatives à cette affaire, je trouve ces mots : « Je n'écrirai pas à Maret » (sans doute pour se disculper de l'accusation d'avoir spéculé). « Si le Chef (l'Empereur) me faisait la mine, je renoncerais à tout et me retirerais ici. J'aime trop l'indépendance pour mendier la cour et les bonnes grâces. »

C'était un beau mouvement de fierté, mais l'Empereur ne suspecta jamais son ancien ministre, et c'est le moment, au contraire, où il le consulta le plus.

Napoléon était très préoccupé des conséquences économiques qui résultaient de sa lutte avec l'Angleterre et de ses guerres continuelles sur le continent. D'abord les sources de la prospérité publique menaçaient de se tarir; au milieu de la gloire enivrante qu'il acquérait, le pays se ruinait. Puis, ce

qui inquiétait surtout Napoléon, les ouvriers des manufactures commençaient à manquer d'ouvrage.

Chaptal, qui, en 1810, venait d'être réélu à l'unanimité trésorier du Sénat (fait sans précédent), commença alors à jouer auprès de Napoléon ce que Flourens et d'autres contemporains ont appelé le rôle d'organe officiel du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. C'est une fonction d'assistance gratuite qu'il exerce déjà depuis sa sortie du ministère, auprès de l'opinion publique. L'Empereur ne fait que donner une consécration officielle à une situation acquise, lorsqu'il le nomme membre du Conseil du commerce et des manufactures. Ce Conseil, composé de deux ministres, ceux de l'intérieur et des affaires étrangères, et du directeur général des douanes, ne compte qu'un seul membre étranger au gouvernement : c'est Chaptal, pour qui l'institution semble avoir été créée; en tout cas, il en est l'âme. L'Empereur en préside lui-même les séances, qui durent de une heure jusqu'à six ou sept heures du soir, et qui ont lieu tous les lundis, parfois plus fréquemment.

Depuis quelque temps, Napoléon s'était, en plusieurs circonstances, exprimé honorablement sur le compte de Chaptal et avait publiquement rappelé les services rendus pendant son ministère. « Il avait surtout, dit Chaptal dans ses notes, pris une bonne opinion de mes connaissances en fait d'agri-

culture, de commerce ou d'industrie, pendant les cinq voyages que j'ai faits avec lui dans l'intérieur de la France et de la Belgique (1). »

Mon arrière-grand-père indique brièvement le genre de conseils qu'il donnait à l'Empereur : « Dans les crises que la continuation de la guerre a fait éprouver au commerce, j'ai constamment engagé l'Empereur à venir au secours des fabricants qui auraient fermé leurs ateliers ou qui auraient suspendu leurs payements, quoique encombrés de marchandises qui se trouvaient sans débouchés. Je n'ai jamais vu que l'Empereur ait rejeté une proposition qui avait pour but d'encourager ou de soutenir l'industrie (2). »

Certains produits indispensables à nos fabriques commençaient à leur faire complètement défaut. J'ai déjà parlé de la betterave et de la part qui revient à Chaptal dans l'essor que prit la fabrication du sucre qui en est tiré. Il conseilla, dans le même temps, à Napoléon d'encourager la production de l'indigo extrait du pastel; jusqu'alors, cette couleur provenait exclusivement de l'Inde.

Dans ses notes, Chaptal s'excuse d'avoir donné parfois à Napoléon des conseils que réprouverait une économie politique rationnelle. Mais les circon-

(1) On trouvera plus loin le récit de ces voyages.

(2) Je ne répète pas ici ce qui est exposé plus longuement dans les *Souvenirs sur Napoléon*.

stances étaient très particulières. En effet, d'un côté, la guerre avec l'Angleterre avait supprimé toutes nos relations avec les pays au delà des mers; de l'autre, l'étendue de l'Empire était si vaste, le pouvoir de Napoléon était si absolu sur le reste de l'Empire, que le commerce français, qui était encore immense, devait profiter de cet avantage. « Dans ces embarras, écrit-il, il s'agissait moins d'établir les principes généraux du commerce que de tirer le meilleur parti possible de la position où l'on se trouvait. »

La chute de Napoléon porta un coup terrible aux nouvelles fabriques de sucre et d'indigo. La plupart succombèrent, mais quelques-unes, et celle de Chaptal en particulier, résistèrent victorieusement à la crise. Son avis est que, « sans la malheureuse campagne de Moscou, ces nouvelles fabriques auraient fourni des produits à plus bas prix que ceux que nous retirions du nouveau monde. Nous aurions pu nous passer d'eux d'une manière définitive, et le système continental eût ainsi amené de grands résultats. » Dans une lettre à son fils, il dit encore, à propos de la guerre commerciale faite à l'Angleterre : « Le plus grand mal est du côté des Anglais. »

Il ne faut pas croire, d'après ce mot, que Chaptal fût, d'une façon absolue, partisan de la guerre à outrance, comme celle que l'Empereur faisait aux Anglais. Dans son ouvrage sur l'*Industrie fran-*

genre d'instruction nécessaire à chaque sorte de minerai.

L'école de Pezay fut organisée de suite, et l'instruction y a été donnée sur ce plan, avec un grand succès, pendant plusieurs années.

La Révolution, qui avait atteint toutes les fortunes, avait détruit les moyens d'existence du plus grand nombre des savants et des littérateurs : les pensions, les traitements avaient été supprimés en grande partie, et l'on voyait des vieillards infirmes, recommandables par de longs et utiles services, traîner leurs vieux ans dans un état très voisin de la misère.

A la vérité, on avait déjà rétabli quelques chaires, on avait réuni les débris des quatre anciennes Académies en un corps divisé par classes, sous le nom d'Institut; on avait assigné des traitements à chaque membre; mais l'organisation était vicieuse et portait le caractère des idées qui dominaient.

Je commençai donc par réorganiser l'Institut en rétablissant quatre classes ou académies avec les attributions et l'indépendance l'une de l'autre, qu'elles avaient autrefois. Je répartis dans chaque classe les membres de l'Institut d'après leurs études et connaissances spéciales, et cette organisation s'est maintenue.

Je recherchai soigneusement les savants et les artistes qui éprouvaient des besoins, et je leur assi-

gnai des pensions à tous : j'en distribuai à la fois pour la somme annuelle de 120,000 francs.

Les artistes célèbres de nos théâtres ne furent pas oubliés : Mlle Dumesnil était réduite au dernier dénuement et gardait le lit depuis un an. Je lui envoyai 2,000 francs et lui assurai une pension de 1,500 francs, dès que je connus son état.

Mlle Arnoult, qui était logée à l'hôtel d'Angevillers, me fit connaître son état de détresse : je la traitai comme Mlle Dumesnil, je lui proposai de donner une représentation de *Didon* à son bénéfice, à condition qu'elle se montrerait au public en habit de reine de Carthage. Elle accepta, mais elle m'écrivit le lendemain « qu'elle venait de voir, la veille, la reine de Carthage monter dans son lit, et que si le public l'avait vue comme elle, il en aurait eu pitié. Il faut savoir abdiquer à temps, ajoutait-elle, surtout lorsque, comme moi, on a eu un règne brillant. » — Mlle Clairon jouissait de 4 à 5,000 francs de rente. Cependant elle se trouva un jour dans le besoin; elle me le confia, et je vins de suite à son secours : elle avait plus de quatre-vingts ans et désirait voir Napoléon avant de mourir. Je la conduisis à la Malmaison. Elle s'était affublée en reine de théâtre et entra dans le salon comme sur la scène. Napoléon l'accueillit bien, causa avec elle, et lui demanda dans le cours de la conversation qui était le héros qu'elle avait le plus

affectionné. « Citoyen premier Consul, dit-elle, c'est celui dont l'histoire n'est pas encore écrite. »

Après des succès à Paris, le célèbre Piccini se retira en Italie, où il vivait avec sa nombreuse famille dans un état voisin de l'indigence; il revint à Paris sous mon ministère. Dès que je connus son état, je lui donnai un logement à l'hôtel d'Angevillers et lui assurai une pension de 6,000 francs. Je sus par lui que le célèbre graveur Porporati était presque dans l'indigence à Turin, son grand âge ne lui permettant pas de travailler; je le fis inscrire de suite pour une pension de 1,500 francs.

Je ne puis pas me refuser à retracer ici un trait de l'amitié généreuse de M. Colin d'Harleville en faveur de son ami l'historien Gaillard. Ce dernier s'était retiré à Saint-Germain en Laye, où il vivait dans une grande médiocrité de fortune; je venais de donner une pension de 1,200 francs à Colin. Sur le premier avis qu'il en reçut, il se transporte chez moi et me supplie, les larmes aux yeux, de la faire inscrire sous le nom de son ami, qui avait plus de titres et de besoins que lui. Je refusai sa demande, mais j'accordai une pension semblable à Gaillard. Il riait de plaisir, pleurait de reconnaissance et me quitta pour aller, à Saint-Germain, faire passer, disait-il, une bonne nuit à son ami et le tranquilliser sur l'avenir.

Dans le nombre des savants, artistes et gens de

lettres que j'ai été dans le cas de connaître et sur lesquels j'ai cru devoir appeler les bienfaits du gouvernement, je n'en ai trouvé qu'un qui les ait repoussés. C'est Anquetil-Duperron, de l'Académie des inscriptions, qu'on appelait « l'Indien », par rapport au long séjour qu'il avait fait dans l'Inde; il était frère de l'auteur de l'*Esprit de la ligue* et de l'*Histoire de France*. Anquetil vivait dans un galetas, entouré de livres et couché sur de la paille, couvert d'une grosse couverture. Une chopine de lait et un petit pain suffisaient par jour à sa nourriture. Je m'apitoyai sur son sort, que je voulus améliorer. En conséquence, je me hasardai à lui envoyer 1,200 francs par M. Arnaud, chef de l'instruction publique. Mon don fut rejeté avec dédain. Mais M. Arnaud, apercevant une vieille pendule sous un tas de livres, parut désireux de la posséder et l'estima cinquante louis. L'original la lui offrit à ce prix, et M. Arnaud l'emporta.

Lorsque, après avoir organisé l'Institut, j'en appelai tous les membres au ministère pour y prêter le serment à Napoléon, un seul s'y refusa. Ce fut Anquetil-Duperron. Il répondit, par écrit, à mon invitation « qu'il ne devait pas de serment aux hommes, et qu'il renonçait à l'Institut; je n'ai prêté, ajoutait-il, qu'un serment en ma vie, et je me suis singulièrement parjuré. Le sage doit au moins éviter les récidives. »

Industrie, commerce. — L'industrie, le commerce et l'agriculture, qui sont les trois sources principales de la prospérité d'une nation, exigent une surveillance éclairée de la part du gouvernement. Sans doute, on ne crée pas à volonté ces diverses branches de richesse, mais on peut en faciliter le succès et les développements.

La nature du sol, le climat, la position des lieux, le caractère des hommes sont des conditions premières et indispensables qui décident de l'industrie qui convient à tel ou tel pays; mais le gouvernement doit la protéger, l'encourager, ouvrir des débouchés à ses produits, la défendre de la concurrence de toute industrie étrangère mieux favorisée.

Pour encourager utilement l'industrie d'un pays, il faut connaître ses ressources, ses moyens, ses imperfections et ses embarras. Il faut savoir si les matières premières qu'on travaille sont de la même qualité que celles qu'on emploie à l'étranger, parce que, si elles sont inférieures, vainement voudrait-on concourir pour les produits. Il faut calculer si la main-d'œuvre est plus ou moins chère; l'usage d'une machine, qui apporte de l'économie dans l'exécution, en force nécessairement l'adoption si l'on veut concourir en produits.

Souvent, le gouvernement peut hâter les salutaires progrès de l'industrie en procurant les machines perfectionnées qu'on emploie à l'étranger ou

en appelant des fabricants plus habiles que les nationaux. Colbert introduisit la belle draperie fine en fixant en France Van Robais et Flavigny, et la bonneterie par les métiers en y appelant Indret.

A la fin du dernier siècle, les Anglais appliquèrent avec un grand succès les mécaniques à filer la laine, à tondre et à lainer les draps. Cette économie dans la main-d'œuvre, et la perfection dans les produits, leur donnèrent un énorme avantage sur nos procédés de fabrication. Il ne se présentait qu'un moyen de soutenir la concurrence, c'était celui de les imiter. En conséquence, je traitai avec M. Douglass, l'un des meilleurs mécaniciens en ce genre; je le fixai à Paris, en mettant à sa disposition le vaste bâtiment des pompes à feu, au Gros-Caillou, et je nommai une commission composée des meilleurs fabricants français, tels que MM. Decretot et Ternaux, pour suivre les opérations et juger les résultats. En moins d'un an, il y eut plus de cinquante équipages complets de machines introduits dans nos fabriques.

Nos artistes s'emparèrent bientôt de la construction des machines; ils les perfectionnèrent, et la France s'est rapidement portée au degré de supériorité de nos voisins.

La France était alors à un grand degré d'infériorité, par rapport aux Anglais, pour la construction des instruments de précision. Je fis venir de Lon-

dres la machine à diviser la plus parfaite qui fût alors connue, et je la plaçai au Conservatoire des arts et métiers, pour qu'elle fût à la disposition de tous les artistes.

Pendant tout le temps qu'a duré mon ministère, je ne crois pas avoir passé une semaine sans aller visiter une fabrique ou un atelier. Les secours que je distribuais aux ouvriers, les encouragements que j'accordais aux artistes, excitaient le zèle et enflammaient d'une noble émulation. Ces communications presque familières entre l'ouvrier et l'homme revêtu du pouvoir produisent toujours un grand effet et attachent au gouvernement.

J'ai encore introduit dans nos fabriques l'usage de la navette volante, dont les étrangers se servaient depuis quelque temps. Cette manière d'employer la navette a l'avantage sur l'ancienne de fatiguer moins l'ouvrier, attendu qu'il ne se courbe pas sur sa chaîne, et de pouvoir servir à tisser les plus grandes largeurs.

J'ai créé cette Société d'encouragement, qui a rendu de si grands services à l'industrie. Tous les artistes y communiquent leurs découvertes pour les faire juger. Tous viennent y chercher des conseils et des encouragements. Des prix nombreux y sont proposés pour remplir les lacunes ou les imperfections que présentent encore quelques arts. La Société publie tous les mois un Bulletin dont les

livraisons forment deux volumes in-4° par année.

La Société ne reçoit aucun fonds du gouvernement. La souscription de trente-six francs par sociétaire, qui reçoit le Bulletin gratis, a fourni à toutes ses dépenses, et l'administration a régi jusqu'ici avec tant d'ordre que, depuis la création, elle a formé un capital de 312,000 francs (16 août 1824), ce qui assure son existence.

Je fus nommé président de la Société à l'époque de sa création, et, chaque année, j'ai été réélu, à l'unanimité, dans la séance générale où l'on renouvelle le bureau et les comités.

Pendant mon ministère, j'ai formé le projet de connaître enfin les richesses de la France et d'avoir une statistique générale de ses produits. J'organisai un bureau pour cet objet. Je donnai des instructions aux préfets (1) et leur adressai des modèles d'états qu'ils étaient tenus de remplir, et, en trois ou quatre ans, j'eus les statistiques complètes de vingt-cinq à trente départements, dont six ou sept furent imprimées. Les autres présentaient des lacunes qu'on devait remplir avec le temps.

Ce beau travail a été continué par mes successeurs, et, jusqu'en 1812, pendant une période de douze ans, on n'a pas discontinué d'envoyer au ministère les états de toutes les espèces de récoltes,

(1) Circulaire du 15 germinal an IX.

de tous les produits de l'industrie manufacturière, du nombre des animaux de luxe ou employés à l'agriculture, etc.

C'est sur ces bases que je me suis établi pour composer mon ouvrage de *L'industrie française.* Je n'ai pu embrasser qu'une période de douze années, parce que mes renseignements n'allaient pas plus loin.

II

1804-1832

Ici s'arrête la notice autobiographique laissée par mon arrière-grand-père; il l'a terminée avec son ministère, comme si pour lui l'intérêt de sa vie finissait avec les hautes fonctions dans lesquelles il a pu rendre de si grands services à son pays. Mais, en quittant l'une des charges les plus difficiles et les plus importantes de l'Empire, il ne cessa pas pour cela de jouer auprès de l'Empereur le rôle d'un conseiller très écouté et très sûr. J'ai donc cru qu'il était intéressant pour le lecteur de connaître, jusqu'à la fin, la vie de mon arrière-grand-père et de montrer, pour l'intelligence de ses *Souvenirs sur Napoléon,* dans quelle confiance et dans quelle

intimité il fut tenu par ce souverain, après une séparation qui eut plus d'éclat officiel que de réalité.

Le 17 thermidor an XII (5 août 1804), après quatre ans de ministère, un décret de Napoléon, daté de Calais, remplaça Chaptal par Champagny, ambassadeur à Vienne. Mon arrière-grand-père avait envoyé sa démission à l'Empereur, qui l'avait immédiatement acceptée. La lettre était ainsi conçue :

« Sire, lorsque vous m'avez appelé à remplir successivement les fonctions de conseiller d'État et celles de ministre de l'intérieur, je n'ai consulté que mon entier dévouement à votre auguste personne.

« J'ai renoncé à des études qui avaient pour but la prospérité de nos arts et les progrès de notre industrie manufacturière

« Aujourd'hui que je crois avoir fait preuve de zèle, aujourd'hui que, par vos soins et par l'effet de votre constante sollicitude, tout est organisé dans l'administration, je supplie Votre Majesté Impériale de me rendre à mes premières occupations.

« Je suis...

« CHAPTAL. »

Le lendemain, l'Empereur répond de Calais :

« Je vois avec peine l'intention où vous êtes de

quitter le ministère de l'intérieur, pour vous livrer tout entier aux sciences. Mais je cède à votre désir. Vous remettrez le portefeuille à M. Portalis, ministre des cultes, en attendant que j'aie définitivement pourvu à ce département. Désirant vous donner une preuve de ma satisfaction de vos services, je vous ai nommé sénateur. Dans ces fonctions éminentes, qui vous laissent plus de temps à donner à vos travaux pour la prospérité de nos arts et les progrès de notre industrie manufacturière, vous rendrez d'utiles services à l'État et à moi.

« Sur ce, je prie Dieu, etc...

« NAPOLÉON. »

Il est rare qu'une lettre de démission indique les véritables motifs de la retraite d'un ministre. D'autre part, Napoléon s'attendait évidemment à cette démission, à laquelle il n'a fait aucune objection. Au contraire, il pourvoit immédiatement au remplacement d'un homme qui avait été (Laplace et Lucien Bonaparte ne firent que passer au pouvoir) son premier et son principal ministre pour les affaires intérieures, pendant si longtemps; qui, au Conseil d'État et dans le gouvernement, avait été un de ses plus indispensables éducateurs, et pour qui, nous le verrons par la suite, il avait conservé tant d'estime.

Quelles sont donc les causes de cette démission

si vite donnée et si vite acceptée? Voici ce que Chaptal en dit dans ses notes : « Pour connaître le véritable motif de ma retraite, il faut se rappeler qu'elle a eu lieu deux mois après que le premier Consul fut déclaré Empereur. La cour de Vienne refusait de le reconnaître, et l'Empereur crut devoir la menacer, en retirant son ambassadeur, M. de Champagny; mais, pour ne pas entraîner une rupture, il fallait donner à cet ambassadeur une place équivalente et nommer un envoyé extraordinaire à cette cour. L'Empereur, qui était à Boulogne, écrivit à S. A. l'archichancelier pour lui observer que, dans les circonstances, il ne voyait que le ministère de l'intérieur qui convînt à M. de Champagny; il ajoutait qu'il me nommerait pour le remplacer à Vienne; il me donnait, dans cette lettre, une grande marque de bienveillance en disant : « Je serais fâché de faire quelque chose qui déplût à Chaptal. » Je convainquis le prince archichancelier que mes études, mes goûts, mes habitudes, mon caractère me rendaient peu propre à remplir une place de diplomate; il transmit mes observations à l'Empereur, qui, dans les termes les plus obligeants, m'offrit l'ambassade de Constantinople ou celle de Madrid. Je répondis en adressant ma démission, qui fut suivie d'une lettre très honorable de Sa Majesté et de ma nomination au Sénat. »

Il me semble que cette explication donnée par

mon aïeul ne fait que déplacer la question et n'y répond pas. Pourquoi Napoléon tenait-il tant à faire un diplomate d'un homme que ses aptitudes désignaient pour de tout autres fonctions?

Le public connaît déjà, par la Biographie Michaud, les relations qui ont existé entre Chaptal et Mlle Bourgoin, de la Comédie-Française. Ce n'est plus un secret de famille, et je n'ai pas de scrupule à y faire allusion. On sait que Napoléon, s'il s'agissait de satisfaire à une fantaisie, n'hésitait jamais à froisser même les personnes auxquelles il tenait le plus. Mlle Bourgoin aurait donc été recherchée (si le mot peut s'appliquer ici) par l'Empereur, et mon aïeul s'en serait offensé (1).

Il est naturel qu'il n'ait pas donné cette explication dans les *Souvenirs* destinés à sa famille. Quoi qu'il en soit, il serait difficile de voir, dans l'incident dont il s'agit, autre chose que la cause secondaire de la démission. Il n'a tout juste fait que déterminer une rupture devenue inévitable depuis un certain temps. A cette époque, comme Chaptal l'indique lui-même dans ses *Souvenirs sur Napoléon,* l'Empereur avait besoin, non plus de conseil-

(1) Le fait est celui-ci. Les journaux du temps en ont parlé, et il est confirmé par une tradition de famille : Napoléon travaillait un soir avec son ministre, lorsqu'on vint lui annoncer l'arrivée de Mlle Bourgoin. L'Empereur la fit prier de l'attendre. C'était un coup de théâtre qu'il avait préparé. Chaptal mit ses papiers dans son portefeuille et s'en alla brusquement. La nuit même, il rédigeait sa lettre de démission.

Fac-simile de l'écriture et de la signature de Chaptal.

L'empereur admettoit a ses soirées un petit
nombre d'individus, et j'etois de ce nombre. il
aimoit beaucoup a parler, surtout a questionner.
c'etoit presque toujour moi dont il s'emparoit.
aussi il est peu de personnes qui aient plus
d'anecdotes sur son compte et qui l'ait connu
mieux dans sa vie privée

Le cte Chaptal

lers, mais d'instruments aveugles de ses volontés. Il avait appris ce qu'il lui paraissait suffisant de connaître en administration, et les hommes qui avaient des opinions personnelles et qui ne voulaient pas sacrifier leur caractère et leurs convictions, comme Chaptal, ne pouvaient plus lui convenir dans le ministère.

D'ailleurs, la séparation s'est faite sans trop grande secousse, et Napoléon s'est hâté de rendre toute sa faveur au ministre démissionnaire. « A partir de ce moment, dit Chaptal, l'Empereur me montra peut-être plus de confiance et me donna plus de preuves d'affection que pendant mon ministère. » Ainsi, « il admettait à ses soirées un petit nombre d'individus, et j'étais de ce nombre. Il aimait beaucoup à parler, surtout à questionner. C'était presque toujours moi dont il s'emparait. Aussi il est peu de personnes qui aient plus d'anecdotes sur son compte et qui l'aient mieux connu dans sa vie privée. »

Quant à Champagny, qui le remplaçait, mon arrière-grand-père n'éprouva jamais de rancune envers lui. Une lettre du nouveau ministre de l'intérieur, datée de Vienne, 13 fructidor an XII (1), et adressée à son prédécesseur, ne laisse aucun doute sur ce point. Une correspondance s'était éta-

(1) Champagny ne prit possession de son poste que trois mois après sa nomination.

blie entre eux pour le règlement de certains détails matériels relatifs à l'hôtel particulier du ministre. Champagny prie Chaptal de prolonger, autant qu'il lui conviendra, son séjour dans cet hôtel, que, dit-il, « je ne suis pas pressé d'habiter ». Il ajoute : « Lorsque je serai auprès de vous, je vous demanderai des avis plus importants et plus nécessaires. Mon extrême confiance en vous me permet d'espérer que vous ne me refuserez aucun des renseignements propres à me faciliter la tâche effrayante de vous succéder. »

L'ère nouvelle qui allait commencer rendait effrayante, en effet, la tâche du ministre de l'intérieur, avec toutes ses attributions de cette époque; mais ce qui était effrayant, ce n'était plus tant l'étendue de l'œuvre à accomplir, puisque la réorganisation administrative du pays était presque achevée; — c'était la dépense progressive des forces nationales dont les ministres de Napoléon allaient devenir les instruments.

Malgré son attachement profond à l'Empereur, dont on retrouve la trace presque à chaque page de ses *Souvenirs*, mon arrière-grand-père éprouva donc une satisfaction sincère à se voir soustrait aux responsabilités du régime nouveau. Sa lettre de démission est motivée par le désir de se remettre à ses travaux de chimie et d'économie politique, qui n'avaient cessé de l'absorber jusqu'à l'âge de

quarante-quatre ans. Cette allusion à de « chères études » n'est pas, pour Chaptal, une clause de style, comme elle l'a été pour d'autres ministres. Les nombreux ouvrages qu'il a commencé à publier dès sa sortie du ministère en sont la preuve. Certainement, il était heureux de s'échapper de ses fonctions. C'est le mot dont il se sert dans ses notes. C'est aussi celui qu'il a employé, on s'en souvient, pour exprimer son contentement en quittant l'administration des Poudres et Salpêtres, même après que la chute de Robespierre eut ouvert une carrière plus tranquille et plus sûre à son ambition. A aucun moment de sa vie Chaptal n'a montré d'ambition politique. Ainsi, en 1793, dès qu'il lui fut possible de quitter Paris, Chaptal retourna à Montpellier. Jamais il ne songea à profiter de la célébrité qu'il s'était acquise à Paris comme fabricant de poudre *révolutionnaire*. S'il revient à Paris, c'est uniquement pour des raisons privées. Il ne prend aucune part aux événements politiques. On ne le voit mêlé à aucun des incidents ou pourparlers préliminaires du 18 brumaire. Aucun mémoire du temps ne mentionne son nom à cette occasion. Bonaparte l'appelle auprès de lui sans l'avoir jamais vu, sans que Chaptal en ait jamais fait la demande : sa réputation seule l'a désigné pour ce choix.

Il est devenu ministre, parce qu'on a eu besoin de lui, à peu près comme il était venu fabriquer de

la poudre à Paris, sous la menace d'une réquisition. Après quatre ans d'une administration où il a eu la satisfaction de réaliser une partie des idées que son expérience antérieure lui a fait concevoir et mûrir, après avoir appris à admirer, mais aussi à connaître l'homme dont le génie et l'impulsion rendent possible l'application des réformes nécessaires, il quitte le gouvernement en homme satisfait de son œuvre.

« Je fus presque rendu à la vie privée et au repos, que je pourrais appeler *otium cum dignitate*, dit-il dans ses notes, et je repris mes études favorites. » Le fruit de ces études est d'abord une *Chimie appliquée aux arts*, dédiée à l'Empereur (1807); puis un volume sur la *Teinture du coton* (1807).

Il avait publié en 1801, c'est-à-dire pendant son ministère même, un *Traité sur l'art de faire le vin*. Pour s'expliquer le succès de ces ouvrages, qui furent traduits dans toutes les langues de l'Europe, il faut se rendre compte que, pour la première fois, la science se mettait à la portée du fabricant et de l'agriculteur. Ces livres sont, pour ainsi dire, le nouvel évangile que les savants viennent proposer à l'industriel. Celui-ci jusqu'alors s'était méfié des théoriciens. Aujourd'hui que la chimie est devenue l'auxiliaire indispensable de l'industrie, nous aurions peine à concevoir les préjugés

que les fabricants, avant que ces ouvrages parussent, nourrissaient encore à l'égard des recherches scientifiques.

Mais dès que, dans un style clair et facile, Chaptal eut expliqué à chacun les principes de l'art particulier auquel il était adonné, lorsqu'il eut livré à tous le secret de mille perfectionnements ingénieux et indiqué le moyen d'en découvrir d'autres, l'industriel, l'agriculteur, le vigneron entrèrent avec ardeur dans les voies nouvelles que leur ouvrait la chimie, et l'on peut dire que de ce moment date véritablement l'industrie moderne. Flourens a écrit (1) que la « vocation de Chaptal a été de renouveler l'industrie par la science ». Professeur, chef de grandes manufactures, conseiller d'État, ministre, l'application de la chimie aux arts a été en effet sa pensée constante, et l'on peut dire encore avec Flourens que « son histoire se confond avec l'histoire même des progrès que l'industrie française a dus aux découvertes de la chimie ».

Ce sont les découvertes de Lavoisier, de Berthollet, de Monge, de Fourcroy (2), aussi bien que

(1) *Éloge historique de M. Chaptal.*

(2) « Il n'est presque pas une branche de fabrication, surtout dans celles qui ressortent des connaissances chimiques, que Chaptal n'ait contribué à perfectionner; il en est plusieurs qu'il a créées : parmi tant d'objets que nous pourrions citer, nous signalerons principalement la fabrication des aluns artificiels, celle du salpêtre, celle des ciments remplaçant la pouzzolane par l'emploi des terres ocreuses calcinées, le blanchiment à la vapeur,

les siennes, qu'il vulgarise ainsi; son mérite propre est d'avoir trouvé le moyen de les rendre populaires dans les ateliers et d'avoir, pour ainsi dire, forcé par persuasion les industriels les plus ignorants à les étudier et à les appliquer. Ce n'est pas le premier exemple de cette vérité, qu'il faut parfois obliger les gens à s'enrichir malgré eux. Le titre de chimiste, jusqu'alors si dédaigné, surtout par les industriels, pour qui il ne représentait que quelque chose de chimérique, fut revêtu depuis ce moment d'un prestige extraordinaire (1). Ce sont les élèves des savants que je viens de citer, auxquels il faut ajouter Guyton de Morveau, Darcet, etc.; ce sont les élèves de l'École polytechnique et des Écoles d'arts et métiers, celles-là créées par Chaptal, qui, employés dans les fabriques, contribuèrent le plus à donner à notre industrie la première place en Europe. Voilà tout le secret de cet essor économique de la France, si étonnant parce qu'il se produit au milieu de tous les obstacles suscités par les guerres de Napoléon et sa lutte avec l'Angleterre. A cette époque, « la France ne connaît pas de rivale

la teinture du coton en rouge d'Andrinople, les perfectionnements introduits dans la préparation de l'acide sulfurique, dans la teinture, dans la fabrication du savon, dans le vernis des poteries, etc. » (*Notice sur Chaptal*, par le baron DE GÉRANDO, lue à la séance générale de la Société d'encouragement, le 22 août 1832.)

(1) « Le titre de chimiste était presque un opprobre. » (Julia-Fontenelle, secrétaire perpétuel de la Société des sciences physiques, chimiques et arts industriels de Paris. *Éloge de Chaptal*.)

pour les arts chimiques. Le consommateur qui, jadis, repoussait avec dédain presque tous les produits de nos fabriques, s'en pare aujourd'hui avec orgueil, et l'Europe les recherche avec empressement (1) ».

Lacépède, en recevant de Chaptal un exemplaire de sa Chimie, lui adresse ces paroles : « Il y a bien peu d'exemples d'un succès aussi rapide que celui qu'ont justement obtenu vos importants préceptes. Avant peu d'années, vous aurez produit des résultats bien nombreux et d'une bien grande utilité pour les propriétaires et pour notre patrie. Vous jouirez d'une gloire bien grande : celle d'avoir fait servir vos vastes connaissances en chimie au progrès de l'agriculture, du commerce et des manufactures. »

Ce n'est plus un mérite aujourd'hui, mais on voit par ce témoignage que c'en est un en 1807 que de faire servir la science au développement de la richesse publique.

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale, que Chaptal avait fondée, dont il était président depuis l'origine, car on le réélisait chaque année à l'unanimité des suffrages, contribuait de plus en plus à la propagation de la science nouvelle au milieu de nos manufactures. « L'éclat de

(1) *De l'industrie française,* par CHAPTAL.

son nom, dit le baron de Gérando (1), la juste célébrité qui y était attachée, la confiance qu'inspiraient son expérience et ses lumières, rejaillissaient sur la société dont il était le chef. » Chaptal était le plus assidu aux séances, où il arrivait toujours un des premiers; « il savait rendre les discussions fructueuses, par l'art de les diriger en commun ». « L'autorité qu'il exerçait, dit encore de Gérando, venait du seul ascendant de son expérience, de son impartialité, de sa sagesse, d'une dignité simple, d'un esprit conciliant, sans qu'il imposât jamais la gêne la plus légère aux délibérations. » Il éprouvait, pour ainsi dire, une joie personnelle à constater les découvertes, les inventions utiles que l'on venait exposer à la société, lorsqu'il y apercevait un élément fécond pour la prospérité publique. « L'âme qui anime notre société, dit de Gérando, semblait ainsi respirer par son organe. »

Chaptal n'était pas moins assidu aux séances de l'Académie des sciences, pour laquelle il a rédigé de nombreux mémoires.

Il avait été nommé trésorier du Sénat, presque immédiatement après son entrée dans ce corps. C'était l'une des quatre places d'administrateurs qui était devenue vacante huit jours après sa nomination de sénateur. Le Sénat le présenta à l'Empe-

(1) *Notice sur Chaptal.*

reur, qui confirma cette présentation. Chaptal fut extrêmement sensible à ce témoignage d'estime de ses collègues et du souverain. « Cette marque de faveur de la part du Sénat s'est profondément gravée dans mon cœur, écrit-il dans ses notes, — car c'est surtout au moment où l'on quitte une grande place qu'on peut apprécier l'estime dont on vous honore. » — « Je ne fus pas moins sensible, ajoute-t-il, à cette nouvelle preuve de bienveillance de la part de l'Empereur. »

Pendant quatre ou cinq mois par an, c'est-à-dire dès que ses fonctions de trésorier lui rendaient sa liberté et qu'il ne « se croyait plus tenu, par décence, à quelques apparitions au Sénat », comme il s'exprime lui-même (1), Chaptal allait habiter sa terre de Chanteloup, dont le séjour lui plaisait beaucoup. Il avait acheté en 1802 cette ancienne résidence du duc de Choiseul, que Napoléon érigea en majorat en 1810.

Chanteloup, situé près d'Amboise, à proximité de la Loire, avait été construit, en 1712, pour la princesse des Ursins. Choiseul en avait fait la royale demeure que l'on sait. Après la Révolution, le château passa en différentes mains peu aristocratiques et surtout peu soigneuses, et menaçait de tomber en ruine, lorsque Chaptal vint s'y établir.

(1) Dans une lettre à son fils.

Il le restaura si bien qu'il pouvait dire en 1808 (1), lorsque Napoléon manifesta un jour l'intention d'y placer le prince des Asturies, que « le château était en état de recevoir une tête couronnée ». Mais ni sa fortune ni ses goûts ne le disposaient à y déployer le faste qui a rendu fameux le séjour du ministre de Louis XV.

Arthur Young, qui visita Chanteloup en 1787, dit, à cette occasion, qu'au lieu de s'entourer de forêts, de sangliers et de chasseurs, au lieu de dorer des dômes et d'élever, comme Choiseul, une pagode chinoise, les grands seigneurs éprouveraient une satisfaction plus intime, augmenteraient leur confort et ajouteraient à leur bonheur privé et à celui de leurs voisins, s'ils peuplaient leurs terres de fermes propres et bien cultivées et d'heureux paysans, et s'ils ne construisaient que des bâtiments utiles. La destinée appela Chaptal à réaliser le vœu du célèbre voyageur anglais. Le 10 septembre 1787, une vacherie seule avait trouvé grâce devant celui-ci; après 1804, il aurait rencontré plus de sujets de satisfaction. Mon aïeul transforma Chanteloup en une exploitation agricole. Il eut un troupeau de mérinos, qui devint célèbre en Europe. On venait de partout lui acheter ses béliers; cette race était alors peu répandue. Il avait une distillerie d'eau-

(1) Lettre à son fils.

de-vie, pour laquelle il avait imaginé ou imité les procédés les plus perfectionnés. Enfin, il se consacrait à des expériences sur le sucre de betterave, qui sont un de ses principaux titres de gloire.

La guerre avec l'Angleterre rendait presque impossible l'importation des denrées coloniales, et le sucre de canne atteignait des prix fantastiques (1). Encore une fois les savants furent mis à contribution. Il s'agissait de tirer du sol français le moyen de se passer du sucre des colonies. C'est alors qu'on étudia le procédé de Margraff et d'Achard, chimistes prussiens, dont le premier, dès 1747, découvrait dans la betterave une substance saccharine, et le second avait, en 1799, présenté quelques pains de sucre à Frédéric-Guillaume III (2). En 1800, Achard avait publié ses procédés dans une *Instruction sur la préparation du sucre brut, du sirop et de l'eau-de-vie de betteraves.* Ce document appela l'attention de l'Institut, qui se fit faire un rapport très détaillé sur la nouvelle industrie. Mais les procédés d'Achard étaient encore imparfaits; on n'était pas parvenu à fabriquer un produit dont le prix fût accessible à toute la population. Aussi se mit-on à chercher tour à tour le sucre dans toutes les plantes cultivées en France, et le gouvernement

(1) Jusqu'à douze francs le kilogramme pendant le blocus continental.

(2) Voir l'ouvrage de KAUFMANN, *Die Zucker-Industrie.* Berlin, 1878.

encourageait ces essais. En 1810, le chimiste Proust recevait de l'Empereur la croix de la Légion d'honneur et une somme de 100,000 francs pour sa découverte du sucre de raisin. Mais ce sucre ne contenta pas le public, qui se moqua encore une fois des chimistes :

. . . . Pour avoir composé
De sirop de raisin trois ou quatre topettes,
Mon vieil apothicaire est mis dans les gazettes.

On revint à la betterave. L'Institut avait nommé une Commission composée de Chaptal, Fourcroy, Darcet, Guyton-Morveau, Vauquelin, Deyeux, etc., qui étudiait les procédés d'Achard et cherchait à les améliorer. Le 21 mars 1811, paraît le résumé de ces investigations sous le titre d'*Instruction pour extraire le sucre de betterave,* rédigé par Deyeux. Mais Chaptal n'attend pas ce moment pour commencer ses recherches personnelles. Dès la première heure, il établit une fabrique à Chanteloup, à laquelle il consacre soixante arpents et une mise de fonds de 25,000 francs. Il parle de ses essais à l'Empereur et lui prouve que cette fabrication peut devenir avantageuse. Napoléon accueille d'abord avec intérêt ses idées, puis il accorde sa confiance aux inventeurs, comme Proust, qui cherchent le sucre ailleurs que dans la betterave. Cependant

Proust échoue, bien que couvert de gloire par l'Empereur. La betterave rentre en grâce. Les fabriques françaises sont enfin parvenues à obtenir un sucre à plus bas prix que celui des colonies.

L'honneur de la découverte revient à Benjamin Delessert, un Lyonnais établi depuis 1801 à Passy. Après dix ans d'études assidues et bien conduites, B. Delessert, le 2 janvier 1812, accourt chez Chaptal, le protecteur officiel de la betterave, et lui fait part de son succès. Celui-ci en parle aussitôt à l'Empereur. Napoléon, ravi, part sur-le-champ pour Passy, en emmenant Chaptal. En toute hâte, Delessert retourne à son usine. Quand il arrive, il trouve la porte de sa raffinerie occupée par les chasseurs de la garde impériale, qui lui refusent le passage. Il se fait connaître. Il entre. L'Empereur a tout vu, tout admiré, il est entouré des ouvriers qui l'acclament, et, lorsque Delessert paraît, il détache, pour la lui remettre, la croix d'honneur qu'il porte sur sa poitrine.

On a peine à se figurer aujourd'hui le prestige dont un industriel enthousiaste et épris de son art, comme B. Delessert, jouissait parmi ses ouvriers. A cette époque, une harmonie, qui nous étonnerait maintenant, régnait dans la grande industrie naissante entre le patron et le travailleur. Le premier cherchait beaucoup plus à associer ses employés à ses efforts qu'à faire produire à son usine le plus

d'argent possible. L'ouvrier, le plus souvent originaire de la campagne, avait confiance dans un chef dont la plus grande préoccupation était de le former et de l'instruire.

Dans sa *Chimie appliquée aux arts* et dans sa *Chimie appliquée à l'agriculture,* Chaptal n'a cessé de prémunir les manufacturiers contre la tentation séduisante d'établir leurs industries dans les villes. Il a toujours regardé les grandes agglomérations d'ouvriers comme un des plus dangereux fléaux attachés aux progrès de la civilisation. « Je crois, dit-il (1), qu'il est d'une sage et prudente politique de les prévenir : outre qu'elles menacent, à chaque instant, la tranquillité publique, elles compromettent le sort de l'art lui-même, puisqu'elles l'exposent aux chances très variables de tous les événements qui agissent si puissamment sur la population des villes.

« Pour concilier ce goût exquis, qui n'existe que dans les villes, avec la facilité et l'économie de la main-d'œuvre, qui se trouvent dans les campagnes, sans s'exposer aux suites funestes de cet encombrement d'ouvriers, je pense que le chef d'un établissement doit résider dans les villes, tandis que les bras qui exécutent peuvent être dispersés dans les campagnes. Par ce moyen, le chef consulte chaque

(1) *Chimie appliquée aux arts*. Discours préliminaire.

jour le goût du consommateur; il est entouré d'artistes et de savants qui l'éclairent; il a toutes les facilités désirables pour ses approvisionnements et la consommation de ses produits; il fait mettre en œuvre ou donner l'apprêt, sous ses yeux, aux matières qui sont préparées à bas prix dans les campagnes; il augmente ou réduit sa fabrication, selon les circonstances et d'après le simple calcul de ses intérêts, parce qu'il ne craint point que l'homme des champs, qui n'emploie à la fabrication que le temps qu'il ne peut pas donner à l'agriculture, retombe dans une mortelle oisiveté par la cessation des travaux de l'industrie.

« Si nous portons nos regards sur les fabriques qui prospèrent depuis longtemps, et dont l'existence a été inaccessible aux orages des révolutions, aux caprices des modes et à la versatilité des lois et des règlements sur le commerce, nous les verrons toutes dans les campagnes, où l'aridité du sol et la rigueur des frimas ne permettent pas à l'habitant de se livrer, sans interruption, aux travaux de la terre; et l'expérience nous apprendra que, quoiqu'au sein des montagnes et sous le chaume les moyens d'exécution soient moins perfectionnés que dans les villes, néanmoins les produits qu'on y fabrique sont offerts, sur tous les marchés de l'Europe, à plus bas prix que ceux des villes; ce qui provient de ce que la main-d'œuvre y étant moins

chère, elle balance avec avantage l'imperfection des moyens par lesquels on l'exécute. »

Le résultat de toutes les exploitations agricoles et industrielles réunies sur la terre de Chanteloup avait été d'en élever le revenu de 14,000 à 60,000 francs. Ce chiffre a été presque atteint sous l'Empire. Il a été dépassé depuis. C'était un grand exemple donné aux agriculteurs de ce temps. Ils y virent la preuve, nouvelle pour eux, qu'un savant ou un inventeur, devenu agronome, peut faire de bonnes affaires, tout en appliquant ses théories. Celles de Chaptal, il est vrai, avaient un caractère pratique qui se distinguait aisément. En outre, ce savant était un agriculteur de race. Il descendait d'une longue lignée de cultivateurs, et l'instinct héréditaire le guidait aussi sûrement que la science acquise par la suite.

Les problèmes agricoles ont toujours exercé sur son esprit un attrait invincible. Son attention a paru se porter plus particulièrement vers le développement de l'industrie ; mais l'amour de la terre a gravé sur son âme une empreinte plus profonde. Tandis qu'il assistait, de ses propres yeux, à l'épanouissement de notre richesse manufacturière, l'agriculture, plus négligée, lui inspirait des sentiments de pitié. Il n'a été heureux que le jour où il a pu, en publiant sa *Chimie appliquée à l'agriculture,* éclairer la population rurale sur ses véri-

tables intérêts. « La science, écrit-il, peut seule donner à l'agriculture des principes certains : tant que celle-ci les repoussera, elle marchera au hasard et sa marche sera très lente. » Il compte avant tout sur ce livre pour passer à la postérité, et il dit : « C'est celui qui me fera le plus d'honneur. »

Ainsi la vie qu'on menait à Chanteloup n'était pas animée par les fêtes et par les plaisirs ; mais elle était heureuse et tranquille. C'était une vie de famille.

Mon arrière-grand-père a tracé lui-même, on s'en souvient, le portrait de sa femme. Il célèbre les nombreux mérites de sa « vertueuse » et de sa « respectable » épouse. Quand il s'agit de ses affections domestiques, il emploie le langage en usage dans son pays d'origine.

La comtesse Chaptal, petite-nièce d'un ministre de la guerre de Louis XVI, était une femme d'infiniment de bonté, comme en témoignent les lettres de son mari et de son fils, qui nous sont parvenues. Elle avait une grande dignité, qui en imposait, mais elle s'effaçait à dessein dans l'ombre du foyer domestique. Cependant son rôle n'en était pas moins grand, et, dans les biographies de Chaptal publiées vers 1832, on reconnaît partout le cas que les amis de son mari faisaient d'elle. « Elle a embelli sa vie », a dit l'un.

Elle avait eu de nombreux enfants ; il lui en était

resté trois, un fils et deux filles, la première mariée au baron de Laage, la seconde au marquis de la Tourrette. La première, Virginie, paraît être la fille préférée de son père. Voici le portrait qu'il trace d'elle et qu'il adresse à son mari : « Je vous assure que, si vous avez de l'affection pour elle, elle vous paye bien de retour. C'est un être essentiellement aimant et qu'on ne parviendra jamais à gâter : elle serait même la plus malheureuse des créatures, si elle ne trouvait pas dans ceux qui l'entourent de quoi nourrir ses sentiments de bonté, de douceur, d'aménité et de délicatesse. » Le caractère de sa fille Virginie était un miroir où il se reconnaissait lui-même : un des traits de sa physionomie morale que je note en effet parmi ceux que ses contemporains et ses amis lui reconnaissaient, c'est qu'il n'était pas seulement bon, bienveillant : il avait un caractère aimant.

Mon arrière-grand-père, haut dignitaire de la franc-maçonnerie, n'avait guère de religion, comme une grande partie des hommes qui ont traversé la Révolution. Mais la piété profonde de sa femme et de sa fille Virginie lui inspirait une grande admiration, et la religion de cette dernière le touchait encore plus. Sa fille incarnait à ses yeux le sentiment religieux. Un jour, ses devoirs de président d'une des nombreuses sociétés dont il faisait partie l'obligent d'assister à une grand'messe à Notre-Dame et à

un long sermon. Il raconte la chose à son gendre : « Virginie vous dira que ce n'est pas ce qui m'a le plus amusé; mais Virginie se trompe : le sermon était de l'abbé Frayssinous, et, quoiqu'il fût mauvais et hors-d'œuvre, il m'a plu (1). »

Il croyait à une certaine Providence, je ne sais laquelle, mais à une Providence, amie de l'humanité et surtout infiniment indulgente à ses faiblesses. C'est son cœur qui lui avait, pour ainsi dire, dicté sa philosophie. On peut dire que toute sa vie a été consacrée à améliorer le sort matériel de ses semblables. L'amour de l'humanité était sa religion.

Je relève ces mots dans une de ses lettres. Il s'agit du sentiment de l'amitié : « Toute la théorie du matérialisme ne peut pas étouffer ce doux sentiment dans un cœur qui n'est pas corrompu ou déplacé. C'est un exemple terrible (il s'agit d'un fils brouillé avec son père) de ce que peut produire le dégoût des vraies jouissances, auquel mène une vie dissolue ou une philosophie peu éclairée (2). »

Il ne faut pas oublier qu'il avait été un partisan enthousiaste de l'École de Montpellier; s'il en avait abandonné certaines théories, après que Lavoisier en eut montré l'inexactitude, on peut dire cependant que sa philosophie date de là.

(1) Lettre au baron de Laage, 29 juin 1819.
(2) Lettre à son fils, 29 mars 1810.

Quant à la religion catholique, on peut se rendre compte de ses sentiments à son égard à travers le récit qu'il fait des démêlés de Napoléon et de Pie VII. C'étaient des sentiments de neutralité bienveillante. Une seule chose lui faisait horreur, la bigoterie, qui, pour lui, découle du même instinct que la superstition. Mais certaines œuvres du catholicisme lui inspiraient une admiration profonde. Qu'on se reporte au récit qu'il fait du rétablissement des Sœurs de Saint-Vincent de Paul dans les hôpitaux, dont l'état déplorable l'avait effrayé. C'est là son œuvre personnelle. Il a agi de son propre chef, sans consulter Napoléon. Ce qui l'a décidé, c'est uniquement le souvenir qui lui était resté de ses études médicales à Montpellier, où il avait vu à l'œuvre ces religieuses, « uniquement animées de l'enthousiasme de la charité », comme il s'exprime lui-même dans l'arrêté du 1er nivôse an IX (1).

(1) Il se rappela toujours la petite église de Badaroux, près de Mende, où il avait été baptisé, et dans laquelle *il aurait voulu*, a-t-il dit, *que son souvenir fût gardé d'une manière ineffaçable.* Il lui fit cadeau d'un tableau pour l'autel de la Vierge et d'un ostensoir en argent. Plus tard (10 mars 1827), il écrivit au curé de ce village la lettre suivante : « Monsieur le curé, vous mettez beaucoup trop de prix au peu que j'ai fait pour votre église; j'ai conservé une grande affection pour les lieux qui m'ont vu naître et l'église où l'on m'a baptisé. Les événements m'ont transporté sur une autre terre, mais aucun ne m'a fait perdre le souvenir de mon berceau.

« Je suis flatté que vous m'ayez fourni l'occasion de vous exprimer les sentiments que je dois au vénérable pasteur de ma paroisse. »

Je reviens à Chanteloup, où Chaptal aimait beaucoup à inviter et à recevoir ses amis. C'étaient Laplace, Monge, Berthollet, même Talma, pour qui mon arrière-grand-père partageait le goût de Napoléon. Talma avait été son administré, puisque la Comédie-Française relevait alors du ministère de l'intérieur. Ces amis faisaient de longs séjours à Chanteloup. La comtesse Chaptal savait donner du charme à ses réceptions et connaissait l'art de rendre le séjour de sa maison agréable à chacun. Pendant les deux dernières années de sa vie, Raynouard y fut très assidu. L'auteur des *Templiers* et des *Troubadours* et des *Cours d'amour* avait même entrepris de faire un cours de littérature française aux deux filles de son ami.

A Chenonceaux, qui n'est pas loin de Chanteloup, Chaptal avait un ami, le docteur Bretonneau, le maître célèbre de Trousseau et de Velpeau. L'influence de l'ancien ministre contribua beaucoup à décider son ami à accepter, en 1815, les fonctions de chirurgien en chef de l'hôpital de Tours.

Chaptal aimait à faire le bien autour de lui. Dans les années de disette, surtout à partir de 1812, il distribue du blé gratuitement aux habitants d'Amboise. En 1807, le conseil supérieur de vaccine décerne des encouragements aux personnes qui contribuent le plus à répandre dans les campagnes les procédés de Jenner. L'ancien ministre de l'in-

térieur reçoit une médaille en récompense de ses services pour la propagation de la vaccine aux environs de Chanteloup. Il aimait à rappeler ce fait; il n'en parlait qu'avec une sorte de vanité.

Son fils n'apparaissait presque jamais à Chanteloup. Chaptal lui avait cédé ses établissements, situés aux Ternes, près de Paris. Lui-même avait abandonné définitivement, à partir du moment où il devint ministre, la carrière des recherches scientifiques. Son goût de plus en plus dominant le conduisait dans la voie des applications de la chimie aux arts, ce qui est une étude toute particulière. C'est la raison qu'il donne dans ses notes; il en donne encore une autre : « La chimie a poussé si loin ses analyses, les appareils se sont tellement perfectionnés, que cette science s'est renouvelée et qu'elle exige des soins minutieux, des travaux difficiles et une habitude de recherche et de manutention qu'on n'obtient que par une longue pratique. »

La présence de Chaptal à Chanteloup, alors que son fils restait à Paris, nous a valu une correspondance qui s'étend de 1806 à 1821 et d'où j'ai déjà tiré plusieurs passages. Cette correspondance est principalement consacrée aux affaires de la fabrique et à celles qui concernent la distillerie ou l'usine à sucre de Chanteloup. On y trouve relativement peu de chose qui soit d'un intérêt général. Les crises commerciales sont un sujet qui revient

constamment à partir de 1811. L'époque était dure pour les fabricants. Les produits chimiques ne se vendaient pas; les maisons les plus solides périclitaient. Chaptal console et rassure son fils par ces paroles : « Dans le moment de crise où se trouve le commerce, il faut s'estimer heureux de ne pas perdre. Le temps viendra où de grands établissements, comme les tiens, conduits avec intelligence et économie, devront naturellement prospérer. On doit, en ce moment, s'estimer heureux d'avoir tout fait par ses propres fonds et de n'avoir pas usé d'un crédit qu'on ne peut pas alimenter (12 janvier 1811). »

Ces derniers mots font allusion aux spéculations commerciales, que l'ardeur vigoureuse des négociants de cette époque et les vicissitudes de la politique d'alors avaient développées fortement. Chaptal avait en horreur les spéculations de marchandises. Ayant appris qu'un des associés de son fils était accusé de spéculer et qu'on avait porté l'affaire jusqu'à l'Empereur, il écrit lettres sur lettres à son fils pour qu'il se débarrasse immédiatement des marchandises que sa maison, c'est-à-dire en réalité son associé, avait en commission. « C'est une grande maladresse, dans un moment comme celui-ci, de servir d'intermédiaire pour faire la fortune d'autrui et recevoir tout l'odieux. Je ne veux plus qu'on prenne ni sucre ni café à

commission. Je crois sage de vendre le plus tôt possible ce que nous avons... Je ne veux pas compromettre mon existence pour quelques mille francs de plus... Le gouvernement ne tardera pas à prendre des mesures violentes; elles sont nécessaires. Vends, je te répète encore... » — Et, en post-scriptum : « Les gens qui se respectent ne spéculent pas sur un malheur public. Tâche de conserver notre nom sans tache. »

Son fils obéit immédiatement, et le père le remercie et le félicite.

Dans une des lettres relatives à cette affaire, je trouve ces mots : « Je n'écrirai pas à Maret » (sans doute pour se disculper de l'accusation d'avoir spéculé). « Si le Chef (l'Empereur) me faisait la mine, je renoncerais à tout et me retirerais ici. J'aime trop l'indépendance pour mendier la cour et les bonnes grâces. »

C'était un beau mouvement de fierté, mais l'Empereur ne suspecta jamais son ancien ministre, et c'est le moment, au contraire, où il le consulta le plus.

Napoléon était très préoccupé des conséquences économiques qui résultaient de sa lutte avec l'Angleterre et de ses guerres continuelles sur le continent. D'abord les sources de la prospérité publique menaçaient de se tarir; au milieu de la gloire enivrante qu'il acquérait, le pays se ruinait. Puis, ce

qui inquiétait surtout Napoléon, les ouvriers des manufactures commençaient à manquer d'ouvrage.

Chaptal, qui, en 1810, venait d'être réélu à l'unanimité trésorier du Sénat (fait sans précédent), commença alors à jouer auprès de Napoléon ce que Flourens et d'autres contemporains ont appelé le rôle d'organe officiel du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. C'est une fonction d'assistance gratuite qu'il exerce déjà depuis sa sortie du ministère, auprès de l'opinion publique. L'Empereur ne fait que donner une consécration officielle à une situation acquise, lorsqu'il le nomme membre du Conseil du commerce et des manufactures. Ce Conseil, composé de deux ministres, ceux de l'intérieur et des affaires étrangères, et du directeur général des douanes, ne compte qu'un seul membre étranger au gouvernement : c'est Chaptal, pour qui l'institution semble avoir été créée; en tout cas, il en est l'âme. L'Empereur en préside lui-même les séances, qui durent de une heure jusqu'à six ou sept heures du soir, et qui ont lieu tous les lundis, parfois plus fréquemment.

Depuis quelque temps, Napoléon s'était, en plusieurs circonstances, exprimé honorablement sur le compte de Chaptal et avait publiquement rappelé les services rendus pendant son ministère. « Il avait surtout, dit Chaptal dans ses notes, pris une bonne opinion de mes connaissances en fait d'agri-

culture, de commerce ou d'industrie, pendant les cinq voyages que j'ai faits avec lui dans l'intérieur de la France et de la Belgique (1). »

Mon arrière-grand-père indique brièvement le genre de conseils qu'il donnait à l'Empereur : « Dans les crises que la continuation de la guerre a fait éprouver au commerce, j'ai constamment engagé l'Empereur à venir au secours des fabricants qui auraient fermé leurs ateliers ou qui auraient suspendu leurs payements, quoique encombrés de marchandises qui se trouvaient sans débouchés. Je n'ai jamais vu que l'Empereur ait rejeté une proposition qui avait pour but d'encourager ou de soutenir l'industrie (2). »

Certains produits indispensables à nos fabriques commençaient à leur faire complètement défaut. J'ai déjà parlé de la betterave et de la part qui revient à Chaptal dans l'essor que prit la fabrication du sucre qui en est tiré. Il conseilla, dans le même temps, à Napoléon d'encourager la production de l'indigo extrait du pastel; jusqu'alors, cette couleur provenait exclusivement de l'Inde.

Dans ses notes, Chaptal s'excuse d'avoir donné parfois à Napoléon des conseils que réprouverait une économie politique rationnelle. Mais les circon-

(1) On trouvera plus loin le récit de ces voyages.

(2) Je ne répète pas ici ce qui est exposé plus longuement dans les *Souvenirs sur Napoléon*.

stances étaient très particulières. En effet, d'un côté, la guerre avec l'Angleterre avait supprimé toutes nos relations avec les pays au delà des mers; de l'autre, l'étendue de l'Empire était si vaste, le pouvoir de Napoléon était si absolu sur le reste de l'Empire, que le commerce français, qui était encore immense, devait profiter de cet avantage. « Dans ces embarras, écrit-il, il s'agissait moins d'établir les principes généraux du commerce que de tirer le meilleur parti possible de la position où l'on se trouvait. »

La chute de Napoléon porta un coup terrible aux nouvelles fabriques de sucre et d'indigo. La plupart succombèrent, mais quelques-unes, et celle de Chaptal en particulier, résistèrent victorieusement à la crise. Son avis est que, « sans la malheureuse campagne de Moscou, ces nouvelles fabriques auraient fourni des produits à plus bas prix que ceux que nous retirions du nouveau monde. Nous aurions pu nous passer d'eux d'une manière définitive, et le système continental eût ainsi amené de grands résultats. » Dans une lettre à son fils, il dit encore, à propos de la guerre commerciale faite à l'Angleterre : « Le plus grand mal est du côté des Anglais. »

Il ne faut pas croire, d'après ce mot, que Chaptal fût, d'une façon absolue, partisan de la guerre à outrance, comme celle que l'Empereur faisait aux Anglais. Dans son ouvrage sur l'*Industrie fran-*

çaise, publié quelques années plus tard, il reconnaît, il est vrai, que, sans les guerres qu'a eu à soutenir la France révolutionnaire pour défendre son indépendance, jamais elle n'aurait tiré de son sol toutes les richesses inconnues que la chimie y a découvertes. Pendant cette période, la guerre avait été, en définitive, un bienfait. A ce point de vue économique, les guerres de Napoléon, empereur, ont eu un tout autre caractère. Si elles nous ont mis en mesure, ou à peu près, de nous passer du sucre et de l'indigo des Indes et du nouveau monde, tout bien pesé, c'est à cela que se bornent les victoires industrielles qu'elles nous ont fait remporter. Chaptal a aidé l'Empereur à tirer parti d'une situation donnée. Il n'avait rien d'un théoricien absolu; il pensait qu'un économiste devenu homme d'État devait faire bon marché des principes, si les circonstances l'exigeaient. C'est ainsi qu'en 1802 (1) il a conseillé au premier Consul de conclure un traité de commerce avec l'Angleterre, alors que, dans ses ouvrages, il blâme, en général, l'usage des conventions diplomatiques de ce genre.

C'est qu'en effet il aurait mille fois mieux aimé que notre querelle avec les Anglais pût se résoudre

(1) Il y a, aux Archives nationales, un dossier contenant différentes pièces relatives à un projet de traité de commerce avec l'Angleterre, en août 1802. Le dossier renferme un mémoire remarquable de Chaptal.

définitivement par un bon traité de commerce (1). C'était une bien maigre consolation, pour un homme comme lui, que d'en être réduit à se féliciter, en 1813, de ce que le plus grand mal était du côté des Anglais. Pour lui, la paix était un tribut dont les gouvernements sont redevables aux peuples. Avec la paix, et plus facilement qu'avec la guerre perpétuelle, la France aurait pu mener à bien cette grande réforme économique que la chimie avait instituée ; les bouleversements provoqués par la politique de Napoléon n'ont fait que retarder son essor.

Dans les premières années de l'Empire, Chaptal espérait encore que les bienfaits de la paix découleraient des victoires de Napoléon. Le Sénat avait décrété l'érection d'un monument au vainqueur d'Austerlitz. Chaptal lui adressa ces paroles, qui semblent animées du souffle même de Sully : « Quelques générations se sont à peine écoulées, et l'herbe couvre cette colonne élevée dans les plaines d'Ivry à la mémoire d'un monarque vainqueur des discordes civiles et des guerres étrangères ; sa statue ne frappe plus nos regards au sein de nos cités,

(1) Dans son *Essai sur le perfectionnement des arts chimiques en France*, publié en 1800, il écrit : « La puissance colossale de l'Angleterre repose sur la prospérité de son commerce. Mais elle croulera le jour même où la paix générale appellera tous les peuples à concourir avec elle... C'est cette terrible vérité, toujours présente à l'esprit dominateur du gouvernement britannique, qui en dirige la politique... etc. » (*Moniteur*, an VIII, p. 562.)

tandis que le vœu qu'il forma pour le laboureur restera éternellement gravé dans le cœur reconnaissant du peuple français. »

Si une tout autre bouche que celle de Chaptal les avait prononcées, ces paroles eussent pu paraître séditieuses à l'esprit ombrageux de Napoléon. Lui rappeler qu'un jour les monuments qui célèbrent ses victoires auront peut-être disparu, ne pouvait être permis qu'à un homme dont la loyauté et le dévouement à l'État étaient au-dessus de tout soupçon. Mais aussi, combien de personnes, en ce temps-là, auraient osé, sous le regard de Napoléon, montrer une telle indépendance de langage?

En 1814, la première invasion du territoire par les armées de la coalition européenne donna encore une fois à Chaptal l'occasion de se dévouer. Dans toutes les crises que le pays avait traversées, on avait eu recours à son expérience. Cette fois, Napoléon s'adressa beaucoup plus au prestige de son nom et à la popularité dont il jouissait dans le monde industriel et commercial. En l'envoyant à Lyon avec la qualité de commissaire extraordinaire, il lui adressa, le 26 décembre 1813, la lettre suivante :

« Dans les circonstances où se trouve l'État, nous avons jugé nécessaire d'envoyer, avec des pouvoirs extraordinaires, dans chacune de nos divi-

sions militaires, des personnes d'un rang éminent et investies de la considération publique. Nous vous avons désigné, à cet effet, pour vous rendre sans délai, en qualité de commissaire extraordinaire, dans la 19e division. Nous désirons que vous voyiez, dans le choix que nous avons fait de vous pour une mission où vous êtes appelé à rendre d'importants services, un nouveau témoignage de notre confiance dans votre attachement à notre personne et votre dévouement au bien de l'État. Cette lettre n'étant à autre fin...

« NAPOLÉON. »

Tous les commissaires extraordinaires nommés par l'Empereur étaient accompagnés d'un maître des requêtes ou d'un auditeur au conseil d'État. C'est M. des Portes de Pardailhan qui fut adjoint à Chaptal.

Il était chargé spécialement d'accélérer les levées de la conscription, l'équipement et l'armement des troupes, d'approvisionner la place de Lyon, de lever et d'organiser la garde nationale.

S'il le jugeait nécessaire, il pouvait, en cas de danger, ordonner une levée en masse ou toute autre mesure extraordinaire. Il était autorisé à ordonner « toutes les mesures de haute police qu'exigeraient les circonstances », à former des commissions militaires et à traduire devant elles ou devant des cours

spéciales « toute personne prévenue de favoriser l'ennemi, d'être d'intelligence avec lui ou d'attenter à la tranquillité publique ». — Il pouvait faire des proclamations et prendre des arrêtés qui « sont obligatoires pour tous les citoyens, et que les autorités judiciaires, civiles et militaires seront tenues de faire exécuter (1) ».

L'énumération de ces pouvoirs indique, sans autre commentaire, la préoccupation qui a présidé à la rédaction du décret du 26 décembre. Sans doute, cette institution des commissaires extraordinaires, renouvelée de la Convention, avait pour objet de contribuer à arrêter les progrès de l'ennemi. Mais l'ennemi redouté paraît être, d'après les termes du décret, beaucoup plus celui de l'intérieur que celui de l'étranger. Ce sont des insurrections possibles que ces envoyés civils sont désignés pour réprimer au besoin, si la persuasion n'a pas réussi.

Napoléon aurait pu confier à Chaptal des pouvoirs plus terribles encore, avec la certitude qu'il n'en abuserait jamais. Il n'eut recours, en effet, à aucune des mesures extraordinaires dont les Lyonnais étaient menacés.

L'armée de Lyon était commandée par Augereau, et elle était destinée à former un corps de troupe assez considérable. Elle devait se renforcer de dix

(1) Décret du 26 décembre 1813.

mille hommes venant d'Espagne, de six mille arrivant de Nîmes et de Toulon, et d'une nombreuse artillerie. Mais elle n'existait encore que sur le papier, lorsque Chaptal arriva dans la 19e circonscription militaire. Tout manquait, les fusils, l'argent, les approvisionnements. Chaptal écrit à son fils, le 31 janvier 1814 : « Nous sommes toujours ici sans armée; deux mille six cents hommes forment toute notre ressource. Mais c'est assez pour garantir Lyon. »

L'armée de Bubna, en effet, ne se pressait pas d'investir cette ville. Elle commençait par épuiser les départements situés entre le Rhône et Genève. « Il n'y a plus, dans l'Ain, ni bœufs, ni chevaux, ni blé, ni fourrage, ni argent (1). »

Peu à peu, cependant, l'ennemi se rapproche, les renforts attendus n'arrivent pas; la ville est à peu près cernée (8 février); mais « on l'avait mise à l'abri d'un coup de main ». Chaptal regrette, dans ses lettres, qu'on n'eût pas eu le temps d'organiser cette armée de Lyon, car « elle aurait pu faire beaucoup de mal à l'ennemi ».

Ses pouvoirs lui donnaient une autorité même sur le maréchal Augereau. Cette situation aurait pu amener des froissements. Il n'en fut rien. Mon arrière-grand-père écrit le 8 février : « Je suis

(1) Lettre au comte Chaptal, du 1er février 1814.

heureux d'avoir ici le maréchal Augereau, dont je ne me séparerai point. C'est un brave homme que j'estime beaucoup et qui pense très bien. »

On trouvera plus loin une conversation curieuse de Chaptal et de Fouché, qui avait noué une intrigue avec Metternich et qui avoue être venu à Lyon pour en débaucher la petite armée.

Cependant, les opérations militaires n'étaient pas ce qui retenait le plus l'attention du commissaire extraordinaire. Sa fonction comportait une activité tout autre. Il avait pour mission d'assurer les subsistances de la ville; ce n'était pas facile, car non seulement l'ennemi ruinait le pays environnant, mais le maréchal Soult avait imaginé de porter ses réquisitions jusque sur la division de Chaptal. « Il en a frappé une de mille quintaux sur le département du Cantal, écrit-il le 7 mars. Il ne manquait plus que cela pour nous achever; il est impossible d'exécuter cette mesure; c'est bien assez de nourrir ici trente à trente-cinq mille hommes aux dépens des voisins. »

Il réussit pourtant à assurer l'approvisionnement de la ville. Il fit plus. Il employa tous ses efforts à amener la reprise du travail. Il n'y avait aucun métier en activité quand il arriva à Lyon; il y en avait mille à douze cents quand il en repartit.

Il se félicite, dans ses notes, de n'avoir « tourmenté » personne. Le ministre de la police lui avait

transmis l'ordre d'emprisonner sept individus des plus marquants de la ville. Il refusa d'exécuter cet ordre.

Ce qui le préoccupe particulièrement (lettre du 7 mars), c'est que « le séjour des armées ennemies, s'il se prolonge encore un mois, ne permettra plus d'ensemencer les terres dans la moitié de la France, et que les blés d'automne seront détruits ».

Son départ de Lyon donne lieu à une véritable ovation. Il emporte les regrets et les bénédictions de tous les habitants. Il raconte que « la municipalité lui a fait une députation, la veille de son départ, pour lui offrir, au nom de la ville, tout ce qui peut lui être agréable ».

Ce qui lui est le plus agréable, après que la résistance est devenue impossible, c'est de se retrouver au milieu des siens. Il écrit le 7 mars à son fils : « Qu'il me tarde, mon ami, que nous puissions nous réunir et vivre en famille ! Les grands malheurs rendent cette vie-là bien plus délicieuse. Le bonheur n'est que là, surtout lorsqu'on a des enfants et une femme comme les miens ! »

Avant de terminer cette période, voici encore ce qu'il écrit au sujet de Bernadotte :

« On nous assure ici que Bernadotte a passé le Rhin à Cologne avec trente-quatre mille hommes. Je n'eusse jamais pu me persuader que ce général vînt faire la guerre sur le territoire français. Nous

étions réservés pour voir des choses extraordinaires. »

« Pendant les Cent-jours, je fus nommé ministre d'État et directeur général de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Je fus en même temps appelé à la Chambre des pairs créée par l'Empereur. Je crus pouvoir accepter ces places, parce que je n'étais lié au Roi par aucun serment. »

C'est tout ce que les notes de Chaptal contiennent sur cette époque. Le décret impérial du 18 avril 1815, qui le nommait ministre d'État, lui conférait par là un simple titre. Un autre décret, du 31 mars précédent, l'avait placé « sous les ordres du ministre de l'intérieur », comme directeur général du commerce. Le ministre de l'intérieur était Carnot.

Ce rapide passage aux affaires ne permit pas à Chaptal de se signaler par une mesure quelconque relative aux intérêts économiques dont il prenait la charge avec un dévouement toujours empressé. Une lettre particulière du duc de Gaëte, qui nous est parvenue, indique que l'Empereur étudiait la question de fermer la frontière depuis Dunkerque jusqu'à Strasbourg, en sorte qu'on ne laissa plus ni entrer ni sortir tout le long de cette ligne immense. Le duc de Gaëte, pensant que cette question doit être examinée principalement sous le

rapport des intérêts économiques, réclame le secours de l'expérience et des lumières du directeur général. Je n'ai pas la réponse que fit Chaptal à cette demande, qui est du 6 mai 1815; mais sans doute les événements empêchèrent Napoléon de donner une suite à ce projet extraordinaire.

La lettre impériale, contresignée par le duc de Bassano, et faisant part à Chaptal de son élévation à la pairie, contenait cette phrase : « Prenant en considération les services que vous avez rendus à la patrie, ainsi que l'attachement que vous avez toujours manifesté pour notre personne et pour les principes de la monarchie constitutionnelle qui régit l'Empire... etc. »

En rentrant en France, Louis XVIII jugea que les services rendus à la patrie étaient assez grands pour lui faire oublier l'attachement que Chaptal avait toujours manifesté pour Napoléon. Celui-ci fut donc nommé, par lettre close de Sa Majesté, membre de la Chambre des pairs de la Restauration et invité à venir prêter serment en cette qualité, à la séance royale où la Charte fut promulguée. Il reçut, comme tous les autres, une lettre qui remettait la séance à un jour ultérieur et prévenait qu'on avertirait du jour.

Il se passa alors un fait dont la cause n'est pas complètement élucidée. Chaptal ne reçut point la nouvelle lettre de convocation, et il apprit qu'on

l'avait rayé de la liste des Pairs au ministère de l'intérieur, pour en placer un autre qui n'était pas compris dans la première. « Des personnes instruites m'ont assuré, dit-il dans ses notes, que quelqu'un de très puissant alors m'avait rayé parce qu'il craignait que je ne prisse à cette Chambre l'influence que j'exerçais sur le Sénat. »

Cette personnalité si influente ne pouvait appartenir qu'au parti ultra. L'influence que Chaptal avait exercée sur le Sénat impérial lui venait du seul ascendant de son caractère indépendant et de ses idées libérales. C'est ce que reconnaît la phrase de la lettre de Napoléon que j'ai citée plus haut.

L'opinion publique s'étonna de ne pas le voir à une place pour laquelle il semblait si naturellement désigné. Elle le vengea de cette disgrâce; mais ce qui le toucha le plus, ce fut la manifestation de ses anciens collègues du Sénat conservateur, « qui vinrent presque en corps lui témoigner leur douleur, et qui la portèrent chez tous les ministres ».

Mon arrière-grand-père se refusa d'abord à faire parvenir ses plaintes au roi Louis XVIII. Sa dignité blessée ne le lui permit pas. Il partit pour Chanteloup, et c'est de là qu'il écrit à son fils (19 septembre 1816): « Je ne ferai pas un pas pour me faire nommer, parce que, si j'échouais, je descendrais dans l'opinion de tous ceux qui sauraient que

j'ai fait des démarches. Je vis heureux à la campagne, et j'y reste. »

Voici ce qu'il dit, huit jours après, au sujet de la politique qu'on faisait à Paris : « Nous avons regardé l'ordonnance du Roi comme l'œuvre de la sagesse, et la vigueur développée contre Chateaubriand en est le corollaire; on avait gâté ce forcené, dont on faisait un chef de parti; il est bon qu'on l'ait humilié. Mais que de choses il y a encore à faire pour arriver à cette conduite de modération dont on n'eût jamais dû s'écarter! Les préfets sont imbus des mêmes principes que Chateaubriand. Ils ont plus d'influence qu'on ne pense; ils ont remplacé des fonctionnaires publics et des employés très estimables par des fous ou des imbéciles qui leur sont dévoués; ils travaillent par tous les moyens imaginables à faire tomber les nouveaux choix sur les plus enragés de la Chambre dissoute, et ils y réussiront dans un tiers des départements. Je pense néanmoins que la majorité de la nouvelle fournée sera constitutionnelle, et peu à peu on arrivera à une représentation digne de la nation. »

Le 3 octobre 1817, à propos du scrutin à Paris, il écrit : « Nous avons été désappointés sur le résultat du scrutin. Il en sera en France comme en Angleterre; les indépendants sont en petit nombre; la masse se compose des gens qui ont des places et de ceux qui en cherchent; c'est le ministère qui en

dispose. » Il ajoute : « Consolons-nous, mon bon ami, et occupons-nous de nos affaires et de nos familles; voilà la véritable philosophie. »

Cependant, les amis de Chaptal lui reprochaient une attitude qui fournissait des armes contre lui à ses adversaires politiques. Son silence pouvait passer pour une acceptation tacite de l'injustice qu'on lui avait faite. Voyant qu'il n'était pas compris dans une promotion nombreuse qui fut faite en 1817, il se décida à se plaindre et fit présenter au Roi la lettre close de nomination qu'il avait reçue. « Sa Majesté resta interdite, assura qu'elle le croyait membre de la Chambre, se répandit en éloges sur ses services, sa réputation, et promit de tout réparer à la première promotion. » Telles sont les assurances que Louis XVIII lui fit transmettre. Le Roi tint parole, et, en 1818, Chaptal fut effectivement admis à la Chambre des pairs.

Ce n'est pas le seul exemple qu'on pourrait citer d'une nomination signée par le chef de l'État et supprimée ensuite par un ministre. Ne nous plaignons pas de cette mésaventure arrivée à Chaptal; elle nous a valu l'*Industrie française,* qu'il a composée dans ses loisirs de Chanteloup. C'est peut-être le plus remarquable de tous ses ouvrages.

Quand l'*Industrie française* paraît en 1819, Chaptal vient d'avoir soixante-trois ans. Autant que le développement économique d'un pays, qui

a des causes profondes et multiples, peut se résumer, pendant une période donnée, dans l'œuvre particulière d'un individu, cet homme est Chaptal. Comme professeur à Montpellier, comme économiste attitré des États de Languedoc, comme fondateur des premières fabriques de produits chimiques, comme le premier metteur en œuvre des ressources naturelles de la nation en 1793, comme membre du conseil d'État, qui réorganise tout, comme ministre, comme représentant officiel du commerce de l'agriculture et de l'industrie sous l'Empire, il a pour ainsi dire collaboré avec tout ce qui, dans un État, contribue à former et à développer la richesse. L'*Industrie française* est le fruit de l'expérience de toute sa vie. Et il suffit de connaître sa vie pour deviner la conception générale d'où le plan est sorti. Ce livre analyse et éclaire les faits qui ont marqué la transition entre la France économique du dix-huitième et celle du dix-neuvième siècle. D'abord les faits politiques et sociaux : suppression des corporations, maîtrises et jurandes; guerres dans lesquelles la France isolée est forcée de tirer de son sol les matières premières qui lui manquent et de chercher de nouveaux débouchés; — puis les découvertes mécaniques (machines à tisser et à filer, perfectionnements de toutes sortes, la plupart des industries devenues manufacturières); — enfin les découvertes chimiques (celles-là

sont innombrables) et agricoles (pomme de terre, betterave, indigo tiré du pastel, perfectionnement du régime des assolements et des prairies artificielles, etc.).

Chaptal se complaît dans ce tableau des merveilles réalisées par un peuple dont le travail n'a cessé d'être troublé par les agitations politiques les plus graves de son histoire et par des guerres qui auraient dû l'épuiser. « C'est au milieu de ces tempêtes politiques que les principales découvertes ont pris naissance; on se demandera un jour comment un peuple, en guerre avec toute l'Europe, séquestré des autres nations, déchiré au dedans par les dissensions civiles, a pu élever son industrie au degré où elle est parvenue... Bloquée de toutes parts, la France s'est vue réduite à ses propres ressources... Ses besoins augmentaient par la nécessité de repousser l'ennemi qui était à ses portes... Le gouvernement fit un appel aux savants, et en un instant le sol se couvrit d'ateliers; des méthodes plus parfaites et plus expéditives remplacèrent partout les anciennes; le salpêtre, la poudre, les fusils, les canons, les cuirs, etc., furent préparés et fabriqués par des procédés nouveaux, et la France a fait voir à l'Europe étonnée ce que peut une grande nation éclairée, lorsqu'on attaque son indépendance. »

Ici apparaît clairement un des traits les plus originaux du génie philosophique de Chaptal. Par

suite de sa conception générale de l'univers, il a une tendance à appliquer à tous les faits qu'il étudie, de quelque nature qu'ils soient, les procédés de la chimie. En cela, il devance son siècle. Mais ce qui est la marque propre de son esprit (et on y reconnaît la trace qu'a laissée en lui l'école de Montpellier), c'est qu'il n'a pas la répugnance de quelques positivistes pour les faits d'ordre purement moral ou politique. Il les met sur la même ligne que les autres. Il leur donne même une place d'honneur. C'est ainsi qu'il sacrifie toutes ses préférences pour les principes sacrés de l'économie politique, le jour où il aperçoit, dans les conséquences extrêmes du régime impérial, le moyen d'organiser un système commercial ou industriel d'où la France puisse tirer quelque avantage ou quelque soulagement, même momentanés. Il admire, à travers les pages les plus sanglantes de notre histoire, le développement prodigieux du travail national. Il n'a pas l'idée que nos succès économiques sont peut-être payés bien cher. La production chimique de la betterave et celle de l'indigo lui paraissent, en regard du sang versé, des résultats après tout consolants, puisqu'il n'a pas pu en être autrement (1). La nature saura bien, se dit-il, réparer toutes ces forces perdues.

(1) Dans ces pages où il parle de l'industrie française, en poète inspiré, il oublie de citer ses propres découvertes. C'est pendant

Une pensée surtout le console, c'est que la France, envahie par l'étranger et déchirée au dedans, a pu se suffire à elle-même, en faisant un appel au patriotisme de tout le monde et à l'ingéniosité des savants, et qu'elle a puisé dans ce qui pouvait ressembler à une agonie le moyen d'établir, très peu de temps après, sa supériorité industrielle en Europe. Cette pensée revient, sous différentes formes, dans tous ses ouvrages, dans son *Essai sur le développement des arts chimiques en France* (1800), dans ses circulaires aux préfets, à qui il parle comme à des amis qui seraient en même temps ses élèves, dans son *Traité sur le sucre de betterave*, dans l'*Industrie française* enfin.

La nécessité de défendre son indépendance lui paraît l'agent chimique le plus capable de produire une réaction salutaire dans l'organisme d'un peuple. Ses idées de savant et d'homme politique ne se meuvent qu'animées d'une espérance patriotique, qui leur apporte leur forme, leur force et leur harmonie.

Cette manière de voir bien personnelle à Chaptal et qui fait que son âme puise ses inspirations, pour ainsi dire, dans la grande âme nationale, ne manque pas de frapper tous ceux qui lisent quel-

les guerres avec l'Angleterre et le blocus continental que la teinture du coton en rouge d'Andrinople s'est beaucoup développée en France. Chaptal avait trouvé le moyen de la tirer d'une plante, qu'on appelle la *garance*.

qu'un de ses écrits. L'expérience du savant n'a fait que fortifier chez lui une tendance naturelle. Dès qu'il a commencé à penser par lui-même, c'est-à-dire à dix-huit ans, il a rédigé une thèse de docteur en médecine, qui est l'exposé sommaire des conceptions qu'il développera plus tard, soit comme savant, soit comme homme d'action. Il raconte qu'on lui a dérobé un travail dans lequel il traitait à nouveau, quatre ou cinq ans après, le même sujet. L'accident paraîtra moins regrettable, si l'on considère que sa vie tout entière est le développement progressif et continu de la même idée (1).

(1) Un des professeurs d'économie politique les plus distingués de l'Allemagne, M. Brentano, à qui j'avais fait lire quelques-uns des passages les plus marquants des écrits économiques de mon arrière-grand-père, a écrit à cette occasion les lignes suivantes :

« *A Monsieur Gide, professeur à la Faculté de droit de Montpellier.*

« En lisant ce que M. Chaptal m'a montré des écrits de son aïeul, j'ai été étonné de faire la connaissance d'un grand ministre économiste qui jusque-là m'était entièrement inconnu dans cette qualité. Les histoires économiques et commerciales de la France que je connais ne parlent pas de lui, et il reste dans ces histoires une grande lacune, la réorganisation économique de la France sous Napoléon Ier.

« J'ai l'impression que Chaptal était un réorganisateur, un Colbert du dix-neuvième siècle, avec beaucoup de traits semblables à ceux de son grand prédécesseur, mais plus moderne en technique, comme en philosophie. Enfin, Chaptal me semble être l'homme qui, le premier, a donné aux peuples continentaux du dix-neuvième siècle l'exemple d'une organisation économique sur une base nationale, qui a inspiré List et tous les continentaux qui, plus tard, ont prêché l'organisation nationale de la vie économique.

« Il me semble que l'orthodoxie économique qui a régné jusqu'ici en France est la cause que l'on ne sait rien, ni des mesures pour réorganiser l'économie politique de la France sous le Con-

L'*Industrie française* a paru au moment où allait commencer l'évolution économique de l'Allemagne qui a précédé la formation de son unité. En 1819, la tendance de tous les pays d'Europe était de fermer leurs frontières, et chacun s'isolait du voisin. Beaucoup de prohibitions ont été établies alors. L'agriculture et l'industrie françaises, au sortir d'une crise qui n'avait en rien diminué leur vitalité, ne demandaient qu'à prendre leur essor et à exporter leurs produits au dehors. Mais les conditions du commerce étaient changées. Nous avions perdu presque toutes nos colonies depuis la Révolution. Les Anglais nous avaient supplantés dans plusieurs pays d'Europe et d'outre-mer, et des barrières de douane venaient encore ajouter des entraves nouvelles. C'est dans cet embarras que Chaptal offre ses conseils à l'agriculteur, à l'industriel, au commerçant, à l'égard de qui il continue ce ministère, tantôt officiel, tantôt officieux, qu'il n'a cessé d'exercer pendant toute sa vie. Il examine les besoins de chacun, il entre dans les détails les plus minutieux, il fait l'histoire de son métier ou de son art pendant la période de quarante ans qui commence à la Révolution. Il lui dit ce qu'il a perdu, ce

sulat, le Directoire et le premier Empire, ni de l'homme réorganisateur. »

M. Brentano terminait sa lettre en souhaitant que quelqu'un, en France, voulût se charger de *l'exhumation économique de Chaptal.*

qu'il a conquis et le parti qu'il peut tirer des circonstances où il se trouve. Il lui montre qu'en définitive le bien surpasse le mal, et qu'il doit se tenir pour très heureux de vivre à l'époque où il est parvenu. Il félicite l'agriculteur d'avoir conquis la plénitude du droit de propriété, l'industriel la liberté du travail; à ce dernier, il fait l'histoire du régime industriel de la monarchie, dont il montre tous les inconvénients; mais il met le patron aussi bien que l'ouvrier en garde contre les excès de la liberté mal comprise. Nul n'était plus autorisé à leur donner des conseils que l'homme qui a vécu pendant quarante ans dans les ateliers et au milieu des ouvriers. On retrouve constamment dans ses ouvrages l'esprit qui a présidé au développement de notre démocratie, dont il a prévu et encouragé toutes les espérances.

Cette âme si confiante dans les destinées réservées à notre pays avait eu cependant son heure de découragement. A propos de l'Amérique, il écrit le 11 décembre 1815 : « J'avais bien présumé, mon cher Bretonneau, que les bruits qu'on a fait courir de mon départ pour les États-Unis d'Amérique affecteraient mes amis, et c'est la seule peine que j'en aie éprouvé. Quoique mon intention n'ait jamais été d'abandonner un pays auquel je tiens par habitude et par affection, mes opinions sur l'état actuel de l'Europe et sur l'Amérique, qui est

appelée à un si bel avenir, ont bien pu donner quelque fondement à ce bruit. J'ai dit souvent que les symptômes d'agitation qu'éprouve l'Europe depuis de longues années, et l'inquiétude des esprits, annonçaient plutôt une décomposition qu'une régénération. Je pense fermement que le plus haut terme de la civilisation des peuples est le plus haut degré de dépravation, que l'un amène nécessairement l'autre, et que les nations ont leur état d'enfance, de force et de dégénération, tout comme les individus.

« La Grèce, l'Égypte, Rome ont parcouru leur cercle, l'Europe pourra bien les imiter. L'Amérique a encore deux à trois siècles de croissance. Le sol peut nourrir cent cinquante millions d'habitants, et il n'en a que neuf. Les travaux agricoles ne dénaturent point l'espèce; mais les arts de luxe, les grandes réunions et les travaux sédentaires la détériorent (1)... »

N'est-ce pas encore une fois l'influence des montagnes paternelles, de l'air pur et libre des Cévennes, qui détermine cette prédilection particulière pour l'agriculture? La lettre a dû être écrite à Chanteloup, où Chaptal est resté de 1815 à 1818, sans se rendre à Paris.

Il y avait deux hommes dans le propriétaire de

(1) Cette lettre a été publiée dans l'ouvrage de M. P. Triaire (*Bretonneau et ses correspondants*).

Chanteloup : l'homme bienfaisant, qui voulait que tout le monde fût heureux autour de lui et que les vignerons d'Amboise eussent de belles récoltes, surtout depuis que son amour-propre de savant était intéressé au succès de la « chaptalisation », et le fabricant de sucre, qui devenait féroce lorsque la sécheresse empêchait ses betteraves de lever.

Il écrit le 25 juin 1818 : « Nous allons tous bien, mais j'enrage, parce que nous n'avons pas de pluie; quelques gouttes survenues par un orage n'ont fait que nous donner un vent froid qui est pire que la chaleur. Tout cela n'empêche pas qu'on ne soit très content ici, parce que la vigne est superbe, et je suis seul à plaindre. » Et, quelques jours après : « Nous avons eu une pluie d'une demi-heure, qui n'a pas fait revenir les morts, mais qui nous a rendu un peu de gaieté. »

Ses voisins d'Amboise, voyant qu'il aimait la campagne et se plaisait à vivre au milieu d'eux, ne gardaient pas rancune au fabricant de sucre. Ils lui savaient gré de préférer « ses choux et même ses betteraves » au séjour de Paris et aux séances de la Chambre des pairs. Chaptal est sincère, lorsqu'il écrit : « Je vous assure que, si je n'avais pas des devoirs à remplir à Paris, je passerais ici toute l'année. Je m'y trouve bien (1). » Un jour qu'il est

(1) Lettre à son gendre.

parti pour Paris, le bruit court à Amboise qu'il est tombé malade. Pendant trois jours, on assiège Chanteloup pour avoir de ses nouvelles.

A partir de 1819, les séjours à Paris se prolongent, et Chanteloup reste désert la plus grande partie de l'année. Son âge et ses infirmités commencent à retenir Chaptal à la maison. Mais il y est heureux. La vie de famille lui plaît. « C'est là le suprême bonheur, écrit-il, tout le reste n'est rien en comparaison; ces jouissances sont solides et éternelles; les autres sont fugitives et ne remplissent pas le cœur. »

Il ne sort plus que pour ses conseils ou la Chambre. Ses avis sont très recherchés à l'administration des prisons et des hospices, dont il a été le bienfaiteur pendant son ministère. Il assiste à des conseils chez les ministres. En 1819, il est vice-président du jury pour l'Exposition des produits de l'industrie. C'est lui qui, en l'an IX, a organisé la première Exposition nationale (1), et il est naturellement désigné pour cette fonction. Il va quelquefois aux Tuileries, « où le Roi le reçoit très bien et toujours d'une manière distinguée ». — « Je suis très bien en cour, écrit-il encore. Les princes sont pleins de bonté pour moi et m'accueillent toujours avec distinction. Je ne m'en prévaux pas, mais c'est très agréable. »

(1) Celle de l'an VI n'avait réuni que les produits de Paris et des environs.

Le 26 mai 1819, il écrit à son gendre : « Vous avez su, mon cher ami, que la Chambre ne me voit pas d'un mauvais œil, puisque, à ma seconde séance, elle m'a nommé président de son premier bureau; ce qui m'a fait autant de plaisir que ma nomination de pair. »

Dès la première année, il commence à exercer sur la Chambre cette influence tant redoutée des ultras et qui a retardé pendant trois ans sa nomination. Il ne l'emploie qu'à soutenir des projets de loi d'intérêt économique. Les débats irritants de la politique le laissent froid : « On a l'air et peut-être l'intention de vouloir faire beaucoup, et on ne fait rien. » « Tout languit, écrit-il en 1821; il n'y a de place que pour les passions et les querelles entre les partis. » Il s'efforce de ramener aux affaires utiles l'attention de la Chambre des pairs. Son rapport sur l'organisation et le développement de la canalisation en France, dont il a fait sa spécialité, obtient un grand succès. Assidu aux séances, mais ne prenant la parole que pour défendre les principes d'administration dont l'expérience lui a fait reconnaître la valeur, il arrive à un résultat imprévu : « les ultras le portent pour toutes les commissions. » Mais, « comme ils n'ont pas pour eux le nombre, il ne sort de l'urne que lorsque son parti le porte ».

Malgré la faveur marquée dont il jouit dans cette assemblée, il se refuse toujours à jouer un rôle

dans des combinaisons purement politiques. Voici sa profession de foi ou plutôt son testament de pair de France, que je retrouve dans ses notes :

« J'ai eu pour règle de ne jamais prendre la parole sur des objets de politique; je me suis toujours borné à voter d'après ma conscience et mes principes.

« J'ai fait entrer un peu d'amour-propre dans cette conduite, attendu que j'ai vu que ceux qui se prodiguent à la tribune pour parler sur toutes les matières fatiguent l'assemblée et sont bientôt usés dans son opinion.

« Avant de parler dans une assemblée aussi imposante et éclairée que celle de la Chambre des pairs, il faut avoir réfléchi et se sentir pénétré du sentiment que ce qu'on a à dire doit éclairer la discussion et surtout que les idées que vous devez émettre sont neuves pour l'auditoire. On ne pardonne pas à un orateur de ne reproduire que ce que tout le monde sait.

« J'ai voté plus souvent avec l'opposition; mais je ne m'en suis pas fait une loi. J'ai conservé mon indépendance. Mes études, mon expérience et mon âge m'ont toujours suffi pour me diriger. »

Ce patriarche, dont le cœur et l'esprit sont comme des forteresses inaccessibles aux passions politiques, est resté, pendant toute la Restauration, le protecteur naturel et influent des jeunes gens de

valeur qui débutaient dans les carrières administratives ou scientifiques. Son caractère intègre, sa réputation de savant, les grandes situations qu'il a occupées dans l'État, l'universelle considération qui l'entoure lui donnent dans les ministères, dans les Sociétés savantes et à la Faculté de médecine une influence « qui se dispense toujours en faveur du mérite et qui reste sourde à l'intrigue ». Velpeau et Trousseau sont assurés auprès de lui d'un appui toujours efficace. Il encourage les débuts de Flourens, en le traitant comme un membre de sa famille. Flourens, originaire des environs de Montpellier, doit à cette circonstance la faveur particulière dont il jouit. Chaptal a prévu la destinée qui sera réservée à ce jeune homme laborieux. Il a été moins heureux lorsqu'il s'est agi de Chevreul. Le « doyen des étudiants de France » s'est présenté en 1815 à l'Académie des sciences, en concurrence avec Darcet le jeune, que soutenait mon arrière-grand-père, et qui triompha (1).

Mon arrière-grand-père ne put finir ses jours dans le bonheur tranquille auquel il avait toujours aspiré. Son fils le ruina par des spéculations

(1) Chevreul n'a jamais oublié cette mésaventure. Il a conservé pour Chaptal la plus belle rancune de savant qui se puisse citer. Il avait coutume de dire, de sa voix saccadée : « M. le comte Chaptal était un mauvais homme et ne valait pas les quatre fers d'un âne. C'est grâce à lui que mon élection à l'Académie n'a pas eu lieu en 1815 et que je n'ai été nommé qu'en 1828. » La fan-

malheureuses. Pour payer des dettes qui ne sont pas les siennes, le père se dépouille, à soixante-dix ans, d'une fortune acquise par son labeur et son intelligence; il quitte l'hôtel de Mailly qu'il habite entouré de ses enfants et petits-enfants; il vend Chanteloup à des marchands de biens, qui le démolissent et le revendent par lots. Il ne garde que sa pension de légionnaire (1) et les douze mille francs de rente de son majorat.

Il sait, par la dignité et l'aisance avec lesquelles il supporte cette catastrophe, embellir encore les derniers restes d'une vie si utile. Pas une plainte égoïste ne sort de sa bouche. Il s'oublie lui-même pour ne penser qu'aux enfants de ce fils qui a attiré le malheur sur sa famille. Il écrit le 7 décembre 1826 à son gendre : « Mon cher et bon ami, la Providence vient de nous frapper d'un coup terrible et inattendu; espérons qu'avec son secours nous nous en relèverons. En attendant, nous sommes tous dans une affliction profonde : l'intérêt que tout le monde prend à moi ne saurait se distraire.

cune avait commencé en 1806, au sujet d'une découverte de l'abbé Haüy. Chaptal et Chevreul étaient d'un avis différent sur le sulfure blanc et le sulfure jaune. Deux ans avant la mort de l'illustre centenaire, un arrière-petit-fils de Chaptal ayant désiré prendre part aux travaux de son laboratoire du Jardin des Plantes, on n'osa pas en demander l'autorisation à Chevreul, tant sa haine était encore vivace.

(1) Il était grand-croix depuis 1825. Il avait été nommé grand officier à la fondation de l'Ordre.

Après avoir mené une vie si honorable pendant soixante-dix ans, je ne pouvais pas m'attendre à un événement aussi affreux.

« La plus douce consolation que j'éprouve, c'est de jouir de votre heureuse union avec notre douce et vertueuse Virginie.

« La perte de la fortune n'est presque rien pour moi ; elle ne peut m'affecter que par rapport à mes enfants, auxquels je la destinais. Je me complaisais à les voir heureux par la suite, tant par le souvenir de mon existence honorable et de ma carrière publique, que par l'aisance que je leur avais ramassée avec honneur. »

Il vécut six années encore, soutenu par la tendresse de sa femme, de ses filles et de ses petits-enfants, qu'il adorait. En proie à un asthme qui le faisait cruellement souffrir, il continua à se rendre à la Chambre ; une chaise l'attendait au bas de l'escalier, et on le portait jusqu'à sa place. On voulut l'empêcher d'y aller le jour où éclata l'insurrection de 1830. Des ouvriers étaient venus frapper à la porte de la maison qu'il habitait, rue de Grenelle, sous prétexte que l'appartement d'un pair de France devait contenir des armes. Un jeune médecin, son neveu, est auprès de lui et commence à s'alarmer, lorque les coups deviennent plus rudes. « Laissez-les frapper, lui dit-il, je ne leur ai jamais fait de mal ; ils ne m'en feront pas. »

Il n'avait rien à se reprocher. Le sort même de Lavoisier ne l'aurait pas effrayé. Il se rendit donc à la Chambre des pairs, et, lorsque Louis-Philippe eut pris sur le trône la place de Charles X, il montra la même assiduité aux séances, jusqu'au jour où la mort vint le frapper, le 30 juillet 1832.

Mon arrière-grand-père est un des hommes de cette génération qui ont traversé, avec la France, pendant un demi-siècle, tous les régimes politiques connus. Depuis la monarchie de Louis XVI, qui en avait fait un homme honoré, jusqu'au gouvernement de Juillet, aux débuts duquel il a assisté, il a servi fidèlement les maîtres les plus divers.

Au milieu de tant de révolutions et de changements politiques, son caractère a toujours été respecté : il a trouvé dans sa dignité le moyen infaillible de diriger sa conduite.

Ce n'est pas qu'il fût indifférent à la forme du gouvernement. Il avait ses préférences personnelles qui le portaient vers le régime le plus capable de faire régner l'harmonie tout en respectant la liberté des particuliers.

Il recommande, en politique, la méthode expérimentale, qui n'admet un principe que si la pratique en a démontré clairement la valeur. Il pense qu'aucun gouvernement ne saurait réaliser l'idéal absolu, et il rappelle sans cesse l'histoire des Romains, dont la République ou l'Empire ont produit

tour à tour le despotisme ou la liberté, ont tour à tour protégé ou persécuté leurs grands hommes.

C'est ainsi qu'il a procédé pour Napoléon. Avec le sang-froid d'un savant impassible, mais avec l'indulgence d'un homme sensible à toutes les passions humaines, il a admiré le génie dont les conceptions laisseront toujours à l'esprit une impression de grandeur, et il a noté les qualités et les défauts d'un caractère qui s'est modifié avec l'âge et avec l'exercice du pouvoir.

MES SOUVENIRS
SUR NAPOLÉON

AVANT-PROPOS

L'impartiale postérité ne verra pas sans étonnement un jeune homme sans fortune et sans protection, issu d'une famille plébéienne, sortir de la petite ville d'Ajaccio, s'asseoir sur un des premiers trônes du monde, obtenir la main d'une archiduchesse d'Autriche, se faire couronner par le Pontife de Rome, soumettre à sa domination presque toutes les puissances de l'Europe, donner des lois à Moscou et au Caire en Égypte, et établir successivement ses frères sur les trônes d'Espagne, de Naples, de Hollande et de Westphalie.

Ces événements, quelque extraordinaires qu'ils paraissent, la frapperont peut-être moins

encore que la chute de ce colosse, abattu en quelques jours, en 1814, puis relevé, comme par miracle, en 1815, et précipité pour toujours, trois mois après, par les forces réunies des puissances qu'il avait tenues jusque-là sous sa domination.

Sans doute ces effroyables catastrophes paraîtraient moins étonnantes, si elles étaient survenues dans des siècles de barbarie ou au milieu de nations sauvages; mais c'est dans la partie du monde la plus civilisée, dans des pays où l'art de la guerre est le plus perfectionné, que ces événements se sont passés. Et l'histoire les transmettra aux siècles à venir comme une de ces révolutions, heureusement très rares, qui, à diverses époques, ont bouleversé tout le globe.

On se demandera alors avec empressement quel était donc cet homme qui, pendant vingt ans, a occupé toutes les bouches de la renommée; on recherchera avec avidité jusqu'aux plus petits détails de sa vie domestique. On voudra savoir par quels moyens il est parvenu

à la domination universelle et quelles sont les causes principales de sa chute.

Mais si on consulte le petit nombre des écrits qui passeront à la postérité et qui pourront lui transmettre quelques renseignements, on ne trouvera, d'un côté, que la plus dégoûtante apologie des qualités et des vertus du héros, de l'autre, la peinture la plus hideuse de ses vices et de son ambition. Les uns le représentent comme un dieu tutélaire, revêtu de toutes les qualités, de toutes les vertus et de tous les talents, ne pensant, n'agissant, ne respirant que pour le bien de l'humanité; les autres ne lui accordent ni talent ni moyens. Ses succès sont, à leur avis, l'effet du hasard; son élévation, le résultat de l'audace et de la perversité. Tous le jugent avec passion, et la postérité ne pourrait point se former une idée exacte de cet homme extraordinaire, d'après les écrits qui ont été publiés jusqu'à ce jour.

Comme j'ai été attaché à d'importantes fonctions publiques pendant le règne de Napoléon et que j'ai eu avec lui des rapports assez intimes

durant ces seize années, j'ai pu l'étudier et l'apprécier. Je l'ai pu avec d'autant plus de succès que j'ai constamment joué, auprès de lui, le rôle d'un observateur impassible. Je crois ne m'être jamais fait illusion ni sur ses défauts ni sur ses qualités. Et, aujourd'hui qu'il est mort pour ses contemporains (1), je pourrais montrer des notes rédigées au sortir de sa société, dans lesquelles j'exprime littéralement l'opinion que j'émets dans le cours de cet ouvrage. J'ai suivi progressivement la marche de Napoléon depuis les premiers jours de son consulat jusqu'à sa chute. J'ai vu par quels moyens et à la faveur de quelles circonstances il s'est élevé du rang de citoyen à celui de prince, par quels principes il est parvenu à subjuguer sa nation et à dominer l'Europe, par quelles fautes il s'est précipité lui-même de son trône. J'ai cru que le tableau fidèle de ses qualités et de ses défauts pourrait présenter quelque intérêt aux peuples et aux rois, et je l'ai tracé, non dans

(1) Ces lignes étaient écrites en 1817.

l'intention de le rendre public, mais pour ne pas laisser échapper de ma mémoire une foule de faits qui, seuls, peuvent faire connaître un des hommes les plus extraordinaires qui aient encore paru.

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE DE BONAPARTE

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET ÉDUCATION DE BONAPARTE.

Napoléon Buonaparte naquit à Ajaccio le 15 août 1769. (Je l'appellerai Bonaparte, parce que, dans la campagne d'Italie, où il se couvrit de gloire, il supprima l'*u* de son nom, pour ne plus paraître d'origine étrangère.)

Il était le second d'une famille qui a compté quatre garçons et trois filles, et qui n'avait ni fortune ni illustration. Dès qu'il fut arrivé à la suprême puissance, il ne manqua pas de généalogistes dont un le faisait descendre des empereurs de Trébizonde. Lorsqu'on lui présenta

cette généalogie, Bonaparte répondit : « C'est « celle de tous les Corses, mais la mienne « est toute française; elle date du 18 bru- « maire. »

Je ne lui ai jamais entendu parler ni de sa noblesse ni de ses aïeux.

Sa mère, Lætitia Fesch, a été une très belle femme, et c'est à ses liaisons avec M. de Marbeuf, gouverneur de l'île, que le jeune Napoléon a dû de pouvoir entrer dans la carrière militaire et d'obtenir une place gratuite à l'école royale de Brienne.

Le jeune Napoléon annonça de bonne heure un goût particulier pour les études abstraites. Sa mère m'a dit souvent que son fils Napoléon n'avait jamais partagé les amusements des enfants de son âge, qu'il les évitait avec soin, et que, très jeune encore, il s'était fait donner une petite chambre au troisième étage de la maison, dans laquelle il restait renfermé seul et ne descendait même pas très souvent pour manger avec sa famille. Là, il lisait constamment, surtout des livres d'histoire.

Lorsqu'il lui arrivait quelquefois de se trouver dans la société, ou bien il ne prenait aucune part à la conversation, ou il frondait l'opinion dominante avec humeur. Un jour que M. de Marbeuf parlait des moyens qu'il allait employer pour pacifier la Corse : « Bah! » répondit brusquement Napoléon, alors âgé de dix à douze ans, « dix jours de règne d'un pacha feraient « plus pour pacifier la Corse que dix ans de « votre gouvernement », et il remonta dans sa chambre.

Les études à l'école de Brienne avaient tellement altéré sa santé que sa mère, qui en fut instruite, fit le voyage pour l'en retirer. Elle consulta d'abord les professeurs pour savoir si son fils pouvait continuer son instruction sans compromettre sa santé. Tous l'assurèrent que, quoique prodigieusement maigri, il se portait bien; mais le professeur de mathématiques observa qu'elle devait le retirer, parce qu'il perdait son temps depuis six mois. Comme sa mère paraissait attristée du propos, le professeur ajouta de suite : « Je dis qu'il perd son

temps, parce qu'aucun de nous n'a plus rien à lui enseigner qu'il ne sache. »

Je tiens ces faits de madame sa mère. La famille de M. de Brienne l'avait distingué à l'école, le recevait au château et lui permettait de disposer de ses chevaux pour se promener dans le voisinage. Bonaparte en parlait souvent avec l'expression de la plus vive reconnaissance, ainsi que des bontés qu'avait eues pour lui M. de Marbeuf en Corse. Pendant son règne, il a recherché avec empressement tous les membres de ces deux familles et les a comblés de déférence et de bon accueil.

Lorsque la Révolution éclata, Napoléon avait alors vingt ans. A cet âge, un jeune homme, nourri de l'histoire des peuples et des révolutions des empires, ouvre aisément son âme aux espérances qu'on lui donne et à tout le bien qu'on lui promet. Il compte pour rien les institutions qui ont subi l'épreuve du temps, et les habitudes sociales qui forment le caractère et la loi des peuples. Bonaparte entra donc avec ardeur dans la carrière de la Révolution, et il y

porta cet esprit inquiet, frondeur et absolu qu'il avait manifesté jusque-là.

A l'école d'application de Valence, où il continuait ses études comme officier d'artillerie, il se fit bientôt distinguer par ses principes démocratiques et par la profondeur de ses connaissances dans son art, surtout par les vues nouvelles qu'il émettait et les changements qu'il proposait. Tous les officiers supérieurs le signalaient déjà comme un homme qui parviendrait à la première place du corps et surpasserait tout ce que l'arme de l'artillerie avait eu de plus célèbre. M. de Montalivet, qui l'avait beaucoup connu à Valence, m'a rapporté plusieurs fois ces faits.

L'application à ses devoirs et ses études sur son art ne l'empêchaient pas de s'occuper de politique, et, là-dessus comme sur tout le reste, il était absolu dans ses opinions. Un jour, il se trouva à dîner, à la campagne, avec plusieurs de ses camarades; une question s'engagea entre eux sur les pouvoirs d'une représentation nationale, et une discussion très vive eut lieu à ce

sujet entre lui et le capitaine de sa compagnie. Bonaparte partit à pied pour s'en retourner à Valence. Un orage qui survint l'obligea à se mettre à l'abri sous un arbre. Son capitaine passa, un moment après, dans son cabriolet, seul, et fit semblant de ne pas le reconnaître. Napoléon, parvenu au faîte du pouvoir, ne lui a jamais pardonné ce manque de courtoisie, et lorsque MM. de Montalivet, de Pommereul et autres, lui ont demandé de l'avancement pour cet officier, il s'y est constamment refusé en leur disant que *c'était un mauvais cœur*. Cette conduite a dû paraître d'autant plus étonnante à ceux qui en ignoraient les motifs, qu'il a recherché et placé avantageusement tous ceux qu'il avait connus à cette époque, tels que MM. de Montalivet, de Pommereul, des Mazis, etc.

Je donnerai ici un exemple assez remarquable du degré de reconnaissance qu'il avait conservé pour les instituteurs de sa jeunesse. Je lui présentai un jour une liste de candidats pour remplir les quatre places d'inspecteurs géné-

raux des études qu'il venait de créer. Le premier que je lui proposai était le vénérable dom Despaux, Bénédictin, âgé de quatre-vingts ans, et qui, après avoir été supérieur du collège de Sorèze pendant quarante ans, était réduit, pour vivre, à donner des leçons dans Paris. Le premier Consul le nomma sans hésiter, et après en avoir choisi deux autres sur ma liste, me dit qu'il réservait la quatrième place pour M. Domairon, l'un de ses anciens instituteurs à Brienne.

Ce M. Domairon, connu par quelques ouvrages classiques, avait disparu dans les orages de la Révolution, et je ne savais où le trouver. Je témoignai mon embarras au premier Consul, qui me dit d'écrire au gouverneur des Invalides pour avoir des renseignements. Celui-ci me répondit que Domairon avait quitté l'hôtel depuis cinq ans, et qu'on ne savait pas ce qu'il était devenu. Me voilà à sa recherche pendant huit mois. J'écris aux libraires qui vendaient ses ouvrages, je consulte les moines de son Ordre qui l'avaient connu; tous ignorent ce qu'il a pu

devenir. Je propose au premier Consul de le remplacer; il s'obstine à lui conserver sa place, en m'assurant que je parviendrais à le découvrir.

Enfin, après huit mois de vaines recherches, le premier Consul étant allé visiter la Normandie, où je l'accompagnai, nous nous arrêtâmes deux jours à Dieppe. Un maître de pension vint me présenter ses élèves, et après les compliments d'usage, je lui demandai son nom : il me répondit qu'il s'appelait Domairon. Je m'assurai par des questions que c'était bien là le vrai Domairon. Je lui appris ce que le premier Consul avait fait pour lui, et je le conduisis de suite chez Bonaparte pour le remercier. Le premier Consul l'accueillit à merveille, lui parla beaucoup de Brienne, lui dit de traiter de son institution et de venir à Paris. Comme M. Domairon m'observa qu'il n'avait aucune fortune et qu'il avait contracté quelques dettes pour s'établir à Dieppe, je lui payai les huit mille francs échus de son traitement depuis sa nomination.

Cet accueil fait par le premier Consul à l'un de ses anciens maîtres à Brienne ne me laissa aucun doute sur celui qui était réservé à M. Lebreton, ancien recteur de l'école de Brienne, et dans le moment directeur de celle des arts et métiers à Compiègne. Nous y arrivâmes le lendemain. En descendant de voiture, nous trouvâmes M. Lebreton à la porte du palais, et ses élèves disposés sur trois rangs dans toute la longueur de la cour. Le premier Consul écouta avec une impatience marquée la harangue du directeur, traversa, sans s'arrêter, la cour et monta dans son appartement, où je le suivis : « Je ne veux pas que Lebreton reste ici, dit-il brusquement. — Je n'ai qu'à me louer de son administration, lui répondis-je; il me serait difficile de le remplacer par un homme plus zélé, plus probe, plus économe et plus ferme. — Tout cela peut être vrai, répliqua le premier Consul, mais je ne veux pas qu'il reste; il est trop dur. » Je lui proposai alors de le nommer proviseur du lycée à Reims. « Oui, dit-il, il sera mieux « là. »

Lebreton s'était aperçu du froid accueil que lui avait fait le premier Consul. Je lui racontai ce qu'il avait fait pour Domairon. Je l'invitai à sonder sa conscience, pour savoir le vrai motif de cette défaveur. Après quelques moments d'hésitation, il me confia que, dans son Ordre, il passait pour un homme sévère, que sa haute taille et sa figure rébarbative en imposaient à la jeunesse, et que ses supérieurs le choisissaient constamment pour aller rétablir l'ordre dans leurs collèges. « C'est à ce dessein, me dit-il, que je fus envoyé à Brienne. J'y trouvai l'insubordination la plus complète, le désordre le plus scandaleux. Mais trois jours suffirent pour faire tout rentrer dans le devoir. Deux ou trois de ces jeunes gens crurent se venger par des chansons et poussèrent l'audace jusqu'à venir les chanter sous mes fenêtres, à neuf heures du soir. Je pris patience pendant deux jours; mais, le troisième, je me tapis derrière ma porte, que je laissai entr'ouverte, et, au moment où ils ouvraient la bouche, je m'élançai sur eux, j'en pris un au collet; *c'était le petit Corse*. Il fut

trois jours aux arrêts. *Indè ira* », ajouta-t-il gravement.

Quelques jours après, ayant eu occasion de parler au premier Consul de la conduite de Lebreton à Reims, il me donna tous les détails de la scène qui s'était passée à Brienne, mais sans me nommer les auteurs.

Je placerai ici une anecdote qui concerne M. de Montalivet et qui servira à faire connaître le premier Consul. Sous mon ministère, la préfecture de la Manche étant venue à vaquer, Bonaparte profita de cette circonstance pour attacher M. de Montalivet aux fonctions publiques et m'ordonna de lui écrire de sa part pour lui offrir cette préfecture. Montalivet se rendit bientôt à Paris, et je le conduisis à Malmaison, chez le premier Consul, où il passa toute la journée. Bonaparte l'accabla de questions relatives à leur séjour à Valence, à ce qu'ils y avaient fait et aux personnes qu'ils y avaient connues. Les événements les moins importants étaient dans sa mémoire; il se rappelait tous les noms; il ne se trompa jamais sur le parti qu'avaient

dû prendre, dans la Révolution, les nombreux individus de sa connaissance : il jugeait leur caractère, leurs opinions, leurs talents avec une telle vérité que Montalivet en était étonné. Enfin, il lui demanda avec intérêt des nouvelles d'une limonadière chez laquelle ils allaient souvent prendre du café. Sur la réponse que lui fit Montalivet que cette femme vivait encore, il lui dit : « Je crains bien de n'avoir pas payé exactement toutes les tasses de café que j'ai prises chez elle; voilà cinquante louis que vous lui ferez passer de ma part. »

CHAPITRE II

LES DÉBUTS DE BONAPARTE.

En sortant de l'école de Valence, Napoléon fut placé dans une compagnie d'artillerie qui était à Nice, où il se rendit; mais, peu de temps après, il obtint un congé et s'embarqua pour la Corse. En arrivant, il se lia intimement avec Paoli, qui y exerçait une grande influence; il se fit nommer commandant de la garde nationale et acquit bientôt un tel empire sur les esprits que Paoli, qui déjà méditait de livrer l'île à l'Angleterre, en conçut de l'ombrage.

Sur ces entrefaites, M. de Sémonville fut envoyé en Corse pour y remplir une mission. Bonaparte vint le trouver le lendemain de son arrivée et ne lui cacha pas qu'il avait quitté sa compagnie d'artillerie pour venir prendre le commandement de la garde nationale et

déjouer les projets de Paoli, qui lui paraissait très disposé à livrer l'île aux Anglais. Comme la mission de M. de Sémonville avait le même but, ils n'eurent pas de peine à se lier et à s'entendre.

Quelques jours après son arrivée, M. de Sémonville reçut les papiers de Paris qui lui annonçaient le déplorable événement de la mort du Roi. Bonaparte, qui était présent, s'écria à plusieurs reprises : « Oh! les misérables! les misérables! Ils passeront par l'anarchie. »

Quelque temps auparavant, M. de Volney, de retour de son fameux voyage en Égypte et en Syrie, s'était fixé en Corse, où il avait acquis un domaine considérable. Il s'était intimement lié avec Paoli et le jeune Bonaparte, dont il avait su apprécier les talents précoces. Il m'a souvent raconté que Paoli parlait toujours du jeune Napoléon avec admiration. Il paraît même que son séjour en Angleterre n'avait pas changé son opinion, car Mgr le duc d'Orléans, qui l'y a beaucoup connu, m'a dit

qu'il était enthousiaste de ses victoires. Paoli disait à Volney que ce jeune homme portait la tête de César sur le corps d'Alexandre, et ajoutait qu'il y avait en lui dix Sylla.

Paoli, qui n'était pas militaire, s'était d'abord déchargé sur le jeune Napoléon de tout le soin de la garde nationale; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que celui-ci lui inculquait des principes qui n'étaient pas les siens, et qu'il prenait sur elle un ascendant dont il était jaloux; il s'en était ouvert plusieurs fois à Volney, qui en avait instruit son ami. Celui-ci, confiant et tranquille, lui répondait constamment : « Il a besoin de moi. » Volney insistait toujours pour lui faire partager ses craintes; il lui prédisait que Paoli ferait incessamment enlever toute sa famille pour la transporter sur le continent. Bonaparte lui répliquait qu' « il avait trop tardé, et que, dans le moment, il était plus fort que lui, et qu'au moindre mouvement de Paoli, il serait arrêté lui-même ».

Paoli dissimula longtemps; mais au moment de faire éclater ses projets, secondé par les

émissaires anglais, il fit enlever la famille Bonaparte, qui vint se fixer à Marseille.

Volney, ami de Napoléon, devint suspect au soupçonneux Paoli; il s'en aperçut, et ne voulant plus rester dans l'île, il annonça son projet, afin d'obtenir du temps et du repos, et mit ses biens en vente. Il continua à voir Paoli, qui ne lui marquait plus la même confiance et qui, pour s'en débarrasser plus vite, facilitait de tout son pouvoir la vente de sa propriété.

Volney m'a dit une fois que, lorsque, par la suite, il avait vu Bonaparte procédant au partage des royaumes et à la distribution des couronnes, il s'était rappelé que, pendant leur séjour en Corse, il l'avait presque forcé à lui céder pour une très modique somme une portion de son domaine; on eût dit, ajoutait-il, qu'il préludait alors au partage du gâteau des Rois.

Pendant son séjour à Marseille, Bonaparte s'occupa de ses études et de sa famille, qui y vivait de la mince pension que le gouvernement faisait aux réfugiés corses; il y maria son frère

aîné, Joseph, avec la fille aînée de M. Clary, riche et honnête négociant; il voulut lui-même épouser la seconde, mais les parents la lui refusèrent; elle est devenue, par la suite, la femme du général Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède.

Bonaparte se lia avec un vieux colonel qui commandait l'arme de l'artillerie à Marseille. Ce vieux militaire, âgé de quatre-vingt-quatre ans, et qui, depuis plusieurs années, n'était pas sorti de sa chambre, reçut l'ordre du Comité de salut public de fortifier Marseille pour mettre cette place à l'abri d'un coup de main. Ce vieillard, que son âge et ses infirmités retenaient chez lui, pria le jeune artilleur de vouloir bien le suppléer et d'exécuter lui-même les ordres du Comité. Celui-ci s'en acquitta en très peu de temps et partit pour Nice, où il venait d'être nommé à un commandement de l'arme de l'artillerie.

En passant à Toulon pour se rendre à son nouveau poste, il s'y arrêta pour voir le général Carteaux, qui en commandait le siège contre les

Anglais. Cet homme qui, de mauvais barbouilleur d'enseignes à Paris, était parvenu au généralat, sans talents comme sans services, et conséquemment par l'intrigue des clubs, pria le jeune Bonaparte de visiter avec lui les batteries de siège qu'il venait d'établir; ils montent à cheval, font plus d'une lieue de chemin, et arrivent à un énorme tas de fumier dont le vieux général avait fait la plate-forme de sa batterie sur laquelle il avait disposé quelques mauvais canons. Bonaparte, n'apercevant aucun boulet, lui demanda où il les gardait en réserve. Carteaux lui répondit que, comme son intention était de brûler la flotte anglaise, il les tenait dans les maisons des paysans, empilés aux coins de la cheminée de la cuisine et gardés par des grenadiers pour les faire rougir au plus vite et les porter eux-mêmes aux pièces avec des mordaches qu'il avait fait faire exprès. A chaque question du jeune officier, le vieux général répondit qu' « il avait tout prévu, « qu'il avait placé ses canons sur du fumier « pour éviter l'incendie, très commun, des

« plates-formes en solives de bois, qu'il n'avait « pas voulu établir des grils pour chauffer des « boulets, parce qu'il avait trouvé des foyers « tout faits dans les cheminées des paysans, et « que, d'ailleurs, si une sortie de l'armée « anglaise arrivait jusqu'à la batterie, il aurait « bientôt délogé, et, le lendemain, sa batte- « rie pourrait être rétablie là où il le jugerait « convenable ».

Bonaparte se hasarda à lui faire craindre que sa batterie ne fût placée trop loin du port; il lui fit connaître la portée des pièces qu'il employait et lui dit qu'en jugeant de la distance à l'œil et par approximation, ses boulets, loin d'arriver dans le port, ne parviendraient pas à moitié chemin des remparts de la ville. Cartaux lui répliqua qu'il était sûr de son fait, qu'il avait bien pris ses mesures, et que si, par hasard, ses boulets n'arrivaient pas jusqu'à la flotte, la poudre serait mauvaise, et qu'il ferait pendre, comme traître et conspirateur, le directeur de la poudrerie de Saint-Chamas, qui la lui avait fournie. Bonaparte lui proposa de

lancer un boulet pour décider la question; le boulet fut lancé et arriva à peine à moitié chemin. Nouvelles imprécations contre le directeur de Saint-Chamas, menaces de le faire pendre; il fallait des exemples; la République était trahie de toutes parts; enfin, lorsque Carteaux eut terminé ses imprécations, Bonaparte lui dit froidement que tout cela n'améliorerait pas les poudres, et qu'il fallait rapprocher ses batteries. Je tiens cette anecdote de Bonaparte lui-même, qui riait encore en me la racontant.

Carteaux, qui avait l'intrigue d'un parvenu et la confiance d'un ignorant, a été, sous tous les gouvernements qui se sont succédé, employé non dans les armées, mais dans les places de guerre; il offrait au ministre du jour de peindre ses campagnes, et, comme le premier tableau n'était jamais fini lorsque survenait un remplaçant, il retournait le tableau pour peindre sur la même toile les batailles du nouveau ministre. J'ai vérifié ces faits à Vincennes dans le temps qu'il y était gouverneur.

Je l'ai vu, à la Malmaison, présenter au pre-

mier Consul de vraies caricatures qu'il appelait des dessins sur la campagne d'Italie, en lui témoignant le désir d'en faire des tableaux. Bonaparte parut empressé à répondre à ses vœux; mais il eut occasion de s'exprimer en éloges sur le compte du fameux Frédéric, roi de Prusse, et Carteaux lui en envoya le portrait le lendemain. Ce portrait fut placé dans le cabinet de la Malmaison, où je l'ai vu très longtemps.

En arrivant à Nice, Bonaparte y trouva Robespierre le jeune et Turreau, en mission auprès de l'armée. Ces représentants voyaient leurs détachements harcelés par les *barbets* des montagnes et n'osaient faire faire aucun mouvement à leurs troupes; ils témoignèrent toute leur inquiétude au jeune officier. Celui-ci parcourut les environs de la ville et leur proposa un plan de campagne qui fut adopté. Trois ou quatre jours après, on ne vit plus de *barbets*. Ce succès donna aux représentants une haute idée des talents du jeune artilleur.

Quelques jours après, Robespierre le jeune reçut l'ordre du Comité de salut public de faire

arrêter Bonaparte et de le faire conduire par la gendarmerie aux prisons de la Conciergerie à Paris. Il fut aussitôt mandé auprès du représentant, qui ne crut pas devoir lui laisser ignorer l'arrêté qu'il venait de recevoir et qui, par l'intérêt qu'il lui portait, tâcha de découvrir les causes qui avaient pu motiver un ordre aussi sévère; le jeune officier confessa toute sa conduite, qui paraissait irréprochable. Robespierre lui dit alors qu'il allait écrire à son frère pour l'engager à faire rapporter l'arrêté, mais qu'en attendant il ne pouvait pas se dispenser de le mettre en arrestation chez lui, sous la garde d'un gendarme; il l'assura qu'il espérait un bon résultat de ses démarches. Voilà donc Bonaparte aux arrêts dans son domicile. Junot (depuis duc d'Abrantès) logeait avec lui; mais, moins rassuré que son ami, il lui proposait chaque jour d'étouffer le gendarme, de s'emparer, pendant la nuit, d'une barque du port et d'aller se cacher dans les forêts de la Corse. Bonaparte, plus confiant, se refusa constamment à ces propositions.

Au bout de quinze jours, le rapport de l'arrêté arriva de Paris, et le jeune prisonnier recouvra sa liberté.

Bonaparte, qui pendant ses quinze jours de captivité n'avait eu qu'à se louer de la conduite du gendarme qu'on avait préposé à sa garde, l'a appelé auprès de lui, du moment qu'il a eu le pouvoir, en qualité d'adjudant du palais. Je l'ai vu aux Tuileries, pendant tout le règne de l'Empereur, aux appointements de 4,000 fr.

Bonaparte ne put connaître les motifs de son arrestation que quelques mois plus tard, pendant son séjour à Paris. Il apprit alors qu'après son départ de Marseille pour se rendre à Nice, des membres du club étaient allés visiter les fortifications qu'il y avait construites à la hâte; ils y avaient observé une batterie tournée vers la ville et qu'on avait destinée à défendre et balayer la campagne en tirant par-dessus les maisons. Nos modernes Vaubans dénoncèrent au club cette disposition comme hostile; rapport en fut fait en assemblée générale; délibération s'ensuivit; le corps d'artillerie fut

dénoncé au Comité de salut public comme entaché de conspiration contre la République, et tout aussitôt fut rédigé l'arrêté qui traduisait à la Conciergerie le vieux colonel d'artillerie infirme et âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Lorsque le vieux colonel comparut au tribunal, on lui fit connaître son acte d'accusation. Celui-ci se borna à répondre que, depuis six ans, son âge et ses infirmités le retenaient dans son lit; qu'il n'avait quitté son domicile, depuis cette époque, que pour être transféré à la Conciergerie; que, jaloux d'exécuter promptement les ordres du Comité de salut public, il en avait chargé un jeune officier d'un grand mérite; on lui demanda le nom et la résidence du jeune officier; il répondit qu'il s'appelait Bonaparte, et qu'il le croyait employé à Nice. On rendit le vieillard à la liberté, et l'ordre d'arrêter le jeune Napoléon fut expédié immédiatement.

Volney, que nous avons laissé en Corse occupé à vendre ses propriétés, n'avait plus entendu parler de Bonaparte; il quitta l'île et

s'embarqua pour Nice. A son arrivée dans cette ville, son ami de Corse fut la première personne qu'il y trouva, et celui-ci l'invita à dîner, ce jour-là même, avec le représentant Turreau.

Après dîner, Bonaparte demanda brusquement à Turreau s'il ne rougissait pas de rester à Nice avec une armée inactive de dix mille hommes, et s'il croyait que la guerre des *barbets* suffît pour illustrer la France et affermir la République. Turreau lui répondit qu'il n'avait aucun ordre du Comité de salut public. « Eh « bien! » répliqua Bonaparte, « c'est à vous à « lui en faire honte. Et si, demain, vous voulez « nous donner à dîner, à Volney et à moi, je « vous développerai mon plan, d'après lequel, « avec douze à quinze mille hommes de plus, « je me charge de conquérir l'Italie. »

Le dîner fut convenu, Bonaparte communiqua son plan, rédigé en dix-sept articles, dont il fit deux lectures. Il fit connaître sa marche et ses principaux moyens d'exécution.

Turreau lui observa que son armée serait

très inférieure en nombre à celle de Beaulieu; qu'elle était plus mal approvisionnée, et que, d'ailleurs, la résistance que lui opposeraient les places fortes du Piémont permettrait au général autrichien de se recruter, de choisir et de fortifier ses positions, et que, dans un mois, il se trouverait cerné entre l'armée du Piémont et celle d'Autriche.

« Tout est prévu », lui dit Bonaparte, « dès « mon début, je livre bataille à Beaulieu et la « gagne. Je porte la terreur dans le cœur du « Piémont qui m'est découvert, je me fais « livrer ses places fortes pour garantir ses « États, et je marche sur Beaulieu, sans lui « donner le temps de se reconnaître ni d'en- « cadrer ses renforts. Mes soldats ne manque- « ront plus de rien; les victoires en doubleront « le nombre et le courage; de conquête en « conquête, j'arrive aux portes de Vienne, où « je dicte la paix. »

Volney m'a dit souvent que Bonaparte leur parlait en homme inspiré, et que le jour qu'il avait signé le traité de Tilsit, qui l'avait rendu

le maître de l'Europe, il devait être moins grand qu'en développant à ses deux amis son plan de la conquête de l'Italie.

Turreau, qui auparavant regardait ce projet comme un acte de forfanterie de la part d'un jeune homme, finit par croire à la possibilité d'exécution et promit de l'envoyer au Comité de salut public. Bonaparte exigea que le projet fût adressé à Carnot sous le couvert du Comité, et annonça qu'il y joindrait un mémoire explicatif très détaillé.

Volney, qui avait fixé dans ses souvenirs les dix-sept articles, les mit par écrit dès qu'il fut rentré chez lui. Ce plan a été l'origine de la grande fortune militaire de Bonaparte, car, deux ans après, Carnot le fit nommer par le Directoire pour aller commander l'armée d'Italie.

Volney partit pour Paris quelques jours plus tard. Après y avoir fait imprimer son excellent ouvrage sur l'Égypte et la Syrie, il s'embarqua pour les États-Unis d'Amérique, où il se lia bientôt avec les amis de Franklin et les vieux compagnons d'armes de Washington.

Peu de temps après l'arrivée de Volney aux États-Unis, on y apprit que le Directoire avait nommé un jeune homme de vingt-quatre ans pour commander en Italie une armée de vingt-quatre mille hommes, contre une armée de cinquante mille aux ordres du général le plus expérimenté de l'Autriche. Les vieux militaires en riaient de pitié : ils croyaient fermement qu'il n'y avait plus chez nous ni hommes, ni raison; ils plaisantaient Volney sur la République et lui prédisaient une chute prochaine. Celui-ci cherchait à calmer leurs craintes; il les assurait qu'à la vérité le nouveau commandant était un jeune homme, mais un jeune homme d'un très grand mérite, et lorsqu'on le pressait de leur dire quels pouvaient être les plans de ce jeune militaire, il feignait de les ignorer; « mais, à sa place, leur disait-il, je pénétrerais en Italie par tel point, je battrais Beaulieu sur tel point, et le poursuivrais, l'épée dans les reins, jusque sous les murs de Vienne, sans lui donner le temps ni de se rallier, ni de se recruter, ni de se fortifier, ni de s'approvisionner, et là je dicterais mes

conditions de paix ». Volney trouvait des raisons à tout, même aux nombreuses plaisanteries qu'on se permettait contre lui et son jeune commandant, et il se bornait constamment à leur dérouler, sans en convenir, le plan de campagne qu'il avait confié à sa mémoire. On s'attendait chaque jour à apprendre la déroute de notre armée et l'invasion de la France par l'armée autrichienne, lorsque les papiers publics annoncèrent la défaite de Beaulieu et l'occupation des forteresses du Piémont.

Volney fut alors très recherché ; chacun allait chez lui pour apprendre les événements futurs, et ses prédictions se réalisaient constamment.

Les Américains ne crurent plus alors que Volney ne fût qu'un voyageur venu parmi eux pour y étudier le pays et la nation : ils se persuadèrent que c'était un militaire distingué qu'on avait proscrit. Ils le croyaient tantôt Moreau, tantôt Masséna, tantôt Augereau ; mais comme tous ces généraux jouaient alors un grand rôle sur le théâtre de la guerre, les bulletins en faisaient souvent mention, et

chaque courrier venait dissiper leur croyance.

Enfin, vers la fin de la campagne, Volney leur découvrit l'origine de ses talents militaires, et il leur avoua franchement qu'il avait tout appris dans un dîner que le jeune commandant, alors âgé de vingt et un à vingt-deux ans, lui avait donné à Nice. « Heureusement, ajouta-t-il, que pour la réputation militaire que je me suis faite ici, il n'a pas changé la moindre chose au plan qu'il s'était tracé. »

Nous avons laissé Bonaparte à Nice, impatient d'agrandir et d'illustrer sa carrière. Carnot l'avait déjà jugé d'après le plan d'invasion de l'Italie, qu'il lui avait envoyé; il le fit nommer pour aller commander l'arme de l'artillerie au siège de Toulon. Bonaparte y trouva le brave général Dugommier, bien digne de l'entendre et de l'apprécier. Ils concertèrent entre eux le plan d'attaque; la partie la plus périlleuse en fut confiée à Bonaparte, qui enleva par une manœuvre hardie et habile la principale redoute, ce qui les rendit maîtres de la place et du port.

Je lui ai entendu raconter qu'en marchant à l'attaque, un grenadier eut à ses côtés le crâne emporté par un biscaïen, et que ce brave homme tomba à ses pieds en s'écriant : « Camarades, au moins je ne tourne pas le dos à l'ennemi. » Au reste, on était brave de part et d'autre, ajoutait-il, « car nous fûmes forcés de hacher sur leurs pièces les canonniers qui servaient les batteries anglaises; ils étaient tous Français ».

Quelque temps après le siège de Toulon, Bonaparte vint à Paris, où il trouva le moyen de se faire attacher dans le bureau des plans au Comité de salut public. Ses talents lui acquirent l'estime de tous ceux qui pouvaient les apprécier. Son caractère, la profondeur et la hardiesse de ses vues lui aliénèrent tous les gens médiocres; ce fut à tel point qu'après le 9 thermidor, le colonel Aubry, dirigeant la partie militaire au Comité de salut public, le raya du tableau, *comme incapable*. Il ne fut rétabli que sur les instances de Clarke, de Carnot et de Le Doulcet de Pontécoulant.

Pendant les derniers temps du Comité de

salut public et le commencement du Directoire, on ne voit figurer Bonaparte qu'à la journée du 13 vendémiaire, où, avec douze cents hommes, il repoussa l'agression des sections de Paris contre le gouvernement. Barras lui avait fait confier ce commandement, dont il s'acquitta avec une rare habileté. Ce succès le fit connaître du public et prépara les esprits à apprendre, avec moins d'étonnement, sa nomination au commandement en chef de l'armée d'Italie.

Lorsqu'il arriva à l'armée d'Italie, aucun des généraux ne le connaissait, et Masséna m'a raconté qu'à la première visite qu'ils lui firent, ils en prirent d'abord une mince idée. Sa petite taille, sa figure chétive ne les prévinrent pas en sa faveur. Le portrait de sa femme qu'il tenait à la main et qu'il fit voir à tous, son extrême jeunesse par-dessus tout, leur persuadèrent que cette nomination était encore l'œuvre de l'intrigue; « mais un moment après, il se coiffa de son chapeau de général et parut se grandir de deux pieds, ajoutait Masséna. Il nous questionna sur la position de nos divisions, leur

matériel, l'esprit et l'effectif de chaque corps, nous traça la direction que nous devions suivre, annonça que, le lendemain, il inspecterait tous les corps et que, le surlendemain, ils marcheraient sur l'ennemi pour lui livrer bataille. » Il leur parla avec tant de dignité, tant de précision, tant de talent, qu'ils se retirèrent convaincus qu'ils avaient enfin un vrai capitaine.



Jusqu'ici, nous n'avons extrait de la jeunesse de Bonaparte que quelques faits qui annoncent un grand caractère, de l'ambition et des facultés peu communes. Tout en lui fait présager le plus brillant avenir. Il ne lui manquait que des circonstances propres à développer son génie. Ces circonstances lui sont offertes à l'âge de vingt-quatre ans.

Dès ce moment, Bonaparte va occuper la première place sur la grande scène du monde et attirer tous les regards. Il va devenir l'arbitre

Il n'avait rien à se reprocher. Le sort même de Lavoisier ne l'aurait pas effrayé. Il se rendit donc à la Chambre des pairs, et, lorsque Louis-Philippe eut pris sur le trône la place de Charles X, il montra la même assiduité aux séances, jusqu'au jour où la mort vint le frapper, le 30 juillet 1832.

Mon arrière-grand-père est un des hommes de cette génération qui ont traversé, avec la France, pendant un demi-siècle, tous les régimes politiques connus. Depuis la monarchie de Louis XVI, qui en avait fait un homme honoré, jusqu'au gouvernement de Juillet, aux débuts duquel il a assisté, il a servi fidèlement les maîtres les plus divers.

Au milieu de tant de révolutions et de changements politiques, son caractère a toujours été respecté : il a trouvé dans sa dignité le moyen infaillible de diriger sa conduite.

Ce n'est pas qu'il fût indifférent à la forme du gouvernement. Il avait ses préférences personnelles qui le portaient vers le régime le plus capable de faire régner l'harmonie tout en respectant la liberté des particuliers.

Il recommande, en politique, la méthode expérimentale, qui n'admet un principe que si la pratique en a démontré clairement la valeur. Il pense qu'aucun gouvernement ne saurait réaliser l'idéal absolu, et il rappelle sans cesse l'histoire des Romains, dont la République ou l'Empire ont produit

tour à tour le despotisme ou la liberté, ont tour à tour protégé ou persécuté leurs grands hommes.

C'est ainsi qu'il a procédé pour Napoléon. Avec le sang-froid d'un savant impassible, mais avec l'indulgence d'un homme sensible à toutes les passions humaines, il a admiré le génie dont les conceptions laisseront toujours à l'esprit une impression de grandeur, et il a noté les qualités et les défauts d'un caractère qui s'est modifié avec l'âge et avec l'exercice du pouvoir.

MES SOUVENIRS
SUR NAPOLÉON

AVANT-PROPOS

L'impartiale postérité ne verra pas sans étonnement un jeune homme sans fortune et sans protection, issu d'une famille plébéienne, sortir de la petite ville d'Ajaccio, s'asseoir sur un des premiers trônes du monde, obtenir la main d'une archiduchesse d'Autriche, se faire couronner par le Pontife de Rome, soumettre à sa domination presque toutes les puissances de l'Europe, donner des lois à Moscou et au Caire en Égypte, et établir successivement ses frères sur les trônes d'Espagne, de Naples, de Hollande et de Westphalie.

Ces événements, quelque extraordinaires qu'ils paraissent, la frapperont peut-être moins

encore que la chute de ce colosse, abattu en quelques jours, en 1814, puis relevé, comme par miracle, en 1815, et précipité pour toujours, trois mois après, par les forces réunies des puissances qu'il avait tenues jusque-là sous sa domination.

Sans doute ces effroyables catastrophes paraîtraient moins étonnantes, si elles étaient survenues dans des siècles de barbarie ou au milieu de nations sauvages; mais c'est dans la partie du monde la plus civilisée, dans des pays où l'art de la guerre est le plus perfectionné, que ces événements se sont passés. Et l'histoire les transmettra aux siècles à venir comme une de ces révolutions, heureusement très rares, qui, à diverses époques, ont bouleversé tout le globe.

On se demandera alors avec empressement quel était donc cet homme qui, pendant vingt ans, a occupé toutes les bouches de la renommée; on recherchera avec avidité jusqu'aux plus petits détails de sa vie domestique. On voudra savoir par quels moyens il est parvenu

à la domination universelle et quelles sont les causes principales de sa chute.

Mais si on consulte le petit nombre des écrits qui passeront à la postérité et qui pourront lui transmettre quelques renseignements, on ne trouvera, d'un côté, que la plus dégoûtante apologie des qualités et des vertus du héros, de l'autre, la peinture la plus hideuse de ses vices et de son ambition. Les uns le représentent comme un dieu tutélaire, revêtu de toutes les qualités, de toutes les vertus et de tous les talents, ne pensant, n'agissant, ne respirant que pour le bien de l'humanité; les autres ne lui accordent ni talent ni moyens. Ses succès sont, à leur avis, l'effet du hasard; son élévation, le résultat de l'audace et de la perversité. Tous le jugent avec passion, et la postérité ne pourrait point se former une idée exacte de cet homme extraordinaire, d'après les écrits qui ont été publiés jusqu'à ce jour.

Comme j'ai été attaché à d'importantes fonctions publiques pendant le règne de Napoléon et que j'ai eu avec lui des rapports assez intimes

durant ces seize années, j'ai pu l'étudier et l'apprécier. Je l'ai pu avec d'autant plus de succès que j'ai constamment joué, auprès de lui, le rôle d'un observateur impassible. Je crois ne m'être jamais fait illusion ni sur ses défauts ni sur ses qualités. Et, aujourd'hui qu'il est mort pour ses contemporains (1), je pourrais montrer des notes rédigées au sortir de sa société, dans lesquelles j'exprime littéralement l'opinion que j'émets dans le cours de cet ouvrage. J'ai suivi progressivement la marche de Napoléon depuis les premiers jours de son consulat jusqu'à sa chute. J'ai vu par quels moyens et à la faveur de quelles circonstances il s'est élevé du rang de citoyen à celui de prince, par quels principes il est parvenu à subjuguer sa nation et à dominer l'Europe, par quelles fautes il s'est précipité lui-même de son trône. J'ai cru que le tableau fidèle de ses qualités et de ses défauts pourrait présenter quelque intérêt aux peuples et aux rois, et je l'ai tracé, non dans

(1) Ces lignes étaient écrites en 1817.

l'intention de le rendre public, mais pour ne pas laisser échapper de ma mémoire une foule de faits qui, seuls, peuvent faire connaître un des hommes les plus extraordinaires qui aient encore paru.

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE DE BONAPARTE

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET ÉDUCATION DE BONAPARTE.

Napoléon Buonaparte naquit à Ajaccio le 15 août 1769. (Je l'appellerai Bonaparte, parce que, dans la campagne d'Italie, où il se couvrit de gloire, il supprima l'*u* de son nom, pour ne plus paraître d'origine étrangère.)

Il était le second d'une famille qui a compté quatre garçons et trois filles, et qui n'avait ni fortune ni illustration. Dès qu'il fut arrivé à la suprême puissance, il ne manqua pas de généalogistes dont un le faisait descendre des empereurs de Trébizonde. Lorsqu'on lui présenta

cette généalogie, Bonaparte répondit : « C'est « celle de tous les Corses, mais la mienne « est toute française ; elle date du 18 bru- « maire. »

Je ne lui ai jamais entendu parler ni de sa noblesse ni de ses aïeux.

Sa mère, Lætitia Fesch, a été une très belle femme, et c'est à ses liaisons avec M. de Marbeuf, gouverneur de l'île, que le jeune Napoléon a dû de pouvoir entrer dans la carrière militaire et d'obtenir une place gratuite à l'école royale de Brienne.

Le jeune Napoléon annonça de bonne heure un goût particulier pour les études abstraites. Sa mère m'a dit souvent que son fils Napoléon n'avait jamais partagé les amusements des enfants de son âge, qu'il les évitait avec soin, et que, très jeune encore, il s'était fait donner une petite chambre au troisième étage de la maison, dans laquelle il restait renfermé seul et ne descendait même pas très souvent pour manger avec sa famille. Là, il lisait constamment, surtout des livres d'histoire.

Lorsqu'il lui arrivait quelquefois de se trouver dans la société, ou bien il ne prenait aucune part à la conversation, ou il frondait l'opinion dominante avec humeur. Un jour que M. de Marbeuf parlait des moyens qu'il allait employer pour pacifier la Corse : « Bah! » répondit brusquement Napoléon, alors âgé de dix à douze ans, « dix jours de règne d'un pacha feraient « plus pour pacifier la Corse que dix ans de « votre gouvernement », et il remonta dans sa chambre.

Les études à l'école de Brienne avaient tellement altéré sa santé que sa mère, qui en fut instruite, fit le voyage pour l'en retirer. Elle consulta d'abord les professeurs pour savoir si son fils pouvait continuer son instruction sans compromettre sa santé. Tous l'assurèrent que, quoique prodigieusement maigri, il se portait bien; mais le professeur de mathématiques observa qu'elle devait le retirer, parce qu'il perdait son temps depuis six mois. Comme sa mère paraissait attristée du propos, le professeur ajouta de suite : « Je dis qu'il perd son

temps, parce qu'aucun de nous n'a plus rien à lui enseigner qu'il ne sache. »

Je tiens ces faits de madame sa mère. La famille de M. de Brienne l'avait distingué à l'école, le recevait au château et lui permettait de disposer de ses chevaux pour se promener dans le voisinage. Bonaparte en parlait souvent avec l'expression de la plus vive reconnaissance, ainsi que des bontés qu'avait eues pour lui M. de Marbeuf en Corse. Pendant son règne, il a recherché avec empressement tous les membres de ces deux familles et les a comblés de déférence et de bon accueil.

Lorsque la Révolution éclata, Napoléon avait alors vingt ans. A cet âge, un jeune homme, nourri de l'histoire des peuples et des révolutions des empires, ouvre aisément son âme aux espérances qu'on lui donne et à tout le bien qu'on lui promet. Il compte pour rien les institutions qui ont subi l'épreuve du temps, et les habitudes sociales qui forment le caractère et la loi des peuples. Bonaparte entra donc avec ardeur dans la carrière de la Révolution, et il y

porta cet esprit inquiet, frondeur et absolu qu'il avait manifesté jusque-là.

A l'école d'application de Valence, où il continuait ses études comme officier d'artillerie, il se fit bientôt distinguer par ses principes démocratiques et par la profondeur de ses connaissances dans son art, surtout par les vues nouvelles qu'il émettait et les changements qu'il proposait. Tous les officiers supérieurs le signalaient déjà comme un homme qui parviendrait à la première place du corps et surpasserait tout ce que l'arme de l'artillerie avait eu de plus célèbre. M. de Montalivet, qui l'avait beaucoup connu à Valence, m'a rapporté plusieurs fois ces faits.

L'application à ses devoirs et ses études sur son art ne l'empêchaient pas de s'occuper de politique, et, là-dessus comme sur tout le reste, il était absolu dans ses opinions. Un jour, il se trouva à dîner, à la campagne, avec plusieurs de ses camarades; une question s'engagea entre eux sur les pouvoirs d'une représentation nationale, et une discussion très vive eut lieu à ce

sujet entre lui et le capitaine de sa compagnie. Bonaparte partit à pied pour s'en retourner à Valence. Un orage qui survint l'obligea à se mettre à l'abri sous un arbre. Son capitaine passa, un moment après, dans son cabriolet, seul, et fit semblant de ne pas le reconnaître. Napoléon, parvenu au faîte du pouvoir, ne lui a jamais pardonné ce manque de courtoisie, et lorsque MM. de Montalivet, de Pommereul et autres, lui ont demandé de l'avancement pour cet officier, il s'y est constamment refusé en leur disant que *c'était un mauvais cœur*. Cette conduite a dû paraître d'autant plus étonnante à ceux qui en ignoraient les motifs, qu'il a recherché et placé avantageusement tous ceux qu'il avait connus à cette époque, tels que MM. de Montalivet, de Pommereul, des Mazis, etc.

Je donnerai ici un exemple assez remarquable du degré de reconnaissance qu'il avait conservé pour les instituteurs de sa jeunesse. Je lui présentai un jour une liste de candidats pour remplir les quatre places d'inspecteurs géné-

raux des études qu'il venait de créer. Le premier que je lui proposai était le vénérable dom Despaux, Bénédictin, âgé de quatre-vingts ans, et qui, après avoir été supérieur du collège de Sorèze pendant quarante ans, était réduit, pour vivre, à donner des leçons dans Paris. Le premier Consul le nomma sans hésiter, et après en avoir choisi deux autres sur ma liste, me dit qu'il réservait la quatrième place pour M. Domairon, l'un de ses anciens instituteurs à Brienne.

Ce M. Domairon, connu par quelques ouvrages classiques, avait disparu dans les orages de la Révolution, et je ne savais où le trouver. Je témoignai mon embarras au premier Consul, qui me dit d'écrire au gouverneur des Invalides pour avoir des renseignements. Celui-ci me répondit que Domairon avait quitté l'hôtel depuis cinq ans, et qu'on ne savait pas ce qu'il était devenu. Me voilà à sa recherche pendant huit mois. J'écris aux libraires qui vendaient ses ouvrages, je consulte les moines de son Ordre qui l'avaient connu; tous ignorent ce qu'il a pu

devenir. Je propose au premier Consul de le remplacer; il s'obstine à lui conserver sa place, en m'assurant que je parviendrais à le découvrir.

Enfin, après huit mois de vaines recherches, le premier Consul étant allé visiter la Normandie, où je l'accompagnai, nous nous arrêtâmes deux jours à Dieppe. Un maître de pension vint me présenter ses élèves, et après les compliments d'usage, je lui demandai son nom : il me répondit qu'il s'appelait Domairon. Je m'assurai par des questions que c'était bien là le vrai Domairon. Je lui appris ce que le premier Consul avait fait pour lui, et je le conduisis de suite chez Bonaparte pour le remercier. Le premier Consul l'accueillit à merveille, lui parla beaucoup de Brienne, lui dit de traiter de son institution et de venir à Paris. Comme M. Domairon m'observa qu'il n'avait aucune fortune et qu'il avait contracté quelques dettes pour s'établir à Dieppe, je lui payai les huit mille francs échus de son traitement depuis sa nomination.

Cet accueil fait par le premier Consul à l'un de ses anciens maîtres à Brienne ne me laissa aucun doute sur celui qui était réservé à M. Lebreton, ancien recteur de l'école de Brienne, et dans le moment directeur de celle des arts et métiers à Compiègne. Nous y arrivâmes le lendemain. En descendant de voiture, nous trouvâmes M. Lebreton à la porte du palais, et ses élèves disposés sur trois rangs dans toute la longueur de la cour. Le premier Consul écouta avec une impatience marquée la harangue du directeur, traversa, sans s'arrêter, la cour et monta dans son appartement, où je le suivis : « Je ne veux pas que Lebreton reste ici, dit-il brusquement. — Je n'ai qu'à me louer de son administration, lui répondis-je; il me serait difficile de le remplacer par un homme plus zélé, plus probe, plus économe et plus ferme. — Tout cela peut être vrai, répliqua le premier Consul, mais je ne veux pas qu'il reste; il est trop dur. » Je lui proposai alors de le nommer proviseur du lycée à Reims. « Oui, dit-il, il sera mieux « là. »

Lebreton s'était aperçu du froid accueil que lui avait fait le premier Consul. Je lui racontai ce qu'il avait fait pour Domairon. Je l'invitai à sonder sa conscience, pour savoir le vrai motif de cette défaveur. Après quelques moments d'hésitation, il me confia que, dans son Ordre, il passait pour un homme sévère, que sa haute taille et sa figure rébarbative en imposaient à la jeunesse, et que ses supérieurs le choisissaient constamment pour aller rétablir l'ordre dans leurs collèges. « C'est à ce dessein, me dit-il, que je fus envoyé à Brienne. J'y trouvai l'insubordination la plus complète, le désordre le plus scandaleux. Mais trois jours suffirent pour faire tout rentrer dans le devoir. Deux ou trois de ces jeunes gens crurent se venger par des chansons et poussèrent l'audace jusqu'à venir les chanter sous mes fenêtres, à neuf heures du soir. Je pris patience pendant deux jours; mais, le troisième, je me tapis derrière ma porte, que je laissai entr'ouverte, et, au moment où ils ouvraient la bouche, je m'élançai sur eux, j'en pris un au collet; *c'était le petit Corse.* Il fut

trois jours aux arrêts. *Indè ira* », ajouta-t-il gravement.

Quelques jours après, ayant eu occasion de parler au premier Consul de la conduite de Lebreton à Reims, il me donna tous les détails de la scène qui s'était passée à Brienne, mais sans me nommer les auteurs.

Je placerai ici une anecdote qui concerne M. de Montalivet et qui servira à faire connaître le premier Consul. Sous mon ministère, la préfecture de la Manche étant venue à vaquer, Bonaparte profita de cette circonstance pour attacher M. de Montalivet aux fonctions publiques et m'ordonna de lui écrire de sa part pour lui offrir cette préfecture. Montalivet se rendit bientôt à Paris, et je le conduisis à Malmaison, chez le premier Consul, où il passa toute la journée. Bonaparte l'accabla de questions relatives à leur séjour à Valence, à ce qu'ils y avaient fait et aux personnes qu'ils y avaient connues. Les événements les moins importants étaient dans sa mémoire; il se rappelait tous les noms; il ne se trompa jamais sur le parti qu'avaient

dû prendre, dans la Révolution, les nombreux individus de sa connaissance : il jugeait leur caractère, leurs opinions, leurs talents avec une telle vérité que Montalivet en était étonné. Enfin, il lui demanda avec intérêt des nouvelles d'une limonadière chez laquelle ils allaient souvent prendre du café. Sur la réponse que lui fit Montalivet que cette femme vivait encore, il lui dit : « Je crains bien de n'avoir pas payé exactement toutes les tasses de café que j'ai prises chez elle ; voilà cinquante louis que vous lui ferez passer de ma part. »

CHAPITRE II

LES DÉBUTS DE BONAPARTE.

En sortant de l'école de Valence, Napoléon fut placé dans une compagnie d'artillerie qui était à Nice, où il se rendit; mais, peu de temps après, il obtint un congé et s'embarqua pour la Corse. En arrivant, il se lia intimement avec Paoli, qui y exerçait une grande influence; il se fit nommer commandant de la garde nationale et acquit bientôt un tel empire sur les esprits que Paoli, qui déjà méditait de livrer l'île à l'Angleterre, en conçut de l'ombrage.

Sur ces entrefaites, M. de Sémonville fut envoyé en Corse pour y remplir une mission. Bonaparte vint le trouver le lendemain de son arrivée et ne lui cacha pas qu'il avait quitté sa compagnie d'artillerie pour venir prendre le commandement de la garde nationale et

déjouer les projets de Paoli, qui lui paraissait très disposé à livrer l'île aux Anglais. Comme la mission de M. de Sémonville avait le même but, ils n'eurent pas de peine à se lier et à s'entendre.

Quelques jours après son arrivée, M. de Sémonville reçut les papiers de Paris qui lui annonçaient le déplorable événement de la mort du Roi. Bonaparte, qui était présent, s'écria à plusieurs reprises : « Oh! les misérables! les misérables! Ils passeront par l'anarchie. »

Quelque temps auparavant, M. de Volney, de retour de son fameux voyage en Égypte et en Syrie, s'était fixé en Corse, où il avait acquis un domaine considérable. Il s'était intimement lié avec Paoli et le jeune Bonaparte, dont il avait su apprécier les talents précoces. Il m'a souvent raconté que Paoli parlait toujours du jeune Napoléon avec admiration. Il paraît même que son séjour en Angleterre n'avait pas changé son opinion, car Mgr le duc d'Orléans, qui l'y a beaucoup connu, m'a dit

qu'il était enthousiaste de ses victoires. Paoli disait à Volney que ce jeune homme portait la tête de César sur le corps d'Alexandre, et ajoutait qu'il y avait en lui dix Sylla.

Paoli, qui n'était pas militaire, s'était d'abord déchargé sur le jeune Napoléon de tout le soin de la garde nationale; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que celui-ci lui inculquait des principes qui n'étaient pas les siens, et qu'il prenait sur elle un ascendant dont il était jaloux; il s'en était ouvert plusieurs fois à Volney, qui en avait instruit son ami. Celui-ci, confiant et tranquille, lui répondait constamment : « Il a besoin de moi. » Volney insistait toujours pour lui faire partager ses craintes; il lui prédisait que Paoli ferait incessamment enlever toute sa famille pour la transporter sur le continent. Bonaparte lui répliquait qu' « il avait trop tardé, et que, dans le moment, il était plus fort que lui, et qu'au moindre mouvement de Paoli, il serait arrêté lui-même ».

Paoli dissimula longtemps; mais au moment de faire éclater ses projets, secondé par les

émissaires anglais, il fit enlever la famille Bonaparte, qui vint se fixer à Marseille.

Volney, ami de Napoléon, devint suspect au soupçonneux Paoli; il s'en aperçut, et ne voulant plus rester dans l'île, il annonça son projet, afin d'obtenir du temps et du repos, et mit ses biens en vente. Il continua à voir Paoli, qui ne lui marquait plus la même confiance et qui, pour s'en débarrasser plus vite, facilitait de tout son pouvoir la vente de sa propriété.

Volney m'a dit une fois que, lorsque, par la suite, il avait vu Bonaparte procédant au partage des royaumes et à la distribution des couronnes, il s'était rappelé que, pendant leur séjour en Corse, il l'avait presque forcé à lui céder pour une très modique somme une portion de son domaine; on eût dit, ajoutait-il, qu'il préludait alors au partage du gâteau des Rois.

Pendant son séjour à Marseille, Bonaparte s'occupa de ses études et de sa famille, qui y vivait de la mince pension que le gouvernement faisait aux réfugiés corses; il y maria son frère

aîné, Joseph, avec la fille aînée de M. Clary, riche et honnête négociant; il voulut lui-même épouser la seconde, mais les parents la lui refusèrent; elle est devenue, par la suite, la femme du général Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède.

Bonaparte se lia avec un vieux colonel qui commandait l'arme de l'artillerie à Marseille. Ce vieux militaire, âgé de quatre-vingt-quatre ans, et qui, depuis plusieurs années, n'était pas sorti de sa chambre, reçut l'ordre du Comité de salut public de fortifier Marseille pour mettre cette place à l'abri d'un coup de main. Ce vieillard, que son âge et ses infirmités retenaient chez lui, pria le jeune artilleur de vouloir bien le suppléer et d'exécuter lui-même les ordres du Comité. Celui-ci s'en acquitta en très peu de temps et partit pour Nice, où il venait d'être nommé à un commandement de l'arme de l'artillerie.

En passant à Toulon pour se rendre à son nouveau poste, il s'y arrêta pour voir le général Carteaux, qui en commandait le siège contre les

Anglais. Cet homme qui, de mauvais barbouilleur d'enseignes à Paris, était parvenu au généralat, sans talents comme sans services, et conséquemment par l'intrigue des clubs, pria le jeune Bonaparte de visiter avec lui les batteries de siège qu'il venait d'établir; ils montent à cheval, font plus d'une lieue de chemin, et arrivent à un énorme tas de fumier dont le vieux général avait fait la plate-forme de sa batterie sur laquelle il avait disposé quelques mauvais canons. Bonaparte, n'apercevant aucun boulet, lui demanda où il les gardait en réserve. Carteaux lui répondit que, comme son intention était de brûler la flotte anglaise, il les tenait dans les maisons des paysans, empilés aux coins de la cheminée de la cuisine et gardés par des grenadiers pour les faire rougir au plus vite et les porter eux-mêmes aux pièces avec des mordaches qu'il avait fait faire exprès. A chaque question du jeune officier, le vieux général répondit qu' « il avait tout prévu, « qu'il avait placé ses canons sur du fumier « pour éviter l'incendie, très commun, des

« plates-formes en solives de bois, qu'il n'avait « pas voulu établir des grils pour chauffer des « boulets, parce qu'il avait trouvé des foyers « tout faits dans les cheminées des paysans, et « que, d'ailleurs, si une sortie de l'armée « anglaise arrivait jusqu'à la batterie, il aurait « bientôt délogé, et, le lendemain, sa batte- « rie pourrait être rétablie là où il le jugerait « convenable ».

Bonaparte se hasarda à lui faire craindre que sa batterie ne fût placée trop loin du port; il lui fit connaître la portée des pièces qu'il employait et lui dit qu'en jugeant de la distance à l'œil et par approximation, ses boulets, loin d'arriver dans le port, ne parviendraient pas à moitié chemin des remparts de la ville. Cartaux lui répliqua qu'il était sûr de son fait, qu'il avait bien pris ses mesures, et que si, par hasard, ses boulets n'arrivaient pas jusqu'à la flotte, la poudre serait mauvaise, et qu'il ferait pendre, comme traître et conspirateur, le directeur de la poudrerie de Saint-Chamas, qui la lui avait fournie. Bonaparte lui proposa de

lancer un boulet pour décider la question; le boulet fut lancé et arriva à peine à moitié chemin. Nouvelles imprécations contre le directeur de Saint-Chamas, menaces de le faire pendre; il fallait des exemples; la République était trahie de toutes parts; enfin, lorsque Carteaux eut terminé ses imprécations, Bonaparte lui dit froidement que tout cela n'améliorerait pas les poudres, et qu'il fallait rapprocher ses batteries. Je tiens cette anecdote de Bonaparte lui-même, qui riait encore en me la racontant.

Carteaux, qui avait l'intrigue d'un parvenu et la confiance d'un ignorant, a été, sous tous les gouvernements qui se sont succédé, employé non dans les armées, mais dans les places de guerre; il offrait au ministre du jour de peindre ses campagnes, et, comme le premier tableau n'était jamais fini lorsque survenait un remplaçant, il retournait le tableau pour peindre sur la même toile les batailles du nouveau ministre. J'ai vérifié ces faits à Vincennes dans le temps qu'il y était gouverneur.

Je l'ai vu, à la Malmaison, présenter au pre-

mier Consul de vraies caricatures qu'il appelait des dessins sur la campagne d'Italie, en lui témoignant le désir d'en faire des tableaux. Bonaparte parut empressé à répondre à ses vœux; mais il eut occasion de s'exprimer en éloges sur le compte du fameux Frédéric, roi de Prusse, et Carteaux lui en envoya le portrait le lendemain. Ce portrait fut placé dans le cabinet de la Malmaison, où je l'ai vu très longtemps.

En arrivant à Nice, Bonaparte y trouva Robespierre le jeune et Turreau, en mission auprès de l'armée. Ces représentants voyaient leurs détachements harcelés par les *barbets* des montagnes et n'osaient faire faire aucun mouvement à leurs troupes ; ils témoignèrent toute leur inquiétude au jeune officier. Celui-ci parcourut les environs de la ville et leur proposa un plan de campagne qui fut adopté. Trois ou quatre jours après, on ne vit plus de *barbets*. Ce succès donna aux représentants une haute idée des talents du jeune artilleur.

Quelques jours après, Robespierre le jeune reçut l'ordre du Comité de salut public de faire

arrêter Bonaparte et de le faire conduire par la gendarmerie aux prisons de la Conciergerie à Paris. Il fut aussitôt mandé auprès du représentant, qui ne crut pas devoir lui laisser ignorer l'arrêté qu'il venait de recevoir et qui, par l'intérêt qu'il lui portait, tâcha de découvrir les causes qui avaient pu motiver un ordre aussi sévère; le jeune officier confessa toute sa conduite, qui paraissait irréprochable. Robespierre lui dit alors qu'il allait écrire à son frère pour l'engager à faire rapporter l'arrêté, mais qu'en attendant il ne pouvait pas se dispenser de le mettre en arrestation chez lui, sous la garde d'un gendarme; il l'assura qu'il espérait un bon résultat de ses démarches. Voilà donc Bonaparte aux arrêts dans son domicile. Junot (depuis duc d'Abrantès) logeait avec lui; mais, moins rassuré que son ami, il lui proposait chaque jour d'étouffer le gendarme, de s'emparer, pendant la nuit, d'une barque du port et d'aller se cacher dans les forêts de la Corse. Bonaparte, plus confiant, se refusa constamment à ces propositions.

Au bout de quinze jours, le rapport de l'arrêté arriva de Paris, et le jeune prisonnier recouvra sa liberté.

Bonaparte, qui pendant ses quinze jours de captivité n'avait eu qu'à se louer de la conduite du gendarme qu'on avait préposé à sa garde, l'a appelé auprès de lui, du moment qu'il a eu le pouvoir, en qualité d'adjudant du palais. Je l'ai vu aux Tuileries, pendant tout le règne de l'Empereur, aux appointements de 4,000 fr.

Bonaparte ne put connaître les motifs de son arrestation que quelques mois plus tard, pendant son séjour à Paris. Il apprit alors qu'après son départ de Marseille pour se rendre à Nice, des membres du club étaient allés visiter les fortifications qu'il y avait construites à la hâte; ils y avaient observé une batterie tournée vers la ville et qu'on avait destinée à défendre et balayer la campagne en tirant par-dessus les maisons. Nos modernes Vaubans dénoncèrent au club cette disposition comme hostile; rapport en fut fait en assemblée générale; délibération s'ensuivit; le corps d'artillerie fut

dénoncé au Comité de salut public comme entaché de conspiration contre la République, et tout aussitôt fut rédigé l'arrêté qui traduisait à la Conciergerie le vieux colonel d'artillerie infirme et âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Lorsque le vieux colonel comparut au tribunal, on lui fit connaître son acte d'accusation. Celui-ci se borna à répondre que, depuis six ans, son âge et ses infirmités le retenaient dans son lit; qu'il n'avait quitté son domicile, depuis cette époque, que pour être transféré à la Conciergerie; que, jaloux d'exécuter promptement les ordres du Comité de salut public, il en avait chargé un jeune officier d'un grand mérite; on lui demanda le nom et la résidence du jeune officier; il répondit qu'il s'appelait Bonaparte, et qu'il le croyait employé à Nice. On rendit le vieillard à la liberté, et l'ordre d'arrêter le jeune Napoléon fut expédié immédiatement.

Volney, que nous avons laissé en Corse occupé à vendre ses propriétés, n'avait plus entendu parler de Bonaparte; il quitta l'île et

s'embarqua pour Nice. A son arrivée dans cette ville, son ami de Corse fut la première personne qu'il y trouva, et celui-ci l'invita à dîner, ce jour-là même, avec le représentant Turreau.

Après dîner, Bonaparte demanda brusquement à Turreau s'il ne rougissait pas de rester à Nice avec une armée inactive de dix mille hommes, et s'il croyait que la guerre des *barbets* suffît pour illustrer la France et affermir la République. Turreau lui répondit qu'il n'avait aucun ordre du Comité de salut public. « Eh « bien ! » répliqua Bonaparte, « c'est à vous à « lui en faire honte. Et si, demain, vous voulez « nous donner à dîner, à Volney et à moi, je « vous développerai mon plan, d'après lequel, « avec douze à quinze mille hommes de plus, « je me charge de conquérir l'Italie. »

Le dîner fut convenu, Bonaparte communiqua son plan, rédigé en dix-sept articles, dont il fit deux lectures. Il fit connaître sa marche et ses principaux moyens d'exécution.

Turreau lui observa que son armée serait

très inférieure en nombre à celle de Beaulieu; qu'elle était plus mal approvisionnée, et que, d'ailleurs, la résistance que lui opposeraient les places fortes du Piémont permettrait au général autrichien de se recruter, de choisir et de fortifier ses positions, et que, dans un mois, il se trouverait cerné entre l'armée du Piémont et celle d'Autriche.

« Tout est prévu », lui dit Bonaparte, « dès « mon début, je livre bataille à Beaulieu et la « gagne. Je porte la terreur dans le cœur du « Piémont qui m'est découvert, je me fais « livrer ses places fortes pour garantir ses « États, et je marche sur Beaulieu, sans lui « donner le temps de se reconnaître ni d'en- « cadrer ses renforts. Mes soldats ne manque- « ront plus de rien; les victoires en doubleront « le nombre et le courage; de conquête en « conquête, j'arrive aux portes de Vienne, où « je dicte la paix. »

Volney m'a dit souvent que Bonaparte leur parlait en homme inspiré, et que le jour qu'il avait signé le traité de Tilsit, qui l'avait rendu

le maître de l'Europe, il devait être moins grand qu'en développant à ses deux amis son plan de la conquête de l'Italie.

Turreau, qui auparavant regardait ce projet comme un acte de forfanterie de la part d'un jeune homme, finit par croire à la possibilité d'exécution et promit de l'envoyer au Comité de salut public. Bonaparte exigea que le projet fût adressé à Carnot sous le couvert du Comité, et annonça qu'il y joindrait un mémoire explicatif très détaillé.

Volney, qui avait fixé dans ses souvenirs les dix-sept articles, les mit par écrit dès qu'il fut rentré chez lui. Ce plan a été l'origine de la grande fortune militaire de Bonaparte, car, deux ans après, Carnot le fit nommer par le Directoire pour aller commander l'armée d'Italie.

Volney partit pour Paris quelques jours plus tard. Après y avoir fait imprimer son excellent ouvrage sur l'Égypte et la Syrie, il s'embarqua pour les États-Unis d'Amérique, où il se lia bientôt avec les amis de Franklin et les vieux compagnons d'armes de Washington.

Peu de temps après l'arrivée de Volney aux États-Unis, on y apprit que le Directoire avait nommé un jeune homme de vingt-quatre ans pour commander en Italie une armée de vingt-quatre mille hommes, contre une armée de cinquante mille aux ordres du général le plus expérimenté de l'Autriche. Les vieux militaires en riaient de pitié : ils croyaient fermement qu'il n'y avait plus chez nous ni hommes, ni raison; ils plaisantaient Volney sur la République et lui prédisaient une chute prochaine. Celui-ci cherchait à calmer leurs craintes; il les assurait qu'à la vérité le nouveau commandant était un jeune homme, mais un jeune homme d'un très grand mérite, et lorsqu'on le pressait de leur dire quels pouvaient être les plans de ce jeune militaire, il feignait de les ignorer; « mais, à sa place, leur disait-il, je pénétrerais en Italie par tel point, je battrais Beaulieu sur tel point, et le poursuivrais, l'épée dans les reins, jusque sous les murs de Vienne, sans lui donner le temps ni de se rallier, ni de se recruter, ni de se fortifier, ni de s'approvisionner, et là je dicterais mes

conditions de paix ». Volney trouvait des raisons à tout, même aux nombreuses plaisanteries qu'on se permettait contre lui et son jeune commandant, et il se bornait constamment à leur dérouler, sans en convenir, le plan de campagne qu'il avait confié à sa mémoire. On s'attendait chaque jour à apprendre la déroute de notre armée et l'invasion de la France par l'armée autrichienne, lorsque les papiers publics annoncèrent la défaite de Beaulieu et l'occupation des forteresses du Piémont.

Volney fut alors très recherché; chacun allait chez lui pour apprendre les événements futurs, et ses prédictions se réalisaient constamment.

Les Américains ne crurent plus alors que Volney ne fût qu'un voyageur venu parmi eux pour y étudier le pays et la nation : ils se persuadèrent que c'était un militaire distingué qu'on avait proscrit. Ils le croyaient tantôt Moreau, tantôt Masséna, tantôt Augereau; mais comme tous ces généraux jouaient alors un grand rôle sur le théâtre de la guerre, les bulletins en faisaient souvent mention, et

chaque courrier venait dissiper leur croyance.

Enfin, vers la fin de la campagne, Volney leur découvrit l'origine de ses talents militaires, et il leur avoua franchement qu'il avait tout appris dans un dîner que le jeune commandant, alors âgé de vingt et un à vingt-deux ans, lui avait donné à Nice. « Heureusement, ajouta-t-il, que pour la réputation militaire que je me suis faite ici, il n'a pas changé la moindre chose au plan qu'il s'était tracé. »

Nous avons laissé Bonaparte à Nice, impatient d'agrandir et d'illustrer sa carrière. Carnot l'avait déjà jugé d'après le plan d'invasion de l'Italie, qu'il lui avait envoyé; il le fit nommer pour aller commander l'arme de l'artillerie au siège de Toulon. Bonaparte y trouva le brave général Dugommier, bien digne de l'entendre et de l'apprécier. Ils concertèrent entre eux le plan d'attaque; la partie la plus périlleuse en fut confiée à Bonaparte, qui enleva par une manœuvre hardie et habile la principale redoute, ce qui les rendit maîtres de la place et du port.

Je lui ai entendu raconter qu'en marchant à l'attaque, un grenadier eut à ses côtés le crâne emporté par un biscaïen, et que ce brave homme tomba à ses pieds en s'écriant : « Camarades, au moins je ne tourne pas le dos à l'ennemi. » Au reste, on était brave de part et d'autre, ajoutait-il, « car nous fûmes forcés de hacher sur leurs pièces les canonniers qui servaient les batteries anglaises; ils étaient tous Français ».

Quelque temps après le siège de Toulon, Bonaparte vint à Paris, où il trouva le moyen de se faire attacher dans le bureau des plans au Comité de salut public. Ses talents lui acquirent l'estime de tous ceux qui pouvaient les apprécier. Son caractère, la profondeur et la hardiesse de ses vues lui aliénèrent tous les gens médiocres; ce fut à tel point qu'après le 9 thermidor, le colonel Aubry, dirigeant la partie militaire au Comité de salut public, le raya du tableau, *comme incapable*. Il ne fut rétabli que sur les instances de Clarke, de Carnot et de Le Doulcet de Pontécoulant.

Pendant les derniers temps du Comité de

salut public et le commencement du Directoire, on ne voit figurer Bonaparte qu'à la journée du 13 vendémiaire, où, avec douze cents hommes, il repoussa l'agression des sections de Paris contre le gouvernement. Barras lui avait fait confier ce commandement, dont il s'acquitta avec une rare habileté. Ce succès le fit connaître du public et prépara les esprits à apprendre, avec moins d'étonnement, sa nomination au commandement en chef de l'armée d'Italie.

Lorsqu'il arriva à l'armée d'Italie, aucun des généraux ne le connaissait, et Masséna m'a raconté qu'à la première visite qu'ils lui firent, ils en prirent d'abord une mince idée. Sa petite taille, sa figure chétive ne les prévinrent pas en sa faveur. Le portrait de sa femme qu'il tenait à la main et qu'il fit voir à tous, son extrême jeunesse par-dessus tout, leur persuadèrent que cette nomination était encore l'œuvre de l'intrigue; « mais un moment après, il se coiffa de son chapeau de général et parut se grandir de deux pieds, ajoutait Masséna. Il nous questionna sur la position de nos divisions, leur

matériel, l'esprit et l'effectif de chaque corps, nous traça la direction que nous devions suivre, annonça que, le lendemain, il inspecterait tous les corps et que, le surlendemain, ils marcheraient sur l'ennemi pour lui livrer bataille. » Il leur parla avec tant de dignité, tant de précision, tant de talent, qu'ils se retirèrent convaincus qu'ils avaient enfin un vrai capitaine.

*
* *

Jusqu'ici, nous n'avons extrait de la jeunesse de Bonaparte que quelques faits qui annoncent un grand caractère, de l'ambition et des facultés peu communes. Tout en lui fait présager le plus brillant avenir. Il ne lui manquait que des circonstances propres à développer son génie. Ces circonstances lui sont offertes à l'âge de vingt-quatre ans.

Dès ce moment, Bonaparte va occuper la première place sur la grande scène du monde et attirer tous les regards. Il va devenir l'arbitre

des nations, et tous ses actes seront du domaine de l'histoire.

Assez d'autres décriront ses campagnes et jugeront sa politique et son gouvernement. Pour moi, qui l'ai surtout observé dans son intérieur, je vais rentrer dans sa vie privée et, en le dépouillant de tout l'éclat de sa grandeur et du prestige de ses victoires, me borner à faire connaître ses goûts, son caractère, ses principes, ses affections, ses jugements sur les hommes et sur les choses.

DEUXIÈME PARTIE

LES IDÉES ET LES JUGEMENTS DE BONAPARTE

CHAPITRE PREMIER

COMMENT BONAPARTE EST-IL PARVENU AU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE?

Pour bien connaître les causes qui ont amené la domination de Bonaparte sur la France, il suffit de jeter un coup d'œil sur la position dans laquelle se trouvait la France au moment où Bonaparte fut appelé à prendre les rênes du gouvernement.

Le pouvoir exécutif était confié à un conseil composé de cinq hommes : la puissance législative était exercée par deux Chambres dont les membres avaient appartenu aux assemblées orageuses qui avaient précédé.

L'ennemi était maître sur le Rhin et en Italie. La Vendée faisait des progrès. L'inquiétude, l'agitation, le mécontentement étaient partout à leur comble. Les cinq membres du Directoire, divisés d'opinion ou d'intérêt, n'avaient ni assez de force ni assez d'ensemble pour comprimer les partis, étouffer les passions et suivre une marche ferme et uniforme. Si les sociétés populaires n'existaient plus, les éléments en étaient encore partout. Les chefs du parti populaire dominaient dans les administrations ; leurs principes, incompatibles avec la marche d'un gouvernement régulier et conforme aux lois, présentaient des obstacles et mettaient des entraves à l'exécution de toutes les mesures ordonnées par l'autorité. Ce gouvernement n'était point tyrannique et atroce comme celui du Comité de salut public qui l'avait précédé, mais il portait avec lui les germes d'une dissolution générale. En effet, le pouvoir exécutif, confié à un conseil de cinq personnes, ne peut point avoir cette unité, ni cette force, ni ce secret, ni cette activité qui sont inséparables de l'action.

Sans doute, la formation de la loi exige le concours et la délibération de plusieurs, mais son exécution ne doit être confiée qu'à un seul. La préparation de la loi doit être lente et éclairée, mais l'action ou l'application doit être rapide et absolue, ce qui ne s'obtient ni par des discussions, ni par des volontés souvent opposées entre elles.

Dans cette situation critique où se trouvait la France, un cri général appelait des changements. L'Italie reconquise par les armées étrangères, la Belgique menacée par celles du Rhin, les hordes de la Vendée se grossissant tous les jours, la fureur des partis s'animant par nos désastres, un changement de gouvernement était le vœu public et le besoin de tous.

Dans cet état de choses, on annonce le débarquement du général Bonaparte à Fréjus. La nouvelle s'en répand avec la rapidité de l'éclair. L'espérance renaît dans tous les cœurs. Les partis se rallient tous à lui. Le souvenir de sa brillante campagne d'Italie, les faits mémora-

bles de ses armées en Égypte, la connaissance qu'on a de ses principes libéraux, ne permettent pas de faire un autre choix. On le porte en triomphe de Fréjus à Paris, et, quelques jours après, il est proclamé *premier Consul.*

Deux hommes, consommés dans l'administration et investis de la confiance publique, lui sont associés dans le consulat. Les actes du gouvernement sont rendus au nom du premier Consul; mais le second et le troisième Consul ont le droit de protester et d'insérer leurs protestations sur les registres des délibérations.

Le premier Consul composa son conseil d'État des hommes les plus marquants dans l'administration et les sciences. Ce conseil proposait les projets de loi, jugeait en appel le contentieux de l'administration, et discutait les actes du gouvernement.

Un *Tribunat,* formé presque en entier des hommes qui avaient montré le plus de talent dans les diverses phases de la Révolution, discutait les projets de loi et envoyait au Corps

législatif des députés pour les défendre ou les attaquer concurremment avec des commissaires du conseil d'État.

Le *Corps législatif* était composé de propriétaires librement élus par le peuple ou par ses délégués dans les colléges électoraux. Ce corps votait la loi. Les traités de paix, la déclaration de guerre devaient être discutés et votés comme des projets de loi.

Le *Sénat*, essentiellement préposé à la garde de la constitution, réunissait dans son sein tout ce que l'administration ou l'état militaire avaient montré d'hommes distingués. Quatre-vingts de ses membres devaient être pris sur des listes de candidats formées par les colléges électoraux. Le Sénat choisissait les membres du Corps législatif sur une liste triple présentée par les électeurs. Il avait dans son sein des commissions chargées de veiller à la sûreté individuelle et à la liberté de la presse. Il nommait, sur une liste triple formée par le gouvernement, les membres de la trésorerie et ceux de la Cour de cassation, institution sublime qui se peut regar-

der comme un véritable sénat conservateur des lois ou de la justice.

Il est difficile assurément de concevoir une constitution qui présente plus de garanties pour les droits du peuple. Il est difficile de moins laisser à l'arbitraire du chef du gouvernement. La limite du pouvoir est tracée sans confusion.

Cependant l'esprit inquiet du premier Consul s'irrite bientôt des obstacles qu'il trouve à l'exécution de ses projets. L'opposition raisonnée et salutaire du Tribunat à quelques lois lui déplaît. Les plaintes portées à la commission du Sénat pour la liberté individuelle et les réclamations de la commission l'importunent. Il supprime le Tribunat, et me dit le soir même : « Dès ce moment, il n'y a plus de constitution. » Il organise une force militaire qui exécute ses décrets sans observation; et ses ministres, que les formes constitutionnelles entravaient dans leur marche, exécutent ses décrets sans opposition.

Les consuls n'étaient nommés que pour dix ans; il les fait nommer à vie. Quelque temps

après, peu content du titre de premier Consul, il aspire à se placer parmi les souverains et à établir sa dynastie.

On s'étonnera peut-être de la facilité qu'on lui a laissée pour opérer tous ces changements, contraires à la liberté publique. Mais l'étonnement cessera lorsqu'on réfléchira qu'il y avait alors un engouement général pour sa personne, lorsqu'on verra que ses armées étaient constamment victorieuses et que l'opinion publique le proclamait comme le seul homme capable de nous faire respecter au dehors et de comprimer les factions mal éteintes au dedans. On regardait encore ses guerres, moins comme la soif insatiable d'une ambition déréglée que comme des mesures que lui dictaient la gloire et le salut de l'État. On voyait les qualités de l'homme, on apercevait imparfaitement ses défauts. Aussi plus de quatre millions de Français l'ont proclamé Empereur. On ne se doutait pas alors qu'on traçait le chemin à la tyrannie.

Le Sénat, qui perdait tous les jours de ses droits, le Sénat, devenu si docile, s'aperçut trop

tard que Napoléon tendait à gouverner par sa volonté. Les hommes sages de ce corps sentaient à la fois, et le danger de lui résister, et le mal qui résultait des mesures qu'il provoquait. Ils étaient convenus de laisser dormir la constitution, devenue un frein impuissant qu'il aurait brisé, et d'attendre des moments plus heureux pour la remettre dans toute son activité. Cette conduite de la part du Sénat était d'autant plus naturelle que Bonaparte eût pu le dissoudre sans résistance, en présentant cette mesure comme par motif d'économie. Bonaparte ne rencontrait pas plus d'obstacles près du Corps législatif, qui adoptait ses lois presque sans discussion. La force armée était toute dans ses mains et toujours disposée à exécuter ses ordres, de sorte qu'il était par venu au point de ne trouver de l'opposition nulle part. Souvent même, il lui est arrivé, dans son conseil d'État, de fermer la discussion qu'il avait lui-même provoquée, et d'insulter avec aigreur ceux qui avaient l'air d'élever quelque doute sur la bonté d'une de

ses propositions. Le résultat n'en paraissait pas moins comme délibéré en conseil d'État. Enfin, à l'époque où il est arrivé à l'Empire, il n'y avait déjà plus de liberté publique, parce qu'il n'y avait plus ni contrepoids ni balance dans les pouvoirs.

On a beaucoup plaisanté sur un Corps législatif muet; mais j'ai toujours regardé comme une grande idée celle d'avoir érigé le Corps législatif en un tribunal devant lequel les conseillers d'État et les tribuns discutaient contradictoirement la loi. On fermait la discussion du moment que l'opinion était faite, et on allait aux voix.

Ce mode excluait le jeu des passions et l'influence des partis. Tout était raison et conscience. La tribune n'était point une arène ouverte aux factions, à l'orgueil, à l'amour-propre. Le Corps législatif ne pouvait ni diviser la France en partis, ni fomenter des factions.

Indépendamment du caractère absolu de Napoléon, qui ne souffrait ni discussion ni opposition lorsque son opinion était formée,

et qui, par cela seul, ne pouvait se reposer que dans le despotisme, il y avait en lui un principe politique qui a dicté plusieurs de ses démarches. Il disait souvent que, lorsqu'il était arrivé au timon du gouvernement, la Révolution française n'était pas terminée; qu'il était parvenu à la comprimer, mais que, s'il n'employait pas des moyens violents et forts, elle reprendrait bien vite la marche naturelle qu'elle s'était faite. C'est ce qui le rendait si attentif à étouffer dès leur naissance tous les partis qui paraissaient vouloir se réveiller. Mais, dès lors, il se sentait obligé de s'écarter de la route constitutionnelle.

Il disait encore souvent, et peut-être avec raison, que la France n'avait point pris l'habitude de son autorité; qu'on le regardait comme un nouveau venu; qu'on prétendait qu'il devait tenir compte de la complaisance que le peuple avait eue de le mettre sur le trône, et que, par conséquent, il ne lui convenait pas de relâcher les rênes. Il ajoutait qu'il n'y avait que les anciennes dynasties qui pussent être populaires impunément.

Il m'a dit plusieurs fois :

« La France connaît mal ma position, et c'est « pour cela qu'elle juge tout de travers la plu- « part des actes qui émanent de moi. Cinq ou « six familles se partagent les trônes de l'Eu- « rope, et elles voient avec douleur qu'un « Corse est venu s'asseoir sur l'un d'eux. Je « ne puis m'y maintenir que par la force; je ne « puis les accoutumer à me regarder comme « leur égal qu'en les tenant sous le joug; « mon empire est détruit, si je cesse d'être « redoutable. Je ne puis donc laisser rien entre- « prendre sans le réprimer. Je ne puis pas per- « mettre qu'on me menace sans frapper. Ce « qui serait indifférent pour un roi de vieille « race est très sérieux pour moi. Je me main- « tiendrai dans cette attitude tant que je vivrai, « et si mon fils n'est pas grand capitaine, s'il « ne me reproduit pas, il descendra du trône « où je l'aurai élevé, car il faut plus d'un « homme pour consolider une monarchie. « Louis XIV, après tant de victoires, eût perdu « son sceptre à la fin de ses jours, s'il n'en eût

« pas hérité d'une longue suite de rois. Entre « les anciens souverains, une guerre n'a jamais « pour but que de démembrer une province ou « d'enlever une place; il s'agit toujours, avec « moi, de mon existence et de celle de tout « l'empire.

« Au dedans, ma position ne ressemble en « rien à celle des anciens souverains. Ils « peuvent vivre avec indolence dans leurs « châteaux; ils peuvent se livrer sans pudeur « à tous les écarts d'une vie déréglée; personne « ne conteste leurs droits de légitimité; per- « sonne ne pense à les remplacer; personne « ne les accuse d'être ingrats, parce que per- « sonne n'a concouru à les élever sur le trône. « Quant à moi, c'est tout différent : il n'y a « pas de général qui ne se croie les mêmes « droits au trône que moi. Il n'y a pas d'homme « influent qui ne croie m'avoir tracé ma « marche au 18 brumaire. Je suis donc obligé « d'être très sévère vis-à-vis de ces hommes-là. « Si je me familiarisais avec eux, ils partage- « raient bientôt ma puissance et le trésor

« public. Ils ne m'aiment point, mais ils me « craignent, et cela me suffit. Je les prends à « l'armée; je leur donne des commandements, « mais je les surveille. Ils ont voulu se sous- « traire à mon joug; ils ont voulu fédéraliser « la France. Un mot de ma part a suffi pour « déjouer le complot. Tant que je vivrai, ils ne « seront pas dangereux. Si j'éprouvais un « grand échec, ils seraient les premiers à « m'abandonner.

« Au dedans et au dehors, je ne règne que « par la crainte que j'inspire. Si j'abandonnais « ce système, je ne tarderais pas à être détrôné. « Voilà ma position et les motifs de ma con- « duite. »

Ainsi croyait-il que, dans sa position, il valait mieux être craint qu'aimé.

Il faisait peu de cas de Henri IV et s'indignait de ce que ce prince désirait qu'on l'appelât le *bon Henry*. Il ajoutait : « Les rois fainéants « étaient aussi de bons rois. » Philippe le Bel et Louis XI étaient les seuls rois de la troisième race qu'il estimât.

Une autre cause qui n'a pas moins contribué à consolider le despotisme de Bonaparte, c'est la gloire militaire que nos armées se sont acquise sous son commandement. Quoique la France payât ses conquêtes de son sang et de ses trésors, elle était loin d'être insensible à ces succès. L'orgueil national était flatté, la nouvelle de chaque victoire était reçue avec enthousiasme. On oubliait ce qu'elle coûtait pour ne voir qu'un résultat favorable à l'honneur français. Et Napoléon, au retour des camps, se trouvait constamment réconcilié avec l'opinion publique.

Cette malheureuse facilité à s'enorgueillir d'un succès, ce moyen sûr de reconquérir les cœurs et de faire diversion aux maux qui pesaient sur l'intérieur, ont plus d'une fois renouvelé la guerre, mais aussi ils ont, à la fin, précipité Napoléon du haut du trône, où il eût pu s'affermir par une bonne administration. En mettant la gloire militaire à la place du bonheur public, Bonaparte a pu avoir des moments d'un règne brillant, mais il ne pouvait pas, par ces

seuls moyens, le rendre durable. Il a bien pu parvenir à faire diversion sur le vrai but d'un gouvernement, mais non l'établir solidement.

Il eût été, peut-être, possible de contenir Bonaparte dans de justes bornes, si ses premiers écarts avaient été redressés par les grands corps de l'État, dès le début de la carrière. Alors, sans doute, la nation aurait approuvé ses premiers magistrats. D'ailleurs, cet homme craignait le peuple; le moindre mécontentement témoigné hautement, la plus légère insurrection l'affectaient plus que la perte d'une bataille; mais du moment que cet homme s'est vu à la tête d'une armée enorgueillie par ses succès, il a eu dans sa main l'instrument de notre servitude. Toute résistance devenait impossible. La nation elle-même, par amour-propre, s'associait à ses succès, et les droits civils étaient comptés pour rien.

Il faut convenir encore que notre système militaire et administratif facilite singulièrement l'établissement du despotisme. La France, divisée en départements, arrondissements et

municipalités, présente partout le chef de l'administration à côté de l'administré. La force militaire est toujours à côté du délinquant ou du prévenu, de sorte que la moindre plainte, le premier cri sont étouffés. Cette organisation, excellente sous un gouvernement paternel, devient un moyen de servitude entre les mains d'un chef ambitieux.

Dans les moments les plus orageux de la Révolution, au sein de cette épouvantable anarchie que la Convention avait organisée, les hommes qui lisent dans l'avenir prévoyaient que la France ne sortirait de cette dissolution générale de tout ordre public que pour tomber dans le despotisme, et cette marche naturelle des révolutions a été singulièrement facilitée par le caractère de Napoléon.

Mais ce qui paraîtra très extraordinaire aux yeux de la postérité, c'est que Bonaparte, qui avait montré, dès sa jeunesse, une passion ardente pour la liberté, Bonaparte, qui avait approuvé les scènes les plus sanglantes de la Révolution et qui, souvent, y avait pris un

rôle, ait pu asservir la nation et lui ôter toute son indépendance. On peut dire de lui ce qu'on a dit successivement de tous les hommes qui ont pris part au pouvoir, pendant les périodes orageuses de la Révolution, c'est que la liberté n'était que pour eux et qu'ils pensaient que, pour faire prédominer leurs idées, il fallait comprimer ou étouffer celles des autres. Le changement de position opère seul cette métamorphose d'opinion. Quand on se trouve placé dans les rangs inférieurs, on s'efforce de tout attirer à soi, on se cabre contre l'autorité qui veut que tout fléchisse; mais lorsque l'on est élevé au rang suprême, on s'indigne de toute résistance, on prend la moindre opposition pour des attentats à l'autorité, et on use naturellement de la force pour la réprimer. Dans l'un et l'autre cas, on s'applique à faire prédominer sa volonté, et l'on tâche de renverser tous les obstacles qui s'y opposent.

CHAPITRE II

QUELS SONT LES PRINCIPES DE GOUVERNEMENT QU'A SUIVIS BONAPARTE PENDANT LE CONSULAT.

Nous aurons l'occasion de prouver ailleurs que, lorsque Bonaparte a pris les rênes du gouvernement, il était dans une profonde ignorance non seulement des principes de l'administration, de la jurisprudence et de la géographie, etc., mais qu'il ignorait parfaitement les formes du gouvernement qui avait existé avant la Révolution. Bonaparte avait beaucoup rêvé, mais jamais étudié. Et les connaissances mathématiques dont on lui a fait tant d'honneur étaient bien peu étendues chez lui. Sa seule gloire militaire l'avait porté au rang suprême. Cette seule gloire l'entourait de tous les prestiges de l'enthousiasme et de l'illusion. Et elle l'a soutenu jusqu'à la fin.

Bonaparte avait un mérite qui est d'autant plus rare qu'on est parvenu à un rang plus élevé. Il ne rougissait pas du peu de connaissances qu'il avait dans les détails de l'administration générale. Il questionnait beaucoup, demandait la définition et le sens des mots les plus usités; il provoquait la discussion et la faisait continuer jusqu'à ce que son opinion fût formée. Comme il lui est arrivé souvent d'entendre mal les mots qu'on prononçait devant lui pour la première fois, il les a reproduits constamment par la suite tels qu'il les avait entendus. Ainsi, il disait habituellement :

Iles Philippiques pour *Philippines ;*
Section pour *session ;*
Point fulminant pour *point culminant ;*
Rentes voyagères pour *rentes viagères ;*
Armistice pour *amnistie,* etc.

Dans les quatre années de son consulat, il réunissait chaque jour plusieurs conseils. Là, tous les objets d'administration, de finances, de jurisprudence, étaient successivement agités. Et comme il était doué d'une grande pénétra-

tion, il lui échappait souvent des aperçus profonds, des réflexions judicieuses qui étonnaient les hommes les plus versés dans ces affaires.

Les conseils se prolongeaient souvent jusqu'à cinq heures du matin, parce qu'il ne lui est jamais arrivé d'abandonner une question sans que son opinion fût faite; et, à ce sujet, il était assez difficile, parce qu'il se contentait rarement de celle qui était produite par les hommes les plus éclairés. A cette époque, les ministres et le conseil d'État avaient sur lui quelque pouvoir. Son jugement n'étant pas encore formé sur la plupart des sujets, il souffrait la discussion, et c'était possible alors de l'éclairer, souvent même de faire prévaloir l'avis qu'on émettait en sa présence. Aussi cette époque a-t-elle été marquée par des travaux en jurisprudence, en administration et en finances qui ont été admirés de toute l'Europe et qui feront longtemps l'orgueil de la France.

Mais, du moment que Bonaparte a eu des idées, vraies ou fausses, arrêtées sur tous les objets d'administration, alors il n'a plus con-

sulté personne; ou, s'il consultait, ce n'était plus pour embrasser les avis qu'on lui donnait. Il suivait constamment ses idées; son opinion était sa seule règle de conduite; il se moquait avec aigreur de tous ceux qui émettaient un avis différent du sien; il cherchait à les tourner en ridicule et disait souvent, en se frappant la tête, que « ce bon instrument lui était plus utile que les conseils des hommes qui passaient pour avoir de l'instruction et de l'expérience ».

Il faut avoir observé cette période de quatre ans pour bien juger des changements qui se sont opérés chez le premier Consul. Jusque-là, il cherchait à s'entourer des esprits les plus forts dans chaque parti. Bientôt le choix de ses agents commença à lui paraître indifférent. Aussi appelait-il indistinctement dans son conseil et aux premières places de l'administration ceux que la faveur ou l'intrigue lui présentaient, se croyant assez fort pour gouverner et administrer par lui-même. Il écartait même avec soin tous ceux dont le talent ou le caractère l'importunaient. Il lui fallait des valets, et non

des conseillers, de sorte qu'il était parvenu à s'isoler complètement. Les ministres n'étaient plus que des chefs de bureau. Le conseil d'État ne faisait plus que donner la forme à des décrets émanés de lui. Il administrait jusque dans les plus petits détails. Tout ce qui l'entourait était timide et passif. On étudiait la volonté de l'oracle et on l'exécutait sans réflexion.

Une fois parvenu à concentrer en lui toute l'administration et à ne prendre conseil que de lui-même, Bonaparte conçut le projet de se former une génération de séides. Il disait souvent que les hommes de quarante ans étaient imbus des principes de l'ancien régime, et par suite ne pouvaient être dévoués ni à sa personne ni à ses principes. Il conçut de l'aversion pour eux, et dès lors forma auprès de lui une pépinière de cinq à six cents jeunes gens qu'il appelait successivement à toutes les fonctions. On voyait un jeune homme de vingt-deux ans placé à la tête d'un département; d'autres nommés à des intendances dans les pays conquis; un autre, à peine âgé de trente ans, et

sans aucune étude préalable, remplissait les fonctions importantes de grand juge ministre de la justice. Tous ces jeunes gens n'avaient ni les lumières, ni la considération, ni les convenances nécessaires; mais il les croyait dévoués à sa personne et à son gouvernement, et cela lui suffisait. Il avait porté les mêmes principes dans l'organisation de l'armée. La gloire de nos anciens généraux l'importunait, leurs conseils lui déplaisaient; et, dans les dernières années, il cherchait bien moins à employer le talent qu'à payer le dévouement à sa personne.

Ce système de conduite dérivait partout du même principe : c'est que, s'étant isolé du reste des hommes, ayant concentré dans ses mains tous les pouvoirs et toute l'action, bien convaincu que les lumières et l'expérience d'autrui ne pouvaient lui être d'aucun secours, il pensait qu'il n'avait besoin que de bras, et que les plus sûrs étaient ceux d'une jeunesse dévouée.

Cette conduite de la part de Bonaparte n'a pas peu contribué à lui aliéner l'esprit des Français. Un département qui se voit placé

sous l'administration d'un écolier se croit humilié par ce choix; sa confiance dans le chef du gouvernement s'affaiblit; son respect pour la magistrature n'existe plus, et le mépris pour l'administrateur relâche bientôt les liens qui doivent l'attacher au monarque. La résistance à un pouvoir mal placé s'établit peu à peu. La lutte s'engage, et l'administré, qui ne peut se rattacher au chef par un mandataire qu'il n'estime point, ne tarde pas à avoir pour le chef les sentiments que lui inspire l'agent qui le représente.

Comme Napoléon avait réuni dans sa main tous les pouvoirs, il voulait avoir dans les provinces des instruments serviles et passifs de ses volontés. Il se croyait assez fort pour tout gouverner de cette manière. Les hommes instruits lui paraissaient déplacés par cela seul qu'ils pouvaient raisonner sa conduite; les hommes aimés et estimés étaient bientôt déplacés, par cela seul qu'ils partageaient avec lui l'amour des administrés. Il poursuivait son système d'administration jusque dans les dernières ramifications. Il préférait un administrateur craint à un administra-

teur aimé, et on l'a vu soutenir avec obstination des préfets abhorrés, par cela seul que, selon lui, ils n'avaient pas d'autre refuge qu'en lui et qu'il était assuré de leur fidélité à sa personne. On l'a vu conserver des ministres et lutter constamment contre l'opinion publique par cela seul qu'ils étaient détestés de tous les agents de leur administration.

Lorsque Bonaparte a été porté à la tête du gouvernement, les partis qui s'étaient formés dans les dix premières années de la Révolution étaient dans toute leur force. Tous les hommes s'étaient classés dans l'une ou l'autre des factions, et comme elles avaient prédominé tour à tour, il en était résulté de l'aigreur, des animosités, des désirs de vengeance qui séparaient les Français en autant de partis, de manière que la passion était partout et l'amour du pays nulle part.

Dans cette position difficile, Bonaparte conçut le projet de tout réunir, de tout amalgamer.

Il mit dans le même corps, et à côté l'un de l'autre, des hommes qui étaient en opposition

de caractère et d'opinion depuis dix ans, des hommes qui se détestaient et étaient en guerre ouverte, des hommes qui s'étaient proscrits réciproquement dans les diverses phases de la Révolution. Bonaparte avait mis Merlin et Muraire à la tête de la Cour de cassation. Le premier avait fait proscrire et déporter le second au 18 fructidor. Eh bien, ces hommes, très étonnés de se trouver côte à côte dans la même assemblée, finissaient par se réconcilier, et plusieurs même par se lier de l'amitié la plus étroite. Ils parlaient des événements passés comme des accès d'un vrai délire révolutionnaire. Ils ne voyaient plus que des devoirs à remplir et des souvenirs à effacer par un retour sincère et une conduite irréprochable. C'est ainsi que Bonaparte avait réuni les talents dans tous les genres et fondu tous les partis. L'histoire de la Révolution était alors pour nous à la même distance que celle des Grecs et des Romains.

Bonaparte avait rouvert la porte de la France aux émigrés, à l'exception d'un petit nombre,

dont il croyait encore la présence dangereuse pour le repos de la France ou l'affermissement de son gouvernement. Il en avait placé plusieurs dans sa maison, au Sénat et dans l'administration. Il donnait du service aux armées à plusieurs autres. Il rendait les domaines non aliénés à ceux d'entre eux dont il croyait connaître le dévouement. Par ce moyen, aucune des anciennes castes n'était proscrite. Tous pouvaient aspirer à des places, et tous, quoi qu'on en dise, les briguaient et les acceptaient avec reconnaissance. Ceux qui s'enorgueillissent aujourd'hui de n'avoir pris aucun emploi, prouveraient difficilement qu'ils en ont refusé. Je crois même qu'il y aurait eu du danger dans le refus, et c'est la manière la plus noble dont ceux qui ont accepté les faveurs de Napoléon peuvent justifier leur conduite; car on se rappelle que Bonaparte ne consultait pas les personnes sur lesquelles s'arrêtaient ses choix, et qu'il souffrait encore moins qu'on lui refusât. Sans doute quelques individus se sont tenus à l'écart et n'ont ni encensé ni insulté l'idole du

jour, mais son oubli fait leur principal mérite.

Bonaparte avait porté si loin son système de fusion qu'il a désigné plusieurs fois des fils de grande famille pour des places de sous-lieutenant à l'armée ou pour des places dans ses lycées ou ses écoles militaires. On recevait une commission du ministre de la guerre sans l'avoir provoquée, et on obéissait sans réclamer, parce qu'on savait que les réclamations étaient inutiles.

Bonaparte avait appliqué ce système de fusion à tous les pays qu'il faisait passer sous sa domination. On a vu des Hollandais, des Belges, des Piémontais, des Génois, des Toscans, des Romains, des Parmesans, dans son conseil d'État, au Sénat et dans les tribunaux. Il exigeait que les enfants des pays réunis fussent élevés en France. Il forçait même ceux dont les opinions étaient le plus prononcées contre la réunion de leur pays ou contre le nouvel ordre de choses, à vendre leurs propriétés pour en placer le produit sur des biens-fonds dans l'intérieur de la France.

Bonaparte regardait du même œil les hommes

qui appartenaient aux anciennes castes privilégiées et ceux que la Révolution avait mis en évidence. Il ne faisait distinction de personne, et, sous ce rapport, il régnait auprès de lui une égalité parfaite. Cependant, les promoteurs de la Révolution lui ont fait constamment un crime de s'entourer de ces hommes-là; ils ne pouvaient pas se persuader qu'il y eût de la bonne foi de leur part, ni de l'attachement pour sa personne; ils les regardaient comme des espions qui épiaient un moment de défaveur de la part de la fortune pour ressaisir leurs premiers avantages. Mais Bonaparte ne partageait pas ces craintes; il se croyait assez fort pour tout enchaîner et tout asservir. Il ne lui est pas venu un instant dans l'idée qu'il pût être culbuté tant qu'il vivrait. Et c'est peut-être cette persuasion qui l'a constamment porté aux extrêmes et lui a fait mettre sa couronne en problème à chaque événement. Il avait été si bien secondé par la fortune dans toutes ses entreprises, qu'il était parvenu à croire que ce qu'il appelait son *étoile* ne pâlirait jamais.

L'opération la plus hardie qu'ait faite Bonaparte, pendant les premières années de son règne, a été le rétablissement du culte sur ses anciennes bases.

Pour bien juger de l'importance et de la difficulté de cette entreprise, il faut se reporter à cette époque où la haine la plus acharnée et le mépris le plus profond pesaient sur le clergé. L'idée de rétablir la juridiction du Pape sur une classe de Français était tellement en opposition avec l'esprit public et l'opinion du temps, que lui seul pouvait concevoir et exécuter ce grand œuvre.

Pour bien juger cet événement, il faut remonter aux sources et voir par quels motifs Bonaparte a pu être déterminé à cet acte vraiment extraordinaire.

On a coutume de regarder Bonaparte comme un impie, un athée, etc. Je ne puis pas partager cet avis, et ceux qui l'ont connu dans les années de son Consulat seront de mon opinion. Alors Bonaparte n'était pas dévot, mais il croyait à l'existence de Dieu et à l'immortalité

de l'âme. Il parlait toujours de la religion avec respect et plaisantait souvent ceux qu'il croyait athées. Il pensait surtout qu'un peuple ne pouvait pas exister sans religion. Avant de proclamer le rétablissement du culte, et surtout au moment où il méditait ce projet, il parlait dans ce sens à toutes les personnes de son intérieur, sans qu'aucune se doutât qu'il allait le mettre à exécution. Il disait souvent que l'empereur de Russie et celui de Constantinople avaient sur lui un immense avantage, celui de commander aux consciences. Il ajoutait : « Je ne « puis pas parvenir à ce degré de pouvoir, « mais du moins je ne dois pas m'aliéner les « consciences de mes sujets. Il faut donc que « je rende au peuple la plénitude de ses droits « en fait de religion. Les philosophes en riront, « mais la nation me bénira. » Outre le principe de religion, il y avait donc encore un principe de politique qui déterminait sa résolution, et, quoique cet acte n'eût l'approbation d'aucune des personnes qui l'entouraient, il l'exécuta.

Lorsqu'il se décida à cette grande mesure,

il avait sans doute mal calculé l'inflexible autorité de la cour de Rome. Aussi ne tarda-t-il pas à avoir des démêlés avec elle. Il avait cru pouvoir la maîtriser, en considération du service qu'il rendait à l'Église. Il ne trouva que résistance et opposition. La faveur qu'il avait obtenue près du peuple par le rétablissement du culte se tourna en haine contre lui, dès qu'il fut en controverse avec le Pape. Les évêques, surtout les curés, qu'il avait rendus à leur souverain spirituel, tournèrent contre lui les armes qu'il avait mises dans leurs mains, et ses querelles avec le Pape lui aliénèrent presque tous les cœurs. Ainsi, peu de temps après le rétablissement du culte, il obtint un effet parfaitement opposé à celui qu'il en avait attendu.

Ses querelles avec le Pape l'ont sérieusement occupé pendant plusieurs années. Il a employé successivement la raison et la force pour les terminer. Il a tourmenté de toutes les manières le vieillard qui était assis sur le trône de l'Église. Il l'a dépouillé, il l'a exilé. Il l'a fait circonvenir par des évêques et des cardinaux; mais cet

homme vénérable est resté inébranlable dans ses principes.

Toutefois, ces querelles ont présenté des phénomènes qu'il est bon de ne pas passer sous silence. Bonaparte, sans être dévot, était religieux, et si ses démêlés avec le Pape ne fussent pas survenus, je ne doute pas qu'à quarante-cinq ans il n'eût été dévot. Il croyait à la fatalité; il faisait même publiquement profession d'y croire; mais entre un fataliste et un dévot, il n'y a pas loin. Ces querelles le mirent dans le cas de lire beaucoup d'ouvrages de controverse. Elles l'obligèrent à consulter un grand nombre d'évêques et de cardinaux. Et comme dans les livres il ne trouva que du fatras, et que dans les membres du clergé il vit une différence d'opinions telle qu'ils ne s'accordaient sur aucun point, il commença à voir qu'il n'y avait rien de fixe, rien d'arrêté sur la croyance. Il disait souvent que « chaque prêtre avait sa religion à part, que celle du Pape différait de celle des cardinaux, qui, à leur tour, ne s'accordaient pas entre eux; que l'archevêque de

Tours était en opposition de principes avec l'évêque de Nantes, celui de Nantes avec celui d'Évreux, etc. »; d'où il conclut qu'il n'y avait rien de fixe dans les principes de la religion.

Dès lors, il commença à ne plus y croire. Il parlait avec plaisir de ces discordances d'opinions sur les bases fondamentales de la religion. Il ajoutait qu'il n'était plus étonné que les membres du clergé ayant fait des études exactes fussent tous mécréants, et que, s'il se trouvait parmi eux des hommes de génie qui avaient soumis leur croyance, c'est qu'ils n'avaient jamais approfondi les matières de la religion dans le dessein d'affermir leur foi, mais dans l'intention formelle d'*emmailloter* celle des autres. Il les comparait à des géomètres qui partent d'une formule pour en faire des applications sans vérifier si la formule est exacte.

Comme il avait eu plusieurs conférences avec le Pape et qu'il était entré constamment en discussion avec lui sur les objets contestés, il se prévalait de sa supériorité et ajoutait plaisamment qu'il se renfermait dans son *fort interne*,

contre lequel il n'y avait plus de batteries à faire jouer.

Ceci me rappelle les orageuses discussions sur le Concordat. M. Cretet, qui négociait pour Napoléon, croyait pouvoir opposer la raison et le bon sens aux prétentions du cardinal Caselli, théologien du Pape; mais celui-ci, pour toute réponse, levait les mains au ciel et invoquait le Saint-Esprit, *Spirito santo.*

L'Empereur avait adopté la religion de M. Duvoisin, évêque de Nantes et ancien professeur distingué de la Sorbonne. C'était là son oracle. Je me rappelle que, le 24 décembre 1813, dans une longue conversation qu'il eut avec moi sur la religion et dans laquelle il m'exposait ses principes, il me dit : « L'Impératrice se confes-
« sait à l'évêque de Nantes et s'accusait de
« faire gras le vendredi et le samedi. L'évêque
« lui demanda si l'Empereur en faisait de
« même. Oui, répondit-elle. — Eh bien! vous
« faites bien de faire comme lui, ajouta l'évê-
« que. Vous devez toujours supposer qu'il a la
« permission pour lui et sa famille. Toute autre

« conduite de votre part imprimerait une tache « sur son front. » L'Impératrice voulut consulter le cardinal Fesch, qui lui répondit que, si l'Empereur voulait lui faire faire gras, elle devait lui jeter son assiette à la figure. « Voilà, « disait-il, deux docteurs de la loi en opposi- « tion; mais le premier est éclairé et juge d'a- « près des principes, l'autre est un imbécile qui « cherche à se faire un parti, en affectant un « rigorisme qui n'est pas dans ses mœurs pri- « vées. »

L'évêque de Nantes avait donné l'absolution à l'Impératrice, qui demanda à communier en public à la chapelle. « Je ne le permets pas, dit « l'évêque, parce que vous feriez observer au « public que votre mari ne suit pas votre « exemple, et vous lui feriez tort. Je vous dirai « la messe dans mes appartements, et vous « communierez de ma main. »

Dans le temps qu'il avait réuni les Juifs en sanhédrin à Paris, j'assistai un jour à son dîner où il causait gaiement de diverses choses. Tout à coup entre le cardinal Fesch, avec un air très

préoccupé qui frappa l'Empereur : « Qu'avez-vous donc? lui dit-il. — Ce que j'ai, c'est facile à comprendre. Comment! lui dit-il, vous voulez donc la fin du monde? — Eh! pourquoi? repartit l'Empereur. — Ignorez-vous, reprit le cardinal, que l'Écriture annonce la fin du monde du moment que les Juifs seront reconnus comme corps de nation? » Tout autre eût ri de cette sortie du cardinal. Mais l'Empereur changea de ton, parut soucieux, se leva de table, passa dans son cabinet avec le cardinal, en sortit une heure après. Et, le surlendemain, le sanhédrin fut dissous. L'Empereur était encore alors dans toute sa croyance sur la fatalité, la religion, etc.

Lorsque Napoléon a vu la mauvaise tournure que prenaient ses discussions avec le Pape, lorsqu'il a été convaincu qu'il ne pouvait ni le forcer ni l'intimider, et que son Concordat avait produit par les résultats un effet opposé à ses premiers desseins, non seulement il regrettait d'avoir opéré ce changement, mais il disait hautement qu'il eût mieux fait de se déclarer protestant, en ajoutant qu' « à cette époque,

« vingt millions de Français eussent suivi son
« exemple, et que la France serait déjà dégagée
« de ses liens honteux avec Rome et de plu-
« sieurs préjugés qui avilissent la nation. Tant
« que la foi catholique, apostolique et romaine
« a été le principal et presque le seul mobile
« des consciences, il a fallu sans doute, disait-
« il, que les chefs du gouvernement caressas-
« sent l'idole où se rattachait toute la croyance;
« mais du moment que les lumières ont jeté
« du ridicule sur cette théocratie, il eût fallu en
« profiter pour secouer ce joug humiliant. Un
« pouvoir étranger qui dispose des cœurs a plus
« d'empire que celui qui dispose des corps. Il
« forme à son gré l'amour ou la haine contre
« le souverain, et ce dernier est sous sa dépen-
« dance dans ce qu'il a de plus cher et de plus
« sacré. »

Lorsque le Pape fut appelé à Fontainebleau, Napoléon avait cru qu'en le privant de son entourage il en viendrait plus aisément à bout. Il plaça auprès de lui le cardinal de Bayane, l'archevêque de Tours, l'évêque de Nantes et celui

de Trèves, qui tous blâmaient son obstination et pensaient qu'il pouvait allier les devoirs sacrés de la religion avec les demandes de l'Empereur; mais le Pape se montra inflexible. Alors Napoléon se décida à aller négocier lui-même, espérant, par ce moyen, vaincre une obstination qui avait résisté à tous les prélats. Il voit le Pape, le menace d'abdiquer la religion catholique et lui trace le cercle de Popilius pour obtenir une prompte réponse. Le Pape intimidé fait des concessions et signe l'acte fameux qui a été publié dans le temps. L'Empereur revient à Paris, enchanté de sa victoire; mais le Pape, qui avait eu le temps alors de réfléchir ou plutôt de consulter, lui adressa sa rétractation, et les choses se trouvèrent moins avancées qu'auparavant. Je me souviens des scènes de colère que donna l'Empereur à ce sujet. Il racontait à tout le monde sa conduite avec le Pape. Il accusait en termes vils et injurieux tous les cardinaux qui formaient son conseil. Il publiait les arguments qu'avait employés l'évêque de Nantes pour vaincre l'opiniâtreté

du Saint-Père; mais, au lieu de se porter aux excès dont il avait souvent menacé le Pape, il disait qu'il attendrait la mort de ce Pontife pour exécuter ses projets.

Jamais, dans le cours de seize années d'un gouvernement orageux, Napoléon n'a rencontré autant de résistance ni éprouvé plus de chagrin que lui en a causé sa querelle avec le Pape. Quelques jours lui suffisaient pour obtenir des premiers potentats de l'Europe tout ce qu'il désirait. Mais toute sa puissance est venue échouer contre l'évêque de Rome. Il n'est pas d'événement dans sa vie qui lui ait plus aliéné l'esprit du peuple que ses démêlés et sa conduite avec le Pape; de sorte que ce principe de gouvernement sur lequel il avait cru pouvoir appuyer sa puissance s'est tourné contre lui par les résultats qui en ont été la suite.

Napoléon était sans cesse en garde contre l'ambition des généraux et le mécontentement du peuple; et il était constamment occupé à étouffer l'une et à prévenir l'autre. On l'a vu,

dans tous les temps, observer la plus grande réserve avec les généraux; il les tenait toujours à une grande distance de lui; il leur adressait à peine la parole et seulement sur des choses indifférentes. Ils ne connaissaient ses ordres qu'au moment où il fallait partir pour les exécuter. S'étaient-ils distingués, il se bornait à dire qu'ils avaient fait leur devoir : quelquefois seulement, il les mentionnait honorablement dans ses bulletins. Étaient-ils malheureux, toute la faute en était à eux, et jamais ni à l'infériorité des troupes qu'il avait mises sous leur commandement, ni aux mauvaises positions dans lesquelles cette infériorité les avait placés.

Aussi, à l'exception de deux ou trois qui l'avaient connu dans sa jeunesse et qui avaient conservé avec lui une certaine liberté, les autres l'approchaient en tremblant, et ils ne pourraient pas dire qu'ils aient jamais eu avec lui un moment de liberté. Il les accablait de fortune, en leur accordant des majorats dans les pays conquis, d'abord parce qu'il fallait former des maisons opulentes à la Cour, où il n'y en avait

aucune, et ensuite pour les lier plus particulièrement à son sort et les intéresser au maintien de ses conquêtes.

Je n'ai jamais surpris l'Empereur faire l'éloge d'aucun général, et souvent je l'ai entendu les critiquer vertement tantôt sur leur peu de talent, tantôt sur leur mauvaise conduite. Il a répété bien des fois en parlant des maréchaux : « Ces « gens-là se croient nécessaires, et ils ne savent « pas que j'ai cent généraux de division qui « peuvent les remplacer. » Accoutumé à rapporter tout à lui, à ne voir que lui, à n'estimer que lui, Napoléon paralysait tout ce qui l'entourait. Il ne voulait pas d'autre gloire que la sienne. Il ne croyait du talent qu'à lui seul.

Voilà pourquoi, à la guerre comme au conseil, il accaparait tout, il s'attribuait tout. Les hommes n'étaient plus, à ses yeux, que des machines qu'il se croyait destiné à faire mouvoir, et ces hommes étaient, par cela seul, timides, irrésolus, presque indifférents. De là vient qu'il avait des succès partout où il était,

et des revers là où il n'était pas. Une autre cause devait encore grossir ses succès et diminuer ceux de ses généraux, c'est qu'il osait tout parce qu'il ne dépendait de personne, et qu'il pouvait sacrifier les hommes et le matériel sans crainte de blâme, tandis que ses généraux calculaient les pertes et craignaient toujours d'encourir sa disgrâce, ce qui les rendait craintifs et moins audacieux.

La conduite altière de Napoléon vis-à-vis de ses généraux s'explique d'après des principes ou des propos que je lui ai entendu énoncer bien des fois :

« Je suis arrivé jeune, disait-il, à la tête des « armées. Ma première campagne a étonné « l'Europe; l'ineptie du Directoire ne pouvait « plus me soutenir au degré où j'étais parvenu. « J'entrepris une expédition gigantesque pour « occuper les esprits et augmenter ma gloire. « Mes anciens se sont perdus dans le repos ou « déshonorés dans les revers. Lorsque j'ai vu « la France aux abois, je suis revenu et j'ai « trouvé le chemin du trône ouvert de toute

« part. J'y suis monté comme le dernier espoir
« de la nation.

« A peine assis, j'ai vu les prétentions se
« ranimer. Moreau, Bernadotte, Masséna ne
« me pardonnaient plus mes succès. J'ai dû,
« non les craindre, mais les soumettre, et mon
« plan de conduite vis-à-vis d'eux a été bientôt
« arrêté.

« Ils ont essayé plusieurs fois ou de me cul-
« buter ou de partager avec moi. Comme le
« partage était moins aventureux, douze géné-
« raux ourdirent un plan pour diviser la France
« en douze provinces. On me laissait généreu-
« sement pour mon lot Paris et la banlieue. Le
« traité fut signé à Ruel. Masséna fut nommé
« pour me l'apporter. Il s'y refusa, en disant
« qu'il ne sortirait des Tuileries que pour être
« fusillé par ma garde. Celui-là me connaissait
« bien. Pichegru et Moreau viennent conspirer
« dans Paris. On connaît le résultat de leurs
« intrigues. Ma position n'était pas ordinaire,
« il ne fallait pas que ma conduite le fût.

« La crainte et l'espoir de fortune et de

« faveurs devaient exister seuls entre eux et
« moi. J'ai été prodigue de l'un et de l'autre.
« J'ai fait des courtisans, je n'ai jamais pré-
« tendu me faire des amis. »

Voilà, à peu près, ce qu'il me disait le 23 février 1808. On peut appuyer ces principes de plusieurs faits. Le général Gouvion Saint-Cyr se présenta un jour au lever des Tuileries. L'empereur lui adressa la parole d'un ton calme :

NAPOLÉON. — Général, vous arrivez de Naples?

LE GÉNÉRAL. — Oui, Sire, j'ai cédé le commandement au général Pérignon, que vous avez envoyé pour me remplacer.

NAPOLÉON. — Vous avez sans doute reçu la permission du ministre de la guerre?

LE GÉNÉRAL. — Non, Sire, mais je n'avais plus rien à faire à Naples.

NAPOLÉON. — Si, dans deux heures, vous n'êtes pas sur le chemin de Naples, avant midi, vous êtes fusillé en plaine de Grenelle.

Je l'ai vu traiter de la même manière le général Loison, qui avait quitté Liège, où il

« pas hérité d'une longue suite de rois. Entre « les anciens souverains, une guerre n'a jamais « pour but que de démembrer une province ou « d'enlever une place; il s'agit toujours, avec « moi, de mon existence et de celle de tout « l'empire.

« Au dedans, ma position ne ressemble en « rien à celle des anciens souverains. Ils « peuvent vivre avec indolence dans leurs « châteaux; ils peuvent se livrer sans pudeur « à tous les écarts d'une vie déréglée; personne « ne conteste leurs droits de légitimité; per- « sonne ne pense à les remplacer; personne « ne les accuse d'être ingrats, parce que per- « sonne n'a concouru à les élever sur le trône. « Quant à moi, c'est tout différent : il n'y a « pas de général qui ne se croie les mêmes « droits au trône que moi. Il n'y a pas d'homme « influent qui ne croie m'avoir tracé ma « marche au 18 brumaire. Je suis donc obligé « d'être très sévère vis-à-vis de ces hommes-là. « Si je me familiarisais avec eux, ils partage- « raient bientôt ma puissance et le trésor

« public. Ils ne m'aiment point, mais ils me « craignent, et cela me suffit. Je les prends à « l'armée; je leur donne des commandements, « mais je les surveille. Ils ont voulu se sous- « traire à mon joug; ils ont voulu fédéraliser « la France. Un mot de ma part a suffi pour « déjouer le complot. Tant que je vivrai, ils ne « seront pas dangereux. Si j'éprouvais un « grand échec, ils seraient les premiers à « m'abandonner.

« Au dedans et au dehors, je ne règne que « par la crainte que j'inspire. Si j'abandonnais « ce système, je ne tarderais pas à être détrôné. « Voilà ma position et les motifs de ma con- « duite. »

Ainsi croyait-il que, dans sa position, il valait mieux être craint qu'aimé.

Il faisait peu de cas de Henri IV et s'indignait de ce que ce prince désirait qu'on l'appelât le *bon Henry*. Il ajoutait : « Les rois fainéants « étaient aussi de bons rois. » Philippe le Bel et Louis XI étaient les seuls rois de la troisième race qu'il estimât.

Une autre cause qui n'a pas moins contribué à consolider le despotisme de Bonaparte, c'est la gloire militaire que nos armées se sont acquise sous son commandement. Quoique la France payât ses conquêtes de son sang et de ses trésors, elle était loin d'être insensible à ces succès. L'orgueil national était flatté, la nouvelle de chaque victoire était reçue avec enthousiasme. On oubliait ce qu'elle coûtait pour ne voir qu'un résultat favorable à l'honneur français. Et Napoléon, au retour des camps, se trouvait constamment réconcilié avec l'opinion publique.

Cette malheureuse facilité à s'enorgueillir d'un succès, ce moyen sûr de reconquérir les cœurs et de faire diversion aux maux qui pesaient sur l'intérieur, ont plus d'une fois renouvelé la guerre, mais aussi ils ont, à la fin, précipité Napoléon du haut du trône, où il eût pu s'affermir par une bonne administration. En mettant la gloire militaire à la place du bonheur public, Bonaparte a pu avoir des moments d'un règne brillant, mais il ne pouvait pas, par ces

seuls moyens, le rendre durable. Il a bien pu parvenir à faire diversion sur le vrai but d'un gouvernement, mais non l'établir solidement.

Il eût été, peut-être, possible de contenir Bonaparte dans de justes bornes, si ses premiers écarts avaient été redressés par les grands corps de l'État, dès le début de la carrière. Alors, sans doute, la nation aurait approuvé ses premiers magistrats. D'ailleurs, cet homme craignait le peuple; le moindre mécontentement témoigné hautement, la plus légère insurrection l'affectaient plus que la perte d'une bataille; mais du moment que cet homme s'est vu à la tête d'une armée enorgueillie par ses succès, il a eu dans sa main l'instrument de notre servitude. Toute résistance devenait impossible. La nation elle-même, par amour-propre, s'associait à ses succès, et les droits civils étaient comptés pour rien.

Il faut convenir encore que notre système militaire et administratif facilite singulièrement l'établissement du despotisme. La France, divisée en départements, arrondissements et

municipalités, présente partout le chef de l'administration à côté de l'administré. La force militaire est toujours à côté du délinquant ou du prévenu, de sorte que la moindre plainte, le premier cri sont étouffés. Cette organisation, excellente sous un gouvernement paternel, devient un moyen de servitude entre les mains d'un chef ambitieux.

Dans les moments les plus orageux de la Révolution, au sein de cette épouvantable anarchie que la Convention avait organisée, les hommes qui lisent dans l'avenir prévoyaient que la France ne sortirait de cette dissolution générale de tout ordre public que pour tomber dans le despotisme, et cette marche naturelle des révolutions a été singulièrement facilitée par le caractère de Napoléon.

Mais ce qui paraîtra très extraordinaire aux yeux de la postérité, c'est que Bonaparte, qui avait montré, dès sa jeunesse, une passion ardente pour la liberté, Bonaparte, qui avait approuvé les scènes les plus sanglantes de la Révolution et qui, souvent, y avait pris un

rôle, ait pu asservir la nation et lui ôter toute son indépendance. On peut dire de lui ce qu'on a dit successivement de tous les hommes qui ont pris part au pouvoir, pendant les périodes orageuses de la Révolution, c'est que la liberté n'était que pour eux et qu'ils pensaient que, pour faire prédominer leurs idées, il fallait comprimer ou étouffer celles des autres. Le changement de position opère seul cette métamorphose d'opinion. Quand on se trouve placé dans les rangs inférieurs, on s'efforce de tout attirer à soi, on se cabre contre l'autorité qui veut que tout fléchisse; mais lorsque l'on est élevé au rang suprême, on s'indigne de toute résistance, on prend la moindre opposition pour des attentats à l'autorité, et on use naturellement de la force pour la réprimer. Dans l'un et l'autre cas, on s'applique à faire prédominer sa volonté, et l'on tâche de renverser tous les obstacles qui s'y opposent.

CHAPITRE II

QUELS SONT LES PRINCIPES DE GOUVERNEMENT QU'A SUIVIS BONAPARTE PENDANT LE CONSULAT.

Nous aurons l'occasion de prouver ailleurs que, lorsque Bonaparte a pris les rênes du gouvernement, il était dans une profonde ignorance non seulement des principes de l'administration, de la jurisprudence et de la géographie, etc., mais qu'il ignorait parfaitement les formes du gouvernement qui avait existé avant la Révolution. Bonaparte avait beaucoup rêvé, mais jamais étudié. Et les connaissances mathématiques dont on lui a fait tant d'honneur étaient bien peu étendues chez lui. Sa seule gloire militaire l'avait porté au rang suprême. Cette seule gloire l'entourait de tous les prestiges de l'enthousiasme et de l'illusion. Et elle l'a soutenu jusqu'à la fin.

Bonaparte avait un mérite qui est d'autant plus rare qu'on est parvenu à un rang plus élevé. Il ne rougissait pas du peu de connaissances qu'il avait dans les détails de l'administration générale. Il questionnait beaucoup, demandait la définition et le sens des mots les plus usités; il provoquait la discussion et la faisait continuer jusqu'à ce que son opinion fût formée. Comme il lui est arrivé souvent d'entendre mal les mots qu'on prononçait devant lui pour la première fois, il les a reproduits constamment par la suite tels qu'il les avait entendus. Ainsi, il disait habituellement :

Iles Philippiques pour *Philippines ;*

Section pour *session ;*

Point fulminant pour *point culminant ;*

Rentes voyagères pour *rentes viagères ;*

Armistice pour *amnistie,* etc.

Dans les quatre années de son consulat, il réunissait chaque jour plusieurs conseils. Là, tous les objets d'administration, de finances, de jurisprudence, étaient successivement agités. Et comme il était doué d'une grande pénétra-

tion, il lui échappait souvent des aperçus profonds, des réflexions judicieuses qui étonnaient les hommes les plus versés dans ces affaires.

Les conseils se prolongeaient souvent jusqu'à cinq heures du matin, parce qu'il ne lui est jamais arrivé d'abandonner une question sans que son opinion fût faite; et, à ce sujet, il était assez difficile, parce qu'il se contentait rarement de celle qui était produite par les hommes les plus éclairés. A cette époque, les ministres et le conseil d'État avaient sur lui quelque pouvoir. Son jugement n'étant pas encore formé sur la plupart des sujets, il souffrait la discussion, et c'était possible alors de l'éclairer, souvent même de faire prévaloir l'avis qu'on émettait en sa présence. Aussi cette époque a-t-elle été marquée par des travaux en jurisprudence, en administration et en finances qui ont été admirés de toute l'Europe et qui feront longtemps l'orgueil de la France.

Mais, du moment que Bonaparte a eu des idées, vraies ou fausses, arrêtées sur tous les objets d'administration, alors il n'a plus con-

sulté personne; ou, s'il consultait, ce n'était plus pour embrasser les avis qu'on lui donnait. Il suivait constamment ses idées; son opinion était sa seule règle de conduite; il se moquait avec aigreur de tous ceux qui émettaient un avis différent du sien; il cherchait à les tourner en ridicule et disait souvent, en se frappant la tête, que « ce bon instrument lui était plus utile que les conseils des hommes qui passaient pour avoir de l'instruction et de l'expérience ».

Il faut avoir observé cette période de quatre ans pour bien juger des changements qui se sont opérés chez le premier Consul. Jusque-là, il cherchait à s'entourer des esprits les plus forts dans chaque parti. Bientôt le choix de ses agents commença à lui paraître indifférent. Aussi appelait-il indistinctement dans son conseil et aux premières places de l'administration ceux que la faveur ou l'intrigue lui présentaient, se croyant assez fort pour gouverner et administrer par lui-même. Il écartait même avec soin tous ceux dont le talent ou le caractère l'importunaient. Il lui fallait des valets, et non

il s'indignait de la faiblesse de la peine qui était infligée et des lenteurs avec lesquelles procédait la justice. On l'a vu, dans toutes les affaires graves, circonvenir les juges par des menaces ou des promesses. L'affaire du général Moreau est encore présente à la mémoire de tous.

Lorsque ce général fut traduit devant la cour martiale pour y être jugé comme présumé complice dans la conspiration de Georges et de Pichegru, l'opinion publique se déclara pour l'accusé, et elle se manifestait dans toutes les circonstances. Cette opinion se prononçait au tribunal, aux spectacles, et dans tous les lieux publics. Le premier Consul employa tous les moyens imaginables pour le faire condamner à mort; menaces, séductions, pamphlets, tout fut mis en jeu. Il ne se lassa pas de faire couvrir les murs d'affiches infâmes, de faire composer et distribuer dans toute la France des écrits diffamants. On ne parvint cependant à le faire condamner qu'au bannissement. Bonaparte fut furieux de ce jugement, et lorsque quatre des juges qui avaient le plus influé sur cette con-

damnation parurent à Saint-Cloud, il les apostropha de la manière la plus violente, les accusa d'être des prévaricateurs et les chassa du tribunal en violation des lois constitutionnelles de l'État. Ce qu'il y a de plus scandaleux dans cette affaire, c'est qu'on a vu le grand juge, ministre de la justice, se prêter alors à cet acte d'iniquité et le servir de tout son pouvoir.

Je suis persuadé que le premier Consul ne voulait faire condamner à mort le général Moreau que pour lui faire grâce, car j'étais dans son cabinet lorsque le général Moncey vint lui annoncer qu'il venait de l'arrêter et de le conduire au Temple.

BONAPARTE. — Où l'avez-vous arrêté?

LE GÉNÉRAL. — Sur le chemin de sa terre de Grosbois.

BONAPARTE. — Il n'a fait aucune résistance?

LE GÉNÉRAL. — Aucune.

BONAPARTE. — Il n'a pas demandé à m'écrire?

LE GÉNÉRAL. — Non.

BONAPARTE. — Il n'a pas demandé à me voir?

LE GÉNÉRAL. — Non.

Bonaparte. — Moreau me connaît mal; il veut être jugé; il le sera (1).

Une autre affaire montre bien chez Napoléon le même besoin de faire plier la justice à sa volonté.

Le maire d'Anvers, M. Verbruck, avait été accusé de dilapidation des deniers de l'octroi de la ville. Il fut renvoyé à la Cour d'assises de Bruxelles pour y être jugé et fut absous à l'unanimité. Napoléon, qui commandait en

(1) Bonaparte n'avait jamais été lié avec le général Moreau. Il y avait eu même interruption de toute communication entre eux. Cependant, je les ai vus dans des rapports assez intimes. J'ai vu, plusieurs fois, Moreau passer les journées entières à la Malmaison, et on eût jugé ces réconciliations sincères.

Mme Hulot, belle-mère de Moreau, a toujours fomenté la discorde, et elle a brouillé Bonaparte avec le général à l'époque de la cérémonie du rétablissement du culte, de manière à rendre impossible toute espèce de réconciliation. Le premier Consul m'avait ordonné de réserver pour sa femme la tribune qui, à cette époque, séparait, dans l'église de Notre-Dame, le chœur de la nef. J'en donnai l'ordre au commandant, qui y plaça une sentinelle. Mme Hulot se présenta avec sa fille, força la consigne et fut occuper le siège destiné à Mme Bonaparte. Bonaparte s'en aperçut en entrant dans l'église et fut de mauvaise humeur pendant toute la cérémonie.

De retour aux Tuileries, il m'en parla avec des plaintes; je me justifiai, mais il n'a plus vu Moreau.

Allemagne à cette époque, fut indigné de ce jugement. Il écrivit au grand juge pour qu'on obtînt un sénatus-consulte qui transférât l'accusé aux assises d'Amiens, ce qui fut fait; mais la décision fut la même, et Napoléon n'alla pas plus loin.

Ce qui paraîtra peut-être plus étonnant aux yeux de la postérité, c'est qu'il ait trouvé des juges qui se soient soumis à ses caprices et que les ministres de la loi aient été les premiers à l'enfreindre. La lenteur des formalités devant les tribunaux et l'application des lois, qu'il ne trouvait jamais assez rigoureuses, lui ont fait créer des cours spéciales et des commissions militaires qui s'emparaient de presque tous les délits. Là, son pouvoir était absolu, parce qu'il nommait les juges, et que, lorsque les décisions n'étaient pas conformes à ses volontés, il renvoyait l'appel à une autre commission toute de son choix.

On l'informa, un jour, que le feu avait pris à un vaisseau du port de Brest. On observait qu'il n'y avait à bord qu'un agent de la police,

étranger à l'équipage. Il ordonne au ministre de la marine de faire juger l'agent de police par une commission militaire.

Quelques jours après, le ministre lui apprend que l'agent a été acquitté et produit une longue épître de M. Caffarelli, préfet de la marine, qui établissait l'innocence de l'accusé.

Bonaparte déchire la lettre, ordonne qu'on envoie au fort de Joux les trois capitaines qui avaient jugé, nomme une autre commission et dit au ministre Decrès : « Vous me répondez « personnellement du résultat. »

Le ministre vint s'asseoir à côté de moi et me dit littéralement : « S'il y résiste cette fois-ci, il aura les côtes dures. »

Huit jours après, je lus dans le *Moniteur* qu'on avait fusillé, à Brest, un homme qui avait mis le feu à un vaisseau.

Ainsi Napoléon se formait une opinion sur toutes les causes capitales qu'on portait devant les tribunaux, et lorsque le jugement était contraire à son avis, il répétait qu'on l'avait *enlacé*, que les lois étaient iniques, et qu'il finirait par

se réserver le jugement de toutes les causes qui intéressaient l'État.

Il était bien plus absolu dans les affaires d'administration et de finances. C'étaient des commissions formées par lui qui préparaient les rapports; et, comme il présidait ces conseils, ses décisions étaient bien rarement contredites ou contestées. Il avait pour principe de ne pas adjuger à un créancier de l'État au delà des deux tiers de ses demandes, de sorte que les trois membres de son Conseil qui constamment étaient chargés de l'apuration des comptes, s'étudiaient à lui présenter des rapports d'après les bases convenues. Les malheureux créanciers pour fournitures ou travaux étaient bien obligés d'en passer par là, puisque ses décrets étaient immuables et sans appel.

On s'étonnera peut-être que, d'après cette manière d'opérer, il ait pu continuer à trouver des fournisseurs; mais l'étonnement cessera lorsqu'on saura que le ministre du matériel de l'armée était constamment débiteur de fortes sommes envers les fournisseurs, et qu'on les

menaçait de ne pas les payer s'ils ne continuaient à fournir. Plusieurs fois, néanmoins, les fabricants réunis ont refusé le service sous prétexte qu'ils n'en avaient plus les moyens, ou parce que le prix qu'on mettait aux objets de fourniture leur présentait des pertes; mais le ministre les menaçait alors de s'adresser à des étrangers et d'employer les fonds qui leur étaient dus à ces achats, et par ce moyen il obtenait de nouvelles soumissions. On a vu un de ces ministres changer les dimensions des draps dans la longueur et dans la largeur, commettre de nouvelles demandes d'après ces nouvelles dimensions et faire acheter sous main à 40 et 50 pour 100 de perte pour les fabricants tout ce qui existait dans leurs magasins d'après les anciennes dimensions. Les fabricants furent forcés de souscrire à ce sacrifice, attendu que ces sortes d'étoffes ne convenaient que pour l'habillement du soldat.

CHAPITRE III

OPINION DE NAPOLÉON BONAPARTE SUR LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET LES ARTS.

Napoléon n'aimait pas les arts, ce qui provenait peut-être de ce que la nature lui avait refusé ce tact particulier qui nous sert à en apprécier le mérite. Il était même si borné à cet égard, qu'il ne concevait pas qu'on pût s'enthousiasmer d'un tableau ou d'une statue, attendu, disait-il, que « tous étaient des copies de « la nature, et qu'il n'y avait pas grand mérite « à copier ou à imiter ». Néanmoins, comme il savait que son opinion à cet égard n'était pas générale, il avait l'air de s'intéresser au progrès des arts ; et, par le fait, il a fait beaucoup travailler les artistes. Ses victoires, ses monuments, sa vie fournissaient des sujets nombreux et vastes qu'il n'était pas fâché de transmettre à la postérité.

C'était par politique ou par ostentation qu'il encourageait les arts, jamais par ce sentiment qui nous fait juger une nation et son état de civilisation par les monuments et les productions du génie. Je lui ai entendu dire plusieurs fois que, de tous les objets qui l'avaient frappé dans sa vie, les pyramides d'Égypte et la taille du géant Frion étaient ceux qui l'avaient le plus étonné. C'était curieux de le voir parcourant le beau musée de sa capitale. Il était constamment impassible devant les chefs-d'œuvre de tous les âges; il ne s'arrêtait devant aucun, et lorsqu'on fixait son attention sur quelqu'un d'entre eux, il demandait froidement : « De qui est ça? » sans se permettre aucune observation et sans témoigner la moindre impression.

On lui avait dit que David était le premier peintre de son siècle. Il le croyait et le répétait, mais sans jamais entrer dans le moindre détail sur la nature de son talent, et sans se permettre aucune comparaison avec les autres peintres ses contemporains. On s'apercevait

aisément de l'état de contrainte où il était, toutes les fois qu'il se trouvait dans ces positions, et du désir qu'il avait d'échapper le plus tôt possible à cet état de gêne.

Il est à remarquer que l'Empereur, qui n'aimait que les grandes masses, les objets gigantesques, n'ait accordé sa confiance qu'à des hommes qui se plaisaient dans les petits détails et ne pouvaient exécuter que de petites choses. Fontaine et Percier avaient sa confiance comme architectes. Sans doute, ces deux artistes sont remplis de talent, mais ils n'ont jamais su s'élever à la hauteur des grands hommes qui ont illustré leur art. A côté du beau salon de Mars, à Saint-Cloud, ils ont décoré un salon à la manière d'un café. La salle à manger du rez-de-chaussée des Tuileries a reçu les ornements d'un estaminet des boulevards. Tout cela contraste très plaisamment avec les nobles décorations du siècle de Louis XIV. Et, quoiqu'il y ait de la grâce dans les détails, de l'élégance dans les formes, on ne peut pas s'empêcher de dire que ces pompons, ces colifichets sont très

déplacés dans la demeure d'un grand monarque, où tout doit respirer le grandiose. Napoléon a dépensé des sommes énormes pour les arts, et on voit à regret qu'il n'existe pas un monument qui puisse arrêter l'œil de la postérité.

A côté de Percier et de Fontaine, figure Denon, qui a eu sa part dans le choix qu'a fait l'Empereur pour élever des monuments. Il lui a confié l'érection de la colonne de la place Vendôme. Ici l'effort n'était pas grand, puisqu'il ne s'agissait que de copier la colonne Trajane. Mais tout ce qui est de lui est empreint d'une médiocrité de talent qui fait honte au dix-neuvième siècle. Au lieu d'asseoir cette colonne de bronze sur une base imposante d'un seul bloc de granit, il l'a élevée sur une base de métal dont les bas-reliefs entassés confusément rappellent un pur étalage de chaudronnier.

Le même artiste était chargé d'élever un obélisque sur le pont Neuf. Déjà la base était établie, lorsque les événements ont fait déchoir Napoléon. Ici le même travers de mesquinerie inspirait les conceptions de l'auteur. Au lieu de

transporter de nos carrières une masse énorme de granit qui eût fixé les yeux de la postérité, et sur la difficulté vaincue des transports, et sur la grandeur de l'exécution, on entassait couche sur couche de petites pierres; ce qui annonce une dépense d'argent, mais ne démontre jamais ni la force, ni le génie, ni la majesté d'une grande nation. Denon a voulu singer l'Empereur dans tous ses travers. Plein de lui-même, de simple amateur il s'est placé au rang des peintres et des architectes. Il a voulu commander et diriger des hommes qui n'étaient pas faits pour se plier à ses caprices, et il ne s'est entouré que d'une médiocrité servile d'après laquelle on jugera très mal de l'état de nos arts sous le règne de Napoléon.

L'Empereur ordonnait, mais il était indifférent sur le mode d'exécution, parce qu'il manquait de goût pour juger par lui-même, et que, ne pouvant pas apprécier le mérite d'un artiste, il était toujours disposé à croire que celui qui avait sa confiance était le meilleur.

Napoléon n'estimait point les commerçants. Il disait que le commerce dessèche l'âme, par une âpreté constante de gain, et il ajoutait que le commerçant n'a ni foi ni patrie. Cette opinion s'était naturellement formée chez lui par l'opposition constante que le commerce a manifestée à ses projets d'ambition et de conquêtes. Sous le règne de Napoléon, aucune classe de la société n'a eu plus à souffrir que le commerce, qui ne prospère que dans la paix et sous des lois fixes et protectrices. Or, Napoléon a été constamment en guerre, et ses lois variaient au gré de ses caprices, de sorte que les opérations du commerce n'ont jamais pu être calculées sur des bases solides et ont été constamment des jeux du hasard. Dans cet état de choses, il était difficile que le commerçant prît de la confiance, et c'est la raison du jugement sévère que Napoléon avait porté sur lui.

Accoutumé à tout faire plier sous ses ordres, il s'indignait de la résistance qu'opposait le commerce à ses vues. Il eût voulu le diriger au gré de ses fantaisies. Tantôt il lui prescrivait

un débouché pour ses expéditions sans avoir calculé ni les dangers, ni les besoins, ni les avantages des retours ; tantôt il lui traçait une ligne à suivre pour faire arriver les produits du dehors, comme il a fait, par exemple, pour les cotons du Levant, que le commerce recevait par Vienne et qu'il assujettit à arriver par Trieste ; tantôt il désignait les seuls objets qu'il convenait d'importer et ceux qu'il fallait exporter ; en un mot, il prétendait le faire manœuvrer comme un bataillon et exigeait de lui une soumission aussi passive. Il a été même plus loin, car pendant quelque temps il désigna lui-même les seules maisons qui pouvaient expédier tel ou tel article dans tel ou tel pays, et prescrivait les objets qu'on devait importer en retour.

Napoléon ne se bornait pas à vouloir disposer ainsi arbitrairement du commerce. Comme il n'était jamais esclave ni de sa parole ni de ses décrets, il lui est arrivé souvent de contremander l'importation ou l'exportation d'un article, sous le spécieux prétexte que les Anglais en avaient besoin. Je l'ai vu, plusieurs

fois, faire donner des ordres pour qu'on n'exportât pas tel et tel article dont il avait permis la sortie, parce qu'il venait de lire dans les papiers anglais qu'on voyait avec plaisir que l'Empereur laissât sortir cet objet. L'armateur se voyait alors obligé de refaire sa cargaison à grands frais et d'éprouver des pertes considérables sur les premiers objets de ses spéculations.

En suivant un système aussi contraire aux intérêts du commerce, aurait-il dû être étonné d'être un objet d'horreur aux yeux des commerçants? Sans doute, le négociant sait faire le sacrifice de sa fortune et de son travail lorsque l'honneur ou l'intérêt de la nation commandent une guerre; mais dans le cas où l'ambition insatiable d'un chef, dans le cas où le caprice lui commande des mesures absurdes et contraires à ses intérêts, alors il reprend toute sa dignité, il oppose de la résistance et voue la haine et le mépris à l'homme qui abuse de son pouvoir.

L'Empereur n'avait jamais réfléchi sur la

nature et l'importance des relations commerciales. Il ne savait pas que tout y est calcul et convenance, et qu'il n'y a pas une opération qui ne demande la plus grande liberté pour celui qui la fait. Il ne savait pas que les besoins d'une place appellent les ressources d'une autre, que la différence des prix détermine seule les achats, et que le commerçant, avant de faire une opération, doit avoir soumis tout au calcul. D'après cela, aucune force étrangère ne doit ni s'immiscer dans son entreprise, ni l'entraver.

Napoléon était loin de rapporter la haine que lui avait vouée le commerce aux raisons que nous venons de déduire. Il y a plus : il croyait sincèrement le servir par ces mesures vexatoires; il croyait même l'éclairer et avait la sotte prétention de se persuader qu'il lui donnait une diversion avantageuse à ses intérêts. Ne pouvant se faire illusion sur la misère qui accablait les villes maritimes, il en appelait à un avenir plus heureux qu'il disait préparer, et regardait ces calamités comme passagères.

On sera sans doute étonné de la persévérance qu'il a mise à maintenir des principes et un système si contraires aux vrais intérêts du commerce; mais on le sera encore plus lorsqu'on saura qu'il a persisté, malgré toutes les observations qu'on lui a faites à cet égard, et qu'un mois avant sa chute, dans le moment où l'Europe s'ébranlait pour conquérir la France, il a repoussé avec obstination une déclaration sage que je lui avais soumise pour annoncer aux neutres et aux alliés que les relations commerciales continueraient avec eux comme en temps de paix.

Napoléon avait des idées un peu plus exactes de l'industrie manufacturière. Sous le rapport de l'utilité, il la plaçait immédiatement après l'industrie agricole. Il disait souvent que le commerçant ne faisait que déplacer les objets, mais que le manufacturier les mettait en œuvre. Il ajoutait que le commerçant, avec le secours de deux ou trois commis, faisait pour un million d'affaires, et que le manufacturier nour-

rissait cinq à six cents familles en opérant avec une somme égale. Il croyait que les manufactures exigeaient plus de talent, parce que, outre l'achat et la vente, à quoi se bornent les opérations du commerçant, le manufacturier était tenu de perfectionner ses produits, d'étudier le goût du consommateur et de varier à chaque moment sa fabrication.

On ne peut pas disconvenir que Napoléon n'ait rendu de grands services à l'industrie. C'est sous son règne qu'elle a atteint ce degré de prospérité où elle est aujourd'hui. C'est sous son règne qu'on s'est affranchi du tribut que nous avions payé jusque-là à l'étranger. C'est sous son règne qu'on a vu, pour la première fois, tous nos produits industriels rivaliser sur tous les marchés de l'Europe, pour le prix et la qualité, avec ceux des nations les plus éclairées en ce genre. Ces progrès rapides de l'industrie sont dus principalement à la prohibition dont il avait frappé les produits étrangers et à la sévère vigilance avec laquelle on les repoussait. Alors, les fabriques ont pu s'établir sans craindre la

concurrence; elles ont été assurées du débit de leurs produits, quoique de qualité inférieure dans le principe. Peu à peu, elles se sont perfectionnées, et enfin elles sont arrivées, en très peu de temps, à faire aussi bien que les étrangers. Si Bonaparte avait écouté les plaintes du consommateur ou des préjugés publics, nos fabriques seraient encore dans l'état d'imperfection où il les a trouvées.

Je ne puis pas taire qu'un motif puissant, son aversion pour les Anglais et le désir de nuire à leur industrie, n'ait contribué pour beaucoup à lui faire adopter ces mesures; mais quel qu'ait été son motif, l'effet n'en a pas été moins favorable à notre industrie, et la seule fabrication des tissus de coton est devenue pour nous un commerce de deux à trois cents millions.

Mais il était dans la destinée de Napoléon d'altérer, sous quelques rapports, le bien qu'il faisait. A peine a-t-il vu prospérer ses fabriques qu'il s'est hâté de mettre un droit énorme sur l'entrée du coton. Ce droit était plus fort que la valeur mercantile de cette matière. Il s'était

créé par ce moyen un impôt de trente à quarante millions. Le résultat était sans doute évident, puisqu'on ne pouvait plus concourir sur les marchés étrangers pour la vente des produits. Mais comme la consommation intérieure en est énorme, les fabriques ont continué à prospérer.

Ce système de prohibition, qui a été généralement appliqué à tous les objets de fabrique étrangère, a donné à nos manufactures un tel développement et amené une si grande perfection dans les produits, qu'il est peu d'objets dans la fabrication desquels nous soyons inférieurs aux Anglais, et qu'il en est un grand nombre pour lesquels nous sommes supérieurs. C'est ainsi qu'en peu de temps nous avons rivalisé pour tous les objets de quincaillerie, et que nous sommes parvenus à imiter parfaitement les toiles blanches et les nankins des Indes. Cette dernière fabrication était devenue pour nous un objet de quinze à seize cent mille pièces dans les seuls départements de la Seine-Inférieure, de la Somme, de l'Ain et du Nord,

au moment où la loi de 1814 est venue rouvrir la porte aux nankins des Indes et a étouffé dans nos mains cette belle branche de produits.

L'Empereur ne s'est jamais fait illusion sur le danger d'admettre dans la consommation les produits étrangers en concurrence des produits de notre industrie. Il sentait que, lors même que nous aurions de la supériorité sur la qualité ou le prix, cette concurrence nous serait funeste, d'abord parce que la concurrence fait baisser les prix, et en second lieu parce que nos fabriques naissantes ne pourraient pas lutter longtemps contre celles de l'étranger.

En effet, chez nous, les capitaux employés à l'établissement ne sont pas rentrés ; le fabricant est forcé de trouver dans ses bénéfices l'intérêt de sa mise de fonds et l'intérêt de ses dépenses journalières de fabrication, tandis que le fabricant anglais, qui est rentré dans ses capitaux, peut se contenter, pour quelque temps, des bénéfices de la fabrication. D'ailleurs, le fabricant étranger trouve des ressources dans son gouvernement, lorsqu'il s'agit de por-

ter atteinte à une branche d'industrie étrangère, tandis que le manufacturier français est toujours livré à ses propres forces.

C'est en partant de ces idées que Napoléon était ennemi de tout traité de commerce. Il pensait avec raison qu'une grande nation ne peut avoir pour traité avec les autres puissances qu'un bon système de douanes. Elle doit le présenter aux puissances comme la condition à laquelle elle laissera entrer et sortir les marchandises. Elle peut alors exiger qu'on la traite à l'égal des autres puissances et menacer de justes représailles, si elles en favorisent une à son détriment. Ainsi l'Angleterre serait tenue de recevoir nos vins aux mêmes conditions que ceux du Portugal, ou nous pourrions avec justice imposer ses produits coloniaux au-dessus de ceux des autres puissances.

D'ailleurs, un traité de commerce qui accorde des avantages à une nation au préjudice d'une autre, excite le mécontentement de cette dernière et diminue ses relations.

Il est encore un point de vue sous lequel on

peut envisager les traités de commerce, c'est qu'à peine sont-ils mis à exécution que l'une des parties contractantes s'aperçoit qu'elle a été lésée; dès lors elle tâche d'éluder l'exécution du traité, et les deux nations finissent toujours par s'engager dans une guerre.

L'Empereur avait une prédilection marquée pour la fabrique de Lyon. Il y prenait le plus vif intérêt, et lorsque les événements ralentissaient cette précieuse branche de notre industrie, il ne négligeait rien pour venir à son secours. On l'a vu, dans les époques de crise, forcer les vaisseaux qui abordaient dans un port, à prendre un quart en tissus de Lyon pour leur chargement en retour.

Pendant une année où le commerce et l'industrie étaient dans une stagnation complète, il était alarmé de l'oisiveté à laquelle étaient condamnés les ouvriers, surtout ceux du faubourg Saint-Antoine et de Lyon. Il m'envoya chercher et me dit :

« L'ouvrier manque de travail, il est alors à « la merci de tous les intrigants; on peut le

« soulever : je crains ces insurrections fondées
« sur un manque de pain; je craindrais moins
« une bataille contre deux cent mille hommes.
« Quelles seraient vos idées pour donner du
« travail aux ouvriers et ranimer les fabri-
« ques?

« — Je suis, comme vous, affecté de la détresse du commerce, et je vais vous dire franchement mon opinion. L'ouvrier manque de travail; il faut lui en donner. Le fabricant a ses magasins pleins de marchandises qu'il ne peut pas vendre; il faut lui prêter secours pour l'aider à payer ses engagements et lui fournir les moyens d'entretenir ses ouvriers.

« Pour remplir ce double but, voici ce que je vous propose. On réunira dans le faubourg Saint-Antoine le maire, le juge de paix, les premiers fabricants dans les principaux genres; on leur fera distribuer des commandes de meubles et autres objets pour six millions.

« Vous enverrez à Lyon un homme intelligent qui commandera des étoffes de meubles pour six millions, et donnera le dessin de chaque

étoffe, afin qu'on ne lui vende pas des objets fabriqués, car votre but est de donner du travail. »

Napoléon me demanda ce qu'il ferait de ces meubles et de ces étoffes. Je lui répondis qu'il les installerait au Palais-Royal et les tirerait de là pour meubler ses châteaux.

Tout fut exécuté, et, à l'époque de la Restauration, il y avait encore le plus grand nombre de ces objets au Palais-Royal.

Quant aux fabricants, je lui conseillai de prêter trente ou quarante millions aux principaux, avec l'engagement de ne pas fermer leurs ateliers.

Napoléon dépensa soixante-deux millions pour calmer cette crise; il prêta jusqu'à la somme de cinq millions à des fabricants tels que Gros d'Avillers et Richard Lenoir. La crise se calma.

L'Empereur sentait si bien le besoin des sacrifices dans cette circonstance, qu'il m'est arrivé plusieurs fois de lui exposer la détresse de quelques fabricants, et que jamais il n'a refusé l'appui que je lui demandais.

Napoléon m'a dit plusieurs fois qu'il craignait les insurrections des peuples, lorsqu'elles étaient amenées par le manque de travail, tandis qu'il n'avait jamais redouté les insurrections politiques, parce qu'alors on peut mitrailler sans pitié, et qu'avec douze cents hommes bien conduits et quatre pièces de canon, il ferait rentrer tout Paris dans ses boutiques, comme il l'avait fait le 13 vendémiaire.

On peut donc dire, à la louange de Napoléon, qu'il ne s'est jamais refusé à accorder des encouragements pour faire prospérer un genre quelconque d'industrie. Il suffisait, à cet égard, de lui en faire sentir l'utilité pour obtenir tous les sacrifices possibles. Ainsi, par un système bien combiné, d'un côté, la prohibition des produits étrangers, et, de l'autre, les encouragements pour le perfectionnement des produits de notre industrie, il est parvenu à porter les fabriques françaises au plus haut degré de perfection.

Une vérité qui sera contestée par des hommes prévenus, mais qui n'en est pas moins une

vérité aux yeux des gens éclairés et libres de préjugés, c'est que si la chute de Napoléon avait été retardée de deux ans, la France était à jamais affranchie du tribut qu'elle paye au nouveau monde pour ce qui regarde le sucre et l'indigo. Et la France eût été approvisionnée de ces deux produits importants par son sol et son industrie, sans éprouver aucune différence ni dans les prix ni dans la qualité de ces objets d'une grande consommation.

Quoique Napoléon eût l'esprit très réglementaire, il a été constamment détourné de la propension qu'il avait à donner des règlements aux fabriques. Cette manie réglementaire est généralement le partage des hommes qui n'ont aucune connaissance de l'industrie, ou des vieux fabricants qui, au lieu de rapporter la chute de leurs établissements au peu de soin qu'ils ont eu de suivre les progrès de leur art, sont toujours restés attachés à leurs anciens procédés. Ces hommes ne voient pas que les règlements arrêtent la fabrique au degré où elle se trouve, et ne lui permettent plus de se plier au goût du

consommateur, ni de suivre le progrès des lumières. Ils ne voient pas que les règlements rendent la science de la fabrication stationnaire, tandis qu'elle se perfectionne chaque jour dans les pays où ces entraves n'existent pas. Toutes les fois que l'Empereur parlait des règlements, on le détournait de l'idée d'en donner, en lui présentant le tableau des progrès qu'avait faits, sous son règne, l'art de filer, de tisser et d'imprimer les cotons sans qu'il fût assujetti à aucun règlement, et en lui observant qu'on en serait encore aux essais très imparfaits de 1789, si on avait donné des entraves au génie.

Il inclinait beaucoup moins à rétablir les corporations, parce qu'il les croyait dangereuses pour la paix et l'affermissement de son autorité. Je lui ai souvent reproduit une idée qui l'avait frappé, c'est que l'établissement des corporations était une institution purement aristocratique, et qui n'avait été créée que comme une mesure fiscale dans tous les moments de détresse où s'était trouvé le gouvernement français.

De sorte que, sous son règne, l'industrie a joui de la plus grande liberté, et c'est à cette liberté et aux prohibitions qu'elle a dû ses progrès et sa prospérité.

L'Empereur plaçait l'agriculture au premier rang parmi les arts utiles. Il n'avait cependant aucune connaissance sur cette partie. Il était même, à ce sujet, d'une ignorance qui dépasse les bornes. Un séjour de quelques jours à la campagne donne des notions plus étendues que celles qu'il avait à cet égard. Il n'a jamais conçu, par exemple, que les prairies artificielles ne prissent pas la place du blé. Et on avait beau lui dire qu'avec des prairies artificielles on a des fourrages, qu'avec des fourrages on a des bestiaux, qu'avec des bestiaux on a des engrais, et qu'avec des engrais on triple le produit des champs, il ne voyait, lui, que la place du blé occupée par les prairies artificielles. Il lui est échappé de dire plusieurs fois, tant il allait loin dans cette fausse route, qu'il était tenté de défendre la culture en prairies artificielles. Mais

comme il n'avait que du vague sur ces matières, il n'a jamais osé prendre une résolution à cet égard.

Napoléon craignait le peuple. Il redoutait les insurrections, et c'est cette crainte qui le jetait constamment dans de fausses mesures. Il avait pour principe que le blé doit être à très bas prix, parce que les émeutes proviennent presque toujours de la cherté ou de la rareté du pain. En conséquence, il ne permettait l'exportation des grains que lorsque l'agriculteur menaçait de ne plus cultiver. On n'est jamais parvenu à lui faire entendre que, le prix de tous les objets de consommation ayant augmenté d'un tiers ou de moitié depuis la Révolution, il était naturel que le blé suivît cette progression. Il ne sentait pas que l'aisance pour les hommes des champs fait la richesse d'un État, parce qu'alors ils consomment les produits des fabriques qu'ils peuvent acheter; alors ils payent gaiement leurs impositions; alors ils améliorent leur domaine; alors ils donnent du travail au mercenaire. Non, il voulait que le blé fût à bas prix, et il des-

séchait dans sa source la prospérité publique.

Dans les deux périodes de disette qui se sont présentées pendant son règne, on l'a vu employer tous les moyens capables de l'aggraver. Toujours fidèle à son principe, mais alors ne s'occupant guère que du sort de la capitale, tantôt il forçait les boulangers à donner le pain au-dessous de ce qu'il leur coûtait, tantôt il achetait des grains qu'il leur donnait à perte pour pouvoir fournir le pain au cours qu'il avait arrêté. Dans le premier cas, la police n'avait pas assez de force pour contraindre les malheureux à consommer leur ruine; dans le second, la différence des prix en dehors et au dedans des barrières déterminait la sortie d'une énorme quantité de pain, de sorte qu'au lieu de dix-huit cents sacs de farine nécessaires à l'approvisionnement journalier de Paris, il fallait en fournir trois ou quatre mille.

Un des plus grands défauts de Napoléon était de prendre constamment la place du commerce dans les moments difficiles et de croire que ses mesures d'administration pouvaient y suppléer

Il fallait toute son activité, toute sa sévérité pour se tirer des embarras dans lesquels il se jetait, chaque jour, par ces fausses mesures.

Ce système de ruine pour les campagnes, joint à celui des réquisitions et de la conscription, aurait dû faire abhorrer l'Empereur du paysan. Mais on se trompe. Ses plus chauds partisans étaient là, parce qu'il les rassurait sur le retour des dîmes, des droits féodaux, de la restitution des biens des émigrés et de l'oppression des seigneurs.

CHAPITRE IV

OPINION DE NAPOLÉON SUR L'ARMÉE, ET QUELQUES PRINCIPES SUR LA GUERRE.

Je n'ai point la prétention d'assigner ici la place que la postérité marquera à Napoléon comme militaire. Je me propose seulement de faire connaître quelques-unes de ses opinions qui lui ont échappé dans les moments d'abandon. Et comme je les lui ai entendu répéter souvent, et presque toujours dans les mêmes termes, je ne puis pas douter qu'il ne s'en fût fait des principes.

Il disait souvent qu'un soldat qui s'était battu pendant quatre à six heures ne demandait qu'un prétexte pour abandonner le combat, s'il le pouvait avec honneur, et que l'approche d'un corps de réserve, quel que fût le nombre, était presque toujours une raison suffisante pour l'y déterminer.

Il ajoutait que lorsqu'on avait à combattre des forces supérieures, il fallait les étonner par l'audace, et que, dans ce cas, il lui avait toujours réussi de réunir ses forces pour les porter avec impétuosité sur un point et mettre en désordre une partie de l'armée ennemie. Un général habile, qui sait profiter avec vigueur de ce premier avantage, est sûr de forcer son ennemi à la retraite. On perd alors dans une heure tout le monde qu'on aurait perdu sans succès par des manœuvres, des marches et des contremarches.

C'est sans doute un grand talent pour un général de faire de bonnes dispositions, de savoir arrêter un bon plan, de prendre de bonnes positions; mais un talent bien supérieur à ce dernier et bien plus rare, c'est celui qui consiste à profiter des fautes de l'ennemi, à réparer promptement un échec. Celui-ci suppose plus de sang-froid, et Bonaparte convenait que Masséna le possédait au suprême degré.

« Tout homme, disait-il, peut former un « plan de campagne, mais peu sont capables « de faire la guerre, parce qu'il n'appartient

« qu'au génie vraiment militaire de se con-
« duire d'après les événements et les circon-
« stances. C'est ce qui fait que les meilleurs
« tacticiens ont été assez souvent de mauvais
« généraux.

« Je suis trop grand capitaine pour oser
« donner des leçons aux généraux qui com-
« mandent en Espagne. Ce n'est pas des Tui-
« leries qu'on peut diriger une armée. »

« Le premier talent d'un général consiste à
« connaître l'esprit du soldat et à capter sa
« confiance. Et, sous ces deux rapports, le
« soldat français est plus difficile à conduire
« qu'un autre. Ce n'est point une machine
« qu'il s'agit de faire mouvoir, c'est un être
« raisonnable qu'il faut diriger.

« Le soldat français a une bravoure impa-
« tiente et un sentiment d'honneur qui le rend
« capable des plus grands efforts; mais il a
« besoin d'une sévère discipline, et il ne faut
« pas le laisser longtemps dans le repos.

« Le soldat français est raisonneur, parce

« qu'il est intelligent. Il juge sévèrement le « talent et la bravoure de ses officiers. Il dis- « cute un plan de campagne et toutes les « manœuvres militaires. Il peut tout, lorsqu'il « approuve les opérations et qu'il estime ses « chefs; mais aussi, dans le cas contraire, on « ne peut pas compter sur des succès.

« Le soldat français est le seul, en Europe, « qui puisse se battre à jeun. Quelque longue « que soit une bataille, il oublie de manger « tant qu'il y a du péril. Il est plus exigeant « que tout autre, lorsqu'il n'est plus devant « l'ennemi.

« Le soldat français est infatigable, lorsqu'il « poursuit un ennemi en retraite. Il peut faire « dix à douze lieues par jour et se battre deux « à trois heures le soir. J'ai souvent profité de « cette disposition dans ma première cam- « pagne d'Italie.

« Un soldat français s'intéresse plus au gain « d'une bataille qu'un officier russe. Il attribue « constamment au corps auquel il est attaché « la première part à la victoire.

« L'art des retraites est plus difficile avec « des Français qu'avec des soldats du Nord. « Une bataille perdue lui ôte ses forces et son « courage, affaiblit sa confiance en ses chefs « et le pousse à l'insubordination.

« Les soldats russes, prussiens, allemands, « gardent leur poste par devoir; le soldat « français, par honneur. Les premiers sont « presque indifférents à une défaite, le second « en est humilié.

« Les privations, les mauvais chemins, la « pluie, le vent, rien ne rebute le soldat fran- « çais, lorsqu'il espère ou poursuit des succès.

« Le seul mobile du soldat français est l'hon- « neur : c'est dans ce mobile qu'il faut puiser « les punitions et les récompenses. Si jamais « les corrections qui sont en usage pour les « troupes du Nord s'établissaient parmi nous, « on déflorerait l'armée, et elle cesserait bientôt « d'exister comme puissance.

« Un bon mot du soldat français sur son « général, une chanson qui lui peint son état « de misère, ont souvent fait oublier des pri-

« vations de tout genre et surmonter les plus
« grands obstacles.

« Le soldat français est généreux. Il pille
« pour dépenser, jamais pour s'enrichir. A ce
« sujet, j'ai entendu raconter au général Lari-
« boisière qu'à un relais d'Allemagne, il trouva
« quatre grenadiers français dans une berline,
« et que l'un d'eux, chargé de payer la poste,
« demanda au postillon ce que l'Empereur lui
« donnait de *guide*. Sur sa réponse qu'il lui
« donnait trois francs par poste, il lui mit six
« francs dans la main, en observant qu'il était
« bien aise de donner à son Empereur une
« leçon de générosité, et qu'il ne manquât pas
« de le dire quand il repasserait.

« Le soldat français se bat avec bravoure,
« dès qu'il a l'uniforme. Il fait un soldat instruit
« après deux mois de marche.

« La conscription forme des armées de
« citoyens. Le recrutement volontaire forme
« des armées de vagabonds et de mauvais
« sujets. L'honneur conduit les premiers, la
« discipline seule commande aux seconds.

fois, faire donner des ordres pour qu'on n'exportât pas tel et tel article dont il avait permis la sortie, parce qu'il venait de lire dans les papiers anglais qu'on voyait avec plaisir que l'Empereur laissât sortir cet objet. L'armateur se voyait alors obligé de refaire sa cargaison à grands frais et d'éprouver des pertes considérables sur les premiers objets de ses spéculations.

En suivant un système aussi contraire aux intérêts du commerce, aurait-il dû être étonné d'être un objet d'horreur aux yeux des commerçants? Sans doute, le négociant sait faire le sacrifice de sa fortune et de son travail lorsque l'honneur ou l'intérêt de la nation commandent une guerre; mais dans le cas où l'ambition insatiable d'un chef, dans le cas où le caprice lui commande des mesures absurdes et contraires à ses intérêts, alors il reprend toute sa dignité, il oppose de la résistance et voue la haine et le mépris à l'homme qui abuse de son pouvoir.

L'Empereur n'avait jamais réfléchi sur la

nature et l'importance des relations commerciales. Il ne savait pas que tout y est calcul et convenance, et qu'il n'y a pas une opération qui ne demande la plus grande liberté pour celui qui la fait. Il ne savait pas que les besoins d'une place appellent les ressources d'une autre, que la différence des prix détermine seule les achats, et que le commerçant, avant de faire une opération, doit avoir soumis tout au calcul. D'après cela, aucune force étrangère ne doit ni s'immiscer dans son entreprise, ni l'entraver.

Napoléon était loin de rapporter la haine que lui avait vouée le commerce aux raisons que nous venons de déduire. Il y a plus : il croyait sincèrement le servir par ces mesures vexatoires ; il croyait même l'éclairer et avait la sotte prétention de se persuader qu'il lui donnait une diversion avantageuse à ses intérêts. Ne pouvant se faire illusion sur la misère qui accablait les villes maritimes, il en appelait à un avenir plus heureux qu'il disait préparer, et regardait ces calamités comme passagères.

fois, faire donner des ordres pour qu'on n'exportât pas tel et tel article dont il avait permis la sortie, parce qu'il venait de lire dans les papiers anglais qu'on voyait avec plaisir que l'Empereur laissât sortir cet objet. L'armateur se voyait alors obligé de refaire sa cargaison à grands frais et d'éprouver des pertes considérables sur les premiers objets de ses spéculations.

En suivant un système aussi contraire aux intérêts du commerce, aurait-il dû être étonné d'être un objet d'horreur aux yeux des commerçants? Sans doute, le négociant sait faire le sacrifice de sa fortune et de son travail lorsque l'honneur ou l'intérêt de la nation commandent une guerre; mais dans le cas où l'ambition insatiable d'un chef, dans le cas où le caprice lui commande des mesures absurdes et contraires à ses intérêts, alors il reprend toute sa dignité, il oppose de la résistance et voue la haine et le mépris à l'homme qui abuse de son pouvoir.

L'Empereur n'avait jamais réfléchi sur la

nature et l'importance des relations commerciales. Il ne savait pas que tout y est calcul et convenance, et qu'il n'y a pas une opération qui ne demande la plus grande liberté pour celui qui la fait. Il ne savait pas que les besoins d'une place appellent les ressources d'une autre, que la différence des prix détermine seule les achats, et que le commerçant, avant de faire une opération, doit avoir soumis tout au calcul. D'après cela, aucune force étrangère ne doit ni s'immiscer dans son entreprise, ni l'entraver.

Napoléon était loin de rapporter la haine que lui avait vouée le commerce aux raisons que nous venons de déduire. Il y a plus : il croyait sincèrement le servir par ces mesures vexatoires ; il croyait même l'éclairer et avait la sotte prétention de se persuader qu'il lui donnait une diversion avantageuse à ses intérêts. Ne pouvant se faire illusion sur la misère qui accablait les villes maritimes, il en appelait à un avenir plus heureux qu'il disait préparer, et regardait ces calamités comme passagères.

On sera sans doute étonné de la persévérance qu'il a mise à maintenir des principes et un système si contraires aux vrais intérêts du commerce; mais on le sera encore plus lorsqu'on saura qu'il a persisté, malgré toutes les observations qu'on lui a faites à cet égard, et qu'un mois avant sa chute, dans le moment où l'Europe s'ébranlait pour conquérir la France, il a repoussé avec obstination une déclaration sage que je lui avais soumise pour annoncer aux neutres et aux alliés que les relations commerciales continueraient avec eux comme en temps de paix.

Napoléon avait des idées un peu plus exactes de l'industrie manufacturière. Sous le rapport de l'utilité, il la plaçait immédiatement après l'industrie agricole. Il disait souvent que le commerçant ne faisait que déplacer les objets, mais que le manufacturier les mettait en œuvre. Il ajoutait que le commerçant, avec le secours de deux ou trois commis, faisait pour un million d'affaires, et que le manufacturier nour-

rissait cinq à six cents familles en opérant avec une somme égale. Il croyait que les manufactures exigeaient plus de talent, parce que, outre l'achat et la vente, à quoi se bornent les opérations du commerçant, le manufacturier était tenu de perfectionner ses produits, d'étudier le goût du consommateur et de varier à chaque moment sa fabrication.

On ne peut pas disconvenir que Napoléon n'ait rendu de grands services à l'industrie. C'est sous son règne qu'elle a atteint ce degré de prospérité où elle est aujourd'hui. C'est sous son règne qu'on s'est affranchi du tribut que nous avions payé jusque-là à l'étranger. C'est sous son règne qu'on a vu, pour la première fois, tous nos produits industriels rivaliser sur tous les marchés de l'Europe, pour le prix et la qualité, avec ceux des nations les plus éclairées en ce genre. Ces progrès rapides de l'industrie sont dus principalement à la prohibition dont il avait frappé les produits étrangers et à la sévère vigilance avec laquelle on les repoussait. Alors, les fabriques ont pu s'établir sans craindre la

concurrence; elles ont été assurées du débit de leurs produits, quoique de qualité inférieure dans le principe. Peu à peu, elles se sont perfectionnées, et enfin elles sont arrivées, en très peu de temps, à faire aussi bien que les étrangers. Si Bonaparte avait écouté les plaintes du consommateur ou des préjugés publics, nos fabriques seraient encore dans l'état d'imperfection où il les a trouvées.

Je ne puis pas taire qu'un motif puissant, son aversion pour les Anglais et le désir de nuire à leur industrie, n'ait contribué pour beaucoup à lui faire adopter ces mesures; mais quel qu'ait été son motif, l'effet n'en a pas été moins favorable à notre industrie, et la seule fabrication des tissus de coton est devenue pour nous un commerce de deux à trois cents millions.

Mais il était dans la destinée de Napoléon d'altérer, sous quelques rapports, le bien qu'il faisait. A peine a-t-il vu prospérer ses fabriques qu'il s'est hâté de mettre un droit énorme sur l'entrée du coton. Ce droit était plus fort que la valeur mercantile de cette matière. Il s'était

créé par ce moyen un impôt de trente à quarante millions. Le résultat était sans doute évident, puisqu'on ne pouvait plus concourir sur les marchés étrangers pour la vente des produits. Mais comme la consommation intérieure en est énorme, les fabriques ont continué à prospérer.

Ce système de prohibition, qui a été généralement appliqué à tous les objets de fabrique étrangère, a donné à nos manufactures un tel développement et amené une si grande perfection dans les produits, qu'il est peu d'objets dans la fabrication desquels nous soyons inférieurs aux Anglais, et qu'il en est un grand nombre pour lesquels nous sommes supérieurs. C'est ainsi qu'en peu de temps nous avons rivalisé pour tous les objets de quincaillerie, et que nous sommes parvenus à imiter parfaitement les toiles blanches et les nankins des Indes. Cette dernière fabrication était devenue pour nous un objet de quinze à seize cent mille pièces dans les seuls départements de la Seine-Inférieure, de la Somme, de l'Ain et du Nord,

au moment où la loi de 1814 est venue rouvrir la porte aux nankins des Indes et a étouffé dans nos mains cette belle branche de produits.

L'Empereur ne s'est jamais fait illusion sur le danger d'admettre dans la consommation les produits étrangers en concurrence des produits de notre industrie. Il sentait que, lors même que nous aurions de la supériorité sur la qualité ou le prix, cette concurrence nous serait funeste, d'abord parce que la concurrence fait baisser les prix, et en second lieu parce que nos fabriques naissantes ne pourraient pas lutter longtemps contre celles de l'étranger.

En effet, chez nous, les capitaux employés à l'établissement ne sont pas rentrés; le fabricant est forcé de trouver dans ses bénéfices l'intérêt de sa mise de fonds et l'intérêt de ses dépenses journalières de fabrication, tandis que le fabricant anglais, qui est rentré dans ses capitaux, peut se contenter, pour quelque temps, des bénéfices de la fabrication. D'ailleurs, le fabricant étranger trouve des ressources dans son gouvernement, lorsqu'il s'agit de por-

ter atteinte à une branche d'industrie étrangère, tandis que le manufacturier français est toujours livré à ses propres forces.

C'est en partant de ces idées que Napoléon était ennemi de tout traité de commerce. Il pensait avec raison qu'une grande nation ne peut avoir pour traité avec les autres puissances qu'un bon système de douanes. Elle doit le présenter aux puissances comme la condition à laquelle elle laissera entrer et sortir les marchandises. Elle peut alors exiger qu'on la traite à l'égal des autres puissances et menacer de justes représailles, si elles en favorisent une à son détriment. Ainsi l'Angleterre serait tenue de recevoir nos vins aux mêmes conditions que ceux du Portugal, ou nous pourrions avec justice imposer ses produits coloniaux au-dessus de ceux des autres puissances.

D'ailleurs, un traité de commerce qui accorde des avantages à une nation au préjudice d'une autre, excite le mécontentement de cette dernière et diminue ses relations.

Il est encore un point de vue sous lequel on

étranger à l'équipage. Il ordonne au ministre de la marine de faire juger l'agent de police par une commission militaire.

Quelques jours après, le ministre lui apprend que l'agent a été acquitté et produit une longue épître de M. Caffarelli, préfet de la marine, qui établissait l'innocence de l'accusé.

Bonaparte déchire la lettre, ordonne qu'on envoie au fort de Joux les trois capitaines qui avaient jugé, nomme une autre commission et dit au ministre Decrès : « Vous me répondez « personnellement du résultat. »

Le ministre vint s'asseoir à côté de moi et me dit littéralement : « S'il y résiste cette fois-ci, il aura les côtes dures. »

Huit jours après, je lus dans le *Moniteur* qu'on avait fusillé, à Brest, un homme qui avait mis le feu à un vaisseau.

Ainsi Napoléon se formait une opinion sur toutes les causes capitales qu'on portait devant les tribunaux, et lorsque le jugement était contraire à son avis, il répétait qu'on l'avait *enlacé*, que les lois étaient iniques, et qu'il finirait par

se réserver le jugement de toutes les causes qui intéressaient l'État.

Il était bien plus absolu dans les affaires d'administration et de finances. C'étaient des commissions formées par lui qui préparaient les rapports; et, comme il présidait ces conseils, ses décisions étaient bien rarement contredites ou contestées. Il avait pour principe de ne pas adjuger à un créancier de l'État au delà des deux tiers de ses demandes, de sorte que les trois membres de son Conseil qui constamment étaient chargés de l'apuration des comptes, s'étudiaient à lui présenter des rapports d'après les bases convenues. Les malheureux créanciers pour fournitures ou travaux étaient bien obligés d'en passer par là, puisque ses décrets étaient immuables et sans appel.

On s'étonnera peut-être que, d'après cette manière d'opérer, il ait pu continuer à trouver des fournisseurs; mais l'étonnement cessera lorsqu'on saura que le ministre du matériel de l'armée était constamment débiteur de fortes sommes envers les fournisseurs, et qu'on les

menaçait de ne pas les payer s'ils ne continuaient à fournir. Plusieurs fois, néanmoins, les fabricants réunis ont refusé le service sous prétexte qu'ils n'en avaient plus les moyens, ou parce que le prix qu'on mettait aux objets de fourniture leur présentait des pertes; mais le ministre les menaçait alors de s'adresser à des étrangers et d'employer les fonds qui leur étaient dus à ces achats, et par ce moyen il obtenait de nouvelles soumissions. On a vu un de ces ministres changer les dimensions des draps dans la longueur et dans la largeur, commettre de nouvelles demandes d'après ces nouvelles dimensions et faire acheter sous main à 40 et 50 pour 100 de perte pour les fabricants tout ce qui existait dans leurs magasins d'après les anciennes dimensions. Les fabricants furent forcés de souscrire à ce sacrifice, attendu que ces sortes d'étoffes ne convenaient que pour l'habillement du soldat.

CHAPITRE III

OPINION DE NAPOLÉON BONAPARTE SUR LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET LES ARTS.

Napoléon n'aimait pas les arts, ce qui provenait peut-être de ce que la nature lui avait refusé ce tact particulier qui nous sert à en apprécier le mérite. Il était même si borné à cet égard, qu'il ne concevait pas qu'on pût s'enthousiasmer d'un tableau ou d'une statue, attendu, disait-il, que « tous étaient des copies de « la nature, et qu'il n'y avait pas grand mérite « à copier ou à imiter ». Néanmoins, comme il savait que son opinion à cet égard n'était pas générale, il avait l'air de s'intéresser au progrès des arts ; et, par le fait, il a fait beaucoup travailler les artistes. Ses victoires, ses monuments, sa vie fournissaient des sujets nombreux et vastes qu'il n'était pas fâché de transmettre à la postérité.

C'était par politique ou par ostentation qu'il encourageait les arts, jamais par ce sentiment qui nous fait juger une nation et son état de civilisation par les monuments et les productions du génie. Je lui ai entendu dire plusieurs fois que, de tous les objets qui l'avaient frappé dans sa vie, les pyramides d'Égypte et la taille du géant Frion étaient ceux qui l'avaient le plus étonné. C'était curieux de le voir parcourant le beau musée de sa capitale. Il était constamment impassible devant les chefs-d'œuvre de tous les âges; il ne s'arrêtait devant aucun, et lorsqu'on fixait son attention sur quelqu'un d'entre eux, il demandait froidement: « De qui est ça? » sans se permettre aucune observation et sans témoigner la moindre impression.

On lui avait dit que David était le premier peintre de son siècle. Il le croyait et le répétait, mais sans jamais entrer dans le moindre détail sur la nature de son talent, et sans se permettre aucune comparaison avec les autres peintres ses contemporains. On s'apercevait

aisément de l'état de contrainte où il était, toutes les fois qu'il se trouvait dans ces positions, et du désir qu'il avait d'échapper le plus tôt possible à cet état de gêne.

Il est à remarquer que l'Empereur, qui n'aimait que les grandes masses, les objets gigantesques, n'ait accordé sa confiance qu'à des hommes qui se plaisaient dans les petits détails et ne pouvaient exécuter que de petites choses. Fontaine et Percier avaient sa confiance comme architectes. Sans doute, ces deux artistes sont remplis de talent, mais ils n'ont jamais su s'élever à la hauteur des grands hommes qui ont illustré leur art. A côté du beau salon de Mars, à Saint-Cloud, ils ont décoré un salon à la manière d'un café. La salle à manger du rez-de-chaussée des Tuileries a reçu les ornements d'un estaminet des boulevards. Tout cela contraste très plaisamment avec les nobles décorations du siècle de Louis XIV. Et, quoiqu'il y ait de la grâce dans les détails, de l'élégance dans les formes, on ne peut pas s'empêcher de dire que ces pompons, ces colifichets sont très

déplacés dans la demeure d'un grand monarque, où tout doit respirer le grandiose. Napoléon a dépensé des sommes énormes pour les arts, et on voit à regret qu'il n'existe pas un monument qui puisse arrêter l'œil de la postérité.

A côté de Percier et de Fontaine, figure Denon, qui a eu sa part dans le choix qu'a fait l'Empereur pour élever des monuments. Il lui a confié l'érection de la colonne de la place Vendôme. Ici l'effort n'était pas grand, puisqu'il ne s'agissait que de copier la colonne Trajane. Mais tout ce qui est de lui est empreint d'une médiocrité de talent qui fait honte au dix-neuvième siècle. Au lieu d'asseoir cette colonne de bronze sur une base imposante d'un seul bloc de granit, il l'a élevée sur une base de métal dont les bas-reliefs entassés confusément rappellent un pur étalage de chaudronnier.

Le même artiste était chargé d'élever un obélisque sur le pont Neuf. Déjà la base était établie, lorsque les événements ont fait déchoir Napoléon. Ici le même travers de mesquinerie inspirait les conceptions de l'auteur. Au lieu de

transporter de nos carrières une masse énorme de granit qui eût fixé les yeux de la postérité, et sur la difficulté vaincue des transports, et sur la grandeur de l'exécution, on entassait couche sur couche de petites pierres ; ce qui annonce une dépense d'argent, mais ne démontre jamais ni la force, ni le génie, ni la majesté d'une grande nation. Denon a voulu singer l'Empereur dans tous ses travers. Plein de lui-même, de simple amateur il s'est placé au rang des peintres et des architectes. Il a voulu commander et diriger des hommes qui n'étaient pas faits pour se plier à ses caprices, et il ne s'est entouré que d'une médiocrité servile d'après laquelle on jugera très mal de l'état de nos arts sous le règne de Napoléon.

L'Empereur ordonnait, mais il était indifférent sur le mode d'exécution, parce qu'il manquait de goût pour juger par lui-même, et que, ne pouvant pas apprécier le mérite d'un artiste, il était toujours disposé à croire que celui qui avait sa confiance était le meilleur.

Napoléon n'estimait point les commerçants. Il disait que le commerce dessèche l'âme, par une âpreté constante de gain, et il ajoutait que le commerçant n'a ni foi ni patrie. Cette opinion s'était naturellement formée chez lui par l'opposition constante que le commerce a manifestée à ses projets d'ambition et de conquêtes. Sous le règne de Napoléon, aucune classe de la société n'a eu plus à souffrir que le commerce, qui ne prospère que dans la paix et sous des lois fixes et protectrices. Or, Napoléon a été constamment en guerre, et ses lois variaient au gré de ses caprices, de sorte que les opérations du commerce n'ont jamais pu être calculées sur des bases solides et ont été constamment des jeux du hasard. Dans cet état de choses, il était difficile que le commerçant prît de la confiance, et c'est la raison du jugement sévère que Napoléon avait porté sur lui.

Accoutumé à tout faire plier sous ses ordres, il s'indignait de la résistance qu'opposait le commerce à ses vues. Il eût voulu le diriger au gré de ses fantaisies. Tantôt il lui prescrivait

un débouché pour ses expéditions sans avoir calculé ni les dangers, ni les besoins, ni les avantages des retours; tantôt il lui traçait une ligne à suivre pour faire arriver les produits du dehors, comme il a fait, par exemple, pour les cotons du Levant, que le commerce recevait par Vienne et qu'il assujettit à arriver par Trieste; tantôt il désignait les seuls objets qu'il convenait d'importer et ceux qu'il fallait exporter; en un mot, il prétendait le faire manœuvrer comme un bataillon et exigeait de lui une soumission aussi passive. Il a été même plus loin, car pendant quelque temps il désigna lui-même les seules maisons qui pouvaient expédier tel ou tel article dans tel ou tel pays, et prescrivait les objets qu'on devait importer en retour.

Napoléon ne se bornait pas à vouloir disposer ainsi arbitrairement du commerce. Comme il n'était jamais esclave ni de sa parole ni de ses décrets, il lui est arrivé souvent de contremander l'importation ou l'exportation d'un article, sous le spécieux prétexte que les Anglais en avaient besoin. Je l'ai vu, plusieurs

fois, faire donner des ordres pour qu'on n'exportât pas tel et tel article dont il avait permis la sortie, parce qu'il venait de lire dans les papiers anglais qu'on voyait avec plaisir que l'Empereur laissât sortir cet objet. L'armateur se voyait alors obligé de refaire sa cargaison à grands frais et d'éprouver des pertes considérables sur les premiers objets de ses spéculations.

En suivant un système aussi contraire aux intérêts du commerce, aurait-il dû être étonné d'être un objet d'horreur aux yeux des commerçants? Sans doute, le négociant sait faire le sacrifice de sa fortune et de son travail lorsque l'honneur ou l'intérêt de la nation commandent une guerre; mais dans le cas où l'ambition insatiable d'un chef, dans le cas où le caprice lui commande des mesures absurdes et contraires à ses intérêts, alors il reprend toute sa dignité, il oppose de la résistance et voue la haine et le mépris à l'homme qui abuse de son pouvoir.

L'Empereur n'avait jamais réfléchi sur la

nature et l'importance des relations commerciales. Il ne savait pas que tout y est calcul et convenance, et qu'il n'y a pas une opération qui ne demande la plus grande liberté pour celui qui la fait. Il ne savait pas que les besoins d'une place appellent les ressources d'une autre, que la différence des prix détermine seule les achats, et que le commerçant, avant de faire une opération, doit avoir soumis tout au calcul. D'après cela, aucune force étrangère ne doit ni s'immiscer dans son entreprise, ni l'entraver.

Napoléon était loin de rapporter la haine que lui avait vouée le commerce aux raisons que nous venons de déduire. Il y a plus : il croyait sincèrement le servir par ces mesures vexatoires ; il croyait même l'éclairer et avait la sotte prétention de se persuader qu'il lui donnait une diversion avantageuse à ses intérêts. Ne pouvant se faire illusion sur la misère qui accablait les villes maritimes, il en appelait à un avenir plus heureux qu'il disait préparer, et regardait ces calamités comme passagères.

On sera sans doute étonné de la persévérance qu'il a mise à maintenir des principes et un système si contraires aux vrais intérêts du commerce; mais on le sera encore plus lorsqu'on saura qu'il a persisté, malgré toutes les observations qu'on lui a faites à cet égard, et qu'un mois avant sa chute, dans le moment où l'Europe s'ébranlait pour conquérir la France, il a repoussé avec obstination une déclaration sage que je lui avais soumise pour annoncer aux neutres et aux alliés que les relations commerciales continueraient avec eux comme en temps de paix.

Napoléon avait des idées un peu plus exactes de l'industrie manufacturière. Sous le rapport de l'utilité, il la plaçait immédiatement après l'industrie agricole. Il disait souvent que le commerçant ne faisait que déplacer les objets, mais que le manufacturier les mettait en œuvre. Il ajoutait que le commerçant, avec le secours de deux ou trois commis, faisait pour un million d'affaires, et que le manufacturier nour-

rissait cinq à six cents familles en opérant avec une somme égale. Il croyait que les manufactures exigeaient plus de talent, parce que, outre l'achat et la vente, à quoi se bornent les opérations du commerçant, le manufacturier était tenu de perfectionner ses produits, d'étudier le goût du consommateur et de varier à chaque moment sa fabrication.

On ne peut pas disconvenir que Napoléon n'ait rendu de grands services à l'industrie. C'est sous son règne qu'elle a atteint ce degré de prospérité où elle est aujourd'hui. C'est sous son règne qu'on s'est affranchi du tribut que nous avions payé jusque-là à l'étranger. C'est sous son règne qu'on a vu, pour la première fois, tous nos produits industriels rivaliser sur tous les marchés de l'Europe, pour le prix et la qualité, avec ceux des nations les plus éclairées en ce genre. Ces progrès rapides de l'industrie sont dus principalement à la prohibition dont il avait frappé les produits étrangers et à la sévère vigilance avec laquelle on les repoussait. Alors, les fabriques ont pu s'établir sans craindre la

concurrence; elles ont été assurées du débit de leurs produits, quoique de qualité inférieure dans le principe. Peu à peu, elles se sont perfectionnées, et enfin elles sont arrivées, en très peu de temps, à faire aussi bien que les étrangers. Si Bonaparte avait écouté les plaintes du consommateur ou des préjugés publics, nos fabriques seraient encore dans l'état d'imperfection où il les a trouvées.

Je ne puis pas taire qu'un motif puissant, son aversion pour les Anglais et le désir de nuire à leur industrie, n'ait contribué pour beaucoup à lui faire adopter ces mesures; mais quel qu'ait été son motif, l'effet n'en a pas été moins favorable à notre industrie, et la seule fabrication des tissus de coton est devenue pour nous un commerce de deux à trois cents millions.

Mais il était dans la destinée de Napoléon d'altérer, sous quelques rapports, le bien qu'il faisait. A peine a-t-il vu prospérer ses fabriques qu'il s'est hâté de mettre un droit énorme sur l'entrée du coton. Ce droit était plus fort que la valeur mercantile de cette matière. Il s'était

créé par ce moyen un impôt de trente à quarante millions. Le résultat était sans doute évident, puisqu'on ne pouvait plus concourir sur les marchés étrangers pour la vente des produits. Mais comme la consommation intérieure en est énorme, les fabriques ont continué à prospérer.

Ce système de prohibition, qui a été généralement appliqué à tous les objets de fabrique étrangère, a donné à nos manufactures un tel développement et amené une si grande perfection dans les produits, qu'il est peu d'objets dans la fabrication desquels nous soyons inférieurs aux Anglais, et qu'il en est un grand nombre pour lesquels nous sommes supérieurs. C'est ainsi qu'en peu de temps nous avons rivalisé pour tous les objets de quincaillerie, et que nous sommes parvenus à imiter parfaitement les toiles blanches et les nankins des Indes. Cette dernière fabrication était devenue pour nous un objet de quinze à seize cent mille pièces dans les seuls départements de la Seine-Inférieure, de la Somme, de l'Ain et du Nord,

au moment où la loi de 1814 est venue rouvrir la porte aux nankins des Indes et a étouffé dans nos mains cette belle branche de produits.

L'Empereur ne s'est jamais fait illusion sur le danger d'admettre dans la consommation les produits étrangers en concurrence des produits de notre industrie. Il sentait que, lors même que nous aurions de la supériorité sur la qualité ou le prix, cette concurrence nous serait funeste, d'abord parce que la concurrence fait baisser les prix, et en second lieu parce que nos fabriques naissantes ne pourraient pas lutter longtemps contre celles de l'étranger.

En effet, chez nous, les capitaux employés à l'établissement ne sont pas rentrés; le fabricant est forcé de trouver dans ses bénéfices l'intérêt de sa mise de fonds et l'intérêt de ses dépenses journalières de fabrication, tandis que le fabricant anglais, qui est rentré dans ses capitaux, peut se contenter, pour quelque temps, des bénéfices de la fabrication. D'ailleurs, le fabricant étranger trouve des ressources dans son gouvernement, lorsqu'il s'agit de por-

ter atteinte à une branche d'industrie étrangère, tandis que le manufacturier français est toujours livré à ses propres forces.

C'est en partant de ces idées que Napoléon était ennemi de tout traité de commerce. Il pensait avec raison qu'une grande nation ne peut avoir pour traité avec les autres puissances qu'un bon système de douanes. Elle doit le présenter aux puissances comme la condition à laquelle elle laissera entrer et sortir les marchandises. Elle peut alors exiger qu'on la traite à l'égal des autres puissances et menacer de justes représailles, si elles en favorisent une à son détriment. Ainsi l'Angleterre serait tenue de recevoir nos vins aux mêmes conditions que ceux du Portugal, ou nous pourrions avec justice imposer ses produits coloniaux au-dessus de ceux des autres puissances.

D'ailleurs, un traité de commerce qui accorde des avantages à une nation au préjudice d'une autre, excite le mécontentement de cette dernière et diminue ses relations.

Il est encore un point de vue sous lequel on

peut envisager les traités de commerce, c'est qu'à peine sont-ils mis à exécution que l'une des parties contractantes s'aperçoit qu'elle a été lésée; dès lors elle tâche d'éluder l'exécution du traité, et les deux nations finissent toujours par s'engager dans une guerre.

L'Empereur avait une prédilection marquée pour la fabrique de Lyon. Il y prenait le plus vif intérêt, et lorsque les événements ralentissaient cette précieuse branche de notre industrie, il ne négligeait rien pour venir à son secours. On l'a vu, dans les époques de crise, forcer les vaisseaux qui abordaient dans un port, à prendre un quart en tissus de Lyon pour leur chargement en retour.

Pendant une année où le commerce et l'industrie étaient dans une stagnation complète, il était alarmé de l'oisiveté à laquelle étaient condamnés les ouvriers, surtout ceux du faubourg Saint-Antoine et de Lyon. Il m'envoya chercher et me dit :

« L'ouvrier manque de travail, il est alors à « la merci de tous les intrigants; on peut le

« soulever : je crains ces insurrections fondées
« sur un manque de pain; je craindrais moins
« une bataille contre deux cent mille hommes.
« Quelles seraient vos idées pour donner du
« travail aux ouvriers et ranimer les fabri-
« ques?

« — Je suis, comme vous, affecté de la détresse du commerce, et je vais vous dire franchement mon opinion. L'ouvrier manque de travail; il faut lui en donner. Le fabricant a ses magasins pleins de marchandises qu'il ne peut pas vendre; il faut lui prêter secours pour l'aider à payer ses engagements et lui fournir les moyens d'entretenir ses ouvriers.

« Pour remplir ce double but, voici ce que je vous propose. On réunira dans le faubourg Saint-Antoine le maire, le juge de paix, les premiers fabricants dans les principaux genres; on leur fera distribuer des commandes de meubles et autres objets pour six millions.

« Vous enverrez à Lyon un homme intelligent qui commandera des étoffes de meubles pour six millions, et donnera le dessin de chaque

étoffe, afin qu'on ne lui vende pas des objets fabriqués, car votre but est de donner du travail. »

Napoléon me demanda ce qu'il ferait de ces meubles et de ces étoffes. Je lui répondis qu'il les installerait au Palais-Royal et les tirerait de là pour meubler ses châteaux.

Tout fut exécuté, et, à l'époque de la Restauration, il y avait encore le plus grand nombre de ces objets au Palais-Royal.

Quant aux fabricants, je lui conseillai de prêter trente ou quarante millions aux principaux, avec l'engagement de ne pas fermer leurs ateliers.

Napoléon dépensa soixante-deux millions pour calmer cette crise; il prêta jusqu'à la somme de cinq millions à des fabricants tels que Gros d'Avillers et Richard Lenoir. La crise se calma.

L'Empereur sentait si bien le besoin des sacrifices dans cette circonstance, qu'il m'est arrivé plusieurs fois de lui exposer la détresse de quelques fabricants, et que jamais il n'a refusé l'appui que je lui demandais.

Napoléon m'a dit plusieurs fois qu'il craignait les insurrections des peuples, lorsqu'elles étaient amenées par le manque de travail, tandis qu'il n'avait jamais redouté les insurrections politiques, parce qu'alors on peut mitrailler sans pitié, et qu'avec douze cents hommes bien conduits et quatre pièces de canon, il ferait rentrer tout Paris dans ses boutiques, comme il l'avait fait le 13 vendémiaire.

On peut donc dire, à la louange de Napoléon, qu'il ne s'est jamais refusé à accorder des encouragements pour faire prospérer un genre quelconque d'industrie. Il suffisait, à cet égard, de lui en faire sentir l'utilité pour obtenir tous les sacrifices possibles. Ainsi, par un système bien combiné, d'un côté, la prohibition des produits étrangers, et, de l'autre, les encouragements pour le perfectionnement des produits de notre industrie, il est parvenu à porter les fabriques françaises au plus haut degré de perfection.

Une vérité qui sera contestée par des hommes prévenus, mais qui n'en est pas moins une

Napoléon n'estimait point les commerçants. Il disait que le commerce dessèche l'âme, par une âpreté constante de gain, et il ajoutait que le commerçant n'a ni foi ni patrie. Cette opinion s'était naturellement formée chez lui par l'opposition constante que le commerce a manifestée à ses projets d'ambition et de conquêtes. Sous le règne de Napoléon, aucune classe de la société n'a eu plus à souffrir que le commerce, qui ne prospère que dans la paix et sous des lois fixes et protectrices. Or, Napoléon a été constamment en guerre, et ses lois variaient au gré de ses caprices, de sorte que les opérations du commerce n'ont jamais pu être calculées sur des bases solides et ont été constamment des jeux du hasard. Dans cet état de choses, il était difficile que le commerçant prît de la confiance, et c'est la raison du jugement sévère que Napoléon avait porté sur lui.

Accoutumé à tout faire plier sous ses ordres, il s'indignait de la résistance qu'opposait le commerce à ses vues. Il eût voulu le diriger au gré de ses fantaisies. Tantôt il lui prescrivait

un débouché pour ses expéditions sans avoir calculé ni les dangers, ni les besoins, ni les avantages des retours; tantôt il lui traçait une ligne à suivre pour faire arriver les produits du dehors, comme il a fait, par exemple, pour les cotons du Levant, que le commerce recevait par Vienne et qu'il assujettit à arriver par Trieste; tantôt il désignait les seuls objets qu'il convenait d'importer et ceux qu'il fallait exporter; en un mot, il prétendait le faire manœuvrer comme un bataillon et exigeait de lui une soumission aussi passive. Il a été même plus loin, car pendant quelque temps il désigna lui-même les seules maisons qui pouvaient expédier tel ou tel article dans tel ou tel pays, et prescrivait les objets qu'on devait importer en retour.

Napoléon ne se bornait pas à vouloir disposer ainsi arbitrairement du commerce. Comme il n'était jamais esclave ni de sa parole ni de ses décrets, il lui est arrivé souvent de contremander l'importation ou l'exportation d'un article, sous le spécieux prétexte que les Anglais en avaient besoin. Je l'ai vu, plusieurs

fois, faire donner des ordres pour qu'on n'exportât pas tel et tel article dont il avait permis la sortie, parce qu'il venait de lire dans les papiers anglais qu'on voyait avec plaisir que l'Empereur laissât sortir cet objet. L'armateur se voyait alors obligé de refaire sa cargaison à grands frais et d'éprouver des pertes considérables sur les premiers objets de ses spéculations.

En suivant un système aussi contraire aux intérêts du commerce, aurait-il dû être étonné d'être un objet d'horreur aux yeux des commerçants? Sans doute, le négociant sait faire le sacrifice de sa fortune et de son travail lorsque l'honneur ou l'intérêt de la nation commandent une guerre; mais dans le cas où l'ambition insatiable d'un chef, dans le cas où le caprice lui commande des mesures absurdes et contraires à ses intérêts, alors il reprend toute sa dignité, il oppose de la résistance et voue la haine et le mépris à l'homme qui abuse de son pouvoir.

L'Empereur n'avait jamais réfléchi sur la

nature et l'importance des relations commerciales. Il ne savait pas que tout y est calcul et convenance, et qu'il n'y a pas une opération qui ne demande la plus grande liberté pour celui qui la fait. Il ne savait pas que les besoins d'une place appellent les ressources d'une autre, que la différence des prix détermine seule les achats, et que le commerçant, avant de faire une opération, doit avoir soumis tout au calcul. D'après cela, aucune force étrangère ne doit ni s'immiscer dans son entreprise, ni l'entraver.

Napoléon était loin de rapporter la haine que lui avait vouée le commerce aux raisons que nous venons de déduire. Il y a plus : il croyait sincèrement le servir par ces mesures vexatoires; il croyait même l'éclairer et avait la sotte prétention de se persuader qu'il lui donnait une diversion avantageuse à ses intérêts. Ne pouvant se faire illusion sur la misère qui accablait les villes maritimes, il en appelait à un avenir plus heureux qu'il disait préparer, et regardait ces calamités comme passagères.

On sera sans doute étonné de la persévérance qu'il a mise à maintenir des principes et un système si contraires aux vrais intérêts du commerce; mais on le sera encore plus lorsqu'on saura qu'il a persisté, malgré toutes les observations qu'on lui a faites à cet égard, et qu'un mois avant sa chute, dans le moment où l'Europe s'ébranlait pour conquérir la France, il a repoussé avec obstination une déclaration sage que je lui avais soumise pour annoncer aux neutres et aux alliés que les relations commerciales continueraient avec eux comme en temps de paix.

Napoléon avait des idées un peu plus exactes de l'industrie manufacturière. Sous le rapport de l'utilité, il la plaçait immédiatement après l'industrie agricole. Il disait souvent que le commerçant ne faisait que déplacer les objets, mais que le manufacturier les mettait en œuvre. Il ajoutait que le commerçant, avec le secours de deux ou trois commis, faisait pour un million d'affaires, et que le manufacturier nour-

rissait cinq à six cents familles en opérant avec une somme égale. Il croyait que les manufactures exigeaient plus de talent, parce que, outre l'achat et la vente, à quoi se bornent les opérations du commerçant, le manufacturier était tenu de perfectionner ses produits, d'étudier le goût du consommateur et de varier à chaque moment sa fabrication.

On ne peut pas disconvenir que Napoléon n'ait rendu de grands services à l'industrie. C'est sous son règne qu'elle a atteint ce degré de prospérité où elle est aujourd'hui. C'est sous son règne qu'on s'est affranchi du tribut que nous avions payé jusque-là à l'étranger. C'est sous son règne qu'on a vu, pour la première fois, tous nos produits industriels rivaliser sur tous les marchés de l'Europe, pour le prix et la qualité, avec ceux des nations les plus éclairées en ce genre. Ces progrès rapides de l'industrie sont dus principalement à la prohibition dont il avait frappé les produits étrangers et à la sévère vigilance avec laquelle on les repoussait. Alors, les fabriques ont pu s'établir sans craindre la

concurrence; elles ont été assurées du débit de leurs produits, quoique de qualité inférieure dans le principe. Peu à peu, elles se sont perfectionnées, et enfin elles sont arrivées, en très peu de temps, à faire aussi bien que les étrangers. Si Bonaparte avait écouté les plaintes du consommateur ou des préjugés publics, nos fabriques seraient encore dans l'état d'imperfection où il les a trouvées.

Je ne puis pas taire qu'un motif puissant, son aversion pour les Anglais et le désir de nuire à leur industrie, n'ait contribué pour beaucoup à lui faire adopter ces mesures; mais quel qu'ait été son motif, l'effet n'en a pas été moins favorable à notre industrie, et la seule fabrication des tissus de coton est devenue pour nous un commerce de deux à trois cents millions.

Mais il était dans la destinée de Napoléon d'altérer, sous quelques rapports, le bien qu'il faisait. A peine a-t-il vu prospérer ses fabriques qu'il s'est hâté de mettre un droit énorme sur l'entrée du coton. Ce droit était plus fort que la valeur mercantile de cette matière. Il s'était

créé par ce moyen un impôt de trente à quarante millions. Le résultat était sans doute évident, puisqu'on ne pouvait plus concourir sur les marchés étrangers pour la vente des produits. Mais comme la consommation intérieure en est énorme, les fabriques ont continué à prospérer.

Ce système de prohibition, qui a été généralement appliqué à tous les objets de fabrique étrangère, a donné à nos manufactures un tel développement et amené une si grande perfection dans les produits, qu'il est peu d'objets dans la fabrication desquels nous soyons inférieurs aux Anglais, et qu'il en est un grand nombre pour lesquels nous sommes supérieurs. C'est ainsi qu'en peu de temps nous avons rivalisé pour tous les objets de quincaillerie, et que nous sommes parvenus à imiter parfaitement les toiles blanches et les nankins des Indes. Cette dernière fabrication était devenue pour nous un objet de quinze à seize cent mille pièces dans les seuls départements de la Seine-Inférieure, de la Somme, de l'Ain et du Nord,

au moment où la loi de 1814 est venue rouvrir la porte aux nankins des Indes et a étouffé dans nos mains cette belle branche de produits.

L'Empereur ne s'est jamais fait illusion sur le danger d'admettre dans la consommation les produits étrangers en concurrence des produits de notre industrie. Il sentait que, lors même que nous aurions de la supériorité sur la qualité ou le prix, cette concurrence nous serait funeste, d'abord parce que la concurrence fait baisser les prix, et en second lieu parce que nos fabriques naissantes ne pourraient pas lutter longtemps contre celles de l'étranger.

En effet, chez nous, les capitaux employés à l'établissement ne sont pas rentrés ; le fabricant est forcé de trouver dans ses bénéfices l'intérêt de sa mise de fonds et l'intérêt de ses dépenses journalières de fabrication, tandis que le fabricant anglais, qui est rentré dans ses capitaux, peut se contenter, pour quelque temps, des bénéfices de la fabrication. D'ailleurs, le fabricant étranger trouve des ressources dans son gouvernement, lorsqu'il s'agit de por-

ter atteinte à une branche d'industrie étrangère, tandis que le manufacturier français est toujours livré à ses propres forces.

C'est en partant de ces idées que Napoléon était ennemi de tout traité de commerce. Il pensait avec raison qu'une grande nation ne peut avoir pour traité avec les autres puissances qu'un bon système de douanes. Elle doit le présenter aux puissances comme la condition à laquelle elle laissera entrer et sortir les marchandises. Elle peut alors exiger qu'on la traite à l'égal des autres puissances et menacer de justes représailles, si elles en favorisent une à son détriment. Ainsi l'Angleterre serait tenue de recevoir nos vins aux mêmes conditions que ceux du Portugal, ou nous pourrions avec justice imposer ses produits coloniaux au-dessus de ceux des autres puissances.

D'ailleurs, un traité de commerce qui accorde des avantages à une nation au préjudice d'une autre, excite le mécontentement de cette dernière et diminue ses relations.

Il est encore un point de vue sous lequel on

« L'art des retraites est plus difficile avec « des Français qu'avec des soldats du Nord. « Une bataille perdue lui ôte ses forces et son « courage, affaiblit sa confiance en ses chefs « et le pousse à l'insubordination.

« Les soldats russes, prussiens, allemands, « gardent leur poste par devoir ; le soldat « français, par honneur. Les premiers sont « presque indifférents à une défaite, le second « en est humilié.

« Les privations, les mauvais chemins, la « pluie, le vent, rien ne rebute le soldat fran- « çais, lorsqu'il espère ou poursuit des succès.

« Le seul mobile du soldat français est l'hon- « neur : c'est dans ce mobile qu'il faut puiser « les punitions et les récompenses. Si jamais « les corrections qui sont en usage pour les « troupes du Nord s'établissaient parmi nous, « on déflorerait l'armée, et elle cesserait bientôt « d'exister comme puissance.

« Un bon mot du soldat français sur son « général, une chanson qui lui peint son état « de misère, ont souvent fait oublier des pri-

« vations de tout genre et surmonter les plus
« grands obstacles.

« Le soldat français est généreux. Il pille « pour dépenser, jamais pour s'enrichir. A ce « sujet, j'ai entendu raconter au général Lari- « boisière qu'à un relais d'Allemagne, il trouva « quatre grenadiers français dans une berline, « et que l'un d'eux, chargé de payer la poste, « demanda au postillon ce que l'Empereur lui « donnait de *guide*. Sur sa réponse qu'il lui « donnait trois francs par poste, il lui mit six « francs dans la main, en observant qu'il était « bien aise de donner à son Empereur une « leçon de générosité, et qu'il ne manquât pas « de le dire quand il repasserait.

« Le soldat français se bat avec bravoure, « dès qu'il a l'uniforme. Il fait un soldat instruit « après deux mois de marche.

« La conscription forme des armées de « citoyens. Le recrutement volontaire forme « des armées de vagabonds et de mauvais « sujets. L'honneur conduit les premiers, la « discipline seule commande aux seconds.

« Il suffit d'être juste avec des Français. Il « faut être sévère avec des étrangers. »

L'Empereur racontait un jour que, la veille de la bataille d'Austerlitz, il passait en revue un corps de grenadiers. Il en menaça un des arrêts par rapport à sa mauvaise tenue; ce soldat lui répliqua : « C'est trop peu que les arrêts, mais destituez-moi, pourvu toutefois que ce soit après-demain, car je ne veux pas être déshonoré. »

Il ajoutait qu'au fameux passage du pont de Lodi, il parcourait le front d'une demi-brigade qui recevait le feu de l'ennemi, et l'encouragea à tenir ferme. Un soldat l'apostropha en lui disant : « Vous nous faites périr en détail; sacrifiez ma brigade; les autres nous passeront sur le corps et, en moins d'une demi-heure, la victoire est à vous. » Après le passage opéré de cette manière, il fit chercher le soldat, qui n'existait plus. « Il y avait déjà là, « disait-il, le courage et la tête d'un grand « capitaine. »

L'Empereur était convaincu que l'opiniâtreté seule gagnait souvent les batailles. Je lui ai entendu raconter qu'il s'était battu avec le général Alvinzy pendant cinq jours consécutifs, sans qu'il y eût ni perte ni avantage d'aucune part. « Comme j'étais, disait-il, plus jeune que « lui et plus entêté, je ne doutais pas qu'il ne « finît par me céder le terrain, et je ne tenais « plus que dans cette persuasion. Le cinquième « jour, à cinq heures du soir, il se décida à or- « donner la retraite. » L'Empereur disait souvent avec complaisance que ce général Alvinzy était le meilleur capitaine qu'il eût eu à combattre, et que c'était pour cela qu'il n'en avait jamais dit ni bien ni mal dans les bulletins, tandis qu'il avait fait l'éloge de Beaulieu, de Wurmser et du prince Charles, qu'il ne craignait pas.

Un ennemi intimidé, disait-il, fait tous les sacrifices qu'on lui demande. « Après avoir « battu Beaulieu, à mon entrée en Italie, le « Piémont se trouva découvert, la consterna- « tion devint générale. Il m'eût fallu six mois

« pour me rendre maître de toutes ses places « fortes, et ma campagne était perdue pour la « conquête de l'Italie. Je menaçai le Roi d'une « invasion. Il m'ouvrit ses places, et je pus « poursuivre Beaulieu sans lui donner le temps « de se rallier. »

« La prise de Rome, dans la même campa- « gne, m'aurait fait perdre vingt jours dont « l'archiduc Charles aurait profité. Je menaçai « le Pape, qui racheta ses États moyennant « trente millions, dont j'avais grand besoin, et « je poursuivis l'archiduc. On traite toujours « plus favorablement, disait-il, avec un souve- « rain qui n'a pas quitté sa capitale et qu'on « menace, qu'avec celui qu'on a forcé d'en sor- « tir. Mon traité de Campo-Formio a été pro- « posé et conclu d'après ces principes. Je n'ai « menacé Moscou que pour obtenir un sem- « blable résultat. L'effet a tourné contre moi « dans cette circonstance. »

Napoléon portait dans la guerre ce caractère d'insensibilité qui, dans toutes les phases de sa

carrière orageuse, a toujours été le trait dominant. En Égypte, du côté de Jaffa, il fit fusiller sept mille Turcs qui s'étaient rendus par capitulation. Cinq ou six individus qui avaient échappé à cet effroyable carnage se réfugièrent à Saint-Jean d'Acre, y firent connaître cet attentat à la bonne foi et déterminèrent la garnison à n'écouter aucune proposition et à se défendre jusqu'à la mort. C'est là la cause principale de la résistance que Bonaparte essuya à Saint-Jean d'Acre.

A peu près dans le même temps, il fit empoisonner quatre-vingt-sept soldats, malades de la peste, dans l'hôpital de Jaffa. On essaya d'abord l'opium, qui ne produisit pas l'effet qu'on en attendait, et on employa ensuite le sublimé corrosif.

En faisant sa retraite de Saint-Jean d'Acre, il fit brûler toutes les récoltes des pays où il passait, et à une grande distance, à droite et à gauche du chemin que suivait l'armée. C'est d'après des traits semblables qu'il jugeait de l'habileté des généraux. Je me rappelle l'avoir entendu

une seule fois vanter le talent militaire de Wellington au moment de sa retraite sur Lisbonne, qu'il exécutait devant Masséna; ce général dévastait tout sur sa route; il détruisait les moulins, brûlait les subsistances et emmenait avec lui les populations et les bestiaux. « Voilà un « homme, disait l'Empereur; il est forcé de « fuir devant une armée contre laquelle il n'ose « pas se mesurer, mais il établit un désert de « quatre-vingts lieues entre l'ennemi et lui; il « retarde sa marche; il l'affaiblit par des priva- « tions de tout genre; il sait la ruiner sans la « combattre. Il n'y a que Wellington et moi, « en Europe, capables d'exécuter ces mesures. « Mais il y a cette différence entre lui et moi, « c'est que cette France, qu'on appelle une « nation, me blâmerait, tandis que l'Angleterre « l'approuvera. Je n'ai jamais été libre qu'en « Égypte. Aussi m'y suis-je permis des mesures « pareilles. On a beaucoup parlé de l'incendie « du Palatinat, et nos misérables historiens « calomnient encore à ce sujet Louis XIV. La « gloire de ce fait n'appartient point à ce roi.

« Elle est toute à son ministre Louvois, et « c'est, à mes yeux, le plus bel acte de sa vie. »

Il jugeait avec sévérité tous les généraux qui l'avaient précédé. Alexandre était son héros, parce qu'à de grands talents militaires, à de grandes vues de politique et d'ambition, il avait su joindre un grand système d'administration et d'amélioration pour le commerce du monde.

Dans le parallèle qu'il faisait des généraux les plus estimés, il lui échappait souvent des aperçus pleins de justesse et de raison. « Il y a, « disait-il, cette différence entre Condé et Tu« renne, c'est que le premier s'est montré à « Rocroi, à vingt-deux ans, ce qu'il a été toute « sa vie; il n'a jamais été plus brillant que dans « cette première campagne; tandis que Tu« renne s'est constamment perfectionné et que « sa dernière campagne est toujours la plus « savante, ce qui provient de ce que Turenne « avait l'esprit d'observation et savait mettre à « profit l'expérience, tandis que Condé, né mi« litaire, s'est arrêté au point où la nature l'avait « placé. » Je crains que, dans ce parallèle, Na-

poléon ne se soit jugé lui-même : il n'a jamais été plus grand que dans la campagne d'Italie, qu'il a faite à vingt-six ans, où, avec une armée peu nombreuse, mal vêtue, mal nourrie, dépourvue d'une partie du matériel nécessaire, il a détruit successivement quatre armées autrichiennes et a marché de victoire en victoire jusqu'aux portes de Vienne.

Il accordait du génie militaire au grand Frédéric, mais dans ce sens qu'il avait su s'écarter de la routine de son siècle. « Il a mis, disait-il, « plus d'activité dans ses marches, moins de « lenteur dans ses manœuvres; il a montré de « l'audace devant des généraux qui n'avaient « que de la méthode; il les a étonnés et battus, « parce qu'il s'est écarté de leurs formes et de « leur froide tactique. » Un jeune homme entreprenant lui eût plutôt résisté qu'un général consommé dans le métier.

Il parlait avec admiration des premiers temps de la guerre de la Vendée; « alors, disait-il, les « paysans étaient des soldats qui n'écoutaient « que leur courage et leur fanatisme; ils éton-

« naient et déconcertaient la troupe de ligne; il
« n'y avait plus de tactique pour elle; les pay-
« sans, armés de bâtons, s'emparaient de l'ar-
« tillerie; mais lorsque ces paysans ont com-
« mencé à se battre en ligne, alors ils ont eu
« de l'infériorité sur les troupes réglées, parce
« que, dès ce moment, la supériorité de la tac-
« tique a décidé de la victoire. »

J'ai vu un manuscrit de Kléber dans lequel cet habile général, qui avait suivi Bonaparte en Égypte, examinait avec soin son talent militaire et, passant en revue toute sa campagne d'Italie, ne lui accordait la réputation de grand général que dans cette circonstance où il se décida à lever le blocus de Mantoue et à abandonner son artillerie de siège pour aller combattre Wurmser, qui marchait contre lui avec des forces très supérieures.

CHAPITRE V

OPINION DE NAPOLÉON SUR LA RÉVOLUTION.

Napoléon disait souvent que les nations avaient leurs maladies comme les individus, et que leur histoire ne serait pas moins intéressante à décrire que celle des maladies du corps humain. Tout ce qui affecte et contrarie le corps social dans ses besoins, sa croyance, ses goûts, son indépendance, constitue un état de malaise qui s'annonce par des plaintes et se décide par insurrection. « Le peuple français, disait-il, « était froissé dans ses plus chers intérêts. La « noblesse et le clergé l'humiliaient par leur « orgueil et leurs privilèges. Ils le pressuraient « par les droits qu'ils s'étaient arrogés sur son « travail. Il a langui sous ce poids pendant « longtemps, mais enfin il a voulu secouer le « joug, et la Révolution a commencé. La chute « de la monarchie n'a été qu'une suite des diffi-

« cultés qui lui ont été opposées; elle n'était « point dans l'intention des révolutionnaires. »

Napoléon regardait la part plus ou moins active que chacun a prise à la Révolution comme l'effet d'une fièvre politique qui s'était emparée de toutes les têtes. Il n'y voyait pas plus de mal que dans les actes d'un frénétique, et il pardonnait à tout le monde, excepté à quelques nobles qui, comblés des faveurs de la cour, ont concouru à précipiter le monarque de son trône. Il voyait en cela, ou de l'ingratitude, ou une vile ambition. Il concevait qu'ils avaient pu se laisser aller aux idées révolutionnaires, mais il les blâmait d'avoir persisté lorsque le trône commença à être menacé; « dès « lors, disait-il, leur poste d'honneur n'était ni « dans les clubs ni à la Convention; il était à « Coblentz ».

La fièvre révolutionnaire a eu son siège dans le cœur ou dans la tête. Dans le premier cas, elle était produite par l'espoir des vengeances; celui qui en était atteint immolait son voisin sans pitié. C'était alors une perversion de sen-

timent qui n'était fondée sur aucune considération de bien public. Cette classe a été malheureusement nombreuse, et elle a donné à la Révolution un caractère d'atrocité qui en a dégradé le motif. Dans le second cas, ce n'était que l'explosion d'une opinion très prononcée pour une meilleure forme de gouvernement, pour le rétablissement des droits du peuple. Et, en cela, tout était noble, sacré, généreux. Cette classe était plus nombreuse, en 1789 et 1790, que la première; mais, en 1793, elle a été subjuguée par l'autre, qui l'a traitée avec plus de rigueur que les ennemis de toute révolution. Alors la Terreur est devenue la seule divinité de la France, et il est peu d'hommes qui ne lui aient sacrifié, en apparence, leur propre manière de penser et souvent leur conduite. La plupart de ces derniers sont à plaindre, peu à blâmer. Les premiers temps de la Révolution avaient fait connaître les opinions, les seconds ont mis à découvert les caractères.

Lorsque Napoléon arriva à la tête du gouvernement, il conçut le projet de réunir tous

ces partis. Étranger à tous les actes de la Révolution, il essaya de rallier à sa personne tous les hommes qui avaient montré du talent dans les diverses phases de la Révolution. Il essaya d'éteindre tous les germes de dissension; il y parvint.

Il ne faut pas croire pour cela que Napoléon ne mît pas du discernement dans le choix qu'il faisait de ces hommes exagérés. Je me rappelle qu'un jour, Cambacérès lui ayant proposé, pour remplir une place éminente dans la magistrature, un des hommes qui avaient le plus marqué dans la Révolution, Bonaparte lui fit observer que cet homme ne convenait pas à la place. Cambacérès lui répliqua qu'il avait appelé Merlin, l'auteur de la loi des suspects, à la deuxième place de la magistrature française.

« Quelle différence! reprit Napoléon; Merlin
« a été membre du Directoire. Là, il s'est con-
« vaincu qu'il ne pouvait pas gouverner. Son
« ambition a été humiliée parce qu'il s'est
« mieux connu; il est descendu avec plaisir à
« une place analogue à ses talents et qu'il a la

« conscience de bien remplir. Merlin n'a plus « l'ambition de s'élever plus haut. L'homme « que vous me présentez conserve toutes ses « prétentions. Il se croit capable d'occuper vo- « tre place et peut-être la mienne. Il me servira « mal, dans l'espoir d'une nouvelle révolution « dont il croira devoir profiter. Non, je ne puis « pas lui confier un poste qui le mettrait dans « le cas de remuer trois départements. — Tant « que je vivrai, ajouta-t-il, je n'ai rien à crain- « dre de ces hommes-là. Je saurai toujours les « comprimer; mais, après moi, ces hommes « vous culbuteraient. Croyez-moi, ne laissons « pas prendre position à ces jacobins de pre- « mière ligne. Dans un moment de crise, vous « ne seriez pas assez forts pour les contenir, et « si je viens à mourir, gardez-moi huit jours « dans mon lit, en faisant croire que je respire « encore, et profitez de ce moment pour faire « vos arrangements et mettre ces hommes dans « l'impossibilité d'agir. »

Malgré le soin qu'il mit à les choisir, Napoléon ne fut pas toujours heureux avec les hom-

mes de la Révolution dont il fit ses conseillers.

A la première invasion des ennemis sur le territoire français, je fus envoyé à Lyon en qualité de commissaire extraordinaire, avec de pleins pouvoirs. Quelques jours après mon arrivée, je reçus la visite de Fouché (duc d'Otrante), qui venait de Naples. Voici ce qu'il me dit :

« J'étais en Illyrie, en qualité de gouverneur, lorsque j'ai reçu une lettre de l'Empereur qui m'ordonnait d'aller de suite à Naples pour conjurer le roi Murat de ne pas déserter sa cause, et surtout de ne pas joindre ses troupes à celles de l'Autriche. Je partis donc pour Naples. Je dis au Roi que l'Empereur était perdu, et qu'il ne lui restait, à lui, qu'une porte de salut, qui était de s'allier à l'une des quatre grandes puissances, et que l'Autriche, qui avait déjà envahi une partie de l'Italie, lui en fournissait les moyens. La Reine se rendit à mes raisons; Murat résista jusqu'au lendemain, mais enfin il consentit à tout et me promit de réunir son armée pour l'envoyer joindre celle de l'Autri-

che. Je partis pour Rome, où je restai jusqu'à ce que Murat se fût exécuté.

« Sûr du succès sur ce point, je suis venu à Lyon pour m'emparer de l'armée qu'y commande Augereau et la faire marcher contre l'Empereur. Je suis en correspondance avec Metternich; lui et les trois souverains attendent à Dijon l'issue de mon entreprise. La révolution sera courte. Nous avons organisé une régence sous la présidence de Marie-Louise. Nous avons arrêté nos proclamations au peuple français, nos lettres aux généraux. Tout est prêt. J'ai toujours abhorré l'Empereur. J'ai tenté trois ou quatre conspirations; mais toutes ont échoué, parce que je n'ai pas eu d'armée pour les soutenir. Voilà pourquoi je viens m'emparer de celle de Lyon.

— Je suis sûr, lui dis-je, que vous échouerez encore. L'armée de Lyon est très dévouée à l'Empereur et n'a aucune confiance en Augereau. Mais je ne conçois pas le rôle que vous jouiez en Italie : vous correspondiez avec Metternich et l'Empereur.

— Mon rôle était facile : j'écrivais à l'un que je détachais Murat de l'Empereur; à l'autre, que tous mes efforts étaient vains, et que Murat allait se joindre à l'Autriche. »

Fouché resta treize jours à Lyon; il fit l'impossible pour séduire l'armée, mais le tout en vain. Enfin, il se décida à envoyer à Metternich un officier, qui fut arrêté aux portes de Mâcon, où se battaient les deux armées. Il vint à Paris sans avoir eu aucun succès.

che. Je partis pour Rome, où je restai jusqu'à ce que Murat se fût exécuté.

« Sûr du succès sur ce point, je suis venu à Lyon pour m'emparer de l'armée qu'y commande Augereau et la faire marcher contre l'Empereur. Je suis en correspondance avec Metternich; lui et les trois souverains attendent à Dijon l'issue de mon entreprise. La révolution sera courte. Nous avons organisé une régence sous la présidence de Marie-Louise. Nous avons arrêté nos proclamations au peuple français, nos lettres aux généraux. Tout est prêt. J'ai toujours abhorré l'Empereur. J'ai tenté trois ou quatre conspirations; mais toutes ont échoué, parce que je n'ai pas eu d'armée pour les soutenir. Voilà pourquoi je viens m'emparer de celle de Lyon.

— Je suis sûr, lui dis-je, que vous échouerez encore. L'armée de Lyon est très dévouée à l'Empereur et n'a aucune confiance en Augereau. Mais je ne conçois pas le rôle que vous jouiez en Italie : vous correspondiez avec Metternich et l'Empereur.

— Mon rôle était facile : j'écrivais à l'un que je détachais Murat de l'Empereur; à l'autre, que tous mes efforts étaient vains, et que Murat allait se joindre à l'Autriche. »

Fouché resta treize jours à Lyon; il fit l'impossible pour séduire l'armée, mais le tout en vain. Enfin, il se décida à envoyer à Metternich un officier, qui fut arrêté aux portes de Mâcon, où se battaient les deux armées. Il vint à Paris sans avoir eu aucun succès.

TROISIÈME PARTIE

LE CARACTÈRE INTIME DE BONAPARTE. SA POLICE.

CHAPITRE PREMIER

BONAPARTE DANS SON INTÉRIEUR.

C'est surtout pendant les quatre années du consulat de Bonaparte qu'on a pu étudier ce caractère extraordinaire. A cette époque, il était accessible pour tout le monde. Il se montrait à découvert; il admettait à sa table presque toutes les personnes qui le fréquentaient; et comme il aimait beaucoup à causer, il est bien peu de questions importantes sur lesquelles on ne l'ait entendu discuter et se prononcer. Il admettait alors en bottes et en frac ses ministres et les étrangers. On passait très souvent à sa maison de campagne de Malmaison les jour-

nées entières avec lui, et le temps était tout employé en promenades, jeux et conversations.

Alors, Bonaparte était vraiment grand et estimé. Le souvenir de ses victoires, la comparaison de l'état anarchique, d'où l'on sortait à peine, avec le nouvel ordre de choses, qui donnait alors des garanties et une véritable liberté, lui captait tous les cœurs. Bonaparte lui-même paraissait heureux ; il goûtait à la fois le charme de la vie domestique, embellie par les qualités aimables de sa première compagne et par l'amour d'un peuple naturellement bon, qui lui devait la terminaison de ses longues agitations. Bonaparte était alors estimé et considéré au dehors. Et s'il eût su borner là son ambition, il serait encore sur le trône de France, entouré des bénédictions publiques.

Mais la Providence en avait décidé autrement. Le titre modeste de premier Consul lui parut au-dessous de ses prétentions. Il voulut établir une dynastie et fonder un empire. Il refondit alors nos institutions et s'arrogea des prérogatives qui, jusque-là, avaient appartenu

aux grands corps. Il s'isola des hommes qui jusque-là avaient vécu avec lui dans une sorte de familiarité. Il établit une étiquette sévère à sa cour. Il y créa, pour ses courtisans, un luxe de costumes qu'on n'avait jamais vu dans les cours les plus somptueuses. Ces innovations opérèrent un changement funeste dans l'opinion publique. Les hommes qui s'intéressaient à lui presque autant qu'à leur pays s'éloignèrent, et, dès ce moment, il n'eut plus que des flatteurs autour de lui. Sa volonté devint la loi suprême; ses décrets étaient proclamés par ses courtisans comme des oracles; la moindre observation était punie comme insurrection; la partie saine de la nation se tut et se borna à gémir; les corps, qui n'étaient consultés que pour donner une apparence de forme aux actes de sa volonté, furent avilis : ainsi se forma et se consolida le despotisme le plus affreux qui ait pesé sur des hommes. Une fois parvenu à comprimer la nation, son ambition ne connut plus de bornes. Il prétendit, dans son délire, devenir le maître du monde; et, dans l'espace de six à

sept ans, il parvint, en effet, à mettre sous sa domination presque toute l'Europe, et il eût exécuté ce projet gigantesque si l'opinion publique de la France, qui s'était tournée contre lui, ne se fût pas réunie aux efforts de l'Europe coalisée pour le renverser.

Napoléon a connu sa position, mais il l'a connue trop tard. Il a cru la France inépuisable dans son affection comme dans ses ressources; il a mal jugé, à la fois, et sa nation et les étrangers. Il a cru que la première ne l'abandonnerait pas, et que ses ennemis n'oseraient pas s'engager dans l'intérieur du royaume; il n'a été détrompé que lorsqu'il n'y avait plus de remède. Et il a eu la douleur de voir, dans la campagne de 1814, que les Français appelaient la domination des étrangers pour se délivrer de la sienne.

Au moment où les étrangers s'ébranlaient pour marcher sur la France, Napoléon me dit un jour avec chaleur : « Misérables! ils ne « voient pas que j'ai éteint les révolutions, et « travaillé vingt ans à consolider la monarchie.

« Ils verront qu'après moi ils ne seront pas
« assez forts pour arrêter le torrent qui, dans
« dix ans, les entraînera tous. »

Les personnes qui ont peu approché Napoléon, ou qui ne l'ont vu que quelques instants, ne peuvent le juger que très défavorablement. Son premier abord était froid et ses propos insignifiants ou malhonnêtes; il n'avait point ces formes agréables que donnent l'usage du monde ou une éducation soignée. Parlait-il à un ambassadeur : « Vous amusez-vous à « Paris? Avez-vous des nouvelles de votre « pays? » Voilà ses formules ordinaires. Voyait-il un sénateur, un conseiller d'État : « Comment « se porte monsieur le...? Il fait chaud aujour« d'hui, il fait froid ou humide. » Était-il dans un cercle de femmes, il demandait le nom à chacune, même souvent à celles qu'il connaissait depuis longtemps, et par extraordinaire il faisait quelquefois compliment sur une robe, un diamant, etc.

Souvent même, il était malhonnête et gros-

sier. Dans une fête de l'Hôtel de ville, il répondit à Mme ***, qui venait de lui dire son nom : « Ah! bon Dieu! on m'avait dit que vous étiez « jolie... »; à une autre : « C'est un beau temps « pour vous que les campagnes de votre « mari... »; à des vieillards : « A votre âge, on « n'a pas longtemps à vivre... »; à de jeunes personnes : « Avez-vous des enfants? »

En général, Napoléon avait le ton d'un jeune lieutenant mal élevé; et, au premier abord, rien n'annonçait en lui ni de l'esprit, ni le moindre usage du monde. Je l'ai vu, dans ses petites soirées, sortir de son cabinet en sifflant, accoster des femmes sans interrompre son chant, et s'en retourner en fredonnant un air italien.

Souvent il convoquait six à huit cents personnes à la Cour et n'y paraissait pas. Souvent il invitait dix à quinze personnes à dîner et se levait de table avant qu'on eût mangé la soupe.

On ne peut pas nier cependant que Napoléon n'eût beaucoup d'esprit et beaucoup de piquant

dans la conversation, mais ce n'était jamais que dans les discussions qu'il développait ces qualités. Il était même très éloquent quand il était animé ou lorsqu'il voulait faire prévaloir une opinion. Je lui ai entendu tenir plusieurs propos qui feraient la fortune d'un homme d'esprit.

Un jour, Fontanes prenait le parti d'un ouvrage de M. Molé que l'Empereur critiquait. Fontanes, pressé par la dialectique serrée de l'Empereur, finit par dire qu'on devait avoir quelque indulgence pour des noms qui avaient de l'illustration : « Ah! monsieur de Fontanes », répondit l'Empereur, « laissez-nous au moins « la république des lettres (1). »

(1) Fontanes n'était pas toujours, vis-à-vis de l'Empereur, en reste d'esprit, et cette anecdote m'en rappelle une autre qui en est comme la contre-partie. On venait de jouer *Britannicus* sur le théâtre de Saint-Cloud, où Talma avait paru avec sa supériorité ordinaire; il y avait cercle dans la galerie après le spectacle.

J'étais à causer avec Fontanes dans un coin, lorsque l'Empereur nous aborda : « Eh bien, Fontanes, dit-il, j'espère que vous avez été content de Talma? — Sire, répondit Fontanes, j'ai vu Lekain. — Voilà comme vous êtes, répliqua l'Empereur, toujours les anciens! — Sire, je vous abandonne César et Alexandre, mais laissez-moi Lekain. »

« L'ambition, disait un jour l'Empereur, est « le principal mobile des hommes. On dépense « son mérite tant qu'on espère s'élever ; mais « lorsqu'on est arrivé au premier degré, on ne « voit plus que le repos. J'ai créé des séna- « toreries et des principautés pour laisser quel- « que chose à ambitionner et maintenir par là « les sénateurs et les maréchaux dans ma « dépendance. »

« Le génie n'est quelquefois qu'un instinct « qui ne se perfectionne pas. Plus souvent, « c'est l'art de bien combiner, que l'observa- « tion et l'expérience perfectionnent chaque « jour. Une bonne idée ne se lie pas toujours à « un bon jugement, mais un bon jugement « suppose toujours de bonnes idées. »

« On ne peut pas assigner de limite à la for- « tune. Celui qui peut satisfaire à ses besoins « avec trente francs par jour est plus riche que « celui qui éprouve une privation avec trois « cent mille francs de rente. Souvent, toute la « différence des fortunes consiste à pouvoir « manger des petits pois quinze jours plus tôt. »

« Les anciennes dynasties ne peuvent souf-
« frir les nouvelles qu'autant que celles-ci les
« effrayent. Elles accordent à la peur ce qu'elles
« ne peuvent pas donner à l'affection. »

Napoléon témoignait un jour au poète Lemercier le regret qu'il avait qu'il ne l'eût pas suivi en Égypte. Celui-ci lui observa qu'il ne se plaisait que là où les droits de l'homme sont reconnus. « Eh bien, répliqua Bonaparte, vous
« eussiez vu un pays où le souverain compte
« pour rien la vie de ses sujets et où le sujet
« compte pour rien sa vie, et vous vous seriez
« guéri de votre philanthropie. »

Napoléon avait quelquefois de l'abandon dans la conversation. Mais, si l'interlocuteur voulait s'en prévaloir pour lui faire des observations ou pour attaquer quelqu'un de ses principes, il changeait promptement de ton, reprenait tout son ascendant, et cherchait à l'humilier plutôt qu'à le combattre. Il fallait se méfier constamment de son faux air de bonhomie. Les gens qui le connaissaient le mieux,

ceux qui vivaient le plus habituellement dans sa société, tels que Duroc et Berthier, ne s'écartaient jamais des bienséances. Il jouait souvent à toutes sortes de jeux, mais il trichait sans cesse; il se faisait payer, mais rendait l'argent que sa conscience lui reprochait d'avoir mal gagné.

Je l'ai vu plusieurs fois jouer aux barres sur les gazons de la Malmaison et ne cesser le jeu que lorsqu'il était en sueur.

Personne n'était à son aise autour de Napoléon, parce que personne ne pouvait compter sur des sentiments de bonté ou d'indulgence de sa part. Le moindre contretemps, la plus légère inattention le portaient à des fureurs, et il n'avait aucun égard pour les personnes qui le voyaient le plus habituellement, de sorte que ces personnes étaient toujours sur les épines, dans la crainte de déplaire ou de prendre sur elles des décisions qui pourraient le contrarier. Aussi étaient-elles constamment occupées à prendre ses ordres pour les plus petites choses, et à les exécuter sans modification, fort heureuses encore s'il ne faisait pas retomber sur

elles l'inconvenance de quelques mesures qu'il avait ordonnées lui-même.

Sa Cour était une vraie galère où chacun ramait selon l'ordonnance.

Napoléon avait une complexion physique et morale qui ne ressemblait en rien à celle d'aucun autre grand personnage connu. Sa taille était petite ; sa physionomie expressive; son corps sain; son audace extrême. Son esprit et son corps étaient inépuisables à la fatigue. On l'a vu rester douze à quatorze heures à cheval sans éprouver aucun besoin. Il racontait avec complaisance qu'il s'était battu pendant cinq jours consécutifs contre le général Alvinzy sans quitter ses bottes et sans fermer l'œil, et que, lorsqu'il l'eut forcé à la retraite et ordonné ses préparatifs pour le poursuivre, il dormit trente-six heures. On a vu Napoléon revenir du fond de la Pologne sans s'arrêter, convoquer son conseil en arrivant et montrer la même présence d'esprit, la même suite et la même force d'idées que s'il avait passé la nuit dans sa

chambre. Il avait l'habitude de prendre un bain pour se délasser; il dormait souvent dans le bain, et prétendait que l'eau redonnait à ses fibres, en une heure, tout ce qu'elles avaient perdu d'action par la fatigue.

La fatigue ou un exercice forcé paraissaient nécessaires à sa constitution. Après des campagnes pénibles de six mois, il revenait plus gras et mieux portant qu'à son départ.

Ses facultés morales étaient aussi inépuisables que ses facultés physiques. Il tenait souvent des conseils qui duraient huit à dix heures, et c'était toujours lui qui faisait le plus de frais en paroles et en contention d'esprit. Après ces conseils, il en tenait d'autres pour des matières différentes, et jamais on ne s'est aperçu de la fatigue de son esprit. Il se retirait souvent dans son cabinet après ces conseils, et c'était pour s'y livrer à de nouveaux travaux. Il lui est arrivé souvent de ne prendre que quelques minutes dans la journée pour ses repas, et de passer tout le reste du temps à travailler.

Napoléon n'observait aucune règle dans sa

manière de vivre. Il n'avait rien de fixe pour ses repas ni pour son sommeil. Je l'ai vu dîner à cinq heures et à onze. Je l'ai vu se coucher à huit heures du soir et à quatre ou cinq heures du matin. Ce n'était point toujours la nature ou l'importance de son travail qui amenait ces bizarreries; c'était souvent un système qu'il se faisait : ainsi, pendant six mois, il s'était fait une loi de ne dîner qu'à la nuit tombante. Plus souvent, c'était le besoin qu'il éprouvait de manger ou de dormir qui variait ses heures de repas ou de sommeil. Quelquefois, il dormait huit ou dix heures; d'autres fois, à peine couché, il se levait et travaillait toute la nuit.

Napoléon était très sobre et n'avait aucune prédilection pour tel ou tel aliment. En se mettant à table, il s'emparait d'un plat et bornait là son repas. Il était rarement à table plus de dix à douze minutes, à moins que la conversation ne lui plût. Il lui arrivait souvent de se lever de table et de laisser des convives affamés qui avaient à peine eu le temps de déplier leurs

serviettes. Dans le commencement, on se levait avec lui sans avoir dîné, et il n'invitait pas à continuer le dîner; mais, quelque temps après, il fut convenu qu'on ne le suivrait point.

Personne n'était à l'aise dans la société de Napoléon que lui seul. Il ne s'est jamais gêné en rien, et il tenait tous ses alentours dans l'étiquette et la contrainte les plus sévères. Le souverain mépris qu'il avait des hommes lui inspirait cette conduite.

Ceux qui ont étudié Napoléon se sont aperçus que, pendant les quinze années de son règne, il s'est opéré de grands changements dans son physique et son moral. Rien n'a égalé son activité pendant les quatre années de son Consulat. A cette époque, il cherchait à s'instruire sur toutes les parties de l'administration; il réunissait en conseil, tous les jours, les hommes les plus forts, et là, on discutait toutes les questions; il fatiguait ses conseillers; il était seul infatigable. Lorsqu'il eut acquis des connaissances et qu'il se fut formé une opinion sur toutes choses, je l'ai dit déjà, il n'écouta plus

personne. Alors les ministres eux-mêmes ne furent plus que des porteurs de portefeuilles qu'on remettait à Maret, qui les faisait signer.

C'est à cette époque qu'il se fit proclamer Empereur. A quarante ans, il prit de l'embonpoint; il n'avait plus la même confiance dans ses forces. Il était dégénéré.

Ce fut surtout à son retour de Moscou que les personnes qui l'approchaient de plus près remarquèrent le très grand changement opéré dans la constitution physique et morale de Napoléon. Cette campagne, qui, sans altérer sa gloire militaire, avait fait tort à sa prévoyance et lui avait fait périr la plus belle armée qui fut jamais, le forçait de renoncer au plan gigantesque que son ambition avait conçu. D'un autre côté, le froid énorme qu'il venait d'éprouver avait agi sur son moral, et je confesse que, depuis cette triste époque, je n'ai retrouvé en lui ni la même suite dans les idées, ni la même force de caractère. On n'apercevait plus que des élans d'imagination toujours incohérents. On ne voyait plus ni le même goût ni la même

aptitude au travail; et j'ai dit souvent que sur cent fibres dont pouvait se composer son cerveau, il n'y en avait pas plus de la moitié de saines.

Dès ce moment, la fatigue du cheval lui devint insupportable; le sommeil, qu'il avait maîtrisé jusque-là, le maîtrisa à son tour; la table, qui lui avait paru indifférente, commença à avoir des attraits pour lui. Lui seul ne s'aperçut pas de ces changements. Il voulut réparer sa fortune sans avoir les mêmes moyens qu'il avait eus pour la fonder, et loin de bien juger son changement de position, il rapportait ses propres fautes à la trahison ou à l'impéritie de ses généraux. Le général Becker, qui a été chargé d'accompagner Napoléon à Rochefort, où il s'est livré aux Anglais, m'a rapporté qu'il accusait les généraux de tous ses revers dans ses dernières campagnes.

Comme les plus petits détails contribuent souvent à faire mieux connaître les hommes que les grands événements, je rapporterai

quelques traits de la vie domestique de Napoléon qui pourront faire juger de son caractère.

Napoléon était destructeur par habitude et par caractère. Dans la salle du conseil et au milieu d'une délibération, on le voyait, un canif ou grattoir à la main, dépecer le bras de son fauteuil et y faire des entailles profondes. On était sans cesse occupé à rapporter des pièces à ce fauteuil, qu'on était sûr qu'il dépècerait le lendemain. Pour varier ses plaisirs en ce genre, il s'emparait d'une plume et couvrait de larges barres d'encre chacune des feuilles de papier qu'il avait devant lui. Dès qu'elles étaient bien noircies, il les froissait dans ses mains et les jetait à terre.

Lorsqu'on lui apportait quelque ouvrage de sculpture délicat, il sortait rarement de ses mains qu'il ne l'eût mutilé. Je me rappelle que je lui présentai un jour son portrait à cheval exécuté à la fabrique de porcelaine de Sèvres, avec une vraie perfection. Il le plaça sur une table. Il cassa les étriers, puis une jambe, et, sur l'observation que je lui fis que l'artiste

mourrait de chagrin s'il voyait ainsi mutiler son ouvrage, il me répondit froidement : « On « répare tout cela avec un peu de pâte. »

Caressait-il un enfant, il le pinçait jusqu'à le faire pleurer. A la Malmaison, il avait une carabine dans son cabinet, avec laquelle il tirait constamment, par la fenêtre, sur les oiseaux rares que Joséphine entretenait dans les bassins du parc.

Le malin génie de la destruction le possédait au point qu'il n'entrait jamais dans la serre chaude de la Malmaison sans couper ou arracher quelqu'une des plantes précieuses qu'on y cultivait.

Croira-t-on qu'avec cette manie de détruire, de briser, il pût apporter le plus grand ordre dans ses dépenses? Rien de plus vrai cependant. Son état de maison était à la fois un modèle d'ordre et d'économie. Il tenait des conseils avec tous les chefs ordonnateurs, une fois la semaine. Là, il arrêtait ses comptes, ouvrait des crédits, se faisait présenter des états exacts, et par pièces, de toutes les dépenses,

des ventes et achats, et il ne se consommait pas un article, ni dans ses cuisines, ni dans ses écuries, ni dans ses appartements, dont il ne connût le prix. Il s'amusait quelquefois à demander à ses courtisans le prix des divers objets de consommation, et se complaisait à observer qu'il était servi à meilleur marché qu'eux.

Un jour que j'entrais dans son cabinet, il me dit d'un air joyeux qu'il venait de gagner sur ses dépenses 35,000 francs par an. Je lui demandai sur quoi portaient ces économies : « Sur le café », me répondit-il. « On prenait ici 155 tasses de café par jour, chaque tasse me coûtait 20 sous, ce qui faisait 56,575 francs par an (le sucre coûtait alors 4 francs et le café 5 francs la livre). J'ai supprimé le café et accordé 7 francs 6 deniers en indemnité. Je payerai 21,164 fr. et j'économiserai 35,000 fr. »

Napoléon était doué d'une mémoire extraordinaire, mais il avait surtout celle des chiffres et celle des noms. Les résultats des tableaux de situation qu'on lui présentait se gravaient dans

sa tête d'une manière ineffaçable, et c'est pour cela qu'il exigeait des états en chiffres et qu'il détestait les phrases.

Il redressait souvent ses ministres sur les aperçus qu'ils lui donnaient; il rappelait avec une précision étonnante les états des années précédentes, et très rarement l'erreur était de son côté. Je me souviens qu'un jour, le ministre Dejean lui soumettait un état général des dépenses d'étape dans la marche des troupes; Napoléon s'arrêta à un article où il était passé douze cent trente rations pour le passage d'un corps à Fontenay. « Il y a erreur, dit-il, ce « corps était à Rochefort à cette époque; il en « est parti tel jour pour aller en Espagne et n'a « pas passé par Fontenay. Vos états sont « faux. » Dejean voulut défendre son travail. Mais Napoléon insista, et le ministre, ayant fait vérifier ses états, convint, huit jours après, qu'il y avait erreur. — Une autre fois, je lui présentai trois députés du Valais : il demanda des nouvelles de ses deux petites filles à l'un d'eux. Ce député me dit n'avoir vu qu'une

fois Napoléon, au pied des Alpes, lorsqu'il allait à Marengo. « Des embarras d'artillerie, ajouta ce député, le forcèrent de s'arrêter un instant devant ma maison; il caressa mes deux enfants, remonta à cheval, et depuis lors je ne l'avais pas revu. »

Il suffisait à Napoléon d'avoir vu un homme une seule fois dans les voyages en province pour que, dix ans après, il se rappelât son nom, son département et son état. Napoléon avait toute son armée dans sa tête. Il eût dit, sans hésiter, quelle était la force de chaque corps, le lieu où il était, les détachements qu'il avait dans les environs, etc. Il connaissait presque tous les officiers de son armée, et eût décrit l'histoire de leurs nombreuses campagnes avec autant d'exactitude qu'ils auraient pu le faire eux-mêmes.

Napoléon était toujours habillé simplement. Il ne portait jamais que le costume de colonel de sa garde, vert ou bleu, et un chapeau à trois cornes sans plume. Lorsqu'il montait à cheval,

surtout dans les campagnes, il avait une redingote qui a été constamment de couleur grise. Tout ce qui l'entourait était richement costumé, et ce contraste était à son avantage.

Dans les grands jours d'étiquette et lorsqu'il recevait sur son trône, il étalait alors un grand luxe. Ses ordres étaient en beaux diamants, de même que la garde de son épée, la ganse et le bouton de son chapeau et ses boucles. Ces habits lui seyaient mal, il en paraissait embarrassé, et il les quittait le plus tôt qu'il pouvait.

Le luxe de sa Cour avait été porté jusqu'à l'extravagance. Les femmes et les hommes y étaient couverts d'or et de pierreries. Les princesses de sa famille donnaient à cet égard un exemple que tout le monde voulait suivre; il n'en était aucune qui n'eût pour plusieurs millions de parures. Napoléon excitait un peu ce goût effréné pour la dépense, parce que, selon lui, on faisait ainsi travailler les artistes. Il donnait à pleines mains, mais on savait qu'il voulait qu'on dépensât, et cela suffisait pour produire ce luxe.

On a cru que Napoléon était prodigue. Mais ceux qui l'ont connu de près savent qu'il était aussi économe des deniers de l'État que de ceux de sa caisse. Jamais personne n'a mieux calculé une dépense. Ce qu'il donnait à ses généraux était le fruit de leurs victoires. Il les enrichissait aux dépens de l'ennemi. Il leur accordait des dotations dans les pays étrangers, parce qu'il voulait leur assurer une fortune et attirer en France le numéraire des pays voisins. Il gratifiait souvent de ses épargnes; il ne souffrait pas que l'homme qui le servait éprouvât le besoin. Il comblait même de présents les personnes qui dépensaient le plus en prodigalités; mais tout cela était pris sur la caisse de l'extraordinaire, alimentée par les revenus étrangers, ou dans les économies sur sa liste civile.

Lui parlait-on d'un savant estimable tombé dans la détresse, il envoyait de suite des secours. Apprenait-il qu'un maréchal ou un général désirait acquérir une terre ou un hôtel, il lui envoyait un million pour en faire l'achat. Lui disait-on qu'un sénateur, un conseiller d'État

était obéré, il lui faisait remettre une somme suffisante pour payer ses dettes.

Je pourrais ici citer mille traits à l'appui de ce que je viens de dire (1).

Aucun souverain n'a plus donné que l'Empereur, aucun n'a fait plus de mécontents. La raison m'en paraît toute simple. D'abord ses largesses se répandaient souvent par boutades, et la répartition n'était jamais ni en raison des services, ni en raison du besoin : les uns en étaient accablés, les autres n'y avaient aucune part. En second lieu, Napoléon n'a jamais su accorder une grâce, ni faire un don de manière à inspirer de la reconnaissance; il avait toujours

(1) L'Empereur sortit un jour à six heures du matin et à pied, pour aller visiter avec Duroc les bâtiments qu'on construisait pour l'entrepôt des vins à Paris. Après avoir tout vu, il se sentit pressé par la faim et proposa à Duroc d'entrer dans une auberge pour y déjeuner. Lorsqu'on leur présenta l'état de la dépense, qui s'élevait à six francs dix-neuf sous, aucun d'eux ne se trouva de l'argent pour payer. Duroc fut envoyé pour faire connaître leur état de détresse et proposer de leur donner un garçon qui les accompagnerait chez eux; l'aubergiste s'y refusa, en leur observant qu'ils payeraient à la première occasion. L'Empereur, rentré chez lui, envoya dix louis à l'honnête aubergiste. Le soir, il parlait gaiement de cette aventure.

l'air de distribuer une aumône, et jamais de récompenser des services; il humiliait plutôt qu'il n'encourageait. Une autre raison qui n'a pas peu contribué à faire des ingrats, c'est que les généraux surtout considéraient ses dons, non comme des bienfaits, mais comme des dettes qu'il acquittait à leur égard. Naguère ses camarades et ses égaux, ils le regardaient comme leur ouvrage et lui pardonnaient avec peine son exaltation. Ils croyaient tous avoir des droits à partager sa fortune.

Napoléon n'a jamais éprouvé un sentiment généreux : c'est ce qui rendait sa société si sèche, c'est ce qui faisait qu'il n'avait pas un ami. Il regardait les hommes comme une vile monnaie ou comme des instruments dont il devait se servir pour satisfaire ses caprices et son ambition. Un ministre russe, le prince Kourakin, lui parlait des ressources de son pays pour recruter l'armée. « J'en conviens, dit-il, mais votre maître a-t-il comme moi vingt-cinq mille hommes à dépenser par mois? »

« pour me rendre maître de toutes ses places
« fortes, et ma campagne était perdue pour la
« conquête de l'Italie. Je menaçai le Roi d'une
« invasion. Il m'ouvrit ses places, et je pus
« poursuivre Beaulieu sans lui donner le temps
« de se rallier. »

« La prise de Rome, dans la même campa-
« gne, m'aurait fait perdre vingt jours dont
« l'archiduc Charles aurait profité. Je menaçai
« le Pape, qui racheta ses États moyennant
« trente millions, dont j'avais grand besoin, et
« je poursuivis l'archiduc. On traite toujours
« plus favorablement, disait-il, avec un souve-
« rain qui n'a pas quitté sa capitale et qu'on
« menace, qu'avec celui qu'on a forcé d'en sor-
« tir. Mon traité de Campo-Formio a été pro-
« posé et conclu d'après ces principes. Je n'ai
« menacé Moscou que pour obtenir un sem-
« blable résultat. L'effet a tourné contre moi
« dans cette circonstance. »

Napoléon portait dans la guerre ce caractère
d'insensibilité qui, dans toutes les phases de sa

carrière orageuse, a toujours été le trait dominant. En Égypte, du côté de Jaffa, il fit fusiller sept mille Turcs qui s'étaient rendus par capitulation. Cinq ou six individus qui avaient échappé à cet effroyable carnage se réfugièrent à Saint-Jean d'Acre, y firent connaître cet attentat à la bonne foi et déterminèrent la garnison à n'écouter aucune proposition et à se défendre jusqu'à la mort. C'est là la cause principale de la résistance que Bonaparte essuya à Saint-Jean d'Acre.

A peu près dans le même temps, il fit empoisonner quatre-vingt-sept soldats, malades de la peste, dans l'hôpital de Jaffa. On essaya d'abord l'opium, qui ne produisit pas l'effet qu'on en attendait, et on employa ensuite le sublimé corrosif.

En faisant sa retraite de Saint-Jean d'Acre, il fit brûler toutes les récoltes des pays où il passait, et à une grande distance, à droite et à gauche du chemin que suivait l'armée. C'est d'après des traits semblables qu'il jugeait de l'habileté des généraux. Je me rappelle l'avoir entendu

une seule fois vanter le talent militaire de Wellington au moment de sa retraite sur Lisbonne, qu'il exécutait devant Masséna; ce général dévastait tout sur sa route; il détruisait les moulins, brûlait les subsistances et emmenait avec lui les populations et les bestiaux. « Voilà un « homme, disait l'Empereur; il est forcé de « fuir devant une armée contre laquelle il n'ose « pas se mesurer, mais il établit un désert de « quatre-vingts lieues entre l'ennemi et lui; il « retarde sa marche; il l'affaiblit par des priva- « tions de tout genre; il sait la ruiner sans la « combattre. Il n'y a que Wellington et moi, « en Europe, capables d'exécuter ces mesures. « Mais il y a cette différence entre lui et moi, « c'est que cette France, qu'on appelle une « nation, me blâmerait, tandis que l'Angleterre « l'approuvera. Je n'ai jamais été libre qu'en « Égypte. Aussi m'y suis-je permis des mesures « pareilles. On a beaucoup parlé de l'incendie « du Palatinat, et nos misérables historiens « calomnient encore à ce sujet Louis XIV. La « gloire de ce fait n'appartient point à ce roi.

« Elle est toute à son ministre Louvois, et
« c'est, à mes yeux, le plus bel acte de sa vie. »

Il jugeait avec sévérité tous les généraux qui l'avaient précédé. Alexandre était son héros, parce qu'à de grands talents militaires, à de grandes vues de politique et d'ambition, il avait su joindre un grand système d'administration et d'amélioration pour le commerce du monde.

Dans le parallèle qu'il faisait des généraux les plus estimés, il lui échappait souvent des aperçus pleins de justesse et de raison. « Il y a,
« disait-il, cette différence entre Condé et Tu-
« renne, c'est que le premier s'est montré à
« Rocroi, à vingt-deux ans, ce qu'il a été toute
« sa vie; il n'a jamais été plus brillant que dans
« cette première campagne; tandis que Tu-
« renne s'est constamment perfectionné et que
« sa dernière campagne est toujours la plus
« savante, ce qui provient de ce que Turenne
« avait l'esprit d'observation et savait mettre à
« profit l'expérience, tandis que Condé, né mi-
« litaire, s'est arrêté au point où la nature l'avait
« placé. » Je crains que, dans ce parallèle, Na-

poléon ne se soit jugé lui-même : il n'a jamais été plus grand que dans la campagne d'Italie, qu'il a faite à vingt-six ans, où, avec une armée peu nombreuse, mal vêtue, mal nourrie, dépourvue d'une partie du matériel nécessaire, il a détruit successivement quatre armées autrichiennes et a marché de victoire en victoire jusqu'aux portes de Vienne.

Il accordait du génie militaire au grand Frédéric, mais dans ce sens qu'il avait su s'écarter de la routine de son siècle. « Il a mis, disait-il, « plus d'activité dans ses marches, moins de « lenteur dans ses manœuvres; il a montré de « l'audace devant des généraux qui n'avaient « que de la méthode; il les a étonnés et battus, « parce qu'il s'est écarté de leurs formes et de « leur froide tactique. » Un jeune homme entreprenant lui eût plutôt résisté qu'un général consommé dans le métier.

Il parlait avec admiration des premiers temps de la guerre de la Vendée; « alors, disait-il, les « paysans étaient des soldats qui n'écoutaient « que leur courage et leur fanatisme; ils éton-

« naient et déconcertaient la troupe de ligne; il « n'y avait plus de tactique pour elle; les pay- « sans, armés de bâtons, s'emparaient de l'ar- « tillerie; mais lorsque ces paysans ont com- « mencé à se battre en ligne, alors ils ont eu « de l'infériorité sur les troupes réglées, parce « que, dès ce moment, la supériorité de la tac- « tique a décidé de la victoire. »

J'ai vu un manuscrit de Kléber dans lequel cet habile général, qui avait suivi Bonaparte en Égypte, examinait avec soin son talent militaire et, passant en revue toute sa campagne d'Italie, ne lui accordait la réputation de grand général que dans cette circonstance où il se décida à lever le blocus de Mantoue et à abandonner son artillerie de siège pour aller combattre Wurmser, qui marchait contre lui avec des forces très supérieures.

CHAPITRE V

OPINION DE NAPOLÉON SUR LA RÉVOLUTION.

Napoléon disait souvent que les nations avaient leurs maladies comme les individus, et que leur histoire ne serait pas moins intéressante à décrire que celle des maladies du corps humain. Tout ce qui affecte et contrarie le corps social dans ses besoins, sa croyance, ses goûts, son indépendance, constitue un état de malaise qui s'annonce par des plaintes et se décide par insurrection. « Le peuple français, disait-il, « était froissé dans ses plus chers intérêts. La « noblesse et le clergé l'humiliaient par leur « orgueil et leurs privilèges. Ils le pressuraient « par les droits qu'ils s'étaient arrogés sur son « travail. Il a langui sous ce poids pendant « longtemps, mais enfin il a voulu secouer le « joug, et la Révolution a commencé. La chute « de la monarchie n'a été qu'une suite des diffi-

« cultés qui lui ont été opposées; elle n'était « point dans l'intention des révolutionnaires. »

Napoléon regardait la part plus ou moins active que chacun a prise à la Révolution comme l'effet d'une fièvre politique qui s'était emparée de toutes les têtes. Il n'y voyait pas plus de mal que dans les actes d'un frénétique, et il pardonnait à tout le monde, excepté à quelques nobles qui, comblés des faveurs de la cour, ont concouru à précipiter le monarque de son trône. Il voyait en cela, ou de l'ingratitude, ou une vile ambition. Il concevait qu'ils avaient pu se laisser aller aux idées révolutionnaires, mais il les blâmait d'avoir persisté lorsque le trône commença à être menacé; « dès « lors, disait-il, leur poste d'honneur n'était ni « dans les clubs ni à la Convention; il était à « Coblentz ».

La fièvre révolutionnaire a eu son siège dans le cœur ou dans la tête. Dans le premier cas, elle était produite par l'espoir des vengeances; celui qui en était atteint immolait son voisin sans pitié. C'était alors une perversion de sen-

timent qui n'était fondée sur aucune considération de bien public. Cette classe a été malheureusement nombreuse, et elle a donné à la Révolution un caractère d'atrocité qui en a dégradé le motif. Dans le second cas, ce n'était que l'explosion d'une opinion très prononcée pour une meilleure forme de gouvernement, pour le rétablissement des droits du peuple. Et, en cela, tout était noble, sacré, généreux. Cette classe était plus nombreuse, en 1789 et 1790, que la première; mais, en 1793, elle a été subjuguée par l'autre, qui l'a traitée avec plus de rigueur que les ennemis de toute révolution. Alors la Terreur est devenue la seule divinité de la France, et il est peu d'hommes qui ne lui aient sacrifié, en apparence, leur propre manière de penser et souvent leur conduite. La plupart de ces derniers sont à plaindre, peu à blâmer. Les premiers temps de la Révolution avaient fait connaître les opinions, les seconds ont mis à découvert les caractères.

Lorsque Napoléon arriva à la tête du gouvernement, il conçut le projet de réunir tous

ces partis. Étranger à tous les actes de la Révolution, il essaya de rallier à sa personne tous les hommes qui avaient montré du talent dans les diverses phases de la Révolution. Il essaya d'éteindre tous les germes de dissension; il y parvint.

Il ne faut pas croire pour cela que Napoléon ne mît pas du discernement dans le choix qu'il faisait de ces hommes exagérés. Je me rappelle qu'un jour, Cambacérès lui ayant proposé, pour remplir une place éminente dans la magistrature, un des hommes qui avaient le plus marqué dans la Révolution, Bonaparte lui fit observer que cet homme ne convenait pas à la place. Cambacérès lui répliqua qu'il avait appelé Merlin, l'auteur de la loi des suspects, à la deuxième place de la magistrature française. « Quelle différence! reprit Napoléon; Merlin « a été membre du Directoire. Là, il s'est con- « vaincu qu'il ne pouvait pas gouverner. Son « ambition a été humiliée parce qu'il s'est « mieux connu; il est descendu avec plaisir à « une place analogue à ses talents et qu'il a la

« conscience de bien remplir. Merlin n'a plus
« l'ambition de s'élever plus haut. L'homme
« que vous me présentez conserve toutes ses
« prétentions. Il se croit capable d'occuper vo-
« tre place et peut-être la mienne. Il me servira
« mal, dans l'espoir d'une nouvelle révolution
« dont il croira devoir profiter. Non, je ne puis
« pas lui confier un poste qui le mettrait dans
« le cas de remuer trois départements. — Tant
« que je vivrai, ajouta-t-il, je n'ai rien à crain-
« dre de ces hommes-là. Je saurai toujours les
« comprimer; mais, après moi, ces hommes
« vous culbuteraient. Croyez-moi, ne laissons
« pas prendre position à ces jacobins de pre-
« mière ligne. Dans un moment de crise, vous
« ne seriez pas assez forts pour les contenir, et
« si je viens à mourir, gardez-moi huit jours
« dans mon lit, en faisant croire que je respire
« encore, et profitez de ce moment pour faire
« vos arrangements et mettre ces hommes dans
« l'impossibilité d'agir. »

Malgré le soin qu'il mit à les choisir, Napoléon ne fut pas toujours heureux avec les hom-

mes de la Révolution dont il fit ses conseillers.

A la première invasion des ennemis sur le territoire français, je fus envoyé à Lyon en qualité de commissaire extraordinaire, avec de pleins pouvoirs. Quelques jours après mon arrivée, je reçus la visite de Fouché (duc d'Otrante), qui venait de Naples. Voici ce qu'il me dit :

« J'étais en Illyrie, en qualité de gouverneur, lorsque j'ai reçu une lettre de l'Empereur qui m'ordonnait d'aller de suite à Naples pour conjurer le roi Murat de ne pas déserter sa cause, et surtout de ne pas joindre ses troupes à celles de l'Autriche. Je partis donc pour Naples. Je dis au Roi que l'Empereur était perdu, et qu'il ne lui restait, à lui, qu'une porte de salut, qui était de s'allier à l'une des quatre grandes puissances, et que l'Autriche, qui avait déjà envahi une partie de l'Italie, lui en fournissait les moyens. La Reine se rendit à mes raisons; Murat résista jusqu'au lendemain, mais enfin il consentit à tout et me promit de réunir son armée pour l'envoyer joindre celle de l'Autri-

che. Je partis pour Rome, où je restai jusqu'à ce que Murat se fût exécuté.

« Sûr du succès sur ce point, je suis venu à Lyon pour m'emparer de l'armée qu'y commande Augereau et la faire marcher contre l'Empereur. Je suis en correspondance avec Metternich; lui et les trois souverains attendent à Dijon l'issue de mon entreprise. La révolution sera courte. Nous avons organisé une régence sous la présidence de Marie-Louise. Nous avons arrêté nos proclamations au peuple français, nos lettres aux généraux. Tout est prêt. J'ai toujours abhorré l'Empereur. J'ai tenté trois ou quatre conspirations; mais toutes ont échoué, parce que je n'ai pas eu d'armée pour les soutenir. Voilà pourquoi je viens m'emparer de celle de Lyon.

— Je suis sûr, lui dis-je, que vous échouerez encore. L'armée de Lyon est très dévouée à l'Empereur et n'a aucune confiance en Augereau. Mais je ne conçois pas le rôle que vous jouiez en Italie : vous correspondiez avec Metternich et l'Empereur.

— Mon rôle était facile : j'écrivais à l'un que je détachais Murat de l'Empereur; à l'autre, que tous mes efforts étaient vains, et que Murat allait se joindre à l'Autriche. »

Fouché resta treize jours à Lyon; il fit l'impossible pour séduire l'armée, mais le tout en vain. Enfin, il se décida à envoyer à Metternich un officier, qui fut arrêté aux portes de Mâcon, où se battaient les deux armées. Il vint à Paris sans avoir eu aucun succès.

TROISIÈME PARTIE

LE CARACTÈRE INTIME DE BONAPARTE.
SA POLICE.

CHAPITRE PREMIER

BONAPARTE DANS SON INTÉRIEUR.

C'est surtout pendant les quatre années du consulat de Bonaparte qu'on a pu étudier ce caractère extraordinaire. A cette époque, il était accessible pour tout le monde. Il se montrait à découvert; il admettait à sa table presque toutes les personnes qui le fréquentaient; et comme il aimait beaucoup à causer, il est bien peu de questions importantes sur lesquelles on ne l'ait entendu discuter et se prononcer. Il admettait alors en bottes et en frac ses ministres et les étrangers. On passait très souvent à sa maison de campagne de Malmaison les jour-

nées entières avec lui, et le temps était tout employé en promenades, jeux et conversations.

Alors, Bonaparte était vraiment grand et estimé. Le souvenir de ses victoires, la comparaison de l'état anarchique, d'où l'on sortait à peine, avec le nouvel ordre de choses, qui donnait alors des garanties et une véritable liberté, lui captait tous les cœurs. Bonaparte lui-même paraissait heureux; il goûtait à la fois le charme de la vie domestique, embellie par les qualités aimables de sa première compagne et par l'amour d'un peuple naturellement bon, qui lui devait la terminaison de ses longues agitations. Bonaparte était alors estimé et considéré au dehors. Et s'il eût su borner là son ambition, il serait encore sur le trône de France, entouré des bénédictions publiques.

Mais la Providence en avait décidé autrement. Le titre modeste de premier Consul lui parut au-dessous de ses prétentions. Il voulut établir une dynastie et fonder un empire. Il refondit alors nos institutions et s'arrogea des prérogatives qui, jusque-là, avaient appartenu

aux grands corps. Il s'isola des hommes qui jusque-là avaient vécu avec lui dans une sorte de familiarité. Il établit une étiquette sévère à sa cour. Il y créa, pour ses courtisans, un luxe de costumes qu'on n'avait jamais vu dans les cours les plus somptueuses. Ces innovations opérèrent un changement funeste dans l'opinion publique. Les hommes qui s'intéressaient à lui presque autant qu'à leur pays s'éloignèrent, et, dès ce moment, il n'eut plus que des flatteurs autour de lui. Sa volonté devint la loi suprême; ses décrets étaient proclamés par ses courtisans comme des oracles; la moindre observation était punie comme insurrection; la partie saine de la nation se tut et se borna à gémir; les corps, qui n'étaient consultés que pour donner une apparence de forme aux actes de sa volonté, furent avilis : ainsi se forma et se consolida le despotisme le plus affreux qui ait pesé sur des hommes. Une fois parvenu à comprimer la nation, son ambition ne connut plus de bornes. Il prétendit, dans son délire, devenir le maître du monde; et, dans l'espace de six à

sept ans, il parvint, en effet, à mettre sous sa domination presque toute l'Europe, et il eût exécuté ce projet gigantesque si l'opinion publique de la France, qui s'était tournée contre lui, ne se fût pas réunie aux efforts de l'Europe coalisée pour le renverser.

Napoléon a connu sa position, mais il l'a connue trop tard. Il a cru la France inépuisable dans son affection comme dans ses ressources; il a mal jugé, à la fois, et sa nation et les étrangers. Il a cru que la première ne l'abandonnerait pas, et que ses ennemis n'oseraient pas s'engager dans l'intérieur du royaume; il n'a été détrompé que lorsqu'il n'y avait plus de remède. Et il a eu la douleur de voir, dans la campagne de 1814, que les Français appelaient la domination des étrangers pour se délivrer de la sienne.

Au moment où les étrangers s'ébranlaient pour marcher sur la France, Napoléon me dit un jour avec chaleur : « Misérables! ils ne « voient pas que j'ai éteint les révolutions, et « travaillé vingt ans à consolider la monarchie.

« Ils verront qu'après moi ils ne seront pas « assez forts pour arrêter le torrent qui, dans « dix ans, les entraînera tous. »

Les personnes qui ont peu approché Napoléon, ou qui ne l'ont vu que quelques instants, ne peuvent le juger que très défavorablement. Son premier abord était froid et ses propos insignifiants ou malhonnêtes; il n'avait point ces formes agréables que donnent l'usage du monde ou une éducation soignée. Parlait-il à un ambassadeur : « Vous amusez-vous à « Paris? Avez-vous des nouvelles de votre « pays? » Voilà ses formules ordinaires. Voyait-il un sénateur, un conseiller d'État : « Comment « se porte monsieur le...? Il fait chaud aujour-« d'hui, il fait froid ou humide. » Était-il dans un cercle de femmes, il demandait le nom à chacune, même souvent à celles qu'il connaissait depuis longtemps, et par extraordinaire il faisait quelquefois compliment sur une robe, un diamant, etc.

Souvent même, il était malhonnête et gros-

sier. Dans une fête de l'Hôtel de ville, il répondit à Mme ***, qui venait de lui dire son nom : « Ah! bon Dieu! on m'avait dit que vous étiez « jolie... »; à une autre : « C'est un beau temps « pour vous que les campagnes de votre « mari... »; à des vieillards : « A votre âge, on « n'a pas longtemps à vivre... »; à de jeunes personnes : « Avez-vous des enfants? »

En général, Napoléon avait le ton d'un jeune lieutenant mal élevé; et, au premier abord, rien n'annonçait en lui ni de l'esprit, ni le moindre usage du monde. Je l'ai vu, dans ses petites soirées, sortir de son cabinet en sifflant, accoster des femmes sans interrompre son chant, et s'en retourner en fredonnant un air italien.

Souvent il convoquait six à huit cents personnes à la Cour et n'y paraissait pas. Souvent il invitait dix à quinze personnes à dîner et se levait de table avant qu'on eût mangé la soupe.

On ne peut pas nier cependant que Napoléon n'eût beaucoup d'esprit et beaucoup de piquant

dans la conversation, mais ce n'était jamais que dans les discussions qu'il développait ces qualités. Il était même très éloquent quand il était animé ou lorsqu'il voulait faire prévaloir une opinion. Je lui ai entendu tenir plusieurs propos qui feraient la fortune d'un homme d'esprit.

Un jour, Fontanes prenait le parti d'un ouvrage de M. Molé que l'Empereur critiquait. Fontanes, pressé par la dialectique serrée de l'Empereur, finit par dire qu'on devait avoir quelque indulgence pour des noms qui avaient de l'illustration : « Ah ! monsieur de Fontanes », répondit l'Empereur, « laissez-nous au moins « la république des lettres (1). »

(1) Fontanes n'était pas toujours, vis-à-vis de l'Empereur, en reste d'esprit, et cette anecdote m'en rappelle une autre qui en est comme la contre-partie. On venait de jouer *Britannicus* sur le théâtre de Saint-Cloud, où Talma avait paru avec sa supériorité ordinaire; il y avait cercle dans la galerie après le spectacle.

J'étais à causer avec Fontanes dans un coin, lorsque l'Empereur nous aborda : « Eh bien, Fontanes, dit-il, j'espère que vous avez été content de Talma ? — Sire, répondit Fontanes, j'ai vu Lekain. — Voilà comme vous êtes, répliqua l'Empereur, toujours les anciens ! — Sire, je vous abandonne César et Alexandre, mais laissez-moi Lekain. »

« L'ambition, disait un jour l'Empereur, est « le principal mobile des hommes. On dépense « son mérite tant qu'on espère s'élever ; mais « lorsqu'on est arrivé au premier degré, on ne « voit plus que le repos. J'ai créé des séna- « toreries et des principautés pour laisser quel- « que chose à ambitionner et maintenir par là « les sénateurs et les maréchaux dans ma « dépendance. »

« Le génie n'est quelquefois qu'un instinct « qui ne se perfectionne pas. Plus souvent, « c'est l'art de bien combiner, que l'observa- « tion et l'expérience perfectionnent chaque « jour. Une bonne idée ne se lie pas toujours à « un bon jugement, mais un bon jugement « suppose toujours de bonnes idées. »

« On ne peut pas assigner de limite à la for- « tune. Celui qui peut satisfaire à ses besoins « avec trente francs par jour est plus riche que « celui qui éprouve une privation avec trois « cent mille francs de rente. Souvent, toute la « différence des fortunes consiste à pouvoir « manger des petits pois quinze jours plus tôt. »

« Les anciennes dynasties ne peuvent souf-
« frir les nouvelles qu'autant que celles-ci les
« effrayent. Elles accordent à la peur ce qu'elles
« ne peuvent pas donner à l'affection. »

Napoléon témoignait un jour au poète Lemercier le regret qu'il avait qu'il ne l'eût pas suivi en Égypte. Celui-ci lui observa qu'il ne se plaisait que là où les droits de l'homme sont reconnus. « Eh bien, répliqua Bonaparte, vous
« eussiez vu un pays où le souverain compte
« pour rien la vie de ses sujets et où le sujet
« compte pour rien sa vie, et vous vous seriez
« guéri de votre philanthropie. »

Napoléon avait quelquefois de l'abandon dans la conversation. Mais, si l'interlocuteur voulait s'en prévaloir pour lui faire des observations ou pour attaquer quelqu'un de ses principes, il changeait promptement de ton, reprenait tout son ascendant, et cherchait à l'humilier plutôt qu'à le combattre. Il fallait se méfier constamment de son faux air de bonhomie. Les gens qui le connaissaient le mieux,

ceux qui vivaient le plus habituellement dans sa société, tels que Duroc et Berthier, ne s'écartaient jamais des bienséances. Il jouait souvent à toutes sortes de jeux, mais il trichait sans cesse; il se faisait payer, mais rendait l'argent que sa conscience lui reprochait d'avoir mal gagné.

Je l'ai vu plusieurs fois jouer aux barres sur les gazons de la Malmaison et ne cesser le jeu que lorsqu'il était en sueur.

Personne n'était à son aise autour de Napoléon, parce que personne ne pouvait compter sur des sentiments de bonté ou d'indulgence de sa part. Le moindre contretemps, la plus légère inattention le portaient à des fureurs, et il n'avait aucun égard pour les personnes qui le voyaient le plus habituellement, de sorte que ces personnes étaient toujours sur les épines, dans la crainte de déplaire ou de prendre sur elles des décisions qui pourraient le contrarier. Aussi étaient-elles constamment occupées à prendre ses ordres pour les plus petites choses, et à les exécuter sans modification, fort heureuses encore s'il ne faisait pas retomber sur

elles l'inconvenance de quelques mesures qu'il avait ordonnées lui-même.

Sa Cour était une vraie galère où chacun ramait selon l'ordonnance.

Napoléon avait une complexion physique et morale qui ne ressemblait en rien à celle d'aucun autre grand personnage connu. Sa taille était petite; sa physionomie expressive; son corps sain; son audace extrême. Son esprit et son corps étaient inépuisables à la fatigue. On l'a vu rester douze à quatorze heures à cheval sans éprouver aucun besoin. Il racontait avec complaisance qu'il s'était battu pendant cinq jours consécutifs contre le général Alvinzy sans quitter ses bottes et sans fermer l'œil, et que, lorsqu'il l'eut forcé à la retraite et ordonné ses préparatifs pour le poursuivre, il dormit trente-six heures. On a vu Napoléon revenir du fond de la Pologne sans s'arrêter, convoquer son conseil en arrivant et montrer la même présence d'esprit, la même suite et la même force d'idées que s'il avait passé la nuit dans sa

chambre. Il avait l'habitude de prendre un bain pour se délasser; il dormait souvent dans le bain, et prétendait que l'eau redonnait à ses fibres, en une heure, tout ce qu'elles avaient perdu d'action par la fatigue.

La fatigue ou un exercice forcé paraissaient nécessaires à sa constitution. Après des campagnes pénibles de six mois, il revenait plus gras et mieux portant qu'à son départ.

Ses facultés morales étaient aussi inépuisables que ses facultés physiques. Il tenait souvent des conseils qui duraient huit à dix heures, et c'était toujours lui qui faisait le plus de frais en paroles et en contention d'esprit. Après ces conseils, il en tenait d'autres pour des matières différentes, et jamais on ne s'est aperçu de la fatigue de son esprit. Il se retirait souvent dans son cabinet après ces conseils, et c'était pour s'y livrer à de nouveaux travaux. Il lui est arrivé souvent de ne prendre que quelques minutes dans la journée pour ses repas, et de passer tout le reste du temps à travailler.

Napoléon n'observait aucune règle dans sa

manière de vivre. Il n'avait rien de fixe pour ses repas ni pour son sommeil. Je l'ai vu dîner à cinq heures et à onze. Je l'ai vu se coucher à huit heures du soir et à quatre ou cinq heures du matin. Ce n'était point toujours la nature ou l'importance de son travail qui amenait ces bizarreries; c'était souvent un système qu'il se faisait : ainsi, pendant six mois, il s'était fait une loi de ne dîner qu'à la nuit tombante. Plus souvent, c'était le besoin qu'il éprouvait de manger ou de dormir qui variait ses heures de repas ou de sommeil. Quelquefois, il dormait huit ou dix heures; d'autres fois, à peine couché, il se levait et travaillait toute la nuit.

Napoléon était très sobre et n'avait aucune prédilection pour tel ou tel aliment. En se mettant à table, il s'emparait d'un plat et bornait là son repas. Il était rarement à table plus de dix à douze minutes, à moins que la conversation ne lui plût. Il lui arrivait souvent de se lever de table et de laisser des convives affamés qui avaient à peine eu le temps de déplier leurs

serviettes. Dans le commencement, on se levait avec lui sans avoir dîné, et il n'invitait pas à continuer le dîner; mais, quelque temps après, il fut convenu qu'on ne le suivrait point.

Personne n'était à l'aise dans la société de Napoléon que lui seul. Il ne s'est jamais gêné en rien, et il tenait tous ses alentours dans l'étiquette et la contrainte les plus sévères. Le souverain mépris qu'il avait des hommes lui inspirait cette conduite.

Ceux qui ont étudié Napoléon se sont aperçus que, pendant les quinze années de son règne, il s'est opéré de grands changements dans son physique et son moral. Rien n'a égalé son activité pendant les quatre années de son Consulat. A cette époque, il cherchait à s'instruire sur toutes les parties de l'administration; il réunissait en conseil, tous les jours, les hommes les plus forts, et là, on discutait toutes les questions; il fatiguait ses conseillers; il était seul infatigable. Lorsqu'il eut acquis des connaissances et qu'il se fut formé une opinion sur toutes choses, je l'ai dit déjà, il n'écouta plus

personne. Alors les ministres eux-mêmes ne furent plus que des porteurs de portefeuilles qu'on remettait à Maret, qui les faisait signer.

C'est à cette époque qu'il se fit proclamer Empereur. A quarante ans, il prit de l'embonpoint; il n'avait plus la même confiance dans ses forces. Il était dégénéré.

Ce fut surtout à son retour de Moscou que les personnes qui l'approchaient de plus près remarquèrent le très grand changement opéré dans la constitution physique et morale de Napoléon. Cette campagne, qui, sans altérer sa gloire militaire, avait fait tort à sa prévoyance et lui avait fait périr la plus belle armée qui fut jamais, le forçait de renoncer au plan gigantesque que son ambition avait conçu. D'un autre côté, le froid énorme qu'il venait d'éprouver avait agi sur son moral, et je confesse que, depuis cette triste époque, je n'ai retrouvé en lui ni la même suite dans les idées, ni la même force de caractère. On n'apercevait plus que des élans d'imagination toujours incohérents. On ne voyait plus ni le même goût ni la même

« L'art des retraites est plus difficile avec « des Français qu'avec des soldats du Nord. « Une bataille perdue lui ôte ses forces et son « courage, affaiblit sa confiance en ses chefs « et le pousse à l'insubordination.

« Les soldats russes, prussiens, allemands, « gardent leur poste par devoir; le soldat « français, par honneur. Les premiers sont « presque indifférents à une défaite, le second « en est humilié.

« Les privations, les mauvais chemins, la « pluie, le vent, rien ne rebute le soldat fran- « çais, lorsqu'il espère ou poursuit des succès.

« Le seul mobile du soldat français est l'hon- « neur : c'est dans ce mobile qu'il faut puiser « les punitions et les récompenses. Si jamais « les corrections qui sont en usage pour les « troupes du Nord s'établissaient parmi nous, « on déflorerait l'armée, et elle cesserait bientôt « d'exister comme puissance.

« Un bon mot du soldat français sur son « général, une chanson qui lui peint son état « de misère, ont souvent fait oublier des pri-

« vations de tout genre et surmonter les plus
« grands obstacles.

« Le soldat français est généreux. Il pille « pour dépenser, jamais pour s'enrichir. A ce « sujet, j'ai entendu raconter au général Lari- « boisière qu'à un relais d'Allemagne, il trouva « quatre grenadiers français dans une berline, « et que l'un d'eux, chargé de payer la poste, « demanda au postillon ce que l'Empereur lui « donnait de *guide*. Sur sa réponse qu'il lui « donnait trois francs par poste, il lui mit six « francs dans la main, en observant qu'il était « bien aise de donner à son Empereur une « leçon de générosité, et qu'il ne manquât pas « de le dire quand il repasserait.

« Le soldat français se bat avec bravoure, « dès qu'il a l'uniforme. Il fait un soldat instruit « après deux mois de marche.

« La conscription forme des armées de « citoyens. Le recrutement volontaire forme « des armées de vagabonds et de mauvais « sujets. L'honneur conduit les premiers, la « discipline seule commande aux seconds.

« L'art des retraites est plus difficile avec « des Français qu'avec des soldats du Nord. « Une bataille perdue lui ôte ses forces et son « courage, affaiblit sa confiance en ses chefs « et le pousse à l'insubordination.

« Les soldats russes, prussiens, allemands, « gardent leur poste par devoir; le soldat « français, par honneur. Les premiers sont « presque indifférents à une défaite, le second « en est humilié.

« Les privations, les mauvais chemins, la « pluie, le vent, rien ne rebute le soldat fran- « çais, lorsqu'il espère ou poursuit des succès.

« Le seul mobile du soldat français est l'hon- « neur : c'est dans ce mobile qu'il faut puiser « les punitions et les récompenses. Si jamais « les corrections qui sont en usage pour les « troupes du Nord s'établissaient parmi nous, « on déflorerait l'armée, et elle cesserait bientôt « d'exister comme puissance.

« Un bon mot du soldat français sur son « général, une chanson qui lui peint son état « de misère, ont souvent fait oublier des pri-

« vations de tout genre et surmonter les plus
« grands obstacles.

« Le soldat français est généreux. Il pille « pour dépenser, jamais pour s'enrichir. A ce « sujet, j'ai entendu raconter au général Lari- « boisière qu'à un relais d'Allemagne, il trouva « quatre grenadiers français dans une berline, « et que l'un d'eux, chargé de payer la poste, « demanda au postillon ce que l'Empereur lui « donnait de *guide*. Sur sa réponse qu'il lui « donnait trois francs par poste, il lui mit six « francs dans la main, en observant qu'il était « bien aise de donner à son Empereur une « leçon de générosité, et qu'il ne manquât pas « de le dire quand il repasserait.

« Le soldat français se bat avec bravoure, « dès qu'il a l'uniforme. Il fait un soldat instruit « après deux mois de marche.

« La conscription forme des armées de « citoyens. Le recrutement volontaire forme « des armées de vagabonds et de mauvais « sujets. L'honneur conduit les premiers, la « discipline seule commande aux seconds.

« Il suffit d'être juste avec des Français. Il « faut être sévère avec des étrangers. »

L'Empereur racontait un jour que, la veille de la bataille d'Austerlitz, il passait en revue un corps de grenadiers. Il en menaça un des arrêts par rapport à sa mauvaise tenue; ce soldat lui répliqua : « C'est trop peu que les arrêts, mais destituez-moi, pourvu toutefois que ce soit après-demain, car je ne veux pas être déshonoré. »

Il ajoutait qu'au fameux passage du pont de Lodi, il parcourait le front d'une demi-brigade qui recevait le feu de l'ennemi, et l'encouragea à tenir ferme. Un soldat l'apostropha en lui disant : « Vous nous faites périr en détail; sacrifiez ma brigade; les autres nous passeront sur le corps et, en moins d'une demi-heure, la victoire est à vous. » Après le passage opéré de cette manière, il fit chercher le soldat, qui n'existait plus. « Il y avait déjà là, « disait-il, le courage et la tête d'un grand « capitaine. »

L'Empereur était convaincu que l'opiniâtreté seule gagnait souvent les batailles. Je lui ai entendu raconter qu'il s'était battu avec le général Alvinzy pendant cinq jours consécutifs, sans qu'il y eût ni perte ni avantage d'aucune part. « Comme j'étais, disait-il, plus jeune que « lui et plus entêté, je ne doutais pas qu'il ne « finît par me céder le terrain, et je ne tenais « plus que dans cette persuasion. Le cinquième « jour, à cinq heures du soir, il se décida à or- « donner la retraite. » L'Empereur disait souvent avec complaisance que ce général Alvinzy était le meilleur capitaine qu'il eût eu à combattre, et que c'était pour cela qu'il n'en avait jamais dit ni bien ni mal dans les bulletins, tandis qu'il avait fait l'éloge de Beaulieu, de Wurmser et du prince Charles, qu'il ne craignait pas.

Un ennemi intimidé, disait-il, fait tous les sacrifices qu'on lui demande. « Après avoir « battu Beaulieu, à mon entrée en Italie, le « Piémont se trouva découvert, la consterna- « tion devint générale. Il m'eût fallu six mois

« pour me rendre maître de toutes ses places « fortes, et ma campagne était perdue pour la « conquête de l'Italie. Je menaçai le Roi d'une « invasion. Il m'ouvrit ses places, et je pus « poursuivre Beaulieu sans lui donner le temps « de se rallier. »

« La prise de Rome, dans la même campa- « gne, m'aurait fait perdre vingt jours dont « l'archiduc Charles aurait profité. Je menaçai « le Pape, qui racheta ses États moyennant « trente millions, dont j'avais grand besoin, et « je poursuivis l'archiduc. On traite toujours « plus favorablement, disait-il, avec un souve- « rain qui n'a pas quitté sa capitale et qu'on « menace, qu'avec celui qu'on a forcé d'en sor- « tir. Mon traité de Campo-Formio a été pro- « posé et conclu d'après ces principes. Je n'ai « menacé Moscou que pour obtenir un sem- « blable résultat. L'effet a tourné contre moi « dans cette circonstance. »

Napoléon portait dans la guerre ce caractère d'insensibilité qui, dans toutes les phases de sa

carrière orageuse, a toujours été le trait dominant. En Égypte, du côté de Jaffa, il fit fusiller sept mille Turcs qui s'étaient rendus par capitulation. Cinq ou six individus qui avaient échappé à cet effroyable carnage se réfugièrent à Saint-Jean d'Acre, y firent connaître cet attentat à la bonne foi et déterminèrent la garnison à n'écouter aucune proposition et à se défendre jusqu'à la mort. C'est là la cause principale de la résistance que Bonaparte essuya à Saint-Jean d'Acre.

A peu près dans le même temps, il fit empoisonner quatre-vingt-sept soldats, malades de la peste, dans l'hôpital de Jaffa. On essaya d'abord l'opium, qui ne produisit pas l'effet qu'on en attendait, et on employa ensuite le sublimé corrosif.

En faisant sa retraite de Saint-Jean d'Acre, il fit brûler toutes les récoltes des pays où il passait, et à une grande distance, à droite et à gauche du chemin que suivait l'armée. C'est d'après des traits semblables qu'il jugeait de l'habileté des généraux. Je me rappelle l'avoir entendu

une seule fois vanter le talent militaire de Wellington au moment de sa retraite sur Lisbonne, qu'il exécutait devant Masséna; ce général dévastait tout sur sa route; il détruisait les moulins, brûlait les subsistances et emmenait avec lui les populations et les bestiaux. « Voilà un « homme, disait l'Empereur; il est forcé de « fuir devant une armée contre laquelle il n'ose « pas se mesurer, mais il établit un désert de « quatre-vingts lieues entre l'ennemi et lui; il « retarde sa marche; il l'affaiblit par des priva- « tions de tout genre; il sait la ruiner sans la « combattre. Il n'y a que Wellington et moi, « en Europe, capables d'exécuter ces mesures. « Mais il y a cette différence entre lui et moi, « c'est que cette France, qu'on appelle une « nation, me blâmerait, tandis que l'Angleterre « l'approuvera. Je n'ai jamais été libre qu'en « Égypte. Aussi m'y suis-je permis des mesures « pareilles. On a beaucoup parlé de l'incendie « du Palatinat, et nos misérables historiens « calomnient encore à ce sujet Louis XIV. La « gloire de ce fait n'appartient point à ce roi.

« Elle est toute à son ministre Louvois, et « c'est, à mes yeux, le plus bel acte de sa vie. »

Il jugeait avec sévérité tous les généraux qui l'avaient précédé. Alexandre était son héros, parce qu'à de grands talents militaires, à de grandes vues de politique et d'ambition, il avait su joindre un grand système d'administration et d'amélioration pour le commerce du monde.

Dans le parallèle qu'il faisait des généraux les plus estimés, il lui échappait souvent des aperçus pleins de justesse et de raison. « Il y a, « disait-il, cette différence entre Condé et Tu- « renne, c'est que le premier s'est montré à « Rocroi, à vingt-deux ans, ce qu'il a été toute « sa vie; il n'a jamais été plus brillant que dans « cette première campagne; tandis que Tu- « renne s'est constamment perfectionné et que « sa dernière campagne est toujours la plus « savante, ce qui provient de ce que Turenne « avait l'esprit d'observation et savait mettre à « profit l'expérience, tandis que Condé, né mi- « litaire, s'est arrêté au point où la nature l'avait « placé. » Je crains que, dans ce parallèle, Na-

poléon ne se soit jugé lui-même : il n'a jamais été plus grand que dans la campagne d'Italie, qu'il a faite à vingt-six ans, où, avec une armée peu nombreuse, mal vêtue, mal nourrie, dépourvue d'une partie du matériel nécessaire, il a détruit successivement quatre armées autrichiennes et a marché de victoire en victoire jusqu'aux portes de Vienne.

Il accordait du génie militaire au grand Frédéric, mais dans ce sens qu'il avait su s'écarter de la routine de son siècle. « Il a mis, disait-il, « plus d'activité dans ses marches, moins de « lenteur dans ses manœuvres; il a montré de « l'audace devant des généraux qui n'avaient « que de la méthode; il les a étonnés et battus, « parce qu'il s'est écarté de leurs formes et de « leur froide tactique. » Un jeune homme entreprenant lui eût plutôt résisté qu'un général consommé dans le métier.

Il parlait avec admiration des premiers temps de la guerre de la Vendée; « alors, disait-il, les « paysans étaient des soldats qui n'écoutaient « que leur courage et leur fanatisme; ils éton-

« naient et déconcertaient la troupe de ligne; il « n'y avait plus de tactique pour elle; les pay- « sans, armés de bâtons, s'emparaient de l'ar- « tillerie; mais lorsque ces paysans ont com- « mencé à se battre en ligne, alors ils ont eu « de l'infériorité sur les troupes réglées, parce « que, dès ce moment, la supériorité de la tac- « tique a décidé de la victoire. »

J'ai vu un manuscrit de Kléber dans lequel cet habile général, qui avait suivi Bonaparte en Égypte, examinait avec soin son talent militaire et, passant en revue toute sa campagne d'Italie, ne lui accordait la réputation de grand général que dans cette circonstance où il se décida à lever le blocus de Mantoue et à abandonner son artillerie de siège pour aller combattre Wurmser, qui marchait contre lui avec des forces très supérieures.

CHAPITRE V

OPINION DE NAPOLÉON SUR LA RÉVOLUTION.

Napoléon disait souvent que les nations avaient leurs maladies comme les individus, et que leur histoire ne serait pas moins intéressante à décrire que celle des maladies du corps humain. Tout ce qui affecte et contrarie le corps social dans ses besoins, sa croyance, ses goûts, son indépendance, constitue un état de malaise qui s'annonce par des plaintes et se décide par insurrection. « Le peuple français, disait-il, « était froissé dans ses plus chers intérêts. La « noblesse et le clergé l'humiliaient par leur « orgueil et leurs privilèges. Ils le pressuraient « par les droits qu'ils s'étaient arrogés sur son « travail. Il a langui sous ce poids pendant « longtemps, mais enfin il a voulu secouer le « joug, et la Révolution a commencé. La chute « de la monarchie n'a été qu'une suite des diffi-

« cultés qui lui ont été opposées; elle n'était « point dans l'intention des révolutionnaires. »

Napoléon regardait la part plus ou moins active que chacun a prise à la Révolution comme l'effet d'une fièvre politique qui s'était emparée de toutes les têtes. Il n'y voyait pas plus de mal que dans les actes d'un frénétique, et il pardonnait à tout le monde, excepté à quelques nobles qui, comblés des faveurs de la cour, ont concouru à précipiter le monarque de son trône. Il voyait en cela, ou de l'ingratitude, ou une vile ambition. Il concevait qu'ils avaient pu se laisser aller aux idées révolutionnaires, mais il les blâmait d'avoir persisté lorsque le trône commença à être menacé; « dès « lors, disait-il, leur poste d'honneur n'était ni « dans les clubs ni à la Convention; il était à « Coblentz ».

La fièvre révolutionnaire a eu son siège dans le cœur ou dans la tête. Dans le premier cas, elle était produite par l'espoir des vengeances; celui qui en était atteint immolait son voisin sans pitié. C'était alors une perversion de sen-

timent qui n'était fondée sur aucune considération de bien public. Cette classe a été malheureusement nombreuse, et elle a donné à la Révolution un caractère d'atrocité qui en a dégradé le motif. Dans le second cas, ce n'était que l'explosion d'une opinion très prononcée pour une meilleure forme de gouvernement, pour le rétablissement des droits du peuple. Et, en cela, tout était noble, sacré, généreux. Cette classe était plus nombreuse, en 1789 et 1790, que la première; mais, en 1793, elle a été subjuguée par l'autre, qui l'a traitée avec plus de rigueur que les ennemis de toute révolution. Alors la Terreur est devenue la seule divinité de la France, et il est peu d'hommes qui ne lui aient sacrifié, en apparence, leur propre manière de penser et souvent leur conduite. La plupart de ces derniers sont à plaindre, peu à blâmer. Les premiers temps de la Révolution avaient fait connaître les opinions, les seconds ont mis à découvert les caractères.

Lorsque Napoléon arriva à la tête du gouvernement, il conçut le projet de réunir tous

ces partis. Étranger à tous les actes de la Révolution, il essaya de rallier à sa personne tous les hommes qui avaient montré du talent dans les diverses phases de la Révolution. Il essaya d'éteindre tous les germes de dissension; il y parvint.

Il ne faut pas croire pour cela que Napoléon ne mît pas du discernement dans le choix qu'il faisait de ces hommes exagérés. Je me rappelle qu'un jour, Cambacérès lui ayant proposé, pour remplir une place éminente dans la magistrature, un des hommes qui avaient le plus marqué dans la Révolution, Bonaparte lui fit observer que cet homme ne convenait pas à la place. Cambacérès lui répliqua qu'il avait appelé Merlin, l'auteur de la loi des suspects, à la deuxième place de la magistrature française.

« Quelle différence! reprit Napoléon; Merlin « a été membre du Directoire. Là, il s'est con« vaincu qu'il ne pouvait pas gouverner. Son « ambition a été humiliée parce qu'il s'est « mieux connu; il est descendu avec plaisir à « une place analogue à ses talents et qu'il a la

« conscience de bien remplir. Merlin n'a plus « l'ambition de s'élever plus haut. L'homme « que vous me présentez conserve toutes ses « prétentions. Il se croit capable d'occuper vo- « tre place et peut-être la mienne. Il me servira « mal, dans l'espoir d'une nouvelle révolution « dont il croira devoir profiter. Non, je ne puis « pas lui confier un poste qui le mettrait dans « le cas de remuer trois départements. — Tant « que je vivrai, ajouta-t-il, je n'ai rien à crain- « dre de ces hommes-là. Je saurai toujours les « comprimer; mais, après moi, ces hommes « vous culbuteraient. Croyez-moi, ne laissons « pas prendre position à ces jacobins de pre- « mière ligne. Dans un moment de crise, vous « ne seriez pas assez forts pour les contenir, et « si je viens à mourir, gardez-moi huit jours « dans mon lit, en faisant croire que je respire « encore, et profitez de ce moment pour faire « vos arrangements et mettre ces hommes dans « l'impossibilité d'agir. »

Malgré le soin qu'il mit à les choisir, Napo- léon ne fut pas toujours heureux avec les hom-

mes de la Révolution dont il fit ses conseillers.

A la première invasion des ennemis sur le territoire français, je fus envoyé à Lyon en qualité de commissaire extraordinaire, avec de pleins pouvoirs. Quelques jours après mon arrivée, je reçus la visite de Fouché (duc d'Otrante), qui venait de Naples. Voici ce qu'il me dit :

« J'étais en Illyrie, en qualité de gouverneur, lorsque j'ai reçu une lettre de l'Empereur qui m'ordonnait d'aller de suite à Naples pour conjurer le roi Murat de ne pas déserter sa cause, et surtout de ne pas joindre ses troupes à celles de l'Autriche. Je partis donc pour Naples. Je dis au Roi que l'Empereur était perdu, et qu'il ne lui restait, à lui, qu'une porte de salut, qui était de s'allier à l'une des quatre grandes puissances, et que l'Autriche, qui avait déjà envahi une partie de l'Italie, lui en fournissait les moyens. La Reine se rendit à mes raisons; Murat résista jusqu'au lendemain, mais enfin il consentit à tout et me promit de réunir son armée pour l'envoyer joindre celle de l'Autri-

che. Je partis pour Rome, où je restai jusqu'à ce que Murat se fût exécuté.

« Sûr du succès sur ce point, je suis venu à Lyon pour m'emparer de l'armée qu'y commande Augereau et la faire marcher contre l'Empereur. Je suis en correspondance avec Metternich; lui et les trois souverains attendent à Dijon l'issue de mon entreprise. La révolution sera courte. Nous avons organisé une régence sous la présidence de Marie-Louise. Nous avons arrêté nos proclamations au peuple français, nos lettres aux généraux. Tout est prêt. J'ai toujours abhorré l'Empereur. J'ai tenté trois ou quatre conspirations; mais toutes ont échoué, parce que je n'ai pas eu d'armée pour les soutenir. Voilà pourquoi je viens m'emparer de celle de Lyon.

— Je suis sûr, lui dis-je, que vous échouerez encore. L'armée de Lyon est très dévouée à l'Empereur et n'a aucune confiance en Augereau. Mais je ne conçois pas le rôle que vous jouiez en Italie : vous correspondiez avec Metternich et l'Empereur.

— Mon rôle était facile : j'écrivais à l'un que je détachais Murat de l'Empereur; à l'autre, que tous mes efforts étaient vains, et que Murat allait se joindre à l'Autriche. »

Fouché resta treize jours à Lyon; il fit l'impossible pour séduire l'armée, mais le tout en vain. Enfin, il se décida à envoyer à Metternich un officier, qui fut arrêté aux portes de Mâcon, où se battaient les deux armées. Il vint à Paris sans avoir eu aucun succès.

TROISIÈME PARTIE

LE CARACTÈRE INTIME DE BONAPARTE. SA POLICE.

CHAPITRE PREMIER

BONAPARTE DANS SON INTÉRIEUR.

C'est surtout pendant les quatre années du consulat de Bonaparte qu'on a pu étudier ce caractère extraordinaire. A cette époque, il était accessible pour tout le monde. Il se montrait à découvert; il admettait à sa table presque toutes les personnes qui le fréquentaient; et comme il aimait beaucoup à causer, il est bien peu de questions importantes sur lesquelles on ne l'ait entendu discuter et se prononcer. Il admettait alors en bottes et en frac ses ministres et les étrangers. On passait très souvent à sa maison de campagne de Malmaison les jour-

nées entières avec lui, et le temps était tout employé en promenades, jeux et conversations.

Alors, Bonaparte était vraiment grand et estimé. Le souvenir de ses victoires, la comparaison de l'état anarchique, d'où l'on sortait à peine, avec le nouvel ordre de choses, qui donnait alors des garanties et une véritable liberté, lui captait tous les cœurs. Bonaparte lui-même paraissait heureux ; il goûtait à la fois le charme de la vie domestique, embellie par les qualités aimables de sa première compagne et par l'amour d'un peuple naturellement bon, qui lui devait la terminaison de ses longues agitations. Bonaparte était alors estimé et considéré au dehors. Et s'il eût su borner là son ambition, il serait encore sur le trône de France, entouré des bénédictions publiques.

Mais la Providence en avait décidé autrement. Le titre modeste de premier Consul lui parut au-dessous de ses prétentions. Il voulut établir une dynastie et fonder un empire. Il refondit alors nos institutions et s'arrogea des prérogatives qui, jusque-là, avaient appartenu

aux grands corps. Il s'isola des hommes qui jusque-là avaient vécu avec lui dans une sorte de familiarité. Il établit une étiquette sévère à sa cour. Il y créa, pour ses courtisans, un luxe de costumes qu'on n'avait jamais vu dans les cours les plus somptueuses. Ces innovations opérèrent un changement funeste dans l'opinion publique. Les hommes qui s'intéressaient à lui presque autant qu'à leur pays s'éloignèrent, et, dès ce moment, il n'eut plus que des flatteurs autour de lui. Sa volonté devint la loi suprême; ses décrets étaient proclamés par ses courtisans comme des oracles; la moindre observation était punie comme insurrection; la partie saine de la nation se tut et se borna à gémir; les corps, qui n'étaient consultés que pour donner une apparence de forme aux actes de sa volonté, furent avilis : ainsi se forma et se consolida le despotisme le plus affreux qui ait pesé sur des hommes. Une fois parvenu à comprimer la nation, son ambition ne connut plus de bornes. Il prétendit, dans son délire, devenir le maître du monde; et, dans l'espace de six à

sept ans, il parvint, en effet, à mettre sous sa domination presque toute l'Europe, et il eût exécuté ce projet gigantesque si l'opinion publique de la France, qui s'était tournée contre lui, ne se fût pas réunie aux efforts de l'Europe coalisée pour le renverser.

Napoléon a connu sa position, mais il l'a connue trop tard. Il a cru la France inépuisable dans son affection comme dans ses ressources; il a mal jugé, à la fois, et sa nation et les étrangers. Il a cru que la première ne l'abandonnerait pas, et que ses ennemis n'oseraient pas s'engager dans l'intérieur du royaume; il n'a été détrompé que lorsqu'il n'y avait plus de remède. Et il a eu la douleur de voir, dans la campagne de 1814, que les Français appelaient la domination des étrangers pour se délivrer de la sienne.

Au moment où les étrangers s'ébranlaient pour marcher sur la France, Napoléon me dit un jour avec chaleur : « Misérables! ils ne « voient pas que j'ai éteint les révolutions, et « travaillé vingt ans à consolider la monarchie.

« Ils verront qu'après moi ils ne seront pas « assez forts pour arrêter le torrent qui, dans « dix ans, les entraînera tous. »

Les personnes qui ont peu approché Napoléon, ou qui ne l'ont vu que quelques instants, ne peuvent le juger que très défavorablement. Son premier abord était froid et ses propos insignifiants ou malhonnêtes; il n'avait point ces formes agréables que donnent l'usage du monde ou une éducation soignée. Parlait-il à un ambassadeur : « Vous amusez-vous à « Paris? Avez-vous des nouvelles de votre « pays? » Voilà ses formules ordinaires. Voyait-il un sénateur, un conseiller d'État : « Comment « se porte monsieur le...? Il fait chaud aujour- « d'hui, il fait froid ou humide. » Était-il dans un cercle de femmes, il demandait le nom à chacune, même souvent à celles qu'il connaissait depuis longtemps, et par extraordinaire il faisait quelquefois compliment sur une robe, un diamant, etc.

Souvent même, il était malhonnête et gros-

sier. Dans une fête de l'Hôtel de ville, il répondit à Mme ***, qui venait de lui dire son nom : « Ah! bon Dieu! on m'avait dit que vous étiez « jolie... »; à une autre : « C'est un beau temps « pour vous que les campagnes de votre « mari... »; à des vieillards : « A votre âge, on « n'a pas longtemps à vivre... »; à de jeunes personnes : « Avez-vous des enfants? »

En général, Napoléon avait le ton d'un jeune lieutenant mal élevé; et, au premier abord, rien n'annonçait en lui ni de l'esprit, ni le moindre usage du monde. Je l'ai vu, dans ses petites soirées, sortir de son cabinet en sifflant, accoster des femmes sans interrompre son chant, et s'en retourner en fredonnant un air italien.

Souvent il convoquait six à huit cents personnes à la Cour et n'y paraissait pas. Souvent il invitait dix à quinze personnes à dîner et se levait de table avant qu'on eût mangé la soupe.

On ne peut pas nier cependant que Napoléon n'eût beaucoup d'esprit et beaucoup de piquant

dans la conversation, mais ce n'était jamais que dans les discussions qu'il développait ces qualités. Il était même très éloquent quand il était animé ou lorsqu'il voulait faire prévaloir une opinion. Je lui ai entendu tenir plusieurs propos qui feraient la fortune d'un homme d'esprit.

Un jour, Fontanes prenait le parti d'un ouvrage de M. Molé que l'Empereur critiquait. Fontanes, pressé par la dialectique serrée de l'Empereur, finit par dire qu'on devait avoir quelque indulgence pour des noms qui avaient de l'illustration : « Ah! monsieur de Fontanes », répondit l'Empereur, « laissez-nous au moins « la république des lettres (1). »

(1) Fontanes n'était pas toujours, vis-à-vis de l'Empereur, en reste d'esprit, et cette anecdote m'en rappelle une autre qui en est comme la contre-partie. On venait de jouer *Britannicus* sur le théâtre de Saint-Cloud, où Talma avait paru avec sa supériorité ordinaire; il y avait cercle dans la galerie après le spectacle.

J'étais à causer avec Fontanes dans un coin, lorsque l'Empereur nous aborda : « Eh bien, Fontanes, dit-il, j'espère que vous avez été content de Talma? — Sire, répondit Fontanes, j'ai vu Lekain. — Voilà comme vous êtes, répliqua l'Empereur, toujours les anciens! — Sire, je vous abandonne César et Alexandre, mais laissez-moi Lekain. »

« L'ambition, disait un jour l'Empereur, est « le principal mobile des hommes. On dépense « son mérite tant qu'on espère s'élever; mais « lorsqu'on est arrivé au premier degré, on ne « voit plus que le repos. J'ai créé des séna- « toreries et des principautés pour laisser quel- « que chose à ambitionner et maintenir par là « les sénateurs et les maréchaux dans ma « dépendance. »

« Le génie n'est quelquefois qu'un instinct « qui ne se perfectionne pas. Plus souvent, « c'est l'art de bien combiner, que l'observa- « tion et l'expérience perfectionnent chaque « jour. Une bonne idée ne se lie pas toujours à « un bon jugement, mais un bon jugement « suppose toujours de bonnes idées. »

« On ne peut pas assigner de limite à la for- « tune. Celui qui peut satisfaire à ses besoins « avec trente francs par jour est plus riche que « celui qui éprouve une privation avec trois « cent mille francs de rente. Souvent, toute la « différence des fortunes consiste à pouvoir « manger des petits pois quinze jours plus tôt. »

« Les anciennes dynasties ne peuvent souf-
« frir les nouvelles qu'autant que celles-ci les
« effrayent. Elles accordent à la peur ce qu'elles
« ne peuvent pas donner à l'affection. »

Napoléon témoignait un jour au poète Lemercier le regret qu'il avait qu'il ne l'eût pas suivi en Égypte. Celui-ci lui observa qu'il ne se plaisait que là où les droits de l'homme sont reconnus. « Eh bien, répliqua Bonaparte, vous
« eussiez vu un pays où le souverain compte
« pour rien la vie de ses sujets et où le sujet
« compte pour rien sa vie, et vous vous seriez
« guéri de votre philanthropie. »

Napoléon avait quelquefois de l'abandon dans la conversation. Mais, si l'interlocuteur voulait s'en prévaloir pour lui faire des observations ou pour attaquer quelqu'un de ses principes, il changeait promptement de ton, reprenait tout son ascendant, et cherchait à l'humilier plutôt qu'à le combattre. Il fallait se méfier constamment de son faux air de bonhomie. Les gens qui le connaissaient le mieux,

ceux qui vivaient le plus habituellement dans sa société, tels que Duroc et Berthier, ne s'écartaient jamais des bienséances. Il jouait souvent à toutes sortes de jeux, mais il trichait sans cesse; il se faisait payer, mais rendait l'argent que sa conscience lui reprochait d'avoir mal gagné.

Je l'ai vu plusieurs fois jouer aux barres sur les gazons de la Malmaison et ne cesser le jeu que lorsqu'il était en sueur.

Personne n'était à son aise autour de Napoléon, parce que personne ne pouvait compter sur des sentiments de bonté ou d'indulgence de sa part. Le moindre contretemps, la plus légère inattention le portaient à des fureurs, et il n'avait aucun égard pour les personnes qui le voyaient le plus habituellement, de sorte que ces personnes étaient toujours sur les épines, dans la crainte de déplaire ou de prendre sur elles des décisions qui pourraient le contrarier. Aussi étaient-elles constamment occupées à prendre ses ordres pour les plus petites choses, et à les exécuter sans modification, fort heureuses encore s'il ne faisait pas retomber sur

elles l'inconvenance de quelques mesures qu'il avait ordonnées lui-même.

Sa Cour était une vraie galère où chacun ramait selon l'ordonnance.

Napoléon avait une complexion physique et morale qui ne ressemblait en rien à celle d'aucun autre grand personnage connu. Sa taille était petite; sa physionomie expressive; son corps sain; son audace extrême. Son esprit et son corps étaient inépuisables à la fatigue. On l'a vu rester douze à quatorze heures à cheval sans éprouver aucun besoin. Il racontait avec complaisance qu'il s'était battu pendant cinq jours consécutifs contre le général Alvinzy sans quitter ses bottes et sans fermer l'œil, et que, lorsqu'il l'eut forcé à la retraite et ordonné ses préparatifs pour le poursuivre, il dormit trente-six heures. On a vu Napoléon revenir du fond de la Pologne sans s'arrêter, convoquer son conseil en arrivant et montrer la même présence d'esprit, la même suite et la même force d'idées que s'il avait passé la nuit dans sa

chambre. Il avait l'habitude de prendre un bain pour se délasser; il dormait souvent dans le bain, et prétendait que l'eau redonnait à ses fibres, en une heure, tout ce qu'elles avaient perdu d'action par la fatigue.

La fatigue ou un exercice forcé paraissaient nécessaires à sa constitution. Après des campagnes pénibles de six mois, il revenait plus gras et mieux portant qu'à son départ.

Ses facultés morales étaient aussi inépuisables que ses facultés physiques. Il tenait souvent des conseils qui duraient huit à dix heures, et c'était toujours lui qui faisait le plus de frais en paroles et en contention d'esprit. Après ces conseils, il en tenait d'autres pour des matières différentes, et jamais on ne s'est aperçu de la fatigue de son esprit. Il se retirait souvent dans son cabinet après ces conseils, et c'était pour s'y livrer à de nouveaux travaux. Il lui est arrivé souvent de ne prendre que quelques minutes dans la journée pour ses repas, et de passer tout le reste du temps à travailler.

Napoléon n'observait aucune règle dans sa

manière de vivre. Il n'avait rien de fixe pour ses repas ni pour son sommeil. Je l'ai vu dîner à cinq heures et à onze. Je l'ai vu se coucher à huit heures du soir et à quatre ou cinq heures du matin. Ce n'était point toujours la nature ou l'importance de son travail qui amenait ces bizarreries; c'était souvent un système qu'il se faisait : ainsi, pendant six mois, il s'était fait une loi de ne dîner qu'à la nuit tombante. Plus souvent, c'était le besoin qu'il éprouvait de manger ou de dormir qui variait ses heures de repas ou de sommeil. Quelquefois, il dormait huit ou dix heures; d'autres fois, à peine couché, il se levait et travaillait toute la nuit.

Napoléon était très sobre et n'avait aucune prédilection pour tel ou tel aliment. En se mettant à table, il s'emparait d'un plat et bornait là son repas. Il était rarement à table plus de dix à douze minutes, à moins que la conversation ne lui plût. Il lui arrivait souvent de se lever de table et de laisser des convives affamés qui avaient à peine eu le temps de déplier leurs

serviettes. Dans le commencement, on se levait avec lui sans avoir dîné, et il n'invitait pas à continuer le dîner; mais, quelque temps après, il fut convenu qu'on ne le suivrait point.

Personne n'était à l'aise dans la société de Napoléon que lui seul. Il ne s'est jamais gêné en rien, et il tenait tous ses alentours dans l'étiquette et la contrainte les plus sévères. Le souverain mépris qu'il avait des hommes lui inspirait cette conduite.

Ceux qui ont étudié Napoléon se sont aperçus que, pendant les quinze années de son règne, il s'est opéré de grands changements dans son physique et son moral. Rien n'a égalé son activité pendant les quatre années de son Consulat. A cette époque, il cherchait à s'instruire sur toutes les parties de l'administration; il réunissait en conseil, tous les jours, les hommes les plus forts, et là, on discutait toutes les questions; il fatiguait ses conseillers; il était seul infatigable. Lorsqu'il eut acquis des connaissances et qu'il se fut formé une opinion sur toutes choses, je l'ai dit déjà, il n'écouta plus

personne. Alors les ministres eux-mêmes ne furent plus que des porteurs de portefeuilles qu'on remettait à Maret, qui les faisait signer.

C'est à cette époque qu'il se fit proclamer Empereur. A quarante ans, il prit de l'embonpoint; il n'avait plus la même confiance dans ses forces. Il était dégénéré.

Ce fut surtout à son retour de Moscou que les personnes qui l'approchaient de plus près remarquèrent le très grand changement opéré dans la constitution physique et morale de Napoléon. Cette campagne, qui, sans altérer sa gloire militaire, avait fait tort à sa prévoyance et lui avait fait périr la plus belle armée qui fut jamais, le forçait de renoncer au plan gigantesque que son ambition avait conçu. D'un autre côté, le froid énorme qu'il venait d'éprouver avait agi sur son moral, et je confesse que, depuis cette triste époque, je n'ai retrouvé en lui ni la même suite dans les idées, ni la même force de caractère. On n'apercevait plus que des élans d'imagination toujours incohérents. On ne voyait plus ni le même goût ni la même

aptitude au travail; et j'ai dit souvent que sur cent fibres dont pouvait se composer son cerveau, il n'y en avait pas plus de la moitié de saines.

Dès ce moment, la fatigue du cheval lui devint insupportable; le sommeil, qu'il avait maîtrisé jusque-là, le maîtrisa à son tour; la table, qui lui avait paru indifférente, commença à avoir des attraits pour lui. Lui seul ne s'aperçut pas de ces changements. Il voulut réparer sa fortune sans avoir les mêmes moyens qu'il avait eus pour la fonder, et loin de bien juger son changement de position, il rapportait ses propres fautes à la trahison ou à l'impéritie de ses généraux. Le général Becker, qui a été chargé d'accompagner Napoléon à Rochefort, où il s'est livré aux Anglais, m'a rapporté qu'il accusait les généraux de tous ses revers dans ses dernières campagnes.

Comme les plus petits détails contribuent souvent à faire mieux connaître les hommes que les grands événements, je rapporterai

quelques traits de la vie domestique de Napoléon qui pourront faire juger de son caractère.

Napoléon était destructeur par habitude et par caractère. Dans la salle du conseil et au milieu d'une délibération, on le voyait, un canif ou grattoir à la main, dépecer le bras de son fauteuil et y faire des entailles profondes. On était sans cesse occupé à rapporter des pièces à ce fauteuil, qu'on était sûr qu'il dépècerait le lendemain. Pour varier ses plaisirs en ce genre, il s'emparait d'une plume et couvrait de larges barres d'encre chacune des feuilles de papier qu'il avait devant lui. Dès qu'elles étaient bien noircies, il les froissait dans ses mains et les jetait à terre.

Lorsqu'on lui apportait quelque ouvrage de sculpture délicat, il sortait rarement de ses mains qu'il ne l'eût mutilé. Je me rappelle que je lui présentai un jour son portrait à cheval exécuté à la fabrique de porcelaine de Sèvres, avec une vraie perfection. Il le plaça sur une table. Il cassa les étriers, puis une jambe, et, sur l'observation que je lui fis que l'artiste

mourrait de chagrin s'il voyait ainsi mutiler son ouvrage, il me répondit froidement : « On « répare tout cela avec un peu de pâte. »

Caressait-il un enfant, il le pinçait jusqu'à le faire pleurer. A la Malmaison, il avait une carabine dans son cabinet, avec laquelle il tirait constamment, par la fenêtre, sur les oiseaux rares que Joséphine entretenait dans les bassins du parc.

Le malin génie de la destruction le possédait au point qu'il n'entrait jamais dans la serre chaude de la Malmaison sans couper ou arracher quelqu'une des plantes précieuses qu'on y cultivait.

Croira-t-on qu'avec cette manie de détruire, de briser, il pût apporter le plus grand ordre dans ses dépenses ? Rien de plus vrai cependant. Son état de maison était à la fois un modèle d'ordre et d'économie. Il tenait des conseils avec tous les chefs ordonnateurs, une fois la semaine. Là, il arrêtait ses comptes, ouvrait des crédits, se faisait présenter des états exacts, et par pièces, de toutes les dépenses,

des ventes et achats, et il ne se consommait pas un article, ni dans ses cuisines, ni dans ses écuries, ni dans ses appartements, dont il ne connût le prix. Il s'amusait quelquefois à demander à ses courtisans le prix des divers objets de consommation, et se complaisait à observer qu'il était servi à meilleur marché qu'eux.

Un jour que j'entrais dans son cabinet, il me dit d'un air joyeux qu'il venait de gagner sur ses dépenses 35,000 francs par an. Je lui demandai sur quoi portaient ces économies : « Sur le café », me répondit-il. « On prenait ici 155 tasses de café par jour, chaque tasse me coûtait 20 sous, ce qui faisait 56,575 francs par an (le sucre coûtait alors 4 francs et le café 5 francs la livre). J'ai supprimé le café et accordé 7 francs 6 deniers en indemnité. Je payerai 21,164 fr. et j'économiserai 35,000 fr. »

Napoléon était doué d'une mémoire extraordinaire, mais il avait surtout celle des chiffres et celle des noms. Les résultats des tableaux de situation qu'on lui présentait se gravaient dans

sa tête d'une manière ineffaçable, et c'est pour cela qu'il exigeait des états en chiffres et qu'il détestait les phrases.

Il redressait souvent ses ministres sur les aperçus qu'ils lui donnaient; il rappelait avec une précision étonnante les états des années précédentes, et très rarement l'erreur était de son côté. Je me souviens qu'un jour, le ministre Dejean lui soumettait un état général des dépenses d'étape dans la marche des troupes; Napoléon s'arrêta à un article où il était passé douze cent trente rations pour le passage d'un corps à Fontenay. « Il y a erreur, dit-il, ce « corps était à Rochefort à cette époque; il en « est parti tel jour pour aller en Espagne et n'a « pas passé par Fontenay. Vos états sont « faux. » Dejean voulut défendre son travail. Mais Napoléon insista, et le ministre, ayant fait vérifier ses états, convint, huit jours après, qu'il y avait erreur. — Une autre fois, je lui présentai trois députés du Valais : il demanda des nouvelles de ses deux petites filles à l'un d'eux. Ce député me dit n'avoir vu qu'une

fois Napoléon, au pied des Alpes, lorsqu'il allait à Marengo. « Des embarras d'artillerie, ajouta ce député, le forcèrent de s'arrêter un instant devant ma maison; il caressa mes deux enfants, remonta à cheval, et depuis lors je ne l'avais pas revu. »

Il suffisait à Napoléon d'avoir vu un homme une seule fois dans les voyages en province pour que, dix ans après, il se rappelât son nom, son département et son état. Napoléon avait toute son armée dans sa tête. Il eût dit, sans hésiter, quelle était la force de chaque corps, le lieu où il était, les détachements qu'il avait dans les environs, etc. Il connaissait presque tous les officiers de son armée, et eût décrit l'histoire de leurs nombreuses campagnes avec autant d'exactitude qu'ils auraient pu le faire eux-mêmes.

Napoléon était toujours habillé simplement. Il ne portait jamais que le costume de colonel de sa garde, vert ou bleu, et un chapeau à trois cornes sans plume. Lorsqu'il montait à cheval,

surtout dans les campagnes, il avait une redingote qui a été constamment de couleur grise. Tout ce qui l'entourait était richement costumé, et ce contraste était à son avantage.

Dans les grands jours d'étiquette et lorsqu'il recevait sur son trône, il étalait alors un grand luxe. Ses ordres étaient en beaux diamants, de même que la garde de son épée, la ganse et le bouton de son chapeau et ses boucles. Ces habits lui seyaient mal, il en paraissait embarrassé, et il les quittait le plus tôt qu'il pouvait.

Le luxe de sa Cour avait été porté jusqu'à l'extravagance. Les femmes et les hommes y étaient couverts d'or et de pierreries. Les princesses de sa famille donnaient à cet égard un exemple que tout le monde voulait suivre; il n'en était aucune qui n'eût pour plusieurs millions de parures. Napoléon excitait un peu ce goût effréné pour la dépense, parce que, selon lui, on faisait ainsi travailler les artistes. Il donnait à pleines mains, mais on savait qu'il voulait qu'on dépensât, et cela suffisait pour produire ce luxe.

On a cru que Napoléon était prodigue. Mais ceux qui l'ont connu de près savent qu'il était aussi économe des deniers de l'État que de ceux de sa caisse. Jamais personne n'a mieux calculé une dépense. Ce qu'il donnait à ses généraux était le fruit de leurs victoires. Il les enrichissait aux dépens de l'ennemi. Il leur accordait des dotations dans les pays étrangers, parce qu'il voulait leur assurer une fortune et attirer en France le numéraire des pays voisins. Il gratifiait souvent de ses épargnes; il ne souffrait pas que l'homme qui le servait éprouvât le besoin. Il comblait même de présents les personnes qui dépensaient le plus en prodigalités; mais tout cela était pris sur la caisse de l'extraordinaire, alimentée par les revenus étrangers, ou dans les économies sur sa liste civile.

Lui parlait-on d'un savant estimable tombé dans la détresse, il envoyait de suite des secours. Apprenait-il qu'un maréchal ou un général désirait acquérir une terre ou un hôtel, il lui envoyait un million pour en faire l'achat. Lui disait-on qu'un sénateur, un conseiller d'État

était obéré, il lui faisait remettre une somme suffisante pour payer ses dettes.

Je pourrais ici citer mille traits à l'appui de ce que je viens de dire (1).

Aucun souverain n'a plus donné que l'Empereur, aucun n'a fait plus de mécontents. La raison m'en paraît toute simple. D'abord ses largesses se répandaient souvent par boutades, et la répartition n'était jamais ni en raison des services, ni en raison du besoin : les uns en étaient accablés, les autres n'y avaient aucune part. En second lieu, Napoléon n'a jamais su accorder une grâce, ni faire un don de manière à inspirer de la reconnaissance; il avait toujours

(1) L'Empereur sortit un jour à six heures du matin et à pied, pour aller visiter avec Duroc les bâtiments qu'on construisait pour l'entrepôt des vins à Paris. Après avoir tout vu, il se sentit pressé par la faim et proposa à Duroc d'entrer dans une auberge pour y déjeuner. Lorsqu'on leur présenta l'état de la dépense, qui s'élevait à six francs dix-neuf sous, aucun d'eux ne se trouva de l'argent pour payer. Duroc fut envoyé pour faire connaître leur état de détresse et proposer de leur donner un garçon qui les accompagnerait chez eux; l'aubergiste s'y refusa, en leur observant qu'ils payeraient à la première occasion. L'Empereur, rentré chez lui, envoya dix louis à l'honnête aubergiste. Le soir, il parlait gaiement de cette aventure.

l'air de distribuer une aumône, et jamais de récompenser des services; il humiliait plutôt qu'il n'encourageait. Une autre raison qui n'a pas peu contribué à faire des ingrats, c'est que les généraux surtout considéraient ses dons, non comme des bienfaits, mais comme des dettes qu'il acquittait à leur égard. Naguère ses camarades et ses égaux, ils le regardaient comme leur ouvrage et lui pardonnaient avec peine son exaltation. Ils croyaient tous avoir des droits à partager sa fortune.

Napoléon n'a jamais éprouvé un sentiment généreux : c'est ce qui rendait sa société si sèche, c'est ce qui faisait qu'il n'avait pas un ami. Il regardait les hommes comme une vile monnaie ou comme des instruments dont il devait se servir pour satisfaire ses caprices et son ambition. Un ministre russe, le prince Kourakin, lui parlait des ressources de son pays pour recruter l'armée. « J'en conviens, dit-il, mais votre maître a-t-il comme moi vingt-cinq mille hommes à dépenser par mois ? »

Dans une bataille dont l'issue tenait à une belle charge de cavalerie, il ordonna au général Nansouty de charger à la tête de la cavalerie de la garde en disant : « Plutôt que de ne pas enfoncer l'ennemi, faites-les périr tous, je ne les ai pas dorés pour eux. »

Lorsqu'on lui annonça que le général de Latour-Maubourg venait d'avoir la cuisse emportée, il se borna à demander froidement : « Qui le remplace ? »

Se promenant sur le champ de bataille d'Eylau, couvert de vingt-neuf mille cadavres, il les retournait avec le pied et disait aux généraux qui l'entouraient : « C'est de la petite espèce. »

A son retour de la déroute de Leipzig, il accoste M. Laplace : « Ah! vous avez bien « maigri. — Sire, j'ai perdu ma fille. — Oh! « il n'y a pas de quoi maigrir. Vous êtes géo-« mètre; soumettez cet événement au calcul, « et vous verrez que tout cela égale zéro. »

C'est à cette insensibilité qu'on doit rapporter plusieurs des actions de sa vie. Il m'a dit sou-

vent que, pour bien administrer, il fallait mettre son cœur dans sa tête.

Napoléon n'avait aucun attachement pour sa famille. C'est par vanité qu'il l'a élevée, mais non par sentiment du mérite d'aucun des individus qui la composent, ni par affection pour aucun. Il ne paraissait sensible au débordement de ses sœurs que lorsqu'elles s'avilissaient dans leurs amours. Il parlait souvent avec mépris de ses frères. Je me rappelle qu'il entrait un jour au conseil des ministres, les papiers anglais à la main. On lui demanda s'il y avait quelque chose de nouveau. « On dit que Jérôme a « été pris, à telle hauteur, à son retour de la « Martinique. Je n'en crois rien; mais si les « Anglais croient qu'un événement de cette « nature changerait quelque chose à ma poli- « tique, ils se trompent. Car je verrais toute « ma famille à la bouche d'un canon que je ne « modifierais pas la proposition la plus indiffé- « rente. »

Lorsqu'il croyait avoir à se plaindre de quelqu'un de ses frères, il lui échappait souvent de

dire « qu'il était bien malheureux de n'être pas « bâtard ».

Ses frères avaient tous son opiniâtreté sans avoir les mêmes qualités ni les autres défauts. Joseph paraissait avoir plus de bonhomie et moins d'ambition; totalement livré à son goût pour les femmes et à son amour pour une vie oisive, il a été lancé comme malgré lui dans la carrière de l'ambition. Joseph avait moins d'esprit que ses frères, mais il ne manquait pas de bon sens et de raison; placé dans la classe des hommes opulents, il eût été heureux et d'une société aisée et douce.

Louis avait de l'esprit, de l'instruction et de la philosophie; son état maladif le disposait peu à se jeter dans la carrière de l'ambition, et il tâchait d'adoucir les ordres sévères de son frère par tous les moyens possibles. Il a abdiqué le trône de Hollande dès qu'il a vu que son frère lui prescrivait des mesures que son honneur et ses principes ne lui permettaient pas d'exécuter. Et du moment qu'il en a été descendu, il a vécu en simple particulier; il a refusé la dotation de

deux millions qu'on lui avait assignée en France. Il s'est constamment refusé à toutes les propositions d'honneurs et de fortune qui lui ont été faites.

Lucien avait beaucoup d'esprit, des connaissances et beaucoup de caractère; il s'est brouillé de bonne heure avec son frère Napoléon, parce qu'il n'a jamais voulu plier sous ses principes ni sous sa volonté. Il se croyait fait pour occuper le premier rang et s'indignait de se trouver en seconde ligne. On a mal à propos attribué son éloignement à son peu d'ambition; il a reparu dès qu'il a cru qu'il pouvait jouer un grand rôle, et lorsqu'il s'est rendu à Paris, après le retour de son frère, il a cru pouvoir le forcer à abdiquer, à établir une régence et à s'en faire élire président.

Jérôme avait de l'esprit naturel, mais il est difficile de trouver un jeune homme plus orgueilleux, plus mal élevé, plus ignorant et plus ambitieux. Lorsque son frère fut placé à la tête du gouvernement, il avait à peine douze ans, et il a été nourri, depuis cette époque, dans

l'adulation et la débauche. C'était le plus servile de tous les courtisans de Napoléon, qui payait cette docilité par toutes les faveurs qui étaient en son pouvoir.

Il n'a pas pu échapper à un esprit observateur que tous les individus de cette nombreuse famille sont montés sur des trônes, comme s'ils avaient récupéré une propriété. Lorsque Napoléon fut proclamé Empereur par le Sénat, il parla de son peuple et de ses sujets, dans la réponse qu'il adressa à ce corps, sans émotion, sans étonnement, sans embarras, tout comme eût pu le faire Louis XIV après soixante ans de règne. Les frères, les sœurs, beaux-frères prenaient un trône comme on recueille un héritage; et, chose étrange, il n'en est aucun qui n'ait montré du mécontentement sur la modicité du lot qui lui était échu. La cour de ces rois du jour prenait aussitôt le ton de la cour la plus somptueuse de l'Asie. L'étiquette la plus sévère y était observée, le cérémonial le plus imposant y était prescrit. C'étaient trente à quarante dames des premières maisons qui formaient le

cortège des femmes. C'étaient des chambellans par centaines, des princes, des maréchaux et les nombreux grands officiers de la couronne qui escortaient les nouveaux souverains.

La politique avait eu un peu de part à l'établissement de ce luxe effréné. Napoléon avait toujours cru que le peuple s'en laissait imposer par ces dehors, et que les grands mesuraient presque toujours leur soumission et leur respect sur la distance à laquelle on les tenait. « Ce n'est pas sans raison, disait-il un jour, que « l'Église a bâti des temples et couvert les « prêtres d'or et de pierreries dans toutes « les cérémonies religieuses. Ces dehors im- « posants annoncent la majesté de leur Dieu « et commandent le respect et la vénération. « Les empereurs de Russie, ajoutait-il, sont « accessibles à leurs sujets. Aussi les étran- « gle-t-on dans leur lit, dès qu'il se forme deux « partis à la cour. J'en ai fait des observa- « tions à l'empereur Alexandre, et je crois « l'avoir déterminé à établir au moins une « bonne police à Pétersbourg. »

l'adulation et la débauche. C'était le plus servile de tous les courtisans de Napoléon, qui payait cette docilité par toutes les faveurs qui étaient en son pouvoir.

Il n'a pas pu échapper à un esprit observateur que tous les individus de cette nombreuse famille sont montés sur des trônes, comme s'ils avaient récupéré une propriété. Lorsque Napoléon fut proclamé Empereur par le Sénat, il parla de son peuple et de ses sujets, dans la réponse qu'il adressa à ce corps, sans émotion, sans étonnement, sans embarras, tout comme eût pu le faire Louis XIV après soixante ans de règne. Les frères, les sœurs, beaux-frères prenaient un trône comme on recueille un héritage; et, chose étrange, il n'en est aucun qui n'ait montré du mécontentement sur la modicité du lot qui lui était échu. La cour de ces rois du jour prenait aussitôt le ton de la cour la plus somptueuse de l'Asie. L'étiquette la plus sévère y était observée, le cérémonial le plus imposant y était prescrit. C'étaient trente à quarante dames des premières maisons qui formaient le

cortège des femmes. C'étaient des chambellans par centaines, des princes, des maréchaux et les nombreux grands officiers de la couronne qui escortaient les nouveaux souverains.

La politique avait eu un peu de part à l'établissement de ce luxe effréné. Napoléon avait toujours cru que le peuple s'en laissait imposer par ces dehors, et que les grands mesuraient presque toujours leur soumission et leur respect sur la distance à laquelle on les tenait. « Ce n'est pas sans raison, disait-il un jour, que « l'Église a bâti des temples et couvert les « prêtres d'or et de pierreries dans toutes « les cérémonies religieuses. Ces dehors im- « posants annoncent la majesté de leur Dieu « et commandent le respect et la vénération. « Les empereurs de Russie, ajoutait-il, sont « accessibles à leurs sujets. Aussi les étran- « gle-t-on dans leur lit, dès qu'il se forme deux « partis à la cour. J'en ai fait des observa- « tions à l'empereur Alexandre, et je crois « l'avoir déterminé à établir au moins une « bonne police à Pétersbourg. »

« L'ambition, disait un jour l'Empereur, est « le principal mobile des hommes. On dépense « son mérite tant qu'on espère s'élever; mais « lorsqu'on est arrivé au premier degré, on ne « voit plus que le repos. J'ai créé des séna- « toreries et des principautés pour laisser quel- « que chose à ambitionner et maintenir par là « les sénateurs et les maréchaux dans ma « dépendance. »

« Le génie n'est quelquefois qu'un instinct « qui ne se perfectionne pas. Plus souvent, « c'est l'art de bien combiner, que l'observa- « tion et l'expérience perfectionnent chaque « jour. Une bonne idée ne se lie pas toujours à « un bon jugement, mais un bon jugement « suppose toujours de bonnes idées. »

« On ne peut pas assigner de limite à la for- « tune. Celui qui peut satisfaire à ses besoins « avec trente francs par jour est plus riche que « celui qui éprouve une privation avec trois « cent mille francs de rente. Souvent, toute la « différence des fortunes consiste à pouvoir « manger des petits pois quinze jours plus tôt. »

« Les anciennes dynasties ne peuvent souf-
« frir les nouvelles qu'autant que celles-ci les
« effrayent. Elles accordent à la peur ce qu'elles
« ne peuvent pas donner à l'affection. »

Napoléon témoignait un jour au poète Lemercier le regret qu'il avait qu'il ne l'eût pas suivi en Égypte. Celui-ci lui observa qu'il ne se plaisait que là où les droits de l'homme sont reconnus. « Eh bien, répliqua Bonaparte, vous
« eussiez vu un pays où le souverain compte
« pour rien la vie de ses sujets et où le sujet
« compte pour rien sa vie, et vous vous seriez
« guéri de votre philanthropie. »

Napoléon avait quelquefois de l'abandon dans la conversation. Mais, si l'interlocuteur voulait s'en prévaloir pour lui faire des observations ou pour attaquer quelqu'un de ses principes, il changeait promptement de ton, reprenait tout son ascendant, et cherchait à l'humilier plutôt qu'à le combattre. Il fallait se méfier constamment de son faux air de bonhomie. Les gens qui le connaissaient le mieux,

ceux qui vivaient le plus habituellement dans sa société, tels que Duroc et Berthier, ne s'écartaient jamais des bienséances. Il jouait souvent à toutes sortes de jeux, mais il trichait sans cesse; il se faisait payer, mais rendait l'argent que sa conscience lui reprochait d'avoir mal gagné.

Je l'ai vu plusieurs fois jouer aux barres sur les gazons de la Malmaison et ne cesser le jeu que lorsqu'il était en sueur.

Personne n'était à son aise autour de Napoléon, parce que personne ne pouvait compter sur des sentiments de bonté ou d'indulgence de sa part. Le moindre contretemps, la plus légère inattention le portaient à des fureurs, et il n'avait aucun égard pour les personnes qui le voyaient le plus habituellement, de sorte que ces personnes étaient toujours sur les épines, dans la crainte de déplaire ou de prendre sur elles des décisions qui pourraient le contrarier. Aussi étaient-elles constamment occupées à prendre ses ordres pour les plus petites choses, et à les exécuter sans modification, fort heureuses encore s'il ne faisait pas retomber sur

elles l'inconvenance de quelques mesures qu'il avait ordonnées lui-même.

Sa Cour était une vraie galère où chacun ramait selon l'ordonnance.

Napoléon avait une complexion physique et morale qui ne ressemblait en rien à celle d'aucun autre grand personnage connu. Sa taille était petite; sa physionomie expressive; son corps sain; son audace extrême. Son esprit et son corps étaient inépuisables à la fatigue. On l'a vu rester douze à quatorze heures à cheval sans éprouver aucun besoin. Il racontait avec complaisance qu'il s'était battu pendant cinq jours consécutifs contre le général Alvinzy sans quitter ses bottes et sans fermer l'œil, et que, lorsqu'il l'eut forcé à la retraite et ordonné ses préparatifs pour le poursuivre, il dormit trente-six heures. On a vu Napoléon revenir du fond de la Pologne sans s'arrêter, convoquer son conseil en arrivant et montrer la même présence d'esprit, la même suite et la même force d'idées que s'il avait passé la nuit dans sa

chambre. Il avait l'habitude de prendre un bain pour se délasser; il dormait souvent dans le bain, et prétendait que l'eau redonnait à ses fibres, en une heure, tout ce qu'elles avaient perdu d'action par la fatigue.

La fatigue ou un exercice forcé paraissaient nécessaires à sa constitution. Après des campagnes pénibles de six mois, il revenait plus gras et mieux portant qu'à son départ.

Ses facultés morales étaient aussi inépuisables que ses facultés physiques. Il tenait souvent des conseils qui duraient huit à dix heures, et c'était toujours lui qui faisait le plus de frais en paroles et en contention d'esprit. Après ces conseils, il en tenait d'autres pour des matières différentes, et jamais on ne s'est aperçu de la fatigue de son esprit. Il se retirait souvent dans son cabinet après ces conseils, et c'était pour s'y livrer à de nouveaux travaux. Il lui est arrivé souvent de ne prendre que quelques minutes dans la journée pour ses repas, et de passer tout le reste du temps à travailler.

Napoléon n'observait aucune règle dans sa

manière de vivre. Il n'avait rien de fixe pour ses repas ni pour son sommeil. Je l'ai vu dîner à cinq heures et à onze. Je l'ai vu se coucher à huit heures du soir et à quatre ou cinq heures du matin. Ce n'était point toujours la nature ou l'importance de son travail qui amenait ces bizarreries; c'était souvent un système qu'il se faisait : ainsi, pendant six mois, il s'était fait une loi de ne dîner qu'à la nuit tombante. Plus souvent, c'était le besoin qu'il éprouvait de manger ou de dormir qui variait ses heures de repas ou de sommeil. Quelquefois, il dormait huit ou dix heures; d'autres fois, à peine couché, il se levait et travaillait toute la nuit.

Napoléon était très sobre et n'avait aucune prédilection pour tel ou tel aliment. En se mettant à table, il s'emparait d'un plat et bornait là son repas. Il était rarement à table plus de dix à douze minutes, à moins que la conversation ne lui plût. Il lui arrivait souvent de se lever de table et de laisser des convives affamés qui avaient à peine eu le temps de déplier leurs

serviettes. Dans le commencement, on se levait avec lui sans avoir dîné, et il n'invitait pas à continuer le dîner; mais, quelque temps après, il fut convenu qu'on ne le suivrait point.

Personne n'était à l'aise dans la société de Napoléon que lui seul. Il ne s'est jamais gêné en rien, et il tenait tous ses alentours dans l'étiquette et la contrainte les plus sévères. Le souverain mépris qu'il avait des hommes lui inspirait cette conduite.

Ceux qui ont étudié Napoléon se sont aperçus que, pendant les quinze années de son règne, il s'est opéré de grands changements dans son physique et son moral. Rien n'a égalé son activité pendant les quatre années de son Consulat. A cette époque, il cherchait à s'instruire sur toutes les parties de l'administration; il réunissait en conseil, tous les jours, les hommes les plus forts, et là, on discutait toutes les questions; il fatiguait ses conseillers; il était seul infatigable. Lorsqu'il eut acquis des connaissances et qu'il se fut formé une opinion sur toutes choses, je l'ai dit déjà, il n'écouta plus

personne. Alors les ministres eux-mêmes ne furent plus que des porteurs de portefeuilles qu'on remettait à Maret, qui les faisait signer.

C'est à cette époque qu'il se fit proclamer Empereur. A quarante ans, il prit de l'embonpoint; il n'avait plus la même confiance dans ses forces. Il était dégénéré.

Ce fut surtout à son retour de Moscou que les personnes qui l'approchaient de plus près remarquèrent le très grand changement opéré dans la constitution physique et morale de Napoléon. Cette campagne, qui, sans altérer sa gloire militaire, avait fait tort à sa prévoyance et lui avait fait périr la plus belle armée qui fut jamais, le forçait de renoncer au plan gigantesque que son ambition avait conçu. D'un autre côté, le froid énorme qu'il venait d'éprouver avait agi sur son moral, et je confesse que, depuis cette triste époque, je n'ai retrouvé en lui ni la même suite dans les idées, ni la même force de caractère. On n'apercevait plus que des élans d'imagination toujours incohérents. On ne voyait plus ni le même goût ni la même

aptitude au travail; et j'ai dit souvent que sur cent fibres dont pouvait se composer son cerveau, il n'y en avait pas plus de la moitié de saines.

Dès ce moment, la fatigue du cheval lui devint insupportable; le sommeil, qu'il avait maîtrisé jusque-là, le maîtrisa à son tour; la table, qui lui avait paru indifférente, commença à avoir des attraits pour lui. Lui seul ne s'aperçut pas de ces changements. Il voulut réparer sa fortune sans avoir les mêmes moyens qu'il avait eus pour la fonder, et loin de bien juger son changement de position, il rapportait ses propres fautes à la trahison ou à l'impéritie de ses généraux. Le général Becker, qui a été chargé d'accompagner Napoléon à Rochefort, où il s'est livré aux Anglais, m'a rapporté qu'il accusait les généraux de tous ses revers dans ses dernières campagnes.

Comme les plus petits détails contribuent souvent à faire mieux connaître les hommes que les grands événements, je rapporterai

quelques traits de la vie domestique de Napoléon qui pourront faire juger de son caractère.

Napoléon était destructeur par habitude et par caractère. Dans la salle du conseil et au milieu d'une délibération, on le voyait, un canif ou grattoir à la main, dépecer le bras de son fauteuil et y faire des entailles profondes. On était sans cesse occupé à rapporter des pièces à ce fauteuil, qu'on était sûr qu'il dépècerait le lendemain. Pour varier ses plaisirs en ce genre, il s'emparait d'une plume et couvrait de larges barres d'encre chacune des feuilles de papier qu'il avait devant lui. Dès qu'elles étaient bien noircies, il les froissait dans ses mains et les jetait à terre.

Lorsqu'on lui apportait quelque ouvrage de sculpture délicat, il sortait rarement de ses mains qu'il ne l'eût mutilé. Je me rappelle que je lui présentai un jour son portrait à cheval exécuté à la fabrique de porcelaine de Sèvres, avec une vraie perfection. Il le plaça sur une table. Il cassa les étriers, puis une jambe, et, sur l'observation que je lui fis que l'artiste

« pour me rendre maître de toutes ses places « fortes, et ma campagne était perdue pour la « conquête de l'Italie. Je menaçai le Roi d'une « invasion. Il m'ouvrit ses places, et je pus « poursuivre Beaulieu sans lui donner le temps « de se rallier. »

« La prise de Rome, dans la même campa- « gne, m'aurait fait perdre vingt jours dont « l'archiduc Charles aurait profité. Je menaçai « le Pape, qui racheta ses États moyennant « trente millions, dont j'avais grand besoin, et « je poursuivis l'archiduc. On traite toujours « plus favorablement, disait-il, avec un souve- « rain qui n'a pas quitté sa capitale et qu'on « menace, qu'avec celui qu'on a forcé d'en sor- « tir. Mon traité de Campo-Formio a été pro- « posé et conclu d'après ces principes. Je n'ai « menacé Moscou que pour obtenir un sem- « blable résultat. L'effet a tourné contre moi « dans cette circonstance. »

Napoléon portait dans la guerre ce caractère d'insensibilité qui, dans toutes les phases de sa

carrière orageuse, a toujours été le trait dominant. En Égypte, du côté de Jaffa, il fit fusiller sept mille Turcs qui s'étaient rendus par capitulation. Cinq ou six individus qui avaient échappé à cet effroyable carnage se réfugièrent à Saint-Jean d'Acre, y firent connaître cet attentat à la bonne foi et déterminèrent la garnison à n'écouter aucune proposition et à se défendre jusqu'à la mort. C'est là la cause principale de la résistance que Bonaparte essuya à Saint-Jean d'Acre.

A peu près dans le même temps, il fit empoisonner quatre-vingt-sept soldats, malades de la peste, dans l'hôpital de Jaffa. On essaya d'abord l'opium, qui ne produisit pas l'effet qu'on en attendait, et on employa ensuite le sublimé corrosif.

En faisant sa retraite de Saint-Jean d'Acre, il fit brûler toutes les récoltes des pays où il passait, et à une grande distance, à droite et à gauche du chemin que suivait l'armée. C'est d'après des traits semblables qu'il jugeait de l'habileté des généraux. Je me rappelle l'avoir entendu

une seule fois vanter le talent militaire de Wellington au moment de sa retraite sur Lisbonne, qu'il exécutait devant Masséna; ce général dévastait tout sur sa route; il détruisait les moulins, brûlait les subsistances et emmenait avec lui les populations et les bestiaux. « Voilà un « homme, disait l'Empereur; il est forcé de « fuir devant une armée contre laquelle il n'ose « pas se mesurer, mais il établit un désert de « quatre-vingts lieues entre l'ennemi et lui; il « retarde sa marche; il l'affaiblit par des priva- « tions de tout genre; il sait la ruiner sans la « combattre. Il n'y a que Wellington et moi, « en Europe, capables d'exécuter ces mesures. « Mais il y a cette différence entre lui et moi, « c'est que cette France, qu'on appelle une « nation, me blâmerait, tandis que l'Angleterre « l'approuvera. Je n'ai jamais été libre qu'en « Égypte. Aussi m'y suis-je permis des mesures « pareilles. On a beaucoup parlé de l'incendie « du Palatinat, et nos misérables historiens « calomnient encore à ce sujet Louis XIV. La « gloire de ce fait n'appartient point à ce roi.

« Elle est toute à son ministre Louvois, et « c'est, à mes yeux, le plus bel acte de sa vie. »

Il jugeait avec sévérité tous les généraux qui l'avaient précédé. Alexandre était son héros, parce qu'à de grands talents militaires, à de grandes vues de politique et d'ambition, il avait su joindre un grand système d'administration et d'amélioration pour le commerce du monde.

Dans le parallèle qu'il faisait des généraux les plus estimés, il lui échappait souvent des aperçus pleins de justesse et de raison. « Il y a, « disait-il, cette différence entre Condé et Tu- « renne, c'est que le premier s'est montré à « Rocroi, à vingt-deux ans, ce qu'il a été toute « sa vie; il n'a jamais été plus brillant que dans « cette première campagne; tandis que Tu- « renne s'est constamment perfectionné et que « sa dernière campagne est toujours la plus « savante, ce qui provient de ce que Turenne « avait l'esprit d'observation et savait mettre à « profit l'expérience, tandis que Condé, né mi- « litaire, s'est arrêté au point où la nature l'avait « placé. » Je crains que, dans ce parallèle, Na-

poléon ne se soit jugé lui-même : il n'a jamais été plus grand que dans la campagne d'Italie, qu'il a faite à vingt-six ans, où, avec une armée peu nombreuse, mal vêtue, mal nourrie, dépourvue d'une partie du matériel nécessaire, il a détruit successivement quatre armées autrichiennes et a marché de victoire en victoire jusqu'aux portes de Vienne.

Il accordait du génie militaire au grand Frédéric, mais dans ce sens qu'il avait su s'écarter de la routine de son siècle. « Il a mis, disait-il, « plus d'activité dans ses marches, moins de « lenteur dans ses manœuvres; il a montré de « l'audace devant des généraux qui n'avaient « que de la méthode; il les a étonnés et battus, « parce qu'il s'est écarté de leurs formes et de « leur froide tactique. » Un jeune homme entreprenant lui eût plutôt résisté qu'un général consommé dans le métier.

Il parlait avec admiration des premiers temps de la guerre de la Vendée; « alors, disait-il, les « paysans étaient des soldats qui n'écoutaient « que leur courage et leur fanatisme; ils éton-

« naient et déconcertaient la troupe de ligne; il
« n'y avait plus de tactique pour elle; les pay-
« sans, armés de bâtons, s'emparaient de l'ar-
« tillerie; mais lorsque ces paysans ont com-
« mencé à se battre en ligne, alors ils ont eu
« de l'infériorité sur les troupes réglées, parce
« que, dès ce moment, la supériorité de la tac-
« tique a décidé de la victoire. »

J'ai vu un manuscrit de Kléber dans lequel cet habile général, qui avait suivi Bonaparte en Égypte, examinait avec soin son talent militaire et, passant en revue toute sa campagne d'Italie, ne lui accordait la réputation de grand général que dans cette circonstance où il se décida à lever le blocus de Mantoue et à abandonner son artillerie de siège pour aller combattre Wurmser, qui marchait contre lui avec des forces très supérieures.

CHAPITRE V

OPINION DE NAPOLÉON SUR LA RÉVOLUTION.

Napoléon disait souvent que les nations avaient leurs maladies comme les individus, et que leur histoire ne serait pas moins intéressante à décrire que celle des maladies du corps humain. Tout ce qui affecte et contrarie le corps social dans ses besoins, sa croyance, ses goûts, son indépendance, constitue un état de malaise qui s'annonce par des plaintes et se décide par insurrection. « Le peuple français, disait-il, « était froissé dans ses plus chers intérêts. La « noblesse et le clergé l'humiliaient par leur « orgueil et leurs privilèges. Ils le pressuraient « par les droits qu'ils s'étaient arrogés sur son « travail. Il a langui sous ce poids pendant « longtemps, mais enfin il a voulu secouer le « joug, et la Révolution a commencé. La chute « de la monarchie n'a été qu'une suite des diffi-

« cultés qui lui ont été opposées; elle n'était « point dans l'intention des révolutionnaires. »

Napoléon regardait la part plus ou moins active que chacun a prise à la Révolution comme l'effet d'une fièvre politique qui s'était emparée de toutes les têtes. Il n'y voyait pas plus de mal que dans les actes d'un frénétique, et il pardonnait à tout le monde, excepté à quelques nobles qui, comblés des faveurs de la cour, ont concouru à précipiter le monarque de son trône. Il voyait en cela, ou de l'ingratitude, ou une vile ambition. Il concevait qu'ils avaient pu se laisser aller aux idées révolutionnaires, mais il les blâmait d'avoir persisté lorsque le trône commença à être menacé; « dès « lors, disait-il, leur poste d'honneur n'était ni « dans les clubs ni à la Convention; il était à « Coblentz ».

La fièvre révolutionnaire a eu son siège dans le cœur ou dans la tête. Dans le premier cas, elle était produite par l'espoir des vengeances; celui qui en était atteint immolait son voisin sans pitié. C'était alors une perversion de sen-

timent qui n'était fondée sur aucune considération de bien public. Cette classe a été malheureusement nombreuse, et elle a donné à la Révolution un caractère d'atrocité qui en a dégradé le motif. Dans le second cas, ce n'était que l'explosion d'une opinion très prononcée pour une meilleure forme de gouvernement, pour le rétablissement des droits du peuple. Et, en cela, tout était noble, sacré, généreux. Cette classe était plus nombreuse, en 1789 et 1790, que la première; mais, en 1793, elle a été subjuguée par l'autre, qui l'a traitée avec plus de rigueur que les ennemis de toute révolution. Alors la Terreur est devenue la seule divinité de la France, et il est peu d'hommes qui ne lui aient sacrifié, en apparence, leur propre manière de penser et souvent leur conduite. La plupart de ces derniers sont à plaindre, peu à blâmer. Les premiers temps de la Révolution avaient fait connaître les opinions, les seconds ont mis à découvert les caractères.

Lorsque Napoléon arriva à la tête du gouvernement, il conçut le projet de réunir tous

ces partis. Étranger à tous les actes de la Révolution, il essaya de rallier à sa personne tous les hommes qui avaient montré du talent dans les diverses phases de la Révolution. Il essaya d'éteindre tous les germes de dissension; il y parvint.

Il ne faut pas croire pour cela que Napoléon ne mît pas du discernement dans le choix qu'il faisait de ces hommes exagérés. Je me rappelle qu'un jour, Cambacérès lui ayant proposé, pour remplir une place éminente dans la magistrature, un des hommes qui avaient le plus marqué dans la Révolution, Bonaparte lui fit observer que cet homme ne convenait pas à la place. Cambacérès lui répliqua qu'il avait appelé Merlin, l'auteur de la loi des suspects, à la deuxième place de la magistrature française.

« Quelle différence! reprit Napoléon; Merlin « a été membre du Directoire. Là, il s'est con« vaincu qu'il ne pouvait pas gouverner. Son « ambition a été humiliée parce qu'il s'est « mieux connu; il est descendu avec plaisir à « une place analogue à ses talents et qu'il a la

« conscience de bien remplir. Merlin n'a plus « l'ambition de s'élever plus haut. L'homme « que vous me présentez conserve toutes ses « prétentions. Il se croit capable d'occuper vo- « tre place et peut-être la mienne. Il me servira « mal, dans l'espoir d'une nouvelle révolution « dont il croira devoir profiter. Non, je ne puis « pas lui confier un poste qui le mettrait dans « le cas de remuer trois départements. — Tant « que je vivrai, ajouta-t-il, je n'ai rien à crain- « dre de ces hommes-là. Je saurai toujours les « comprimer; mais, après moi, ces hommes « vous culbuteraient. Croyez-moi, ne laissons « pas prendre position à ces jacobins de pre- « mière ligne. Dans un moment de crise, vous « ne seriez pas assez forts pour les contenir, et « si je viens à mourir, gardez-moi huit jours « dans mon lit, en faisant croire que je respire « encore, et profitez de ce moment pour faire « vos arrangements et mettre ces hommes dans « l'impossibilité d'agir. »

Malgré le soin qu'il mit à les choisir, Napoléon ne fut pas toujours heureux avec les hom-

mes de la Révolution dont il fit ses conseillers.

A la première invasion des ennemis sur le territoire français, je fus envoyé à Lyon en qualité de commissaire extraordinaire, avec de pleins pouvoirs. Quelques jours après mon arrivée, je reçus la visite de Fouché (duc d'Otrante), qui venait de Naples. Voici ce qu'il me dit :

« J'étais en Illyrie, en qualité de gouverneur, lorsque j'ai reçu une lettre de l'Empereur qui m'ordonnait d'aller de suite à Naples pour conjurer le roi Murat de ne pas déserter sa cause, et surtout de ne pas joindre ses troupes à celles de l'Autriche. Je partis donc pour Naples. Je dis au Roi que l'Empereur était perdu, et qu'il ne lui restait, à lui, qu'une porte de salut, qui était de s'allier à l'une des quatre grandes puissances, et que l'Autriche, qui avait déjà envahi une partie de l'Italie, lui en fournissait les moyens. La Reine se rendit à mes raisons; Murat résista jusqu'au lendemain, mais enfin il consentit à tout et me promit de réunir son armée pour l'envoyer joindre celle de l'Autri-

che. Je partis pour Rome, où je restai jusqu'à ce que Murat se fût exécuté.

« Sûr du succès sur ce point, je suis venu à Lyon pour m'emparer de l'armée qu'y commande Augereau et la faire marcher contre l'Empereur. Je suis en correspondance avec Metternich; lui et les trois souverains attendent à Dijon l'issue de mon entreprise. La révolution sera courte. Nous avons organisé une régence sous la présidence de Marie-Louise. Nous avons arrêté nos proclamations au peuple français, nos lettres aux généraux. Tout est prêt. J'ai toujours abhorré l'Empereur. J'ai tenté trois ou quatre conspirations; mais toutes ont échoué, parce que je n'ai pas eu d'armée pour les soutenir. Voilà pourquoi je viens m'emparer de celle de Lyon.

— Je suis sûr, lui dis-je, que vous échouerez encore. L'armée de Lyon est très dévouée à l'Empereur et n'a aucune confiance en Augereau. Mais je ne conçois pas le rôle que vous jouiez en Italie : vous correspondiez avec Metternich et l'Empereur.

— Mon rôle était facile : j'écrivais à l'un que je détachais Murat de l'Empereur; à l'autre, que tous mes efforts étaient vains, et que Murat allait se joindre à l'Autriche. »

Fouché resta treize jours à Lyon; il fit l'impossible pour séduire l'armée, mais le tout en vain. Enfin, il se décida à envoyer à Metternich un officier, qui fut arrêté aux portes de Mâcon, où se battaient les deux armées. Il vint à Paris sans avoir eu aucun succès.

TROISIÈME PARTIE

LE CARACTÈRE INTIME DE BONAPARTE.
SA POLICE.

CHAPITRE PREMIER

BONAPARTE DANS SON INTÉRIEUR.

C'est surtout pendant les quatre années du consulat de Bonaparte qu'on a pu étudier ce caractère extraordinaire. A cette époque, il était accessible pour tout le monde. Il se montrait à découvert; il admettait à sa table presque toutes les personnes qui le fréquentaient; et comme il aimait beaucoup à causer, il est bien peu de questions importantes sur lesquelles on ne l'ait entendu discuter et se prononcer. Il admettait alors en bottes et en frac ses ministres et les étrangers. On passait très souvent à sa maison de campagne de Malmaison les jour-

nées entières avec lui, et le temps était tout employé en promenades, jeux et conversations.

Alors, Bonaparte était vraiment grand et estimé. Le souvenir de ses victoires, la comparaison de l'état anarchique, d'où l'on sortait à peine, avec le nouvel ordre de choses, qui donnait alors des garanties et une véritable liberté, lui captait tous les cœurs. Bonaparte lui-même paraissait heureux; il goûtait à la fois le charme de la vie domestique, embellie par les qualités aimables de sa première compagne et par l'amour d'un peuple naturellement bon, qui lui devait la terminaison de ses longues agitations. Bonaparte était alors estimé et considéré au dehors. Et s'il eût su borner là son ambition, il serait encore sur le trône de France, entouré des bénédictions publiques.

Mais la Providence en avait décidé autrement. Le titre modeste de premier Consul lui parut au-dessous de ses prétentions. Il voulut établir une dynastie et fonder un empire. Il refondit alors nos institutions et s'arrogea des prérogatives qui, jusque-là, avaient appartenu

aux grands corps. Il s'isola des hommes qui jusque-là avaient vécu avec lui dans une sorte de familiarité. Il établit une étiquette sévère à sa cour. Il y créa, pour ses courtisans, un luxe de costumes qu'on n'avait jamais vu dans les cours les plus somptueuses. Ces innovations opérèrent un changement funeste dans l'opinion publique. Les hommes qui s'intéressaient à lui presque autant qu'à leur pays s'éloignèrent, et, dès ce moment, il n'eut plus que des flatteurs autour de lui. Sa volonté devint la loi suprême; ses décrets étaient proclamés par ses courtisans comme des oracles; la moindre observation était punie comme insurrection; la partie saine de la nation se tut et se borna à gémir; les corps, qui n'étaient consultés que pour donner une apparence de forme aux actes de sa volonté, furent avilis : ainsi se forma et se consolida le despotisme le plus affreux qui ait pesé sur des hommes. Une fois parvenu à comprimer la nation, son ambition ne connut plus de bornes. Il prétendit, dans son délire, devenir le maître du monde; et, dans l'espace de six à

une seule fois vanter le talent militaire de Wellington au moment de sa retraite sur Lisbonne, qu'il exécutait devant Masséna; ce général dévastait tout sur sa route; il détruisait les moulins, brûlait les subsistances et emmenait avec lui les populations et les bestiaux. « Voilà un « homme, disait l'Empereur; il est forcé de « fuir devant une armée contre laquelle il n'ose « pas se mesurer, mais il établit un désert de « quatre-vingts lieues entre l'ennemi et lui; il « retarde sa marche; il l'affaiblit par des priva- « tions de tout genre; il sait la ruiner sans la « combattre. Il n'y a que Wellington et moi, « en Europe, capables d'exécuter ces mesures. « Mais il y a cette différence entre lui et moi, « c'est que cette France, qu'on appelle une « nation, me blâmerait, tandis que l'Angleterre « l'approuvera. Je n'ai jamais été libre qu'en « Égypte. Aussi m'y suis-je permis des mesures « pareilles. On a beaucoup parlé de l'incendie « du Palatinat, et nos misérables historiens « calomnient encore à ce sujet Louis XIV. La « gloire de ce fait n'appartient point à ce roi.

« Elle est toute à son ministre Louvois, et « c'est, à mes yeux, le plus bel acte de sa vie. »

Il jugeait avec sévérité tous les généraux qui l'avaient précédé. Alexandre était son héros, parce qu'à de grands talents militaires, à de grandes vues de politique et d'ambition, il avait su joindre un grand système d'administration et d'amélioration pour le commerce du monde.

Dans le parallèle qu'il faisait des généraux les plus estimés, il lui échappait souvent des aperçus pleins de justesse et de raison. « Il y a, « disait-il, cette différence entre Condé et Tu- « renne, c'est que le premier s'est montré à « Rocroi, à vingt-deux ans, ce qu'il a été toute « sa vie; il n'a jamais été plus brillant que dans « cette première campagne; tandis que Tu- « renne s'est constamment perfectionné et que « sa dernière campagne est toujours la plus « savante, ce qui provient de ce que Turenne « avait l'esprit d'observation et savait mettre à « profit l'expérience, tandis que Condé, né mi- « litaire, s'est arrêté au point où la nature l'avait « placé. » Je crains que, dans ce parallèle, Na-

poléon ne se soit jugé lui-même : il n'a jamais été plus grand que dans la campagne d'Italie, qu'il a faite à vingt-six ans, où, avec une armée peu nombreuse, mal vêtue, mal nourrie, dépourvue d'une partie du matériel nécessaire, il a détruit successivement quatre armées autrichiennes et a marché de victoire en victoire jusqu'aux portes de Vienne.

Il accordait du génie militaire au grand Frédéric, mais dans ce sens qu'il avait su s'écarter de la routine de son siècle. « Il a mis, disait-il, « plus d'activité dans ses marches, moins de « lenteur dans ses manœuvres; il a montré de « l'audace devant des généraux qui n'avaient « que de la méthode; il les a étonnés et battus, « parce qu'il s'est écarté de leurs formes et de « leur froide tactique. » Un jeune homme entreprenant lui eût plutôt résisté qu'un général consommé dans le métier.

Il parlait avec admiration des premiers temps de la guerre de la Vendée; « alors, disait-il, les « paysans étaient des soldats qui n'écoutaient « que leur courage et leur fanatisme; ils éton-

« naient et déconcertaient la troupe de ligne; il
« n'y avait plus de tactique pour elle; les pay-
« sans, armés de bâtons, s'emparaient de l'ar-
« tillerie; mais lorsque ces paysans ont com-
« mencé à se battre en ligne, alors ils ont eu
« de l'infériorité sur les troupes réglées, parce
« que, dès ce moment, la supériorité de la tac-
« tique a décidé de la victoire. »

J'ai vu un manuscrit de Kléber dans lequel cet habile général, qui avait suivi Bonaparte en Égypte, examinait avec soin son talent militaire et, passant en revue toute sa campagne d'Italie, ne lui accordait la réputation de grand général que dans cette circonstance où il se décida à lever le blocus de Mantoue et à abandonner son artillerie de siège pour aller combattre Wurmser, qui marchait contre lui avec des forces très supérieures.

CHAPITRE V

OPINION DE NAPOLÉON SUR LA RÉVOLUTION.

Napoléon disait souvent que les nations avaient leurs maladies comme les individus, et que leur histoire ne serait pas moins intéressante à décrire que celle des maladies du corps humain. Tout ce qui affecte et contrarie le corps social dans ses besoins, sa croyance, ses goûts, son indépendance, constitue un état de malaise qui s'annonce par des plaintes et se décide par insurrection. « Le peuple français, disait-il,
« était froissé dans ses plus chers intérêts. La
« noblesse et le clergé l'humiliaient par leur
« orgueil et leurs privilèges. Ils le pressuraient
« par les droits qu'ils s'étaient arrogés sur son
« travail. Il a langui sous ce poids pendant
« longtemps, mais enfin il a voulu secouer le
« joug, et la Révolution a commencé. La chute
« de la monarchie n'a été qu'une suite des diffi-

« cultés qui lui ont été opposées; elle n'était « point dans l'intention des révolutionnaires. »

Napoléon regardait la part plus ou moins active que chacun a prise à la Révolution comme l'effet d'une fièvre politique qui s'était emparée de toutes les têtes. Il n'y voyait pas plus de mal que dans les actes d'un frénétique, et il pardonnait à tout le monde, excepté à quelques nobles qui, comblés des faveurs de la cour, ont concouru à précipiter le monarque de son trône. Il voyait en cela, ou de l'ingratitude, ou une vile ambition. Il concevait qu'ils avaient pu se laisser aller aux idées révolutionnaires, mais il les blâmait d'avoir persisté lorsque le trône commença à être menacé; « dès « lors, disait-il, leur poste d'honneur n'était ni « dans les clubs ni à la Convention; il était à « Coblentz ».

La fièvre révolutionnaire a eu son siège dans le cœur ou dans la tête. Dans le premier cas, elle était produite par l'espoir des vengeances; celui qui en était atteint immolait son voisin sans pitié. C'était alors une perversion de sen-

timent qui n'était fondée sur aucune considération de bien public. Cette classe a été malheureusement nombreuse, et elle a donné à la Révolution un caractère d'atrocité qui en a dégradé le motif. Dans le second cas, ce n'était que l'explosion d'une opinion très prononcée pour une meilleure forme de gouvernement, pour le rétablissement des droits du peuple. Et, en cela, tout était noble, sacré, généreux. Cette classe était plus nombreuse, en 1789 et 1790, que la première; mais, en 1793, elle a été subjuguée par l'autre, qui l'a traitée avec plus de rigueur que les ennemis de toute révolution. Alors la Terreur est devenue la seule divinité de la France, et il est peu d'hommes qui ne lui aient sacrifié, en apparence, leur propre manière de penser et souvent leur conduite. La plupart de ces derniers sont à plaindre, peu à blâmer. Les premiers temps de la Révolution avaient fait connaître les opinions, les seconds ont mis à découvert les caractères.

Lorsque Napoléon arriva à la tête du gouvernement, il conçut le projet de réunir tous

ces partis. Étranger à tous les actes de la Révolution, il essaya de rallier à sa personne tous les hommes qui avaient montré du talent dans les diverses phases de la Révolution. Il essaya d'éteindre tous les germes de dissension; il y parvint.

Il ne faut pas croire pour cela que Napoléon ne mît pas du discernement dans le choix qu'il faisait de ces hommes exagérés. Je me rappelle qu'un jour, Cambacérès lui ayant proposé, pour remplir une place éminente dans la magistrature, un des hommes qui avaient le plus marqué dans la Révolution, Bonaparte lui fit observer que cet homme ne convenait pas à la place. Cambacérès lui répliqua qu'il avait appelé Merlin, l'auteur de la loi des suspects, à la deuxième place de la magistrature française. « Quelle différence! reprit Napoléon; Merlin « a été membre du Directoire. Là, il s'est con« vaincu qu'il ne pouvait pas gouverner. Son « ambition a été humiliée parce qu'il s'est « mieux connu; il est descendu avec plaisir à « une place analogue à ses talents et qu'il a la

« conscience de bien remplir. Merlin n'a plus
« l'ambition de s'élever plus haut. L'homme
« que vous me présentez conserve toutes ses
« prétentions. Il se croit capable d'occuper vo-
« tre place et peut-être la mienne. Il me servira
« mal, dans l'espoir d'une nouvelle révolution
« dont il croira devoir profiter. Non, je ne puis
« pas lui confier un poste qui le mettrait dans
« le cas de remuer trois départements. — Tant
« que je vivrai, ajouta-t-il, je n'ai rien à crain-
« dre de ces hommes-là. Je saurai toujours les
« comprimer; mais, après moi, ces hommes
« vous culbuteraient. Croyez-moi, ne laissons
« pas prendre position à ces jacobins de pre-
« mière ligne. Dans un moment de crise, vous
« ne seriez pas assez forts pour les contenir, et
« si je viens à mourir, gardez-moi huit jours
« dans mon lit, en faisant croire que je respire
« encore, et profitez de ce moment pour faire
« vos arrangements et mettre ces hommes dans
« l'impossibilité d'agir. »

Malgré le soin qu'il mit à les choisir, Napoléon ne fut pas toujours heureux avec les hom-

mes de la Révolution dont il fit ses conseillers.

A la première invasion des ennemis sur le territoire français, je fus envoyé à Lyon en qualité de commissaire extraordinaire, avec de pleins pouvoirs. Quelques jours après mon arrivée, je reçus la visite de Fouché (duc d'Otrante), qui venait de Naples. Voici ce qu'il me dit :

« J'étais en Illyrie, en qualité de gouverneur, lorsque j'ai reçu une lettre de l'Empereur qui m'ordonnait d'aller de suite à Naples pour conjurer le roi Murat de ne pas déserter sa cause, et surtout de ne pas joindre ses troupes à celles de l'Autriche. Je partis donc pour Naples. Je dis au Roi que l'Empereur était perdu, et qu'il ne lui restait, à lui, qu'une porte de salut, qui était de s'allier à l'une des quatre grandes puissances, et que l'Autriche, qui avait déjà envahi une partie de l'Italie, lui en fournissait les moyens. La Reine se rendit à mes raisons; Murat résista jusqu'au lendemain, mais enfin il consentit à tout et me promit de réunir son armée pour l'envoyer joindre celle de l'Autri-

che. Je partis pour Rome, où je restai jusqu'à ce que Murat se fût exécuté.

« Sûr du succès sur ce point, je suis venu à Lyon pour m'emparer de l'armée qu'y commande Augereau et la faire marcher contre l'Empereur. Je suis en correspondance avec Metternich; lui et les trois souverains attendent à Dijon l'issue de mon entreprise. La révolution sera courte. Nous avons organisé une régence sous la présidence de Marie-Louise. Nous avons arrêté nos proclamations au peuple français, nos lettres aux généraux. Tout est prêt. J'ai toujours abhorré l'Empereur. J'ai tenté trois ou quatre conspirations; mais toutes ont échoué, parce que je n'ai pas eu d'armée pour les soutenir. Voilà pourquoi je viens m'emparer de celle de Lyon.

— Je suis sûr, lui dis-je, que vous échouerez encore. L'armée de Lyon est très dévouée à l'Empereur et n'a aucune confiance en Augereau. Mais je ne conçois pas le rôle que vous jouiez en Italie : vous correspondiez avec Metternich et l'Empereur.

— Mon rôle était facile : j'écrivais à l'un que je détachais Murat de l'Empereur; à l'autre, que tous mes efforts étaient vains, et que Murat allait se joindre à l'Autriche. »

Fouché resta treize jours à Lyon; il fit l'impossible pour séduire l'armée, mais le tout en vain. Enfin, il se décida à envoyer à Metternich un officier, qui fut arrêté aux portes de Mâcon, où se battaient les deux armées. Il vint à Paris sans avoir eu aucun succès.

TROISIÈME PARTIE

LE CARACTÈRE INTIME DE BONAPARTE. SA POLICE.

CHAPITRE PREMIER

BONAPARTE DANS SON INTÉRIEUR.

C'est surtout pendant les quatre années du consulat de Bonaparte qu'on a pu étudier ce caractère extraordinaire. A cette époque, il était accessible pour tout le monde. Il se montrait à découvert; il admettait à sa table presque toutes les personnes qui le fréquentaient; et comme il aimait beaucoup à causer, il est bien peu de questions importantes sur lesquelles on ne l'ait entendu discuter et se prononcer. Il admettait alors en bottes et en frac ses ministres et les étrangers. On passait très souvent à sa maison de campagne de Malmaison les jour-

nées entières avec lui, et le temps était tout employé en promenades, jeux et conversations.

Alors, Bonaparte était vraiment grand et estimé. Le souvenir de ses victoires, la comparaison de l'état anarchique, d'où l'on sortait à peine, avec le nouvel ordre de choses, qui donnait alors des garanties et une véritable liberté, lui captait tous les cœurs. Bonaparte lui-même paraissait heureux; il goûtait à la fois le charme de la vie domestique, embellie par les qualités aimables de sa première compagne et par l'amour d'un peuple naturellement bon, qui lui devait la terminaison de ses longues agitations. Bonaparte était alors estimé et considéré au dehors. Et s'il eût su borner là son ambition, il serait encore sur le trône de France, entouré des bénédictions publiques.

Mais la Providence en avait décidé autrement. Le titre modeste de premier Consul lui parut au-dessous de ses prétentions. Il voulut établir une dynastie et fonder un empire. Il refondit alors nos institutions et s'arrogea des prérogatives qui, jusque-là, avaient appartenu

aux grands corps. Il s'isola des hommes qui jusque-là avaient vécu avec lui dans une sorte de familiarité. Il établit une étiquette sévère à sa cour. Il y créa, pour ses courtisans, un luxe de costumes qu'on n'avait jamais vu dans les cours les plus somptueuses. Ces innovations opérèrent un changement funeste dans l'opinion publique. Les hommes qui s'intéressaient à lui presque autant qu'à leur pays s'éloignèrent, et, dès ce moment, il n'eut plus que des flatteurs autour de lui. Sa volonté devint la loi suprême; ses décrets étaient proclamés par ses courtisans comme des oracles; la moindre observation était punie comme insurrection; la partie saine de la nation se tut et se borna à gémir; les corps, qui n'étaient consultés que pour donner une apparence de forme aux actes de sa volonté, furent avilis : ainsi se forma et se consolida le despotisme le plus affreux qui ait pesé sur des hommes. Une fois parvenu à comprimer la nation, son ambition ne connut plus de bornes. Il prétendit, dans son délire, devenir le maître du monde; et, dans l'espace de six à

« L'art des retraites est plus difficile avec
« des Français qu'avec des soldats du Nord.
« Une bataille perdue lui ôte ses forces et son
« courage, affaiblit sa confiance en ses chefs
« et le pousse à l'insubordination.

« Les soldats russes, prussiens, allemands,
« gardent leur poste par devoir; le soldat
« français, par honneur. Les premiers sont
« presque indifférents à une défaite, le second
« en est humilié.

« Les privations, les mauvais chemins, la
« pluie, le vent, rien ne rebute le soldat fran-
« çais, lorsqu'il espère ou poursuit des succès.

« Le seul mobile du soldat français est l'hon-
« neur : c'est dans ce mobile qu'il faut puiser
« les punitions et les récompenses. Si jamais
« les corrections qui sont en usage pour les
« troupes du Nord s'établissaient parmi nous,
« on déflorerait l'armée, et elle cesserait bientôt
« d'exister comme puissance.

« Un bon mot du soldat français sur son
« général, une chanson qui lui peint son état
« de misère, ont souvent fait oublier des pri-

« vations de tout genre et surmonter les plus
« grands obstacles.

« Le soldat français est généreux. Il pille
« pour dépenser, jamais pour s'enrichir. A ce
« sujet, j'ai entendu raconter au général Lari-
« boisière qu'à un relais d'Allemagne, il trouva
« quatre grenadiers français dans une berline,
« et que l'un d'eux, chargé de payer la poste,
« demanda au postillon ce que l'Empereur lui
« donnait de *guide*. Sur sa réponse qu'il lui
« donnait trois francs par poste, il lui mit six
« francs dans la main, en observant qu'il était
« bien aise de donner à son Empereur une
« leçon de générosité, et qu'il ne manquât pas
« de le dire quand il repasserait.

« Le soldat français se bat avec bravoure,
« dès qu'il a l'uniforme. Il fait un soldat instruit
« après deux mois de marche.

« La conscription forme des armées de
« citoyens. Le recrutement volontaire forme
« des armées de vagabonds et de mauvais
« sujets. L'honneur conduit les premiers, la
« discipline seule commande aux seconds.

« Il suffit d'être juste avec des Français. Il « faut être sévère avec des étrangers. »

L'Empereur racontait un jour que, la veille de la bataille d'Austerlitz, il passait en revue un corps de grenadiers. Il en menaça un des arrêts par rapport à sa mauvaise tenue; ce soldat lui répliqua : « C'est trop peu que les arrêts, mais destituez-moi, pourvu toutefois que ce soit après-demain, car je ne veux pas être déshonoré. »

Il ajoutait qu'au fameux passage du pont de Lodi, il parcourait le front d'une demi-brigade qui recevait le feu de l'ennemi, et l'encouragea à tenir ferme. Un soldat l'apostropha en lui disant : « Vous nous faites périr en détail; sacrifiez ma brigade; les autres nous passeront sur le corps et, en moins d'une demi-heure, la victoire est à vous. » Après le passage opéré de cette manière, il fit chercher le soldat, qui n'existait plus. « Il y avait déjà là, « disait-il, le courage et la tête d'un grand « capitaine. »

L'Empereur était convaincu que l'opiniâtreté seule gagnait souvent les batailles. Je lui ai entendu raconter qu'il s'était battu avec le général Alvinzy pendant cinq jours consécutifs, sans qu'il y eût ni perte ni avantage d'aucune part. « Comme j'étais, disait-il, plus jeune que « lui et plus entêté, je ne doutais pas qu'il ne « finît par me céder le terrain, et je ne tenais « plus que dans cette persuasion. Le cinquième « jour, à cinq heures du soir, il se décida à or- « donner la retraite. » L'Empereur disait souvent avec complaisance que ce général Alvinzy était le meilleur capitaine qu'il eût eu à combattre, et que c'était pour cela qu'il n'en avait jamais dit ni bien ni mal dans les bulletins, tandis qu'il avait fait l'éloge de Beaulieu, de Wurmser et du prince Charles, qu'il ne craignait pas.

Un ennemi intimidé, disait-il, fait tous les sacrifices qu'on lui demande. « Après avoir « battu Beaulieu, à mon entrée en Italie, le « Piémont se trouva découvert, la consterna- « tion devint générale. Il m'eût fallu six mois

« pour me rendre maître de toutes ses places
« fortes, et ma campagne était perdue pour la
« conquête de l'Italie. Je menaçai le Roi d'une
« invasion. Il m'ouvrit ses places, et je pus
« poursuivre Beaulieu sans lui donner le temps
« de se rallier. »

« La prise de Rome, dans la même campa-
« gne, m'aurait fait perdre vingt jours dont
« l'archiduc Charles aurait profité. Je menaçai
« le Pape, qui racheta ses États moyennant
« trente millions, dont j'avais grand besoin, et
« je poursuivis l'archiduc. On traite toujours
« plus favorablement, disait-il, avec un souve-
« rain qui n'a pas quitté sa capitale et qu'on
« menace, qu'avec celui qu'on a forcé d'en sor-
« tir. Mon traité de Campo-Formio a été pro-
« posé et conclu d'après ces principes. Je n'ai
« menacé Moscou que pour obtenir un sem-
« blable résultat. L'effet a tourné contre moi
« dans cette circonstance. »

Napoléon portait dans la guerre ce caractère d'insensibilité qui, dans toutes les phases de sa

carrière orageuse, a toujours été le trait dominant. En Égypte, du côté de Jaffa, il fit fusiller sept mille Turcs qui s'étaient rendus par capitulation. Cinq ou six individus qui avaient échappé à cet effroyable carnage se réfugièrent à Saint-Jean d'Acre, y firent connaître cet attentat à la bonne foi et déterminèrent la garnison à n'écouter aucune proposition et à se défendre jusqu'à la mort. C'est là la cause principale de la résistance que Bonaparte essuya à Saint-Jean d'Acre.

A peu près dans le même temps, il fit empoisonner quatre-vingt-sept soldats, malades de la peste, dans l'hôpital de Jaffa. On essaya d'abord l'opium, qui ne produisit pas l'effet qu'on en attendait, et on employa ensuite le sublimé corrosif.

En faisant sa retraite de Saint-Jean d'Acre, il fit brûler toutes les récoltes des pays où il passait, et à une grande distance, à droite et à gauche du chemin que suivait l'armée. C'est d'après des traits semblables qu'il jugeait de l'habileté des généraux. Je me rappelle l'avoir entendu

une seule fois vanter le talent militaire de Wellington au moment de sa retraite sur Lisbonne, qu'il exécutait devant Masséna; ce général dévastait tout sur sa route; il détruisait les moulins, brûlait les subsistances et emmenait avec lui les populations et les bestiaux. « Voilà un « homme, disait l'Empereur; il est forcé de « fuir devant une armée contre laquelle il n'ose « pas se mesurer, mais il établit un désert de « quatre-vingts lieues entre l'ennemi et lui; il « retarde sa marche; il l'affaiblit par des priva- « tions de tout genre; il sait la ruiner sans la « combattre. Il n'y a que Wellington et moi, « en Europe, capables d'exécuter ces mesures. « Mais il y a cette différence entre lui et moi, « c'est que cette France, qu'on appelle une « nation, me blâmerait, tandis que l'Angleterre « l'approuvera. Je n'ai jamais été libre qu'en « Égypte. Aussi m'y suis-je permis des mesures « pareilles. On a beaucoup parlé de l'incendie « du Palatinat, et nos misérables historiens « calomnient encore à ce sujet Louis XIV. La « gloire de ce fait n'appartient point à ce roi.

« Elle est toute à son ministre Louvois, et « c'est, à mes yeux, le plus bel acte de sa vie. »

Il jugeait avec sévérité tous les généraux qui l'avaient précédé. Alexandre était son héros, parce qu'à de grands talents militaires, à de grandes vues de politique et d'ambition, il avait su joindre un grand système d'administration et d'amélioration pour le commerce du monde.

Dans le parallèle qu'il faisait des généraux les plus estimés, il lui échappait souvent des aperçus pleins de justesse et de raison. « Il y a, « disait-il, cette différence entre Condé et Tu« renne, c'est que le premier s'est montré à « Rocroi, à vingt-deux ans, ce qu'il a été toute « sa vie; il n'a jamais été plus brillant que dans « cette première campagne; tandis que Tu« renne s'est constamment perfectionné et que « sa dernière campagne est toujours la plus « savante, ce qui provient de ce que Turenne « avait l'esprit d'observation et savait mettre à « profit l'expérience, tandis que Condé, né mi« litaire, s'est arrêté au point où la nature l'avait « placé. » Je crains que, dans ce parallèle, Na-

poléon ne se soit jugé lui-même : il n'a jamais été plus grand que dans la campagne d'Italie, qu'il a faite à vingt-six ans, où, avec une armée peu nombreuse, mal vêtue, mal nourrie, dépourvue d'une partie du matériel nécessaire, il a détruit successivement quatre armées autrichiennes et a marché de victoire en victoire jusqu'aux portes de Vienne.

Il accordait du génie militaire au grand Frédéric, mais dans ce sens qu'il avait su s'écarter de la routine de son siècle. « Il a mis, disait-il, « plus d'activité dans ses marches, moins de « lenteur dans ses manœuvres; il a montré de « l'audace devant des généraux qui n'avaient « que de la méthode; il les a étonnés et battus, « parce qu'il s'est écarté de leurs formes et de « leur froide tactique. » Un jeune homme entreprenant lui eût plutôt résisté qu'un général consommé dans le métier.

Il parlait avec admiration des premiers temps de la guerre de la Vendée; « alors, disait-il, les « paysans étaient des soldats qui n'écoutaient « que leur courage et leur fanatisme; ils éton-

« naient et déconcertaient la troupe de ligne; il
« n'y avait plus de tactique pour elle; les pay-
« sans, armés de bâtons, s'emparaient de l'ar-
« tillerie; mais lorsque ces paysans ont com-
« mencé à se battre en ligne, alors ils ont eu
« de l'infériorité sur les troupes réglées, parce
« que, dès ce moment, la supériorité de la tac-
« tique a décidé de la victoire. »

J'ai vu un manuscrit de Kléber dans lequel cet habile général, qui avait suivi Bonaparte en Égypte, examinait avec soin son talent militaire et, passant en revue toute sa campagne d'Italie, ne lui accordait la réputation de grand général que dans cette circonstance où il se décida à lever le blocus de Mantoue et à abandonner son artillerie de siège pour aller combattre Wurmser, qui marchait contre lui avec des forces très supérieures.

CHAPITRE V

OPINION DE NAPOLÉON SUR LA RÉVOLUTION.

Napoléon disait souvent que les nations avaient leurs maladies comme les individus, et que leur histoire ne serait pas moins intéressante à décrire que celle des maladies du corps humain. Tout ce qui affecte et contrarie le corps social dans ses besoins, sa croyance, ses goûts, son indépendance, constitue un état de malaise qui s'annonce par des plaintes et se décide par insurrection. « Le peuple français, disait-il, « était froissé dans ses plus chers intérêts. La « noblesse et le clergé l'humiliaient par leur « orgueil et leurs privilèges. Ils le pressuraient « par les droits qu'ils s'étaient arrogés sur son « travail. Il a langui sous ce poids pendant « longtemps, mais enfin il a voulu secouer le « joug, et la Révolution a commencé. La chute « de la monarchie n'a été qu'une suite des diffi-

« cultés qui lui ont été opposées; elle n'était « point dans l'intention des révolutionnaires. »

Napoléon regardait la part plus ou moins active que chacun a prise à la Révolution comme l'effet d'une fièvre politique qui s'était emparée de toutes les têtes. Il n'y voyait pas plus de mal que dans les actes d'un frénétique, et il pardonnait à tout le monde, excepté à quelques nobles qui, comblés des faveurs de la cour, ont concouru à précipiter le monarque de son trône. Il voyait en cela, ou de l'ingratitude, ou une vile ambition. Il concevait qu'ils avaient pu se laisser aller aux idées révolutionnaires, mais il les blâmait d'avoir persisté lorsque le trône commença à être menacé; « dès « lors, disait-il, leur poste d'honneur n'était ni « dans les clubs ni à la Convention; il était à « Coblentz ».

La fièvre révolutionnaire a eu son siège dans le cœur ou dans la tête. Dans le premier cas, elle était produite par l'espoir des vengeances; celui qui en était atteint immolait son voisin sans pitié. C'était alors une perversion de sen-

timent qui n'était fondée sur aucune considération de bien public. Cette classe a été malheureusement nombreuse, et elle a donné à la Révolution un caractère d'atrocité qui en a dégradé le motif. Dans le second cas, ce n'était que l'explosion d'une opinion très prononcée pour une meilleure forme de gouvernement, pour le rétablissement des droits du peuple. Et, en cela, tout était noble, sacré, généreux. Cette classe était plus nombreuse, en 1789 et 1790, que la première; mais, en 1793, elle a été subjuguée par l'autre, qui l'a traitée avec plus de rigueur que les ennemis de toute révolution. Alors la Terreur est devenue la seule divinité de la France, et il est peu d'hommes qui ne lui aient sacrifié, en apparence, leur propre manière de penser et souvent leur conduite. La plupart de ces derniers sont à plaindre, peu à blâmer. Les premiers temps de la Révolution avaient fait connaître les opinions, les seconds ont mis à découvert les caractères.

Lorsque Napoléon arriva à la tête du gouvernement, il conçut le projet de réunir tous

ces partis. Étranger à tous les actes de la Révolution, il essaya de rallier à sa personne tous les hommes qui avaient montré du talent dans les diverses phases de la Révolution. Il essaya d'éteindre tous les germes de dissension; il y parvint.

Il ne faut pas croire pour cela que Napoléon ne mît pas du discernement dans le choix qu'il faisait de ces hommes exagérés. Je me rappelle qu'un jour, Cambacérès lui ayant proposé, pour remplir une place éminente dans la magistrature, un des hommes qui avaient le plus marqué dans la Révolution, Bonaparte lui fit observer que cet homme ne convenait pas à la place. Cambacérès lui répliqua qu'il avait appelé Merlin, l'auteur de la loi des suspects, à la deuxième place de la magistrature française.

« Quelle différence! reprit Napoléon; Merlin « a été membre du Directoire. Là, il s'est con- « vaincu qu'il ne pouvait pas gouverner. Son « ambition a été humiliée parce qu'il s'est « mieux connu; il est descendu avec plaisir à « une place analogue à ses talents et qu'il a la

« conscience de bien remplir. Merlin n'a plus « l'ambition de s'élever plus haut. L'homme « que vous me présentez conserve toutes ses « prétentions. Il se croit capable d'occuper vo- « tre place et peut-être la mienne. Il me servira « mal, dans l'espoir d'une nouvelle révolution « dont il croira devoir profiter. Non, je ne puis « pas lui confier un poste qui le mettrait dans « le cas de remuer trois départements. — Tant « que je vivrai, ajouta-t-il, je n'ai rien à crain- « dre de ces hommes-là. Je saurai toujours les « comprimer; mais, après moi, ces hommes « vous culbuteraient. Croyez-moi, ne laissons « pas prendre position à ces jacobins de pre- « mière ligne. Dans un moment de crise, vous « ne seriez pas assez forts pour les contenir, et « si je viens à mourir, gardez-moi huit jours « dans mon lit, en faisant croire que je respire « encore, et profitez de ce moment pour faire « vos arrangements et mettre ces hommes dans « l'impossibilité d'agir. »

Malgré le soin qu'il mit à les choisir, Napoléon ne fut pas toujours heureux avec les hom-

mes de la Révolution dont il fit ses conseillers.

A la première invasion des ennemis sur le territoire français, je fus envoyé à Lyon en qualité de commissaire extraordinaire, avec de pleins pouvoirs. Quelques jours après mon arrivée, je reçus la visite de Fouché (duc d'Otrante), qui venait de Naples. Voici ce qu'il me dit :

« J'étais en Illyrie, en qualité de gouverneur, lorsque j'ai reçu une lettre de l'Empereur qui m'ordonnait d'aller de suite à Naples pour conjurer le roi Murat de ne pas déserter sa cause, et surtout de ne pas joindre ses troupes à celles de l'Autriche. Je partis donc pour Naples. Je dis au Roi que l'Empereur était perdu, et qu'il ne lui restait, à lui, qu'une porte de salut, qui était de s'allier à l'une des quatre grandes puissances, et que l'Autriche, qui avait déjà envahi une partie de l'Italie, lui en fournissait les moyens. La Reine se rendit à mes raisons; Murat résista jusqu'au lendemain, mais enfin il consentit à tout et me promit de réunir son armée pour l'envoyer joindre celle de l'Autri-

che. Je partis pour Rome, où je restai jusqu'à ce que Murat se fût exécuté.

« Sûr du succès sur ce point, je suis venu à Lyon pour m'emparer de l'armée qu'y commande Augereau et la faire marcher contre l'Empereur. Je suis en correspondance avec Metternich; lui et les trois souverains attendent à Dijon l'issue de mon entreprise. La révolution sera courte. Nous avons organisé une régence sous la présidence de Marie-Louise. Nous avons arrêté nos proclamations au peuple français, nos lettres aux généraux. Tout est prêt. J'ai toujours abhorré l'Empereur. J'ai tenté trois ou quatre conspirations; mais toutes ont échoué, parce que je n'ai pas eu d'armée pour les soutenir. Voilà pourquoi je viens m'emparer de celle de Lyon.

— Je suis sûr, lui dis-je, que vous échouerez encore. L'armée de Lyon est très dévouée à l'Empereur et n'a aucune confiance en Augereau. Mais je ne conçois pas le rôle que vous jouiez en Italie : vous correspondiez avec Metternich et l'Empereur.

— Mon rôle était facile : j'écrivais à l'un que je détachais Murat de l'Empereur; à l'autre, que tous mes efforts étaient vains, et que Murat allait se joindre à l'Autriche. »

Fouché resta treize jours à Lyon; il fit l'impossible pour séduire l'armée, mais le tout en vain. Enfin, il se décida à envoyer à Metternich un officier, qui fut arrêté aux portes de Mâcon, où se battaient les deux armées. Il vint à Paris sans avoir eu aucun succès.

TROISIÈME PARTIE

LE CARACTÈRE INTIME DE BONAPARTE. SA POLICE.

CHAPITRE PREMIER

BONAPARTE DANS SON INTÉRIEUR.

C'est surtout pendant les quatre années du consulat de Bonaparte qu'on a pu étudier ce caractère extraordinaire. A cette époque, il était accessible pour tout le monde. Il se montrait à découvert; il admettait à sa table presque toutes les personnes qui le fréquentaient; et comme il aimait beaucoup à causer, il est bien peu de questions importantes sur lesquelles on ne l'ait entendu discuter et se prononcer. Il admettait alors en bottes et en frac ses ministres et les étrangers. On passait très souvent à sa maison de campagne de Malmaison les jour-

nées entières avec lui, et le temps était tout employé en promenades, jeux et conversations.

Alors, Bonaparte était vraiment grand et estimé. Le souvenir de ses victoires, la comparaison de l'état anarchique, d'où l'on sortait à peine, avec le nouvel ordre de choses, qui donnait alors des garanties et une véritable liberté, lui captait tous les cœurs. Bonaparte lui-même paraissait heureux; il goûtait à la fois le charme de la vie domestique, embellie par les qualités aimables de sa première compagne et par l'amour d'un peuple naturellement bon, qui lui devait la terminaison de ses longues agitations. Bonaparte était alors estimé et considéré au dehors. Et s'il eût su borner là son ambition, il serait encore sur le trône de France, entouré des bénédictions publiques.

Mais la Providence en avait décidé autrement. Le titre modeste de premier Consul lui parut au-dessous de ses prétentions. Il voulut établir une dynastie et fonder un empire. Il refondit alors nos institutions et s'arrogea des prérogatives qui, jusque-là, avaient appartenu

aux grands corps. Il s'isola des hommes qui jusque-là avaient vécu avec lui dans une sorte de familiarité. Il établit une étiquette sévère à sa cour. Il y créa, pour ses courtisans, un luxe de costumes qu'on n'avait jamais vu dans les cours les plus somptueuses. Ces innovations opérèrent un changement funeste dans l'opinion publique. Les hommes qui s'intéressaient à lui presque autant qu'à leur pays s'éloignèrent, et, dès ce moment, il n'eut plus que des flatteurs autour de lui. Sa volonté devint la loi suprême; ses décrets étaient proclamés par ses courtisans comme des oracles; la moindre observation était punie comme insurrection; la partie saine de la nation se tut et se borna à gémir; les corps, qui n'étaient consultés que pour donner une apparence de forme aux actes de sa volonté, furent avilis : ainsi se forma et se consolida le despotisme le plus affreux qui ait pesé sur des hommes. Une fois parvenu à comprimer la nation, son ambition ne connut plus de bornes. Il prétendit, dans son délire, devenir le maître du monde; et, dans l'espace de six à

sept ans, il parvint, en effet, à mettre sous sa domination presque toute l'Europe, et il eût exécuté ce projet gigantesque si l'opinion publique de la France, qui s'était tournée contre lui, ne se fût pas réunie aux efforts de l'Europe coalisée pour le renverser.

Napoléon a connu sa position, mais il l'a connue trop tard. Il a cru la France inépuisable dans son affection comme dans ses ressources; il a mal jugé, à la fois, et sa nation et les étrangers. Il a cru que la première ne l'abandonnerait pas, et que ses ennemis n'oseraient pas s'engager dans l'intérieur du royaume; il n'a été détrompé que lorsqu'il n'y avait plus de remède. Et il a eu la douleur de voir, dans la campagne de 1814, que les Français appelaient la domination des étrangers pour se délivrer de la sienne.

Au moment où les étrangers s'ébranlaient pour marcher sur la France, Napoléon me dit un jour avec chaleur : « Misérables! ils ne « voient pas que j'ai éteint les révolutions, et « travaillé vingt ans à consolider la monarchie.

« Ils verront qu'après moi ils ne seront pas « assez forts pour arrêter le torrent qui, dans « dix ans, les entraînera tous. »

Les personnes qui ont peu approché Napoléon, ou qui ne l'ont vu que quelques instants, ne peuvent le juger que très défavorablement. Son premier abord était froid et ses propos insignifiants ou malhonnêtes; il n'avait point ces formes agréables que donnent l'usage du monde ou une éducation soignée. Parlait-il à un ambassadeur : « Vous amusez-vous à « Paris? Avez-vous des nouvelles de votre « pays? » Voilà ses formules ordinaires. Voyait-il un sénateur, un conseiller d'État : « Comment « se porte monsieur le...? Il fait chaud aujour-« d'hui, il fait froid ou humide. » Était-il dans un cercle de femmes, il demandait le nom à chacune, même souvent à celles qu'il connaissait depuis longtemps, et par extraordinaire il faisait quelquefois compliment sur une robe, un diamant, etc.

Souvent même, il était malhonnête et gros-

sier. Dans une fête de l'Hôtel de ville, il répondit à Mme ***, qui venait de lui dire son nom : « Ah! bon Dieu! on m'avait dit que vous étiez « jolie... »; à une autre : « C'est un beau temps « pour vous que les campagnes de votre « mari... »; à des vieillards : « A votre âge, on « n'a pas longtemps à vivre... »; à de jeunes personnes : « Avez-vous des enfants? »

En général, Napoléon avait le ton d'un jeune lieutenant mal élevé; et, au premier abord, rien n'annonçait en lui ni de l'esprit, ni le moindre usage du monde. Je l'ai vu, dans ses petites soirées, sortir de son cabinet en sifflant, accoster des femmes sans interrompre son chant, et s'en retourner en fredonnant un air italien.

Souvent il convoquait six à huit cents personnes à la Cour et n'y paraissait pas. Souvent il invitait dix à quinze personnes à dîner et se levait de table avant qu'on eût mangé la soupe.

On ne peut pas nier cependant que Napoléon n'eût beaucoup d'esprit et beaucoup de piquant

dans la conversation, mais ce n'était jamais que dans les discussions qu'il développait ces qualités. Il était même très éloquent quand il était animé ou lorsqu'il voulait faire prévaloir une opinion. Je lui ai entendu tenir plusieurs propos qui feraient la fortune d'un homme d'esprit.

Un jour, Fontanes prenait le parti d'un ouvrage de M. Molé que l'Empereur critiquait. Fontanes, pressé par la dialectique serrée de l'Empereur, finit par dire qu'on devait avoir quelque indulgence pour des noms qui avaient de l'illustration : « Ah! monsieur de Fontanes », répondit l'Empereur, « laissez-nous au moins « la république des lettres (1). »

(1) Fontanes n'était pas toujours, vis-à-vis de l'Empereur, en reste d'esprit, et cette anecdote m'en rappelle une autre qui en est comme la contre-partie. On venait de jouer *Britannicus* sur le théâtre de Saint-Cloud, où Talma avait paru avec sa supériorité ordinaire; il y avait cercle dans la galerie après le spectacle.

J'étais à causer avec Fontanes dans un coin, lorsque l'Empereur nous aborda : « Eh bien, Fontanes, dit-il, j'espère que vous avez été content de Talma? — Sire, répondit Fontanes, j'ai vu Lekain. — Voilà comme vous êtes, répliqua l'Empereur, toujours les anciens! — Sire, je vous abandonne César et Alexandre, mais laissez-moi Lekain. »

« L'ambition, disait un jour l'Empereur, est « le principal mobile des hommes. On dépense « son mérite tant qu'on espère s'élever ; mais « lorsqu'on est arrivé au premier degré, on ne « voit plus que le repos. J'ai créé des séna- « toreries et des principautés pour laisser quel- « que chose à ambitionner et maintenir par là « les sénateurs et les maréchaux dans ma « dépendance. »

« Le génie n'est quelquefois qu'un instinct « qui ne se perfectionne pas. Plus souvent, « c'est l'art de bien combiner, que l'observa- « tion et l'expérience perfectionnent chaque « jour. Une bonne idée ne se lie pas toujours à « un bon jugement, mais un bon jugement « suppose toujours de bonnes idées. »

« On ne peut pas assigner de limite à la for- « tune. Celui qui peut satisfaire à ses besoins « avec trente francs par jour est plus riche que « celui qui éprouve une privation avec trois « cent mille francs de rente. Souvent, toute la « différence des fortunes consiste à pouvoir « manger des petits pois quinze jours plus tôt. »

« Les anciennes dynasties ne peuvent souf-
« frir les nouvelles qu'autant que celles-ci les
« effrayent. Elles accordent à la peur ce qu'elles
« ne peuvent pas donner à l'affection. »

Napoléon témoignait un jour au poète Lemercier le regret qu'il avait qu'il ne l'eût pas suivi en Égypte. Celui-ci lui observa qu'il ne se plaisait que là où les droits de l'homme sont reconnus. « Eh bien, répliqua Bonaparte, vous
« eussiez vu un pays où le souverain compte
« pour rien la vie de ses sujets et où le sujet
« compte pour rien sa vie, et vous vous seriez
« guéri de votre philanthropie. »

Napoléon avait quelquefois de l'abandon dans la conversation. Mais, si l'interlocuteur voulait s'en prévaloir pour lui faire des observations ou pour attaquer quelqu'un de ses principes, il changeait promptement de ton, reprenait tout son ascendant, et cherchait à l'humilier plutôt qu'à le combattre. Il fallait se méfier constamment de son faux air de bonhomie. Les gens qui le connaissaient le mieux,

ceux qui vivaient le plus habituellement dans sa société, tels que Duroc et Berthier, ne s'écartaient jamais des bienséances. Il jouait souvent à toutes sortes de jeux, mais il trichait sans cesse; il se faisait payer, mais rendait l'argent que sa conscience lui reprochait d'avoir mal gagné.

Je l'ai vu plusieurs fois jouer aux barres sur les gazons de la Malmaison et ne cesser le jeu que lorsqu'il était en sueur.

Personne n'était à son aise autour de Napoléon, parce que personne ne pouvait compter sur des sentiments de bonté ou d'indulgence de sa part. Le moindre contretemps, la plus légère inattention le portaient à des fureurs, et il n'avait aucun égard pour les personnes qui le voyaient le plus habituellement, de sorte que ces personnes étaient toujours sur les épines, dans la crainte de déplaire ou de prendre sur elles des décisions qui pourraient le contrarier. Aussi étaient-elles constamment occupées à prendre ses ordres pour les plus petites choses, et à les exécuter sans modification, fort heureuses encore s'il ne faisait pas retomber sur

elles l'inconvenance de quelques mesures qu'il avait ordonnées lui-même.

Sa Cour était une vraie galère où chacun ramait selon l'ordonnance.

Napoléon avait une complexion physique et morale qui ne ressemblait en rien à celle d'aucun autre grand personnage connu. Sa taille était petite; sa physionomie expressive; son corps sain; son audace extrême. Son esprit et son corps étaient inépuisables à la fatigue. On l'a vu rester douze à quatorze heures à cheval sans éprouver aucun besoin. Il racontait avec complaisance qu'il s'était battu pendant cinq jours consécutifs contre le général Alvinzy sans quitter ses bottes et sans fermer l'œil, et que, lorsqu'il l'eut forcé à la retraite et ordonné ses préparatifs pour le poursuivre, il dormit trente-six heures. On a vu Napoléon revenir du fond de la Pologne sans s'arrêter, convoquer son conseil en arrivant et montrer la même présence d'esprit, la même suite et la même force d'idées que s'il avait passé la nuit dans sa

chambre. Il avait l'habitude de prendre un bain pour se délasser; il dormait souvent dans le bain, et prétendait que l'eau redonnait à ses fibres, en une heure, tout ce qu'elles avaient perdu d'action par la fatigue.

La fatigue ou un exercice forcé paraissaient nécessaires à sa constitution. Après des campagnes pénibles de six mois, il revenait plus gras et mieux portant qu'à son départ.

Ses facultés morales étaient aussi inépuisables que ses facultés physiques. Il tenait souvent des conseils qui duraient huit à dix heures, et c'était toujours lui qui faisait le plus de frais en paroles et en contention d'esprit. Après ces conseils, il en tenait d'autres pour des matières différentes, et jamais on ne s'est aperçu de la fatigue de son esprit. Il se retirait souvent dans son cabinet après ces conseils, et c'était pour s'y livrer à de nouveaux travaux. Il lui est arrivé souvent de ne prendre que quelques minutes dans la journée pour ses repas, et de passer tout le reste du temps à travailler.

Napoléon n'observait aucune règle dans sa

manière de vivre. Il n'avait rien de fixe pour ses repas ni pour son sommeil. Je l'ai vu dîner à cinq heures et à onze. Je l'ai vu se coucher à huit heures du soir et à quatre ou cinq heures du matin. Ce n'était point toujours la nature ou l'importance de son travail qui amenait ces bizarreries ; c'était souvent un système qu'il se faisait : ainsi, pendant six mois, il s'était fait une loi de ne dîner qu'à la nuit tombante. Plus souvent, c'était le besoin qu'il éprouvait de manger ou de dormir qui variait ses heures de repas ou de sommeil. Quelquefois, il dormait huit ou dix heures ; d'autres fois, à peine couché, il se levait et travaillait toute la nuit.

Napoléon était très sobre et n'avait aucune prédilection pour tel ou tel aliment. En se mettant à table, il s'emparait d'un plat et bornait là son repas. Il était rarement à table plus de dix à douze minutes, à moins que la conversation ne lui plût. Il lui arrivait souvent de se lever de table et de laisser des convives affamés qui avaient à peine eu le temps de déplier leurs

serviettes. Dans le commencement, on se levait avec lui sans avoir dîné, et il n'invitait pas à continuer le dîner; mais, quelque temps après, il fut convenu qu'on ne le suivrait point.

Personne n'était à l'aise dans la société de Napoléon que lui seul. Il ne s'est jamais gêné en rien, et il tenait tous ses alentours dans l'étiquette et la contrainte les plus sévères. Le souverain mépris qu'il avait des hommes lui inspirait cette conduite.

Ceux qui ont étudié Napoléon se sont aperçus que, pendant les quinze années de son règne, il s'est opéré de grands changements dans son physique et son moral. Rien n'a égalé son activité pendant les quatre années de son Consulat. A cette époque, il cherchait à s'instruire sur toutes les parties de l'administration; il réunissait en conseil, tous les jours, les hommes les plus forts, et là, on discutait toutes les questions; il fatiguait ses conseillers; il était seul infatigable. Lorsqu'il eut acquis des connaissances et qu'il se fut formé une opinion sur toutes choses, je l'ai dit déjà, il n'écouta plus

personne. Alors les ministres eux-mêmes ne furent plus que des porteurs de portefeuilles qu'on remettait à Maret, qui les faisait signer.

C'est à cette époque qu'il se fit proclamer Empereur. A quarante ans, il prit de l'embonpoint; il n'avait plus la même confiance dans ses forces. Il était dégénéré.

Ce fut surtout à son retour de Moscou que les personnes qui l'approchaient de plus près remarquèrent le très grand changement opéré dans la constitution physique et morale de Napoléon. Cette campagne, qui, sans altérer sa gloire militaire, avait fait tort à sa prévoyance et lui avait fait périr la plus belle armée qui fut jamais, le forçait de renoncer au plan gigantesque que son ambition avait conçu. D'un autre côté, le froid énorme qu'il venait d'éprouver avait agi sur son moral, et je confesse que, depuis cette triste époque, je n'ai retrouvé en lui ni la même suite dans les idées, ni la même force de caractère. On n'apercevait plus que des élans d'imagination toujours incohérents. On ne voyait plus ni le même goût ni la même

aptitude au travail; et j'ai dit souvent que sur cent fibres dont pouvait se composer son cerveau, il n'y en avait pas plus de la moitié de saines.

Dès ce moment, la fatigue du cheval lui devint insupportable ; le sommeil, qu'il avait maîtrisé jusque-là, le maîtrisa à son tour; la table, qui lui avait paru indifférente, commença à avoir des attraits pour lui. Lui seul ne s'aperçut pas de ces changements. Il voulut réparer sa fortune sans avoir les mêmes moyens qu'il avait eus pour la fonder, et loin de bien juger son changement de position, il rapportait ses propres fautes à la trahison ou à l'impéritie de ses généraux. Le général Becker, qui a été chargé d'accompagner Napoléon à Rochefort, où il s'est livré aux Anglais, m'a rapporté qu'il accusait les généraux de tous ses revers dans ses dernières campagnes.

Comme les plus petits détails contribuent souvent à faire mieux connaître les hommes que les grands événements, je rapporterai

quelques traits de la vie domestique de Napoléon qui pourront faire juger de son caractère.

Napoléon était destructeur par habitude et par caractère. Dans la salle du conseil et au milieu d'une délibération, on le voyait, un canif ou grattoir à la main, dépecer le bras de son fauteuil et y faire des entailles profondes. On était sans cesse occupé à rapporter des pièces à ce fauteuil, qu'on était sûr qu'il dépècerait le lendemain. Pour varier ses plaisirs en ce genre, il s'emparait d'une plume et couvrait de larges barres d'encre chacune des feuilles de papier qu'il avait devant lui. Dès qu'elles étaient bien noircies, il les froissait dans ses mains et les jetait à terre.

Lorsqu'on lui apportait quelque ouvrage de sculpture délicat, il sortait rarement de ses mains qu'il ne l'eût mutilé. Je me rappelle que je lui présentai un jour son portrait à cheval exécuté à la fabrique de porcelaine de Sèvres, avec une vraie perfection. Il le plaça sur une table. Il cassa les étriers, puis une jambe, et, sur l'observation que je lui fis que l'artiste

« qu'au génie vraiment militaire de se con-
« duire d'après les événements et les circon-
« stances. C'est ce qui fait que les meilleurs
« tacticiens ont été assez souvent de mauvais
« généraux.

« Je suis trop grand capitaine pour oser
« donner des leçons aux généraux qui com-
« mandent en Espagne. Ce n'est pas des Tui-
« leries qu'on peut diriger une armée. »

« Le premier talent d'un général consiste à
« connaître l'esprit du soldat et à capter sa
« confiance. Et, sous ces deux rapports, le
« soldat français est plus difficile à conduire
« qu'un autre. Ce n'est point une machine
« qu'il s'agit de faire mouvoir, c'est un être
« raisonnable qu'il faut diriger.

« Le soldat français a une bravoure impa-
« tiente et un sentiment d'honneur qui le rend
« capable des plus grands efforts; mais il a
« besoin d'une sévère discipline, et il ne faut
« pas le laisser longtemps dans le repos.

« Le soldat français est raisonneur, parce

« qu'il est intelligent. Il juge sévèrement le
« talent et la bravoure de ses officiers. Il dis-
« cute un plan de campagne et toutes les
« manœuvres militaires. Il peut tout, lorsqu'il
« approuve les opérations et qu'il estime ses
« chefs; mais aussi, dans le cas contraire, on
« ne peut pas compter sur des succès.

« Le soldat français est le seul, en Europe,
« qui puisse se battre à jeun. Quelque longue
« que soit une bataille, il oublie de manger
« tant qu'il y a du péril. Il est plus exigeant
« que tout autre, lorsqu'il n'est plus devant
« l'ennemi.

« Le soldat français est infatigable, lorsqu'il
« poursuit un ennemi en retraite. Il peut faire
« dix à douze lieues par jour et se battre deux
« à trois heures le soir. J'ai souvent profité de
« cette disposition dans ma première cam-
« pagne d'Italie.

« Un soldat français s'intéresse plus au gain
« d'une bataille qu'un officier russe. Il attribue
« constamment au corps auquel il est attaché
« la première part à la victoire.

« L'art des retraites est plus difficile avec « des Français qu'avec des soldats du Nord. « Une bataille perdue lui ôte ses forces et son « courage, affaiblit sa confiance en ses chefs « et le pousse à l'insubordination.

« Les soldats russes, prussiens, allemands, « gardent leur poste par devoir; le soldat « français, par honneur. Les premiers sont « presque indifférents à une défaite, le second « en est humilié.

« Les privations, les mauvais chemins, la « pluie, le vent, rien ne rebute le soldat fran- « çais, lorsqu'il espère ou poursuit des succès.

« Le seul mobile du soldat français est l'hon- « neur : c'est dans ce mobile qu'il faut puiser « les punitions et les récompenses. Si jamais « les corrections qui sont en usage pour les « troupes du Nord s'établissaient parmi nous, « on déflorerait l'armée, et elle cesserait bientôt « d'exister comme puissance.

« Un bon mot du soldat français sur son « général, une chanson qui lui peint son état « de misère, ont souvent fait oublier des pri-

« vations de tout genre et surmonter les plus
« grands obstacles.

« Le soldat français est généreux. Il pille « pour dépenser, jamais pour s'enrichir. A ce « sujet, j'ai entendu raconter au général Lari- « boisière qu'à un relais d'Allemagne, il trouva « quatre grenadiers français dans une berline, « et que l'un d'eux, chargé de payer la poste, « demanda au postillon ce que l'Empereur lui « donnait de *guide*. Sur sa réponse qu'il lui « donnait trois francs par poste, il lui mit six « francs dans la main, en observant qu'il était « bien aise de donner à son Empereur une « leçon de générosité, et qu'il ne manquât pas « de le dire quand il repasserait.

« Le soldat français se bat avec bravoure, « dès qu'il a l'uniforme. Il fait un soldat instruit « après deux mois de marche.

« La conscription forme des armées de « citoyens. Le recrutement volontaire forme « des armées de vagabonds et de mauvais « sujets. L'honneur conduit les premiers, la « discipline seule commande aux seconds.

« Il suffit d'être juste avec des Français. Il « faut être sévère avec des étrangers. »

L'Empereur racontait un jour que, la veille de la bataille d'Austerlitz, il passait en revue un corps de grenadiers. Il en menaça un des arrêts par rapport à sa mauvaise tenue; ce soldat lui répliqua : « C'est trop peu que les arrêts, mais destituez-moi, pourvu toutefois que ce soit après-demain, car je ne veux pas être déshonoré. »

Il ajoutait qu'au fameux passage du pont de Lodi, il parcourait le front d'une demi-brigade qui recevait le feu de l'ennemi, et l'encouragea à tenir ferme. Un soldat l'apostropha en lui disant : « Vous nous faites périr en détail; sacrifiez ma brigade; les autres nous passeront sur le corps et, en moins d'une demi-heure, la victoire est à vous. » Après le passage opéré de cette manière, il fit chercher le soldat, qui n'existait plus. « Il y avait déjà là, « disait-il, le courage et la tête d'un grand « capitaine. »

L'Empereur était convaincu que l'opiniâtreté seule gagnait souvent les batailles. Je lui ai entendu raconter qu'il s'était battu avec le général Alvinzy pendant cinq jours consécutifs, sans qu'il y eût ni perte ni avantage d'aucune part. « Comme j'étais, disait-il, plus jeune que « lui et plus entêté, je ne doutais pas qu'il ne « finît par me céder le terrain, et je ne tenais « plus que dans cette persuasion. Le cinquième « jour, à cinq heures du soir, il se décida à or- « donner la retraite. » L'Empereur disait souvent avec complaisance que ce général Alvinzy était le meilleur capitaine qu'il eût eu à combattre, et que c'était pour cela qu'il n'en avait jamais dit ni bien ni mal dans les bulletins, tandis qu'il avait fait l'éloge de Beaulieu, de Wurmser et du prince Charles, qu'il ne craignait pas.

Un ennemi intimidé, disait-il, fait tous les sacrifices qu'on lui demande. « Après avoir « battu Beaulieu, à mon entrée en Italie, le « Piémont se trouva découvert, la consterna- « tion devint générale. Il m'eût fallu six mois

« pour me rendre maître de toutes ses places « fortes, et ma campagne était perdue pour la « conquête de l'Italie. Je menaçai le Roi d'une « invasion. Il m'ouvrit ses places, et je pus « poursuivre Beaulieu sans lui donner le temps « de se rallier. »

« La prise de Rome, dans la même campa- « gne, m'aurait fait perdre vingt jours dont « l'archiduc Charles aurait profité. Je menaçai « le Pape, qui racheta ses États moyennant « trente millions, dont j'avais grand besoin, et « je poursuivis l'archiduc. On traite toujours « plus favorablement, disait-il, avec un souve- « rain qui n'a pas quitté sa capitale et qu'on « menace, qu'avec celui qu'on a forcé d'en sor- « tir. Mon traité de Campo-Formio a été pro- « posé et conclu d'après ces principes. Je n'ai « menacé Moscou que pour obtenir un sem- « blable résultat. L'effet a tourné contre moi « dans cette circonstance. »

Napoléon portait dans la guerre ce caractère d'insensibilité qui, dans toutes les phases de sa

carrière orageuse, a toujours été le trait dominant. En Égypte, du côté de Jaffa, il fit fusiller sept mille Turcs qui s'étaient rendus par capitulation. Cinq ou six individus qui avaient échappé à cet effroyable carnage se réfugièrent à Saint-Jean d'Acre, y firent connaître cet attentat à la bonne foi et déterminèrent la garnison à n'écouter aucune proposition et à se défendre jusqu'à la mort. C'est là la cause principale de la résistance que Bonaparte essuya à Saint-Jean d'Acre.

A peu près dans le même temps, il fit empoisonner quatre-vingt-sept soldats, malades de la peste, dans l'hôpital de Jaffa. On essaya d'abord l'opium, qui ne produisit pas l'effet qu'on en attendait, et on employa ensuite le sublimé corrosif.

En faisant sa retraite de Saint-Jean d'Acre, il fit brûler toutes les récoltes des pays où il passait, et à une grande distance, à droite et à gauche du chemin que suivait l'armée. C'est d'après des traits semblables qu'il jugeait de l'habileté des généraux. Je me rappelle l'avoir entendu

une seule fois vanter le talent militaire de Wellington au moment de sa retraite sur Lisbonne, qu'il exécutait devant Masséna; ce général dévastait tout sur sa route; il détruisait les moulins, brûlait les subsistances et emmenait avec lui les populations et les bestiaux. « Voilà un « homme, disait l'Empereur; il est forcé de « fuir devant une armée contre laquelle il n'ose « pas se mesurer, mais il établit un désert de « quatre-vingts lieues entre l'ennemi et lui; il « retarde sa marche; il l'affaiblit par des privations de tout genre; il sait la ruiner sans la « combattre. Il n'y a que Wellington et moi, « en Europe, capables d'exécuter ces mesures. « Mais il y a cette différence entre lui et moi, « c'est que cette France, qu'on appelle une « nation, me blâmerait, tandis que l'Angleterre « l'approuvera. Je n'ai jamais été libre qu'en « Égypte. Aussi m'y suis-je permis des mesures « pareilles. On a beaucoup parlé de l'incendie « du Palatinat, et nos misérables historiens « calomnient encore à ce sujet Louis XIV. La « gloire de ce fait n'appartient point à ce roi.

« Elle est toute à son ministre Louvois, et « c'est, à mes yeux, le plus bel acte de sa vie. »

Il jugeait avec sévérité tous les généraux qui l'avaient précédé. Alexandre était son héros, parce qu'à de grands talents militaires, à de grandes vues de politique et d'ambition, il avait su joindre un grand système d'administration et d'amélioration pour le commerce du monde.

Dans le parallèle qu'il faisait des généraux les plus estimés, il lui échappait souvent des aperçus pleins de justesse et de raison. « Il y a, « disait-il, cette différence entre Condé et Tu- « renne, c'est que le premier s'est montré à « Rocroi, à vingt-deux ans, ce qu'il a été toute « sa vie; il n'a jamais été plus brillant que dans « cette première campagne; tandis que Tu- « renne s'est constamment perfectionné et que « sa dernière campagne est toujours la plus « savante, ce qui provient de ce que Turenne « avait l'esprit d'observation et savait mettre à « profit l'expérience, tandis que Condé, né mi- « litaire, s'est arrêté au point où la nature l'avait « placé. » Je crains que, dans ce parallèle, Na-

poléon ne se soit jugé lui-même : il n'a jamais été plus grand que dans la campagne d'Italie, qu'il a faite à vingt-six ans, où, avec une armée peu nombreuse, mal vêtue, mal nourrie, dépourvue d'une partie du matériel nécessaire, il a détruit successivement quatre armées autrichiennes et a marché de victoire en victoire jusqu'aux portes de Vienne.

Il accordait du génie militaire au grand Frédéric, mais dans ce sens qu'il avait su s'écarter de la routine de son siècle. « Il a mis, disait-il, « plus d'activité dans ses marches, moins de « lenteur dans ses manœuvres; il a montré de « l'audace devant des généraux qui n'avaient « que de la méthode; il les a étonnés et battus, « parce qu'il s'est écarté de leurs formes et de « leur froide tactique. » Un jeune homme entreprenant lui eût plutôt résisté qu'un général consommé dans le métier.

Il parlait avec admiration des premiers temps de la guerre de la Vendée; « alors, disait-il, les « paysans étaient des soldats qui n'écoutaient « que leur courage et leur fanatisme; ils éton-

« naient et déconcertaient la troupe de ligne; il « n'y avait plus de tactique pour elle; les pay- « sans, armés de bâtons, s'emparaient de l'ar- « tillerie; mais lorsque ces paysans ont com- « mencé à se battre en ligne, alors ils ont eu « de l'infériorité sur les troupes réglées, parce « que, dès ce moment, la supériorité de la tac- « tique a décidé de la victoire. »

J'ai vu un manuscrit de Kléber dans lequel cet habile général, qui avait suivi Bonaparte en Égypte, examinait avec soin son talent militaire et, passant en revue toute sa campagne d'Italie, ne lui accordait la réputation de grand général que dans cette circonstance où il se décida à lever le blocus de Mantoue et à abandonner son artillerie de siège pour aller combattre Wurmser, qui marchait contre lui avec des forces très supérieures.

CHAPITRE V

OPINION DE NAPOLÉON SUR LA RÉVOLUTION.

Napoléon disait souvent que les nations avaient leurs maladies comme les individus, et que leur histoire ne serait pas moins intéressante à décrire que celle des maladies du corps humain. Tout ce qui affecte et contrarie le corps social dans ses besoins, sa croyance, ses goûts, son indépendance, constitue un état de malaise qui s'annonce par des plaintes et se décide par insurrection. « Le peuple français, disait-il, « était froissé dans ses plus chers intérêts. La « noblesse et le clergé l'humiliaient par leur « orgueil et leurs privilèges. Ils le pressuraient « par les droits qu'ils s'étaient arrogés sur son « travail. Il a langui sous ce poids pendant « longtemps, mais enfin il a voulu secouer le « joug, et la Révolution a commencé. La chute « de la monarchie n'a été qu'une suite des diffi-

« cultés qui lui ont été opposées; elle n'était « point dans l'intention des révolutionnaires. »

Napoléon regardait la part plus ou moins active que chacun a prise à la Révolution comme l'effet d'une fièvre politique qui s'était emparée de toutes les têtes. Il n'y voyait pas plus de mal que dans les actes d'un frénétique, et il pardonnait à tout le monde, excepté à quelques nobles qui, comblés des faveurs de la cour, ont concouru à précipiter le monarque de son trône. Il voyait en cela, ou de l'ingratitude, ou une vile ambition. Il concevait qu'ils avaient pu se laisser aller aux idées révolutionnaires, mais il les blâmait d'avoir persisté lorsque le trône commença à être menacé; « dès « lors, disait-il, leur poste d'honneur n'était ni « dans les clubs ni à la Convention; il était à « Coblentz ».

La fièvre révolutionnaire a eu son siège dans le cœur ou dans la tête. Dans le premier cas, elle était produite par l'espoir des vengeances; celui qui en était atteint immolait son voisin sans pitié. C'était alors une perversion de sen-

timent qui n'était fondée sur aucune considération de bien public. Cette classe a été malheureusement nombreuse, et elle a donné à la Révolution un caractère d'atrocité qui en a dégradé le motif. Dans le second cas, ce n'était que l'explosion d'une opinion très prononcée pour une meilleure forme de gouvernement, pour le rétablissement des droits du peuple. Et, en cela, tout était noble, sacré, généreux. Cette classe était plus nombreuse, en 1789 et 1790, que la première; mais, en 1793, elle a été subjuguée par l'autre, qui l'a traitée avec plus de rigueur que les ennemis de toute révolution. Alors la Terreur est devenue la seule divinité de la France, et il est peu d'hommes qui ne lui aient sacrifié, en apparence, leur propre manière de penser et souvent leur conduite. La plupart de ces derniers sont à plaindre, peu à blâmer. Les premiers temps de la Révolution avaient fait connaître les opinions, les seconds ont mis à découvert les caractères.

Lorsque Napoléon arriva à la tête du gouvernement, il conçut le projet de réunir tous

ces partis. Étranger à tous les actes de la Révolution, il essaya de rallier à sa personne tous les hommes qui avaient montré du talent dans les diverses phases de la Révolution. Il essaya d'éteindre tous les germes de dissension; il y parvint.

Il ne faut pas croire pour cela que Napoléon ne mît pas du discernement dans le choix qu'il faisait de ces hommes exagérés. Je me rappelle qu'un jour, Cambacérès lui ayant proposé, pour remplir une place éminente dans la magistrature, un des hommes qui avaient le plus marqué dans la Révolution, Bonaparte lui fit observer que cet homme ne convenait pas à la place. Cambacérès lui répliqua qu'il avait appelé Merlin, l'auteur de la loi des suspects, à la deuxième place de la magistrature française. « Quelle différence! reprit Napoléon; Merlin « a été membre du Directoire. Là, il s'est con« vaincu qu'il ne pouvait pas gouverner. Son « ambition a été humiliée parce qu'il s'est « mieux connu; il est descendu avec plaisir à « une place analogue à ses talents et qu'il a la

« conscience de bien remplir. Merlin n'a plus « l'ambition de s'élever plus haut. L'homme « que vous me présentez conserve toutes ses « prétentions. Il se croit capable d'occuper vo- « tre place et peut-être la mienne. Il me servira « mal, dans l'espoir d'une nouvelle révolution « dont il croira devoir profiter. Non, je ne puis « pas lui confier un poste qui le mettrait dans « le cas de remuer trois départements. — Tant « que je vivrai, ajouta-t-il, je n'ai rien à crain- « dre de ces hommes-là. Je saurai toujours les « comprimer; mais, après moi, ces hommes « vous culbuteraient. Croyez-moi, ne laissons « pas prendre position à ces jacobins de pre- « mière ligne. Dans un moment de crise, vous « ne seriez pas assez forts pour les contenir, et « si je viens à mourir, gardez-moi huit jours « dans mon lit, en faisant croire que je respire « encore, et profitez de ce moment pour faire « vos arrangements et mettre ces hommes dans « l'impossibilité d'agir. »

Malgré le soin qu'il mit à les choisir, Napoléon ne fut pas toujours heureux avec les hom-

mes de la Révolution dont il fit ses conseillers.

A la première invasion des ennemis sur le territoire français, je fus envoyé à Lyon en qualité de commissaire extraordinaire, avec de pleins pouvoirs. Quelques jours après mon arrivée, je reçus la visite de Fouché (duc d'Otrante), qui venait de Naples. Voici ce qu'il me dit :

« J'étais en Illyrie, en qualité de gouverneur, lorsque j'ai reçu une lettre de l'Empereur qui m'ordonnait d'aller de suite à Naples pour conjurer le roi Murat de ne pas déserter sa cause, et surtout de ne pas joindre ses troupes à celles de l'Autriche. Je partis donc pour Naples. Je dis au Roi que l'Empereur était perdu, et qu'il ne lui restait, à lui, qu'une porte de salut, qui était de s'allier à l'une des quatre grandes puissances, et que l'Autriche, qui avait déjà envahi une partie de l'Italie, lui en fournissait les moyens. La Reine se rendit à mes raisons ; Murat résista jusqu'au lendemain, mais enfin il consentit à tout et me promit de réunir son armée pour l'envoyer joindre celle de l'Autri-

che. Je partis pour Rome, où je restai jusqu'à ce que Murat se fût exécuté.

« Sûr du succès sur ce point, je suis venu à Lyon pour m'emparer de l'armée qu'y commande Augereau et la faire marcher contre l'Empereur. Je suis en correspondance avec Metternich; lui et les trois souverains attendent à Dijon l'issue de mon entreprise. La révolution sera courte. Nous avons organisé une régence sous la présidence de Marie-Louise. Nous avons arrêté nos proclamations au peuple français, nos lettres aux généraux. Tout est prêt. J'ai toujours abhorré l'Empereur. J'ai tenté trois ou quatre conspirations; mais toutes ont échoué, parce que je n'ai pas eu d'armée pour les soutenir. Voilà pourquoi je viens m'emparer de celle de Lyon.

— Je suis sûr, lui dis-je, que vous échouerez encore. L'armée de Lyon est très dévouée à l'Empereur et n'a aucune confiance en Augereau. Mais je ne conçois pas le rôle que vous jouiez en Italie : vous correspondiez avec Metternich et l'Empereur.

— Mon rôle était facile : j'écrivais à l'un que je détachais Murat de l'Empereur; à l'autre, que tous mes efforts étaient vains, et que Murat allait se joindre à l'Autriche. »

Fouché resta treize jours à Lyon; il fit l'impossible pour séduire l'armée, mais le tout en vain. Enfin, il se décida à envoyer à Metternich un officier, qui fut arrêté aux portes de Mâcon, où se battaient les deux armées. Il vint à Paris sans avoir eu aucun succès.

TROISIÈME PARTIE

LE CARACTÈRE INTIME DE BONAPARTE. SA POLICE.

CHAPITRE PREMIER

BONAPARTE DANS SON INTÉRIEUR.

C'est surtout pendant les quatre années du consulat de Bonaparte qu'on a pu étudier ce caractère extraordinaire. A cette époque, il était accessible pour tout le monde. Il se montrait à découvert; il admettait à sa table presque toutes les personnes qui le fréquentaient; et comme il aimait beaucoup à causer, il est bien peu de questions importantes sur lesquelles on ne l'ait entendu discuter et se prononcer. Il admettait alors en bottes et en frac ses ministres et les étrangers. On passait très souvent à sa maison de campagne de Malmaison les jour-

CHAPITRE IV

OPINION DE NAPOLÉON SUR L'ARMÉE, ET QUELQUES PRINCIPES SUR LA GUERRE.

Je n'ai point la prétention d'assigner ici la place que la postérité marquera à Napoléon comme militaire. Je me propose seulement de faire connaître quelques-unes de ses opinions qui lui ont échappé dans les moments d'abandon. Et comme je les lui ai entendu répéter souvent, et presque toujours dans les mêmes termes, je ne puis pas douter qu'il ne s'en fût fait des principes.

Il disait souvent qu'un soldat qui s'était battu pendant quatre à six heures ne demandait qu'un prétexte pour abandonner le combat, s'il le pouvait avec honneur, et que l'approche d'un corps de réserve, quel que fût le nombre, était presque toujours une raison suffisante pour l'y déterminer.

Il ajoutait que lorsqu'on avait à combattre des forces supérieures, il fallait les étonner par l'audace, et que, dans ce cas, il lui avait toujours réussi de réunir ses forces pour les porter avec impétuosité sur un point et mettre en désordre une partie de l'armée ennemie. Un général habile, qui sait profiter avec vigueur de ce premier avantage, est sûr de forcer son ennemi à la retraite. On perd alors dans une heure tout le monde qu'on aurait perdu sans succès par des manœuvres, des marches et des contremarches.

C'est sans doute un grand talent pour un général de faire de bonnes dispositions, de savoir arrêter un bon plan, de prendre de bonnes positions; mais un talent bien supérieur à ce dernier et bien plus rare, c'est celui qui consiste à profiter des fautes de l'ennemi, à réparer promptement un échec. Celui-ci suppose plus de sang-froid, et Bonaparte convenait que Masséna le possédait au suprême degré.

« Tout homme, disait-il, peut former un « plan de campagne, mais peu sont capables « de faire la guerre, parce qu'il n'appartient

sept ans, il parvint, en effet, à mettre sous sa domination presque toute l'Europe, et il eût exécuté ce projet gigantesque si l'opinion publique de la France, qui s'était tournée contre lui, ne se fût pas réunie aux efforts de l'Europe coalisée pour le renverser.

Napoléon a connu sa position, mais il l'a connue trop tard. Il a cru la France inépuisable dans son affection comme dans ses ressources; il a mal jugé, à la fois, et sa nation et les étrangers. Il a cru que la première ne l'abandonnerait pas, et que ses ennemis n'oseraient pas s'engager dans l'intérieur du royaume; il n'a été détrompé que lorsqu'il n'y avait plus de remède. Et il a eu la douleur de voir, dans la campagne de 1814, que les Français appelaient la domination des étrangers pour se délivrer de la sienne.

Au moment où les étrangers s'ébranlaient pour marcher sur la France, Napoléon me dit un jour avec chaleur : « Misérables! ils ne « voient pas que j'ai éteint les révolutions, et « travaillé vingt ans à consolider la monarchie.

« Ils verront qu'après moi ils ne seront pas « assez forts pour arrêter le torrent qui, dans « dix ans, les entraînera tous. »

Les personnes qui ont peu approché Napoléon, ou qui ne l'ont vu que quelques instants, ne peuvent le juger que très défavorablement. Son premier abord était froid et ses propos insignifiants ou malhonnêtes; il n'avait point ces formes agréables que donnent l'usage du monde ou une éducation soignée. Parlait-il à un ambassadeur : « Vous amusez-vous à « Paris? Avez-vous des nouvelles de votre « pays? » Voilà ses formules ordinaires. Voyait-il un sénateur, un conseiller d'État : « Comment « se porte monsieur le...? Il fait chaud aujour-« d'hui, il fait froid ou humide. » Était-il dans un cercle de femmes, il demandait le nom à chacune, même souvent à celles qu'il connaissait depuis longtemps, et par extraordinaire il faisait quelquefois compliment sur une robe, un diamant, etc.

Souvent même, il était malhonnête et gros-

sier. Dans une fête de l'Hôtel de ville, il répondit à Mme ***, qui venait de lui dire son nom : « Ah! bon Dieu! on m'avait dit que vous étiez « jolie... »; à une autre : « C'est un beau temps « pour vous que les campagnes de votre « mari... »; à des vieillards : « A votre âge, on « n'a pas longtemps à vivre... »; à de jeunes personnes : « Avez-vous des enfants? »

En général, Napoléon avait le ton d'un jeune lieutenant mal élevé; et, au premier abord, rien n'annonçait en lui ni de l'esprit, ni le moindre usage du monde. Je l'ai vu, dans ses petites soirées, sortir de son cabinet en sifflant, accoster des femmes sans interrompre son chant, et s'en retourner en fredonnant un air italien.

Souvent il convoquait six à huit cents personnes à la Cour et n'y paraissait pas. Souvent il invitait dix à quinze personnes à dîner et se levait de table avant qu'on eût mangé la soupe.

On ne peut pas nier cependant que Napoléon n'eût beaucoup d'esprit et beaucoup de piquant

dans la conversation, mais ce n'était jamais que dans les discussions qu'il développait ces qualités. Il était même très éloquent quand il était animé ou lorsqu'il voulait faire prévaloir une opinion. Je lui ai entendu tenir plusieurs propos qui feraient la fortune d'un homme d'esprit.

Un jour, Fontanes prenait le parti d'un ouvrage de M. Molé que l'Empereur critiquait. Fontanes, pressé par la dialectique serrée de l'Empereur, finit par dire qu'on devait avoir quelque indulgence pour des noms qui avaient de l'illustration : « Ah! monsieur de Fontanes », répondit l'Empereur, « laissez-nous au moins « la république des lettres (1). »

(1) Fontanes n'était pas toujours, vis-à-vis de l'Empereur, en reste d'esprit, et cette anecdote m'en rappelle une autre qui en est comme la contre-partie. On venait de jouer *Britannicus* sur le théâtre de Saint-Cloud, où Talma avait paru avec sa supériorité ordinaire; il y avait cercle dans la galerie après le spectacle.

J'étais à causer avec Fontanes dans un coin, lorsque l'Empereur nous aborda : « Eh bien, Fontanes, dit-il, j'espère que vous avez été content de Talma? — Sire, répondit Fontanes, j'ai vu Lekain. — Voilà comme vous êtes, répliqua l'Empereur, toujours les anciens! — Sire, je vous abandonne César et Alexandre, mais laissez-moi Lekain. »

« L'ambition, disait un jour l'Empereur, est « le principal mobile des hommes. On dépense « son mérite tant qu'on espère s'élever ; mais « lorsqu'on est arrivé au premier degré, on ne « voit plus que le repos. J'ai créé des séna- « toreries et des principautés pour laisser quel- « que chose à ambitionner et maintenir par là « les sénateurs et les maréchaux dans ma « dépendance. »

« Le génie n'est quelquefois qu'un instinct « qui ne se perfectionne pas. Plus souvent, « c'est l'art de bien combiner, que l'observa- « tion et l'expérience perfectionnent chaque « jour. Une bonne idée ne se lie pas toujours à « un bon jugement, mais un bon jugement « suppose toujours de bonnes idées. »

« On ne peut pas assigner de limite à la for- « tune. Celui qui peut satisfaire à ses besoins « avec trente francs par jour est plus riche que « celui qui éprouve une privation avec trois « cent mille francs de rente. Souvent, toute la « différence des fortunes consiste à pouvoir « manger des petits pois quinze jours plus tôt. »

« Les anciennes dynasties ne peuvent souf-
« frir les nouvelles qu'autant que celles-ci les
« effrayent. Elles accordent à la peur ce qu'elles
« ne peuvent pas donner à l'affection. »

Napoléon témoignait un jour au poète Lemercier le regret qu'il avait qu'il ne l'eût pas suivi en Égypte. Celui-ci lui observa qu'il ne se plaisait que là où les droits de l'homme sont reconnus. « Eh bien, répliqua Bonaparte, vous
« eussiez vu un pays où le souverain compte
« pour rien la vie de ses sujets et où le sujet
« compte pour rien sa vie, et vous vous seriez
« guéri de votre philanthropie. »

Napoléon avait quelquefois de l'abandon dans la conversation. Mais, si l'interlocuteur voulait s'en prévaloir pour lui faire des observations ou pour attaquer quelqu'un de ses principes, il changeait promptement de ton, reprenait tout son ascendant, et cherchait à l'humilier plutôt qu'à le combattre. Il fallait se méfier constamment de son faux air de bonhomie. Les gens qui le connaissaient le mieux,

ceux qui vivaient le plus habituellement dans sa société, tels que Duroc et Berthier, ne s'écartaient jamais des bienséances. Il jouait souvent à toutes sortes de jeux, mais il trichait sans cesse; il se faisait payer, mais rendait l'argent que sa conscience lui reprochait d'avoir mal gagné.

Je l'ai vu plusieurs fois jouer aux barres sur les gazons de la Malmaison et ne cesser le jeu que lorsqu'il était en sueur.

Personne n'était à son aise autour de Napoléon, parce que personne ne pouvait compter sur des sentiments de bonté ou d'indulgence de sa part. Le moindre contretemps, la plus légère inattention le portaient à des fureurs, et il n'avait aucun égard pour les personnes qui le voyaient le plus habituellement, de sorte que ces personnes étaient toujours sur les épines, dans la crainte de déplaire ou de prendre sur elles des décisions qui pourraient le contrarier. Aussi étaient-elles constamment occupées à prendre ses ordres pour les plus petites choses, et à les exécuter sans modification, fort heureuses encore s'il ne faisait pas retomber sur

elles l'inconvenance de quelques mesures qu'il avait ordonnées lui-même.

Sa Cour était une vraie galère où chacun ramait selon l'ordonnance.

Napoléon avait une complexion physique et morale qui ne ressemblait en rien à celle d'aucun autre grand personnage connu. Sa taille était petite; sa physionomie expressive; son corps sain; son audace extrême. Son esprit et son corps étaient inépuisables à la fatigue. On l'a vu rester douze à quatorze heures à cheval sans éprouver aucun besoin. Il racontait avec complaisance qu'il s'était battu pendant cinq jours consécutifs contre le général Alvinzy sans quitter ses bottes et sans fermer l'œil, et que, lorsqu'il l'eut forcé à la retraite et ordonné ses préparatifs pour le poursuivre, il dormit trente-six heures. On a vu Napoléon revenir du fond de la Pologne sans s'arrêter, convoquer son conseil en arrivant et montrer la même présence d'esprit, la même suite et la même force d'idées que s'il avait passé la nuit dans sa

chambre. Il avait l'habitude de prendre un bain pour se délasser; il dormait souvent dans le bain, et prétendait que l'eau redonnait à ses fibres, en une heure, tout ce qu'elles avaient perdu d'action par la fatigue.

La fatigue ou un exercice forcé paraissaient nécessaires à sa constitution. Après des campagnes pénibles de six mois, il revenait plus gras et mieux portant qu'à son départ.

Ses facultés morales étaient aussi inépuisables que ses facultés physiques. Il tenait souvent des conseils qui duraient huit à dix heures, et c'était toujours lui qui faisait le plus de frais en paroles et en contention d'esprit. Après ces conseils, il en tenait d'autres pour des matières différentes, et jamais on ne s'est aperçu de la fatigue de son esprit. Il se retirait souvent dans son cabinet après ces conseils, et c'était pour s'y livrer à de nouveaux travaux. Il lui est arrivé souvent de ne prendre que quelques minutes dans la journée pour ses repas, et de passer tout le reste du temps à travailler.

Napoléon n'observait aucune règle dans sa

manière de vivre. Il n'avait rien de fixe pour ses repas ni pour son sommeil. Je l'ai vu dîner à cinq heures et à onze. Je l'ai vu se coucher à huit heures du soir et à quatre ou cinq heures du matin. Ce n'était point toujours la nature ou l'importance de son travail qui amenait ces bizarreries ; c'était souvent un système qu'il se faisait : ainsi, pendant six mois, il s'était fait une loi de ne dîner qu'à la nuit tombante. Plus souvent, c'était le besoin qu'il éprouvait de manger ou de dormir qui variait ses heures de repas ou de sommeil. Quelquefois, il dormait huit ou dix heures; d'autres fois, à peine couché, il se levait et travaillait toute la nuit.

Napoléon était très sobre et n'avait aucune prédilection pour tel ou tel aliment. En se mettant à table, il s'emparait d'un plat et bornait là son repas. Il était rarement à table plus de dix à douze minutes, à moins que la conversation ne lui plût. Il lui arrivait souvent de se lever de table et de laisser des convives affamés qui avaient à peine eu le temps de déplier leurs

serviettes. Dans le commencement, on se levait avec lui sans avoir dîné, et il n'invitait pas à continuer le dîner; mais, quelque temps après, il fut convenu qu'on ne le suivrait point.

Personne n'était à l'aise dans la société de Napoléon que lui seul. Il ne s'est jamais gêné en rien, et il tenait tous ses alentours dans l'étiquette et la contrainte les plus sévères. Le souverain mépris qu'il avait des hommes lui inspirait cette conduite.

Ceux qui ont étudié Napoléon se sont aperçus que, pendant les quinze années de son règne, il s'est opéré de grands changements dans son physique et son moral. Rien n'a égalé son activité pendant les quatre années de son Consulat. A cette époque, il cherchait à s'instruire sur toutes les parties de l'administration; il réunissait en conseil, tous les jours, les hommes les plus forts, et là, on discutait toutes les questions; il fatiguait ses conseillers; il était seul infatigable. Lorsqu'il eut acquis des connaissances et qu'il se fut formé une opinion sur toutes choses, je l'ai dit déjà, il n'écouta plus

personne. Alors les ministres eux-mêmes ne furent plus que des porteurs de portefeuilles qu'on remettait à Maret, qui les faisait signer.

C'est à cette époque qu'il se fit proclamer Empereur. A quarante ans, il prit de l'embonpoint; il n'avait plus la même confiance dans ses forces. Il était dégénéré.

Ce fut surtout à son retour de Moscou que les personnes qui l'approchaient de plus près remarquèrent le très grand changement opéré dans la constitution physique et morale de Napoléon. Cette campagne, qui, sans altérer sa gloire militaire, avait fait tort à sa prévoyance et lui avait fait périr la plus belle armée qui fut jamais, le forçait de renoncer au plan gigantesque que son ambition avait conçu. D'un autre côté, le froid énorme qu'il venait d'éprouver avait agi sur son moral, et je confesse que, depuis cette triste époque, je n'ai retrouvé en lui ni la même suite dans les idées, ni la même force de caractère. On n'apercevait plus que des élans d'imagination toujours incohérents. On ne voyait plus ni le même goût ni la même

aptitude au travail; et j'ai dit souvent que sur cent fibres dont pouvait se composer son cerveau, il n'y en avait pas plus de la moitié de saines.

Dès ce moment, la fatigue du cheval lui devint insupportable; le sommeil, qu'il avait maîtrisé jusque-là, le maîtrisa à son tour; la table, qui lui avait paru indifférente, commença à avoir des attraits pour lui. Lui seul ne s'aperçut pas de ces changements. Il voulut réparer sa fortune sans avoir les mêmes moyens qu'il avait eus pour la fonder, et loin de bien juger son changement de position, il rapportait ses propres fautes à la trahison ou à l'impéritie de ses généraux. Le général Becker, qui a été chargé d'accompagner Napoléon à Rochefort, où il s'est livré aux Anglais, m'a rapporté qu'il accusait les généraux de tous ses revers dans ses dernières campagnes.

Comme les plus petits détails contribuent souvent à faire mieux connaître les hommes que les grands événements, je rapporterai

quelques traits de la vie domestique de Napoléon qui pourront faire juger de son caractère.

Napoléon était destructeur par habitude et par caractère. Dans la salle du conseil et au milieu d'une délibération, on le voyait, un canif ou grattoir à la main, dépecer le bras de son fauteuil et y faire des entailles profondes. On était sans cesse occupé à rapporter des pièces à ce fauteuil, qu'on était sûr qu'il dépècerait le lendemain. Pour varier ses plaisirs en ce genre, il s'emparait d'une plume et couvrait de larges barres d'encre chacune des feuilles de papier qu'il avait devant lui. Dès qu'elles étaient bien noircies, il les froissait dans ses mains et les jetait à terre.

Lorsqu'on lui apportait quelque ouvrage de sculpture délicat, il sortait rarement de ses mains qu'il ne l'eût mutilé. Je me rappelle que je lui présentai un jour son portrait à cheval exécuté à la fabrique de porcelaine de Sèvres, avec une vraie perfection. Il le plaça sur une table. Il cassa les étriers, puis une jambe, et, sur l'observation que je lui fis que l'artiste

che. Je partis pour Rome, où je restai jusqu'à ce que Murat se fût exécuté.

« Sûr du succès sur ce point, je suis venu à Lyon pour m'emparer de l'armée qu'y commande Augereau et la faire marcher contre l'Empereur. Je suis en correspondance avec Metternich; lui et les trois souverains attendent à Dijon l'issue de mon entreprise. La révolution sera courte. Nous avons organisé une régence sous la présidence de Marie-Louise. Nous avons arrêté nos proclamations au peuple français, nos lettres aux généraux. Tout est prêt. J'ai toujours abhorré l'Empereur. J'ai tenté trois ou quatre conspirations; mais toutes ont échoué, parce que je n'ai pas eu d'armée pour les soutenir. Voilà pourquoi je viens m'emparer de celle de Lyon.

— Je suis sûr, lui dis-je, que vous échouerez encore. L'armée de Lyon est très dévouée à l'Empereur et n'a aucune confiance en Augereau. Mais je ne conçois pas le rôle que vous jouiez en Italie : vous correspondiez avec Metternich et l'Empereur.

— Mon rôle était facile : j'écrivais à l'un que je détachais Murat de l'Empereur; à l'autre, que tous mes efforts étaient vains, et que Murat allait se joindre à l'Autriche. »

Fouché resta treize jours à Lyon; il fit l'impossible pour séduire l'armée, mais le tout en vain. Enfin, il se décida à envoyer à Metternich un officier, qui fut arrêté aux portes de Mâcon, où se battaient les deux armées. Il vint à Paris sans avoir eu aucun succès.

TROISIÈME PARTIE

LE CARACTÈRE INTIME DE BONAPARTE.
SA POLICE.

CHAPITRE PREMIER

BONAPARTE DANS SON INTÉRIEUR.

C'est surtout pendant les quatre années du consulat de Bonaparte qu'on a pu étudier ce caractère extraordinaire. A cette époque, il était accessible pour tout le monde. Il se montrait à découvert; il admettait à sa table presque toutes les personnes qui le fréquentaient; et comme il aimait beaucoup à causer, il est bien peu de questions importantes sur lesquelles on ne l'ait entendu discuter et se prononcer. Il admettait alors en bottes et en frac ses ministres et les étrangers. On passait très souvent à sa maison de campagne de Malmaison les jour-

nées entières avec lui, et le temps était tout employé en promenades, jeux et conversations.

Alors, Bonaparte était vraiment grand et estimé. Le souvenir de ses victoires, la comparaison de l'état anarchique, d'où l'on sortait à peine, avec le nouvel ordre de choses, qui donnait alors des garanties et une véritable liberté, lui captait tous les cœurs. Bonaparte lui-même paraissait heureux ; il goûtait à la fois le charme de la vie domestique, embellie par les qualités aimables de sa première compagne et par l'amour d'un peuple naturellement bon, qui lui devait la terminaison de ses longues agitations. Bonaparte était alors estimé et considéré au dehors. Et s'il eût su borner là son ambition, il serait encore sur le trône de France, entouré des bénédictions publiques.

Mais la Providence en avait décidé autrement. Le titre modeste de premier Consul lui parut au-dessous de ses prétentions. Il voulut établir une dynastie et fonder un empire. Il refondit alors nos institutions et s'arrogea des prérogatives qui, jusque-là, avaient appartenu

aux grands corps. Il s'isola des hommes qui jusque-là avaient vécu avec lui dans une sorte de familiarité. Il établit une étiquette sévère à sa cour. Il y créa, pour ses courtisans, un luxe de costumes qu'on n'avait jamais vu dans les cours les plus somptueuses. Ces innovations opérèrent un changement funeste dans l'opinion publique. Les hommes qui s'intéressaient à lui presque autant qu'à leur pays s'éloignèrent, et, dès ce moment, il n'eut plus que des flatteurs autour de lui. Sa volonté devint la loi suprême; ses décrets étaient proclamés par ses courtisans comme des oracles; la moindre observation était punie comme insurrection; la partie saine de la nation se tut et se borna à gémir; les corps, qui n'étaient consultés que pour donner une apparence de forme aux actes de sa volonté, furent avilis : ainsi se forma et se consolida le despotisme le plus affreux qui ait pesé sur des hommes. Une fois parvenu à comprimer la nation, son ambition ne connut plus de bornes. Il prétendit, dans son délire, devenir le maître du monde; et, dans l'espace de six à

sept ans, il parvint, en effet, à mettre sous sa domination presque toute l'Europe, et il eût exécuté ce projet gigantesque si l'opinion publique de la France, qui s'était tournée contre lui, ne se fût pas réunie aux efforts de l'Europe coalisée pour le renverser.

Napoléon a connu sa position, mais il l'a connue trop tard. Il a cru la France inépuisable dans son affection comme dans ses ressources; il a mal jugé, à la fois, et sa nation et les étrangers. Il a cru que la première ne l'abandonnerait pas, et que ses ennemis n'oseraient pas s'engager dans l'intérieur du royaume; il n'a été détrompé que lorsqu'il n'y avait plus de remède. Et il a eu la douleur de voir, dans la campagne de 1814, que les Français appelaient la domination des étrangers pour se délivrer de la sienne.

Au moment où les étrangers s'ébranlaient pour marcher sur la France, Napoléon me dit un jour avec chaleur : « Misérables! ils ne « voient pas que j'ai éteint les révolutions, et « travaillé vingt ans à consolider la monarchie.

« Ils verront qu'après moi ils ne seront pas « assez forts pour arrêter le torrent qui, dans « dix ans, les entraînera tous. »

Les personnes qui ont peu approché Napoléon, ou qui ne l'ont vu que quelques instants, ne peuvent le juger que très défavorablement. Son premier abord était froid et ses propos insignifiants ou malhonnêtes; il n'avait point ces formes agréables que donnent l'usage du monde ou une éducation soignée. Parlait-il à un ambassadeur : « Vous amusez-vous à « Paris? Avez-vous des nouvelles de votre « pays? » Voilà ses formules ordinaires. Voyait-il un sénateur, un conseiller d'État : « Comment « se porte monsieur le...? Il fait chaud aujour-« d'hui, il fait froid ou humide. » Était-il dans un cercle de femmes, il demandait le nom à chacune, même souvent à celles qu'il connaissait depuis longtemps, et par extraordinaire il faisait quelquefois compliment sur une robe, un diamant, etc.

Souvent même, il était malhonnête et gros-

sier. Dans une fête de l'Hôtel de ville, il répondit à Mme ***, qui venait de lui dire son nom : « Ah! bon Dieu! on m'avait dit que vous étiez « jolie... »; à une autre : « C'est un beau temps « pour vous que les campagnes de votre « mari... »; à des vieillards : « A votre âge, on « n'a pas longtemps à vivre... »; à de jeunes personnes : « Avez-vous des enfants? »

En général, Napoléon avait le ton d'un jeune lieutenant mal élevé; et, au premier abord, rien n'annonçait en lui ni de l'esprit, ni le moindre usage du monde. Je l'ai vu, dans ses petites soirées, sortir de son cabinet en sifflant, accoster des femmes sans interrompre son chant, et s'en retourner en fredonnant un air italien.

Souvent il convoquait six à huit cents personnes à la Cour et n'y paraissait pas. Souvent il invitait dix à quinze personnes à dîner et se levait de table avant qu'on eût mangé la soupe.

On ne peut pas nier cependant que Napoléon n'eût beaucoup d'esprit et beaucoup de piquant

dans la conversation, mais ce n'était jamais que dans les discussions qu'il développait ces qualités. Il était même très éloquent quand il était animé ou lorsqu'il voulait faire prévaloir une opinion. Je lui ai entendu tenir plusieurs propos qui feraient la fortune d'un homme d'esprit.

Un jour, Fontanes prenait le parti d'un ouvrage de M. Molé que l'Empereur critiquait. Fontanes, pressé par la dialectique serrée de l'Empereur, finit par dire qu'on devait avoir quelque indulgence pour des noms qui avaient de l'illustration : « Ah! monsieur de Fontanes », répondit l'Empereur, « laissez-nous au moins « la république des lettres (1). »

(1) Fontanes n'était pas toujours, vis-à-vis de l'Empereur, en reste d'esprit, et cette anecdote m'en rappelle une autre qui en est comme la contre-partie. On venait de jouer *Britannicus* sur le théâtre de Saint-Cloud, où Talma avait paru avec sa supériorité ordinaire; il y avait cercle dans la galerie après le spectacle.

J'étais à causer avec Fontanes dans un coin, lorsque l'Empereur nous aborda : « Eh bien, Fontanes, dit-il, j'espère que vous avez été content de Talma? — Sire, répondit Fontanes, j'ai vu Lekain. — Voilà comme vous êtes, répliqua l'Empereur, toujours les anciens! — Sire, je vous abandonne César et Alexandre, mais laissez-moi Lekain. »

« L'ambition, disait un jour l'Empereur, est « le principal mobile des hommes. On dépense « son mérite tant qu'on espère s'élever; mais « lorsqu'on est arrivé au premier degré, on ne « voit plus que le repos. J'ai créé des séna- « toreries et des principautés pour laisser quel- « que chose à ambitionner et maintenir par là « les sénateurs et les maréchaux dans ma « dépendance. »

« Le génie n'est quelquefois qu'un instinct « qui ne se perfectionne pas. Plus souvent, « c'est l'art de bien combiner, que l'observa- « tion et l'expérience perfectionnent chaque « jour. Une bonne idée ne se lie pas toujours à « un bon jugement, mais un bon jugement « suppose toujours de bonnes idées. »

« On ne peut pas assigner de limite à la for- « tune. Celui qui peut satisfaire à ses besoins « avec trente francs par jour est plus riche que « celui qui éprouve une privation avec trois « cent mille francs de rente. Souvent, toute la « différence des fortunes consiste à pouvoir « manger des petits pois quinze jours plus tôt. »

« Les anciennes dynasties ne peuvent souf-
« frir les nouvelles qu'autant que celles-ci les
« effrayent. Elles accordent à la peur ce qu'elles
« ne peuvent pas donner à l'affection. »

Napoléon témoignait un jour au poète Lemercier le regret qu'il avait qu'il ne l'eût pas suivi en Égypte. Celui-ci lui observa qu'il ne se plaisait que là où les droits de l'homme sont reconnus. « Eh bien, répliqua Bonaparte, vous
« eussiez vu un pays où le souverain compte
« pour rien la vie de ses sujets et où le sujet
« compte pour rien sa vie, et vous vous seriez
« guéri de votre philanthropie. »

Napoléon avait quelquefois de l'abandon dans la conversation. Mais, si l'interlocuteur voulait s'en prévaloir pour lui faire des observations ou pour attaquer quelqu'un de ses principes, il changeait promptement de ton, reprenait tout son ascendant, et cherchait à l'humilier plutôt qu'à le combattre. Il fallait se méfier constamment de son faux air de bonhomie. Les gens qui le connaissaient le mieux,

ceux qui vivaient le plus habituellement dans sa société, tels que Duroc et Berthier, ne s'écartaient jamais des bienséances. Il jouait souvent à toutes sortes de jeux, mais il trichait sans cesse; il se faisait payer, mais rendait l'argent que sa conscience lui reprochait d'avoir mal gagné.

Je l'ai vu plusieurs fois jouer aux barres sur les gazons de la Malmaison et ne cesser le jeu que lorsqu'il était en sueur.

Personne n'était à son aise autour de Napoléon, parce que personne ne pouvait compter sur des sentiments de bonté ou d'indulgence de sa part. Le moindre contretemps, la plus légère inattention le portaient à des fureurs, et il n'avait aucun égard pour les personnes qui le voyaient le plus habituellement, de sorte que ces personnes étaient toujours sur les épines, dans la crainte de déplaire ou de prendre sur elles des décisions qui pourraient le contrarier. Aussi étaient-elles constamment occupées à prendre ses ordres pour les plus petites choses, et à les exécuter sans modification, fort heureuses encore s'il ne faisait pas retomber sur

elles l'inconvenance de quelques mesures qu'il avait ordonnées lui-même.

Sa Cour était une vraie galère où chacun ramait selon l'ordonnance.

Napoléon avait une complexion physique et morale qui ne ressemblait en rien à celle d'aucun autre grand personnage connu. Sa taille était petite; sa physionomie expressive; son corps sain; son audace extrême. Son esprit et son corps étaient inépuisables à la fatigue. On l'a vu rester douze à quatorze heures à cheval sans éprouver aucun besoin. Il racontait avec complaisance qu'il s'était battu pendant cinq jours consécutifs contre le général Alvinzy sans quitter ses bottes et sans fermer l'œil, et que, lorsqu'il l'eut forcé à la retraite et ordonné ses préparatifs pour le poursuivre, il dormit trente-six heures. On a vu Napoléon revenir du fond de la Pologne sans s'arrêter, convoquer son conseil en arrivant et montrer la même présence d'esprit, la même suite et la même force d'idées que s'il avait passé la nuit dans sa

chambre. Il avait l'habitude de prendre un bain pour se délasser; il dormait souvent dans le bain, et prétendait que l'eau redonnait à ses fibres, en une heure, tout ce qu'elles avaient perdu d'action par la fatigue.

La fatigue ou un exercice forcé paraissaient nécessaires à sa constitution. Après des campagnes pénibles de six mois, il revenait plus gras et mieux portant qu'à son départ.

Ses facultés morales étaient aussi inépuisables que ses facultés physiques. Il tenait souvent des conseils qui duraient huit à dix heures, et c'était toujours lui qui faisait le plus de frais en paroles et en contention d'esprit. Après ces conseils, il en tenait d'autres pour des matières différentes, et jamais on ne s'est aperçu de la fatigue de son esprit. Il se retirait souvent dans son cabinet après ces conseils, et c'était pour s'y livrer à de nouveaux travaux. Il lui est arrivé souvent de ne prendre que quelques minutes dans la journée pour ses repas, et de passer tout le reste du temps à travailler.

Napoléon n'observait aucune règle dans sa

manière de vivre. Il n'avait rien de fixe pour ses repas ni pour son sommeil. Je l'ai vu dîner à cinq heures et à onze. Je l'ai vu se coucher à huit heures du soir et à quatre ou cinq heures du matin. Ce n'était point toujours la nature ou l'importance de son travail qui amenait ces bizarreries; c'était souvent un système qu'il se faisait : ainsi, pendant six mois, il s'était fait une loi de ne dîner qu'à la nuit tombante. Plus souvent, c'était le besoin qu'il éprouvait de manger ou de dormir qui variait ses heures de repas ou de sommeil. Quelquefois, il dormait huit ou dix heures; d'autres fois, à peine couché, il se levait et travaillait toute la nuit.

Napoléon était très sobre et n'avait aucune prédilection pour tel ou tel aliment. En se mettant à table, il s'emparait d'un plat et bornait là son repas. Il était rarement à table plus de dix à douze minutes, à moins que la conversation ne lui plût. Il lui arrivait souvent de se lever de table et de laisser des convives affamés qui avaient à peine eu le temps de déplier leurs

serviettes. Dans le commencement, on se levait avec lui sans avoir dîné, et il n'invitait pas à continuer le dîner ; mais, quelque temps après, il fut convenu qu'on ne le suivrait point.

Personne n'était à l'aise dans la société de Napoléon que lui seul. Il ne s'est jamais gêné en rien, et il tenait tous ses alentours dans l'étiquette et la contrainte les plus sévères. Le souverain mépris qu'il avait des hommes lui inspirait cette conduite.

Ceux qui ont étudié Napoléon se sont aperçus que, pendant les quinze années de son règne, il s'est opéré de grands changements dans son physique et son moral. Rien n'a égalé son activité pendant les quatre années de son Consulat. A cette époque, il cherchait à s'instruire sur toutes les parties de l'administration; il réunissait en conseil, tous les jours, les hommes les plus forts, et là, on discutait toutes les questions; il fatiguait ses conseillers; il était seul infatigable. Lorsqu'il eut acquis des connaissances et qu'il se fut formé une opinion sur toutes choses, je l'ai dit déjà, il n'écouta plus

personne. Alors les ministres eux-mêmes ne furent plus que des porteurs de portefeuilles qu'on remettait à Maret, qui les faisait signer.

C'est à cette époque qu'il se fit proclamer Empereur. A quarante ans, il prit de l'embonpoint; il n'avait plus la même confiance dans ses forces. Il était dégénéré.

Ce fut surtout à son retour de Moscou que les personnes qui l'approchaient de plus près remarquèrent le très grand changement opéré dans la constitution physique et morale de Napoléon. Cette campagne, qui, sans altérer sa gloire militaire, avait fait tort à sa prévoyance et lui avait fait périr la plus belle armée qui fut jamais, le forçait de renoncer au plan gigantesque que son ambition avait conçu. D'un autre côté, le froid énorme qu'il venait d'éprouver avait agi sur son moral, et je confesse que, depuis cette triste époque, je n'ai retrouvé en lui ni la même suite dans les idées, ni la même force de caractère. On n'apercevait plus que des élans d'imagination toujours incohérents. On ne voyait plus ni le même goût ni la même

aptitude au travail; et j'ai dit souvent que sur cent fibres dont pouvait se composer son cerveau, il n'y en avait pas plus de la moitié de saines.

Dès ce moment, la fatigue du cheval lui devint insupportable; le sommeil, qu'il avait maîtrisé jusque-là, le maîtrisa à son tour; la table, qui lui avait paru indifférente, commença à avoir des attraits pour lui. Lui seul ne s'aperçut pas de ces changements. Il voulut réparer sa fortune sans avoir les mêmes moyens qu'il avait eus pour la fonder, et loin de bien juger son changement de position, il rapportait ses propres fautes à la trahison ou à l'impéritie de ses généraux. Le général Becker, qui a été chargé d'accompagner Napoléon à Rochefort, où il s'est livré aux Anglais, m'a rapporté qu'il accusait les généraux de tous ses revers dans ses dernières campagnes.

Comme les plus petits détails contribuent souvent à faire mieux connaître les hommes que les grands événements, je rapporterai

quelques traits de la vie domestique de Napoléon qui pourront faire juger de son caractère.

Napoléon était destructeur par habitude et par caractère. Dans la salle du conseil et au milieu d'une délibération, on le voyait, un canif ou grattoir à la main, dépecer le bras de son fauteuil et y faire des entailles profondes. On était sans cesse occupé à rapporter des pièces à ce fauteuil, qu'on était sûr qu'il dépècerait le lendemain. Pour varier ses plaisirs en ce genre, il s'emparait d'une plume et couvrait de larges barres d'encre chacune des feuilles de papier qu'il avait devant lui. Dès qu'elles étaient bien noircies, il les froissait dans ses mains et les jetait à terre.

Lorsqu'on lui apportait quelque ouvrage de sculpture délicat, il sortait rarement de ses mains qu'il ne l'eût mutilé. Je me rappelle que je lui présentai un jour son portrait à cheval exécuté à la fabrique de porcelaine de Sèvres, avec une vraie perfection. Il le plaça sur une table. Il cassa les étriers, puis une jambe, et, sur l'observation que je lui fis que l'artiste

mourrait de chagrin s'il voyait ainsi mutiler son ouvrage, il me répondit froidement : « On « répare tout cela avec un peu de pâte. »

Caressait-il un enfant, il le pinçait jusqu'à le faire pleurer. A la Malmaison, il avait une carabine dans son cabinet, avec laquelle il tirait constamment, par la fenêtre, sur les oiseaux rares que Joséphine entretenait dans les bassins du parc.

Le malin génie de la destruction le possédait au point qu'il n'entrait jamais dans la serre chaude de la Malmaison sans couper ou arracher quelqu'une des plantes précieuses qu'on y cultivait.

Croira-t-on qu'avec cette manie de détruire, de briser, il pût apporter le plus grand ordre dans ses dépenses ? Rien de plus vrai cependant. Son état de maison était à la fois un modèle d'ordre et d'économie. Il tenait des conseils avec tous les chefs ordonnateurs, une fois la semaine. Là, il arrêtait ses comptes, ouvrait des crédits, se faisait présenter des états exacts, et par pièces, de toutes les dépenses,

des ventes et achats, et il ne se consommait pas un article, ni dans ses cuisines, ni dans ses écuries, ni dans ses appartements, dont il ne connût le prix. Il s'amusait quelquefois à demander à ses courtisans le prix des divers objets de consommation, et se complaisait à observer qu'il était servi à meilleur marché qu'eux.

Un jour que j'entrais dans son cabinet, il me dit d'un air joyeux qu'il venait de gagner sur ses dépenses 35,000 francs par an. Je lui demandai sur quoi portaient ces économies : « Sur le café », me répondit-il. « On prenait ici 155 tasses de café par jour, chaque tasse me coûtait 20 sous, ce qui faisait 56,575 francs par an (le sucre coûtait alors 4 francs et le café 5 francs la livre). J'ai supprimé le café et accordé 7 francs 6 deniers en indemnité. Je payerai 21,164 fr. et j'économiserai 35,000 fr. »

Napoléon était doué d'une mémoire extraordinaire, mais il avait surtout celle des chiffres et celle des noms. Les résultats des tableaux de situation qu'on lui présentait se gravaient dans

sa tête d'une manière ineffaçable, et c'est pour cela qu'il exigeait des états en chiffres et qu'il détestait les phrases.

Il redressait souvent ses ministres sur les aperçus qu'ils lui donnaient; il rappelait avec une précision étonnante les états des années précédentes, et très rarement l'erreur était de son côté. Je me souviens qu'un jour, le ministre Dejean lui soumettait un état général des dépenses d'étape dans la marche des troupes; Napoléon s'arrêta à un article où il était passé douze cent trente rations pour le passage d'un corps à Fontenay. « Il y a erreur, dit-il, ce « corps était à Rochefort à cette époque; il en « est parti tel jour pour aller en Espagne et n'a « pas passé par Fontenay. Vos états sont « faux. » Dejean voulut défendre son travail. Mais Napoléon insista, et le ministre, ayant fait vérifier ses états, convint, huit jours après, qu'il y avait erreur. — Une autre fois, je lui présentai trois députés du Valais : il demanda des nouvelles de ses deux petites filles à l'un d'eux. Ce député me dit n'avoir vu qu'une

fois Napoléon, au pied des Alpes, lorsqu'il allait à Marengo. « Des embarras d'artillerie, ajouta ce député, le forcèrent de s'arrêter un instant devant ma maison; il caressa mes deux enfants, remonta à cheval, et depuis lors je ne l'avais pas revu. »

Il suffisait à Napoléon d'avoir vu un homme une seule fois dans les voyages en province pour que, dix ans après, il se rappelât son nom, son département et son état. Napoléon avait toute son armée dans sa tête. Il eût dit, sans hésiter, quelle était la force de chaque corps, le lieu où il était, les détachements qu'il avait dans les environs, etc. Il connaissait presque tous les officiers de son armée, et eût décrit l'histoire de leurs nombreuses campagnes avec autant d'exactitude qu'ils auraient pu le faire eux-mêmes.

Napoléon était toujours habillé simplement. Il ne portait jamais que le costume de colonel de sa garde, vert ou bleu, et un chapeau à trois cornes sans plume. Lorsqu'il montait à cheval,

surtout dans les campagnes, il avait une redingote qui a été constamment de couleur grise. Tout ce qui l'entourait était richement costumé, et ce contraste était à son avantage.

Dans les grands jours d'étiquette et lorsqu'il recevait sur son trône, il étalait alors un grand luxe. Ses ordres étaient en beaux diamants, de même que la garde de son épée, la ganse et le bouton de son chapeau et ses boucles. Ces habits lui seyaient mal, il en paraissait embarrassé, et il les quittait le plus tôt qu'il pouvait.

Le luxe de sa Cour avait été porté jusqu'à l'extravagance. Les femmes et les hommes y étaient couverts d'or et de pierreries. Les princesses de sa famille donnaient à cet égard un exemple que tout le monde voulait suivre; il n'en était aucune qui n'eût pour plusieurs millions de parures. Napoléon excitait un peu ce goût effréné pour la dépense, parce que, selon lui, on faisait ainsi travailler les artistes. Il donnait à pleines mains, mais on savait qu'il voulait qu'on dépensât, et cela suffisait pour produire ce luxe.

On a cru que Napoléon était prodigue. Mais ceux qui l'ont connu de près savent qu'il était aussi économe des deniers de l'État que de ceux de sa caisse. Jamais personne n'a mieux calculé une dépense. Ce qu'il donnait à ses généraux était le fruit de leurs victoires. Il les enrichissait aux dépens de l'ennemi. Il leur accordait des dotations dans les pays étrangers, parce qu'il voulait leur assurer une fortune et attirer en France le numéraire des pays voisins. Il gratifiait souvent de ses épargnes; il ne souffrait pas que l'homme qui le servait éprouvât le besoin. Il comblait même de présents les personnes qui dépensaient le plus en prodigalités; mais tout cela était pris sur la caisse de l'extraordinaire, alimentée par les revenus étrangers, ou dans les économies sur sa liste civile.

Lui parlait-on d'un savant estimable tombé dans la détresse, il envoyait de suite des secours. Apprenait-il qu'un maréchal ou un général désirait acquérir une terre ou un hôtel, il lui envoyait un million pour en faire l'achat. Lui disait-on qu'un sénateur, un conseiller d'État

était obéré, il lui faisait remettre une somme suffisante pour payer ses dettes.

Je pourrais ici citer mille traits à l'appui de ce que je viens de dire (1).

Aucun souverain n'a plus donné que l'Empereur, aucun n'a fait plus de mécontents. La raison m'en paraît toute simple. D'abord ses largesses se répandaient souvent par boutades, et la répartition n'était jamais ni en raison des services, ni en raison du besoin : les uns en étaient accablés, les autres n'y avaient aucune part. En second lieu, Napoléon n'a jamais su accorder une grâce, ni faire un don de manière à inspirer de la reconnaissance; il avait toujours

(1) L'Empereur sortit un jour à six heures du matin et à pied, pour aller visiter avec Duroc les bâtiments qu'on construisait pour l'entrepôt des vins à Paris. Après avoir tout vu, il se sentit pressé par la faim et proposa à Duroc d'entrer dans une auberge pour y déjeuner. Lorsqu'on leur présenta l'état de la dépense, qui s'élevait à six francs dix-neuf sous, aucun d'eux ne se trouva de l'argent pour payer. Duroc fut envoyé pour faire connaître leur état de détresse et proposer de leur donner un garçon qui les accompagnerait chez eux; l'aubergiste s'y refusa, en leur observant qu'ils payeraient à la première occasion. L'Empereur, rentré chez lui, envoya dix louis à l'honnête aubergiste. Le soir, il parlait gaiement de cette aventure.

l'air de distribuer une aumône, et jamais de récompenser des services; il humiliait plutôt qu'il n'encourageait. Une autre raison qui n'a pas peu contribué à faire des ingrats, c'est que les généraux surtout considéraient ses dons, non comme des bienfaits, mais comme des dettes qu'il acquittait à leur égard. Naguère ses camarades et ses égaux, ils le regardaient comme leur ouvrage et lui pardonnaient avec peine son exaltation. Ils croyaient tous avoir des droits à partager sa fortune.

Napoléon n'a jamais éprouvé un sentiment généreux : c'est ce qui rendait sa société si sèche, c'est ce qui faisait qu'il n'avait pas un ami. Il regardait les hommes comme une vile monnaie ou comme des instruments dont il devait se servir pour satisfaire ses caprices et son ambition. Un ministre russe, le prince Kourakin, lui parlait des ressources de son pays pour recruter l'armée. « J'en conviens, dit-il, mais votre maître a-t-il comme moi vingt-cinq mille hommes à dépenser par mois? »

Dans une bataille dont l'issue tenait à une belle charge de cavalerie, il ordonna au général Nansouty de charger à la tête de la cavalerie de la garde en disant : « Plutôt que de ne pas enfoncer l'ennemi, faites-les périr tous, je ne les ai pas dorés pour eux. »

Lorsqu'on lui annonça que le général de Latour-Maubourg venait d'avoir la cuisse emportée, il se borna à demander froidement : « Qui le remplace ? »

Se promenant sur le champ de bataille d'Eylau, couvert de vingt-neuf mille cadavres, il les retournait avec le pied et disait aux généraux qui l'entouraient : « C'est de la petite espèce. »

A son retour de la déroute de Leipzig, il accoste M. Laplace : « Ah! vous avez bien « maigri. — Sire, j'ai perdu ma fille. — Oh! « il n'y a pas de quoi maigrir. Vous êtes géo- « mètre; soumettez cet événement au calcul, « et vous verrez que tout cela égale zéro. »

C'est à cette insensibilité qu'on doit rapporter plusieurs des actions de sa vie. Il m'a dit sou-

vent que, pour bien administrer, il fallait mettre son cœur dans sa tête.

Napoléon n'avait aucun attachement pour sa famille. C'est par vanité qu'il l'a élevée, mais non par sentiment du mérite d'aucun des individus qui la composent, ni par affection pour aucun. Il ne paraissait sensible au débordement de ses sœurs que lorsqu'elles s'avilissaient dans leurs amours. Il parlait souvent avec mépris de ses frères. Je me rappelle qu'il entrait un jour au conseil des ministres, les papiers anglais à la main. On lui demanda s'il y avait quelque chose de nouveau. « On dit que Jérôme a « été pris, à telle hauteur, à son retour de la « Martinique. Je n'en crois rien; mais si les « Anglais croient qu'un événement de cette « nature changerait quelque chose à ma poli- « tique, ils se trompent. Car je verrais toute « ma famille à la bouche d'un canon que je ne « modifierais pas la proposition la plus indiffé- « rente. »

Lorsqu'il croyait avoir à se plaindre de quelqu'un de ses frères, il lui échappait souvent de

dire « qu'il était bien malheureux de n'être pas « bâtard ».

Ses frères avaient tous son opiniâtreté sans avoir les mêmes qualités ni les autres défauts. Joseph paraissait avoir plus de bonhomie et moins d'ambition ; totalement livré à son goût pour les femmes et à son amour pour une vie oisive, il a été lancé comme malgré lui dans la carrière de l'ambition. Joseph avait moins d'esprit que ses frères, mais il ne manquait pas de bon sens et de raison ; placé dans la classe des hommes opulents, il eût été heureux et d'une société aisée et douce.

Louis avait de l'esprit, de l'instruction et de la philosophie ; son état maladif le disposait peu à se jeter dans la carrière de l'ambition, et il tâchait d'adoucir les ordres sévères de son frère par tous les moyens possibles. Il a abdiqué le trône de Hollande dès qu'il a vu que son frère lui prescrivait des mesures que son honneur et ses principes ne lui permettaient pas d'exécuter. Et du moment qu'il en a été descendu, il a vécu en simple particulier ; il a refusé la dotation de

deux millions qu'on lui avait assignée en France. Il s'est constamment refusé à toutes les propositions d'honneurs et de fortune qui lui ont été faites.

Lucien avait beaucoup d'esprit, des connaissances et beaucoup de caractère; il s'est brouillé de bonne heure avec son frère Napoléon, parce qu'il n'a jamais voulu plier sous ses principes ni sous sa volonté. Il se croyait fait pour occuper le premier rang et s'indignait de se trouver en seconde ligne. On a mal à propos attribué son éloignement à son peu d'ambition; il a reparu dès qu'il a cru qu'il pouvait jouer un grand rôle, et lorsqu'il s'est rendu à Paris, après le retour de son frère, il a cru pouvoir le forcer à abdiquer, à établir une régence et à s'en faire élire président.

Jérôme avait de l'esprit naturel, mais il est difficile de trouver un jeune homme plus orgueilleux, plus mal élevé, plus ignorant et plus ambitieux. Lorsque son frère fut placé à la tête du gouvernement, il avait à peine douze ans, et il a été nourri, depuis cette époque, dans

l'adulation et la débauche. C'était le plus servile de tous les courtisans de Napoléon, qui payait cette docilité par toutes les faveurs qui étaient en son pouvoir.

Il n'a pas pu échapper à un esprit observateur que tous les individus de cette nombreuse famille sont montés sur des trônes, comme s'ils avaient récupéré une propriété. Lorsque Napoléon fut proclamé Empereur par le Sénat, il parla de son peuple et de ses sujets, dans la réponse qu'il adressa à ce corps, sans émotion, sans étonnement, sans embarras, tout comme eût pu le faire Louis XIV après soixante ans de règne. Les frères, les sœurs, beaux-frères prenaient un trône comme on recueille un héritage; et, chose étrange, il n'en est aucun qui n'ait montré du mécontentement sur la modicité du lot qui lui était échu. La cour de ces rois du jour prenait aussitôt le ton de la cour la plus somptueuse de l'Asie. L'étiquette la plus sévère y était observée, le cérémonial le plus imposant y était prescrit. C'étaient trente à quarante dames des premières maisons qui formaient le

cortège des femmes. C'étaient des chambellans par centaines, des princes, des maréchaux et les nombreux grands officiers de la couronne qui escortaient les nouveaux souverains.

La politique avait eu un peu de part à l'établissement de ce luxe effréné. Napoléon avait toujours cru que le peuple s'en laissait imposer par ces dehors, et que les grands mesuraient presque toujours leur soumission et leur respect sur la distance à laquelle on les tenait. « Ce n'est pas sans raison, disait-il un jour, que « l'Église a bâti des temples et couvert les « prêtres d'or et de pierreries dans toutes « les cérémonies religieuses. Ces dehors im- « posants annoncent la majesté de leur Dieu « et commandent le respect et la vénération. « Les empereurs de Russie, ajoutait-il, sont « accessibles à leurs sujets. Aussi les étran- « gle-t-on dans leur lit, dès qu'il se forme deux « partis à la cour. J'en ai fait des observa- « tions à l'empereur Alexandre, et je crois « l'avoir déterminé à établir au moins une « bonne police à Pétersbourg. »

Nous avons déjà observé que Napoléon n'avait aucune instruction. Les auteurs grecs et latins lui étaient presque inconnus. Il avait rapidement parcouru quelques historiens dont il avait retenu quelques faits; il s'était formé une opinion à la hâte; et les autorités les plus respectables, l'approbation unanime des siècles ne pouvaient opérer aucun changement dans ses idées. Tacite était, selon lui, le plus mauvais historien de l'antiquité; peut-être s'en était-il formé cette opinion d'après le tableau que cet auteur fait de Tibère. Horace n'était bon que pour des sybarites. Homère seul avait son hommage. Parmi les modernes, il admirait peu Voltaire, Racine et Rousseau. Corneille était celui de nos poètes qu'il estimait le plus. Il lisait rapidement presque tous les ouvrages qui paraissaient; il en approuvait peu et faisait supprimer tous ceux dont la morale ou les principes lui avaient déplu. C'était cette intéressante Joséphine qui était son lecteur ordinaire. Ils ne voyageaient jamais ensemble sans qu'on mît dans la voiture tous les livres nouveaux, que

Joséphine avait l'extrême patience de lui lire en route. Madame de Genlis recevait une pension de six mille francs pour lui rédiger des extraits de tous les romans, et elle lui fournissait un bulletin par semaine.

Napoléon se faisait traduire les journaux anglais, tous les jours, par l'un de ses secrétaires. Dans le principe, on supprimait toutes les diatribes qu'on se permettait contre sa personne et sa famille. Il voulut enfin tout connaître, et on traduisait littéralement et sans altération. Napoléon avait presque sur tout des systèmes ou des préjugés qui déterminaient sa conduite. Je l'ai vu déclamer violemment contre la médecine; mais une humeur dartreuse s'étant portée sur sa poitrine, le médecin Corvisart la ramena à la peau, en lui appliquant des vésicatoires. Ce phénomène le surprit beaucoup, et dès lors il disait qu'il croyait aux médecins, persistant toujours avec opiniâtreté dans son premier dire contre la médecine; ce qui forme un propos vide de sens, car, qu'est-ce que le médecin sans la médecine?

Napoléon ne croyait ni à la vertu, ni à la probité. Il appelait souvent ces deux mots des *abstractions;* c'est ce qui le rendait si défiant et si immoral. Sa politique n'était qu'astuce et tromperie. Obligé quelquefois de céder aux circonstances, il signait des traités et ne faisait qu'ajourner ses projets ultérieurs. Un de ses ministres, le félicitant après le traité de Tilsit, lui observa que ce traité le rendrait maître de l'Europe. L'Empereur lui répondit : « Et « vous aussi, vous êtes peuple! Je ne serai « maître que lorsque j'en aurai signé le traité « à Constantinople. Et le traité que je viens « de signer me retarde d'un an. »

Lorsqu'on connaît le caractère et l'insensibilité de Napoléon, on voit évidemment que l'amour n'a jamais dû exercer sur lui un bien puissant empire. Deux ou trois femmes d'un caractère doux et aimable ont paru le fixer plus longtemps, et lui ont arraché des égards, mais jamais l'amour n'est entré dans ses liaisons. Au milieu de son débordement, il con-

servait constamment une prédilection pour Joséphine, et disait assez plaisamment qu'il fallait toujours qu'il en revînt à elle. A la vérité, il ne laissait pas ignorer que ce retour était moins motivé par un véritable attachement que par des circonstances qui lui rendaient cette femme plus agréable.

L'Empereur estimait sincèrement l'archiduchesse Marie-Louise. Il disait souvent : « Si la France connaissait tout le mérite de « cette femme, elle se prosternerait à ses « genoux. » Et cet aveu ne sera contredit par aucune des personnes qui ont pu la voir de près : modeste, raisonnable, bonne, généreuse, compatissante, étrangère à toute intrigue, elle avait toutes les vertus. L'éloge le plus parfait qu'on puisse faire de cette femme, c'est que, pendant quatre ans que nous l'avons possédée, la malignité, assez naturelle aux Français, n'a pas trouvé à s'exercer sur elle.

Napoléon ne parlait bien aucune langue. Sa langue maternelle était le corse, qui est un

jargon italien, et lorsqu'il s'exprimait en français, on s'apercevait aisément qu'il était étranger. Il ne lisait et ne parlait ni l'anglais ni l'allemand. Il n'avait même appris aucun mot de cette dernière langue, quoiqu'il eût séjourné à plusieurs reprises dans ce pays.

Napoléon s'occupait des petites choses avec le même soin qu'il donnait aux grandes. Il ordonnait et réglait lui-même le cérémonial de sa Cour. Il prescrivait tout ce qui concernait ses voyages jusque dans les moindres détails. Lorsque l'Impératrice voyageait, il lui dressait un itinéraire dont il lui était défendu de s'écarter. Il déterminait le nombre des voitures qui devaient l'accompagner. Il arrêtait leur ordre de marche et le nombre de chevaux qui devaient être attelés à chacune. Il lui dictait les réponses qui devaient être faites à chaque députation, lui désignait le logement qu'elle devait occuper dans chaque ville, la qualité des personnes qu'elle devait admettre à sa table. J'ai vu plusieurs de ces agendas : on aurait quelque peine aujour-

d'hui à croire qu'ils aient été écrits sous sa dictée. J'ai été deux fois son secrétaire pour cet objet. Une fois entre autres, Joséphine devait aller prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Le premier Consul me fit appeler et me dit : « Joséphine part demain pour les eaux. « Cette femme est bonne et facile; il faut lui « dicter sa marche et tracer sa conduite; écri- « vez. » Il me dicta vingt et une pages de grand papier.

Il écrivait de manière à ne pouvoir être lu, de sorte qu'il dictait toutes ses dépêches; mais il dictait avec une telle rapidité que personne ne pouvait le suivre dans ses expéditions. J'ai été mis souvent à cette cruelle épreuve pendant deux et trois heures de suite. Un jour, le premier Consul me dit qu'il voulait former une école militaire à Fontainebleau et me fit connaître les principales dispositions de cet établissement. Il m'ordonna de rédiger le tout par articles et de le lui apporter le lendemain. Je passai là nuit au travail et je le lui portai à l'heure indi-

quée. Il le lut et me dit que c'était bien, mais que ce n'était pas complet. Il me fit asseoir et me dicta pendant deux à trois heures un plan d'organisation en cinq cent dix-sept articles. Je crois que rien de plus parfait n'est jamais sorti de la tête d'un homme.

Bonaparte fatiguait ses ministres par une correspondance active, journalière, qui portait sur les plus petits détails. Il éveillait néanmoins, par ce moyen, leur attention sur toutes les parties de leur administration. Il commandait quelquefois l'impossible et voulait être servi sur-le-champ. Il demandait des états qui, pour être exacts, auraient exigé un travail de plusieurs semaines, et il les demandait à l'heure, parce qu'il ne savait pas ajourner ses besoins. Si on se bornait à lui présenter des aperçus, on excitait son mécontentement. Il valait mieux mentir avec audace que de retarder pour pouvoir lui offrir la vérité. Je l'ai vu affecter une grande prédilection pour Regnaud de Saint-Jean d'Angely, parce que celui-ci répondait hardiment à

toutes ses questions et n'aurait pas été embarrassé s'il lui avait demandé combien de millions de mouches se trouvaient en Europe au mois d'août. C'est sur des bases aussi hasardées qu'on a établi plusieurs fois l'état des fabriques, celui de l'agriculture, etc., et c'est d'après cela qu'on donnait à la France pour quelques milliards de commerce et d'industrie dans les temps les plus calamiteux.

L'Empereur aimait à être obéi promptement et n'admettait aucune raison de retard. Il ordonnait des monuments et de grands travaux et en faisait souvent commencer l'exécution sans qu'il y eût ni plan ni devis.

Me promenant un jour avec lui dans les jardins de Malmaison, il me dit : « J'ai l'intention de faire de Paris la plus belle capitale « du monde ; je veux que dans dix ans, il y « ait une population de deux millions d'habitants. »

« — On n'improvise pas les populations, répondis-je ; sans doute, un grand souverain qui fixe sa résidence sur un point, qui

réunit autour de lui les principales administrations, qui forme de nombreux établissements pour la prospérité des arts, des sciences et du commerce, peut y agglomérer une population nombreuse; mais cela ne suffit pas encore pour réunir deux millions d'habitants. Il faut de grandes facilités pour les approvisionnements, des débouchés pour les produits de l'industrie, et rien de tout cela n'existe à Paris. Nos principaux approvisionnements se font par une rivière qui n'est point navigable trois mois d'hiver ni trois mois d'été. Paris est toujours au moment de manquer de subsistances. A la halle, il n'y a jamais que quatre à cinq mille sacs de farine par jour, et il en faut deux mille pour les besoins journaliers. Louis XIV, pénétré de ces vérités, avait conçu une grande idée, celle de jeter dans la Seine une partie de la Loire. Par ce moyen, la Seine était navigable dix mois de l'année, et la partie de la France située entre Orléans et les montagnes du Velay versait tous ses produits à Paris; mais, dans l'état actuel, Paris

nourrirait avec peine un million d'habitants; l'existence d'un plus grand nombre se voit compromise à chaque instant; livrez l'accroissement de la population à lui-même, il s'établira tel qu'il doit être; Paris offre assez d'appas aux gens riches et de ressources à l'homme de peine pour que l'autorité ne doive pas s'en mêler. » — « Soit! ces raisons sont solides;
« mais je veux faire quelque chose de grand
« et d'utile pour Paris. Quelles seraient vos
« idées à ce sujet? »

« — Donnez-lui de l'eau. »

« — Bah, de l'eau! Plusieurs fontaines et
« un grand fleuve coulent dans Paris. »

« — Il est vrai que des fontaines et un grand fleuve coulent dans Paris, mais il n'est pas moins vrai que l'eau s'y vend à la bouteille, et que c'est un impôt énorme que paye le peuple, car il faut une voie d'eau par jour pour les besoins de chaque ménage, ce qui, à 2 sous la voie, fait plus de 36 francs par an, et vous n'avez aujourd'hui ni fontaines publiques, ni abreuvoirs, ni moyen de laver les rues. »

« — Quels seraient vos moyens pour donner « de l'eau à Paris? »

« — Je vous en proposerai deux : le premier serait de construire trois pompes à feu de la force de quarante chevaux chacune, l'une au centre de Paris et les deux autres aux extrémités. La ville en ferait les frais, dont elle se couvrirait par une légère rétribution sur les habitants. Le second projet consisterait à amener la rivière de l'Ourcq à Paris : cette rivière, qui est à vingt-deux lieues, verse ses eaux dans la Marne, la Marne se vide dans la Seine, de sorte que l'Ourcq peut être aisément amenée au haut de la Villette, d'où ses eaux se répandraient dans Paris. »

« — J'adopte ce dernier projet; envoyez « chercher M. Gauthey (1) en rentrant chez « vous, et dites-lui de placer demain cinq « cents hommes à la Villette pour creuser le « canal (2). »

(1) Habile ingénieur des ponts et chaussées.

(2) Les choses n'allèrent pas tout à fait aussi vite, mais

Une autre fois, il mande Fontaine, son architecte, à onze heures du soir, et lui ordonne de conduire, le lendemain, à cinq heures du matin, cinq cents hommes à un endroit de la place du Carrousel qu'il lui indique, pour y élever un arc de triomphe en l'honneur de l'armée. On observe vainement qu'on n'a ni plan ni devis; il insiste, et le lendemain, à l'heure indiquée, les cinq cents hommes sont employés à remuer des terres. Duroc, à son lever, s'aperçoit de ce mouvement et croit que Daru, sans l'en prévenir, a commandé ce travail. Il le fait appeler; celui-ci témoigne autant de surprise que Duroc en avait éprouvé. Ils envoient chercher Fontaine, qui leur raconte ce qui s'était passé et leur demande de rentrer au plus vite chez lui pour s'occuper du plan et du devis.

Napoléon usait, sans compassion, les hom-

le lendemain M. Gauthey reçut l'ordre de se rendre sur les lieux et de parcourir la ligne pour faire un rapport. A son retour, le rapport fut approuvé et l'exécution ordonnée. On en estima approximativement la dépense à douze ou quinze millions.

était obéré, il lui faisait remettre une somme suffisante pour payer ses dettes.

Je pourrais ici citer mille traits à l'appui de ce que je viens de dire (1).

Aucun souverain n'a plus donné que l'Empereur, aucun n'a fait plus de mécontents. La raison m'en paraît toute simple. D'abord ses largesses se répandaient souvent par boutades, et la répartition n'était jamais ni en raison des services, ni en raison du besoin : les uns en étaient accablés, les autres n'y avaient aucune part. En second lieu, Napoléon n'a jamais su accorder une grâce, ni faire un don de manière à inspirer de la reconnaissance; il avait toujours

(1) L'Empereur sortit un jour à six heures du matin et à pied, pour aller visiter avec Duroc les bâtiments qu'on construisait pour l'entrepôt des vins à Paris. Après avoir tout vu, il se sentit pressé par la faim et proposa à Duroc d'entrer dans une auberge pour y déjeuner. Lorsqu'on leur présenta l'état de la dépense, qui s'élevait à six francs dix-neuf sous, aucun d'eux ne se trouva de l'argent pour payer. Duroc fut envoyé pour faire connaître leur état de détresse et proposer de leur donner un garçon qui les accompagnerait chez eux; l'aubergiste s'y refusa, en leur observant qu'ils payeraient à la première occasion. L'Empereur, rentré chez lui, envoya dix louis à l'honnête aubergiste. Le soir, il parlait gaiement de cette aventure.

l'air de distribuer une aumône, et jamais de récompenser des services; il humiliait plutôt qu'il n'encourageait. Une autre raison qui n'a pas peu contribué à faire des ingrats, c'est que les généraux surtout considéraient ses dons, non comme des bienfaits, mais comme des dettes qu'il acquittait à leur égard. Naguère ses camarades et ses égaux, ils le regardaient comme leur ouvrage et lui pardonnaient avec peine son exaltation. Ils croyaient tous avoir des droits à partager sa fortune.

Napoléon n'a jamais éprouvé un sentiment généreux : c'est ce qui rendait sa société si sèche, c'est ce qui faisait qu'il n'avait pas un ami. Il regardait les hommes comme une vile monnaie ou comme des instruments dont il devait se servir pour satisfaire ses caprices et son ambition. Un ministre russe, le prince Kourakin, lui parlait des ressources de son pays pour recruter l'armée. « J'en conviens, dit-il, mais votre maître a-t-il comme moi vingt-cinq mille hommes à dépenser par mois? »

Dans une bataille dont l'issue tenait à une belle charge de cavalerie, il ordonna au général Nansouty de charger à la tête de la cavalerie de la garde en disant : « Plutôt que de ne pas enfoncer l'ennemi, faites-les périr tous, je ne les ai pas dorés pour eux. »

Lorsqu'on lui annonça que le général de Latour-Maubourg venait d'avoir la cuisse emportée, il se borna à demander froidement : « Qui le remplace ? »

Se promenant sur le champ de bataille d'Eylau, couvert de vingt-neuf mille cadavres, il les retournait avec le pied et disait aux généraux qui l'entouraient : « C'est de la petite espèce. »

A son retour de la déroute de Leipzig, il accoste M. Laplace : « Ah! vous avez bien « maigri. — Sire, j'ai perdu ma fille. — Oh! « il n'y a pas de quoi maigrir. Vous êtes géo-« mètre; soumettez cet événement au calcul, « et vous verrez que tout cela égale zéro. »

C'est à cette insensibilité qu'on doit rapporter plusieurs des actions de sa vie. Il m'a dit sou-

vent que, pour bien administrer, il fallait mettre son cœur dans sa tête.

Napoléon n'avait aucun attachement pour sa famille. C'est par vanité qu'il l'a élevée, mais non par sentiment du mérite d'aucun des individus qui la composent, ni par affection pour aucun. Il ne paraissait sensible au débordement de ses sœurs que lorsqu'elles s'avilissaient dans leurs amours. Il parlait souvent avec mépris de ses frères. Je me rappelle qu'il entrait un jour au conseil des ministres, les papiers anglais à la main. On lui demanda s'il y avait quelque chose de nouveau. « On dit que Jérôme a « été pris, à telle hauteur, à son retour de la « Martinique. Je n'en crois rien; mais si les « Anglais croient qu'un événement de cette « nature changerait quelque chose à ma poli- « tique, ils se trompent. Car je verrais toute « ma famille à la bouche d'un canon que je ne « modifierais pas la proposition la plus indiffé- « rente. »

Lorsqu'il croyait avoir à se plaindre de quelqu'un de ses frères, il lui échappait souvent de

dire « qu'il était bien malheureux de n'être pas « bâtard ».

Ses frères avaient tous son opiniâtreté sans avoir les mêmes qualités ni les autres défauts. Joseph paraissait avoir plus de bonhomie et moins d'ambition ; totalement livré à son goût pour les femmes et à son amour pour une vie oisive, il a été lancé comme malgré lui dans la carrière de l'ambition. Joseph avait moins d'esprit que ses frères, mais il ne manquait pas de bon sens et de raison ; placé dans la classe des hommes opulents, il eût été heureux et d'une société aisée et douce.

Louis avait de l'esprit, de l'instruction et de la philosophie ; son état maladif le disposait peu à se jeter dans la carrière de l'ambition, et il tâchait d'adoucir les ordres sévères de son frère par tous les moyens possibles. Il a abdiqué le trône de Hollande dès qu'il a vu que son frère lui prescrivait des mesures que son honneur et ses principes ne lui permettaient pas d'exécuter. Et du moment qu'il en a été descendu, il a vécu en simple particulier ; il a refusé la dotation de

deux millions qu'on lui avait assignée en France. Il s'est constamment refusé à toutes les propositions d'honneurs et de fortune qui lui ont été faites.

Lucien avait beaucoup d'esprit, des connaissances et beaucoup de caractère; il s'est brouillé de bonne heure avec son frère Napoléon, parce qu'il n'a jamais voulu plier sous ses principes ni sous sa volonté. Il se croyait fait pour occuper le premier rang et s'indignait de se trouver en seconde ligne. On a mal à propos attribué son éloignement à son peu d'ambition; il a reparu dès qu'il a cru qu'il pouvait jouer un grand rôle, et lorsqu'il s'est rendu à Paris, après le retour de son frère, il a cru pouvoir le forcer à abdiquer, à établir une régence et à s'en faire élire président.

Jérôme avait de l'esprit naturel, mais il est difficile de trouver un jeune homme plus orgueilleux, plus mal élevé, plus ignorant et plus ambitieux. Lorsque son frère fut placé à la tête du gouvernement, il avait à peine douze ans, et il a été nourri, depuis cette époque, dans

l'adulation et la débauche. C'était le plus servile de tous les courtisans de Napoléon, qui payait cette docilité par toutes les faveurs qui étaient en son pouvoir.

Il n'a pas pu échapper à un esprit observateur que tous les individus de cette nombreuse famille sont montés sur des trônes, comme s'ils avaient récupéré une propriété. Lorsque Napoléon fut proclamé Empereur par le Sénat, il parla de son peuple et de ses sujets, dans la réponse qu'il adressa à ce corps, sans émotion, sans étonnement, sans embarras, tout comme eût pu le faire Louis XIV après soixante ans de règne. Les frères, les sœurs, beaux-frères prenaient un trône comme on recueille un héritage; et, chose étrange, il n'en est aucun qui n'ait montré du mécontentement sur la modicité du lot qui lui était échu. La cour de ces rois du jour prenait aussitôt le ton de la cour la plus somptueuse de l'Asie. L'étiquette la plus sévère y était observée, le cérémonial le plus imposant y était prescrit. C'étaient trente à quarante dames des premières maisons qui formaient le

cortège des femmes. C'étaient des chambellans par centaines, des princes, des maréchaux et les nombreux grands officiers de la couronne qui escortaient les nouveaux souverains.

La politique avait eu un peu de part à l'établissement de ce luxe effréné. Napoléon avait toujours cru que le peuple s'en laissait imposer par ces dehors, et que les grands mesuraient presque toujours leur soumission et leur respect sur la distance à laquelle on les tenait. « Ce n'est pas sans raison, disait-il un jour, que « l'Église a bâti des temples et couvert les « prêtres d'or et de pierreries dans toutes « les cérémonies religieuses. Ces dehors im- « posants annoncent la majesté de leur Dieu « et commandent le respect et la vénération. « Les empereurs de Russie, ajoutait-il, sont « accessibles à leurs sujets. Aussi les étran- « gle-t-on dans leur lit, dès qu'il se forme deux « partis à la cour. J'en ai fait des observa- « tions à l'empereur Alexandre, et je crois « l'avoir déterminé à établir au moins une « bonne police à Pétersbourg. »

Nous avons déjà observé que Napoléon n'avait aucune instruction. Les auteurs grecs et latins lui étaient presque inconnus. Il avait rapidement parcouru quelques historiens dont il avait retenu quelques faits; il s'était formé une opinion à la hâte; et les autorités les plus respectables, l'approbation unanime des siècles ne pouvaient opérer aucun changement dans ses idées. Tacite était, selon lui, le plus mauvais historien de l'antiquité; peut-être s'en était-il formé cette opinion d'après le tableau que cet auteur fait de Tibère. Horace n'était bon que pour des sybarites. Homère seul avait son hommage. Parmi les modernes, il admirait peu Voltaire, Racine et Rousseau. Corneille était celui de nos poètes qu'il estimait le plus. Il lisait rapidement presque tous les ouvrages qui paraissaient; il en approuvait peu et faisait supprimer tous ceux dont la morale ou les principes lui avaient déplu. C'était cette intéressante Joséphine qui était son lecteur ordinaire. Ils ne voyageaient jamais ensemble sans qu'on mît dans la voiture tous les livres nouveaux, que

Joséphine avait l'extrême patience de lui lire en route. Madame de Genlis recevait une pension de six mille francs pour lui rédiger des extraits de tous les romans, et elle lui fournissait un bulletin par semaine.

Napoléon se faisait traduire les journaux anglais, tous les jours, par l'un de ses secrétaires. Dans le principe, on supprimait toutes les diatribes qu'on se permettait contre sa personne et sa famille. Il voulut enfin tout connaître, et on traduisait littéralement et sans altération. Napoléon avait presque sur tout des systèmes ou des préjugés qui déterminaient sa conduite. Je l'ai vu déclamer violemment contre la médecine; mais une humeur dartreuse s'étant portée sur sa poitrine, le médecin Corvisart la ramena à la peau, en lui appliquant des vésicatoires. Ce phénomène le surprit beaucoup, et dès lors il disait qu'il croyait aux médecins, persistant toujours avec opiniâtreté dans son premier dire contre la médecine; ce qui forme un propos vide de sens, car, qu'est-ce que le médecin sans la médecine?

Napoléon ne croyait ni à la vertu, ni à la probité. Il appelait souvent ces deux mots des *abstractions;* c'est ce qui le rendait si défiant et si immoral. Sa politique n'était qu'astuce et tromperie. Obligé quelquefois de céder aux circonstances, il signait des traités et ne faisait qu'ajourner ses projets ultérieurs. Un de ses ministres, le félicitant après le traité de Tilsit, lui observa que ce traité le rendrait maître de l'Europe. L'Empereur lui répondit : « Et « vous aussi, vous êtes peuple! Je ne serai « maître que lorsque j'en aurai signé le traité « à Constantinople. Et le traité que je viens « de signer me retarde d'un an. »

Lorsqu'on connaît le caractère et l'insensibilité de Napoléon, on voit évidemment que l'amour n'a jamais dû exercer sur lui un bien puissant empire. Deux ou trois femmes d'un caractère doux et aimable ont paru le fixer plus longtemps, et lui ont arraché des égards, mais jamais l'amour n'est entré dans ses liaisons. Au milieu de son débordement, il con-

servait constamment une prédilection pour Joséphine, et disait assez plaisamment qu'il fallait toujours qu'il en revînt à elle. A la vérité, il ne laissait pas ignorer que ce retour était moins motivé par un véritable attachement que par des circonstances qui lui rendaient cette femme plus agréable.

L'Empereur estimait sincèrement l'archiduchesse Marie-Louise. Il disait souvent : « Si la France connaissait tout le mérite de « cette femme, elle se prosternerait à ses « genoux. » Et cet aveu ne sera contredit par aucune des personnes qui ont pu la voir de près : modeste, raisonnable, bonne, généreuse, compatissante, étrangère à toute intrigue, elle avait toutes les vertus. L'éloge le plus parfait qu'on puisse faire de cette femme, c'est que, pendant quatre ans que nous l'avons possédée, la malignité, assez naturelle aux Français, n'a pas trouvé à s'exercer sur elle.

Napoléon ne parlait bien aucune langue. Sa langue maternelle était le corse, qui est un

jargon italien, et lorsqu'il s'exprimait en français, on s'apercevait aisément qu'il était étranger. Il ne lisait et ne parlait ni l'anglais ni l'allemand. Il n'avait même appris aucun mot de cette dernière langue, quoiqu'il eût séjourné à plusieurs reprises dans ce pays.

Napoléon s'occupait des petites choses avec le même soin qu'il donnait aux grandes. Il ordonnait et réglait lui-même le cérémonial de sa Cour. Il prescrivait tout ce qui concernait ses voyages jusque dans les moindres détails. Lorsque l'Impératrice voyageait, il lui dressait un itinéraire dont il lui était défendu de s'écarter. Il déterminait le nombre des voitures qui devaient l'accompagner. Il arrêtait leur ordre de marche et le nombre de chevaux qui devaient être attelés à chacune. Il lui dictait les réponses qui devaient être faites à chaque députation, lui désignait le logement qu'elle devait occuper dans chaque ville, la qualité des personnes qu'elle devait admettre à sa table. J'ai vu plusieurs de ces agendas : on aurait quelque peine aujour-

d'hui à croire qu'ils aient été écrits sous sa dictée. J'ai été deux fois son secrétaire pour cet objet. Une fois entre autres, Joséphine devait aller prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Le premier Consul me fit appeler et me dit : « Joséphine part demain pour les eaux. « Cette femme est bonne et facile; il faut lui « dicter sa marche et tracer sa conduite; écri-« vez. » Il me dicta vingt et une pages de grand papier.

Il écrivait de manière à ne pouvoir être lu, de sorte qu'il dictait toutes ses dépêches; mais il dictait avec une telle rapidité que personne ne pouvait le suivre dans ses expéditions. J'ai été mis souvent à cette cruelle épreuve pendant deux et trois heures de suite. Un jour, le premier Consul me dit qu'il voulait former une école militaire à Fontainebleau et me fit connaître les principales dispositions de cet établissement. Il m'ordonna de rédiger le tout par articles et de le lui apporter le lendemain. Je passai la nuit au travail et je le lui portai à l'heure indi-

jargon italien, et lorsqu'il s'exprimait en français, on s'apercevait aisément qu'il était étranger. Il ne lisait et ne parlait ni l'anglais ni l'allemand. Il n'avait même appris aucun mot de cette dernière langue, quoiqu'il eût séjourné à plusieurs reprises dans ce pays.

Napoléon s'occupait des petites choses avec le même soin qu'il donnait aux grandes. Il ordonnait et réglait lui-même le cérémonial de sa Cour. Il prescrivait tout ce qui concernait ses voyages jusque dans les moindres détails. Lorsque l'Impératrice voyageait, il lui dressait un itinéraire dont il lui était défendu de s'écarter. Il déterminait le nombre des voitures qui devaient l'accompagner. Il arrêtait leur ordre de marche et le nombre de chevaux qui devaient être attelés à chacune. Il lui dictait les réponses qui devaient être faites à chaque députation, lui désignait le logement qu'elle devait occuper dans chaque ville, la qualité des personnes qu'elle devait admettre à sa table. J'ai vu plusieurs de ces agendas : on aurait quelque peine aujour-

d'hui à croire qu'ils aient été écrits sous sa dictée. J'ai été deux fois son secrétaire pour cet objet. Une fois entre autres, Joséphine devait aller prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Le premier Consul me fit appeler et me dit : « Joséphine part demain pour les eaux. « Cette femme est bonne et facile ; il faut lui « dicter sa marche et tracer sa conduite; écri- « vez. » Il me dicta vingt et une pages de grand papier.

Il écrivait de manière à ne pouvoir être lu, de sorte qu'il dictait toutes ses dépêches; mais il dictait avec une telle rapidité que personne ne pouvait le suivre dans ses expéditions. J'ai été mis souvent à cette cruelle épreuve pendant deux et trois heures de suite. Un jour, le premier Consul me dit qu'il voulait former une école militaire à Fontainebleau et me fit connaître les principales dispositions de cet établissement. Il m'ordonna de rédiger le tout par articles et de le lui apporter le lendemain. Je passai la nuit au travail et je le lui portai à l'heure indi-

quée. Il le lut et me dit que c'était bien, mais que ce n'était pas complet. Il me fit asseoir et me dicta pendant deux à trois heures un plan d'organisation en cinq cent dix-sept articles. Je crois que rien de plus parfait n'est jamais sorti de la tête d'un homme.

Bonaparte fatiguait ses ministres par une correspondance active, journalière, qui portait sur les plus petits détails. Il éveillait néanmoins, par ce moyen, leur attention sur toutes les parties de leur administration. Il commandait quelquefois l'impossible et voulait être servi sur-le-champ. Il demandait des états qui, pour être exacts, auraient exigé un travail de plusieurs semaines, et il les demandait à l'heure, parce qu'il ne savait pas ajourner ses besoins. Si on se bornait à lui présenter des aperçus, on excitait son mécontentement. Il valait mieux mentir avec audace que de retarder pour pouvoir lui offrir la vérité. Je l'ai vu affecter une grande prédilection pour Regnaud de Saint-Jean d'Angely, parce que celui-ci répondait hardiment à

toutes ses questions et n'aurait pas été embarrassé s'il lui avait demandé combien de millions de mouches se trouvaient en Europe au mois d'août. C'est sur des bases aussi hasardées qu'on a établi plusieurs fois l'état des fabriques, celui de l'agriculture, etc., et c'est d'après cela qu'on donnait à la France pour quelques milliards de commerce et d'industrie dans les temps les plus calamiteux.

L'Empereur aimait à être obéi promptement et n'admettait aucune raison de retard. Il ordonnait des monuments et de grands travaux et en faisait souvent commencer l'exécution sans qu'il y eût ni plan ni devis.

Me promenant un jour avec lui dans les jardins de Malmaison, il me dit : « J'ai l'intention de faire de Paris la plus belle capitale « du monde; je veux que dans dix ans, il y « ait une population de deux millions d'habi« tants. »

« — On n'improvise pas les populations, répondis-je; sans doute, un grand souverain qui fixe sa résidence sur un point, qui

réunit autour de lui les principales administrations, qui forme de nombreux établissements pour la prospérité des arts, des sciences et du commerce, peut y agglomérer une population nombreuse; mais cela ne suffit pas encore pour réunir deux millions d'habitants. Il faut de grandes facilités pour les approvisionnements, des débouchés pour les produits de l'industrie, et rien de tout cela n'existe à Paris. Nos principaux approvisionnements se font par une rivière qui n'est point navigable trois mois d'hiver ni trois mois d'été. Paris est toujours au moment de manquer de subsistances. A la halle, il n'y a jamais que quatre à cinq mille sacs de farine par jour, et il en faut deux mille pour les besoins journaliers. Louis XIV, pénétré de ces vérités, avait conçu une grande idée, celle de jeter dans la Seine une partie de la Loire. Par ce moyen, la Seine était navigable dix mois de l'année, et la partie de la France située entre Orléans et les montagnes du Velay versait tous ses produits à Paris; mais, dans l'état actuel, Paris

nourrirait avec peine un million d'habitants; l'existence d'un plus grand nombre se voit compromise à chaque instant; livrez l'accroissement de la population à lui-même, il s'établira tel qu'il doit être; Paris offre assez d'appas aux gens riches et de ressources à l'homme de peine pour que l'autorité ne doive pas s'en mêler. » — « Soit! ces raisons sont solides; « mais je veux faire quelque chose de grand « et d'utile pour Paris. Quelles seraient vos « idées à ce sujet? »

« — Donnez-lui de l'eau. »

« — Bah, de l'eau! Plusieurs fontaines et « un grand fleuve coulent dans Paris. »

« — Il est vrai que des fontaines et un grand fleuve coulent dans Paris, mais il n'est pas moins vrai que l'eau s'y vend à la bouteille, et que c'est un impôt énorme que paye le peuple, car il faut une voie d'eau par jour pour les besoins de chaque ménage, ce qui, à 2 sous la voie, fait plus de 36 francs par an, et vous n'avez aujourd'hui ni fontaines publiques, ni abreuvoirs, ni moyen de laver les rues. »

« — Quels seraient vos moyens pour donner « de l'eau à Paris? »

« — Je vous en proposerai deux : le premier serait de construire trois pompes à feu de la force de quarante chevaux chacune, l'une au centre de Paris et les deux autres aux extrémités. La ville en ferait les frais, dont elle se couvrirait par une légère rétribution sur les habitants. Le second projet consisterait à amener la rivière de l'Ourcq à Paris : cette rivière, qui est à vingt-deux lieues, verse ses eaux dans la Marne, la Marne se vide dans la Seine, de sorte que l'Ourcq peut être aisément amenée au haut de la Villette, d'où ses eaux se répandraient dans Paris. »

« — J'adopte ce dernier projet; envoyez « chercher M. Gauthey (1) en rentrant chez « vous, et dites-lui de placer demain cinq « cents hommes à la Villette pour creuser le « canal (2). »

(1) Habile ingénieur des ponts et chaussées.

(2) Les choses n'allèrent pas tout à fait aussi vite, mais

Une autre fois, il mande Fontaine, son architecte, à onze heures du soir, et lui ordonne de conduire, le lendemain, à cinq heures du matin, cinq cents hommes à un endroit de la place du Carrousel qu'il lui indique, pour y élever un arc de triomphe en l'honneur de l'armée. On observe vainement qu'on n'a ni plan ni devis; il insiste, et le lendemain, à l'heure indiquée, les cinq cents hommes sont employés à remuer des terres. Duroc, à son lever, s'aperçoit de ce mouvement et croit que Daru, sans l'en prévenir, a commandé ce travail. Il le fait appeler; celui-ci témoigne autant de surprise que Duroc en avait éprouvé. Ils envoient chercher Fontaine, qui leur raconte ce qui s'était passé et leur demande de rentrer au plus vite chez lui pour s'occuper du plan et du devis.

Napoléon usait, sans compassion, les hom-

le lendemain M. Gauthey reçut l'ordre de se rendre sur les lieux et de parcourir la ligne pour faire un rapport. A son retour, le rapport fut approuvé et l'exécution ordonnée. On en estima approximativement la dépense à douze ou quinze millions.

mes qui le servaient soit dans le civil, soit dans le militaire. Il n'avait égard ni à l'âge, ni aux infirmités, ni à la fatigue. Comme il était toujours absolu et pressé, il n'accordait jamais le temps convenable pour préparer le travail qu'il demandait. On passait les nuits pour le servir, et il était rare qu'il fût jamais satisfait, encore plus rare qu'il eût l'air de vous tenir compte de vos fatigues. Je l'ai vu un jour, à un conseil tenu à Fontainebleau, molester fortement Champagny de ce qu'il n'avait pas pu lui apporter, ce jour-là, des renseignements qui exigeaient de longues et pénibles recherches dans les archives. Le ministre lui observa que l'archiviste, M. d'Hauterive, était malade. Sur ce propos, l'Empereur répliqua brusquement, en se tournant vers Montalivet, qui souffrait horriblement de la goutte : « Eh « bien, foutre! quand les commis sont ma- « lades, on les envoie à l'hôpital et on en « prend d'autres. »

Napoléon, qui était si impérieux et qui exigeait tant de la part de ses subordonnés,

comptait néanmoins leur temps pour rien. Il n'était pas rare qu'il fît attendre deux et trois heures, dans ses antichambres, les ministres ou les membres de ses conseils, quoiqu'il eût fixé l'heure lui-même. On le voyait souvent, lorsqu'il avait ouvert la séance du conseil de ses ministres, s'occuper longtemps d'objets étrangers au travail pour lequel on était convoqué; et, après plusieurs heures de digressions sur des matières étrangères, renvoyer le travail à un autre jour, ou le presser tellement qu'on avait à peine le temps de lire les titres des rapports. C'est surtout lorsqu'il était préoccupé d'un objet qu'il se livrait à ces digressions; il parlait pendant des heures entières sur cet objet et tâchait de former l'opinion de ses ministres pour qu'ils éclairassent le public et donnassent une explication favorable de tous les actes de son gouvernement.

Il développait, dans toutes ces circonstances, un grand talent et surtout une grande adresse. Il ne manquait jamais de motifs pour tâcher de légitimer les mesures les plus

arbitraires et souvent atroces. C'est surtout dans ces sortes de confidences qu'on voyait à découvert le caractère astucieux de Napoléon, les principes de sa politique et son opinion sur les hommes.

Comme il redoutait beaucoup l'opinion publique, il essayait de la former ou plutôt de la diriger non seulement dans le conseil de ses ministres, mais à la Cour, auprès de ses affidés, et dans son conseil d'État. Il croyait que l'opinion qu'il émettait deviendrait, par ce moyen, celle de la France et de l'Europe. C'est ainsi qu'il tâchait de justifier ses projets de guerre, ses actes de despotisme, etc. Mais, tout en admirant l'art avec lequel il cherchait à tromper ou à faire illusion, rarement on était convaincu.

Je me rappelle qu'à l'époque de la réunion du Piémont à l'empire français, il se rendit au Sénat, et que là il parla pendant une heure et demie sur l'importance et la nécessité de cette réunion. Il s'attacha surtout à prouver qu'elle était utile au Piémont, à l'Ita-

lie et aux souverains qui ne pouvaient voir qu'avec douleur l'un d'eux froissé entre deux républiques, la France et l'Italie. Il affecta de ne pas dire un mot des avantages qu'en retirerait la France, de sorte qu'il avait l'air de s'emparer du Piémont dans les vues de la politique européenne et dans l'intérêt des rois plutôt que dans ses intérêts propres. Cette réunion fut opérée immédiatement après le traité d'Amiens, et les Anglais refusèrent alors d'évacuer Malte, qui était une des conditions de la paix. L'Empereur cria beaucoup à la perfidie, et il crut aveugler l'Europe sur les véritables causes qui venaient d'amener une nouvelle guerre.

La dernière guerre avec la Russie n'avait pas de motifs plus légitimes. Malgré son système continental, il commerçait avec l'Angleterre en accordant des licences à plusieurs de ses bâtiments. La Russie voulut imiter son exemple. Il le trouva mauvais. L'empereur de Russie lui fit proposer de convenir du nombre de licences que chacun pourrait accorder

chaque année. Il rejeta cette proposition si raisonnable, et il marcha sur Moscou avec une armée de cinq cent mille hommes. Comme il nourrissait toujours le projet d'une domination universelle, il ne demandait jamais qu'un prétexte pour tromper la nation, en obtenir des sacrifices et marcher à l'accomplissement de ses desseins.

Napoléon avait une volonté inflexible. Il voulait que ses ordres fussent exécutés sans examen, sans résistance et sans observation; il exerçait ce despotisme à l'armée comme dans son intérieur. Il ne supportait pas qu'on refusât un emploi auquel il nommait sans jamais avoir consulté; le refus attirait constamment la disgrâce. On n'apprenait jamais une nomination par lui-même; ses plus intimes n'en étaient instruits que par les papiers publics ou par les ministres. Les ministres avaient peu de part à ses nominations; ils ne manquaient pas de lui présenter des listes pour les places vacantes; mais rarement il prenait sur ces listes. C'étaient toujours des

protégés de quelque général en faveur qui les obtenaient. Il s'embarrassait peu qu'ils eussent les talents nécessaires; il les nommait sans les connaître. Ainsi, d'un général disgracié, d'un colonel qui avait perdu une jambe, il faisait des receveurs généraux à Nîmes et à Rouen. Depuis six ou huit ans, il ne s'occupait même plus de nominations au conseil des ministres. Il faisait remettre les portefeuilles à M. Maret, secrétaire d'État; celui-ci profitait d'un moment pour obtenir des signatures, et il s'était arrogé un tel empire qu'il était parvenu non seulement à placer tous ses amis et parents, mais même tous ceux que ses connaissances lui recommandaient. Il fallait d'autant plus d'adresse pour en arriver à ce point, que Napoléon se défiait de ses alentours et qu'il craignait par-dessus tout qu'on crût qu'il pouvait être mené.

Lorsque l'Empereur croyait s'être attaché le chef d'une famille, il se montrait très économe de ses largesses pour les autres individus qui la composaient. Il réservait ses faveurs

pour attirer à lui d'autres familles qui paraissaient s'en éloigner. C'est surtout dans les places à la Cour qu'on voyait cette politique dans tout son jour. Il y avait appelé un des membres de presque toutes les familles anciennes, et il disait assez plaisamment qu'il en avait peuplé ses antichambres. En causant un jour avec une dame d'une grande maison de l'ancien régime qu'il avait attachée à l'Impératrice, il lui échappa de dire à cette dame qu'il n'y avait que les individus de sa caste qui sussent *servir*.

Il suivait rarement l'impulsion qu'on lui donnait, et j'ai vu combien il a fallu d'artifices pendant trois ou quatre jours pour le décider à ordonner la mort du duc d'Enghien; ceux qu'on accuse n'ont été que des agents forcés du crime; les vrais coupables ont trouvé le moyen de s'échapper de la scène. J'ai tout vu.

CHAPITRE II

MES VOYAGES AVEC BONAPARTE.

J'ai accompagné quatre fois le premier Consul dans les voyages qu'il a faits à l'intérieur de la France. Là, on pouvait le juger beaucoup mieux qu'au milieu de sa Cour, où, entouré de courtisans et préoccupé de grands intérêts politiques, il avait souvent de l'humeur et se livrait peu à des confidences. L'accueil qu'il recevait partout, l'enthousiasme qu'il excitait, le faisaient descendre jusqu'à la familiarité. Il recevait chez lui, se mêlait avec confiance aux groupes du peuple et parlait indistinctement à tout le monde. C'est là qu'il connaissait l'opinion publique; c'est là qu'il étudiait les besoins du peuple, et il ne tardait pas à y satisfaire.

Le premier voyage que j'ai fait avec lui a été à Lyon. Il y avait réuni sept à huits cents

députés italiens et m'avait ordonné d'y appeler trente préfets des départements voisins. Son projet était d'y organiser la république Cisalpine, à la tête de laquelle on était convenu de placer M. Melzi, considéré de tous les partis. Après deux ou trois conférences, il crut devoir s'adjuger la présidence et se proclama président dans une assemblée générale. Peu de temps après, il nomma M. Melzi duc de Lodi.

Tous les soirs, à neuf heures, il avait une conférence avec les préfets. Chacun rendait compte de son administration. Il les questionnait sur les besoins et les ressources de leurs départements, sur le genre et l'état de l'industrie, sur l'opinion qui régnait, et prenait une idée fort exacte de la capacité de chacun. Ces conférences duraient deux heures, après quoi il les invitait à prendre du thé. Je n'ai jamais vu Napoléon développer plus de sagacité que dans ces conférences; aussi, les préfets en étaient étonnés. Il était rare qu'à la fin de chaque séance il ne me signalât quelque préfet comme digne d'être avancé, avec in-

jonction de le lui présenter à la première occasion.

Il visita les principales fabriques de la ville; il questionnait surtout les fabricants sur les débouchés de leur industrie et particulièrement sur les moyens de les augmenter.

Pendant son séjour, il rétablit l'hospice de Saint-Bernard; il dota l'établissement de vingt-deux mille francs et ordonna qu'on rachetât tout ce qu'on en avait vendu. C'est là qu'il conçut le projet de tous ces grands travaux de communication qu'il a exécutés par la suite.

C'est encore à Lyon qu'il reçut la visite de plusieurs généraux et savants qui revenaient d'Égypte. Il les accueillit tous avec bonté, et leur promit de s'occuper de leur sort.

Dans le voyage que je fis en Normandie avec Napoléon, il partit de Saint-Cloud à bidet, suivi de son courrier favori *Moustache*. Il arriva quatre heures avant les voitures. Nous eûmes, dans la route, bien de la peine à nous débarrasser des fêtes et compliments

qu'on avait préparés partout pour sa réception. On se refusait à croire qu'il eût passé incognito.

Arrivé à Rouen, je le trouvai dans son bain. C'était là son usage; il prétendait, je l'ai dit ailleurs, que l'eau lui rendait les forces qu'il avait perdues par la fatigue. Aussi trouvait-il un bain préparé partout où il s'arrêtait.

Le lendemain, il entendit la messe de l'archevêque Cambacérès. Rentré dans son cabinet, il me fit appeler et me dit avec humeur : « Cet homme ne m'a pas fait les honneurs « qu'on rend aux souverains, il ne m'a pas « offert la patène à baiser : ce n'est pas que je « ne me moque de sa patène, mais je veux qu'on « rende à César ce qui appartient à César. » Rentré dans le salon, j'y trouvai l'archevêque, à qui je rapportai la plainte de Napoléon. Celui-ci me répondit qu'il avait fait tout ce que prescrivaient ses livres en pareil cas. Je transmis de suite cette réponse au premier Consul, qui s'en contenta, parce qu'il vit qu'il n'y avait pas de mauvaise intention. Il reçut

ensuite toutes les autorités constituées et causa avec elles pendant six heures.

Il invita à dîner les chefs des principales autorités. Pendant le repas, Napoléon fit tomber la conversation sur le traité de commerce de 1789 avec les Anglais, qu'il improuva beaucoup. M. Beugnot, préfet, en prit la défense; la dispute s'échauffa, et lorsque je vis qu'elle commençait à dépasser les bornes de la discussion, je pris la parole et je ramenai la question à son véritable point de vue, en faisant observer que les Anglais n'avaient pas agi de bonne foi dans l'exécution. Le premier Consul changea de conversation et parla de la campagne de Henri IV en Normandie. Le général Suchet, qui commandait à Rouen, parla de cette campagne avec une telle supériorité de talent que Napoléon l'écouta pendant une demi-heure sans mot dire. Après le dîner, le premier Consul me prit à part et me dit : « Vous m'avez présenté Beugnot comme « un homme d'esprit; c'est un pur idéologue. « Je ne le chargerai jamais de conclure un

« traité de commerce. Quant à Suchet, il a « beaucoup ajouté à l'idée que j'avais de « lui. »

Le lendemain, nous sortîmes à huit heures pour aller visiter les principales fabriques, et nous ne rentrâmes que pour dîner. Dans une fabrique de teinture de coton, le fabricant se plaignait de ne pas faire constamment des couleurs unies. Je lui en fis connaître la cause : je lui dis qu'il tordait inégalement les matteaux de coton; je mis la main à l'œuvre et tordis un matteau. Cette leçon égaya beaucoup Napoléon et étonna les ouvriers. Partout il questionnait sur les matières qu'on employait, les procédés qu'on suivait, le prix de chaque objet, les salaires des ouvriers, etc.

Le lendemain, nous fûmes au Havre, où, sur l'observation qu'on lui fit que l'entrée du port s'ensablait, il ordonna la construction d'une écluse de chasse qui a rendu les plus grands services. Il ordonna une réunion des principaux négociants pour le même jour; là se débattirent les plus grands intérêts du com-

merce. Il distingua surtout M. Fouache, qui, par la profondeur de ses vues et l'étendue de ses lumières, éclaira toutes les questions mises en discussion; il m'avoua, en sortant de cette assemblée, que c'était la première fois qu'on l'avait convaincu que le commerce était une science.

Du Havre, il se rendit à Honfleur, et revint à Paris par Dieppe et Compiègne.

Dans un voyage que nous fîmes en Belgique et qui dura quarante-cinq jours, il m'avait demandé l'état statistique de toutes les villes où il devait s'arrêter. Cet état lui servit dans plusieurs circonstances. A Gand, par exemple, en récapitulant devant le conseil municipal les principales ressources de leur ville, il leur dit qu'ils avaient treize raffineries dans leur enceinte. Le maire observa qu'il n'y en avait que neuf. Mais un des conseillers repartit qu'il y en avait effectivement treize. On les compta, et le conseiller eut raison. Le maire se confondit en excuses, étonné de ce que Na-

poléon connaissait mieux sa ville que lui, qui l'administrait depuis dix ans.

En traversant la Belgique, depuis Lille jusqu'à Anvers, Napoléon s'extasiait à chaque instant de la beauté, de la richesse et de l'élégance des villages qu'il traversait. Partout, deux à trois cents demoiselles, vêtues de blanc, ornées de fleurs, et autant de cavaliers montés sur des chevaux superbes, venaient au-devant de lui et de sa femme. Ce fut surtout en entrant dans le beau village de Saint-Nicolas, qui contient 18,080 habitants, qu'il éprouva une de ces émotions qu'il est impossible d'oublier. C'était un jour de marché; la place, une des plus grandes qu'il y ait au monde, était couverte de blé; tous les toits et les fenêtres étaient garnis de spectateurs. Napoléon ayant demandé à la municipalité s'ils ne désiraient pas une sous-préfecture et un tribunal, il lui fut répondu que tout cela ne valait pas pour eux un jour de marché.

En traversant l'Escaut, de la tête de Flandre à Anvers, Napoléon demanda quelle était la

profondeur du fleuve. On lui répondit : « Vingt-deux pieds. » Il ajouta : « La profondeur est-« elle la même jusqu'à Flessingue? » On lui dit que oui. Se tournant vers le ministre de la marine : « Combien de pieds d'eau prennent « les vaisseaux de 14? » — « Vingt-deux pieds quand ils ne sont pas armés, et vingt-cinq lorsqu'ils le sont. » — « Cela me suffit. Je veux « faire ici un grand port de construction, « capable de recevoir vingt-deux cales. » S'adressant à moi : « Demain, vous m'achè-« terez ce grand couvent qui est là, vis-à-vis, « et toutes les maisons contiguës. » Et au ministre de la marine : « Vous achèterez tout « le terrain nécessaire pour placer vingt-deux « cales. » Tout fut fait le lendemain. Il ordonna à Decrès de faire partir six cents forçats de Brest et de traiter pour vingt-cinq millions de fournitures.

Le premier Consul avait pour principe qu'il fallait établir les chantiers de construction à l'embouchure des grandes rivières, parce que les approvisionnements y étaient

poléon connaissait mieux sa ville que lui, qui l'administrait depuis dix ans.

En traversant la Belgique, depuis Lille jusqu'à Anvers, Napoléon s'extasiait à chaque instant de la beauté, de la richesse et de l'élégance des villages qu'il traversait. Partout, deux à trois cents demoiselles, vêtues de blanc, ornées de fleurs, et autant de cavaliers montés sur des chevaux superbes, venaient au-devant de lui et de sa femme. Ce fut surtout en entrant dans le beau village de Saint-Nicolas, qui contient 18,080 habitants, qu'il éprouva une de ces émotions qu'il est impossible d'oublier. C'était un jour de marché; la place, une des plus grandes qu'il y ait au monde, était couverte de blé; tous les toits et les fenêtres étaient garnis de spectateurs. Napoléon ayant demandé à la municipalité s'ils ne désiraient pas une sous-préfecture et un tribunal, il lui fut répondu que tout cela ne valait pas pour eux un jour de marché.

En traversant l'Escaut, de la tête de Flandre à Anvers, Napoléon demanda quelle était la

profondeur du fleuve. On lui répondit : « Vingt-deux pieds. » Il ajouta : « La profondeur est-« elle la même jusqu'à Flessingue? » On lui dit que oui. Se tournant vers le ministre de la marine : « Combien de pieds d'eau prennent « les vaisseaux de 14? » — « Vingt-deux pieds quand ils ne sont pas armés, et vingt-cinq lorsqu'ils le sont. » — « Cela me suffit. Je veux « faire ici un grand port de construction, « capable de recevoir vingt-deux cales. » S'adressant à moi : « Demain, vous m'achè-« terez ce grand couvent qui est là, vis-à-vis, « et toutes les maisons contiguës. » Et au ministre de la marine : « Vous achèterez tout « le terrain nécessaire pour placer vingt-deux « cales. » Tout fut fait le lendemain. Il ordonna à Decrès de faire partir six cents forçats de Brest et de traiter pour vingt-cinq millions de fournitures.

Le premier Consul avait pour principe qu'il fallait établir les chantiers de construction à l'embouchure des grandes rivières, parce que les approvisionnements y étaient

plus faciles; il voulait ne consacrer les grands ports qu'au radoubage. Il avait commencé des travaux au port de Bouc, pour en faire son port de construction dans la Méditerranée. Il a fait sonder l'embouchure de la Loire, qui ne lui a pas présenté assez de profondeur. Il disait souvent qu'en temps de guerre le pied cube de bois, rendu à Brest par terre, lui coûtait dix francs. Il se rendit à Flessingue, où il ordonna pour huit à dix millions de travaux, soit pour assainir la ville, soit pour agrandir le port. Ainsi fut improvisé le plus bel établissement maritime qu'il y eût en Europe, et qui a coûté plus de quatre cents millions.

L'enthousiasme que Napoléon produisit dans Anvers se concevrait difficilement. La froide réception qu'avait faite ce peuple à Joseph II, il y avait peu d'années, contrastait singulièrement avec l'ivresse qu'avait produite le premier Consul. C'étaient tous les jours de nouvelles fêtes. Aussi Bonaparte accorda-t-il à la ville tout ce qu'elle lui demanda.

De là, nous fûmes à Bruxelles, où il eut un

dîner de vingt-cinq couverts tous les jours. Et sa femme recevait les dames tous les soirs. Un jour que Joséphine s'était parée élégamment et avec beaucoup de grâce, Bonaparte trouva que sa femme était mise moins richement que les autres dames. En rentrant dans son appartement, il lui en fit de vifs reproches, et je la trouvai en pleurs. Elle me dit le sujet de la scène que venait de lui faire son mari. Je n'eus pas de peine à prouver à Bonaparte qu'il avait tort, et que la toilette de sa femme surpassait en valeur celle de toutes les femmes qui assistaient au cercle. Je m'amusai à faire l'inventaire de sa toilette, et lui démontrai qu'elle portait sur elle plus de quarante-cinq mille francs, y compris une parure de trente mille francs que lui avait donnée la ville.

Il fit rendre à la douairière, duchesse d'Arenberg, tous les biens qu'on lui avait confisqués, comme il avait rendu à Gand quatre-vingt mille francs de rente aux nièces de l'évêque, M. de Beaumont.

Nous allâmes de là à Namur, où j'ai vu

Nous avons déjà observé que Napoléon n'avait aucune instruction. Les auteurs grecs et latins lui étaient presque inconnus. Il avait rapidement parcouru quelques historiens dont il avait retenu quelques faits; il s'était formé une opinion à la hâte; et les autorités les plus respectables, l'approbation unanime des siècles ne pouvaient opérer aucun changement dans ses idées. Tacite était, selon lui, le plus mauvais historien de l'antiquité; peut-être s'en était-il formé cette opinion d'après le tableau que cet auteur fait de Tibère. Horace n'était bon que pour des sybarites. Homère seul avait son hommage. Parmi les modernes, il admirait peu Voltaire, Racine et Rousseau. Corneille était celui de nos poètes qu'il estimait le plus. Il lisait rapidement presque tous les ouvrages qui paraissaient; il en approuvait peu et faisait supprimer tous ceux dont la morale ou les principes lui avaient déplu. C'était cette intéressante Joséphine qui était son lecteur ordinaire. Ils ne voyageaient jamais ensemble sans qu'on mît dans la voiture tous les livres nouveaux, que

Joséphine avait l'extrême patience de lui lire en route. Madame de Genlis recevait une pension de six mille francs pour lui rédiger des extraits de tous les romans, et elle lui fournissait un bulletin par semaine.

Napoléon se faisait traduire les journaux anglais, tous les jours, par l'un de ses secrétaires. Dans le principe, on supprimait toutes les diatribes qu'on se permettait contre sa personne et sa famille. Il voulut enfin tout connaître, et on traduisait littéralement et sans altération. Napoléon avait presque sur tout des systèmes ou des préjugés qui déterminaient sa conduite. Je l'ai vu déclamer violemment contre la médecine; mais une humeur dartreuse s'étant portée sur sa poitrine, le médecin Corvisart la ramena à la peau, en lui appliquant des vésicatoires. Ce phénomène le surprit beaucoup, et dès lors il disait qu'il croyait aux médecins, persistant toujours avec opiniâtreté dans son premier dire contre la médecine; ce qui forme un propos vide de sens, car, qu'est-ce que le médecin sans la médecine?

Napoléon ne croyait ni à la vertu, ni à la probité. Il appelait souvent ces deux mots des *abstractions;* c'est ce qui le rendait si défiant et si immoral. Sa politique n'était qu'astuce et tromperie. Obligé quelquefois de céder aux circonstances, il signait des traités et ne faisait qu'ajourner ses projets ultérieurs. Un de ses ministres, le félicitant après le traité de Tilsit, lui observa que ce traité le rendrait maître de l'Europe. L'Empereur lui répondit : « Et « vous aussi, vous êtes peuple! Je ne serai « maître que lorsque j'en aurai signé le traité « à Constantinople. Et le traité que je viens « de signer me retarde d'un an. »

Lorsqu'on connaît le caractère et l'insensibilité de Napoléon, on voit évidemment que l'amour n'a jamais dû exercer sur lui un bien puissant empire. Deux ou trois femmes d'un caractère doux et aimable ont paru le fixer plus longtemps, et lui ont arraché des égards, mais jamais l'amour n'est entré dans ses liaisons. Au milieu de son débordement, il con-

servait constamment une prédilection pour Joséphine, et disait assez plaisamment qu'il fallait toujours qu'il en revînt à elle. A la vérité, il ne laissait pas ignorer que ce retour était moins motivé par un véritable attachement que par des circonstances qui lui rendaient cette femme plus agréable.

L'Empereur estimait sincèrement l'archiduchesse Marie-Louise. Il disait souvent : « Si la France connaissait tout le mérite de « cette femme, elle se prosternerait à ses « genoux. » Et cet aveu ne sera contredit par aucune des personnes qui ont pu la voir de près : modeste, raisonnable, bonne, généreuse, compatissante, étrangère à toute intrigue, elle avait toutes les vertus. L'éloge le plus parfait qu'on puisse faire de cette femme, c'est que, pendant quatre ans que nous l'avons possédée, la malignité, assez naturelle aux Français, n'a pas trouvé à s'exercer sur elle.

Napoléon ne parlait bien aucune langue. Sa langue maternelle était le corse, qui est un

jargon italien, et lorsqu'il s'exprimait en français, on s'apercevait aisément qu'il était étranger. Il ne lisait et ne parlait ni l'anglais ni l'allemand. Il n'avait même appris aucun mot de cette dernière langue, quoiqu'il eût séjourné à plusieurs reprises dans ce pays.

Napoléon s'occupait des petites choses avec le même soin qu'il donnait aux grandes. Il ordonnait et réglait lui-même le cérémonial de sa Cour. Il prescrivait tout ce qui concernait ses voyages jusque dans les moindres détails. Lorsque l'Impératrice voyageait, il lui dressait un itinéraire dont il lui était défendu de s'écarter. Il déterminait le nombre des voitures qui devaient l'accompagner. Il arrêtait leur ordre de marche et le nombre de chevaux qui devaient être attelés à chacune. Il lui dictait les réponses qui devaient être faites à chaque députation, lui désignait le logement qu'elle devait occuper dans chaque ville, la qualité des personnes qu'elle devait admettre à sa table. J'ai vu plusieurs de ces agendas : on aurait quelque peine aujour-

d'hui à croire qu'ils aient été écrits sous sa dictée. J'ai été deux fois son secrétaire pour cet objet. Une fois entre autres, Joséphine devait aller prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Le premier Consul me fit appeler et me dit : « Joséphine part demain pour les eaux.
« Cette femme est bonne et facile; il faut lui
« dicter sa marche et tracer sa conduite; écri-
« vez. » Il me dicta vingt et une pages de grand papier.

Il écrivait de manière à ne pouvoir être lu, de sorte qu'il dictait toutes ses dépêches; mais il dictait avec une telle rapidité que personne ne pouvait le suivre dans ses expéditions. J'ai été mis souvent à cette cruelle épreuve pendant deux et trois heures de suite. Un jour, le premier Consul me dit qu'il voulait former une école militaire à Fontainebleau et me fit connaître les principales dispositions de cet établissement. Il m'ordonna de rédiger le tout par articles et de le lui apporter le lendemain. Je passai la nuit au travail et je le lui portai à l'heure indi-

quée. Il le lut et me dit que c'était bien, mais que ce n'était pas complet. Il me fit asseoir et me dicta pendant deux à trois heures un plan d'organisation en cinq cent dix-sept articles. Je crois que rien de plus parfait n'est jamais sorti de la tête d'un homme.

Bonaparte fatiguait ses ministres par une correspondance active, journalière, qui portait sur les plus petits détails. Il éveillait néanmoins, par ce moyen, leur attention sur toutes les parties de leur administration. Il commandait quelquefois l'impossible et voulait être servi sur-le-champ. Il demandait des états qui, pour être exacts, auraient exigé un travail de plusieurs semaines, et il les demandait à l'heure, parce qu'il ne savait pas ajourner ses besoins. Si on se bornait à lui présenter des aperçus, on excitait son mécontentement. Il valait mieux mentir avec audace que de retarder pour pouvoir lui offrir la vérité. Je l'ai vu affecter une grande prédilection pour Regnaud de Saint-Jean d'Angely, parce que celui-ci répondait hardiment à

toutes ses questions et n'aurait pas été embarrassé s'il lui avait demandé combien de millions de mouches se trouvaient en Europe au mois d'août. C'est sur des bases aussi hasardées qu'on a établi plusieurs fois l'état des fabriques, celui de l'agriculture, etc., et c'est d'après cela qu'on donnait à la France pour quelques milliards de commerce et d'industrie dans les temps les plus calamiteux.

L'Empereur aimait à être obéi promptement et n'admettait aucune raison de retard. Il ordonnait des monuments et de grands travaux et en faisait souvent commencer l'exécution sans qu'il y eût ni plan ni devis.

Me promenant un jour avec lui dans les jardins de Malmaison, il me dit : « J'ai l'intention de faire de Paris la plus belle capitale « du monde ; je veux que dans dix ans, il y « ait une population de deux millions d'habi- « tants. »

« — On n'improvise pas les populations, répondis-je ; sans doute, un grand souverain qui fixe sa résidence sur un point, qui

réunit autour de lui les principales administrations, qui forme de nombreux établissements pour la prospérité des arts, des sciences et du commerce, peut y agglomérer une population nombreuse; mais cela ne suffit pas encore pour réunir deux millions d'habitants. Il faut de grandes facilités pour les approvisionnements, des débouchés pour les produits de l'industrie, et rien de tout cela n'existe à Paris. Nos principaux approvisionnements se font par une rivière qui n'est point navigable trois mois d'hiver ni trois mois d'été. Paris est toujours au moment de manquer de subsistances. A la halle, il n'y a jamais que quatre à cinq mille sacs de farine par jour, et il en faut deux mille pour les besoins journaliers. Louis XIV, pénétré de ces vérités, avait conçu une grande idée, celle de jeter dans la Seine une partie de la Loire. Par ce moyen, la Seine était navigable dix mois de l'année, et la partie de la France située entre Orléans et les montagnes du Velay versait tous ses produits à Paris; mais, dans l'état actuel, Paris

nourrirait avec peine un million d'habitants; l'existence d'un plus grand nombre se voit compromise à chaque instant; livrez l'accroissement de la population à lui-même, il s'établira tel qu'il doit être; Paris offre assez d'appas aux gens riches et de ressources à l'homme de peine pour que l'autorité ne doive pas s'en mêler. » — « Soit! ces raisons sont solides; « mais je veux faire quelque chose de grand « et d'utile pour Paris. Quelles seraient vos « idées à ce sujet? »

« — Donnez-lui de l'eau. »

« — Bah, de l'eau! Plusieurs fontaines et « un grand fleuve coulent dans Paris. »

« — Il est vrai que des fontaines et un grand fleuve coulent dans Paris, mais il n'est pas moins vrai que l'eau s'y vend à la bouteille, et que c'est un impôt énorme que paye le peuple, car il faut une voie d'eau par jour pour les besoins de chaque ménage, ce qui, à 2 sous la voie, fait plus de 36 francs par an, et vous n'avez aujourd'hui ni fontaines publiques, ni abreuvoirs, ni moyen de laver les rues. »

« — Quels seraient vos moyens pour donner « de l'eau à Paris? »

« — Je vous en proposerai deux : le premier serait de construire trois pompes à feu de la force de quarante chevaux chacune, l'une au centre de Paris et les deux autres aux extrémités. La ville en ferait les frais, dont elle se couvrirait par une légère rétribution sur les habitants. Le second projet consisterait à amener la rivière de l'Ourcq à Paris : cette rivière, qui est à vingt-deux lieues, verse ses eaux dans la Marne, la Marne se vide dans la Seine, de sorte que l'Ourcq peut être aisément amenée au haut de la Villette, d'où ses eaux se répandraient dans Paris. »

« — J'adopte ce dernier projet; envoyez « chercher M. Gauthey (1) en rentrant chez « vous, et dites-lui de placer demain cinq « cents hommes à la Villette pour creuser le « canal (2). »

(1) Habile ingénieur des ponts et chaussées.

(2) Les choses n'allèrent pas tout à fait aussi vite, mais

Une autre fois, il mande Fontaine, son architecte, à onze heures du soir, et lui ordonne de conduire, le lendemain, à cinq heures du matin, cinq cents hommes à un endroit de la place du Carrousel qu'il lui indique, pour y élever un arc de triomphe en l'honneur de l'armée. On observe vainement qu'on n'a ni plan ni devis; il insiste, et le lendemain, à l'heure indiquée, les cinq cents hommes sont employés à remuer des terres. Duroc, à son lever, s'aperçoit de ce mouvement et croit que Daru, sans l'en prévenir, a commandé ce travail. Il le fait appeler; celui-ci témoigne autant de surprise que Duroc en avait éprouvé. Ils envoient chercher Fontaine, qui leur raconte ce qui s'était passé et leur demande de rentrer au plus vite chez lui pour s'occuper du plan et du devis.

Napoléon usait, sans compassion, les hom-

le lendemain M. Gauthey reçut l'ordre de se rendre sur les lieux et de parcourir la ligne pour faire un rapport. A son retour, le rapport fut approuvé et l'exécution ordonnée. On en estima approximativement la dépense à douze ou quinze millions.

mes qui le servaient soit dans le civil, soit dans le militaire. Il n'avait égard ni à l'âge, ni aux infirmités, ni à la fatigue. Comme il était toujours absolu et pressé, il n'accordait jamais le temps convenable pour préparer le travail qu'il demandait. On passait les nuits pour le servir, et il était rare qu'il fût jamais satisfait, encore plus rare qu'il eût l'air de vous tenir compte de vos fatigues. Je l'ai vu un jour, à un conseil tenu à Fontainebleau, molester fortement Champagny de ce qu'il n'avait pas pu lui apporter, ce jour-là, des renseignements qui exigeaient de longues et pénibles recherches dans les archives. Le ministre lui observa que l'archiviste, M. d'Hauterive, était malade. Sur ce propos, l'Empereur répliqua brusquement, en se tournant vers Montalivet, qui souffrait horriblement de la goutte : « Eh « bien, foutre! quand les commis sont ma- « lades, on les envoie à l'hôpital et on en « prend d'autres. »

Napoléon, qui était si impérieux et qui exigeait tant de la part de ses subordonnés,

comptait néanmoins leur temps pour rien. Il n'était pas rare qu'il fît attendre deux et trois heures, dans ses antichambres, les ministres ou les membres de ses conseils, quoiqu'il eût fixé l'heure lui-même. On le voyait souvent, lorsqu'il avait ouvert la séance du conseil de ses ministres, s'occuper longtemps d'objets étrangers au travail pour lequel on était convoqué; et, après plusieurs heures de digressions sur des matières étrangères, renvoyer le travail à un autre jour, ou le presser tellement qu'on avait à peine le temps de lire les titres des rapports. C'est surtout lorsqu'il était préoccupé d'un objet qu'il se livrait à ces digressions; il parlait pendant des heures entières sur cet objet et tâchait de former l'opinion de ses ministres pour qu'ils éclairassent le public et donnassent une explication favorable de tous les actes de son gouvernement.

Il développait, dans toutes ces circonstances, un grand talent et surtout une grande adresse. Il ne manquait jamais de motifs pour tâcher de légitimer les mesures les plus

arbitraires et souvent atroces. C'est surtout dans ces sortes de confidences qu'on voyait à découvert le caractère astucieux de Napoléon, les principes de sa politique et son opinion sur les hommes.

Comme il redoutait beaucoup l'opinion publique, il essayait de la former ou plutôt de la diriger non seulement dans le conseil de ses ministres, mais à la Cour, auprès de ses affidés, et dans son conseil d'État. Il croyait que l'opinion qu'il émettait deviendrait, par ce moyen, celle de la France et de l'Europe. C'est ainsi qu'il tâchait de justifier ses projets de guerre, ses actes de despotisme, etc. Mais, tout en admirant l'art avec lequel il cherchait à tromper ou à faire illusion, rarement on était convaincu.

Je me rappelle qu'à l'époque de la réunion du Piémont à l'empire français, il se rendit au Sénat, et que là il parla pendant une heure et demie sur l'importance et la nécessité de cette réunion. Il s'attacha surtout à prouver qu'elle était utile au Piémont, à l'Ita-

lie et aux souverains qui ne pouvaient voir qu'avec douleur l'un d'eux froissé entre deux républiques, la France et l'Italie. Il affecta de ne pas dire un mot des avantages qu'en retirerait la France, de sorte qu'il avait l'air de s'emparer du Piémont dans les vues de la politique européenne et dans l'intérêt des rois plutôt que dans ses intérêts propres. Cette réunion fut opérée immédiatement après le traité d'Amiens, et les Anglais refusèrent alors d'évacuer Malte, qui était une des conditions de la paix. L'Empereur cria beaucoup à la perfidie, et il crut aveugler l'Europe sur les véritables causes qui venaient d'amener une nouvelle guerre.

La dernière guerre avec la Russie n'avait pas de motifs plus légitimes. Malgré son système continental, il commerçait avec l'Angleterre en accordant des licences à plusieurs de ses bâtiments. La Russie voulut imiter son exemple. Il le trouva mauvais. L'empereur de Russie lui fit proposer de convenir du nombre de licences que chacun pourrait accorder

chaque année. Il rejeta cette proposition si raisonnable, et il marcha sur Moscou avec une armée de cinq cent mille hommes. Comme il nourrissait toujours le projet d'une domination universelle, il ne demandait jamais qu'un prétexte pour tromper la nation, en obtenir des sacrifices et marcher à l'accomplissement de ses desseins.

Napoléon avait une volonté inflexible. Il voulait que ses ordres fussent exécutés sans examen, sans résistance et sans observation; il exerçait ce despotisme à l'armée comme dans son intérieur. Il ne supportait pas qu'on refusât un emploi auquel il nommait sans jamais avoir consulté; le refus attirait constamment la disgrâce. On n'apprenait jamais une nomination par lui-même; ses plus intimes n'en étaient instruits que par les papiers publics ou par les ministres. Les ministres avaient peu de part à ses nominations; ils ne manquaient pas de lui présenter des listes pour les places vacantes; mais rarement il prenait sur ces listes. C'étaient toujours des

protégés de quelque général en faveur qui les obtenaient. Il s'embarrassait peu qu'ils eussent les talents nécessaires; il les nommait sans les connaître. Ainsi, d'un général disgracié, d'un colonel qui avait perdu une jambe, il faisait des receveurs généraux à Nîmes et à Rouen. Depuis six ou huit ans, il ne s'occupait même plus de nominations au conseil des ministres. Il faisait remettre les portefeuilles à M. Maret, secrétaire d'État; celui-ci profitait d'un moment pour obtenir des signatures, et il s'était arrogé un tel empire qu'il était parvenu non seulement à placer tous ses amis et parents, mais même tous ceux que ses connaissances lui recommandaient. Il fallait d'autant plus d'adresse pour en arriver à ce point, que Napoléon se défiait de ses alentours et qu'il craignait par-dessus tout qu'on crût qu'il pouvait être mené.

Lorsque l'Empereur croyait s'être attaché le chef d'une famille, il se montrait très économe de ses largesses pour les autres individus qui la composaient. Il réservait ses faveurs

Dans une bataille dont l'issue tenait à une belle charge de cavalerie, il ordonna au général Nansouty de charger à la tête de la cavalerie de la garde en disant : « Plutôt que de ne pas enfoncer l'ennemi, faites-les périr tous, je ne les ai pas dorés pour eux. »

Lorsqu'on lui annonça que le général de Latour-Maubourg venait d'avoir la cuisse emportée, il se borna à demander froidement : « Qui le remplace ? »

Se promenant sur le champ de bataille d'Eylau, couvert de vingt-neuf mille cadavres, il les retournait avec le pied et disait aux généraux qui l'entouraient : « C'est de la petite espèce. »

A son retour de la déroute de Leipzig, il accoste M. Laplace : « Ah! vous avez bien « maigri. — Sire, j'ai perdu ma fille. — Oh! « il n'y a pas de quoi maigrir. Vous êtes géo- « mètre; soumettez cet événement au calcul, « et vous verrez que tout cela égale zéro. »

C'est à cette insensibilité qu'on doit rapporter plusieurs des actions de sa vie. Il m'a dit sou-

vent que, pour bien administrer, il fallait mettre son cœur dans sa tête.

Napoléon n'avait aucun attachement pour sa famille. C'est par vanité qu'il l'a élevée, mais non par sentiment du mérite d'aucun des individus qui la composent, ni par affection pour aucun. Il ne paraissait sensible au débordement de ses sœurs que lorsqu'elles s'avilissaient dans leurs amours. Il parlait souvent avec mépris de ses frères. Je me rappelle qu'il entrait un jour au conseil des ministres, les papiers anglais à la main. On lui demanda s'il y avait quelque chose de nouveau. « On dit que Jérôme a « été pris, à telle hauteur, à son retour de la « Martinique. Je n'en crois rien; mais si les « Anglais croient qu'un événement de cette « nature changerait quelque chose à ma poli- « tique, ils se trompent. Car je verrais toute « ma famille à la bouche d'un canon que je ne « modifierais pas la proposition la plus indiffé- « rente. »

Lorsqu'il croyait avoir à se plaindre de quelqu'un de ses frères, il lui échappait souvent de

dire « qu'il était bien malheureux de n'être pas « bâtard ».

Ses frères avaient tous son opiniâtreté sans avoir les mêmes qualités ni les autres défauts. Joseph paraissait avoir plus de bonhomie et moins d'ambition ; totalement livré à son goût pour les femmes et à son amour pour une vie oisive, il a été lancé comme malgré lui dans la carrière de l'ambition. Joseph avait moins d'esprit que ses frères, mais il ne manquait pas de bon sens et de raison; placé dans la classe des hommes opulents, il eût été heureux et d'une société aisée et douce.

Louis avait de l'esprit, de l'instruction et de la philosophie; son état maladif le disposait peu à se jeter dans la carrière de l'ambition, et il tâchait d'adoucir les ordres sévères de son frère par tous les moyens possibles. Il a abdiqué le trône de Hollande dès qu'il a vu que son frère lui prescrivait des mesures que son honneur et ses principes ne lui permettaient pas d'exécuter. Et du moment qu'il en a été descendu, il a vécu en simple particulier; il a refusé la dotation de

deux millions qu'on lui avait assignée en France. Il s'est constamment refusé à toutes les propositions d'honneurs et de fortune qui lui ont été faites.

Lucien avait beaucoup d'esprit, des connaissances et beaucoup de caractère; il s'est brouillé de bonne heure avec son frère Napoléon, parce qu'il n'a jamais voulu plier sous ses principes ni sous sa volonté. Il se croyait fait pour occuper le premier rang et s'indignait de se trouver en seconde ligne. On a mal à propos attribué son éloignement à son peu d'ambition; il a reparu dès qu'il a cru qu'il pouvait jouer un grand rôle, et lorsqu'il s'est rendu à Paris, après le retour de son frère, il a cru pouvoir le forcer à abdiquer, à établir une régence et à s'en faire élire président.

Jérôme avait de l'esprit naturel, mais il est difficile de trouver un jeune homme plus orgueilleux, plus mal élevé, plus ignorant et plus ambitieux. Lorsque son frère fut placé à la tête du gouvernement, il avait à peine douze ans, et il a été nourri, depuis cette époque, dans

l'adulation et la débauche. C'était le plus servile de tous les courtisans de Napoléon, qui payait cette docilité par toutes les faveurs qui étaient en son pouvoir.

Il n'a pas pu échapper à un esprit observateur que tous les individus de cette nombreuse famille sont montés sur des trônes, comme s'ils avaient récupéré une propriété. Lorsque Napoléon fut proclamé Empereur par le Sénat, il parla de son peuple et de ses sujets, dans la réponse qu'il adressa à ce corps, sans émotion, sans étonnement, sans embarras, tout comme eût pu le faire Louis XIV après soixante ans de règne. Les frères, les sœurs, beaux-frères prenaient un trône comme on recueille un héritage; et, chose étrange, il n'en est aucun qui n'ait montré du mécontentement sur la modicité du lot qui lui était échu. La cour de ces rois du jour prenait aussitôt le ton de la cour la plus somptueuse de l'Asie. L'étiquette la plus sévère y était observée, le cérémonial le plus imposant y était prescrit. C'étaient trente à quarante dames des premières maisons qui formaient le

cortège des femmes. C'étaient des chambellans par centaines, des princes, des maréchaux et les nombreux grands officiers de la couronne qui escortaient les nouveaux souverains.

La politique avait eu un peu de part à l'établissement de ce luxe effréné. Napoléon avait toujours cru que le peuple s'en laissait imposer par ces dehors, et que les grands mesuraient presque toujours leur soumission et leur respect sur la distance à laquelle on les tenait. « Ce n'est pas sans raison, disait-il un jour, que « l'Église a bâti des temples et couvert les « prêtres d'or et de pierreries dans toutes « les cérémonies religieuses. Ces dehors im- « posants annoncent la majesté de leur Dieu « et commandent le respect et la vénération. « Les empereurs de Russie, ajoutait-il, sont « accessibles à leurs sujets. Aussi les étran- « gle-t-on dans leur lit, dès qu'il se forme deux « partis à la cour. J'en ai fait des observa- « tions à l'empereur Alexandre, et je crois « l'avoir déterminé à établir au moins une « bonne police à Pétersbourg. »

Nous avons déjà observé que Napoléon n'avait aucune instruction. Les auteurs grecs et latins lui étaient presque inconnus. Il avait rapidement parcouru quelques historiens dont il avait retenu quelques faits; il s'était formé une opinion à la hâte; et les autorités les plus respectables, l'approbation unanime des siècles ne pouvaient opérer aucun changement dans ses idées. Tacite était, selon lui, le plus mauvais historien de l'antiquité; peut-être s'en était-il formé cette opinion d'après le tableau que cet auteur fait de Tibère. Horace n'était bon que pour des sybarites. Homère seul avait son hommage. Parmi les modernes, il admirait peu Voltaire, Racine et Rousseau. Corneille était celui de nos poètes qu'il estimait le plus. Il lisait rapidement presque tous les ouvrages qui paraissaient; il en approuvait peu et faisait supprimer tous ceux dont la morale ou les principes lui avaient déplu. C'était cette intéressante Joséphine qui était son lecteur ordinaire. Ils ne voyageaient jamais ensemble sans qu'on mît dans la voiture tous les livres nouveaux, que

Joséphine avait l'extrême patience de lui lire en route. Madame de Genlis recevait une pension de six mille francs pour lui rédiger des extraits de tous les romans, et elle lui fournissait un bulletin par semaine.

Napoléon se faisait traduire les journaux anglais, tous les jours, par l'un de ses secrétaires. Dans le principe, on supprimait toutes les diatribes qu'on se permettait contre sa personne et sa famille. Il voulut enfin tout connaître, et on traduisait littéralement et sans altération. Napoléon avait presque sur tout des systèmes ou des préjugés qui déterminaient sa conduite. Je l'ai vu déclamer violemment contre la médecine; mais une humeur dartreuse s'étant portée sur sa poitrine, le médecin Corvisart la ramena à la peau, en lui appliquant des vésicatoires. Ce phénomène le surprit beaucoup, et dès lors il disait qu'il croyait aux médecins, persistant toujours avec opiniâtreté dans son premier dire contre la médecine; ce qui forme un propos vide de sens, car, qu'est-ce que le médecin sans la médecine?

Napoléon ne croyait ni à la vertu, ni à la probité. Il appelait souvent ces deux mots des *abstractions;* c'est ce qui le rendait si défiant et si immoral. Sa politique n'était qu'astuce et tromperie. Obligé quelquefois de céder aux circonstances, il signait des traités et ne faisait qu'ajourner ses projets ultérieurs. Un de ses ministres, le félicitant après le traité de Tilsit, lui observa que ce traité le rendrait maître de l'Europe. L'Empereur lui répondit : « Et « vous aussi, vous êtes peuple! Je ne serai « maître que lorsque j'en aurai signé le traité « à Constantinople. Et le traité que je viens « de signer me retarde d'un an. »

Lorsqu'on connaît le caractère et l'insensibilité de Napoléon, on voit évidemment que l'amour n'a jamais dû exercer sur lui un bien puissant empire. Deux ou trois femmes d'un caractère doux et aimable ont paru le fixer plus longtemps, et lui ont arraché des égards, mais jamais l'amour n'est entré dans ses liaisons. Au milieu de son débordement, il con-

servait constamment une prédilection pour Joséphine, et disait assez plaisamment qu'il fallait toujours qu'il en revînt à elle. A la vérité, il ne laissait pas ignorer que ce retour était moins motivé par un véritable attachement que par des circonstances qui lui rendaient cette femme plus agréable.

L'Empereur estimait sincèrement l'archiduchesse Marie-Louise. Il disait souvent : « Si la France connaissait tout le mérite de « cette femme, elle se prosternerait à ses « genoux. » Et cet aveu ne sera contredit par aucune des personnes qui ont pu la voir de près : modeste, raisonnable, bonne, généreuse, compatissante, étrangère à toute intrigue, elle avait toutes les vertus. L'éloge le plus parfait qu'on puisse faire de cette femme, c'est que, pendant quatre ans que nous l'avons possédée, la malignité, assez naturelle aux Français, n'a pas trouvé à s'exercer sur elle.

Napoléon ne parlait bien aucune langue. Sa langue maternelle était le corse, qui est un

jargon italien, et lorsqu'il s'exprimait en français, on s'apercevait aisément qu'il était étranger. Il ne lisait et ne parlait ni l'anglais ni l'allemand. Il n'avait même appris aucun mot de cette dernière langue, quoiqu'il eût séjourné à plusieurs reprises dans ce pays.

Napoléon s'occupait des petites choses avec le même soin qu'il donnait aux grandes. Il ordonnait et réglait lui-même le cérémonial de sa Cour. Il prescrivait tout ce qui concernait ses voyages jusque dans les moindres détails. Lorsque l'Impératrice voyageait, il lui dressait un itinéraire dont il lui était défendu de s'écarter. Il déterminait le nombre des voitures qui devaient l'accompagner. Il arrêtait leur ordre de marche et le nombre de chevaux qui devaient être attelés à chacune. Il lui dictait les réponses qui devaient être faites à chaque députation, lui désignait le logement qu'elle devait occuper dans chaque ville, la qualité des personnes qu'elle devait admettre à sa table. J'ai vu plusieurs de ces agendas : on aurait quelque peine aujour-

d'hui à croire qu'ils aient été écrits sous sa dictée. J'ai été deux fois son secrétaire pour cet objet. Une fois entre autres, Joséphine devait aller prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Le premier Consul me fit appeler et me dit : « Joséphine part demain pour les eaux. « Cette femme est bonne et facile; il faut lui « dicter sa marche et tracer sa conduite; écri- « vez. » Il me dicta vingt et une pages de grand papier.

Il écrivait de manière à ne pouvoir être lu, de sorte qu'il dictait toutes ses dépêches; mais il dictait avec une telle rapidité que personne ne pouvait le suivre dans ses expéditions. J'ai été mis souvent à cette cruelle épreuve pendant deux et trois heures de suite. Un jour, le premier Consul me dit qu'il voulait former une école militaire à Fontainebleau et me fit connaître les principales dispositions de cet établissement. Il m'ordonna de rédiger le tout par articles et de le lui apporter le lendemain. Je passai la nuit au travail et je le lui portai à l'heure indi-

quée. Il le lut et me dit que c'était bien, mais que ce n'était pas complet. Il me fit asseoir et me dicta pendant deux à trois heures un plan d'organisation en cinq cent dix-sept articles. Je crois que rien de plus parfait n'est jamais sorti de la tête d'un homme.

Bonaparte fatiguait ses ministres par une correspondance active, journalière, qui portait sur les plus petits détails. Il éveillait néanmoins, par ce moyen, leur attention sur toutes les parties de leur administration. Il commandait quelquefois l'impossible et voulait être servi sur-le-champ. Il demandait des états qui, pour être exacts, auraient exigé un travail de plusieurs semaines, et il les demandait à l'heure, parce qu'il ne savait pas ajourner ses besoins. Si on se bornait à lui présenter des aperçus, on excitait son mécontentement. Il valait mieux mentir avec audace que de retarder pour pouvoir lui offrir la vérité. Je l'ai vu affecter une grande prédilection pour Regnaud de Saint-Jean d'Angely, parce que celui-ci répondait hardiment à

toutes ses questions et n'aurait pas été embarrassé s'il lui avait demandé combien de millions de mouches se trouvaient en Europe au mois d'août. C'est sur des bases aussi hasardées qu'on a établi plusieurs fois l'état des fabriques, celui de l'agriculture, etc., et c'est d'après cela qu'on donnait à la France pour quelques milliards de commerce et d'industrie dans les temps les plus calamiteux.

L'Empereur aimait à être obéi promptement et n'admettait aucune raison de retard. Il ordonnait des monuments et de grands travaux et en faisait souvent commencer l'exécution sans qu'il y eût ni plan ni devis.

Me promenant un jour avec lui dans les jardins de Malmaison, il me dit : « J'ai l'inten-
« tion de faire de Paris la plus belle capitale
« du monde; je veux que dans dix ans, il y
« ait une population de deux millions d'habi-
« tants. »

« — On n'improvise pas les populations, répondis-je; sans doute, un grand souverain qui fixe sa résidence sur un point, qui

réunit autour de lui les principales administrations, qui forme de nombreux établissements pour la prospérité des arts, des sciences et du commerce, peut y agglomérer une population nombreuse; mais cela ne suffit pas encore pour réunir deux millions d'habitants. Il faut de grandes facilités pour les approvisionnements, des débouchés pour les produits de l'industrie, et rien de tout cela n'existe à Paris. Nos principaux approvisionnements se font par une rivière qui n'est point navigable trois mois d'hiver ni trois mois d'été. Paris est toujours au moment de manquer de subsistances. A la halle, il n'y a jamais que quatre à cinq mille sacs de farine par jour, et il en faut deux mille pour les besoins journaliers. Louis XIV, pénétré de ces vérités, avait conçu une grande idée, celle de jeter dans la Seine une partie de la Loire. Par ce moyen, la Seine était navigable dix mois de l'année, et la partie de la France située entre Orléans et les montagnes du Velay versait tous ses produits à Paris; mais, dans l'état actuel, Paris

nourrirait avec peine un million d'habitants; l'existence d'un plus grand nombre se voit compromise à chaque instant; livrez l'accroissement de la population à lui-même, il s'établira tel qu'il doit être; Paris offre assez d'appas aux gens riches et de ressources à l'homme de peine pour que l'autorité ne doive pas s'en mêler. » — « Soit! ces raisons sont solides;
« mais je veux faire quelque chose de grand
« et d'utile pour Paris. Quelles seraient vos
« idées à ce sujet? »

« — Donnez-lui de l'eau. »

« — Bah, de l'eau! Plusieurs fontaines et
« un grand fleuve coulent dans Paris. »

« — Il est vrai que des fontaines et un grand fleuve coulent dans Paris, mais il n'est pas moins vrai que l'eau s'y vend à la bouteille, et que c'est un impôt énorme que paye le peuple, car il faut une voie d'eau par jour pour les besoins de chaque ménage, ce qui, à 2 sous la voie, fait plus de 36 francs par an, et vous n'avez aujourd'hui ni fontaines publiques, ni abreuvoirs, ni moyen de laver les rues. »

« — Quels seraient vos moyens pour donner « de l'eau à Paris? »

« — Je vous en proposerai deux : le premier serait de construire trois pompes à feu de la force de quarante chevaux chacune, l'une au centre de Paris et les deux autres aux extrémités. La ville en ferait les frais, dont elle se couvrirait par une légère rétribution sur les habitants. Le second projet consisterait à amener la rivière de l'Ourcq à Paris : cette rivière, qui est à vingt-deux lieues, verse ses eaux dans la Marne, la Marne se vide dans la Seine, de sorte que l'Ourcq peut être aisément amenée au haut de la Villette, d'où ses eaux se répandraient dans Paris. »

« — J'adopte ce dernier projet; envoyez « chercher M. Gauthey (1) en rentrant chez « vous, et dites-lui de placer demain cinq « cents hommes à la Villette pour creuser le « canal (2). »

(1) Habile ingénieur des ponts et chaussées.

(2) Les choses n'allèrent pas tout à fait aussi vite, mais

Une autre fois, il mande Fontaine, son architecte, à onze heures du soir, et lui ordonne de conduire, le lendemain, à cinq heures du matin, cinq cents hommes à un endroit de la place du Carrousel qu'il lui indique, pour y élever un arc de triomphe en l'honneur de l'armée. On observe vainement qu'on n'a ni plan ni devis; il insiste, et le lendemain, à l'heure indiquée, les cinq cents hommes sont employés à remuer des terres. Duroc, à son lever, s'aperçoit de ce mouvement et croit que Daru, sans l'en prévenir, a commandé ce travail. Il le fait appeler; celui-ci témoigne autant de surprise que Duroc en avait éprouvé. Ils envoient chercher Fontaine, qui leur raconte ce qui s'était passé et leur demande de rentrer au plus vite chez lui pour s'occuper du plan et du devis.

Napoléon usait, sans compassion, les hom-

le lendemain M. Gauthey reçut l'ordre de se rendre sur les lieux et de parcourir la ligne pour faire un rapport. A son retour, le rapport fut approuvé et l'exécution ordonnée. On en estima approximativement la dépense à douze ou quinze millions.

mes qui le servaient soit dans le civil, soit dans le militaire. Il n'avait égard ni à l'âge, ni aux infirmités, ni à la fatigue. Comme il était toujours absolu et pressé, il n'accordait jamais le temps convenable pour préparer le travail qu'il demandait. On passait les nuits pour le servir, et il était rare qu'il fût jamais satisfait, encore plus rare qu'il eût l'air de vous tenir compte de vos fatigues. Je l'ai vu un jour, à un conseil tenu à Fontainebleau, molester fortement Champagny de ce qu'il n'avait pas pu lui apporter, ce jour-là, des renseignements qui exigeaient de longues et pénibles recherches dans les archives. Le ministre lui observa que l'archiviste, M. d'Hauterive, était malade. Sur ce propos, l'Empereur répliqua brusquement, en se tournant vers Montalivet, qui souffrait horriblement de la goutte : « Eh « bien, foutre! quand les commis sont ma-« lades, on les envoie à l'hôpital et on en « prend d'autres. »

Napoléon, qui était si impérieux et qui exigeait tant de la part de ses subordonnés,

comptait néanmoins leur temps pour rien. Il n'était pas rare qu'il fît attendre deux et trois heures, dans ses antichambres, les ministres ou les membres de ses conseils, quoiqu'il eût fixé l'heure lui-même. On le voyait souvent, lorsqu'il avait ouvert la séance du conseil de ses ministres, s'occuper longtemps d'objets étrangers au travail pour lequel on était convoqué; et, après plusieurs heures de digressions sur des matières étrangères, renvoyer le travail à un autre jour, ou le presser tellement qu'on avait à peine le temps de lire les titres des rapports. C'est surtout lorsqu'il était préoccupé d'un objet qu'il se livrait à ces digressions; il parlait pendant des heures entières sur cet objet et tâchait de former l'opinion de ses ministres pour qu'ils éclairassent le public et donnassent une explication favorable de tous les actes de son gouvernement.

Il développait, dans toutes ces circonstances, un grand talent et surtout une grande adresse. Il ne manquait jamais de motifs pour tâcher de légitimer les mesures les plus

arbitraires et souvent atroces. C'est surtout dans ces sortes de confidences qu'on voyait à découvert le caractère astucieux de Napoléon, les principes de sa politique et son opinion sur les hommes.

Comme il redoutait beaucoup l'opinion publique, il essayait de la former ou plutôt de la diriger non seulement dans le conseil de ses ministres, mais à la Cour, auprès de ses affidés, et dans son conseil d'État. Il croyait que l'opinion qu'il émettait deviendrait, par ce moyen, celle de la France et de l'Europe. C'est ainsi qu'il tâchait de justifier ses projets de guerre, ses actes de despotisme, etc. Mais, tout en admirant l'art avec lequel il cherchait à tromper ou à faire illusion, rarement on était convaincu.

Je me rappelle qu'à l'époque de la réunion du Piémont à l'empire français, il se rendit au Sénat, et que là il parla pendant une heure et demie sur l'importance et la nécessité de cette réunion. Il s'attacha surtout à prouver qu'elle était utile au Piémont, à l'Ita-

lie et aux souverains qui ne pouvaient voir qu'avec douleur l'un d'eux froissé entre deux républiques, la France et l'Italie. Il affecta de ne pas dire un mot des avantages qu'en retirerait la France, de sorte qu'il avait l'air de s'emparer du Piémont dans les vues de la politique européenne et dans l'intérêt des rois plutôt que dans ses intérêts propres. Cette réunion fut opérée immédiatement après le traité d'Amiens, et les Anglais refusèrent alors d'évacuer Malte, qui était une des conditions de la paix. L'Empereur cria beaucoup à la perfidie, et il crut aveugler l'Europe sur les véritables causes qui venaient d'amener une nouvelle guerre.

La dernière guerre avec la Russie n'avait pas de motifs plus légitimes. Malgré son système continental, il commerçait avec l'Angleterre en accordant des licences à plusieurs de ses bâtiments. La Russie voulut imiter son exemple. Il le trouva mauvais. L'empereur de Russie lui fit proposer de convenir du nombre de licences que chacun pourrait accorder

chaque année. Il rejeta cette proposition si raisonnable, et il marcha sur Moscou avec une armée de cinq cent mille hommes. Comme il nourrissait toujours le projet d'une domination universelle, il ne demandait jamais qu'un prétexte pour tromper la nation, en obtenir des sacrifices et marcher à l'accomplissement de ses desseins.

Napoléon avait une volonté inflexible. Il voulait que ses ordres fussent exécutés sans examen, sans résistance et sans observation; il exerçait ce despotisme à l'armée comme dans son intérieur. Il ne supportait pas qu'on refusât un emploi auquel il nommait sans jamais avoir consulté; le refus attirait constamment la disgrâce. On n'apprenait jamais une nomination par lui-même; ses plus intimes n'en étaient instruits que par les papiers publics ou par les ministres. Les ministres avaient peu de part à ses nominations; ils ne manquaient pas de lui présenter des listes pour les places vacantes; mais rarement il prenait sur ces listes. C'étaient toujours des

protégés de quelque général en faveur qui les obtenaient. Il s'embarrassait peu qu'ils eussent les talents nécessaires; il les nommait sans les connaître. Ainsi, d'un général disgracié, d'un colonel qui avait perdu une jambe, il faisait des receveurs généraux à Nîmes et à Rouen. Depuis six ou huit ans, il ne s'occupait même plus de nominations au conseil des ministres. Il faisait remettre les portefeuilles à M. Maret, secrétaire d'État; celui-ci profitait d'un moment pour obtenir des signatures, et il s'était arrogé un tel empire qu'il était parvenu non seulement à placer tous ses amis et parents, mais même tous ceux que ses connaissances lui recommandaient. Il fallait d'autant plus d'adresse pour en arriver à ce point, que Napoléon se défiait de ses alentours et qu'il craignait par-dessus tout qu'on crût qu'il pouvait être mené.

Lorsque l'Empereur croyait s'être attaché le chef d'une famille, il se montrait très économe de ses largesses pour les autres individus qui la composaient. Il réservait ses faveurs

pour attirer à lui d'autres familles qui paraissaient s'en éloigner. C'est surtout dans les places à la Cour qu'on voyait cette politique dans tout son jour. Il y avait appelé un des membres de presque toutes les familles anciennes, et il disait assez plaisamment qu'il en avait peuplé ses antichambres. En causant un jour avec une dame d'une grande maison de l'ancien régime qu'il avait attachée à l'Impératrice, il lui échappa de dire à cette dame qu'il n'y avait que les individus de sa caste qui sussent *servir*.

Il suivait rarement l'impulsion qu'on lui donnait, et j'ai vu combien il a fallu d'artifices pendant trois ou quatre jours pour le décider à ordonner la mort du duc d'Enghien; ceux qu'on accuse n'ont été que des agents forcés du crime; les vrais coupables ont trouvé le moyen de s'échapper de la scène. J'ai tout vu.

CHAPITRE II

MES VOYAGES AVEC BONAPARTE.

J'ai accompagné quatre fois le premier Consul dans les voyages qu'il a faits à l'intérieur de la France. Là, on pouvait le juger beaucoup mieux qu'au milieu de sa Cour, où, entouré de courtisans et préoccupé de grands intérêts politiques, il avait souvent de l'humeur et se livrait peu à des confidences. L'accueil qu'il recevait partout, l'enthousiasme qu'il excitait, le faisaient descendre jusqu'à la familiarité. Il recevait chez lui, se mêlait avec confiance aux groupes du peuple et parlait indistinctement à tout le monde. C'est là qu'il connaissait l'opinion publique; c'est là qu'il étudiait les besoins du peuple, et il ne tardait pas à y satisfaire.

Le premier voyage que j'ai fait avec lui a été à Lyon. Il y avait réuni sept à huits cents

députés italiens et m'avait ordonné d'y appeler trente préfets des départements voisins. Son projet était d'y organiser la république Cisalpine, à la tête de laquelle on était convenu de placer M. Melzi, considéré de tous les partis. Après deux ou trois conférences, il crut devoir s'adjuger la présidence et se proclama président dans une assemblée générale. Peu de temps après, il nomma M. Melzi duc de Lodi.

Tous les soirs, à neuf heures, il avait une conférence avec les préfets. Chacun rendait compte de son administration. Il les questionnait sur les besoins et les ressources de leurs départements, sur le genre et l'état de l'industrie, sur l'opinion qui régnait, et prenait une idée fort exacte de la capacité de chacun. Ces conférences duraient deux heures, après quoi il les invitait à prendre du thé. Je n'ai jamais vu Napoléon développer plus de sagacité que dans ces conférences; aussi, les préfets en étaient étonnés. Il était rare qu'à la fin de chaque séance il ne me signalât quelque préfet comme digne d'être avancé, avec in-

jonction de le lui présenter à la première occasion.

Il visita les principales fabriques de la ville; il questionnait surtout les fabricants sur les débouchés de leur industrie et particulièrement sur les moyens de les augmenter.

Pendant son séjour, il rétablit l'hospice de Saint-Bernard; il dota l'établissement de vingt-deux mille francs et ordonna qu'on rachetât tout ce qu'on en avait vendu. C'est là qu'il conçut le projet de tous ces grands travaux de communication qu'il a exécutés par la suite.

C'est encore à Lyon qu'il reçut la visite de plusieurs généraux et savants qui revenaient d'Égypte. Il les accueillit tous avec bonté, et leur promit de s'occuper de leur sort.

Dans le voyage que je fis en Normandie avec Napoléon, il partit de Saint-Cloud à bidet, suivi de son courrier favori *Moustache*. Il arriva quatre heures avant les voitures. Nous eûmes, dans la route, bien de la peine à nous débarrasser des fêtes et compliments

l'adulation et la débauche. C'était le plus servile de tous les courtisans de Napoléon, qui payait cette docilité par toutes les faveurs qui étaient en son pouvoir.

Il n'a pas pu échapper à un esprit observateur que tous les individus de cette nombreuse famille sont montés sur des trônes, comme s'ils avaient récupéré une propriété. Lorsque Napoléon fut proclamé Empereur par le Sénat, il parla de son peuple et de ses sujets, dans la réponse qu'il adressa à ce corps, sans émotion, sans étonnement, sans embarras, tout comme eût pu le faire Louis XIV après soixante ans de règne. Les frères, les sœurs, beaux-frères prenaient un trône comme on recueille un héritage; et, chose étrange, il n'en est aucun qui n'ait montré du mécontentement sur la modicité du lot qui lui était échu. La cour de ces rois du jour prenait aussitôt le ton de la cour la plus somptueuse de l'Asie. L'étiquette la plus sévère y était observée, le cérémonial le plus imposant y était prescrit. C'étaient trente à quarante dames des premières maisons qui formaient le

cortège des femmes. C'étaient des chambellans par centaines, des princes, des maréchaux et les nombreux grands officiers de la couronne qui escortaient les nouveaux souverains.

La politique avait eu un peu de part à l'établissement de ce luxe effréné. Napoléon avait toujours cru que le peuple s'en laissait imposer par ces dehors, et que les grands mesuraient presque toujours leur soumission et leur respect sur la distance à laquelle on les tenait. « Ce n'est pas sans raison, disait-il un jour, que « l'Église a bâti des temples et couvert les « prêtres d'or et de pierreries dans toutes « les cérémonies religieuses. Ces dehors im« posants annoncent la majesté de leur Dieu « et commandent le respect et la vénération. « Les empereurs de Russie, ajoutait-il, sont « accessibles à leurs sujets. Aussi les étran« gle-t-on dans leur lit, dès qu'il se forme deux « partis à la cour. J'en ai fait des observa« tions à l'empereur Alexandre, et je crois « l'avoir déterminé à établir au moins une « bonne police à Pétersbourg. »

Nous avons déjà observé que Napoléon n'avait aucune instruction. Les auteurs grecs et latins lui étaient presque inconnus. Il avait rapidement parcouru quelques historiens dont il avait retenu quelques faits; il s'était formé une opinion à la hâte; et les autorités les plus respectables, l'approbation unanime des siècles ne pouvaient opérer aucun changement dans ses idées. Tacite était, selon lui, le plus mauvais historien de l'antiquité; peut-être s'en était-il formé cette opinion d'après le tableau que cet auteur fait de Tibère. Horace n'était bon que pour des sybarites. Homère seul avait son hommage. Parmi les modernes, il admirait peu Voltaire, Racine et Rousseau. Corneille était celui de nos poètes qu'il estimait le plus. Il lisait rapidement presque tous les ouvrages qui paraissaient; il en approuvait peu et faisait supprimer tous ceux dont la morale ou les principes lui avaient déplu. C'était cette intéressante Joséphine qui était son lecteur ordinaire. Ils ne voyageaient jamais ensemble sans qu'on mît dans la voiture tous les livres nouveaux, que

Joséphine avait l'extrême patience de lui lire en route. Madame de Genlis recevait une pension de six mille francs pour lui rédiger des extraits de tous les romans, et elle lui fournissait un bulletin par semaine.

Napoléon se faisait traduire les journaux anglais, tous les jours, par l'un de ses secrétaires. Dans le principe, on supprimait toutes les diatribes qu'on se permettait contre sa personne et sa famille. Il voulut enfin tout connaître, et on traduisait littéralement et sans altération. Napoléon avait presque sur tout des systèmes ou des préjugés qui déterminaient sa conduite. Je l'ai vu déclamer violemment contre la médecine; mais une humeur dartreuse s'étant portée sur sa poitrine, le médecin Corvisart la ramena à la peau, en lui appliquant des vésicatoires. Ce phénomène le surprit beaucoup, et dès lors il disait qu'il croyait aux médecins, persistant toujours avec opiniâtreté dans son premier dire contre la médecine; ce qui forme un propos vide de sens, car, qu'est-ce que le médecin sans la médecine?

Napoléon ne croyait ni à la vertu, ni à la probité. Il appelait souvent ces deux mots des *abstractions;* c'est ce qui le rendait si défiant et si immoral. Sa politique n'était qu'astuce et tromperie. Obligé quelquefois de céder aux circonstances, il signait des traités et ne faisait qu'ajourner ses projets ultérieurs. Un de ses ministres, le félicitant après le traité de Tilsit, lui observa que ce traité le rendrait maître de l'Europe. L'Empereur lui répondit : « Et « vous aussi, vous êtes peuple! Je ne serai « maître que lorsque j'en aurai signé le traité « à Constantinople. Et le traité que je viens « de signer me retarde d'un an. »

Lorsqu'on connaît le caractère et l'insensibilité de Napoléon, on voit évidemment que l'amour n'a jamais dû exercer sur lui un bien puissant empire. Deux ou trois femmes d'un caractère doux et aimable ont paru le fixer plus longtemps, et lui ont arraché des égards, mais jamais l'amour n'est entré dans ses liaisons. Au milieu de son débordement, il con-

servait constamment une prédilection pour Joséphine, et disait assez plaisamment qu'il fallait toujours qu'il en revînt à elle. A la vérité, il ne laissait pas ignorer que ce retour était moins motivé par un véritable attachement que par des circonstances qui lui rendaient cette femme plus agréable.

L'Empereur estimait sincèrement l'archiduchesse Marie-Louise. Il disait souvent : « Si la France connaissait tout le mérite de « cette femme, elle se prosternerait à ses « genoux. » Et cet aveu ne sera contredit par aucune des personnes qui ont pu la voir de près : modeste, raisonnable, bonne, généreuse, compatissante, étrangère à toute intrigue, elle avait toutes les vertus. L'éloge le plus parfait qu'on puisse faire de cette femme, c'est que, pendant quatre ans que nous l'avons possédée, la malignité, assez naturelle aux Français, n'a pas trouvé à s'exercer sur elle.

Napoléon ne parlait bien aucune langue. Sa langue maternelle était le corse, qui est un

jargon italien, et lorsqu'il s'exprimait en français, on s'apercevait aisément qu'il était étranger. Il ne lisait et ne parlait ni l'anglais ni l'allemand. Il n'avait même appris aucun mot de cette dernière langue, quoiqu'il eût séjourné à plusieurs reprises dans ce pays.

Napoléon s'occupait des petites choses avec le même soin qu'il donnait aux grandes. Il ordonnait et réglait lui-même le cérémonial de sa Cour. Il prescrivait tout ce qui concernait ses voyages jusque dans les moindres détails. Lorsque l'Impératrice voyageait, il lui dressait un itinéraire dont il lui était défendu de s'écarter. Il déterminait le nombre des voitures qui devaient l'accompagner. Il arrêtait leur ordre de marche et le nombre de chevaux qui devaient être attelés à chacune. Il lui dictait les réponses qui devaient être faites à chaque députation, lui désignait le logement qu'elle devait occuper dans chaque ville, la qualité des personnes qu'elle devait admettre à sa table. J'ai vu plusieurs de ces agendas : on aurait quelque peine aujour-

d'hui à croire qu'ils aient été écrits sous sa dictée. J'ai été deux fois son secrétaire pour cet objet. Une fois entre autres, Joséphine devait aller prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Le premier Consul me fit appeler et me dit : « Joséphine part demain pour les eaux. « Cette femme est bonne et facile ; il faut lui « dicter sa marche et tracer sa conduite ; écri- « vez. » Il me dicta vingt et une pages de grand papier.

Il écrivait de manière à ne pouvoir être lu, de sorte qu'il dictait toutes ses dépêches ; mais il dictait avec une telle rapidité que personne ne pouvait le suivre dans ses expéditions. J'ai été mis souvent à cette cruelle épreuve pendant deux et trois heures de suite. Un jour, le premier Consul me dit qu'il voulait former une école militaire à Fontainebleau et me fit connaître les principales dispositions de cet établissement. Il m'ordonna de rédiger le tout par articles et de le lui apporter le lendemain. Je passai la nuit au travail et je le lui portai à l'heure indi-

quée. Il le lut et me dit que c'était bien, mais que ce n'était pas complet. Il me fit asseoir et me dicta pendant deux à trois heures un plan d'organisation en cinq cent dix-sept articles. Je crois que rien de plus parfait n'est jamais sorti de la tête d'un homme.

Bonaparte fatiguait ses ministres par une correspondance active, journalière, qui portait sur les plus petits détails. Il éveillait néanmoins, par ce moyen, leur attention sur toutes les parties de leur administration. Il commandait quelquefois l'impossible et voulait être servi sur-le-champ. Il demandait des états qui, pour être exacts, auraient exigé un travail de plusieurs semaines, et il les demandait à l'heure, parce qu'il ne savait pas ajourner ses besoins. Si on se bornait à lui présenter des aperçus, on excitait son mécontentement. Il valait mieux mentir avec audace que de retarder pour pouvoir lui offrir la vérité. Je l'ai vu affecter une grande prédilection pour Regnaud de Saint-Jean d'Angely, parce que celui-ci répondait hardiment à

toutes ses questions et n'aurait pas été embarrassé s'il lui avait demandé combien de millions de mouches se trouvaient en Europe au mois d'août. C'est sur des bases aussi hasardées qu'on a établi plusieurs fois l'état des fabriques, celui de l'agriculture, etc., et c'est d'après cela qu'on donnait à la France pour quelques milliards de commerce et d'industrie dans les temps les plus calamiteux.

L'Empereur aimait à être obéi promptement et n'admettait aucune raison de retard. Il ordonnait des monuments et de grands travaux et en faisait souvent commencer l'exécution sans qu'il y eût ni plan ni devis.

Me promenant un jour avec lui dans les jardins de Malmaison, il me dit : « J'ai l'intention de faire de Paris la plus belle capitale du monde ; je veux que dans dix ans, il y ait une population de deux millions d'habitants. »

« — On n'improvise pas les populations, répondis-je ; sans doute, un grand souverain qui fixe sa résidence sur un point, qui

réunit autour de lui les principales administrations, qui forme de nombreux établissements pour la prospérité des arts, des sciences et du commerce, peut y agglomérer une population nombreuse; mais cela ne suffit pas encore pour réunir deux millions d'habitants. Il faut de grandes facilités pour les approvisionnements, des débouchés pour les produits de l'industrie, et rien de tout cela n'existe à Paris. Nos principaux approvisionnements se font par une rivière qui n'est point navigable trois mois d'hiver ni trois mois d'été. Paris est toujours au moment de manquer de subsistances. A la halle, il n'y a jamais que quatre à cinq mille sacs de farine par jour, et il en faut deux mille pour les besoins journaliers. Louis XIV, pénétré de ces vérités, avait conçu une grande idée, celle de jeter dans la Seine une partie de la Loire. Par ce moyen, la Seine était navigable dix mois de l'année, et la partie de la France située entre Orléans et les montagnes du Velay versait tous ses produits à Paris; mais, dans l'état actuel, Paris

nourrirait avec peine un million d'habitants; l'existence d'un plus grand nombre se voit compromise à chaque instant; livrez l'accroissement de la population à lui-même, il s'établira tel qu'il doit être; Paris offre assez d'appas aux gens riches et de ressources à l'homme de peine pour que l'autorité ne doive pas s'en mêler. » — « Soit! ces raisons sont solides;
« mais je veux faire quelque chose de grand
« et d'utile pour Paris. Quelles seraient vos
« idées à ce sujet? »

« — Donnez-lui de l'eau. »

« — Bah, de l'eau! Plusieurs fontaines et
« un grand fleuve coulent dans Paris. »

« — Il est vrai que des fontaines et un grand fleuve coulent dans Paris, mais il n'est pas moins vrai que l'eau s'y vend à la bouteille, et que c'est un impôt énorme que paye le peuple, car il faut une voie d'eau par jour pour les besoins de chaque ménage, ce qui, à 2 sous la voie, fait plus de 36 francs par an, et vous n'avez aujourd'hui ni fontaines publiques, ni abreuvoirs, ni moyen de laver les rues. »

« — Quels seraient vos moyens pour donner « de l'eau à Paris? »

« — Je vous en proposerai deux : le premier serait de construire trois pompes à feu de la force de quarante chevaux chacune, l'une au centre de Paris et les deux autres aux extrémités. La ville en ferait les frais, dont elle se couvrirait par une légère rétribution sur les habitants. Le second projet consisterait à amener la rivière de l'Ourcq à Paris : cette rivière, qui est à vingt-deux lieues, verse ses eaux dans la Marne, la Marne se vide dans la Seine, de sorte que l'Ourcq peut être aisément amenée au haut de la Villette, d'où ses eaux se répandraient dans Paris. »

« — J'adopte ce dernier projet; envoyez « chercher M. Gauthey (1) en rentrant chez « vous, et dites-lui de placer demain cinq « cents hommes à la Villette pour creuser le « canal (2). »

(1) Habile ingénieur des ponts et chaussées.

(2) Les choses n'allèrent pas tout à fait aussi vite, mais

Une autre fois, il mande Fontaine, son architecte, à onze heures du soir, et lui ordonne de conduire, le lendemain, à cinq heures du matin, cinq cents hommes à un endroit de la place du Carrousel qu'il lui indique, pour y élever un arc de triomphe en l'honneur de l'armée. On observe vainement qu'on n'a ni plan ni devis; il insiste, et le lendemain, à l'heure indiquée, les cinq cents hommes sont employés à remuer des terres. Duroc, à son lever, s'aperçoit de ce mouvement et croit que Daru, sans l'en prévenir, a commandé ce travail. Il le fait appeler; celui-ci témoigne autant de surprise que Duroc en avait éprouvé. Ils envoient chercher Fontaine, qui leur raconte ce qui s'était passé et leur demande de rentrer au plus vite chez lui pour s'occuper du plan et du devis.

Napoléon usait, sans compassion, les hom-

le lendemain M. Gauthey reçut l'ordre de se rendre sur les lieux et de parcourir la ligne pour faire un rapport. A son retour, le rapport fut approuvé et l'exécution ordonnée. On en estima approximativement la dépense à douze ou quinze millions.

mes qui le servaient soit dans le civil, soit dans le militaire. Il n'avait égard ni à l'âge, ni aux infirmités, ni à la fatigue. Comme il était toujours absolu et pressé, il n'accordait jamais le temps convenable pour préparer le travail qu'il demandait. On passait les nuits pour le servir, et il était rare qu'il fût jamais satisfait, encore plus rare qu'il eût l'air de vous tenir compte de vos fatigues. Je l'ai vu un jour, à un conseil tenu à Fontainebleau, molester fortement Champagny de ce qu'il n'avait pas pu lui apporter, ce jour-là, des renseignements qui exigeaient de longues et pénibles recherches dans les archives. Le ministre lui observa que l'archiviste, M. d'Hauterive, était malade. Sur ce propos, l'Empereur répliqua brusquement, en se tournant vers Montalivet, qui souffrait horriblement de la goutte : « Eh « bien, foutre! quand les commis sont ma- « lades, on les envoie à l'hôpital et on en « prend d'autres. »

Napoléon, qui était si impérieux et qui exigeait tant de la part de ses subordonnés,

comptait néanmoins leur temps pour rien. Il n'était pas rare qu'il fît attendre deux et trois heures, dans ses antichambres, les ministres ou les membres de ses conseils, quoiqu'il eût fixé l'heure lui-même. On le voyait souvent, lorsqu'il avait ouvert la séance du conseil de ses ministres, s'occuper longtemps d'objets étrangers au travail pour lequel on était convoqué; et, après plusieurs heures de digressions sur des matières étrangères, renvoyer le travail à un autre jour, ou le presser tellement qu'on avait à peine le temps de lire les titres des rapports. C'est surtout lorsqu'il était préoccupé d'un objet qu'il se livrait à ces digressions; il parlait pendant des heures entières sur cet objet et tâchait de former l'opinion de ses ministres pour qu'ils éclairassent le public et donnassent une explication favorable de tous les actes de son gouvernement.

Il développait, dans toutes ces circonstances, un grand talent et surtout une grande adresse. Il ne manquait jamais de motifs pour tâcher de légitimer les mesures les plus

arbitraires et souvent atroces. C'est surtout dans ces sortes de confidences qu'on voyait à découvert le caractère astucieux de Napoléon, les principes de sa politique et son opinion sur les hommes.

Comme il redoutait beaucoup l'opinion publique, il essayait de la former ou plutôt de la diriger non seulement dans le conseil de ses ministres, mais à la Cour, auprès de ses affidés, et dans son conseil d'État. Il croyait que l'opinion qu'il émettait deviendrait, par ce moyen, celle de la France et de l'Europe. C'est ainsi qu'il tâchait de justifier ses projets de guerre, ses actes de despotisme, etc. Mais, tout en admirant l'art avec lequel il cherchait à tromper ou à faire illusion, rarement on était convaincu.

Je me rappelle qu'à l'époque de la réunion du Piémont à l'empire français, il se rendit au Sénat, et que là il parla pendant une heure et demie sur l'importance et la nécessité de cette réunion. Il s'attacha surtout à prouver qu'elle était utile au Piémont, à l'Ita-

lie et aux souverains qui ne pouvaient voir qu'avec douleur l'un d'eux froissé entre deux républiques, la France et l'Italie. Il affecta de ne pas dire un mot des avantages qu'en retirerait la France, de sorte qu'il avait l'air de s'emparer du Piémont dans les vues de la politique européenne et dans l'intérêt des rois plutôt que dans ses intérêts propres. Cette réunion fut opérée immédiatement après le traité d'Amiens, et les Anglais refusèrent alors d'évacuer Malte, qui était une des conditions de la paix. L'Empereur cria beaucoup à la perfidie, et il crut aveugler l'Europe sur les véritables causes qui venaient d'amener une nouvelle guerre.

La dernière guerre avec la Russie n'avait pas de motifs plus légitimes. Malgré son système continental, il commerçait avec l'Angleterre en accordant des licences à plusieurs de ses bâtiments. La Russie voulut imiter son exemple. Il le trouva mauvais. L'empereur de Russie lui fit proposer de convenir du nombre de licences que chacun pourrait accorder

chaque année. Il rejeta cette proposition si raisonnable, et il marcha sur Moscou avec une armée de cinq cent mille hommes. Comme il nourrissait toujours le projet d'une domination universelle, il ne demandait jamais qu'un prétexte pour tromper la nation, en obtenir des sacrifices et marcher à l'accomplissement de ses desseins.

Napoléon avait une volonté inflexible. Il voulait que ses ordres fussent exécutés sans examen, sans résistance et sans observation; il exerçait ce despotisme à l'armée comme dans son intérieur. Il ne supportait pas qu'on refusât un emploi auquel il nommait sans jamais avoir consulté; le refus attirait constamment la disgrâce. On n'apprenait jamais une nomination par lui-même; ses plus intimes n'en étaient instruits que par les papiers publics ou par les ministres. Les ministres avaient peu de part à ses nominations; ils ne manquaient pas de lui présenter des listes pour les places vacantes; mais rarement il prenait sur ces listes. C'étaient toujours des

protégés de quelque général en faveur qui les obtenaient. Il s'embarrassait peu qu'ils eussent les talents nécessaires; il les nommait sans les connaître. Ainsi, d'un général disgracié, d'un colonel qui avait perdu une jambe, il faisait des receveurs généraux à Nîmes et à Rouen. Depuis six ou huit ans, il ne s'occupait même plus de nominations au conseil des ministres. Il faisait remettre les portefeuilles à M. Maret, secrétaire d'État; celui-ci profitait d'un moment pour obtenir des signatures, et il s'était arrogé un tel empire qu'il était parvenu non seulement à placer tous ses amis et parents, mais même tous ceux que ses connaissances lui recommandaient. Il fallait d'autant plus d'adresse pour en arriver à ce point, que Napoléon se défiait de ses alentours et qu'il craignait par-dessus tout qu'on crût qu'il pouvait être mené.

Lorsque l'Empereur croyait s'être attaché le chef d'une famille, il se montrait très économe de ses largesses pour les autres individus qui la composaient. Il réservait ses faveurs

pour attirer à lui d'autres familles qui paraissaient s'en éloigner. C'est surtout dans les places à la Cour qu'on voyait cette politique dans tout son jour. Il y avait appelé un des membres de presque toutes les familles anciennes, et il disait assez plaisamment qu'il en avait peuplé ses antichambres. En causant un jour avec une dame d'une grande maison de l'ancien régime qu'il avait attachée à l'Impératrice, il lui échappa de dire à cette dame qu'il n'y avait que les individus de sa caste qui sussent *servir*.

Il suivait rarement l'impulsion qu'on lui donnait, et j'ai vu combien il a fallu d'artifices pendant trois ou quatre jours pour le décider à ordonner la mort du duc d'Enghien; ceux qu'on accuse n'ont été que des agents forcés du crime; les vrais coupables ont trouvé le moyen de s'échapper de la scène. J'ai tout vu.

CHAPITRE II

MES VOYAGES AVEC BONAPARTE.

J'ai accompagné quatre fois le premier Consul dans les voyages qu'il a faits à l'intérieur de la France. Là, on pouvait le juger beaucoup mieux qu'au milieu de sa Cour, où, entouré de courtisans et préoccupé de grands intérêts politiques, il avait souvent de l'humeur et se livrait peu à des confidences. L'accueil qu'il recevait partout, l'enthousiasme qu'il excitait, le faisaient descendre jusqu'à la familiarité. Il recevait chez lui, se mêlait avec confiance aux groupes du peuple et parlait indistinctement à tout le monde. C'est là qu'il connaissait l'opinion publique; c'est là qu'il étudiait les besoins du peuple, et il ne tardait pas à y satisfaire.

Le premier voyage que j'ai fait avec lui a été à Lyon. Il y avait réuni sept à huits cents

mes qui le servaient soit dans le civil, soit dans le militaire. Il n'avait égard ni à l'âge, ni aux infirmités, ni à la fatigue. Comme il était toujours absolu et pressé, il n'accordait jamais le temps convenable pour préparer le travail qu'il demandait. On passait les nuits pour le servir, et il était rare qu'il fût jamais satisfait, encore plus rare qu'il eût l'air de vous tenir compte de vos fatigues. Je l'ai vu un jour, à un conseil tenu à Fontainebleau, molester fortement Champagny de ce qu'il n'avait pas pu lui apporter, ce jour-là, des renseignements qui exigeaient de longues et pénibles recherches dans les archives. Le ministre lui observa que l'archiviste, M. d'Hauterive, était malade. Sur ce propos, l'Empereur répliqua brusquement, en se tournant vers Montalivet, qui souffrait horriblement de la goutte : « Eh « bien, foutre! quand les commis sont ma« lades, on les envoie à l'hôpital et on en « prend d'autres. »

Napoléon, qui était si impérieux et qui exigeait tant de la part de ses subordonnés,

comptait néanmoins leur temps pour rien. Il n'était pas rare qu'il fît attendre deux et trois heures, dans ses antichambres, les ministres ou les membres de ses conseils, quoiqu'il eût fixé l'heure lui-même. On le voyait souvent, lorsqu'il avait ouvert la séance du conseil de ses ministres, s'occuper longtemps d'objets étrangers au travail pour lequel on était convoqué; et, après plusieurs heures de digressions sur des matières étrangères, renvoyer le travail à un autre jour, ou le presser tellement qu'on avait à peine le temps de lire les titres des rapports. C'est surtout lorsqu'il était préoccupé d'un objet qu'il se livrait à ces digressions; il parlait pendant des heures entières sur cet objet et tâchait de former l'opinion de ses ministres pour qu'ils éclairassent le public et donnassent une explication favorable de tous les actes de son gouvernement.

Il développait, dans toutes ces circonstances, un grand talent et surtout une grande adresse. Il ne manquait jamais de motifs pour tâcher de légitimer les mesures les plus

arbitraires et souvent atroces. C'est surtout dans ces sortes de confidences qu'on voyait à découvert le caractère astucieux de Napoléon, les principes de sa politique et son opinion sur les hommes.

Comme il redoutait beaucoup l'opinion publique, il essayait de la former ou plutôt de la diriger non seulement dans le conseil de ses ministres, mais à la Cour, auprès de ses affidés, et dans son conseil d'État. Il croyait que l'opinion qu'il émettait deviendrait, par ce moyen, celle de la France et de l'Europe. C'est ainsi qu'il tâchait de justifier ses projets de guerre, ses actes de despotisme, etc. Mais, tout en admirant l'art avec lequel il cherchait à tromper ou à faire illusion, rarement on était convaincu.

Je me rappelle qu'à l'époque de la réunion du Piémont à l'empire français, il se rendit au Sénat, et que là il parla pendant une heure et demie sur l'importance et la nécessité de cette réunion. Il s'attacha surtout à prouver qu'elle était utile au Piémont, à l'Ita-

lie et aux souverains qui ne pouvaient voir qu'avec douleur l'un d'eux froissé entre deux républiques, la France et l'Italie. Il affecta de ne pas dire un mot des avantages qu'en retirerait la France, de sorte qu'il avait l'air de s'emparer du Piémont dans les vues de la politique européenne et dans l'intérêt des rois plutôt que dans ses intérêts propres. Cette réunion fut opérée immédiatement après le traité d'Amiens, et les Anglais refusèrent alors d'évacuer Malte, qui était une des conditions de la paix. L'Empereur cria beaucoup à la perfidie, et il crut aveugler l'Europe sur les véritables causes qui venaient d'amener une nouvelle guerre.

La dernière guerre avec la Russie n'avait pas de motifs plus légitimes. Malgré son système continental, il commerçait avec l'Angleterre en accordant des licences à plusieurs de ses bâtiments. La Russie voulut imiter son exemple. Il le trouva mauvais. L'empereur de Russie lui fit proposer de convenir du nombre de licences que chacun pourrait accorder

Dans une bataille dont l'issue tenait à une belle charge de cavalerie, il ordonna au général Nansouty de charger à la tête de la cavalerie de la garde en disant : « Plutôt que de ne pas enfoncer l'ennemi, faites-les périr tous, je ne les ai pas dorés pour eux. »

Lorsqu'on lui annonça que le général de Latour-Maubourg venait d'avoir la cuisse emportée, il se borna à demander froidement : « Qui le remplace ? »

Se promenant sur le champ de bataille d'Eylau, couvert de vingt-neuf mille cadavres, il les retournait avec le pied et disait aux généraux qui l'entouraient : « C'est de la petite espèce. »

A son retour de la déroute de Leipzig, il accoste M. Laplace : « Ah! vous avez bien « maigri. — Sire, j'ai perdu ma fille. — Oh! « il n'y a pas de quoi maigrir. Vous êtes géo-« mètre; soumettez cet événement au calcul, « et vous verrez que tout cela égale zéro. »

C'est à cette insensibilité qu'on doit rapporter plusieurs des actions de sa vie. Il m'a dit sou-

vent que, pour bien administrer, il fallait mettre son cœur dans sa tête.

Napoléon n'avait aucun attachement pour sa famille. C'est par vanité qu'il l'a élevée, mais non par sentiment du mérite d'aucun des individus qui la composent, ni par affection pour aucun. Il ne paraissait sensible au débordement de ses sœurs que lorsqu'elles s'avilissaient dans leurs amours. Il parlait souvent avec mépris de ses frères. Je me rappelle qu'il entrait un jour au conseil des ministres, les papiers anglais à la main. On lui demanda s'il y avait quelque chose de nouveau. « On dit que Jérôme a « été pris, à telle hauteur, à son retour de la « Martinique. Je n'en crois rien; mais si les « Anglais croient qu'un événement de cette « nature changerait quelque chose à ma poli- « tique, ils se trompent. Car je verrais toute « ma famille à la bouche d'un canon que je ne « modifierais pas la proposition la plus indiffé- « rente. »

Lorsqu'il croyait avoir à se plaindre de quelqu'un de ses frères, il lui échappait souvent de

dire « qu'il était bien malheureux de n'être pas « bâtard ».

Ses frères avaient tous son opiniâtreté sans avoir les mêmes qualités ni les autres défauts. Joseph paraissait avoir plus de bonhomie et moins d'ambition ; totalement livré à son goût pour les femmes et à son amour pour une vie oisive, il a été lancé comme malgré lui dans la carrière de l'ambition. Joseph avait moins d'esprit que ses frères, mais il ne manquait pas de bon sens et de raison ; placé dans la classe des hommes opulents, il eût été heureux et d'une société aisée et douce.

Louis avait de l'esprit, de l'instruction et de la philosophie ; son état maladif le disposait peu à se jeter dans la carrière de l'ambition, et il tâchait d'adoucir les ordres sévères de son frère par tous les moyens possibles. Il a abdiqué le trône de Hollande dès qu'il a vu que son frère lui prescrivait des mesures que son honneur et ses principes ne lui permettaient pas d'exécuter. Et du moment qu'il en a été descendu, il a vécu en simple particulier ; il a refusé la dotation de

deux millions qu'on lui avait assignée en France. Il s'est constamment refusé à toutes les propositions d'honneurs et de fortune qui lui ont été faites.

Lucien avait beaucoup d'esprit, des connaissances et beaucoup de caractère; il s'est brouillé de bonne heure avec son frère Napoléon, parce qu'il n'a jamais voulu plier sous ses principes ni sous sa volonté. Il se croyait fait pour occuper le premier rang et s'indignait de se trouver en seconde ligne. On a mal à propos attribué son éloignement à son peu d'ambition; il a reparu dès qu'il a cru qu'il pouvait jouer un grand rôle, et lorsqu'il s'est rendu à Paris, après le retour de son frère, il a cru pouvoir le forcer à abdiquer, à établir une régence et à s'en faire élire président.

Jérôme avait de l'esprit naturel, mais il est difficile de trouver un jeune homme plus orgueilleux, plus mal élevé, plus ignorant et plus ambitieux. Lorsque son frère fut placé à la tête du gouvernement, il avait à peine douze ans, et il a été nourri, depuis cette époque, dans

l'adulation et la débauche. C'était le plus servile de tous les courtisans de Napoléon, qui payait cette docilité par toutes les faveurs qui étaient en son pouvoir.

Il n'a pas pu échapper à un esprit observateur que tous les individus de cette nombreuse famille sont montés sur des trônes, comme s'ils avaient récupéré une propriété. Lorsque Napoléon fut proclamé Empereur par le Sénat, il parla de son peuple et de ses sujets, dans la réponse qu'il adressa à ce corps, sans émotion, sans étonnement, sans embarras, tout comme eût pu le faire Louis XIV après soixante ans de règne. Les frères, les sœurs, beaux-frères prenaient un trône comme on recueille un héritage; et, chose étrange, il n'en est aucun qui n'ait montré du mécontentement sur la modicité du lot qui lui était échu. La cour de ces rois du jour prenait aussitôt le ton de la cour la plus somptueuse de l'Asie. L'étiquette la plus sévère y était observée, le cérémonial le plus imposant y était prescrit. C'étaient trente à quarante dames des premières maisons qui formaient le

cortège des femmes. C'étaient des chambellans par centaines, des princes, des maréchaux et les nombreux grands officiers de la couronne qui escortaient les nouveaux souverains.

La politique avait eu un peu de part à l'établissement de ce luxe effréné. Napoléon avait toujours cru que le peuple s'en laissait imposer par ces dehors, et que les grands mesuraient presque toujours leur soumission et leur respect sur la distance à laquelle on les tenait. « Ce n'est pas sans raison, disait-il un jour, que « l'Église a bâti des temples et couvert les « prêtres d'or et de pierreries dans toutes « les cérémonies religieuses. Ces dehors im- « posants annoncent la majesté de leur Dieu « et commandent le respect et la vénération. « Les empereurs de Russie, ajoutait-il, sont « accessibles à leurs sujets. Aussi les étran- « gle-t-on dans leur lit, dès qu'il se forme deux « partis à la cour. J'en ai fait des observa- « tions à l'empereur Alexandre, et je crois « l'avoir déterminé à établir au moins une « bonne police à Pétersbourg. »

Nous avons déjà observé que Napoléon n'avait aucune instruction. Les auteurs grecs et latins lui étaient presque inconnus. Il avait rapidement parcouru quelques historiens dont il avait retenu quelques faits; il s'était formé une opinion à la hâte; et les autorités les plus respectables, l'approbation unanime des siècles ne pouvaient opérer aucun changement dans ses idées. Tacite était, selon lui, le plus mauvais historien de l'antiquité; peut-être s'en était-il formé cette opinion d'après le tableau que cet auteur fait de Tibère. Horace n'était bon que pour des sybarites. Homère seul avait son hommage. Parmi les modernes, il admirait peu Voltaire, Racine et Rousseau. Corneille était celui de nos poètes qu'il estimait le plus. Il lisait rapidement presque tous les ouvrages qui paraissaient; il en approuvait peu et faisait supprimer tous ceux dont la morale ou les principes lui avaient déplu. C'était cette intéressante Joséphine qui était son lecteur ordinaire. Ils ne voyageaient jamais ensemble sans qu'on mît dans la voiture tous les livres nouveaux, que

Joséphine avait l'extrême patience de lui lire en route. Madame de Genlis recevait une pension de six mille francs pour lui rédiger des extraits de tous les romans, et elle lui fournissait un bulletin par semaine.

Napoléon se faisait traduire les journaux anglais, tous les jours, par l'un de ses secrétaires. Dans le principe, on supprimait toutes les diatribes qu'on se permettait contre sa personne et sa famille. Il voulut enfin tout connaître, et on traduisait littéralement et sans altération. Napoléon avait presque sur tout des systèmes ou des préjugés qui déterminaient sa conduite. Je l'ai vu déclamer violemment contre la médecine; mais une humeur dartreuse s'étant portée sur sa poitrine, le médecin Corvisart la ramena à la peau, en lui appliquant des vésicatoires. Ce phénomène le surprit beaucoup, et dès lors il disait qu'il croyait aux médecins, persistant toujours avec opiniâtreté dans son premier dire contre la médecine; ce qui forme un propos vide de sens, car, qu'est-ce que le médecin sans la médecine?

Napoléon ne croyait ni à la vertu, ni à la probité. Il appelait souvent ces deux mots des *abstractions;* c'est ce qui le rendait si défiant et si immoral. Sa politique n'était qu'astuce et tromperie. Obligé quelquefois de céder aux circonstances, il signait des traités et ne faisait qu'ajourner ses projets ultérieurs. Un de ses ministres, le félicitant après le traité de Tilsit, lui observa que ce traité le rendrait maître de l'Europe. L'Empereur lui répondit : « Et « vous aussi, vous êtes peuple! Je ne serai « maître que lorsque j'en aurai signé le traité « à Constantinople. Et le traité que je viens « de signer me retarde d'un an. »

Lorsqu'on connaît le caractère et l'insensibilité de Napoléon, on voit évidemment que l'amour n'a jamais dû exercer sur lui un bien puissant empire. Deux ou trois femmes d'un caractère doux et aimable ont paru le fixer plus longtemps, et lui ont arraché des égards, mais jamais l'amour n'est entré dans ses liaisons. Au milieu de son débordement, il con-

servait constamment une prédilection pour Joséphine, et disait assez plaisamment qu'il fallait toujours qu'il en revînt à elle. A la vérité, il ne laissait pas ignorer que ce retour était moins motivé par un véritable attachement que par des circonstances qui lui rendaient cette femme plus agréable.

L'Empereur estimait sincèrement l'archiduchesse Marie-Louise. Il disait souvent : « Si la France connaissait tout le mérite de « cette femme, elle se prosternerait à ses « genoux. » Et cet aveu ne sera contredit par aucune des personnes qui ont pu la voir de près : modeste, raisonnable, bonne, généreuse, compatissante, étrangère à toute intrigue, elle avait toutes les vertus. L'éloge le plus parfait qu'on puisse faire de cette femme, c'est que, pendant quatre ans que nous l'avons possédée, la malignité, assez naturelle aux Français, n'a pas trouvé à s'exercer sur elle.

Napoléon ne parlait bien aucune langue. Sa langue maternelle était le corse, qui est un

jargon italien, et lorsqu'il s'exprimait en français, on s'apercevait aisément qu'il était étranger. Il ne lisait et ne parlait ni l'anglais ni l'allemand. Il n'avait même appris aucun mot de cette dernière langue, quoiqu'il eût séjourné à plusieurs reprises dans ce pays.

Napoléon s'occupait des petites choses avec le même soin qu'il donnait aux grandes. Il ordonnait et réglait lui-même le cérémonial de sa Cour. Il prescrivait tout ce qui concernait ses voyages jusque dans les moindres détails. Lorsque l'Impératrice voyageait, il lui dressait un itinéraire dont il lui était défendu de s'écarter. Il déterminait le nombre des voitures qui devaient l'accompagner. Il arrêtait leur ordre de marche et le nombre de chevaux qui devaient être attelés à chacune. Il lui dictait les réponses qui devaient être faites à chaque députation, lui désignait le logement qu'elle devait occuper dans chaque ville, la qualité des personnes qu'elle devait admettre à sa table. J'ai vu plusieurs de ces agendas : on aurait quelque peine aujour-

d'hui à croire qu'ils aient été écrits sous sa dictée. J'ai été deux fois son secrétaire pour cet objet. Une fois entre autres, Joséphine devait aller prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Le premier Consul me fit appeler et me dit : « Joséphine part demain pour les eaux. « Cette femme est bonne et facile; il faut lui « dicter sa marche et tracer sa conduite; écri- « vez. » Il me dicta vingt et une pages de grand papier.

Il écrivait de manière à ne pouvoir être lu, de sorte qu'il dictait toutes ses dépêches; mais il dictait avec une telle rapidité que personne ne pouvait le suivre dans ses expéditions. J'ai été mis souvent à cette cruelle épreuve pendant deux et trois heures de suite. Un jour, le premier Consul me dit qu'il voulait former une école militaire à Fontainebleau et me fit connaître les principales dispositions de cet établissement. Il m'ordonna de rédiger le tout par articles et de le lui apporter le lendemain. Je passai la nuit au travail et je le lui portai à l'heure indi-

quée. Il le lut et me dit que c'était bien, mais que ce n'était pas complet. Il me fit asseoir et me dicta pendant deux à trois heures un plan d'organisation en cinq cent dix-sept articles. Je crois que rien de plus parfait n'est jamais sorti de la tête d'un homme.

Bonaparte fatiguait ses ministres par une correspondance active, journalière, qui portait sur les plus petits détails. Il éveillait néanmoins, par ce moyen, leur attention sur toutes les parties de leur administration. Il commandait quelquefois l'impossible et voulait être servi sur-le-champ. Il demandait des états qui, pour être exacts, auraient exigé un travail de plusieurs semaines, et il les demandait à l'heure, parce qu'il ne savait pas ajourner ses besoins. Si on se bornait à lui présenter des aperçus, on excitait son mécontentement. Il valait mieux mentir avec audace que de retarder pour pouvoir lui offrir la vérité. Je l'ai vu affecter une grande prédilection pour Regnaud de Saint-Jean d'Angely, parce que celui-ci répondait hardiment à

toutes ses questions et n'aurait pas été embarrassé s'il lui avait demandé combien de millions de mouches se trouvaient en Europe au mois d'août. C'est sur des bases aussi hasardées qu'on a établi plusieurs fois l'état des fabriques, celui de l'agriculture, etc., et c'est d'après cela qu'on donnait à la France pour quelques milliards de commerce et d'industrie dans les temps les plus calamiteux.

L'Empereur aimait à être obéi promptement et n'admettait aucune raison de retard. Il ordonnait des monuments et de grands travaux et en faisait souvent commencer l'exécution sans qu'il y eût ni plan ni devis.

Me promenant un jour avec lui dans les jardins de Malmaison, il me dit : « J'ai l'intention de faire de Paris la plus belle capitale du monde ; je veux que dans dix ans, il y ait une population de deux millions d'habitants. »

« — On n'improvise pas les populations, répondis-je ; sans doute, un grand souverain qui fixe sa résidence sur un point, qui

réunit autour de lui les principales administrations, qui forme de nombreux établissements pour la prospérité des arts, des sciences et du commerce, peut y agglomérer une population nombreuse; mais cela ne suffit pas encore pour réunir deux millions d'habitants. Il faut de grandes facilités pour les approvisionnements, des débouchés pour les produits de l'industrie, et rien de tout cela n'existe à Paris. Nos principaux approvisionnements se font par une rivière qui n'est point navigable trois mois d'hiver ni trois mois d'été. Paris est toujours au moment de manquer de subsistances. A la halle, il n'y a jamais que quatre à cinq mille sacs de farine par jour, et il en faut deux mille pour les besoins journaliers. Louis XIV, pénétré de ces vérités, avait conçu une grande idée, celle de jeter dans la Seine une partie de la Loire. Par ce moyen, la Seine était navigable dix mois de l'année, et la partie de la France située entre Orléans et les montagnes du Velay versait tous ses produits à Paris; mais, dans l'état actuel, Paris

nourrirait avec peine un million d'habitants; l'existence d'un plus grand nombre se voit compromise à chaque instant; livrez l'accroissement de la population à lui-même, il s'établira tel qu'il doit être; Paris offre assez d'appas aux gens riches et de ressources à l'homme de peine pour que l'autorité ne doive pas s'en mêler. » — « Soit! ces raisons sont solides;
« mais je veux faire quelque chose de grand
« et d'utile pour Paris. Quelles seraient vos
« idées à ce sujet? »

« — Donnez-lui de l'eau. »

« — Bah, de l'eau! Plusieurs fontaines et
« un grand fleuve coulent dans Paris. »

« — Il est vrai que des fontaines et un grand fleuve coulent dans Paris, mais il n'est pas moins vrai que l'eau s'y vend à la bouteille, et que c'est un impôt énorme que paye le peuple, car il faut une voie d'eau par jour pour les besoins de chaque ménage, ce qui, à 2 sous la voie, fait plus de 36 francs par an, et vous n'avez aujourd'hui ni fontaines publiques, ni abreuvoirs, ni moyen de laver les rues. »

« — Quels seraient vos moyens pour donner « de l'eau à Paris? »

« — Je vous en proposerai deux : le premier serait de construire trois pompes à feu de la force de quarante chevaux chacune, l'une au centre de Paris et les deux autres aux extrémités. La ville en ferait les frais, dont elle se couvrirait par une légère rétribution sur les habitants. Le second projet consisterait à amener la rivière de l'Ourcq à Paris : cette rivière, qui est à vingt-deux lieues, verse ses eaux dans la Marne, la Marne se vide dans la Seine, de sorte que l'Ourcq peut être aisément amenée au haut de la Villette, d'où ses eaux se répandraient dans Paris. »

« — J'adopte ce dernier projet; envoyez « chercher M. Gauthey (1) en rentrant chez « vous, et dites-lui de placer demain cinq « cents hommes à la Villette pour creuser le « canal (2). »

(1) Habile ingénieur des ponts et chaussées.

(2) Les choses n'allèrent pas tout à fait aussi vite, mais

Une autre fois, il mande Fontaine, son architecte, à onze heures du soir, et lui ordonne de conduire, le lendemain, à cinq heures du matin, cinq cents hommes à un endroit de la place du Carrousel qu'il lui indique, pour y élever un arc de triomphe en l'honneur de l'armée. On observe vainement qu'on n'a ni plan ni devis; il insiste, et le lendemain, à l'heure indiquée, les cinq cents hommes sont employés à remuer des terres. Duroc, à son lever, s'aperçoit de ce mouvement et croit que Daru, sans l'en prévenir, a commandé ce travail. Il le fait appeler; celui-ci témoigne autant de surprise que Duroc en avait éprouvé. Ils envoient chercher Fontaine, qui leur raconte ce qui s'était passé et leur demande de rentrer au plus vite chez lui pour s'occuper du plan et du devis.

Napoléon usait, sans compassion, les hom-

le lendemain M. Gauthey reçut l'ordre de se rendre sur les lieux et de parcourir la ligne pour faire un rapport. A son retour, le rapport fut approuvé et l'exécution ordonnée. On en estima approximativement la dépense à douze ou quinze millions.

mes qui le servaient soit dans le civil, soit dans le militaire. Il n'avait égard ni à l'âge, ni aux infirmités, ni à la fatigue. Comme il était toujours absolu et pressé, il n'accordait jamais le temps convenable pour préparer le travail qu'il demandait. On passait les nuits pour le servir, et il était rare qu'il fût jamais satisfait, encore plus rare qu'il eût l'air de vous tenir compte de vos fatigues. Je l'ai vu un jour, à un conseil tenu à Fontainebleau, molester fortement Champagny de ce qu'il n'avait pas pu lui apporter, ce jour-là, des renseignements qui exigeaient de longues et pénibles recherches dans les archives. Le ministre lui observa que l'archiviste, M. d'Hauterive, était malade. Sur ce propos, l'Empereur répliqua brusquement, en se tournant vers Montalivet, qui souffrait horriblement de la goutte : « Eh « bien, foutre! quand les commis sont ma- « lades, on les envoie à l'hôpital et on en « prend d'autres. »

Napoléon, qui était si impérieux et qui exigeait tant de la part de ses subordonnés,

comptait néanmoins leur temps pour rien. Il n'était pas rare qu'il fît attendre deux et trois heures, dans ses antichambres, les ministres ou les membres de ses conseils, quoiqu'il eût fixé l'heure lui-même. On le voyait souvent, lorsqu'il avait ouvert la séance du conseil de ses ministres, s'occuper longtemps d'objets étrangers au travail pour lequel on était convoqué; et, après plusieurs heures de digressions sur des matières étrangères, renvoyer le travail à un autre jour, ou le presser tellement qu'on avait à peine le temps de lire les titres des rapports. C'est surtout lorsqu'il était préoccupé d'un objet qu'il se livrait à ces digressions; il parlait pendant des heures entières sur cet objet et tâchait de former l'opinion de ses ministres pour qu'ils éclairassent le public et donnassent une explication favorable de tous les actes de son gouvernement.

Il développait, dans toutes ces circonstances, un grand talent et surtout une grande adresse. Il ne manquait jamais de motifs pour tâcher de légitimer les mesures les plus

arbitraires et souvent atroces. C'est surtout dans ces sortes de confidences qu'on voyait à découvert le caractère astucieux de Napoléon, les principes de sa politique et son opinion sur les hommes.

Comme il redoutait beaucoup l'opinion publique, il essayait de la former ou plutôt de la diriger non seulement dans le conseil de ses ministres, mais à la Cour, auprès de ses affidés, et dans son conseil d'État. Il croyait que l'opinion qu'il émettait deviendrait, par ce moyen, celle de la France et de l'Europe. C'est ainsi qu'il tâchait de justifier ses projets de guerre, ses actes de despotisme, etc. Mais, tout en admirant l'art avec lequel il cherchait à tromper ou à faire illusion, rarement on était convaincu.

Je me rappelle qu'à l'époque de la réunion du Piémont à l'empire français, il se rendit au Sénat, et que là il parla pendant une heure et demie sur l'importance et la nécessité de cette réunion. Il s'attacha surtout à prouver qu'elle était utile au Piémont, à l'Ita-

lie et aux souverains qui ne pouvaient voir qu'avec douleur l'un d'eux froissé entre deux républiques, la France et l'Italie. Il affecta de ne pas dire un mot des avantages qu'en retirerait la France, de sorte qu'il avait l'air de s'emparer du Piémont dans les vues de la politique européenne et dans l'intérêt des rois plutôt que dans ses intérêts propres. Cette réunion fut opérée immédiatement après le traité d'Amiens, et les Anglais refusèrent alors d'évacuer Malte, qui était une des conditions de la paix. L'Empereur cria beaucoup à la perfidie, et il crut aveugler l'Europe sur les véritables causes qui venaient d'amener une nouvelle guerre.

La dernière guerre avec la Russie n'avait pas de motifs plus légitimes. Malgré son système continental, il commerçait avec l'Angleterre en accordant des licences à plusieurs de ses bâtiments. La Russie voulut imiter son exemple. Il le trouva mauvais. L'empereur de Russie lui fit proposer de convenir du nombre de licences que chacun pourrait accorder

chaque année. Il rejeta cette proposition si raisonnable, et il marcha sur Moscou avec une armée de cinq cent mille hommes. Comme il nourrissait toujours le projet d'une domination universelle, il ne demandait jamais qu'un prétexte pour tromper la nation, en obtenir des sacrifices et marcher à l'accomplissement de ses desseins.

Napoléon avait une volonté inflexible. Il voulait que ses ordres fussent exécutés sans examen, sans résistance et sans observation; il exerçait ce despotisme à l'armée comme dans son intérieur. Il ne supportait pas qu'on refusât un emploi auquel il nommait sans jamais avoir consulté; le refus attirait constamment la disgrâce. On n'apprenait jamais une nomination par lui-même; ses plus intimes n'en étaient instruits que par les papiers publics ou par les ministres. Les ministres avaient peu de part à ses nominations; ils ne manquaient pas de lui présenter des listes pour les places vacantes; mais rarement il prenait sur ces listes. C'étaient toujours des

protégés de quelque général en faveur qui les obtenaient. Il s'embarrassait peu qu'ils eussent les talents nécessaires; il les nommait sans les connaître. Ainsi, d'un général disgracié, d'un colonel qui avait perdu une jambe, il faisait des receveurs généraux à Nîmes et à Rouen. Depuis six ou huit ans, il ne s'occupait même plus de nominations au conseil des ministres. Il faisait remettre les portefeuilles à M. Maret, secrétaire d'État; celui-ci profitait d'un moment pour obtenir des signatures, et il s'était arrogé un tel empire qu'il était parvenu non seulement à placer tous ses amis et parents, mais même tous ceux que ses connaissances lui recommandaient. Il fallait d'autant plus d'adresse pour en arriver à ce point, que Napoléon se défiait de ses alentours et qu'il craignait par-dessus tout qu'on crût qu'il pouvait être mené.

Lorsque l'Empereur croyait s'être attaché le chef d'une famille, il se montrait très économe de ses largesses pour les autres individus qui la composaient. Il réservait ses faveurs

pour attirer à lui d'autres familles qui paraissaient s'en éloigner. C'est surtout dans les places à la Cour qu'on voyait cette politique dans tout son jour. Il y avait appelé un des membres de presque toutes les familles anciennes, et il disait assez plaisamment qu'il en avait peuplé ses antichambres. En causant un jour avec une dame d'une grande maison de l'ancien régime qu'il avait attachée à l'Impératrice, il lui échappa de dire à cette dame qu'il n'y avait que les individus de sa caste qui sussent *servir*.

Il suivait rarement l'impulsion qu'on lui donnait, et j'ai vu combien il a fallu d'artifices pendant trois ou quatre jours pour le décider à ordonner la mort du duc d'Enghien; ceux qu'on accuse n'ont été que des agents forcés du crime; les vrais coupables ont trouvé le moyen de s'échapper de la scène. J'ai tout vu.

CHAPITRE II

MES VOYAGES AVEC BONAPARTE.

J'ai accompagné quatre fois le premier Consul dans les voyages qu'il a faits à l'intérieur de la France. Là, on pouvait le juger beaucoup mieux qu'au milieu de sa Cour, où, entouré de courtisans et préoccupé de grands intérêts politiques, il avait souvent de l'humeur et se livrait peu à des confidences. L'accueil qu'il recevait partout, l'enthousiasme qu'il excitait, le faisaient descendre jusqu'à la familiarité. Il recevait chez lui, se mêlait avec confiance aux groupes du peuple et parlait indistinctement à tout le monde. C'est là qu'il connaissait l'opinion publique; c'est là qu'il étudiait les besoins du peuple, et il ne tardait pas à y satisfaire.

Le premier voyage que j'ai fait avec lui a été à Lyon. Il y avait réuni sept à huits cents

députés italiens et m'avait ordonné d'y appeler trente préfets des départements voisins. Son projet était d'y organiser la république Cisalpine, à la tête de laquelle on était convenu de placer M. Melzi, considéré de tous les partis. Après deux ou trois conférences, il crut devoir s'adjuger la présidence et se proclama président dans une assemblée générale. Peu de temps après, il nomma M. Melzi duc de Lodi.

Tous les soirs, à neuf heures, il avait une conférence avec les préfets. Chacun rendait compte de son administration. Il les questionnait sur les besoins et les ressources de leurs départements, sur le genre et l'état de l'industrie, sur l'opinion qui régnait, et prenait une idée fort exacte de la capacité de chacun. Ces conférences duraient deux heures, après quoi il les invitait à prendre du thé. Je n'ai jamais vu Napoléon développer plus de sagacité que dans ces conférences; aussi, les préfets en étaient étonnés. Il était rare qu'à la fin de chaque séance il ne me signalât quelque préfet comme digne d'être avancé, avec in-

jonction de le lui présenter à la première occasion.

Il visita les principales fabriques de la ville; il questionnait surtout les fabricants sur les débouchés de leur industrie et particulièrement sur les moyens de les augmenter.

Pendant son séjour, il rétablit l'hospice de Saint-Bernard; il dota l'établissement de vingt-deux mille francs et ordonna qu'on rachetât tout ce qu'on en avait vendu. C'est là qu'il conçut le projet de tous ces grands travaux de communication qu'il a exécutés par la suite.

C'est encore à Lyon qu'il reçut la visite de plusieurs généraux et savants qui revenaient d'Égypte. Il les accueillit tous avec bonté, et leur promit de s'occuper de leur sort.

Dans le voyage que je fis en Normandie avec Napoléon, il partit de Saint-Cloud à bidet, suivi de son courrier favori *Moustache*. Il arriva quatre heures avant les voitures. Nous eûmes, dans la route, bien de la peine à nous débarrasser des fêtes et compliments

qu'on avait préparés partout pour sa réception. On se refusait à croire qu'il eût passé incognito.

Arrivé à Rouen, je le trouvai dans son bain. C'était là son usage; il prétendait, je l'ai dit ailleurs, que l'eau lui rendait les forces qu'il avait perdues par la fatigue. Aussi trouvait-il un bain préparé partout où il s'arrêtait.

Le lendemain, il entendit la messe de l'archevêque Cambacérès. Rentré dans son cabinet, il me fit appeler et me dit avec humeur : « Cet homme ne m'a pas fait les honneurs « qu'on rend aux souverains, il ne m'a pas « offert la patène à baiser : ce n'est pas que je « ne me moque de sa patène, mais je veux qu'on « rende à César ce qui appartient à César. » Rentré dans le salon, j'y trouvai l'archevêque, à qui je rapportai la plainte de Napoléon. Celui-ci me répondit qu'il avait fait tout ce que prescrivaient ses livres en pareil cas. Je transmis de suite cette réponse au premier Consul, qui s'en contenta, parce qu'il vit qu'il n'y avait pas de mauvaise intention. Il reçut

ensuite toutes les autorités constituées et causa avec elles pendant six heures.

Il invita à dîner les chefs des principales autorités. Pendant le repas, Napoléon fit tomber la conversation sur le traité de commerce de 1789 avec les Anglais, qu'il improuva beaucoup. M. Beugnot, préfet, en prit la défense; la dispute s'échauffa, et lorsque je vis qu'elle commençait à dépasser les bornes de la discussion, je pris la parole et je ramenai la question à son véritable point de vue, en faisant observer que les Anglais n'avaient pas agi de bonne foi dans l'exécution. Le premier Consul changea de conversation et parla de la campagne de Henri IV en Normandie. Le général Suchet, qui commandait à Rouen, parla de cette campagne avec une telle supériorité de talent que Napoléon l'écouta pendant une demi-heure sans mot dire. Après le dîner, le premier Consul me prit à part et me dit : « Vous m'avez présenté Beugnot comme « un homme d'esprit; c'est un pur idéologue. « Je ne le chargerai jamais de conclure un

« traité de commerce. Quant à Suchet, il a « beaucoup ajouté à l'idée que j'avais de « lui. »

Le lendemain, nous sortîmes à huit heures pour aller visiter les principales fabriques, et nous ne rentrâmes que pour dîner. Dans une fabrique de teinture de coton, le fabricant se plaignait de ne pas faire constamment des couleurs unies. Je lui en fis connaître la cause : je lui dis qu'il tordait inégalement les matteaux de coton; je mis la main à l'œuvre et tordis un matteau. Cette leçon égaya beaucoup Napoléon et étonna les ouvriers. Partout il questionnait sur les matières qu'on employait, les procédés qu'on suivait, le prix de chaque objet, les salaires des ouvriers, etc.

Le lendemain, nous fûmes au Havre, où, sur l'observation qu'on lui fit que l'entrée du port s'ensablait, il ordonna la construction d'une écluse de chasse qui a rendu les plus grands services. Il ordonna une réunion des principaux négociants pour le même jour; là se débattirent les plus grands intérêts du com-

merce. Il distingua surtout M. Fouache, qui, par la profondeur de ses vues et l'étendue de ses lumières, éclaira toutes les questions mises en discussion; il m'avoua, en sortant de cette assemblée, que c'était la première fois qu'on l'avait convaincu que le commerce était une science.

Du Havre, il se rendit à Honfleur, et revint à Paris par Dieppe et Compiègne.

Dans un voyage que nous fîmes en Belgique et qui dura quarante-cinq jours, il m'avait demandé l'état statistique de toutes les villes où il devait s'arrêter. Cet état lui servit dans plusieurs circonstances. A Gand, par exemple, en récapitulant devant le conseil municipal les principales ressources de leur ville, il leur dit qu'ils avaient treize raffineries dans leur enceinte. Le maire observa qu'il n'y en avait que neuf. Mais un des conseillers repartit qu'il y en avait effectivement treize. On les compta, et le conseiller eut raison. Le maire se confondit en excuses, étonné de ce que Na-

poléon connaissait mieux sa ville que lui, qui l'administrait depuis dix ans.

En traversant la Belgique, depuis Lille jusqu'à Anvers, Napoléon s'extasiait à chaque instant de la beauté, de la richesse et de l'élégance des villages qu'il traversait. Partout, deux à trois cents demoiselles, vêtues de blanc, ornées de fleurs, et autant de cavaliers montés sur des chevaux superbes, venaient au-devant de lui et de sa femme. Ce fut surtout en entrant dans le beau village de Saint-Nicolas, qui contient 18,080 habitants, qu'il éprouva une de ces émotions qu'il est impossible d'oublier. C'était un jour de marché; la place, une des plus grandes qu'il y ait au monde, était couverte de blé; tous les toits et les fenêtres étaient garnis de spectateurs. Napoléon ayant demandé à la municipalité s'ils ne désiraient pas une sous-préfecture et un tribunal, il lui fut répondu que tout cela ne valait pas pour eux un jour de marché.

En traversant l'Escaut, de la tête de Flandre à Anvers, Napoléon demanda quelle était la

profondeur du fleuve. On lui répondit : « Vingt-deux pieds. » Il ajouta : « La profondeur est-« elle la même jusqu'à Flessingue? » On lui dit que oui. Se tournant vers le ministre de la marine : « Combien de pieds d'eau prennent « les vaisseaux de 14? » — « Vingt-deux pieds quand ils ne sont pas armés, et vingt-cinq lorsqu'ils le sont. » — « Cela me suffit. Je veux « faire ici un grand port de construction, « capable de recevoir vingt-deux cales. » S'adressant à moi : « Demain, vous m'achè-« terez ce grand couvent qui est là, vis-à-vis, « et toutes les maisons contiguës. » Et au ministre de la marine : « Vous achèterez tout « le terrain nécessaire pour placer vingt-deux « cales. » Tout fut fait le lendemain. Il ordonna à Decrès de faire partir six cents forçats de Brest et de traiter pour vingt-cinq millions de fournitures.

Le premier Consul avait pour principe qu'il fallait établir les chantiers de construction à l'embouchure des grandes rivières, parce que les approvisionnements y étaient

plus faciles; il voulait ne consacrer les grands ports qu'au radoubage. Il avait commencé des travaux au port de Bouc, pour en faire son port de construction dans la Méditerranée. Il a fait sonder l'embouchure de la Loire, qui ne lui a pas présenté assez de profondeur. Il disait souvent qu'en temps de guerre le pied cube de bois, rendu à Brest par terre, lui coûtait dix francs. Il se rendit à Flessingue, où il ordonna pour huit à dix millions de travaux, soit pour assainir la ville, soit pour agrandir le port. Ainsi fut improvisé le plus bel établissement maritime qu'il y eût en Europe, et qui a coûté plus de quatre cents millions.

L'enthousiasme que Napoléon produisit dans Anvers se concevrait difficilement. La froide réception qu'avait faite ce peuple à Joseph II, il y avait peu d'années, contrastait singulièrement avec l'ivresse qu'avait produite le premier Consul. C'étaient tous les jours de nouvelles fêtes. Aussi Bonaparte accorda-t-il à la ville tout ce qu'elle lui demanda.

De là, nous fûmes à Bruxelles, où il eut un

dîner de vingt-cinq couverts tous les jours. Et sa femme recevait les dames tous les soirs. Un jour que Joséphine s'était parée élégamment et avec beaucoup de grâce, Bonaparte trouva que sa femme était mise moins richement que les autres dames. En rentrant dans son appartement, il lui en fit de vifs reproches, et je la trouvai en pleurs. Elle me dit le sujet de la scène que venait de lui faire son mari. Je n'eus pas de peine à prouver à Bonaparte qu'il avait tort, et que la toilette de sa femme surpassait en valeur celle de toutes les femmes qui assistaient au cercle. Je m'amusai à faire l'inventaire de sa toilette, et lui démontrai qu'elle portait sur elle plus de quarante-cinq mille francs, y compris une parure de trente mille francs que lui avait donnée la ville.

Il fit rendre à la douairière, duchesse d'Arenberg, tous les biens qu'on lui avait confisqués, comme il avait rendu à Gand quatre-vingt mille francs de rente aux nièces de l'évêque, M. de Beaumont.

Nous allâmes de là à Namur, où j'ai vu

figurer sur la place le plus singulier combat que j'aie vu de mes jours. Quatre cents hommes, montés sur des échasses très hautes, étaient divisés en deux partis, les uns habillés en blanc et les autres en rouge. Ils manœuvrèrent avec une rare précision pendant deux heures. Après quoi ils se livrèrent un combat, n'ayant d'autres armes qu'une de leurs échasses. La bande rouge fut victorieuse et reçut le prix des mains du premier Consul.

Les bourgeois vinrent se plaindre de leur évêque. Ils l'accusaient d'insulter les femmes dans l'église, pour peu que leur mise ne lui plût pas. Ils articulaient que, dans une procession, à l'entrée de l'église, où la foule retardait sa marche, il avait ordonné au porte-croix de « crosser ces bougres-là ». Ils ajoutaient qu'il vivait publiquement avec une fille qu'il faisait passer pour sa nièce. Bonaparte en parla le soir à l'évêque, qui lui répondit qu'il avait servi dans l'armée du Rhin, et qu'il ne pouvait pas perdre les habitudes qu'il y avait prises.

CHAPITRE III

DE LA POLICE DE BONAPARTE.

Comme Bonaparte était naturellement soupçonneux et défiant, il couvrait la France d'espions, et il croyait à leurs rapports avec la même bonne foi qu'un vieux prêtre croit à l'Évangile. Chaque jour amenait de nouvelles dénonciations; chaque jour faisait éclore de prétendues conspirations, et on le voyait retirer sa confiance aux uns et jeter les autres dans les cachots, sans que jamais on pût en connaître le motif.

Outre le ministre et le préfet de la police, il avait trois directeurs généraux de police, qui résidaient à Paris et qui avaient la surveillance sur les départements, divisés en arrondissements. Il existait des commissaires généraux de police dans toutes les grandes villes et des commissaires spéciaux dans toutes les

députés italiens et m'avait ordonné d'y appeler trente préfets des départements voisins. Son projet était d'y organiser la république Cisalpine, à la tête de laquelle on était convenu de placer M. Melzi, considéré de tous les partis. Après deux ou trois conférences, il crut devoir s'adjuger la présidence et se proclama président dans une assemblée générale. Peu de temps après, il nomma M. Melzi duc de Lodi.

Tous les soirs, à neuf heures, il avait une conférence avec les préfets. Chacun rendait compte de son administration. Il les questionnait sur les besoins et les ressources de leurs départements, sur le genre et l'état de l'industrie, sur l'opinion qui régnait, et prenait une idée fort exacte de la capacité de chacun. Ces conférences duraient deux heures, après quoi il les invitait à prendre du thé. Je n'ai jamais vu Napoléon développer plus de sagacité que dans ces conférences; aussi, les préfets en étaient étonnés. Il était rare qu'à la fin de chaque séance il ne me signalât quelque préfet comme digne d'être avancé, avec in-

jonction de le lui présenter à la première occasion.

Il visita les principales fabriques de la ville; il questionnait surtout les fabricants sur les débouchés de leur industrie et particulièrement sur les moyens de les augmenter.

Pendant son séjour, il rétablit l'hospice de Saint-Bernard; il dota l'établissement de vingt-deux mille francs et ordonna qu'on rachetât tout ce qu'on en avait vendu. C'est là qu'il conçut le projet de tous ces grands travaux de communication qu'il a exécutés par la suite.

C'est encore à Lyon qu'il reçut la visite de plusieurs généraux et savants qui revenaient d'Égypte. Il les accueillit tous avec bonté, et leur promit de s'occuper de leur sort.

Dans le voyage que je fis en Normandie avec Napoléon, il partit de Saint-Cloud à bidet, suivi de son courrier favori *Moustache*. Il arriva quatre heures avant les voitures. Nous eûmes, dans la route, bien de la peine à nous débarrasser des fêtes et compliments

qu'on avait préparés partout pour sa réception. On se refusait à croire qu'il eût passé incognito.

Arrivé à Rouen, je le trouvai dans son bain. C'était là son usage; il prétendait, je l'ai dit ailleurs, que l'eau lui rendait les forces qu'il avait perdues par la fatigue. Aussi trouvait-il un bain préparé partout où il s'arrêtait.

Le lendemain, il entendit la messe de l'archevêque Cambacérès. Rentré dans son cabinet, il me fit appeler et me dit avec humeur : « Cet homme ne m'a pas fait les honneurs « qu'on rend aux souverains, il ne m'a pas « offert la patène à baiser : ce n'est pas que je « ne me moque de sa patène, mais je veux qu'on « rende à César ce qui appartient à César. » Rentré dans le salon, j'y trouvai l'archevêque, à qui je rapportai la plainte de Napoléon. Celui-ci me répondit qu'il avait fait tout ce que prescrivaient ses livres en pareil cas. Je transmis de suite cette réponse au premier Consul, qui s'en contenta, parce qu'il vit qu'il n'y avait pas de mauvaise intention. Il reçut

ensuite toutes les autorités constituées et causa avec elles pendant six heures.

Il invita à dîner les chefs des principales autorités. Pendant le repas, Napoléon fit tomber la conversation sur le traité de commerce de 1789 avec les Anglais, qu'il improuva beaucoup. M. Beugnot, préfet, en prit la défense; la dispute s'échauffa, et lorsque je vis qu'elle commençait à dépasser les bornes de la discussion, je pris la parole et je ramenai la question à son véritable point de vue, en faisant observer que les Anglais n'avaient pas agi de bonne foi dans l'exécution. Le premier Consul changea de conversation et parla de la campagne de Henri IV en Normandie. Le général Suchet, qui commandait à Rouen, parla de cette campagne avec une telle supériorité de talent que Napoléon l'écouta pendant une demi-heure sans mot dire. Après le dîner, le premier Consul me prit à part et me dit : « Vous m'avez présenté Beugnot comme « un homme d'esprit; c'est un pur idéologue. « Je ne le chargerai jamais de conclure un

quée. Il le lut et me dit que c'était bien, mais que ce n'était pas complet. Il me fit asseoir et me dicta pendant deux à trois heures un plan d'organisation en cinq cent dix-sept articles. Je crois que rien de plus parfait n'est jamais sorti de la tête d'un homme.

Bonaparte fatiguait ses ministres par une correspondance active, journalière, qui portait sur les plus petits détails. Il éveillait néanmoins, par ce moyen, leur attention sur toutes les parties de leur administration. Il commandait quelquefois l'impossible et voulait être servi sur-le-champ. Il demandait des états qui, pour être exacts, auraient exigé un travail de plusieurs semaines, et il les demandait à l'heure, parce qu'il ne savait pas ajourner ses besoins. Si on se bornait à lui présenter des aperçus, on excitait son mécontentement. Il valait mieux mentir avec audace que de retarder pour pouvoir lui offrir la vérité. Je l'ai vu affecter une grande prédilection pour Regnaud de Saint-Jean d'Angely, parce que celui-ci répondait hardiment à

toutes ses questions et n'aurait pas été embarrassé s'il lui avait demandé combien de millions de mouches se trouvaient en Europe au mois d'août. C'est sur des bases aussi hasardées qu'on a établi plusieurs fois l'état des fabriques, celui de l'agriculture, etc., et c'est d'après cela qu'on donnait à la France pour quelques milliards de commerce et d'industrie dans les temps les plus calamiteux.

L'Empereur aimait à être obéi promptement et n'admettait aucune raison de retard. Il ordonnait des monuments et de grands travaux et en faisait souvent commencer l'exécution sans qu'il y eût ni plan ni devis.

Me promenant un jour avec lui dans les jardins de Malmaison, il me dit : « J'ai l'intention de faire de Paris la plus belle capitale « du monde; je veux que dans dix ans, il y « ait une population de deux millions d'habi- « tants. »

« — On n'improvise pas les populations, répondis-je; sans doute, un grand souverain qui fixe sa résidence sur un point, qui

réunit autour de lui les principales administrations, qui forme de nombreux établissements pour la prospérité des arts, des sciences et du commerce, peut y agglomérer une population nombreuse; mais cela ne suffit pas encore pour réunir deux millions d'habitants. Il faut de grandes facilités pour les approvisionnements, des débouchés pour les produits de l'industrie, et rien de tout cela n'existe à Paris. Nos principaux approvisionnements se font par une rivière qui n'est point navigable trois mois d'hiver ni trois mois d'été. Paris est toujours au moment de manquer de subsistances. A la halle, il n'y a jamais que quatre à cinq mille sacs de farine par jour, et il en faut deux mille pour les besoins journaliers. Louis XIV, pénétré de ces vérités, avait conçu une grande idée, celle de jeter dans la Seine une partie de la Loire. Par ce moyen, la Seine était navigable dix mois de l'année, et la partie de la France située entre Orléans et les montagnes du Velay versait tous ses produits à Paris; mais, dans l'état actuel, Paris

nourrirait avec peine un million d'habitants; l'existence d'un plus grand nombre se voit compromise à chaque instant; livrez l'accroissement de la population à lui-même, il s'établira tel qu'il doit être; Paris offre assez d'appas aux gens riches et de ressources à l'homme de peine pour que l'autorité ne doive pas s'en mêler. » — « Soit! ces raisons sont solides;
« mais je veux faire quelque chose de grand
« et d'utile pour Paris. Quelles seraient vos
« idées à ce sujet? »

« — Donnez-lui de l'eau. »

« — Bah, de l'eau! Plusieurs fontaines et
« un grand fleuve coulent dans Paris. »

« — Il est vrai que des fontaines et un grand fleuve coulent dans Paris, mais il n'est pas moins vrai que l'eau s'y vend à la bouteille, et que c'est un impôt énorme que paye le peuple, car il faut une voie d'eau par jour pour les besoins de chaque ménage, ce qui, à 2 sous la voie, fait plus de 36 francs par an, et vous n'avez aujourd'hui ni fontaines publiques, ni abreuvoirs, ni moyen de laver les rues. »

« — Quels seraient vos moyens pour donner « de l'eau à Paris? »

« — Je vous en proposerai deux : le premier serait de construire trois pompes à feu de la force de quarante chevaux chacune, l'une au centre de Paris et les deux autres aux extrémités. La ville en ferait les frais, dont elle se couvrirait par une légère rétribution sur les habitants. Le second projet consisterait à amener la rivière de l'Ourcq à Paris : cette rivière, qui est à vingt-deux lieues, verse ses eaux dans la Marne, la Marne se vide dans la Seine, de sorte que l'Ourcq peut être aisément amenée au haut de la Villette, d'où ses eaux se répandraient dans Paris. »

« — J'adopte ce dernier projet; envoyez « chercher M. Gauthey (1) en rentrant chez « vous, et dites-lui de placer demain cinq « cents hommes à la Villette pour creuser le « canal (2). »

(1) Habile ingénieur des ponts et chaussées.

(2) Les choses n'allèrent pas tout à fait aussi vite, mais

Une autre fois, il mande Fontaine, son architecte, à onze heures du soir, et lui ordonne de conduire, le lendemain, à cinq heures du matin, cinq cents hommes à un endroit de la place du Carrousel qu'il lui indique, pour y élever un arc de triomphe en l'honneur de l'armée. On observe vainement qu'on n'a ni plan ni devis; il insiste, et le lendemain, à l'heure indiquée, les cinq cents hommes sont employés à remuer des terres. Duroc, à son lever, s'aperçoit de ce mouvement et croit que Daru, sans l'en prévenir, a commandé ce travail. Il le fait appeler; celui-ci témoigne autant de surprise que Duroc en avait éprouvé. Ils envoient chercher Fontaine, qui leur raconte ce qui s'était passé et leur demande de rentrer au plus vite chez lui pour s'occuper du plan et du devis.

Napoléon usait, sans compassion, les hom-

le lendemain M. Gauthey reçut l'ordre de se rendre sur les lieux et de parcourir la ligne pour faire un rapport. A son retour, le rapport fut approuvé et l'exécution ordonnée. On en estima approximativement la dépense à douze ou quinze millions.

mes qui le servaient soit dans le civil, soit dans le militaire. Il n'avait égard ni à l'âge, ni aux infirmités, ni à la fatigue. Comme il était toujours absolu et pressé, il n'accordait jamais le temps convenable pour préparer le travail qu'il demandait. On passait les nuits pour le servir, et il était rare qu'il fût jamais satisfait, encore plus rare qu'il eût l'air de vous tenir compte de vos fatigues. Je l'ai vu un jour, à un conseil tenu à Fontainebleau, molester fortement Champagny de ce qu'il n'avait pas pu lui apporter, ce jour-là, des renseignements qui exigeaient de longues et pénibles recherches dans les archives. Le ministre lui observa que l'archiviste, M. d'Hauterive, était malade. Sur ce propos, l'Empereur répliqua brusquement, en se tournant vers Montalivet, qui souffrait horriblement de la goutte : « Eh « bien, foutre! quand les commis sont ma- « lades, on les envoie à l'hôpital et on en « prend d'autres. »

Napoléon, qui était si impérieux et qui exigeait tant de la part de ses subordonnés,

comptait néanmoins leur temps pour rien. Il n'était pas rare qu'il fît attendre deux et trois heures, dans ses antichambres, les ministres ou les membres de ses conseils, quoiqu'il eût fixé l'heure lui-même. On le voyait souvent, lorsqu'il avait ouvert la séance du conseil de ses ministres, s'occuper longtemps d'objets étrangers au travail pour lequel on était convoqué; et, après plusieurs heures de digressions sur des matières étrangères, renvoyer le travail à un autre jour, ou le presser tellement qu'on avait à peine le temps de lire les titres des rapports. C'est surtout lorsqu'il était préoccupé d'un objet qu'il se livrait à ces digressions; il parlait pendant des heures entières sur cet objet et tâchait de former l'opinion de ses ministres pour qu'ils éclairassent le public et donnassent une explication favorable de tous les actes de son gouvernement.

Il développait, dans toutes ces circonstances, un grand talent et surtout une grande adresse. Il ne manquait jamais de motifs pour tâcher de légitimer les mesures les plus

arbitraires et souvent atroces. C'est surtout dans ces sortes de confidences qu'on voyait à découvert le caractère astucieux de Napoléon, les principes de sa politique et son opinion sur les hommes.

Comme il redoutait beaucoup l'opinion publique, il essayait de la former ou plutôt de la diriger non seulement dans le conseil de ses ministres, mais à la Cour, auprès de ses affidés, et dans son conseil d'État. Il croyait que l'opinion qu'il émettait deviendrait, par ce moyen, celle de la France et de l'Europe. C'est ainsi qu'il tâchait de justifier ses projets de guerre, ses actes de despotisme, etc. Mais, tout en admirant l'art avec lequel il cherchait à tromper ou à faire illusion, rarement on était convaincu.

Je me rappelle qu'à l'époque de la réunion du Piémont à l'empire français, il se rendit au Sénat, et que là il parla pendant une heure et demie sur l'importance et la nécessité de cette réunion. Il s'attacha surtout à prouver qu'elle était utile au Piémont, à l'Ita-

lie et aux souverains qui ne pouvaient voir qu'avec douleur l'un d'eux froissé entre deux républiques, la France et l'Italie. Il affecta de ne pas dire un mot des avantages qu'en retirerait la France, de sorte qu'il avait l'air de s'emparer du Piémont dans les vues de la politique européenne et dans l'intérêt des rois plutôt que dans ses intérêts propres. Cette réunion fut opérée immédiatement après le traité d'Amiens, et les Anglais refusèrent alors d'évacuer Malte, qui était une des conditions de la paix. L'Empereur cria beaucoup à la perfidie, et il crut aveugler l'Europe sur les véritables causes qui venaient d'amener une nouvelle guerre.

La dernière guerre avec la Russie n'avait pas de motifs plus légitimes. Malgré son système continental, il commerçait avec l'Angleterre en accordant des licences à plusieurs de ses bâtiments. La Russie voulut imiter son exemple. Il le trouva mauvais. L'empereur de Russie lui fit proposer de convenir du nombre de licences que chacun pourrait accorder

chaque année. Il rejeta cette proposition si raisonnable, et il marcha sur Moscou avec une armée de cinq cent mille hommes. Comme il nourrissait toujours le projet d'une domination universelle, il ne demandait jamais qu'un prétexte pour tromper la nation, en obtenir des sacrifices et marcher à l'accomplissement de ses desseins.

Napoléon avait une volonté inflexible. Il voulait que ses ordres fussent exécutés sans examen, sans résistance et sans observation; il exerçait ce despotisme à l'armée comme dans son intérieur. Il ne supportait pas qu'on refusât un emploi auquel il nommait sans jamais avoir consulté; le refus attirait constamment la disgrâce. On n'apprenait jamais une nomination par lui-même; ses plus intimes n'en étaient instruits que par les papiers publics ou par les ministres. Les ministres avaient peu de part à ses nominations; ils ne manquaient pas de lui présenter des listes pour les places vacantes; mais rarement il prenait sur ces listes. C'étaient toujours des

protégés de quelque général en faveur qui les obtenaient. Il s'embarrassait peu qu'ils eussent les talents nécessaires; il les nommait sans les connaître. Ainsi, d'un général disgracié, d'un colonel qui avait perdu une jambe, il faisait des receveurs généraux à Nîmes et à Rouen. Depuis six ou huit ans, il ne s'occupait même plus de nominations au conseil des ministres. Il faisait remettre les portefeuilles à M. Maret, secrétaire d'État; celui-ci profitait d'un moment pour obtenir des signatures, et il s'était arrogé un tel empire qu'il était parvenu non seulement à placer tous ses amis et parents, mais même tous ceux que ses connaissances lui recommandaient. Il fallait d'autant plus d'adresse pour en arriver à ce point, que Napoléon se défiait de ses alentours et qu'il craignait par-dessus tout qu'on crût qu'il pouvait être mené.

Lorsque l'Empereur croyait s'être attaché le chef d'une famille, il se montrait très économe de ses largesses pour les autres individus qui la composaient. Il réservait ses faveurs

pour attirer à lui d'autres familles qui paraissaient s'en éloigner. C'est surtout dans les places à la Cour qu'on voyait cette politique dans tout son jour. Il y avait appelé un des membres de presque toutes les familles anciennes, et il disait assez plaisamment qu'il en avait peuplé ses antichambres. En causant un jour avec une dame d'une grande maison de l'ancien régime qu'il avait attachée à l'Impératrice, il lui échappa de dire à cette dame qu'il n'y avait que les individus de sa caste qui sussent *servir*.

Il suivait rarement l'impulsion qu'on lui donnait, et j'ai vu combien il a fallu d'artifices pendant trois ou quatre jours pour le décider à ordonner la mort du duc d'Enghien; ceux qu'on accuse n'ont été que des agents forcés du crime; les vrais coupables ont trouvé le moyen de s'échapper de la scène. J'ai tout vu.

CHAPITRE II

MES VOYAGES AVEC BONAPARTE.

J'ai accompagné quatre fois le premier Consul dans les voyages qu'il a faits à l'intérieur de la France. Là, on pouvait le juger beaucoup mieux qu'au milieu de sa Cour, où, entouré de courtisans et préoccupé de grands intérêts politiques, il avait souvent de l'humeur et se livrait peu à des confidences. L'accueil qu'il recevait partout, l'enthousiasme qu'il excitait, le faisaient descendre jusqu'à la familiarité. Il recevait chez lui, se mêlait avec confiance aux groupes du peuple et parlait indistinctement à tout le monde. C'est là qu'il connaissait l'opinion publique; c'est là qu'il étudiait les besoins du peuple, et il ne tardait pas à y satisfaire.

Le premier voyage que j'ai fait avec lui a été à Lyon. Il y avait réuni sept à huits cents

députés italiens et m'avait ordonné d'y appeler trente préfets des départements voisins. Son projet était d'y organiser la république Cisalpine, à la tête de laquelle on était convenu de placer M. Melzi, considéré de tous les partis. Après deux ou trois conférences, il crut devoir s'adjuger la présidence et se proclama président dans une assemblée générale. Peu de temps après, il nomma M. Melzi duc de Lodi.

Tous les soirs, à neuf heures, il avait une conférence avec les préfets. Chacun rendait compte de son administration. Il les questionnait sur les besoins et les ressources de leurs départements, sur le genre et l'état de l'industrie, sur l'opinion qui régnait, et prenait une idée fort exacte de la capacité de chacun. Ces conférences duraient deux heures, après quoi il les invitait à prendre du thé. Je n'ai jamais vu Napoléon développer plus de sagacité que dans ces conférences; aussi, les préfets en étaient étonnés. Il était rare qu'à la fin de chaque séance il ne me signalât quelque préfet comme digne d'être avancé, avec in-

jonction de le lui présenter à la première occasion.

Il visita les principales fabriques de la ville; il questionnait surtout les fabricants sur les débouchés de leur industrie et particulièrement sur les moyens de les augmenter.

Pendant son séjour, il rétablit l'hospice de Saint-Bernard; il dota l'établissement de vingt-deux mille francs et ordonna qu'on rachetât tout ce qu'on en avait vendu. C'est là qu'il conçut le projet de tous ces grands travaux de communication qu'il a exécutés par la suite.

C'est encore à Lyon qu'il reçut la visite de plusieurs généraux et savants qui revenaient d'Égypte. Il les accueillit tous avec bonté, et leur promit de s'occuper de leur sort.

Dans le voyage que je fis en Normandie avec Napoléon, il partit de Saint-Cloud à bidet, suivi de son courrier favori *Moustache*. Il arriva quatre heures avant les voitures. Nous eûmes, dans la route, bien de la peine à nous débarrasser des fêtes et compliments

qu'on avait préparés partout pour sa réception. On se refusait à croire qu'il eût passé incognito.

Arrivé à Rouen, je le trouvai dans son bain. C'était là son usage; il prétendait, je l'ai dit ailleurs, que l'eau lui rendait les forces qu'il avait perdues par la fatigue. Aussi trouvait-il un bain préparé partout où il s'arrêtait.

Le lendemain, il entendit la messe de l'archevêque Cambacérès. Rentré dans son cabinet, il me fit appeler et me dit avec humeur : « Cet homme ne m'a pas fait les honneurs « qu'on rend aux souverains, il ne m'a pas « offert la patène à baiser : ce n'est pas que je « ne me moque de sa patène, mais je veux qu'on « rende à César ce qui appartient à César. » Rentré dans le salon, j'y trouvai l'archevêque, à qui je rapportai la plainte de Napoléon. Celui-ci me répondit qu'il avait fait tout ce que prescrivaient ses livres en pareil cas. Je transmis de suite cette réponse au premier Consul, qui s'en contenta, parce qu'il vit qu'il n'y avait pas de mauvaise intention. Il reçut

ensuite toutes les autorités constituées et causa avec elles pendant six heures.

Il invita à dîner les chefs des principales autorités. Pendant le repas, Napoléon fit tomber la conversation sur le traité de commerce de 1789 avec les Anglais, qu'il improuva beaucoup. M. Beugnot, préfet, en prit la défense; la dispute s'échauffa, et lorsque je vis qu'elle commençait à dépasser les bornes de la discussion, je pris la parole et je ramenai la question à son véritable point de vue, en faisant observer que les Anglais n'avaient pas agi de bonne foi dans l'exécution. Le premier Consul changea de conversation et parla de la campagne de Henri IV en Normandie. Le général Suchet, qui commandait à Rouen, parla de cette campagne avec une telle supériorité de talent que Napoléon l'écouta pendant une demi-heure sans mot dire. Après le dîner, le premier Consul me prit à part et me dit : « Vous m'avez présenté Beugnot comme « un homme d'esprit; c'est un pur idéologue. « Je ne le chargerai jamais de conclure un

« traité de commerce. Quant à Suchet, il a « beaucoup ajouté à l'idée que j'avais de « lui. »

Le lendemain, nous sortîmes à huit heures pour aller visiter les principales fabriques, et nous ne rentrâmes que pour dîner. Dans une fabrique de teinture de coton, le fabricant se plaignait de ne pas faire constamment des couleurs unies. Je lui en fis connaître la cause : je lui dis qu'il tordait inégalement les matteaux de coton; je mis la main à l'œuvre et tordis un matteau. Cette leçon égaya beaucoup Napoléon et étonna les ouvriers. Partout il questionnait sur les matières qu'on employait, les procédés qu'on suivait, le prix de chaque objet, les salaires des ouvriers, etc.

Le lendemain, nous fûmes au Havre, où, sur l'observation qu'on lui fit que l'entrée du port s'ensablait, il ordonna la construction d'une écluse de chasse qui a rendu les plus grands services. Il ordonna une réunion des principaux négociants pour le même jour; là se débattirent les plus grands intérêts du com-

merce. Il distingua surtout M. Fouache, qui, par la profondeur de ses vues et l'étendue de ses lumières, éclaira toutes les questions mises en discussion; il m'avoua, en sortant de cette assemblée, que c'était la première fois qu'on l'avait convaincu que le commerce était une science.

Du Havre, il se rendit à Honfleur, et revint à Paris par Dieppe et Compiègne.

Dans un voyage que nous fîmes en Belgique et qui dura quarante-cinq jours, il m'avait demandé l'état statistique de toutes les villes où il devait s'arrêter. Cet état lui servit dans plusieurs circonstances. A Gand, par exemple, en récapitulant devant le conseil municipal les principales ressources de leur ville, il leur dit qu'ils avaient treize raffineries dans leur enceinte. Le maire observa qu'il n'y en avait que neuf. Mais un des conseillers repartit qu'il y en avait effectivement treize. On les compta, et le conseiller eut raison. Le maire se confondit en excuses, étonné de ce que Na-

arbitraires et souvent atroces. C'est surtout dans ces sortes de confidences qu'on voyait à découvert le caractère astucieux de Napoléon, les principes de sa politique et son opinion sur les hommes.

Comme il redoutait beaucoup l'opinion publique, il essayait de la former ou plutôt de la diriger non seulement dans le conseil de ses ministres, mais à la Cour, auprès de ses affidés, et dans son conseil d'État. Il croyait que l'opinion qu'il émettait deviendrait, par ce moyen, celle de la France et de l'Europe. C'est ainsi qu'il tâchait de justifier ses projets de guerre, ses actes de despotisme, etc. Mais, tout en admirant l'art avec lequel il cherchait à tromper ou à faire illusion, rarement on était convaincu.

Je me rappelle qu'à l'époque de la réunion du Piémont à l'empire français, il se rendit au Sénat, et que là il parla pendant une heure et demie sur l'importance et la nécessité de cette réunion. Il s'attacha surtout à prouver qu'elle était utile au Piémont, à l'Ita-

lie et aux souverains qui ne pouvaient voir qu'avec douleur l'un d'eux froissé entre deux républiques, la France et l'Italie. Il affecta de ne pas dire un mot des avantages qu'en retirerait la France, de sorte qu'il avait l'air de s'emparer du Piémont dans les vues de la politique européenne et dans l'intérêt des rois plutôt que dans ses intérêts propres. Cette réunion fut opérée immédiatement après le traité d'Amiens, et les Anglais refusèrent alors d'évacuer Malte, qui était une des conditions de la paix. L'Empereur cria beaucoup à la perfidie, et il crut aveugler l'Europe sur les véritables causes qui venaient d'amener une nouvelle guerre.

La dernière guerre avec la Russie n'avait pas de motifs plus légitimes. Malgré son système continental, il commerçait avec l'Angleterre en accordant des licences à plusieurs de ses bâtiments. La Russie voulut imiter son exemple. Il le trouva mauvais. L'empereur de Russie lui fit proposer de convenir du nombre de licences que chacun pourrait accorder

arbitraires et souvent atroces. C'est surtout dans ces sortes de confidences qu'on voyait à découvert le caractère astucieux de Napoléon, les principes de sa politique et son opinion sur les hommes.

Comme il redoutait beaucoup l'opinion publique, il essayait de la former ou plutôt de la diriger non seulement dans le conseil de ses ministres, mais à la Cour, auprès de ses affidés, et dans son conseil d'État. Il croyait que l'opinion qu'il émettait deviendrait, par ce moyen, celle de la France et de l'Europe. C'est ainsi qu'il tâchait de justifier ses projets de guerre, ses actes de despotisme, etc. Mais, tout en admirant l'art avec lequel il cherchait à tromper ou à faire illusion, rarement on était convaincu.

Je me rappelle qu'à l'époque de la réunion du Piémont à l'empire français, il se rendit au Sénat, et que là il parla pendant une heure et demie sur l'importance et la nécessité de cette réunion. Il s'attacha surtout à prouver qu'elle était utile au Piémont, à l'Ita-

lie et aux souverains qui ne pouvaient voir qu'avec douleur l'un d'eux froissé entre deux républiques, la France et l'Italie. Il affecta de ne pas dire un mot des avantages qu'en retirerait la France, de sorte qu'il avait l'air de s'emparer du Piémont dans les vues de la politique européenne et dans l'intérêt des rois plutôt que dans ses intérêts propres. Cette réunion fut opérée immédiatement après le traité d'Amiens, et les Anglais refusèrent alors d'évacuer Malte, qui était une des conditions de la paix. L'Empereur cria beaucoup à la perfidie, et il crut aveugler l'Europe sur les véritables causes qui venaient d'amener une nouvelle guerre.

La dernière guerre avec la Russie n'avait pas de motifs plus légitimes. Malgré son système continental, il commerçait avec l'Angleterre en accordant des licences à plusieurs de ses bâtiments. La Russie voulut imiter son exemple. Il le trouva mauvais. L'empereur de Russie lui fit proposer de convenir du nombre de licences que chacun pourrait accorder

chaque année. Il rejeta cette proposition si raisonnable, et il marcha sur Moscou avec une armée de cinq cent mille hommes. Comme il nourrissait toujours le projet d'une domination universelle, il ne demandait jamais qu'un prétexte pour tromper la nation, en obtenir des sacrifices et marcher à l'accomplissement de ses desseins.

Napoléon avait une volonté inflexible. Il voulait que ses ordres fussent exécutés sans examen, sans résistance et sans observation; il exerçait ce despotisme à l'armée comme dans son intérieur. Il ne supportait pas qu'on refusât un emploi auquel il nommait sans jamais avoir consulté; le refus attirait constamment la disgrâce. On n'apprenait jamais une nomination par lui-même; ses plus intimes n'en étaient instruits que par les papiers publics ou par les ministres. Les ministres avaient peu de part à ses nominations; ils ne manquaient pas de lui présenter des listes pour les places vacantes; mais rarement il prenait sur ces listes. C'étaient toujours des

protégés de quelque général en faveur qui les obtenaient. Il s'embarrassait peu qu'ils eussent les talents nécessaires; il les nommait sans les connaître. Ainsi, d'un général disgracié, d'un colonel qui avait perdu une jambe, il faisait des receveurs généraux à Nîmes et à Rouen. Depuis six ou huit ans, il ne s'occupait même plus de nominations au conseil des ministres. Il faisait remettre les portefeuilles à M. Maret, secrétaire d'État; celui-ci profitait d'un moment pour obtenir des signatures, et il s'était arrogé un tel empire qu'il était parvenu non seulement à placer tous ses amis et parents, mais même tous ceux que ses connaissances lui recommandaient. Il fallait d'autant plus d'adresse pour en arriver à ce point, que Napoléon se défiait de ses alentours et qu'il craignait par-dessus tout qu'on crût qu'il pouvait être mené.

Lorsque l'Empereur croyait s'être attaché le chef d'une famille, il se montrait très économe de ses largesses pour les autres individus qui la composaient. Il réservait ses faveurs

pour attirer à lui d'autres familles qui paraissaient s'en éloigner. C'est surtout dans les places à la Cour qu'on voyait cette politique dans tout son jour. Il y avait appelé un des membres de presque toutes les familles anciennes, et il disait assez plaisamment qu'il en avait peuplé ses antichambres. En causant un jour avec une dame d'une grande maison de l'ancien régime qu'il avait attachée à l'Impératrice, il lui échappa de dire à cette dame qu'il n'y avait que les individus de sa caste qui sussent *servir*.

Il suivait rarement l'impulsion qu'on lui donnait, et j'ai vu combien il a fallu d'artifices pendant trois ou quatre jours pour le décider à ordonner la mort du duc d'Enghien; ceux qu'on accuse n'ont été que des agents forcés du crime; les vrais coupables ont trouvé le moyen de s'échapper de la scène. J'ai tout vu.

CHAPITRE II

MES VOYAGES AVEC BONAPARTE.

J'ai accompagné quatre fois le premier Consul dans les voyages qu'il a faits à l'intérieur de la France. Là, on pouvait le juger beaucoup mieux qu'au milieu de sa Cour, où, entouré de courtisans et préoccupé de grands intérêts politiques, il avait souvent de l'humeur et se livrait peu à des confidences. L'accueil qu'il recevait partout, l'enthousiasme qu'il excitait, le faisaient descendre jusqu'à la familiarité. Il recevait chez lui, se mêlait avec confiance aux groupes du peuple et parlait indistinctement à tout le monde. C'est là qu'il connaissait l'opinion publique; c'est là qu'il étudiait les besoins du peuple, et il ne tardait pas à y satisfaire.

Le premier voyage que j'ai fait avec lui a été à Lyon. Il y avait réuni sept à huits cents

députés italiens et m'avait ordonné d'y appeler trente préfets des départements voisins. Son projet était d'y organiser la république Cisalpine, à la tête de laquelle on était convenu de placer M. Melzi, considéré de tous les partis. Après deux ou trois conférences, il crut devoir s'adjuger la présidence et se proclama président dans une assemblée générale. Peu de temps après, il nomma M. Melzi duc de Lodi.

Tous les soirs, à neuf heures, il avait une conférence avec les préfets. Chacun rendait compte de son administration. Il les questionnait sur les besoins et les ressources de leurs départements, sur le genre et l'état de l'industrie, sur l'opinion qui régnait, et prenait une idée fort exacte de la capacité de chacun. Ces conférences duraient deux heures, après quoi il les invitait à prendre du thé. Je n'ai jamais vu Napoléon développer plus de sagacité que dans ces conférences; aussi, les préfets en étaient étonnés. Il était rare qu'à la fin de chaque séance il ne me signalât quelque préfet comme digne d'être avancé, avec in-

jonction de le lui présenter à la première occasion.

Il visita les principales fabriques de la ville; il questionnait surtout les fabricants sur les débouchés de leur industrie et particulièrement sur les moyens de les augmenter.

Pendant son séjour, il rétablit l'hospice de Saint-Bernard; il dota l'établissement de vingt-deux mille francs et ordonna qu'on rachetât tout ce qu'on en avait vendu. C'est là qu'il conçut le projet de tous ces grands travaux de communication qu'il a exécutés par la suite.

C'est encore à Lyon qu'il reçut la visite de plusieurs généraux et savants qui revenaient d'Égypte. Il les accueillit tous avec bonté, et leur promit de s'occuper de leur sort.

Dans le voyage que je fis en Normandie avec Napoléon, il partit de Saint-Cloud à bidet, suivi de son courrier favori *Moustache*. Il arriva quatre heures avant les voitures. Nous eûmes, dans la route, bien de la peine à nous débarrasser des fêtes et compliments

qu'on avait préparés partout pour sa réception. On se refusait à croire qu'il eût passé incognito.

Arrivé à Rouen, je le trouvai dans son bain. C'était là son usage; il prétendait, je l'ai dit ailleurs, que l'eau lui rendait les forces qu'il avait perdues par la fatigue. Aussi trouvait-il un bain préparé partout où il s'arrêtait.

Le lendemain, il entendit la messe de l'archevêque Cambacérès. Rentré dans son cabinet, il me fit appeler et me dit avec humeur : « Cet homme ne m'a pas fait les honneurs « qu'on rend aux souverains, il ne m'a pas « offert la patène à baiser : ce n'est pas que je « ne me moque de sa patène, mais je veux qu'on « rende à César ce qui appartient à César. » Rentré dans le salon, j'y trouvai l'archevêque, à qui je rapportai la plainte de Napoléon. Celui-ci me répondit qu'il avait fait tout ce que prescrivaient ses livres en pareil cas. Je transmis de suite cette réponse au premier Consul, qui s'en contenta, parce qu'il vit qu'il n'y avait pas de mauvaise intention. Il reçut

ensuite toutes les autorités constituées et causa avec elles pendant six heures.

Il invita à dîner les chefs des principales autorités. Pendant le repas, Napoléon fit tomber la conversation sur le traité de commerce de 1789 avec les Anglais, qu'il improuva beaucoup. M. Beugnot, préfet, en prit la défense; la dispute s'échauffa, et lorsque je vis qu'elle commençait à dépasser les bornes de la discussion, je pris la parole et je ramenai la question à son véritable point de vue, en faisant observer que les Anglais n'avaient pas agi de bonne foi dans l'exécution. Le premier Consul changea de conversation et parla de la campagne de Henri IV en Normandie. Le général Suchet, qui commandait à Rouen, parla de cette campagne avec une telle supériorité de talent que Napoléon l'écouta pendant une demi-heure sans mot dire. Après le dîner, le premier Consul me prit à part et me dit : « Vous m'avez présenté Beugnot comme « un homme d'esprit; c'est un pur idéologue. « Je ne le chargerai jamais de conclure un

« traité de commerce. Quant à Suchet, il a « beaucoup ajouté à l'idée que j'avais de « lui. »

Le lendemain, nous sortîmes à huit heures pour aller visiter les principales fabriques, et nous ne rentrâmes que pour dîner. Dans une fabrique de teinture de coton, le fabricant se plaignait de ne pas faire constamment des couleurs unies. Je lui en fis connaître la cause : je lui dis qu'il tordait inégalement les matteaux de coton ; je mis la main à l'œuvre et tordis un matteau. Cette leçon égaya beaucoup Napoléon et étonna les ouvriers. Partout il questionnait sur les matières qu'on employait, les procédés qu'on suivait, le prix de chaque objet, les salaires des ouvriers, etc.

Le lendemain, nous fûmes au Havre, où, sur l'observation qu'on lui fit que l'entrée du port s'ensablait, il ordonna la construction d'une écluse de chasse qui a rendu les plus grands services. Il ordonna une réunion des principaux négociants pour le même jour ; là se débattirent les plus grands intérêts du com-

merce. Il distingua surtout M. Fouache, qui, par la profondeur de ses vues et l'étendue de ses lumières, éclaira toutes les questions mises en discussion; il m'avoua, en sortant de cette assemblée, que c'était la première fois qu'on l'avait convaincu que le commerce était une science.

Du Havre, il se rendit à Honfleur, et revint à Paris par Dieppe et Compiègne.

Dans un voyage que nous fîmes en Belgique et qui dura quarante-cinq jours, il m'avait demandé l'état statistique de toutes les villes où il devait s'arrêter. Cet état lui servit dans plusieurs circonstances. A Gand, par exemple, en récapitulant devant le conseil municipal les principales ressources de leur ville, il leur dit qu'ils avaient treize raffineries dans leur enceinte. Le maire observa qu'il n'y en avait que neuf. Mais un des conseillers repartit qu'il y en avait effectivement treize. On les compta, et le conseiller eut raison. Le maire se confondit en excuses, étonné de ce que Na-

poléon connaissait mieux sa ville que lui, qui l'administrait depuis dix ans.

En traversant la Belgique, depuis Lille jusqu'à Anvers, Napoléon s'extasiait à chaque instant de la beauté, de la richesse et de l'élégance des villages qu'il traversait. Partout, deux à trois cents demoiselles, vêtues de blanc, ornées de fleurs, et autant de cavaliers montés sur des chevaux superbes, venaient au-devant de lui et de sa femme. Ce fut surtout en entrant dans le beau village de Saint-Nicolas, qui contient 18,080 habitants, qu'il éprouva une de ces émotions qu'il est impossible d'oublier. C'était un jour de marché; la place, une des plus grandes qu'il y ait au monde, était couverte de blé; tous les toits et les fenêtres étaient garnis de spectateurs. Napoléon ayant demandé à la municipalité s'ils ne désiraient pas une sous-préfecture et un tribunal, il lui fut répondu que tout cela ne valait pas pour eux un jour de marché.

En traversant l'Escaut, de la tête de Flandre à Anvers, Napoléon demanda quelle était la

profondeur du fleuve. On lui répondit : « Vingt-deux pieds. » Il ajouta : « La profondeur est-« elle la même jusqu'à Flessingue? » On lui dit que oui. Se tournant vers le ministre de la marine : « Combien de pieds d'eau prennent « les vaisseaux de 14? » — « Vingt-deux pieds quand ils ne sont pas armés, et vingt-cinq lorsqu'ils le sont. » — « Cela me suffit. Je veux « faire ici un grand port de construction, « capable de recevoir vingt-deux cales. » S'adressant à moi : « Demain, vous m'achè-« terez ce grand couvent qui est là, vis-à-vis, « et toutes les maisons contiguës. » Et au ministre de la marine : « Vous achèterez tout « le terrain nécessaire pour placer vingt-deux « cales. » Tout fut fait le lendemain. Il ordonna à Decrès de faire partir six cents forçats de Brest et de traiter pour vingt-cinq millions de fournitures.

Le premier Consul avait pour principe qu'il fallait établir les chantiers de construction à l'embouchure des grandes rivières, parce que les approvisionnements y étaient

plus faciles; il voulait ne consacrer les grands ports qu'au radoubage. Il avait commencé des travaux au port de Bouc, pour en faire son port de construction dans la Méditerranée. Il a fait sonder l'embouchure de la Loire, qui ne lui a pas présenté assez de profondeur. Il disait souvent qu'en temps de guerre le pied cube de bois, rendu à Brest par terre, lui coûtait dix francs. Il se rendit à Flessingue, où il ordonna pour huit à dix millions de travaux, soit pour assainir la ville, soit pour agrandir le port. Ainsi fut improvisé le plus bel établissement maritime qu'il y eût en Europe, et qui a coûté plus de quatre cents millions.

L'enthousiasme que Napoléon produisit dans Anvers se concevrait difficilement. La froide réception qu'avait faite ce peuple à Joseph II, il y avait peu d'années, contrastait singulièrement avec l'ivresse qu'avait produite le premier Consul. C'étaient tous les jours de nouvelles fêtes. Aussi Bonaparte accorda-t-il à la ville tout ce qu'elle lui demanda.

De là, nous fûmes à Bruxelles, où il eut un

dîner de vingt-cinq couverts tous les jours. Et sa femme recevait les dames tous les soirs. Un jour que Joséphine s'était parée élégamment et avec beaucoup de grâce, Bonaparte trouva que sa femme était mise moins richement que les autres dames. En rentrant dans son appartement, il lui en fit de vifs reproches, et je la trouvai en pleurs. Elle me dit le sujet de la scène que venait de lui faire son mari. Je n'eus pas de peine à prouver à Bonaparte qu'il avait tort, et que la toilette de sa femme surpassait en valeur celle de toutes les femmes qui assistaient au cercle. Je m'amusai à faire l'inventaire de sa toilette, et lui démontrai qu'elle portait sur elle plus de quarante-cinq mille francs, y compris une parure de trente mille francs que lui avait donnée la ville.

Il fit rendre à la douairière, duchesse d'Arenberg, tous les biens qu'on lui avait confisqués, comme il avait rendu à Gand quatre-vingt mille francs de rente aux nièces de l'évêque, M. de Beaumont.

Nous allâmes de là à Namur, où j'ai vu

figurer sur la place le plus singulier combat que j'aie vu de mes jours. Quatre cents hommes, montés sur des échasses très hautes, étaient divisés en deux partis, les uns habillés en blanc et les autres en rouge. Ils manœuvrèrent avec une rare précision pendant deux heures. Après quoi ils se livrèrent un combat, n'ayant d'autres armes qu'une de leurs échasses. La bande rouge fut victorieuse et reçut le prix des mains du premier Consul.

Les bourgeois vinrent se plaindre de leur évêque. Ils l'accusaient d'insulter les femmes dans l'église, pour peu que leur mise ne lui plût pas. Ils articulaient que, dans une procession, à l'entrée de l'église, où la foule retardait sa marche, il avait ordonné au porte-croix de « crosser ces bougres-là ». Ils ajoutaient qu'il vivait publiquement avec une fille qu'il faisait passer pour sa nièce. Bonaparte en parla le soir à l'évêque, qui lui répondit qu'il avait servi dans l'armée du Rhin, et qu'il ne pouvait pas perdre les habitudes qu'il y avait prises.

CHAPITRE III

DE LA POLICE DE BONAPARTE.

Comme Bonaparte était naturellement soupçonneux et défiant, il couvrait la France d'espions, et il croyait à leurs rapports avec la même bonne foi qu'un vieux prêtre croit à l'Évangile. Chaque jour amenait de nouvelles dénonciations; chaque jour faisait éclore de prétendues conspirations, et on le voyait retirer sa confiance aux uns et jeter les autres dans les cachots, sans que jamais on pût en connaître le motif.

Outre le ministre et le préfet de la police, il avait trois directeurs généraux de police, qui résidaient à Paris et qui avaient la surveillance sur les départements, divisés en arrondissements. Il existait des commissaires généraux de police dans toutes les grandes villes et des commissaires spéciaux dans toutes les

autres. Ce grand nombre d'agents, qui remplissaient chaque jour leur bulletin de tous les *on dit* des cafés, semaient l'alarme partout. Aucun citoyen ne pouvait se flatter de ne pas être arrêté et compromis. Et les administrateurs, qui n'étaient pas à l'abri des dénonciations, avaient en tout une marche timide. C'était presque toujours à de jeunes gens qu'on confiait ces fonctions importantes, de sorte que l'habitude des délations desséchait de bonne heure ces jeunes cœurs, qui bientôt n'étaient accessibles à aucun sentiment généreux. C'était presque toujours sur leurs rapports qu'on destituait les administrateurs, qu'on enfermait des citoyens paisibles, etc.

Indépendamment de cette police, l'Empereur en avait de plus redoutables encore. La gendarmerie était chargée de transmettre chaque jour à l'inspecteur général, à Paris, un bulletin pour faire connaître la situation de chaque partie de la France, et les gendarmes ne consultaient souvent que leurs ressentiments ou des propos de cabaret, qui compro-

mettaient par des délations faciles le repos des citoyens et la tranquillité des villes.

A toutes ces polices venait se joindre celle des aides de camp et des généraux qui composaient la garde de Napoléon. Cette police était la plus dangereuse de toutes pour les personnes de la Cour et les principaux agents de l'administration, parce qu'elle était confiée à des hommes dévoués qui dénaturaient tout, empoisonnaient tout, et présentaient comme criminels tous ceux qui n'étaient pas lâchement adorateurs de leur idole.

Tout cet échafaudage de police ne suffisait pas encore à Napoléon. Il avait chargé plusieurs personnes de lui rendre compte de tout ce qui se passait parmi les savants, les commerçants, les militaires, et cette correspondance lui arrivait à Moscou comme aux Tuileries. Mme de Genlis, Fiévée, Regnaud de Saint-Jean d'Angély étaient ses correspondants et pensionnés comme tels.

Comme Napoléon ajoutait une foi entière à toutes ces délations, les préventions se for-

maient, les arrestations se faisaient, les destitutions s'opéraient sans qu'il fût jamais possible d'en connaître la cause. Aussi, dans les derniers temps, les destitutions étaient un titre de gloire pour ceux qui en étaient l'objet, et rien n'annonce à un plus haut degré le peu d'estime qu'on a pour un souverain.

Napoléon aimait beaucoup les commérages. Plusieurs de ses agents intimes le tenaient au courant des anecdotes scandaleuses de la ville et de la Cour, et c'était encore dans ces sources impures qu'il puisait les préventions qu'il prenait contre quelques personnes.

Il avait toujours regardé le célèbre Humboldt comme un espion de la Prusse. Il lui a demandé cent fois son nom, quoiqu'il le connût parfaitement; il ne lui a jamais parlé.

Il ordonna un jour à Savary, ministre de la police, de le faire sortir de Paris dans les vingt-quatre heures. L'ordre fut transmis à Humboldt, qui sur-le-champ vint me prier de parler à l'Empereur; je me rendis à la soirée de Napoléon aux Tuileries; selon son usage,

l'Empereur me prit à part pour causer avec moi.

« Qu'y a-t-il de nouveau dans les sciences? » me dit-il.

« — Rien, lui répondis-je, et si M. de Humboldt n'imprimait ses voyages dans l'Amérique méridionale, nous serions dans une stagnation complète. »

« — Ces ouvrages sont donc bien impor-« tants, bien importants? » repartit-il.

« — Ils ne sauraient l'être davantage, ajoutai-je. M. de Humboldt possède toutes les sciences, et lorsqu'il voyage, c'est toute l'Académie des sciences qui marche. On ne peut que s'étonner de ce que, dans trois ans, il a pu recueillir tous les matériaux qn'il met en œuvre à Paris. Et puis, il a adopté notre patrie. Il publie dans notre langue, il emploie nos graveurs, nos dessinateurs, nos imprimeurs. »

« — Ne s'occupe-t-il pas aussi de politique? »

« — Sa réputation l'a lié avec tous les étrangers, qui le recherchent, mais je ne l'ai jamais vu s'entretenir que de sciences. »

quée. Il le lut et me dit que c'était bien, mais que ce n'était pas complet. Il me fit asseoir et me dicta pendant deux à trois heures un plan d'organisation en cinq cent dix-sept articles. Je crois que rien de plus parfait n'est jamais sorti de la tête d'un homme.

Bonaparte fatiguait ses ministres par une correspondance active, journalière, qui portait sur les plus petits détails. Il éveillait néanmoins, par ce moyen, leur attention sur toutes les parties de leur administration. Il commandait quelquefois l'impossible et voulait être servi sur-le-champ. Il demandait des états qui, pour être exacts, auraient exigé un travail de plusieurs semaines, et il les demandait à l'heure, parce qu'il ne savait pas ajourner ses besoins. Si on se bornait à lui présenter des aperçus, on excitait son mécontentement. Il valait mieux mentir avec audace que de retarder pour pouvoir lui offrir la vérité. Je l'ai vu affecter une grande prédilection pour Regnaud de Saint-Jean d'Angely, parce que celui-ci répondait hardiment à

toutes ses questions et n'aurait pas été embarrassé s'il lui avait demandé combien de millions de mouches se trouvaient en Europe au mois d'août. C'est sur des bases aussi hasardées qu'on a établi plusieurs fois l'état des fabriques, celui de l'agriculture, etc., et c'est d'après cela qu'on donnait à la France pour quelques milliards de commerce et d'industrie dans les temps les plus calamiteux.

L'Empereur aimait à être obéi promptement et n'admettait aucune raison de retard. Il ordonnait des monuments et de grands travaux et en faisait souvent commencer l'exécution sans qu'il y eût ni plan ni devis.

Me promenant un jour avec lui dans les jardins de Malmaison, il me dit : « J'ai l'intention de faire de Paris la plus belle capitale « du monde; je veux que dans dix ans, il y « ait une population de deux millions d'habi« tants. »

« — On n'improvise pas les populations, répondis-je; sans doute, un grand souverain qui fixe sa résidence sur un point, qui

réunit autour de lui les principales administrations, qui forme de nombreux établissements pour la prospérité des arts, des sciences et du commerce, peut y agglomérer une population nombreuse; mais cela ne suffit pas encore pour réunir deux millions d'habitants. Il faut de grandes facilités pour les approvisionnements, des débouchés pour les produits de l'industrie, et rien de tout cela n'existe à Paris. Nos principaux approvisionnements se font par une rivière qui n'est point navigable trois mois d'hiver ni trois mois d'été. Paris est toujours au moment de manquer de subsistances. A la halle, il n'y a jamais que quatre à cinq mille sacs de farine par jour, et il en faut deux mille pour les besoins journaliers. Louis XIV, pénétré de ces vérités, avait conçu une grande idée, celle de jeter dans la Seine une partie de la Loire. Par ce moyen, la Seine était navigable dix mois de l'année, et la partie de la France située entre Orléans et les montagnes du Velay versait tous ses produits à Paris; mais, dans l'état actuel, Paris

nourrirait avec peine un million d'habitants; l'existence d'un plus grand nombre se voit compromise à chaque instant; livrez l'accroissement de la population à lui-même, il s'établira tel qu'il doit être; Paris offre assez d'appas aux gens riches et de ressources à l'homme de peine pour que l'autorité ne doive pas s'en mêler. » — « Soit! ces raisons sont solides; « mais je veux faire quelque chose de grand « et d'utile pour Paris. Quelles seraient vos « idées à ce sujet? »

« — Donnez-lui de l'eau. »

« — Bah, de l'eau! Plusieurs fontaines et « un grand fleuve coulent dans Paris. »

« — Il est vrai que des fontaines et un grand fleuve coulent dans Paris, mais il n'est pas moins vrai que l'eau s'y vend à la bouteille, et que c'est un impôt énorme que paye le peuple, car il faut une voie d'eau par jour pour les besoins de chaque ménage, ce qui, à 2 sous la voie, fait plus de 36 francs par an, et vous n'avez aujourd'hui ni fontaines publiques, ni abreuvoirs, ni moyen de laver les rues. »

« — Quels seraient vos moyens pour donner « de l'eau à Paris? »

« — Je vous en proposerai deux : le premier serait de construire trois pompes à feu de la force de quarante chevaux chacune, l'une au centre de Paris et les deux autres aux extrémités. La ville en ferait les frais, dont elle se couvrirait par une légère rétribution sur les habitants. Le second projet consisterait à amener la rivière de l'Ourcq à Paris : cette rivière, qui est à vingt-deux lieues, verse ses eaux dans la Marne, la Marne se vide dans la Seine, de sorte que l'Ourcq peut être aisément amenée au haut de la Villette, d'où ses eaux se répandraient dans Paris. »

« — J'adopte ce dernier projet; envoyez « chercher M. Gauthey (1) en rentrant chez « vous, et dites-lui de placer demain cinq « cents hommes à la Villette pour creuser le « canal (2). »

(1) Habile ingénieur des ponts et chaussées.

(2) Les choses n'allèrent pas tout à fait aussi vite, mais

Une autre fois, il mande Fontaine, son architecte, à onze heures du soir, et lui ordonne de conduire, le lendemain, à cinq heures du matin, cinq cents hommes à un endroit de la place du Carrousel qu'il lui indique, pour y élever un arc de triomphe en l'honneur de l'armée. On observe vainement qu'on n'a ni plan ni devis; il insiste, et le lendemain, à l'heure indiquée, les cinq cents hommes sont employés à remuer des terres. Duroc, à son lever, s'aperçoit de ce mouvement et croit que Daru, sans l'en prévenir, a commandé ce travail. Il le fait appeler; celui-ci témoigne autant de surprise que Duroc en avait éprouvé. Ils envoient chercher Fontaine, qui leur raconte ce qui s'était passé et leur demande de rentrer au plus vite chez lui pour s'occuper du plan et du devis.

Napoléon usait, sans compassion, les hom-

le lendemain M. Gauthey reçut l'ordre de se rendre sur les lieux et de parcourir la ligne pour faire un rapport. A son retour, le rapport fut approuvé et l'exécution ordonnée. On en estima approximativement la dépense à douze ou quinze millions.

mes qui le servaient soit dans le civil, soit dans le militaire. Il n'avait égard ni à l'âge, ni aux infirmités, ni à la fatigue. Comme il était toujours absolu et pressé, il n'accordait jamais le temps convenable pour préparer le travail qu'il demandait. On passait les nuits pour le servir, et il était rare qu'il fût jamais satisfait, encore plus rare qu'il eût l'air de vous tenir compte de vos fatigues. Je l'ai vu un jour, à un conseil tenu à Fontainebleau, molester fortement Champagny de ce qu'il n'avait pas pu lui apporter, ce jour-là, des renseignements qui exigeaient de longues et pénibles recherches dans les archives. Le ministre lui observa que l'archiviste, M. d'Hauterive, était malade. Sur ce propos, l'Empereur répliqua brusquement, en se tournant vers Montalivet, qui souffrait horriblement de la goutte : « Eh « bien, foutre! quand les commis sont ma« lades, on les envoie à l'hôpital et on en « prend d'autres. »

Napoléon, qui était si impérieux et qui exigeait tant de la part de ses subordonnés,

comptait néanmoins leur temps pour rien. Il n'était pas rare qu'il fît attendre deux et trois heures, dans ses antichambres, les ministres ou les membres de ses conseils, quoiqu'il eût fixé l'heure lui-même. On le voyait souvent, lorsqu'il avait ouvert la séance du conseil de ses ministres, s'occuper longtemps d'objets étrangers au travail pour lequel on était convoqué; et, après plusieurs heures de digressions sur des matières étrangères, renvoyer le travail à un autre jour, ou le presser tellement qu'on avait à peine le temps de lire les titres des rapports. C'est surtout lorsqu'il était préoccupé d'un objet qu'il se livrait à ces digressions; il parlait pendant des heures entières sur cet objet et tâchait de former l'opinion de ses ministres pour qu'ils éclairassent le public et donnassent une explication favorable de tous les actes de son gouvernement.

Il développait, dans toutes ces circonstances, un grand talent et surtout une grande adresse. Il ne manquait jamais de motifs pour tâcher de légitimer les mesures les plus

arbitraires et souvent atroces. C'est surtout dans ces sortes de confidences qu'on voyait à découvert le caractère astucieux de Napoléon, les principes de sa politique et son opinion sur les hommes.

Comme il redoutait beaucoup l'opinion publique, il essayait de la former ou plutôt de la diriger non seulement dans le conseil de ses ministres, mais à la Cour, auprès de ses affidés, et dans son conseil d'État. Il croyait que l'opinion qu'il émettait deviendrait, par ce moyen, celle de la France et de l'Europe. C'est ainsi qu'il tâchait de justifier ses projets de guerre, ses actes de despotisme, etc. Mais, tout en admirant l'art avec lequel il cherchait à tromper ou à faire illusion, rarement on était convaincu.

Je me rappelle qu'à l'époque de la réunion du Piémont à l'empire français, il se rendit au Sénat, et que là il parla pendant une heure et demie sur l'importance et la nécessité de cette réunion. Il s'attacha surtout à prouver qu'elle était utile au Piémont, à l'Ita-

lie et aux souverains qui ne pouvaient voir qu'avec douleur l'un d'eux froissé entre deux républiques, la France et l'Italie. Il affecta de ne pas dire un mot des avantages qu'en retirerait la France, de sorte qu'il avait l'air de s'emparer du Piémont dans les vues de la politique européenne et dans l'intérêt des rois plutôt que dans ses intérêts propres. Cette réunion fut opérée immédiatement après le traité d'Amiens, et les Anglais refusèrent alors d'évacuer Malte, qui était une des conditions de la paix. L'Empereur cria beaucoup à la perfidie, et il crut aveugler l'Europe sur les véritables causes qui venaient d'amener une nouvelle guerre.

La dernière guerre avec la Russie n'avait pas de motifs plus légitimes. Malgré son système continental, il commerçait avec l'Angleterre en accordant des licences à plusieurs de ses bâtiments. La Russie voulut imiter son exemple. Il le trouva mauvais. L'empereur de Russie lui fit proposer de convenir du nombre de licences que chacun pourrait accorder

chaque année. Il rejeta cette proposition si raisonnable, et il marcha sur Moscou avec une armée de cinq cent mille hommes. Comme il nourrissait toujours le projet d'une domination universelle, il ne demandait jamais qu'un prétexte pour tromper la nation, en obtenir des sacrifices et marcher à l'accomplissement de ses desseins.

Napoléon avait une volonté inflexible. Il voulait que ses ordres fussent exécutés sans examen, sans résistance et sans observation; il exerçait ce despotisme à l'armée comme dans son intérieur. Il ne supportait pas qu'on refusât un emploi auquel il nommait sans jamais avoir consulté; le refus attirait constamment la disgrâce. On n'apprenait jamais une nomination par lui-même; ses plus intimes n'en étaient instruits que par les papiers publics ou par les ministres. Les ministres avaient peu de part à ses nominations; ils ne manquaient pas de lui présenter des listes pour les places vacantes; mais rarement il prenait sur ces listes. C'étaient toujours des

protégés de quelque général en faveur qui les obtenaient. Il s'embarrassait peu qu'ils eussent les talents nécessaires; il les nommait sans les connaître. Ainsi, d'un général disgracié, d'un colonel qui avait perdu une jambe, il faisait des receveurs généraux à Nîmes et à Rouen. Depuis six ou huit ans, il ne s'occupait même plus de nominations au conseil des ministres. Il faisait remettre les portefeuilles à M. Maret, secrétaire d'État; celui-ci profitait d'un moment pour obtenir des signatures, et il s'était arrogé un tel empire qu'il était parvenu non seulement à placer tous ses amis et parents, mais même tous ceux que ses connaissances lui recommandaient. Il fallait d'autant plus d'adresse pour en arriver à ce point, que Napoléon se défiait de ses alentours et qu'il craignait par-dessus tout qu'on crût qu'il pouvait être mené.

Lorsque l'Empereur croyait s'être attaché le chef d'une famille, il se montrait très économe de ses largesses pour les autres individus qui la composaient. Il réservait ses faveurs

pour attirer à lui d'autres familles qui paraissaient s'en éloigner. C'est surtout dans les places à la Cour qu'on voyait cette politique dans tout son jour. Il y avait appelé un des membres de presque toutes les familles anciennes, et il disait assez plaisamment qu'il en avait peuplé ses antichambres. En causant un jour avec une dame d'une grande maison de l'ancien régime qu'il avait attachée à l'Impératrice, il lui échappa de dire à cette dame qu'il n'y avait que les individus de sa caste qui sussent *servir*.

Il suivait rarement l'impulsion qu'on lui donnait, et j'ai vu combien il a fallu d'artifices pendant trois ou quatre jours pour le décider à ordonner la mort du duc d'Enghien; ceux qu'on accuse n'ont été que des agents forcés du crime; les vrais coupables ont trouvé le moyen de s'échapper de la scène. J'ai tout vu.

CHAPITRE II

MES VOYAGES AVEC BONAPARTE.

J'ai accompagné quatre fois le premier Consul dans les voyages qu'il a faits à l'intérieur de la France. Là, on pouvait le juger beaucoup mieux qu'au milieu de sa Cour, où, entouré de courtisans et préoccupé de grands intérêts politiques, il avait souvent de l'humeur et se livrait peu à des confidences. L'accueil qu'il recevait partout, l'enthousiasme qu'il excitait, le faisaient descendre jusqu'à la familiarité. Il recevait chez lui, se mêlait avec confiance aux groupes du peuple et parlait indistinctement à tout le monde. C'est là qu'il connaissait l'opinion publique; c'est là qu'il étudiait les besoins du peuple, et il ne tardait pas à y satisfaire.

Le premier voyage que j'ai fait avec lui a été à Lyon. Il y avait réuni sept à huits cents

députés italiens et m'avait ordonné d'y appeler trente préfets des départements voisins. Son projet était d'y organiser la république Cisalpine, à la tête de laquelle on était convenu de placer M. Melzi, considéré de tous les partis. Après deux ou trois conférences, il crut devoir s'adjuger la présidence et se proclama président dans une assemblée générale. Peu de temps après, il nomma M. Melzi duc de Lodi.

Tous les soirs, à neuf heures, il avait une conférence avec les préfets. Chacun rendait compte de son administration. Il les questionnait sur les besoins et les ressources de leurs départements, sur le genre et l'état de l'industrie, sur l'opinion qui régnait, et prenait une idée fort exacte de la capacité de chacun. Ces conférences duraient deux heures, après quoi il les invitait à prendre du thé. Je n'ai jamais vu Napoléon développer plus de sagacité que dans ces conférences; aussi, les préfets en étaient étonnés. Il était rare qu'à la fin de chaque séance il ne me signalât quelque préfet comme digne d'être avancé, avec in-

jonction de le lui présenter à la première occasion.

Il visita les principales fabriques de la ville; il questionnait surtout les fabricants sur les débouchés de leur industrie et particulièrement sur les moyens de les augmenter.

Pendant son séjour, il rétablit l'hospice de Saint-Bernard; il dota l'établissement de vingt-deux mille francs et ordonna qu'on rachetât tout ce qu'on en avait vendu. C'est là qu'il conçut le projet de tous ces grands travaux de communication qu'il a exécutés par la suite.

C'est encore à Lyon qu'il reçut la visite de plusieurs généraux et savants qui revenaient d'Égypte. Il les accueillit tous avec bonté, et leur promit de s'occuper de leur sort.

Dans le voyage que je fis en Normandie avec Napoléon, il partit de Saint-Cloud à bidet, suivi de son courrier favori *Moustache*. Il arriva quatre heures avant les voitures. Nous eûmes, dans la route, bien de la peine à nous débarrasser des fêtes et compliments

qu'on avait préparés partout pour sa réception. On se refusait à croire qu'il eût passé incognito.

Arrivé à Rouen, je le trouvai dans son bain. C'était là son usage; il prétendait, je l'ai dit ailleurs, que l'eau lui rendait les forces qu'il avait perdues par la fatigue. Aussi trouvait-il un bain préparé partout où il s'arrêtait.

Le lendemain, il entendit la messe de l'archevêque Cambacérès. Rentré dans son cabinet, il me fit appeler et me dit avec humeur : « Cet homme ne m'a pas fait les honneurs « qu'on rend aux souverains, il ne m'a pas « offert la patène à baiser : ce n'est pas que je « ne me moque de sa patène, mais je veux qu'on « rende à César ce qui appartient à César. » Rentré dans le salon, j'y trouvai l'archevêque, à qui je rapportai la plainte de Napoléon. Celui-ci me répondit qu'il avait fait tout ce que prescrivaient ses livres en pareil cas. Je transmis de suite cette réponse au premier Consul, qui s'en contenta, parce qu'il vit qu'il n'y avait pas de mauvaise intention. Il reçut

ensuite toutes les autorités constituées et causa avec elles pendant six heures.

Il invita à dîner les chefs des principales autorités. Pendant le repas, Napoléon fit tomber la conversation sur le traité de commerce de 1789 avec les Anglais, qu'il improuva beaucoup. M. Beugnot, préfet, en prit la défense; la dispute s'échauffa, et lorsque je vis qu'elle commençait à dépasser les bornes de la discussion, je pris la parole et je ramenai la question à son véritable point de vue, en faisant observer que les Anglais n'avaient pas agi de bonne foi dans l'exécution. Le premier Consul changea de conversation et parla de la campagne de Henri IV en Normandie. Le général Suchet, qui commandait à Rouen, parla de cette campagne avec une telle supériorité de talent que Napoléon l'écouta pendant une demi-heure sans mot dire. Après le dîner, le premier Consul me prit à part et me dit : « Vous m'avez présenté Beugnot comme « un homme d'esprit; c'est un pur idéologue. « Je ne le chargerai jamais de conclure un

« traité de commerce. Quant à Suchet, il a « beaucoup ajouté à l'idée que j'avais de « lui. »

Le lendemain, nous sortîmes à huit heures pour aller visiter les principales fabriques, et nous ne rentrâmes que pour dîner. Dans une fabrique de teinture de coton, le fabricant se plaignait de ne pas faire constamment des couleurs unies. Je lui en fis connaître la cause : je lui dis qu'il tordait inégalement les matteaux de coton ; je mis la main à l'œuvre et tordis un matteau. Cette leçon égaya beaucoup Napoléon et étonna les ouvriers. Partout il questionnait sur les matières qu'on employait, les procédés qu'on suivait, le prix de chaque objet, les salaires des ouvriers, etc.

Le lendemain, nous fûmes au Havre, où, sur l'observation qu'on lui fit que l'entrée du port s'ensablait, il ordonna la construction d'une écluse de chasse qui a rendu les plus grands services. Il ordonna une réunion des principaux négociants pour le même jour ; là se débattirent les plus grands intérêts du com-

merce. Il distingua surtout M. Fouache, qui, par la profondeur de ses vues et l'étendue de ses lumières, éclaira toutes les questions mises en discussion; il m'avoua, en sortant de cette assemblée, que c'était la première fois qu'on l'avait convaincu que le commerce était une science.

Du Havre, il se rendit à Honfleur, et revint à Paris par Dieppe et Compiègne.

Dans un voyage que nous fîmes en Belgique et qui dura quarante-cinq jours, il m'avait demandé l'état statistique de toutes les villes où il devait s'arrêter. Cet état lui servit dans plusieurs circonstances. A Gand, par exemple, en récapitulant devant le conseil municipal les principales ressources de leur ville, il leur dit qu'ils avaient treize raffineries dans leur enceinte. Le maire observa qu'il n'y en avait que neuf. Mais un des conseillers repartit qu'il y en avait effectivement treize. On les compta, et le conseiller eut raison. Le maire se confondit en excuses, étonné de ce que Na-

poléon connaissait mieux sa ville que lui, qui l'administrait depuis dix ans.

En traversant la Belgique, depuis Lille jusqu'à Anvers, Napoléon s'extasiait à chaque instant de la beauté, de la richesse et de l'élégance des villages qu'il traversait. Partout, deux à trois cents demoiselles, vêtues de blanc, ornées de fleurs, et autant de cavaliers montés sur des chevaux superbes, venaient au-devant de lui et de sa femme. Ce fut surtout en entrant dans le beau village de Saint-Nicolas, qui contient 18,080 habitants, qu'il éprouva une de ces émotions qu'il est impossible d'oublier. C'était un jour de marché; la place, une des plus grandes qu'il y ait au monde, était couverte de blé; tous les toits et les fenêtres étaient garnis de spectateurs. Napoléon ayant demandé à la municipalité s'ils ne désiraient pas une sous-préfecture et un tribunal, il lui fut répondu que tout cela ne valait pas pour eux un jour de marché.

En traversant l'Escaut, de la tête de Flandre à Anvers, Napoléon demanda quelle était la

profondeur du fleuve. On lui répondit : « Vingt-deux pieds. » Il ajouta : « La profondeur est-« elle la même jusqu'à Flessingue? » On lui dit que oui. Se tournant vers le ministre de la marine : « Combien de pieds d'eau prennent « les vaisseaux de 14? » — « Vingt-deux pieds quand ils ne sont pas armés, et vingt-cinq lorsqu'ils le sont. » — « Cela me suffit. Je veux « faire ici un grand port de construction, « capable de recevoir vingt-deux cales. » S'adressant à moi : « Demain, vous m'achè-« terez ce grand couvent qui est là, vis-à-vis, « et toutes les maisons contiguës. » Et au ministre de la marine : « Vous achèterez tout « le terrain nécessaire pour placer vingt-deux « cales. » Tout fut fait le lendemain. Il ordonna à Decrès de faire partir six cents forçats de Brest et de traiter pour vingt-cinq millions de fournitures.

Le premier Consul avait pour principe qu'il fallait établir les chantiers de construction à l'embouchure des grandes rivières, parce que les approvisionnements y étaient

GENLIS (Mme DE), 349, 381.
GEORGES, 262.
GÉRANDO (baron DE), 112, 114.
GIDE (Charles), 151.
GOUAN (professeur), 15.
GOUJON (Jean), 81.
GOUVION SAINT-CYR, 251.
GROS D'AVILERS, 286.
Grenelle (poudrière de), 45.
Gros-Caillou, 99.
Guénégaud (rue), 85.
GUYTON DE MORVEAU, 28, 44, 112, 118.

Halle au blé, 85.
HAUTERIVE (D'), 360.
HAUY (l'abbé), 160.
HENRI IV, 81, 135, 219.
Hillerin-Bertin (rue), 85.
Histoire naturelle (musée d'), 87.
Hôpitaux, hospices, 61, 75, 156.
HULOT (Mme), 264.
HUMBOLDT, 27, 382.

Indigo, 132, 149.
Industrie, 98, 110-119, 131, 142, 147, 156, 284. (Voir *Expositions*, *Écoles*.)
INFANT D'ESPAGNE (prince de Parme), 39.
Infirmiers (école d'), 74.
Institut, 53, 59, 94, 97, 117, 400.
Instruction publique, 57, 87, 97.
Intérieur (ministère de l'), 58 et suiv.
Invalides, 83, 85.
Jésuites, 12.
JOSÉPHINE, 259, 348, 351, 353, 377.
JOUBERTHON, 257.
JOUY, 384.
Juifs, 242.
JUNOT (duc d'Abrantès), 194.

KLÉBER, 307.
KOURAKINE, 341.

LAAGE (baron de), 124.
LABORIE, 16.
LACÉPÈDE, 113.
LA CHAPELLE (Mme), 68.
LACOSTE, 24.
LAFONT, 11.
LAGARDÊTE, 92.
LAGUERRE, 12.
LAMURE, 15.
LANNES (duc de Montebello), 252.
LAPLACE, 104, 127, 342.
LARIBOISIÈRE, 299.
LATOUR-MAUBOURG, 342.
LAVOISIER, 26, 51, 111, 115.
LEBRETON, 181.
LEBRUN, 260.
LÉGER, 18.
LEKAIN, 323.
LEMERCIER, 325.
LEMIERRE, 24.
LENOIR (Richard), 286.
LEPÈRE, 402.
LEROY, 15.
LOISON, 251.
LOUIS XVIII, 143, 146.
LOUIS-PHILIPPE, 162.
Louvre, 80, 82.
LUCE DE LANCIVAL, 384.

Luxembourg (palais du), 84.

Machine à diviser, 100.
MACQUER, 15.
Mailly (hôtel de), 160.
Mais (collection), 90.
MARET (duc de Bassano), 130, 143, 255, 331, 365.
MARGRAFF, 117.
MARIE-LOUISE, 241, 314, 351.
MARTIN, 53.
MASSÉNA, 181, 204, 250, 304.
Maternité (hospice de la), 68.
MAZIS (DES), 178.
MELZI (duc de Lodi), 368.
Mende, 11, 35, 126.
Mérinos, 116.
MERLIN, 232, 311.
METTERNICH, 140, 314.
MITOUARD, 25.
MOLÉ, 323.
MONCEY, 255, 263.
MONGE, 44, 111, 127.
MONTALIVET, 177, 183, 360.
MONTIALOUX (Mlle), 35.
Montpellier, 11, 14, 31, 35, 126, 159. (Voir *École de Montpellier*.)
MOREAU, 201, 250, 262, 386.
MOURGUES, 63.
MOUSTACHE, 369.
MULLER, 42.
MURAIRE, 232.
MURAT (le roi), 313.

NANSOUTY, 342.
NAPLES (reine de), 40.
Navette volante, 100.
NOGARET, 391.

Opéra, 86.
Orangerie, 86.
ORLÉANS (duc D'), 186.
Ourcq (canal de l'), 80.
Ouvriers, 100, 119, 131, 153, 161, 291, 372.

Paix (rue de la), 86.
Palais des Quatre-Nations, 81-85.
Palais de l'Élysée, 83.
PAOLI, 185, 186, 187.
PARMENTIER, 63, 402.
PASTORET, 63.
Pavillon de l'Horloge, 81.
PERCIER, 271.
PERIGNON, 251.
PÉRIGORD (comte DE), 39.
PETIOT, 54.
PICHEGRU, 250, 262.
PIE VII, 126. (Voir *Concordat*.)
PINEL, 18.
Poitiers (rue de), 83.
POMMEREUL (DE), 178.
PONTÉCOULANT, 203.
Ponts de Paris, 83, 85.
PORPORATI, 96.
PORTALIS, 104.
Port d'Anvers, 375.
Port de Flessingues, 376.
Port du Havre, 372.
PORTES DE PARDAILHAN (DES), 137.
Poudres et Salpêtres (administration des), 41, 109.
POUGET, 50.
Préfets, 57, 101, 145, 150, 368, 371.
PRIEUR, 42, 43, 44.
Prisons, 75-80.

Prohibitions, 152, 281, 290.
PROUST, 118.

Quais de Paris, 83.

Raffinerie. (Voir *Betterave*.)
RAUCOURT (Mlle), 388.
RAYNOUARD, 127.
RAYNOUD, 82.
Règlements de fabrication, 288, 289.
REGNAUD DE SAINT-JEAN D'ANGELY, 354, 381.
RENÉ, 15.
RICHARD D'AUBIGNY, 65.
Rivoli (rue de), 86.
ROARD, 402.
ROBESPIERRE, 48, 109.
ROBESPIERRE le jeune, 193.
ROCHEFOUCAULD (duc DE LA), 75.
Rodez (collège de), 12.
RŒDERER, 56.
ROMÉ DE LISLE, 25.
ROUCHER, 24.

SAGE (professeur), 25, 53.
Sages-femmes (école de), 67, 68.
Saint-Bernard (hospice de), 369.
Saint-Dominique (rue), 85.
Saint-Germain des Prés (bibliothèque de), 49.
Saint-Germain des Prés (raffinerie de), 45-49.
Saint-Germain (faubourg), 85.
Saint-Louis (hôpital), 69.
Saint-Sulpice (séminaire et fontaine), 84.
Salpêtrière (hôpital de la), 64.
SANTEUIL, 24.
SAVARY, 382.
Seine (rue de), 84.
SÉMONVILLE (DE), 185.
Sénat, 114, 131, 135, 144, 211, 362.
Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 100, 112.
Sœurs hospitalières. (Voir *Filles de la Charité*.)
Soieries de Lyon, 140, 284.
Soldats français, 296.
Sorbonne, 82.
Sorèze, 179.
SOULT (le maréchal), 140.
Sourds-muets (hospice des), 77.
Spéculations commerciales, 129.
Statistique, 101, 355, 375.
SUCHET, 371.
Sucre. (Voir *Betterave*.)

TALMA, 127, 323, 388.
TERNAUX, 99.
THOURET, 63.
Tournon (rue de), 84.
TOURRETTE (marquis DE LA), 124.
Traités de commerce, 134, 283, 371.
TRENEUIL, 385.
TRIAIRE (Paul), 154.
Tribunat, 56, 210.
TROUSSEAU, 127, 159.
Tuileries, 82, 86, 156.
TURREAU, 193, 197.

Université (rue de l'), 85.

URSINS (princesse DES), 115.

Vaccine, 127.
VANDERMONDE, 44.
VAN ROBAIS, 99.
Varennes (rue de), 85.
VAUQUELIN, 30, 118.
VELPEAU, 127, 159.
VENEL, 15.
VERBRUCK, 264.
Versailles (ménagerie de), 90.
Visites aux fabriques, 100, 119, 372.
VOLNEY (DE), 186, 196.

WASHINGTON, 40, 199.
WELLINGTON, 304.
WIMPFEN, 37.
WURMSER, 301, 307.

YOUNG (Arthur), 116.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LA VIE ET L'ŒUVRE DE CHAPTAL

Pages.

Mémoires personnels rédigés par lui-même de 1756 à 1804, continués, d'après ses notes, par son arrière-petit-fils jusqu'en 1832.

I. — 1756-1804 9

II. — 1804-1832 102

MES SOUVENIRS SUR NAPOLÉON

Avant-propos 167

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE DE BONAPARTE.

CHAPITRE PREMIER

Enfance et éducation de Bonaparte 173

CHAPITRE II

Les débuts de Bonaparte.............................. 185

DEUXIÈME PARTIE

LES IDÉES ET LES JUGEMENTS DE BONAPARTE.

CHAPITRE PREMIER

Comment Bonaparte est-il parvenu au gouvernement de la France.............................. 207

CHAPITRE II

Quels sont les principes de gouvernement qu'a suivis Bonaparte pendant le Consulat.............................. 224

CHAPITRE III

Opinion de Napoléon Bonaparte sur le commerce, l'industrie et les arts.............................. 269

CHAPITRE IV

Opinion de Napoléon sur l'armée, et quelques principes sur la guerre.............................. 294

CHAPITRE V

Opinion de Napoléon sur la Révolution.............................. 308

TROISIÈME PARTIE

LE CARACTÈRE INTIME DE BONAPARTE, SA POLICE.

CHAPITRE PREMIER

Bonaparte dans son intérieur.......................... 317

CHAPITRE II

Mes voyages avec Bonaparte.......................... 367

CHAPITRE III

De la police de Bonaparte.......................... 379

APPENDICE

Liste des ouvrages de Chaptal.......................... 397

Index.......................... 403

PARIS

TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET C[ie]

Rue Garancière, 8.

